







# LE COSTUME

DES ANCIENS

ETHYOPIENS, DES NUBIENS, ET DES ABYSSINS

DÉCRIT

PAR LE DOCTEUR JULES FERRARIO.



390  
F375  
x  
v. 12

## INTRODUCTION.

Nous avons donné, dans le premier volume de l'Afrique, la description du pays que parcourt le Nil inférieur, et nous y avons apporté tout le soin qu'exigeait de nous la célébrité de son histoire et des anciens monumens qu'il offre encore à notre admiration. Nous passerons maintenant aux contrées que traverse le haut Nil, en commençant par celles qu'arrose le Nil-elabyad avant sa jonction avec le Nil d'Abyssinie, et qui nous sont encore peu connues. Cette région ainsi circonscrite, répond à l'*Æthiopia supra Ægyptum* des anciens, sur laquelle l'histoire ancienne ne nous a transmis que de faibles notions, et que nous allons tâcher de faire connaître à nos lecteurs, à l'aide des relations d'Hérodote, des recherches de Strabon, des voyages d'Arthémidore et d'Agatarchis, des inscriptions d'Aduli, qui sont un monument des expéditions d'un Ptolémée, ou plutôt d'un Roi d'Abyssinie, et enfin en nous prévalant des savantes observations de Plin le naturaliste.

## ETHYOPIE AU DESSUS DE L'EGYPTE.

Plusieurs des anciens écrivains ont donné le nom d'Ethyopiens à tous les peuples qui étaient tout-à-fait noirs, ou seulement d'un teint olivâtre et basané: c'est pourquoi l'on comprenait sous cette dénomination les Arabes et autres Asiatiques, ainsi qu'un grand nombre d'Africains (1). Nous trouvons que les Africains se distinguaient en

*Ethyopiz  
occidentale  
et orientale.*

(1) Les Ethyopiens d'Homère et des anciens Grecs sont tous les peuples méridionaux de la terre. Cette ancienne dénomination fut modifiée ensuite de plus d'une manière par les historiens. Hérodote plaça ses Ethyo-

Ethyopiens de l'ouest, et en Ethiopiens au dessus de l'Egypte et à l'est. L'Ethiopie occidentale ou la Nigritie, semble avoir été la moins connue. Pline dit formellement, que ce qu'on savait des Nigritiens, dont tant d'auteurs anciens on fait mention, était mêlé de fables et enveloppé d'une épaisse obscurité; et pour en donner une idée, il rapporte que le Roi de Nigroé ( qui est la Nigyre de Ptolémée ) passait pour n'avoir qu'un œil, qui était placé au milieu de son front. Les anciens connaissaient mieux l'Ethiopie orientale, ou l'Ethiopie au dessus de l'Egypte et le long du Nil, à cause de leur commerce avec les Egyptiens. Pline indique quatre itinéraires qui conduisaient de Syène en Egypte jusqu'à Meroé, capitale célèbre du principal royaume de l'Ethiopie. Ces itinéraires, dont les uns longent en partie les bords du Nil, et les autres semblent traverser le désert de Bahiuda, vont tous aboutir à quelques points particuliers, et entre autres à Nupsia, Nupsi ou Tenupsi, ville qui paraît être la Nuabie des modernes. Néanmoins, D'Anville fait correspondre cette ville à la Meroé des anciens, quoique les mesures fixent la position de celle-ci aux environs de Gherrî. Les voyageurs Grecs indiquent une quantité de lieux, dont les explorateurs de Néron ne retrouvèrent qu'un petit nombre. Pour donner quelque idée du costume de ces peuples, au milieu de tant d'incertitudes, nous ne prendrons des relations des écrivains que nous venons de citer, que ce qui nous présentera plus de degrés de probabilité.

*Etendue  
de l'Ethiopie.*

L'Ethiopie propre semble avoir été bornée au nord par l'Egypte, du côté de laquelle elle s'étendait jusqu'à la petite Cataracte et à l'île Eléphantine; à l'ouest par la Lybie Intérieure; à l'est par la mer Rouge; et au midi par une partie de l'Afrique inconnue aux anciens, et probablement celle qui comprenait les royaumes modernes de Gingyre, Alaba, Machida et une partie d'Adel ou Zeïla; elle aurait eu par conséquent 17 degrés de longitude,

piens orientaux dans l'Inde, ou selon d'autres en Colchide, en observant qu'ils avaient les cheveux lisses, par opposition à ceux des Nègres ou Ethiopiens d'occident qui étaient laineux. Instruit peut-être de la différence physique des peuples de l'Abyssinie actuelle, avec ceux qui habitent aux environs du Niger, Pline a regardé le Nil comme la limite naturelle des deux Ethiopies. Strabon, que les savans modernes ont copié, met son esprit à la torture pour trouver son Ethiopie dans le poème d'Homère. V. Malte-Brun, Histoire de la Géographie, liv. X.

et serait arrivée depuis le tropique du cancer jusqu'au sixième degré de la ligne équinoxiale. Les anciens ont donné divers noms à l'Éthiopie propre : il paraît que son nom le plus usité était celui d'Abasène, mot dont le son approche beaucoup de l'Habash, Habesh ou Abassie des modernes. Elle est appelée dans les livres sacrés terre de Cush.

Nous ne voyons pas que les anciens fassent mention d'aucune montagne remarquable dans ces régions, si ce n'est de celle qu'ils nomment Carbata et Eléphant ou Phalangide. Le plus grand fleuve de l'Éthiopie est le Nil. Plusieurs des anciens Géographes, et particulièrement Ptolémée, placent les sources du Nil au delà de la ligne dans une chaîne de montagnes, qu'ils appellent *Montagnes de la Lune*. On lit dans Denis Afer et dans Etienne le Bysantin, que les Ethiopiens désignaient la partie de ce fleuve qui passe par leur pays, sous le nom de Siris, qui est évidemment le même que Sihor; mais qu'à peine arrivé à Syène il prenait celui de Nil. Outre ce fleuve, les anciens Géographes font mention de deux autres, nommés Astabora et Astapa, qui se rencontrent près de l'île ou péninsule de Meroé, et se jettent non loin de là dans le Nil. Pline, Héliodore et Strabon parlent d'un troisième fleuve considérable, sur le nom dequel ils ne sont pas d'accord entre eux : les autres géographes, et surtout Ptolémée, n'en disent rien. Il est aussi fait mention d'un lac considérable appelé Pseboa, et qui se trouvait au dessus de Meroé. Nous traiterons des animaux et des végétaux de ces contrées à l'article de l'histoire moderne de l'Abyssinie.

La capitale des Ethiopiens était, selon Arrien, Auxume, Auxumis ou Axome. Nonnosus, dans Photius, affirme que cette ville était la même que l'Axume moderne, ou Ascum, comme l'appellent les Abyssins. Elle est au 14° 30' de latitude nord. Les ruines de l'ancien palais qui la rendait anciennement si fameuse, offrent encore une image de sa grandeur; et l'on y voit, au rapport de quelques-uns, les restes d'un temple magnifique. Lors de leur couronnement, qui se faisait dans cette ville, les Monarques Abyssins s'asseyaient sur un trône de pierre en dedans du portique de ce temple. Pselchis ou Pselca, et Premnis, par où passa Pétrone dans son expédition d'Éthiopie, étaient sur le bord occidental du Nil, quoiqu'on ne puisse reconnaître aujourd'hui leur véritable emplacement. Napata, où Candace Reine d'Éthiopie faisait sa résidence, se trouvait sur la rive opposée. Ptolémée fait mention de deux villes appelées Premis ou Pri-

*Montagnes,  
fleuves etc.  
de l'Éthiopie,  
comme  
appelés  
des anciens.*

*Villes.*

*Axume.*

*Pselchis  
et Premnis.*

mis, d'ont l'une pourrait être la Premnis de Strabon. Les foires ou marchés de Mondus, Oponé, Mosylon, etc., étaient anciennement très-renommés. Pétrone, dans l'expédition dont nous venons de parler, réduisit à l'esclavage les habitans de Pselca, Premnis et Napata; il rasa même cette dernière ville, et laissa dans Premnis une garnison de 400 hommes avec des approvisionnemens pour deux ans. Pline cite une ville appartenante aux Nubiens sur le Nil, qu'il désigne sous le nom de Tenupsis, à laquelle correspondent peut-être Couxa, Nuvala, Galva, Duncala ou Ielac, que le géographe de la Nubie place toutes près de la jonction de l'Astorba avec le Nil. Duncala, qui est la Duncala de Jacut, la Duncala de Lion, et la Dongola capitale actuelle des Nubiens, dont les villes sont situées au bord du Nil, paraît avoir plus de droit qu'aucune autre à occuper cette place. Les autres villes dont font mention les anciens géographes ne méritent pas notre attention.

*Duncala.*

*Les îles appartenantes à l'Éthiopie.*

*Meroé.*

Les îles appartenantes à l'Éthiopie étaient Meroé, si toutefois on ne peut pas la regarder plutôt comme une presqu'île, les Sporades d'Agatarchis, les Astrataé, Ara Palladis, Gythitis, Myronis, Daphuine, Magi, Acanthine, Isis, Mondus et Menuthias. Meroé la plus célèbre de toutes, renfermait une ville considérable, qui en était la capitale, et portait le même nom. Joseph nous apprend qu'elle s'appelait originairement Saba, mais que Cambyse lui donna dans la suite le nom de sa sœur: ce qui est confirmé par Strabon, quoiqu'il ne paraisse pas d'après Hérodote, que ce Prince ait pénétré aussi avant en Éthiopie. Timosthène, Amiral de Ptolémée Philadelphie, dit que la ville de Meroé était à soixante journées de Syène. Eratosthène évalue cette distance à six cent vingt-cinq milles; Hipparque dans Strabon à cinq mille stades, calcul qui approche de celui d'Eratosthène; et Arthémidore à six cent milles: Sebosus compte seize cent milles, du point le plus septentrional de l'Égypte, jusqu'à cette ville fameuse. Mais il fut reconnu sous le règne de Néron, au dire de Pline, que la distance de Syène à Meroé était de huit cent soixante quatorze milles Romains. Dans les tems où le royaume d'Éthiopie était au plus haut point de sa splendeur, Meroé était une des villes les plus puissantes qui eussent jamais existé; elle pouvait, s'il faut en croire quelques anciens, mettre en campagne une armée de deux cent cinquante mille hommes, et renfermait quatre cent mille ouvriers: cependant elle n'était plus, du tems de Pline, qu'une petite ville. Cette ville

a été la résidence de plusieurs Reines de cette partie de l'Éthiopie, qui toutes ont porté pendant long-tems le nom de Candace. Strabon prétend qu'elle était à dix milles stades d'Alexandrie, et la capitale de l'Éthiopie. Les autres îles sont de trop peu d'importance pour mériter une description particulière.

Pline cite une infinité de noms donnés aux différentes tribus Éthypiennes, et qui sont, sans doute pour la plupart, de l'invention des voyageurs Grecs ou Romains. On ne sait si les Blemmes, habitans de la Nubie orientale, ne doivent pas ce nom, qui leur a été donné par les Grecs, à l'adresse qui rend leurs flèches inévitables, ou à la férocité de leurs regards. Ils passaient pour avoir les yeux et la bouche sur la poitrine, peut-être parce qu'ils avaient le cou très-court. Les Nobates habitaient sur une des rives du Nil, où ils avaient été transférés par Oasis, pour veiller sur les mouvemens des Blemmes, et s'opposer à leurs incursions. Quelques auteurs rapportent les Troglodites à l'Égypte, et d'autres à l'Éthiopie; quoiqu'il en soit, c'était une nation extrêmement sauvage qui vivait dans les cavernes, se nourrissait de lézards et de serpens selon Strabon, et dont le langage, sans aucun son articulé, au dire d'Hérodote, ressemblait au cri de la chauve-souris: nous parlerons ailleurs plus au long de ce peuple.

*Différentes  
tribus  
de l'Éthiopie.*

*Blemmes,  
Nobates  
Troglodites etc.*

Les anciens font à peine mention des Nubiens comme appartenans à l'Éthiopie, sans nous dire rien de particulier à leur égard. Quelques auteurs assurent que les pygmées étaient une tribu des Troglodites, d'autres en font une tribu des Nubiens, mais tous s'accordent à dire que leur pays n'était pas éloigné des côtes de l'Éthiopie baignées par la mer Rouge. Nonnosus rapporte dans Photius qu'ils étaient très-petits, noirs et velus par tout le corps. Les Accalites ou Abalites occupaient les environs du golfe Abalitique, et c'est là tout ce que nous en savons. Agatarchis, Diodore, Strabon etc. nous apprennent que les Strutophages, qui se nourrissaient d'antruches, confinaient au midi avec les Mannons. Les Acridophages, ou mangeurs de sauterelles, étaient très-petits, légers à la course, noirs et vivaient peu, les plus âgés d'entre eux n'arrivant pas au de là de quarante ans. Des sauterelles, que certains vents leur apportaient par essaims, formaient leur nourriture. Les Chénélophages, ou mangeurs de tortues, se servaient aussi des écailles de cet animal pour couvrir leurs maisons. Les Ichtyophages, ou mangeurs de poisson, habitaient les rivages de l'Éthiopie qui

confinaient avec la mer Rouge; ils mangeaient toutes sortes de poisson, en nourrissaient leur bétail, et construisaient leurs maisons avec des os de baleine et les écailles d'autres cétacées. Les Cinnamogues, qui traitent les chiennes, entretenaient une quantité de chiens pour la chasse des bêtes sauvages, et faisaient usage quelquefois de lait de chienne. Les Eléphantophages, ou mangeurs d'éléphants, semblent avoir eu leur séjour dans la partie méridionale de l'Éthiopie, et se faisaient renommer par leur adresse à se débarrasser de cette espèce d'animaux. Les Rizophages, ou mangeurs de racines, habitaient à peu de distance du lieu où l'Astabora et l'Astapa se réunissent au Nil: leur pays renfermait beaucoup d'étangs où croissait une quantité de roseaux, dont les racines faisaient leur nourriture. Les Spermophages, ou mangeurs de semences, et les Ilophages, ou mangeurs de bourgeons, formaient deux tribus voisines l'une de l'autre; les premiers se nourrissaient de fruits en été, et le reste de l'année de la tige d'une certaine plante douce, semblable à celle d'une rave; et les seconds mangeaient les premiers rejetons des arbres. Les Ilogons, qui étaient voisins des Eléphantophages, vivaient pour la plupart dans les bois, dormaient sur les arbres, et faisaient la guerre aux bêtes féroces. Les Pamfages se nourrissaient de tout. Les Ophiophages, ou mangeurs de serpents, habitaient, selon Pline, une terre fertile. Il paraît que les Antropophages, dont parlent Marcien et Ptolémée, étaient des Cafres, et non un peuple appartenant à l'Éthiopie proprement dite. Les Gaspaches, les Pteemphans, les Catadupes, les Pechins et autres tribus obscures Éthiopiennes, ne nous sont connus que par leurs noms. Ceux qui voudraient avoir une notion des autres peuplades répandues dans cette vaste contrée, pourront consulter la description qu'a faite Ludolphe du royaume d'Abissinie.

*Antiquité  
des Éthiopiens.*

Cush, fils aîné de Cham, passe pour avoir été la souche des Éthiopiens, de sorte que ce peuple pourrait le disputer aux Égyptiens, et peut-être même l'emporter sur eux en antiquité. Plusieurs auteurs sont cependant d'avis, que des descendants de Cush s'établirent d'abord dans le pays qui confine à la partie orientale de la mer Rouge, et que s'étant avancés peu-à-peu vers l'extrémité méridionale de l'Arabie, ils auront su profiter de la facilité du trajet que leur présentait le détroit de Bab-al-Mandab, pour passer en Éthiopie. Les Arabes Cushites s'appelaient anciennement Abassènes, et formaient une grande partie des Sabéens ou Homèrites. Les

Ethyopiens, connus sous le même nom que les Arabes Cushites, avaient avec eux beaucoup de rapports, et plusieurs peuples de l'Asie les regardaient comme étant de la même origine. D'autres prétendent qu'une partie de la postérité de Cush, pénétra par le rivage occidental de la mer Rouge en Ethyopie, déjà médiocrement peuplée par les Arabes Cushites qui y étaient passés auparavant (1).

Quelles que soient, disent les auteurs de l'Encyclopédie méthodique à l'art. Antiquités, les prétentions des Ethyopiens sur leur origine, on ne peut les considérer que comme une colonie d'Egyptiens; l'usage de la circoncision et des embaumemens leur était commun avec eux; ils avaient aussi le même habillement, les mêmes lois civiles et religieuses, les mêmes Dieux qui étaient Ammon, Pan, Hercule et Isis, les mêmes idoles, les mêmes hiéroglyphes, les mêmes principes, les mêmes idées sur le bien et le mal moral, sur l'immortalité de l'âme et la métempsycose, le même sacerdoce, le sceptre façonné en soc de charrue etc. Paw observe que les anciens monumens qu'on découvre vers le midi, à plus de cent lieues au de là des cataractes du Nil, sont tous dans le goût Egyptien, et chargés d'emblèmes du même genre, comme on le voit par les ruines d'Axum qui se trouvent un peu au de là du 15.<sup>e</sup> degré de latitude nord. Lorsqu'on sera parvenu à se procurer des notions exactes sur les excavations qu'on rencontre en différens lieux de l'Ethyopie, on verra que les caractères hiéroglyphiques qu'elles renferment, sont les mêmes que ceux des grottes de la Thébaïde: car les Thébains et les Ethyopiens, quoique gouvernés par différens Souverains, ne faisaient réellement qu'un seul peuple, qui professait la même religion. Diodore de Sicile a su que les statues des Ethyopiens ressemblent parfaitement aux statues Egyptiennes, et il s'explique à cet égard d'une manière très-claire, comme l'a aussi remarqué Bochart (2). Mais les Ethyopiens rendaient raison de tous ces rapports, en disant que l'Egypte avait été peuplée par des colonies sorties de leur pays; et ils rapportaient, à l'appui de leur opinion,

(1) V. Sacy Mémoire sur l'origine et les anciens monumens de la Littérature parmi les Arabes. Mém. de l'Acad. des Inscriptions Tom. L. pag. 278 etc. Paris, 1808. Ce célèbre *orientaliste* Français est d'avis que les Abyssins sont descendus des Arabes.

(2) In Phaleg liv. IV. chap. 16.

que l'Égypte était anciennement ensevelie sous les eaux, et qu'elle ne devint habitable dans la suite, que par l'effet des alluvions du Nil, dont le limon, formé des sables qu'il charrie continuellement de l'Éthiopie, en avait insensiblement composé le sol : cette opinion est aussi celle d'Hérodote, qui regarde l'Égypte comme un *don du Nil*, et assure que toute cette contrée, excepté le territoire de Thèbes, n'était du tems de Ménéès qu'un vaste marais. Il prétend néanmoins que les Éthiopiens ont été civilisés par les Égyptiens, et qu'ils en ont pris les mœurs et les usages sous le règne de Psammitique premier.

*Gouvernement.*

Pline rapporte que l'Éthiopie était anciennement divisée en quarante cinq royaumes, dont le plus puissant était celui de Méroé ; mais il ne nous dit pas si ces royaumes étaient indépendans les uns des autres, ou gouvernés par un seul chef. Quoiqu'il en soit à cet égard, comme les anciens gouvernemens de l'orient ont toujours été abolus, et les premiers Européens que le commerce a attirés en Abyssinie nous ayant appris que les Princes y sont despotiques, il est naturel de penser que les Rois de cette région y exerçaient un pouvoir illimité : ce dont on aura encore moins de raisons de douter, si l'on veut admettre la tradition établie chez ce peuple, qu'il comptait une longue suite de Rois, d'ont l'origine remontait jusqu'à Salomon. On lit dans Pline et dans Strabon, que plusieurs nations de l'Éthiopie étaient gouvernées par des Reines, qui portaient toutes le nom de Candace. Diodore de Sicile prétend qu'une grande partie de l'Éthiopie était composée de monarchies électives, dont les chefs se prenaient parmi les prêtres ; et que les lois dans chacun de ces états faisaient la base de leur gouvernement. Mais les Grecs ne savaient que fort-peu de chose des Éthiopiens ; c'est pourquoi l'on ne doit pas chercher dans leurs écrivains à se former une juste idée de ce peuple.

*Lois.*

Au milieu de tant d'incertitudes, nous ne prétendrons pas donner à nos lecteurs une nomenclature exacte des lois ou des maximes politiques anciennement usitées en Éthiophie : en voici pourtant quelques-unes qui paraissent avoir été les principales. L'obligation d'élire leurs Rois dans la classe des prêtres était, chez plusieurs tribus, une loi fondamentale de l'état. La justice n'avait pas besoin d'exécuteurs dans plusieurs pays de l'Éthiopie, les malfaiteurs étaient contraints de s'y donner la mort de leurs propres mains. L'ordre de succession établi dans certaines tribus après la

mort du Roi, appelait au trône le fils de sa sœur, et à défaut de successeur dans la branche féminine de la famille royale, on choisissait pour Roi l'homme le mieux fait, et le plus vaillant de la tribu. C'était un délit énorme pour quiconque convaincu d'un crime capital, cherchait à s'enfuir en pays étranger. Le Roi était obligé de se tuer lui-même, sur la déclaration que lui faisaient par un message les prêtres de Meroé, les plus révéérés dans toute l'Ethiopie, que les Dieux l'ordonnaient ainsi pour le bien de ses sujets (1). Si le Roi s'était blessé ou estropié par quelque accident, ses domestiques devaient aussitôt se blesser et s'estropier de la même manière. A la mort du Roi, ses serviteurs, en vertu d'une loi ou d'un usage non moins sacré, s'ôtaient la vie : ce qui était regardé comme la plus grande preuve de leur attachement à sa personne. Il y avait des tribus au dessus de Meroé sur les deux bords du Nil, qui prenaient leurs chefs parmi les bergers les plus industrieux ; d'autres élevaient au trône l'homme le plus opulent, comme étant le plus capable de soulager le peuple dans ses besoins.

L'objet principal du culte chez les Ethiopiens semble avoir été Jupiter Ammon. Néanmoins ils rendaient des honneurs divins à Isis, Pan, Hercule, Esculape et autres, qu'ils regardaient comme les plus grands bienfaiteurs du genre humain. Toutefois Diodore nous assure que les Ethiopiens adoraient anciennement le Soleil, et qu'ils traitaient d'athées ceux des habitans de la zone torride, qui le maudissaient dès son lever comme un ennemi implacable, dont la présence les obligeait à se réfugier dans des lieux humides et marécageux pour se mettre à l'abri de ses feux dévorans. C'est pour cela aussi que les Grecs et les Romains donnaient au Soleil le nom de Jupiter Ethiopien ; et que les Ethiopiens eux-mêmes l'appelaient, au dire de Pline, Assabin ou Assabinus. Le cinnamome lui était consacré : les prêtres avaient seuls le droit de recueillir cet aromate, et cette opération était toujours précédée de sacrifices de bœufs, de chèvres et de moutons. Lorsqu'ils l'avaient mis en tas,

*Religion*

(1) Les prêtres jouirent de cette étrange autorité jusqu'à l'époque où Ergamène Roi d'Ethiopie, contemporain de Ptolémée Philadelphe, et Prince belliqueux, entra dans le temple d'Esculape où ils résidaient, et les passa tous au fil de l'épée. Après cela il fit plusieurs reglemens, et donna en quelque sorte une nouvelle forme au culte des Ethiopiens, comme nous l'apprend Diodore de Sicile dans son III.<sup>e</sup> liv.

ils en faisaient trois parts avec une lance qui n'avait jamais servi; ils prenaient deux de ces parts, et laissaient sur le lieu la troisième qui appartenait au Soleil, laquelle, au rapport de Pline, de Solin et de Théophraste, s'enflammait aussitôt et se consumait, lorsque le partage avait été fait avec équité. Banier croit que les Ehtyopiens adoraient, ainsi que les Egyptiens, la Lune sous le nom d'Isis, et sous celui de Pan la nature entière. Ils rendaient de même des honneurs divins à leurs Rois décédés. Les habitans de Meroé, selon Hérodote, adoraient de son tems Jupiter et Bacchus, et avaient un oracle de Jupiter. Certaines peuplades de l'Ethyopie, au dire de Lucien, offraient des sacrifices au Jour, dont ils faisaient une divinité.

A en croire une tradition des Abassyns modernes, les Ehtyopiens, ou au moins une grande partie d'entre eux, professaient la loi de Moïse, depuis Salomon jusqu'à leur conversion au Christianisme. Selon cette tradition, la Reine de Sheba, appelée par le Christ la Reine du midi, ou tout au moins d'une nation puissante de l'Ethyopie, avait eu un fils de Salomon, nommé Meniléhec, qui fut élevé à la cour de ce Prince, et instruit dans la loi de Dieu sous les yeux de son père. Ayant été sacré Roi d'Ethyopie, et envoyé dans ses états pour en prendre possession, il y introduisit la religion Juive, qui s'y conserva jusqu'à Saint Athanase. Nous n'entreprendrons pas d'examiner jusqu'à quel point cette tradition peut être digne de foi: les savans ne sont pas même d'accord entre eux sur la position du royaume de Sheba. Les uns le placent dans l'Arabie Heureuse, les autres en Ehtyopie, et tous étayent leur opinion d'argumens que nous nous dispenserons de rapporter, pour ne pas nous écarter du but principal de notre ouvrage, et sans espoir de parvenir à connaître la vérité.

*Langage  
des  
Ehtyopiens.*

Il est naturel de penser que dans un pays aussi vaste que l'Ethyopie et habité par tant de nations différentes il devait exister une grande variété de langages ou au moins de dialectes. Le plus ancien a été sans doute celui que les savans appellent l'Ehtyopien, dans lequel la Bible a été anciennement traduite, et qui a été employé par tous les écrivains Abyssins tant sacrés que profanes. Quelques auteurs prétendent que ce langage ressemble au Chaldéen; mais Ludolphe qui a passé plus de soixante ans à l'étudier, lui trouve beaucoup de rapports avec l'Hébreu et le Syriaque, mais plus encore avec l'Arabe dont il le croit immédiatement dérivé. Le dialecte le plus pur de cette langue est celui qui était en usage

dans le royaume de Tigré où était Axum , séjour des anciens Rois d'Ethiopie. Il s'y conserva jusqu'à l'extinction de la ligne Zagéenne , époque à laquelle un Prince Sevvan étant monté sur le trône , apporta le dialecte Amharic , qui se répandit peu-à-peu dans tout l'empire. Ludolphe présente dans son histoire de l'Ethiopie les caractères alphabétiques de cette nation , et il observe à cet égard que les Ethiopiens écrivaient de gauche à droite , contre la coutume des orientaux.

Les Ethiopiens avaient des usages , qui , comme nous l'avons dit plus haut , ne différaient guères de ceux des Egyptiens ; ils en avaient cependant qui leur étaient tout-à-fait particuliers , et nous allons rapporter quelques-uns des principaux. Les Ethiopiens Ichtyophages obstruaient avec des pierres l'entrée de certaines cavernes qui se trouvaient sur les bords de la mer Rouge , et y prenaient ainsi , comme dans un filet , une quantité de poisson que le flux de la mer y avait jeté , pour en faire ensuite leur nourriture. Ils ne buvaient que de l'eau , et encore tous les cinq jours seulement : plusieurs d'entre eux , au dire d'Agatarchis , n'en buvaient même pas du tout , et ne vivaient que de poisson cru. Il y avait des tribus qui se construisaient des cabanes de sapin , pour se mettre à couvert des ardeurs du soleil , et où l'on respirait l'air frais et agréable qui soufflait de la mer ; d'autres fesaient leur demeure dans des trous inaccessibles , entourés d'affreux précipices et battus par les vagues. Ces peuples portaient leurs morts au bord de la mer , et les y laissaient jusqu'au retour de la marée , qui les emmenait avec elle en se retirant. Les Ilophages sautaient comme des oiseaux d'un arbre à l'autre avec une agilité inconcevable , et allaient toujours nus ; les femmes étaient communes , et ils se battaient souvent entre eux avec de gros bâtons. Les Acrydophages avaient dans leur pays une profonde vallée , qu'ils remplissaient de bois et autres matières combustibles ; et lorsque le vent du midi , poussait sur ce point des nuées de sauterelles , ils mettaient le feu à ce vaste bûcher , dans la fumée duquel tous ces insectes demeuraient étouffés : il en périssait ainsi une telle quantité , que la terre en était entièrement couverte dans l'espace de plusieurs lieues : ce peuple les assaisonnait avec du sel , et les mangeait l'année suivante. Les Cynamolgues portaient de longues barbes. Les Troglodytes avaient pour vêtement des peaux de bêtes , qui ne leur couvraient que les reins ; ils avaient en grande vénération les vieilles femmes ;

Usages.

au point que s'il en paraissait une dans le moment de leurs querelles les plus violentes, il jetaient aussitôt leurs armes à terre. Les vieillards décrépits s'attachaient deux mêmes à la queue d'un bœuf, et on les faisait traîner ainsi jusqu'à extinction de vie. C'était pour eux un crime impardonnable que de souhaiter la vie à quelqu'un, qui n'était plus capable de contribuer au bien public : ainsi il était non seulement permis, mais c'était même un action louable, de priver de la vie quiconque était frappé de quelque infirmité incurable, ou devenu estropié par l'effet de quelque accident. Les morts étaient transportés sur le haut d'une montagne, où on les couvrait d'un tas de pierres, sur lequel on plantait une corne de bouc. Cette cérémonie funèbre, loin d'exciter quelque mouvement de sensibilité dans les assistans, était au contraire accompagnée de divertissemens.

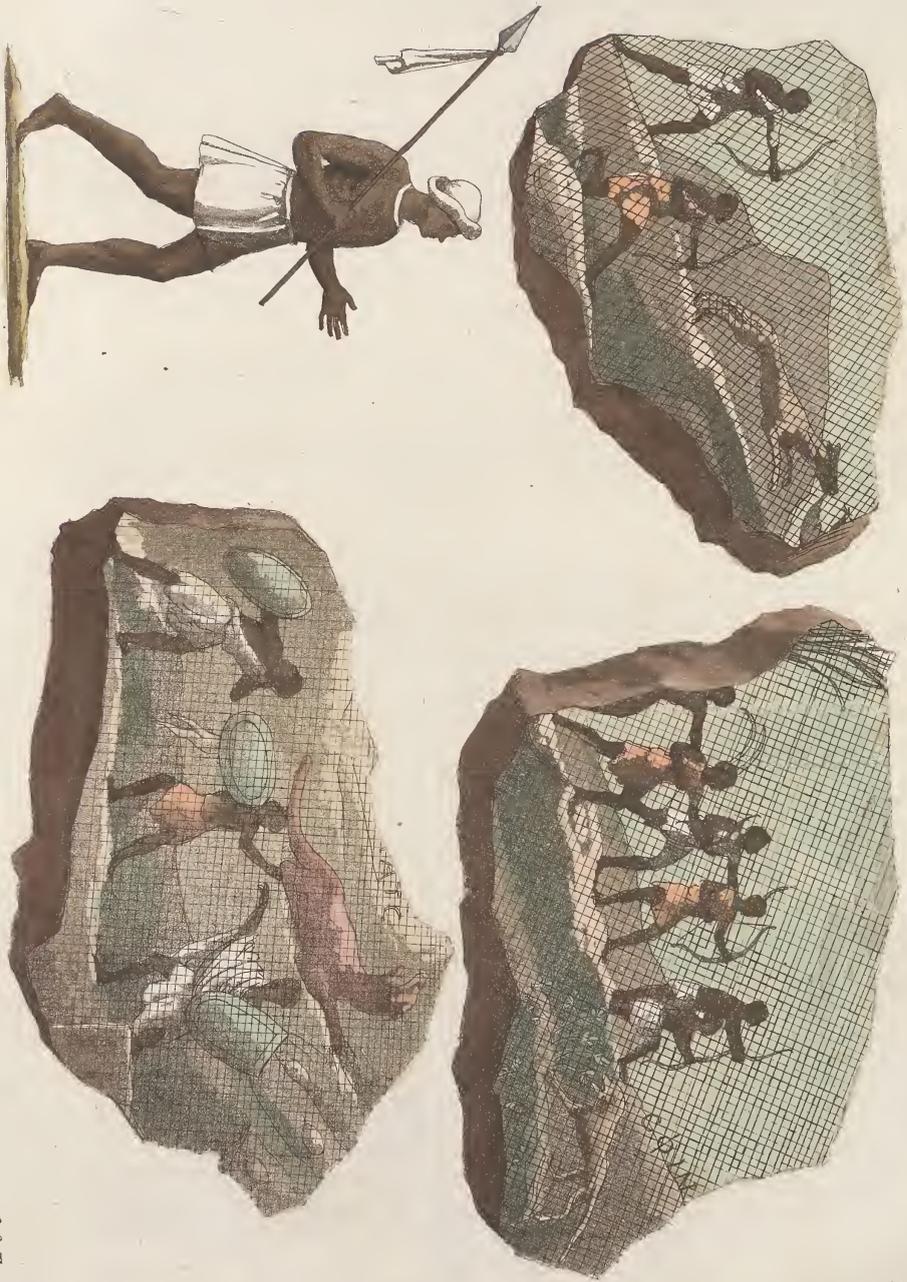
*Cérémonies  
funèbres.*

La circoncision était en usage chez les Ethiopiens comme chez les Egyptiens, dès la plus haute antiquité. Les Ethiopiens faisaient sécher les cadavres de leurs ancêtres, et les enduisaient d'une couche de matière blanche, sur laquelle ils traçaient l'image du défunt; puis, au rapport d'Hérodote, ils le renfermaient dans une caisse de verre. On lit aussi dans Diodore, qu'ils gardaient chez eux les corps de leurs parens et de leurs amis dans des urnes de verre, pour en conserver la vue et le souvenir dans leur famille. Hérodote ajoute qu'on voyait distinctement les cadavres à travers ces caisses vitrées; qu'ils n'exhalaient aucune mauvaise odeur, et que leur aspect n'avait rien de rebutant, en ce que le défunt y paraissait tel qu'il était de son vivant. On les gardait ainsi, au dire du même auteur, un an, pendant lequel on leur faisait des sacrifices et l'offrande des premiers fruits : au bout de ce tems ils étaient portés hors de la ville, et rangés debout autour des remparts. Certaines tribus renfermaient leurs morts dans des tombeaux de pierre qui étaient autour de leurs temples, et juraient par leurs ombres; d'autres les jetaient dans le fleuve, croyant que c'était la sépulture la plus honorable qu'ils pussent leur donner.

*Armes.*

Les Ethiopiens se servaient à la guerre d'arcs, de flèches et de lances, et déployaient dans l'usage de ces armes beaucoup de force et d'adresse. Les Mégabares, qui semblaient être une tribu de Troglodytes, combattaient avec de gros bâtons, et portaient des boucliers ronds faits de cuir de bœuf. Les soldats Ethiopiens s'attachaient leurs flèches autour de la tête; le bout qui était garni de





C. G. N.

plumes leur touchait le front, et l'autre bout ressortait en dehors comme autant de rayons qui formaient une espèce de couronne. Avant de prendre une de ces flèches et d'engager une action, les troupes, à ce qu'il paraît par Lucien, exécutaient une espèce de danse particulière. Leurs flèches étaient courtes, et la pointe en était faite d'une pierre aiguë et imbibée d'un poison, dont l'atteinte occasionnait aussitôt la mort. Leurs arcs avaient quatre coudées de longueur, et nul autre peuple ne pouvait s'en servir à cause de leur extrême pesanteur. La quantité de flèches que ces troupes lançaient au moment d'une action, était si considérable, au rapport de quelques écrivains, que l'air en était obscurci. Les Blemmes se distinguaient par leur adresse dans le maniement de ces armes; la justesse de leur coup d'œil et leur habileté à frapper le but ont fait dire à quelques anciens, que chacun d'eux avait quatre yeux. Les Ethiopiens se battaient en retraite comme les Parthes, et faisaient pleuvoir sur l'ennemi une grêle de flèches. Leurs lances étaient d'une grosseur extraordinaire, ce qui peut être regardé comme une preuve de leur force prodigieuse.

Il reste encore d'anciens monumens, où ces peuples sont représentés armés et vêtus à leur manière. On voit sur le pavé du temple de la Fortune à Palestrine des Ethiopiens donnant la chasse au rhinocéros, à l'*agelare* nom d'un animal inconnu mais ressemblant au singe, et à plusieurs autres animaux particuliers à ce pays. L'*agelare* devait être bien terrible, à en juger par le grand nombre des chasseurs armés d'un bouclier qui vont l'attaquer, tandis que deux sont en embuscade, et attendent le moment de pouvoir l'atteindre de leurs flèches. Voy. les fig. de la planche 1.

Il y a sur un autre endroit du même pavé six Ethiopiens qui courent en file, tenant l'arc bandé et la flèche prête à être lancée contre un singe ou autre animal semblable, qui est blotti sur un arbre, et qu'on appelle *sfintia*.

L'Ethiopien qui marche avec sa demi-pique est pris de Cosma l'Egyptien; il était de cette partie de l'Ethiopie, qu'on nomme aujourd'hui Abyssinie. Voyez en la figure à la planche ci-dessus.

L'intimité des rapports qui existait entre les Ethiopiens et les Egyptiens dans la plupart de leurs institutions civiles et religieuses, donne à présumer que leurs arts et leurs sciences étaient aussi les mêmes. C'est ce que Diodore semble affirmer expressément, lorsqu'il dit qu'on voyait non seulement les mêmes statues, mais encore les

*Arts  
et sciences  
des Ethiopiens.*

mêmes figures hiéroglyphiques en Ethiopie comme en Egypte. Lucien prétend même que les Ethiopiens ont surpassé tous les autres peuples en connaissances littéraires; il les regarde comme les inventeurs de l'astronomie et de l'astrologie, qu'il croit avoir été transmises par eux, ainsi que plusieurs autres sciences, aux Egyptiens.

*Caractère  
des Ethiopiens.*

Les Ethiopiens étaient naturellement audacieux, violens et intrépides; ils l'emportaient sur plusieurs peuples en beauté, en corpulence et en force: ce qui fait dire à Hérodote qu'ils élevaient à la dignité de Roi, le plus beau, le plus grand et le plus fort d'entre eux. Lorsque Pausanias distingue les Ethiopiens proprement dits, de ceux qui avoisinaient les Maures et les Nasamons, il observe que les habitans de Meroé, ainsi que les autres peuples voisins, étaient renommés par leur amour pour la justice, et par leur patience dans les plus rudes travaux. Leurs femmes étaient robustes, très-libertines, et accouchaient facilement comme dans tous les climats chauds.

Voilà tout ce que nous avons pu recueillir des relations incertaines et stériles que nous tenons des anciens, pour former l'histoire la moins imparfaite qu'il soit possible du costume des peuples nombreux qui habitent cette vaste région.

## DESCRIPTION DE LA NUBIE ET DE L'ABYSSINIE

ANCIENNEMENT CONNUE

SOUS LE NOM D'ETHIOPIE.

**S**<sub>i</sub> les notions que nous ont laissées les anciens sur la position, l'étendue et la nature de ces contrées sont, pour la plupart, incertaines ou fabuleuses, on peut sans contredit en dire autant de celles que nous en ont données les historiens et les géographes modernes qui ont cru pendant long-tems, que les pays situés près de la ligue, n'étaient en grande partie que des déserts inhabités : motif pour lequel on a beaucoup moins écrit sur cette partie du globe que sur le reste. On voit par ce que Bakui, Edrisi et sur tout Makrisi, géographes Arabes, on dit de l'Abyssinie, que les Mahométans avaient peu de relations avec cette contrée; aussi n'en avait-on que des idées confuses et douteuses avant que les Portugais y eussent pénétré. Il faut avouer néanmoins qu'on ne pourrait encore s'en former de bien précises, d'après ce que nous en ont rapporté les individus même de cette nation qui y ont fait un long séjour, en ce qu'ils diffèrent d'opinion entre eux sur beaucoup de choses, par suite du peu d'exactitude qu'ils ont mis dans leurs observations. Les Jésuites et autres Missionnaires envoyés en Abyssinie pour en réunir l'église au siège de Rome, avaient l'esprit trop rempli de cet objet, pour songer à nous éclairer sur les autres particularités de ce pays; ils se réservaient sans doute à le faire, après qu'ils auraient achevé le grand œuvre de leur mission. Mais malheureusement l'indiscrétion de leur zèle leur attira une persécution, qui fit évanouir tout-à-coup cette espérance : car le nom même de Missionnaires et de Portugais ou de Francs, sous lequel on désignait en Abyssinie les Européens en général, est devenu si odieux à tous les peuples de cette contrée, qu'ils ne le prononcent plus aujourd'hui sans l'accompagner d'une imprécation.

*Introduction*

Note  
raisonnée  
des principaux  
écrivains  
modernes  
sur l'histoire  
d'Abyssinie.  
Alvarez.

Bermudes.

Paez.

François Alvarez, aumonier de l'ambassade envoyée en Abyssinie par Emmanuel Roi de Portugal, homme simple, mais qui paraît véridique, a été le premier à nous donner quelques notions sur cet empire, dans un ouvrage qui a été publié à Lisbonne avec l'histoire de son voyage en l'an 1540 (1). La seconde relation que nous en avons est du P. Bermudes, qui faisait partie de la suite de Rodrigue de Lima; ce n'est qu'un récit de ce qui arriva en Abyssinie à D. Christophe de Gama, de ses combats, de ses victoires, de sa défaite et de sa mort: cette relation, dédiée au Roi D. Sébastien, parut en 1565; mais elle est mêlée de beaucoup de fables, comme l'a observé le P. Tellez dans son histoire générale de l'Ethiopie. Après lui vint le célèbre P. Pierre Paez, qui resta long-tems dans

(1) Voici une note des principales descriptions de l'Abyssinie et de la Nubie connue anciennement sous le nom d'Ethiopie. Nous observerons d'abord que dans la quatrième partie du recueil de Melchisedech Thévenot, on trouve l'article suivant.

La Découverte de quelques pays, qui sont entre l'empire des Abyssins et la côte de Melinde.

Alvarez. Verdadeira informaçao de Ethiopia, se contem todos os sitios das terras e dos trados e commercios dellas etc. *Lisbone*, 1540, in f.º La même traduite du Portugais en Espagnol. *Anversa* etc., 1557, in 4.º *ibid*, 1588, in 8.º et traduite en Français avec le titre suivant — Histoire de l'Ethiopie, contenant la vraie relation des terres et pays du grand Roi et Empereur Prête-Jean etc. Traduite par Jean Rellers, in 8.º

Goes, Damianus-Legatio magni Indorum Imperatoris Praesbyteri-Joannis ad Emanuelem Lusitaniae Regem, in 1513. *Dordrecht*, 1618, in 12.º

Goes, Damian. De fide, religione, moribusque Aethiopum. *Louvain*, 1540, in 8.º

Relation do embaixada gō Joaõ Bermudez trouxe do Emperador da Ethiopia. *Lixb.* 1565, in 4.º pic.

Il faut que ce livre soit bien rare, car Ludolphe lui-même n'a jamais pu le voir (Vid. Comment.), c'est pourquoi il ne cite que la traduction faite par Purchas II.º Part. pag. 1149.

Historiale Description de l'Ethiopie etc. *Anvers.*, 1558, in 12.º *ibid.* *Plantin*, 1655, in 8.º

Joan de Santos, Ethiopia oriental e varia historia de causas notameis do Oriente. *Evora*, 1607, in f.º Cet ouvrage a été traduit en Français avec le titre suivant :

— Histoire de l'Ethiopie orientale etc. traduite par Charpy. *Paris*, 1684, in 8.º

ce pays en qualité de Missionnaire, et y mourut en 1622. Son manuscrit fut envoyé à Rome, où il est peut-être encore conservé ; il date de 1566, et va jusqu'à la mort de son auteur. On a aussi quelques mémoires du Jésuite Emmanuel D'Almeyda, qui avait demeuré long-tems en Abyssinie : on y trouve la description de la plupart des provinces de l'empire, que ce religieux avait parcourues avec des peines incroyables. Vient ensuite le P. Alphonse Mendez Patriarche d'Ethiopie, qui écrivit en latin l'histoire de ce pays, après un séjour de dix ans. Nous ne parlerons pas de l'histoire du P. Louis Urreta, Dominicain de Valence, parce qu'elle n'est qu'un tissu de mensonges (1). L'auteur ne paraît d'ailleurs avoir eu d'autre but dans son livre que de maltraiter les Jésuites, avec lesquels son ordre fut toujours en guerre. Nicolas Godigno, Jésuite Portugais, qui se trouvait à Rome lorsque ce livre parut, entreprit de le réfuter : ce qu'il fit sans l'indiquer, sous l'apparence d'une relation tout-à-fait contraire qu'il composa en latin (2). Nous ne ferons même pas mention de Damien de Goetz Portugais, de Roges, de Jarric et quelques autres, qui n'ont fait que copier ce qu'ils racontent en passant de l'empire Abyssin, ou qui ne se sont guères occupé

Almeyda.

Urreta.

(1) Luys de Urreta i Historia eccles. polit. natur. y moral de los reynos de la Ethiopia monarquia del Emperador Preste-Juan: *Valenza*, 1610, in f.º

Aston. Manners, Laws, customs of all Nations: with a short history of Ethiopians. *London*, 1611, in 4.º

Gudin, P. N. Societ. Jesu. De Abyssinorum rebus. *Lugduni*, 1615, in 8.º

(2) Godigny, Nicol. Societ. Jesu. De Abyssinorum rebus, deque Æthiopiae Patriarchis, Joanne Nonio Baretto et Andrea Oviedo, Libri tres. *Lugduni*, 1615, in 8.º

Sandoval, Alonzo. Naturaleza, policia, sagrada y profana, y ritos de toda Ethiopia, *Seville*, 1627, in 4.º

Histoire de ce qui s'est passé au royaume de l'Ethiopie orientale, és années 1624 et 1626, traduite de l'italien etc. *Paris*, 1629, in 8.º

De Rehac. Les événemens du voyage du Prince Zuga-Christ d'Ethiopie, au grand empire des Abyssins. *Paris*, 1635, in 4.º

Almeyda e Tellez. Historia general del Ethiopia, 1630, in f.º Tellez a retranché plusieurs narrations inutiles, qui se trouvent dans l'histoire générale du P. Almeyda, purement relatives aux opérations évangéliques des Missionnaires, et en a publié un abrégé sous le titre suivant :

— Historia general de Ethiopia à alta o Prest Joan etc. *Conimbra*, 1660, in f.º

que de traiter des différends qui existaient entre l'église d'Abyssinie et celle de Rome. Le dernier des écrivains Portugais qui mérite quelque considération est le P. Lobo, qui a passé dix ans dans cette contrée: la relation qu'il en a donnée (1), toute succincte qu'elle est, est celle qui nous présente les idées les plus nettes sur les lieux qu'il a parcourus.

C'est d'après ces diverses relations, et les lettres des Missionnaires d'Abyssinie au collège des Jésuites à Lisbonne, que le P. Balthasar Tellez, Jésuite, a écrit une histoire plus ample sur ce pays. Excité par sa compagnie à entreprendre cet ouvrage, il y montre un peu de partialité pour elle; on y découvre néanmoins la vérité, malgré les efforts qu'il fait pour justifier la société du tort qu'on lui reproche, d'avoir été, par son zèle indiscret à vouloir soumettre l'église d'Abyssinie au siège de Rome, la cause

(1) Lobo, Hieronimo. *Historia de Ethiopia. Conimbra*, 1659, in f.° Trad. en Français avec le titre suiv.

— Voyage historique de l'Abyssinie etc. continué et augmenté de plusieurs dissertations et mémoires, par M. Legrand etc. *Cavel*, 1728, in 4.° *La Haye*, 1728, in 4.° avec des cartes géograph.

Baratti, James: *Travels in Abyssinia or Ethiopia inferior. London*, 1670, in 8.°

Gerolamo, *Descrizione e relazione di diversi Stati della Mauritania e particolarmente dell'Abissinia e delle sorgenti del Nilo* (en Allemand). *Norimberga*, 1670, in 12.°

Ludolf, Jobi: *Historia Aethiopiae, sive brevis et succincta descriptio regni Abyssinorum, qui vulgo male Presbyteri-Joannis vocatur, cum notis ipsa auctoris manu scriptis bene multis. Francf. sur le Mein*, 1681, in f.° Trad. en Anglais, *London*, *Smith*, in f.°

— *Commentarius ad suam historiam Aethiopicam: aliaque plurima geographica, historica et critica, cum figuris. Francf.*, 1691, in f.°

— *Appendix ad historiam suam Aethiopicam, una cum appendice altero de Locustis. Francf.*, 1693 et 1694, in f.°

*Nouvelle histoire de l'Abyssinie ou d'Ethiopie, tirée de l'histoire latine de Ludolph, avec planches. Paris*, 1684, in 12.°

*History of Ethiopia being a full and accurate description of the Kingdom of Abyssinia etc. London*, 1682, in f.°

Geddes, Mich. *Church history of Ethiopia, where among other things, the two great splendid Roman Missions into that Empire are placed in their fine light etc. London*, 1696, in 4.°

Anguiano, Padre Math. *Epitome historical y conquista spiritual del imperio Abyssinio; Madrid*, 1708, in 4.°

des persécutions et de la haine implacable, dont les Abyssins lui ont fait éprouver, ainsi qu'à tous les Chrétiens Européens, les plus cruels effets. Toutes les fois cependant qu'il ne s'agit pas des intérêts de sa société et de la cour de Rome, il a suivi judicieusement ses guides, et donné ainsi l'histoire d'Abyssinie la plus complète qui eût encore été publiée jusqu'alors.

On compte parmi les Français le médecin Poncet, que le Consul de France au Caire envoya en Abyssinie en 1698, pour y traiter l'Empereur d'une maladie opiniâtre. Il a laissé une relation succincte (1) de ce qu'il a vu dans les pays qu'il a traversés, et de

Poncet.

- (1) Relation abrégée du voyage que Charles-Jacques Poncet, médecin Français, fit en Ethiopie en 1698-99 et 1700. *Paris*, in 12.° Trad. en Anglais, *London*, 1709, in 12.°
- Krump, Theod. : Palm-Baum des H. Evangelii, oder Reise-Beschreibung nach Abyssinien. *Augsbourg*, 1717, in 4.°
- Hegling's, Peter. : Sonderbarer lebenslauf und reise nach Ethiopien durch J. F. Michaëlis. *Halle*, 1724, in 8.°
- Frédéric-Louis Norden. Voyage d'Egypte et de Nubie. *Copenhague*, 1755, vol. 2, in f.° fig.°, et *Paris*, 1795, 3 vol. in 4.° fig.
- Bruce, James : Travels to discover the source of the Nil, in the years 1768, 69, 70, 71 and 72. *Edimbourg*, 1788, 5 vol. in 4.° Trad. en Français avec le titre suivant :
- Voyage aux sources du Nil, en Nubie et en Abyssinie, pendant les années 1768 etc. traduit de l'Anglais par J. H. Castera avec atlas etc. *Paris*, 1790-91, 6 vol. in 4.° Le même avec quelques fig. ibid. vol. 10, in 8.° Le même traduit en Allemand avec quelques corrections faites par Blumenbach et Tychsen. *Rinteln*, 1791, 5 vol. in 8.° Samuel Shaw a fait un abrégé du Voyage de Bruce publié à *London*, 1790, in 8.° et traduit en Allemand, *Rinteln*, 1791, et *Erlangen*, 1792, in 8.°
- Warton. Observations on Bruce's Travels. *London*, 1799, in 4.°
- Observations on the authenticity of Travels by Bruce. *Newcastle*, 1800, in 4.°
- Wurmbrand's Reise etc. Voyage en Abyssinie de Nepthali Wurmbrand etc. *Leipsic*, 1803, in 8.°
- H. George Viscount Valentia : Voyages and Travels to India, Ceylan, the red Sea, Abyssinia and Egypt, in the years 1802, 3, 4, 5, 6. *London*, 1811, vol 3, in 8.° avec Atl. in 4.° Trad. en Français par Henry, 4 vol. in 8.° avec Atl.
- Henry Salt. Voyage en Abyssinie entrepris par ordre du Gouvernement Britannique exécuté dans les années 1809 et 1810. Traduit de l'Anglais par P. F. Henry. *Paris*, 1816, vol. 2, in 8.° avec Atlas in 4.°
- Afrique. Vol. II.*

ce qu'il y a appris des habitans touchant les lois, la religion et les usages de leur nation ; mais n'ayant parcouru que peu de pays, et ne s'y étant arrêté que fort-peu de tems, il n'a pu donner qu'une description abrégée et très-imparfaite de ce vaste empire. D'un autre côté, les Missionnaires contre lesquels il lui était peut-être échappé quelque chose dans sa relation, n'ont rien négligé pour le discréditer et le noircir, en ne parlant de lui que comme d'un misérable charlatan. Malgré toutes leur invectives et leurs calomnies, Poncet est néanmoins cité comme un voyageur judicieux et véridique.

*Ludolphe.*

Après lui, celui qui a traité le plus au long de l'Abyssinie est Ludolphe, homme vraiment éclairé, qui a consacré une partie de sa vie à l'étude de la langue Abyssinne, pour mieux s'instruire des mœurs de cette nation. Sa relation est prise en grande partie des écrivains Portugais, dont nous avons déjà parlé, quoique pourtant il ne néglige point de les contrédire par tout où ils ne sont pas d'accord avec son abbé Grégoire, Abyssin, homme qui du reste ne méritait, selon lui, pas plus de foi que les autres. Cet ouvrage contient néanmoins des recherches curieuses sur l'origine, ainsi que sur le caractère physique et moral des Abyssins, sur l'étendue et la nature du sol, sur le gouvernement civil et ecclésiastique de ce peuple.

*Petit-la-Croix.*

Une autre relation importante est celle de Petit-la-Croix de l'an 1700, qui existe en manuscrit dans la Bibliothèque de Leyde ; elle est composée en partie des renseignemens fournis à l'auteur par des Abyssins qu'il avait vus en Egypte.

*Norden.*

Mais de tous les voyageurs des XVI.<sup>e</sup> et XVII.<sup>e</sup> siècles, ceux qui nous ont transmis le plus de lumières sur l'Abyssinie sont Norden, Bruce, Lord Valentia et Henri Salt. Norden que nous avons déjà cité honorablement en parlant de l'Égypte, est le premier qui ait entrepris un voyage pittoresque dans cette contrée et en Nubie. Il a laissé sur ces deux pays des mémoires intéressans, surtout pour les amateurs des antiquités, et a levé les dessins de divers monumens qu'on y voit encore. Ce savant voyageur mérite plus de foi que tous ceux qui l'ont précédé : aussi les lecteurs lui pardonnent-ils volontiers quelques inexactitudes que d'habiles géographes ont aperçues dans son ouvrage, et que Bruce a critiquées avec une exagération aussi dure que ridicule.

Ce même Bruce, Ecossais, partit du Caire vers la fin du 1769 ; il visita les ruines d'Axum le long des bords du Tacaze, pénétra jusques dans la ville de Gondaar, résidence des Rois, puis se remit en voyage pour aller à la découverte des sources du Nil. Après être resté quatre ans en Abyssinie, après y avoir fait de nombreuses recherches particulièrement sur les animaux et les végétaux, enfin après une foule d'aventures romanesques, Bruce reprit la route de l'Egypte à travers la Nubie, et s'arrêta pendant quelque tems à Sennaar, où il fit de nouvelles observations, et où il lui arriva d'autres aventures. Si, d'un côté, nous sommes redevables à Bruce de notions plus étendues sur l'histoire naturelle de l'Abyssinie, de l'autre nous ne pouvons que le blâmer d'avoir osé avancer, qu'il avait été le premier à découvrir les sources du Nil. Les sources du vrai Nil, Bahr-el-Abiad, situées au pied des Alpes de Kumri, ou montagnes de la Lune, n'ont jamais été vues par Bruce ; et il ne peut s'attribuer non plus l'honneur d'avoir trouvé celles de Bahr-el-Azrek, ou Nil des Abyssins, qui est l'*Astapus* des anciens, parce que le P. Paez Missionnaire Portugais les avait déjà visitées et décrites long-tems avant lui, et que Bruce n'a fait que le copier mot-à-mot. D'ailleurs les évènements extraordinaires dont cet ouvrage est rempli, lui donnent souvent l'air d'un roman. Il est vraiment, fâcheux, dit Lord Valentia, qu'un homme doué d'autant de talens que Bruce, se soit laissé dominer par un sentiment de vanité, qui donne à son livre la couleur d'un roman plutôt que d'une relation véridique. Les obstacles qu'il a réelement surmontés suffisaient pour lui attirer les éloges dus à son courage et à sa persévérance. Les pays qu'il a parcourus lui offraient tant de nouveaux objets à décrire, qu'il n'avait pas besoin d'en chercher d'autres pour intéresser davantage la curiosité de ses lecteurs. Mais le vrai se trouve tellement confondu avec le faux dans sa relation, qu'il est impossible de les y séparer l'un de l'autre. Malgré la sévérité de ce jugement, nous devons cependant avouer, qu'on a reconnu ensuite la vérité de plusieurs faits qui d'abord avaient été contestés à Bruce ; et que la traduction qu'il nous a donnée des chroniques d'Axum est aussi fidèle qu'intéressante, à l'exception pourtant de ce qui y est dit de la descendance de Salomon, dont la fausseté est démontrée aujourd'hui par l'inscription d'Axum.

Salt a fait plus récemment encore deux voyages en Abyssinie, bien plus dignes de notre confiance que les précédens : car outre la

Lord Valentia  
et Henri Salt.

nouveauté et l'importance des choses que contient sa relation, et qui sont le fruit d'un examen attentif, c'est qu'elles y sont rapportées avec cette candeur et cette naïveté qui forment le principal mérite de semblables ouvrages. Lord Valentia a su profiter de tous les avantages, que lui donnaient son grade, sa fortune et la situation des Anglais dans l'Inde, pour reconnaître, avec plus de précision qu'on ne l'avait fait auparavant, des pays très-étendus qui sont à l'orient. La franchise et la simplicité avec lesquelles sont écrits ses voyages, leur a acquis beaucoup de faveur et de crédit dans le public. Les événemens y sont d'ailleurs exposés avec tant de détails, qu'il est difficile d'y supposer de l'exagération ou de la fausseté. Lord Valentia était accompagné d'un jeune secrétaire plein d'intelligence et d'activité, qui lui servait en même tems de dessinateur; c'était précisément Henri Salt. Arrivé à Mocha, il se détermina à envoyer ce secrétaire en Abyssinie, pour se procurer des connaissances certaines sur ce pays, qui, dans l'espace de près d'un siècle, n'avait été visité que par Bruce. Ce fut là le premier voyage que fit Salt en Abyssinie; sa relation a été publiée littéralement par Lord Valentia, et fait partie de ses voyages imprimés à Londres pour la première fois en 1809. Toujours attentifs aux progrès de leur commerce, les Anglais songèrent aussitôt à s'ouvrir une communication avec l'Abyssinie; et voyant que Salt s'était bien acquitté de sa première mission, ils le chargèrent de cette nouvelle entreprise. Tel fut l'objet de son second voyage dans cette contrée; et s'il n'eut pas tout le succès qu'en attendait le gouvernement Anglais, il ne laissa pas d'être d'une grande utilité pour les arts et les sciences. En revoyant les lieux qu'il avait déjà parcourus, Salt ne négligea pas de vérifier ses premières observations, et surtout celles qu'il avait faites sur les antiquités d'Axum. Il y en ajouta de nouvelles, tant sur l'histoire que sur les mœurs de ce peuple, et a su, sans se répéter, donner à sa seconde relation toute l'importance qui fait le principal mérite de la première. Il a complété en outre la reconnaissance de divers points de la côte occidentale de la mer Rouge, entreprise qui avait été déjà commencée par Lord Valentia avec beaucoup de sagacité; et a donné de nouvelles preuves de son rare talent dans le dessin des planches, ainsi que dans la formation des cartes géographiques et nautiques qui accompagnent sa relation.

## DESCRIPTION DE LA NUBIE.

**A**VANT de pénétrer dans l'intérieur de l'Abyssinie, nous donnerons la description de la Nubie, vaste région sans limites déterminées, et qu'on rencontre la première en remontant le Nil au dessus des cataractes d'Égypte. Bakui lui donne une longueur de trente journées de chemin, en suivant le cours oriental de ce fleuve : Edrisi dit, sans doute en y comprenant le Sennaar, qu'il faut deux mois pour la traverser, ce qui s'accorde assez avec les itinéraires de Poncet et de Bruce.

Malgré le peu de conformité qui existe entre les relations que nous avons sur la Nubie, on n'y remarque pourtant pas une grande différence pour ce qui regarde les qualités physiques du pays. Les chaleurs y sont presque insupportables depuis janvier jusqu'en avril : la saison pluvieuse dure depuis juin jusqu'en septembre, mais avec de fréquentes irrégularités. Le thermomètre y monte quelquefois jusqu'à 119 degrés de Fahrenheit, et ses sables brûlans ne permettent d'y voyager que de nuit : aussi ses parties élevées ne présentent-elles que d'affreux déserts. Celui de Nubie s'étend au levant du Nil, depuis Syène jusqu'à Gooz : on n'y marche que sur un épais lit de sable, ou sur des pierres aiguës : en plusieurs endroits la terre est couverte de sel gemme, ou semées de fragmens de granit, de jaspe ou de marbre : on rencontre de distance en distance quelques touffes d'arbres rabougris, ou quelques buissons de coloquinte et de séné. Souvent le voyageur ne trouve, pour se désaltérer, que des eaux de marais fétides, parce que l'Arabe assassin, le Biscarin sanguinaire, le fanatique labalée, le Takaky et le Chaigy, se tiennent en embuscade près des sources répandues en petit nombre dans ces tristes solitudes. Le désert occidental, moins aride et moins vaste, porte le surnom de Bahiudé. Parmi ces contrées condamnées par la nature à une éternelle stérilité, l'étroite vallée du Nil, quoique privée du bienfait de ses inondations périodiques, présente seule quelques cantons, surtout quelques îles, dont l'extrême fertilité compense largement les soins qu'on prend de les arroser par le moyen de grandes roues, qui élèvent et versent sur leur sol les eaux de ce fleuve. Les parties méridionales de la Nubie, où coulent le

*Confins.**Climat,  
déserts.**Désert  
au levant  
du Nil,  
dit de Nubie.**Désert  
occidental,  
dit de  
Bahiudé.**Parties  
méridionales  
de la Nubie.*

Tacaze , le Bahr-el-Azurek , et le Bahr-el-Abiad , offrent un tableau bien différent : à l'ombre de bois touffus , où au milieu de vastes prairies , on voit errer tantôt le buffe pesant , tantôt la gazelle légère : on est incommodé néanmoins dans tout le territoire appartenant au royaume de Sennaar par des chaleurs excessives , des pluies et des essaims de mouches d'une espèce qu'on nomme tsaltsalye , qui y répandent de tems à autre la consternation et la misère. Le dourra et le hammia décrits par Prosper Alpin , sont les principales sortes de grains qu'on y cultive : on y recueille aussi du froment et du millet. On en exporte deux espèces de séné , mais on ne tire aucun parti de la canne à sucre qui abonde le long du Nil. L'ébénier domine dans les forêts , et l'on y trouve aussi plusieurs espèces de palmier.

*Végétaux.*

La *mimosa nilotica* d'Égypte , dont l'on tire la gomme est répandue jusques dans le Darfour. Plinè semble désigner le grand cotonnier sauvage parmi les plantes de la Nubie. Le pommier , selon Strabon , ne se voyait déjà plus dans les environs de l'ancienne Meroé , et les moutons y avaient du poil au lieu de laine. L'éléphant , le rhinocéros , la gazelle , l'autruche , tous les animaux de l'Afrique , et peut-être même la girafe se rencontrent en Nubie. On parle de l'or de Sennaar : Ibn-al-Uardy dit qu'il y en a des mines en Nubie , mais on ne peut en indiquer la position. Il faut en dire autant de la fameuse montagne des émeraudes. Strabon et Diodore donnent des mines d'or , de cuivre et de fer à l'antique Meroé , qui répond à la Nubie méridionale.

*Animaux.*

*Mines.*

*Divisions.*

*Nubie Turque.*

C'est envain qu'on voudrait indiquer avec quelqu'exactitude les divisions politiques d'un pays si peu connu , et en proie à une sauvage anarchie. Nous nous bornerons donc à en donner un simple aperçu. La Nubie Turque s'étend depuis Syène ou Assuan jusqu'au fort d'Ibrahim ou d'Ebrim , que le Père Sicard honore presque toujours du titre de capitale. Le pouvoir des Bachas ou Beys d'Égypte , ne s'étend que temporairement sur cette contrée lointaine.

*Deux tribus nomades.*

*Les Barabras.*

Deux tribus nomades vivent en quelque sorte indépendantes sur les points les plus élevés de cette partie septentrionale de la Nubie. La première qui habite à l'occident du Nil porte le nom de Barabras. Ces peuples n'ont pour ainsi dire que des nerfs , des muscles et des tendons , qui sont plus élastiques que forts : leur peau luisante est d'un noir transparent et bronzé ; ils ne ressemblent en rien aux Nègres de l'Afrique occidentale : leurs yeux enfoués étin-

cellent sous une paupière très-alongée : ils ont les narines larges, le nez aquilin, la bouche grande sans avoir cependant de grosses lèvres : leurs cheveux ainsi que leur barbe sont rares et par petites touffes : ridés avant le tems, mais toujours vifs et toujours agiles, leur âge ne se décèle que quand leur barbe devient grise. Ils ont le reste du corps mince et nerveux, la physionomie enjouée, et sont un peu colères, mais bons. On les emploie ordinairement en Egypte à la garde des magasins et des chantiers; ils sont habillés d'une étoffe de laine blanche ou bleue, gagnent peu, ne mangent presque rien, et ont beaucoup d'attachement pour leurs maîtres.

Les déserts à l'orient du Nil, depuis la vallée de Cosseïr en Egypte, jusques bien avant dans la Nubie, sont occupés par les Ababdes, qui ont pour ennemis tous les Arabes repandus sur le même côté du Nil, mais au nord de la vallée de Cosseïr jusqu'à l'isthme de Suez. Les Ababdes diffèrent totalement par leurs usages, leur idiome et leur habillement, des Arabes qui se trouvent en Egypte; ils sont noirs, mais les formes de leur tête sont Européennes; ils portent de longs cheveux et vont nu-tête : leur habillement consiste en un morceau de toile qu'ils s'attachent au dessus des reins; ils se frottent le corps et surtout la tête avec de la graisse de mouton. Ils n'ont point d'armes à feu et peu de chevaux : on trouve chez eux une espèce de chameau qu'ils appellent aguina, plus petite mais plus lesté que l'espèce ordinaire. Leurs amusemens guerriers sont animés par une musique moins triste et moins monotone que celle des Egyptiens. Ceux d'entre eux qui chantent sont encore poètes pour la plupart, et s'accompagnent d'une espèce de mandoline. Ils professent la religion Mahométane, mais ils sont peu scrupuleux, et enterrent leurs morts sous des tas de pierres.

*Les Ababdes.*

Il existe au centre de la Nubie un état, ou si l'on veut un royaume, sur lequel on n'a que des notions très-incertaines. Il porte le nom de Dongola : sa capitale, qui a le même nom, renfermait, au rapport des auteurs Arabes du moyen âge, une population de 10,000 familles, et passait pour une ville marchande et riche. Poncet l'a trouvée mal bâtie; ses maisons en terre glaise sont entrecoupées de mouceaux de sable. Les campagnes qu'arrose le Nil sont d'un très-beau vert. Le peuple joint beaucoup d'astuce à une extrême férocité. Les palais de tous ces Rois d'Afrique ne sont que de vastes cabanes. Selon Thévenot, le Souverain de Dongola payait au Roi de Senuaar un tribut en toiles. Ce pays fournit des esclaves

*Etat  
de Dongola.*

ves, de la poudre d'or, des plumes d'autruche, et, selon Léon, du musc et du bois de sandal. Les habitans sont Barabras, ou comme les appelle Thévenot, Barberins et sectateurs de Mahomet.

*Royaume  
de Sennaar.*

En remontant jusqu'au confluent du Nil d'Abyssinie avec le grand Nil, on entre sur les terres du royaume de Sennaar; ce pays se trouve à la place qu'occupait, selon les anciens, ce fameux empire de Meroé, dont l'origine, comme nous l'avons dit plus haut, se perd dans la nuit des siècles; pays que plusieurs écrivains anciens et modernes ont regardé comme le berceau de toutes les institutions politiques et religieuses de l'Égypte, et qui a dû être pour le moins un Etat puissant et civilisé. Bruce a cru reconnaître des ruines de sa capitale au dessous du village de Schandi, et vis-à-vis l'île de Kurgos: les distances indiquées par Hérodote et Eratosthène coïncident assez avec cette position; et l'île, qui, au rapport de Pline, formait le port de Meroé, s'y trouve également.

*Habitans  
de la Nubie.*

Les Nubiens de Ptolémée habitaient plus à l'occident; il est à présumer qu'ils se seront répandus dans les contrées voisines du Nil après la chute de Meroé. Avant d'arriver avec sa suite à Sennaar, Bruce s'arrêta dans un village appartenant aux Nubiens. Ces peuples, dit-il, sont tous soldats du Mek ou Roi de Sennaar, et habitent les villages qui sont dans les environs de la capitale. Ils ont, comme la plupart des Nègres occidentaux, les cheveux laineux, le nez écrasé et ont un langage doux et sonore. Bruce n'a pu se former un idée claire de leur religion, attendu que leurs prêtres ne parlaient pas bien l'Arabe; il apprit seulement qu'ils adoraient la Lune, et lui rendaient des hommages lorsqu'elle paraissait, et que lorsqu'elle était nouvelle ils sortaient la nuit de leurs cabanes obscures, et proféraient quelques mots religieux. Il lui sembla qu'ils faisaient moins d'attention au Soleil. Ils sont circoncis, et ressemblent en cela aux Mahométans; mais ils ont des troupeaux de cochons et en mangent la viande. Il est probable qu'ils ont été subjugués par les Arabes: car au dire de Bakui, les Nubiens avaient un Roi de l'ancienne famille des Homérites; ils embrassèrent la religion Chrétienne, qui finit par s'éteindre parmi eux faute de prêtres, qui leur venaient auparavant de l'Égypte et de l'Abyssinie.

Le Roi de Sennaar a aux environs de sa capitale un corps de troupes de douze mille Nubiens, avec lequel il contient les Arabes. Bruce vante beaucoup l'hospitalité de ce peuple; il ra-

conte à ce sujet, qu'ayant été surpris, en allant à Sennaar, par un ouragan furieux, qui le renversa à terre avec deux ses compagnons, et emporta loin d'eux un de leurs chameaux, les habitans s'empressèrent de leur donner des secours, prirent soin de leurs animaux et de leurs valises, et se mirent à chanter pour les égayer : observant à cet égard qu'ils se répondaient tour-à-tour, et que leur chant était doux et mélodieux. Ils reçurent le même accueil à Bacboch, où se trouve une multitude de cabanes de Nubiens, qui a l'air d'une ville. Bruce eut un entretien familier avec le Gouverneur de cet endroit, qu'on appelait Nazaréen, qui est le nom le plus poli qu'on puisse donner aux Chrétiens, dans un pays où on ne les désigne que sous celui d'infidèles.

En 1504 une nation nègre, jusqu'alors inconnue, partie des rives orientales du fleuve Blanc ou Bahr-el-Abyadh sur lequel elle s'était embarquée, vint se jeter sur les terres des Arabes en Nubie. Une victoire des plus sanglantes décida des choses en leur faveur. Ces Nègres portaient chez eux le nom de Schiluks. Ils forcèrent les Arabes à leur payer un tribut annuel de la moitié de leurs troupeaux. A cette condition, ils laissèrent aux Arabes leur chef avec le titre de Wed-agid, et avec la prérogative de lieutenant du Malek. Ces Schiluks fondèrent la ville de Sennaar, à laquelle un voyageur donne une population de 200,000 âmes, quoique bâtie dans un climat malsain. Il en part des caravannes qui alimentent son commerce avec l'Égypte, la Nigritie et le port de Gidda en Arabie. Au nord de Sennaar sont Gherri, ancienne capitale des Nubiens; Halfaya bâtie en pierres; et Harbagi qui se trouve dans un pays de bois, où les fleurs jaunes et bleues d'un acacias épineux exhale une odeur embaumée, et où des milliers de perroquets et autres oiseaux égayent la nature par leur ramage. Au midi est Gissina au milieu d'un bois de palmiers dummy, dont les feuilles servent à faire des voiles et des cordages, et dont le fruit contient un suc agréable au palais : on rencontre ensuite Deleb, et, après un bois de tamarins, Serke ville de 700 maisons sur la frontière de l'Abyssinie.

*Les Schiluks  
fondateurs  
de Sennaar.*

Les Schiluks étaient originairement idolâtres, mais leurs relations avec les Égyptiens les ont conduit au Mahométisme. Leur gouvernement est doux, quoique despotique. Ils s'honorent du nom d'esclaves, comme les Européens de celui de noble. Les grands de l'État forment néanmoins un conseil, qui a le droit de déposer le

*Gouvernement.*

Souverain, et de le jurer à mort. Celui de ses proches, qui dans ce cas serait chargé de l'exécution du jugement, porte, durant son règne, le titre de bourreau royal, qui est un emploi distingué. Plusieurs ont eu occasion de l'exercer. L'armée consiste en 1,800 chevaux Schiluks, et en 12,000 Nubiens armés de lances. Le nom de Fungi que portent les Schiluks n'est qu'un titre honorifique dérivé de l'Arabe, et qui signifie vainqueurs.

*Palais  
du Malek etc.*

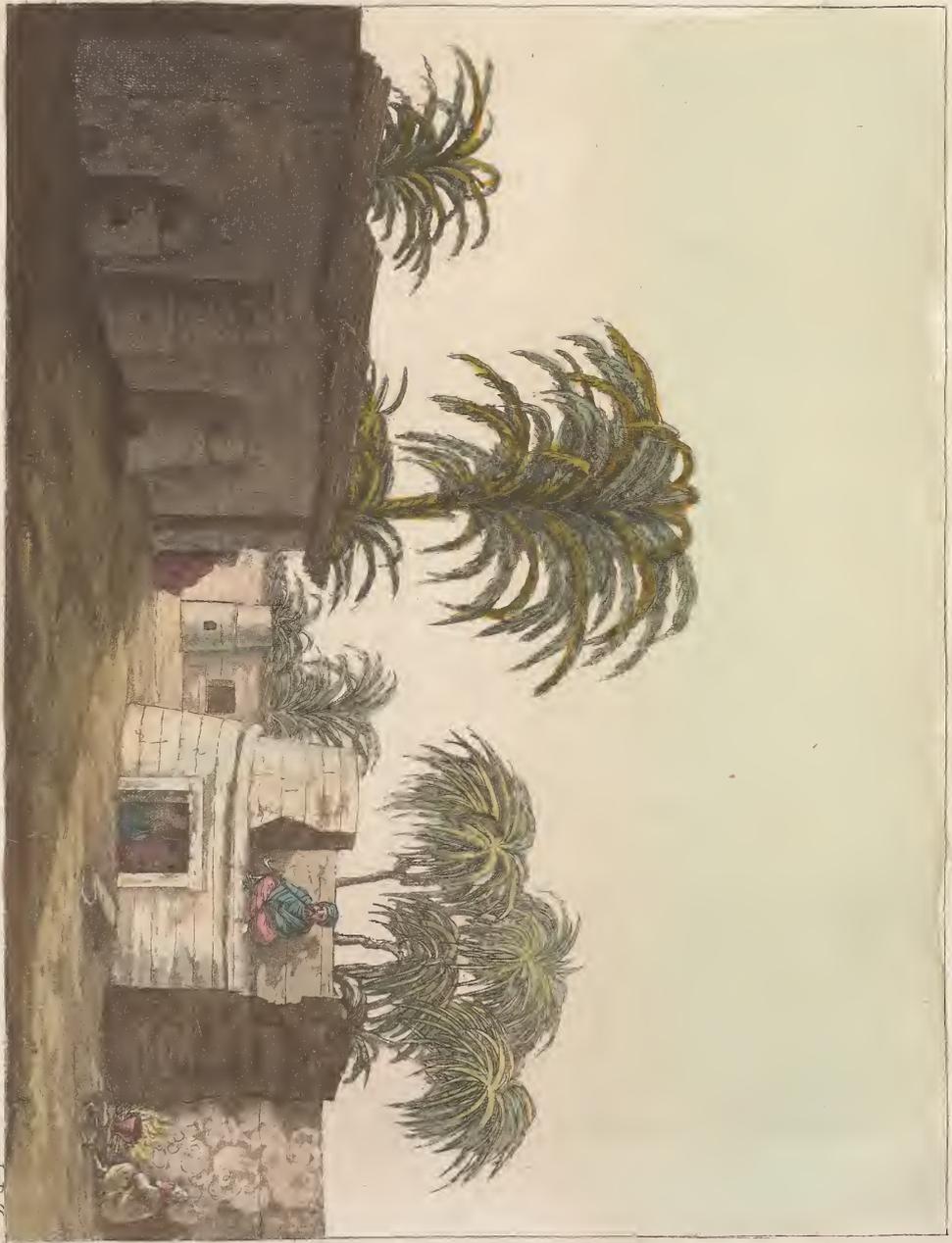
Bruce ayant obtenu la permission d'entrer à Sennaar fut logé dans une maison grande et commode : le lendemain il eut ordre de se rendre au palais du Malek : ce palais, qui est vaste et bâti en briques, annonçait la magnificence d'un puissant Souverain pour ces contrées. Les appartemens qu'il traversa étaient sans meubles. La chambre où était le Roi avait vingt pieds carrés, et le pavé, qui était aussi de briques, était couvert d'un beau tapis de Perse. Le Monarque était assis sur un matelas garni de coussins d'étoffe d'or de Venise; mais la simplicité de son vêtement contrastait singulièrement avec tant de richesse, car il consistait uniquement en une grande chemise de toile de coton bleu de Surate. Bruce trouva les demandes que lui fit le Malek beaucoup plus sensées que celles du Cadi. Ayant été appelé une autre fois au Palais, il y vit le Souverain absolument nu, et se faisant frotter avec de la graisse d'éléphant, qu'il disait être bonne pour renforcer la peau et la rendre plus douce.

*Faste  
du Scheik-  
Adelan  
premier  
ministre du Roi.*

Le Scheik-Adelan, premier ministre, qui campait avec ses troupes à peu de distance de Sennaar, et à l'audience duquel Bruce fut admis, faisait pompe dans son camp d'un luxe bien au dessus de celui du Roi. Un grand nombre de chevaux Arabes, de race antique, d'une beauté et d'une légèreté inexprimables, étaient rangés sur plusieurs files, et devant chacun d'eux étaient suspendues des jaques de maille d'un acier brillant. Bruce confesse de n'avoir rien vu de plus magnifique en Europe. Le salon où se trouvait le Scheik était tapissé en damas écarlate, et garni de glaces. Ce Scheik avait une physionomie plus imposante que celle du Roi, et beaucoup plus de noblesse dans son habillement. Bruce fut ensuite introduit dans le harem de ce Prince, pour y visiter quelques-unes de ses femmes qui étaient malades; il en trouva dans une chambre un peu obscure une cinquantaine, noires comme l'ébène, et qui n'avaient pour tout vêtement qu'un petit morceau de toile autour des reins. De là on le conduisit dans un autre

*Harem.*





appartement un peu mieux éclairé, où il y avait trois femmes vêtues d'une longue chemise bleue : l'une d'elles qui avait bien six pieds, et excessivement grasse, était la favorite ; sa parure consistait en anneaux, en colliers et en une chaîne d'or. Dès qu'on eut commencé à parler de maladies, ces femmes, au grand étonnement de Bruce, se mirent tout-à-fait nues, et montrèrent un sein qui leur pendait jusqu'aux genoux. Elles voulaient que celui-ci en fit autant, et tout ce qu'il put obtenir d'environ soixante femmes d'une taille et d'une force égales à la sienne, ce fut de ne se découvrir que les épaules et la poitrine. En voyant la blancheur de sa peau, elles poussèrent un cri d'horreur, qui semblait annoncer qu'elles regardaient sa couleur plutôt comme l'effet d'une maladie que comme une chose naturelle. Cette scène mit Bruce dans le plus grand embarras, car si le Roi était survenu en ce moment, il le faisait immédiatement empaler.

Bruce eut le tems d'observer, pendant le peu de tems qu'il resta à Sennaar, que cette ville était bien bâtie et très-peuplée ; que ses maisons, quoique de forme conique comme en Ethiopie, étaient ornées de terrasses, et que plusieurs d'entre elles étaient aussi belles que peut le comporter le genre de construction qui domine dans ce pays.

Si nous devons en croire Denon, la planche 2 représente une des maisons les plus somptueuses et des mieux distribuées qu'il y ait en Nubie. Toutes les habitations y sont faites en terre entremêlée de morceaux de bois, qui est ordinairement de palmier : on se sert aussi de ce bois pour faire les jambages et le châssis des portes, pour ne pas dire des ouvertures qui forment l'entrée de ces habitations et des magasins : le toit de ces édifices est un tissu de paille d'une espèce de grain turc, et cette paille s'emploie encore au lieu de bois dans ces contrées pour l'usage de la cuisine. Ces sortes de maisons étaient tout-à-fait nouvelles pour les Européens. Denon rapporte que quand elles sont dépouillées d'arbres aux environs, ou situées entre des rochers, elles disparaissent à l'œil pendant tout le tems que le soleil plane au haut des cieux, et ne laisse plus d'ombre aux corps. Il m'est arrivé, plusieurs fois, dit-il, de chercher à midi un village que j'avais vu le matin, tandis que je me trouvais au milieu etc. Dans la maison qu'on vient de voir, la partie qui est à gauche est réservée à former des magasins pour la conservation des grains dans des jarres qui sont fermées herméti-

*Forme  
des maisons  
de Sennaar.*

quement, et qui ont un trou à la partie inférieure par où l'on tire ces grains à mesure qu'on en a besoin. Ce que l'on voit des deux côtés de la porte sont des espèces de poulailler et de colombier. A droite est la cuisine qui est toujours à un angle des murs, pour que le feu soit exposé à deux vents, et empêcher qu'on ne soit incommodé par la fumée. La figure qu'on voit assise fumant une pipe, nous offre le portrait d'un des riches du pays, qui vivent tous dans la plus profonde oisiveté, et presque sans se mouvoir de leur place. L'appartement des femmes est dans l'endroit le plus élevé de la maison; les chambres en sont si basses qu'on ne peut y entrer ni y rester qu'accroupi: on y tient aussi les enfans, qui sont pour la plupart chétifs, difformes, et hébétés. Tout l'agrément de ces habitations consiste dans les plantations de palmiers de diverses sortes qui les entourent, et qui sont disposées avec plus ou moins d'élégance et de symétrie, que n'en présente la vue de Denon dont nous venons de retracer la copie.

*Famille  
royale*

Bruce parvint néanmoins à se procurer dans la ville de Sennaar beaucoup de notions sur la Nubie, et même jusqu'à une nomenclature exacte de ses Rois depuis deux siècles. La famille royale est de race Nègre; mais ses mariages avec des femmes blanches ont tellement altéré cette couleur primitive, que le Roi qui régnait alors était blanc. L'usage où l'on est dans ce pays de faire périr tous les collatéraux de cette famille, tandis qu'en Abyssinie on ne fait que les reléguer sur une haute montagne, donne la mesure du degré de barbarie qui distingue ces deux peuples.

*Climat  
et mœurs.*

Le climat de Sennaar est funeste à la santé des hommes et des animaux; il y périt tous les ans un grand nombre d'enfans, et ceux qui survivent, même avec un tempérament robuste, trouvent bientôt la fin de leur existence dans les excès auxquels ils se livrent. Sans la multitude d'esclaves qu'on y amène sans cesse de diverses contrées de l'Afrique, ce pays ne serait qu'un désert: la perversité de ses habitans égale l'insalubrité de l'air: la guerre et la trahison semblent être l'unique occupation de ce peuple féroce, que le ciel a heureusement séparé du reste des hommes par des déserts presque impénétrables. Durant la saison des pluies, le pays, surtout aux environs de Sennaar, prend l'aspect des plus belles parties de la Hollande; mais dès qu'elles ont cessé, et que le soleil recommence à darder ses rayons brûlans, la Nubie n'offre plus que l'image d'une affreuse stérilité. D'un autre côté, l'excès de la cha-

leur dont les Nubiens ne savent se garantir qu'en se faisant jeter des seaux d'eau sur le corps, l'air méphitique et pestilentiel qui s'exhale des vastes marais, et le grand nombre de maladies qui résultent de toutes ces causes réunies, y concourent puissamment à la destruction de l'espèce humaine.

Pendant le peu de tems que durent les pluies la terre se couvre de millet, qui forme la principale nourriture des habitans; ils recueillent pourtant aussi du froment et du riz. Lorsque la récolte a été abondante, ils creusent dans les vastes plaines de Sennaar de grands trous où ils déposent leurs grains; la terre leur fournit le sel nécessaire à leur consommation.

L'habillement des Nubiens est de la plus grande simplicité; il ne consiste guères qu'en une chemise de coton bleu de Surate, qui fait le principal objet de leur commerce d'importation. On apportait autrefois dans ce pays une quantité prodigieuse de marchandises de l'Inde, qui se répandaient ensuite dans les autres parties de l'Afrique, mais ce commerce est presque totalement déchu. Il en faut dire autant de celui de l'ivoire et de la poudre d'or, quoique l'or de Sennaar passe pour être le plus pur et le plus beau de tout ce continent: le peu qu'on en tire aujourd'hui est porté à Moka, et de là dans l'Inde où il reste.

*Habillement  
des Nubiens.*

Les Nubiens, dit Bruce, croient aux sortilèges. C'est un préjugé dominant à Sennaar et dans les pays environnans, qu'un sorcier peut, par son seul regard, frapper de langueur et faire mourir insensiblement l'objet de ses malélices. On vend publiquement dans les marchés une racine qui vient de la province de Fazuelo, et dont on fait usage comme d'un préservatif contre ces sortilèges. Il ne faut pour cela que s'en mettre un morceau dans la bouche. J'ai vu, ajoute le même écrivain, plusieurs personnes tombées dans cet état de langueur, qu'on attribuait à de pareils enchantemens. C'est, autant que j'ai pu en juger, une sorte de fièvre étiqne, qui est probablement le dernier période de quelque maladie précédente. Les yeux, le visage et tout le corps s'éteignent peu-à-peu par l'effet de cette consommation ou phtisie arrivée au plus haut degré. Cette terrible maladie est plus rare chez les hommes que chez les femmes, et je n'ai jamais vu d'enfans qui en fussent attaqués. Dans les lieux où elle est commune, on croit que les hyènes qui rôdent de nuit par les rues sont autant de sorciers travestis. Personne n'oserait toucher une peau de cet animal, avant qu'elle n'ait été purifiée par les prières et les exorcismes d'un prêtre.

*Superstitions  
des Nubiens.*

*Manière  
de guérir  
les maladies  
siphilitiques.*

Les Nubiens guérissent les maladies siphilitiques avec une racine qu'ils broyent dans de l'eau. Le malade reste renfermé pendant quarante jours, et ne mange que du maïs à l'eau, appelé *belleel*. Il guérit en effet, mais on ignore si ce n'est pas plutôt par l'effet du régime que du remède. On se sert aussi pour cela d'une espèce de terre qu'on fait venir d'un pays près de Gouz : cette terre est d'une nature saline, pas trop piquante, et ressemble à la magnésie blanche.

*Enchantemens  
contre  
les vipères.*

Les habitans de la Nubie ont encore recours aux enchantemens contre les vipères et les scorpions : ils les prennent sans danger à l'aide de cette plante. J'ai vu, dit encore Bruce, des personnes se laisser mordre par des serpens qu'elles tenaient, sans que cette morsure leur causât aucune douleur ni la moindre inflammation ; elles n'appliquaient aucun médicament sur la plaie d'où il sortait beaucoup de sang, et se contentaient de la sucer. Cet art est très-commun en Barbarie et en Egypte, mais la crainte du danger me détourna d'en faire l'essai.

Un Nubien, du pays de Bahar-el-Abiad, entretint Bruce à ce sujet, et lui fit connaître les plantes dont on se servait comme d'antidote contre la morsure des vipères et des scorpions. Ce voyageur en a donné dans ses notes une description très-détaillée, d'après laquelle il est aisé à tout autre de les distinguer.

*Provinces  
au midi  
de Sennaar.*

La Nubie au rapport de certains géographes, comprend trois provinces au midi de Sennaar : la première est El-Aice, qui s'étend sur les deux rives d'un grand fleuve : ce pays est peuplé de pêcheurs, qui dans leurs barques légères franchissent les cataractes. Le Kordofan est sur la rive gauche du Grand Nil ou Bahar-el-Abyadh : on y fait un commerce d'esclaves qui y sont conduits de Dyre et de Teygla, pays inconnus de l'intérieur. Enfin le Fazuelo a pour confins au levant le Bahar-el-Azurek ou Nil d'Abyssinie. Les revenus publics consistent en or et en esclaves ; mais il paraît que ces trois régions changent souvent de domination : car, selon Browne, le Kordofan était soumis il y a quinze ans au Sultan de Darfour. Il nous resterait maintenant à parcourir la côte de Nubie sur le golfe Arabique ; mais des raisons de géographie et d'histoire ayant déterminé Malte-Brun à la comprendre avec celle de l'Abyssinie, nous suivrons l'exemple de ce savant géographe, que nous avons résolu de prendre pour notre guide.

## DESCRIPTION DE L'ABYSSINIE.

**A**u midi de la Nubie sont les vastes contrées qui appartiennent ou ont appartenu autrefois au royaume d'Éthiopie, plus généralement connu sous le nom d'Abyssinie. On ne peut indiquer avec une précision rigoureuse la situation ni l'étendue de ces contrées : car les limites qui séparent l'Abyssinie de la Nubie au nord, des Gallas au sud-ouest et au midi, et du royaume d'Adel au sud-est, n'ont de stabilité que dans le sort incertain des armes.

*Situation  
et étendue  
de la Nubie.*

Selon Lobo, l'Abyssinie s'étendait autrefois depuis la mer Rouge jusqu'au royaume de Congo à l'ouest, depuis l'Égypte jusqu'à la mer des Indes au midi, et comprenait quatre royaumes et dix huit provinces. Cette étendue prodigieuse peut être regardée comme tout aussi fabuleuse que la prétendue succession de ses souverains depuis Cham fils de Noë, fondateur de la monarchie Abyssinne, jusqu'à Basile, qui accueillit avec tant de bienveillance les Jésuites dans son empire en 1624, et les engagea à y établir l'autorité Papale. Mais sans insister sur des faits aussi peu vraisemblables, nous nous rangerons plus volontiers de l'avis de plusieurs savans, qui pensent que l'Abyssinie s'étendait anciennement beaucoup plus loin encore qu'elle n'allait, avant la conquête et le démembrement qui furent faits de tant de provinces par les Gallas, peuple barbare dont nous parlerons en son lieu; qu'alors elle comprenait la Nubie, l'Abex et Ajan; et qu'elle confinait ainsi, savoir, au nord avec l'Égypte et le désert de Barca, à l'est avec la mer Rouge ou l'Océan oriental, au sud avec le Zanguar et la Nigritie, et à l'ouest avec une partie de la Nigritie et le Zahara: ce qui embrassait la vaste étendue de pays qui se trouve entre les cinquième et vingtième degrés de latitude septentrionale, qu'on désignait sous le nom d'Éthiopie occidentale ou Africaine, pour la distinguer de l'Orientale ou Asiatique.

Malte Brun, en comprenant dans l'Abyssinie les côtes de la mer Rouge et les provinces occupées par les Gallas, lui donne une longueur de 200 lieues, du cinquième au quinzième degrés de latitude boréale, et une largeur de 230 lieues, du trente deuxième au quarante deuxième degrés de longitude orientale. D'après cette

position géographique et historique, l'Abyssinie aurait une étendue de 42,000 lieues carrées, et répondrait à la partie la plus méridionale de l'*Æthiopia supra Ægyptum* des anciens.

*Noms divers.*

Quoique la dénomination d'Éthiopiens soit indubitablement d'origine Grecque, et ait servi, comme nous l'avons observé plus haut, à désigner tous les peuples qui ont le teint basané, les Abyssins s'appellent eux-mêmes *Itiopiawan*, et donnent à leur pays le nom d'*Ithiopia*. Ils préfèrent néanmoins s'appeler Agazian, et nommer Agazi ou Chez leur patrie. Le nom d'Habesch que leur donnent les Mahométans, et dont les Européens ont fait ceux d'Abassis, d'Abyssins etc. est Arabe, et signifie peuple mélangé : ce qui fait que ce peuple le repousse avec dédain. Si l'on en croit Strabon, on a donné à ce pays le nom d'Abyssinie, à cause des vastes déserts de sable dont il est couvert, et que les Égyptiens appellent Abasses. D'autres le font dériver d'Abaxa capitale du royaume d'Adal, dont les Rois Abyssins ont été maîtres par le passé. Almeyda rejette toutes ces étymologies comme incertaines et frivoles, et croit que le nom d'Abyssinie n'a pas de signification plus certaine que tant d'autres royaumes, qui nous sont mieux connus par les relations que nous avons avec leurs habitans, que par l'origine de leur dénomination.

L'Abyssinie forme un plateau doucement incliné au nord-ouest avec deux grands escarpemens au levant et au midi, le premier vers le golfe Arabique, et le second vers l'intérieur de l'Afrique. On ignore encore si ces deux escarpemens sont formés par des chaînes régulières, ou seulement couronnés de montagnes isolées telles que le Lamalmon et l'Amba-Gédéon. Les voyageurs nous parlent seulement de la configuration extraordinaire des montagnes, qui sont presque toutes taillées à pic, et ressemblent à des murs et à des tours de villes détruites, sur lesquelles on ne peut grimper qu'à l'aide de cordes et d'échelles. Le P. Tellez prétend que la hauteur de ces montagnes excède celle des alpes; mais on n'y voit nulle part de la neige, si ce n'est sur celles de Samen dans la province de Tigré, et de Namera dans le Goyam. La plus haute montagne, au dire du P. Alphonse Mendez, est celle que les Abyssins appellent Thabat Mariam. Ludolphe fait mention du fameux roc voûté de Goyam, vis-à-vis duquel il y en a un autre parfaitement semblable, et disposé de manière qu'un mot prononcé à voix basse sous le premier est répété avec force par l'écho, et s'entend à une

distance considérable : les voix de trois ou quatre personnes parlant ensemble , y forment un bruit confus , qu'on prendrait pour celui d'une armée nombreuse. Ceux qui voudraient avoir des notions plus détaillées sur ces sombres cavités , pourront voir ce qu'en a écrit le P. Almeyda qui les a presque toutes parcourues : la description qu'il en donne suffit pour faire glacer le sang dans les veines.

Le grand nombre des fleuves qui prennent leur source dans ce pays fournit une autre preuve de son élévation. A partir de l'ouest, le Maleg , le Bahr-el-Azurek ou Nil d'Abyssinie , qui est l'Astaspe des anciens , le Rahad grossi par le Dender , et le Tacaze du Mareb , portent au grand Nil le tribut de leurs eaux , tandis que l'Hanazo et l'Havash se perdent dans les sables avant d'arriver à la mer d'Arabie. Le Zébée va peut-être vers les côtes du Zanguebar ; mais , selon Petit-la-Croix , il disparaît également dans les sables du plateau méridional.

Fleuves.

Les seuls lacs considérables de cette contrée sont ceux de Zoaï ou Zoaia , et de Dembea. Le premier est dans le royaume de Chaoa , et le second dans le royaume du même nom : les Abyssins l'appellent Bar-Dembea ou la mer de Dembea. Les anciens et les modernes lui ont donné plusieurs noms bizarres. Ptolémée l'appelle Colve , et Ludolphe *Lacus Tzanicus* , du nom de l'île Tzana , une des plus grandes de celles qu'il renferme. Il est bien plus grand que le premier , et a environ quatre-vingt dix lieues de tour ; ses eaux sont claires et douces , et contiennent beaucoup de poisson. Les pays environnans sont fertiles , agréables et unis : on trouve dans ce lac des îles charmantes , qui produisent les meilleurs citrons et les meilleures oranges de tout l'empire. La plus stérile , appelée Dek par les habitans , sert de prison ou de lieu d'exil pour les prisonniers d'état d'un rang distingué. Ce vaste lac est navigable , mais il est infesté d'hippopotames qui en rendent la navigation dangereuse , détruisent beaucoup de poisson , et font de grands dégâts sur terre où ils vont le plus souvent chercher leur pâture.

Lacs.

L'Abyssinie est un de ces pays que les anciens croyaient inhabitables , comme étant situé sous la zone torride , où ils s'imaginaient que les hommes , les animaux ainsi que les végétaux devaient être brûlés. Ce vaste empire jouit pourtant en grande partie d'un climat aussi tempéré que celui de l'Espagne et du Portugal : on y est même exempt , en certaines provinces , des chaleurs excessives qui règnent

Climat.

souvent dans des contrées plus septentrionales, et on y craint plus le froid que le chaud. Cela ne doit pourtant s'entendre que de quelques montagnes d'une étendue considérable et des terrains élevés : car dans les vallées et les déserts sablonneux, il fait souvent une chaleur insupportable. Il faut encore observer que dans un pays aussi vaste, le climat doit varier à mesure qu'on s'approche de la ligne, et qu'on est plus ou moins éloigné de la mer Rouge.

*Saisons.*

L'année, en Abyssinie, peut être considérée comme composée de trois saisons, savoir ; le printemps qui commence au 25 septembre ; l'été qu'on peut diviser en deux parties, dont l'une plus tempérée commence le 25 décembre, et l'autre plus chaude le 25 mars ; et enfin l'hiver qui commence au 25 juin. Dans cette dernière saison, des pluies accompagnées d'orages et de tonnerres épouvantables obligent les habitans d'interrompre leurs travaux, et font suspendre toute opération militaire. Les autres mois de l'année ne sont pas tout-à-fait exempts de mauvais tems, et les plus beaux sont ceux de décembre et janvier. Tel est en général le climat de cette région, et surtout celui de l'intérieur ; mais son sol montueux y est la cause de plusieurs variations : ainsi à l'est, sur les bords de la mer Rouge, entre ses rivages et les montagnes, la saison des pluies commence lorsque l'hiver est déjà fini dans l'intérieur. Cette particularité surprit extrêmement Alvarez, Portugais, qui se vit, à Dobba, passer tout-à-coup de l'hiver à l'été.

*Minéraux.*

L'Abyssinie ne peut manquer de minéraux dans ses montagnes. On lit dans le manuscrit de Petit-la-Croix qu'elles doivent renfermer beaucoup de mines de fer, de cuivre, de plomb et de soufre, mais les voyageurs n'en parlent pas. Les lavoirs de Damota, et les mines peu profondes d'Enarea donnent de l'or très-fin. Bruce assure que l'or le plus fin se trouve dans les provinces occidentales, au pied des montagnes de Dyre et de Tegla. Les grandes plaines couvertes de sel gemme au pied des montagnes orientales, ont excité l'admiration des voyageurs ; le sel y forme des cristaux de la longueur d'un palme.

*Végétaux.*

Dans un pays montueux et humide, où le soleil darde ses rayons verticalement, le règne végétal doit être généralement dans sa plus grande vigueur. Les arbres de l'Abyssinie qu'on nous a fait connaître jusqu'à ce jour, et qui ne sont pourtant pas les principaux de cette contrée sont, le figuier-sycomore, l'erythrina corallodendron, le tamarin, le datier, le cafier, un grand arbre dont on fait usage

pour la construction des barques, que Bruce appelle rak, et deux espèces de mimosa gommifère. La mimosa arborescente se trouve sur quelques montagnes arides. On vante à juste titre les qualités médicinales d'un arbrisseau appelé dans la langue du pays vuginus, et qui est la Brucea antidissentérique de Bruce et de Gemelin. Les principales plantes alimentaires sont le millet, l'orge, le froment, le maïs et le tef. Tous les voyageurs parlent du beau pain de l'Abyssinie, mais il n'y a que les personnes de distinction qui en mangent. Le tef ou taff est un grain plus menu que le sénevé; il a très-bon goût, et n'est point sujet à la piqure des vers: Blumenbach pense que c'est le poa des Abyssins. Les jardins offrent diverses espèces d'arbres qui nous sont inconnues. On fait ordinairement deux récoltes, l'une dans les mois de juillet, août et septembre qui est la saison des pluies; et l'autre au printemps: on en fait même jusqu'à trois à Abowa et aux environs. On cultive aussi un peu de vigne, et l'on fait du vin, mais en petite quantité, cette boisson n'étant pas du goût des indigènes qui lui préfèrent l'opium et une espèce d'hydroméle. Le cyperus papyrus croît dans les marais de l'Abyssinie comme en Egypte. Bruce prétend que l'arbre, qui produit le baume de Judée et la myrrhe (1), sont originaires de ce pays, ou pour parler plus exactement de la côte d'Adel, depuis le détroit de Bab-el-Mandel jusqu'au cap Gardafui; ce voyageur craint que ces bois odoriférans, connus du vieil Hérodote, ne disparaissent bientôt par la grande exportation qui s'en fait. L'air de l'Abyssinie est embaumé des parfums qui s'exhalent des roses, des jasmins, des lys et des giroffes dont la campagne est couverte.

Le règne animal n'y est pas moins étendu et varié: les bœufs y sont en grand nombre, et ont des cornes d'une grandeur prodigieuse. J'ai vu pour la première fois à Gibba, dit Salt dans son second voyage en Abyssinie, le bœuf Galla ou Sanga qui est renommé dans toute cette contrée par la grosseur de ses cornes. Trois

*Animaux.*

*Bœuf Galla  
ou Sanga.*

(1) M.<sup>r</sup> le Chevalier Hager a démontré dernièrement que la myrrhe des anciens, vainement cherchée par Barrow, ne se trouve plus en Arabie, aux Indes, ni même en Abyssinie; et que celle qui nous vient aujourd'hui de cette dernière contrée, n'a point cet arôme, cette odeur embaumée qu'exhalait la myrrhe des anciens: ce qui fait dire à ce savant dans un ouvrage qu'il vient de publier, que ce parfum n'est autre chose que le musc des modernes. V. *Ricerche su di una pietra preziosa di Aarone* etc. Milan 1814, IV. Part. pag 48 et suiv.

animaux de cette espèce paissaient avec d'autres et étaient parfaitement sains, ce qui est en opposition à la théorie imaginaire de Bruce, que l'excessive grosseur de ces cornes était l'effet d'une maladie. Je n'avancerais point ce fait, ajoute Salt, avec autant d'assurance, si je ne l'avais point vérifié moi-même. Le Ras me fut présent de trois de ces bœufs; ils étaient en parfaite santé, mais leur naturel sauvage m'obligea de les faire tuer. J'ai déposé deux de ces cornes dans le collège des Chirurgiens, et deux autres dans le Cabinet de curiosités de Lord Valentia à Arley-Hall. La plus grande corne de cette espèce que j'aie vue avait presque quatre pieds de long, et vingt-un pouces de tour à sa base. On pourrait croire que l'animal qui porte ces cornes monstrueuses est le plus gros de cette espèce, mais je n'ai jamais eu lieu de m'en convaincre. Le lecteur pourra en juger d'après la figure qu'on en voit à la planche 3, qui est copiée fidèlement sur le dessin de Salt: la simple inspection de cette figure donnera une idée plus exacte de la chose, que nous ne pourrions le faire par une description. Nous y ajouterons seulement deux observations, c'est que la couleur du poil de cet animal varie comme dans l'autre espèce du même genre, et que la grandeur des cornes est commune à la femelle comme au mâle.

*Buste.*

Le buffle sauvage attaque les voyageurs: l'âne et le mulet tiennent lieu du chameau. On garde pour la guerre les chevaux qui sont petits mais pleins de feu, comme dans tous les pays de montagne: les chevaux noirs, quoique en plus grand nombre, sont plus estimés des Abyssins. Elmacin, historien Arabe, rapporte que Cyriaque Roi de Nubie, qui, dit-on, régnait alors en Abyssinie, se mit en campagne contre les Sarrazins à la tête de cent mille Nègres, tous montés sur des chevaux d'un même poil. Les éléphants, originaires de l'Abyssinie, selon Lobo, sont très-nombreux dans ce pays, mais on n'y en a jamais vu un d'appivoisé; ils font beaucoup de dégâts dans les blés, plus encore avec leurs pieds qu'avec leur trompe; ils déracinent de gros arbres, brisent les branches pour en manger les feuilles; et comme ils marchent par troupes de cinquante et de cent, ils détruisent avec le tems des forêts entières. Ils sont d'une telle hauteur, ajoute Lobo, qu'un homme sur un cheval de la plus grande taille ne peut leur mettre la main sur le dos. On voit encore errer en troupes le rhinocéros bicolore, qui diffère essentiellement du rhinocéros unicolore de l'Asie. Lobo et Bruce s'accordent à dire, contre l'opinion générale des natura-

*Eléphant.*

*Rhinocéros.*



W. BOETTIGER F. S.



listes, que ce dernier se trouve aussi en Abyssinie. La seule espèce de rhinocéros, dit Salt (1), dont j'aie oui parler, est celle du rhinocéros bicolore, qui est semblable à celui qu'on rencontre aux environs du cap de Bonne Espérance, et dont M.<sup>r</sup> Barrow nous a donné un dessin exact. Cependant, Lobo a cru voir dans les relations de ses compatriotes un animal bien différent du rhinocéros, qui était, selon lui, le fameux unicolore à crinière et semblable au cheval.

On peut regarder l'Afrique comme la patrie des lions, des panthères, des léopards et de tous les autres animaux de l'espèce des félis. La giraffe est répandue en Abyssinie : Marc Polo, et Bakui auteur Arabe, en parlent d'une manière à ne pas laisser le moindre doute à ce sujet. Browne l'indique dans le Darfour. Les hyènes sont si multipliées et si hardies en Abyssinie, qu'elles viennent quelquefois jusques dans les villes pendant la nuit. On y trouve aussi des sangliers, des gazelles ou antelopes, et des singes : il existe une espèce verte de ces derniers animaux, qui ravage les champs ensemencés. Lobo et Petit-la-Croix donnent une description du zèbre, qui ne permet pas de douter de son existence en Abyssinie. L'achkoko, animal de cette contrée décrit par Bruce, est la *cavia capensis* selon Blumenbach, et le lynx botté selon Gemelin. On y voit aussi un grand nombre de serpens d'une forme singulière et d'une grosseur prodigieuse. Les lacs et les fleuves fourmillent d'hippopotames et de crocodiles, amphibies dont nous avons parlé à l'article de l'Égypte. Salt a représenté la chasse de l'hippopotame dans l'atlas de son second voyage en Abyssinie, et nous avons cru devoir en offrir l'image à nos lecteurs à la planche 3.

Les espèces d'oiseaux indigènes de l'Abyssinie ne sont pas moins nombreuses. Parmi la grande variété des espèces du faucon, les plus remarquables sont les deux qui ont été décrites par Bruce et dessinées sous ses yeux, et dont la plus grande est désignée par lui sous le nom d'aigle d'or. Il y a l'autruche, qui est l'oiseau le plus grand qu'on connaisse : ses ailes ne peuvent lui servir pour voler, mais leur force et l'agilité de ses pieds sont telles, qu'il marche

*Lions,  
panthères etc.*

*Oiseaux.  
Aigle d'or,  
autruche,  
ibis etc.*

(1) Voy. le second appendice au voyage en Abyssinie, où Salt a cherché à donner une idée des animaux indigènes de l'Abyssinie, en y joignant une nombreuse nomenclature d'oiseaux et de plantes rares, qu'il s'est procurée en parcourant ces contrées.

aussi vite que le cheval le plus léger à la course. L'ibis appartient proprement à l'Égypte, comme nous l'avons vu, et n'est pas moins utile à l'Abyssinie pour la destruction des serpens qui l'infestent. Alvarez et Lobo font mention de plusieurs oiseaux singuliers, semblables aux oiseaux du paradis et à d'autres espèces particulières à la zone torride; mais ce serait abuser de l'attention de nos lecteurs, que d'entrer dans une description détaillée de tous les oiseaux qui se trouvent en Abyssinie. Nous ne voulons pourtant pas omettre de dire un mot d'un oiseau dont parlent Ludolphe, Lobo et autres, qui est propre à ce pays, et d'une grande utilité. Il s'appelle moroc, ou oiseau du miel, à cause de son instinct particulier à découvrir le miel amassé par les abeilles. Quelques-uns de ces précieux insectes sont comme domestiques, et font leur miel dans des ruches: ceux qui sont sauvages le font dans le tronc des arbres, et dans des trous souterrains extrêmement propres et si bien cachés, qu'on a de la peine à les trouver, quoique placés ordinairement sur le bord des grandes routes. Le miel qu'on tire de ces souterrains est aussi bon que celui des ruches, et n'en diffère que par sa couleur qui est un peu plus brune. Lorsque le moroc a découvert un de ces trous il s'arrête, secoue les ailes s'il voit quelqu'un, et se met à chanter: s'il s'aperçoit qu'on le suit, il voltige d'arbre en arbre jusqu'à ce qu'on soit arrivé à l'endroit où est le trou. Alors son chant devient plus mélodieux: l'Abyssin auquel il sert de guide pour cette découverte s'empare du miel, et en donne toujours une portion à cet oiseau intéressant, qui en fait sa principale nourriture. Les abeilles de cette dernière espèce sont les plus nombreuses; leur cire est beaucoup plus blanche et plus propre aux usages de la chirurgie, et leur miel est encore meilleur pour ceux de la médecine.

*Abeilles sauvages.*

Mais l'insecte le plus singulier de ce pays est une sorte de mouche, dont le lion lui même craint la pique, et qui force des tribus entières à s'émigrer, comme l'a rapporté Agatarchis longtemps avant Bruce. Les sauterelles font encore plus de mal; elles viennent par essaims innombrables ravager les campagnes, et réduisent les habitans à la famine. Le sol montueux de l'Abyssinie, d'après Lobo, Ludolphe et autres, est tellement favorable à leur multiplication, qu'elles forment dans leur vol comme un nuage épais qui cache le soleil, et couvrent totalement la terre dans les lieux où elles s'abatent. Ces sauterelles sont d'une voracité qui con-

*Sauterelles.*

sume l'herbe jusqu'à la racine, ainsi que les feuilles des arbres et même les arbrisseaux; et elles laissent sur tout ce qu'elles ont touché une odeur de brûlé, comme si le feu y avait passé, de manière qu'on ressent quelquefois pendant deux ou trois ans les tristes effets de leur passage. Elles exercent leurs ravages jusqu'à la Saint Michel, qui arrive en Ethiopie au mois de novembre: alors commence à souffler un vent d'ouest qui les pousse sur la mer Rouge où elles se noient. Les habitans trouvent néanmoins dans ce terrible fléau un moyen de subsistance dont il font beaucoup de cas: après qu'ils ont tué une quantité de ces insectes, ils en font des tas de trois à quatre pieds de hauteur auxquels ils mettent le feu, qui consume les ailes et les jambes et ne fait que griller le corps: lorsqu'ils se sont bien régalés de ce mets qu'ils trouvent délicieux, ils salent le reste et le conservent. D'autres se contentent de faire sécher ces sauterelles au soleil, puis ils le mettent bouillir, et en font une soupe, qui, au dire de Ludolphe, est de mauvais goût et d'une odeur extrêmement désagréable. Quelques-uns ne font usage de cette nourriture, que par dévotion pour Saint Jean Baptiste, qui vivait de sauterelles et de miel sauvage.

Les Abyssins ressemblent aux Européens par les proportions du corps, leurs longs cheveux et les traits de leur figure; mais ils ont une teinte particulière qui les distingue de tous les peuples connus, que Bruce compare tantôt à de l'encre pâle, tantôt à un brun olivâtre, et qui, au rapport des Français de l'institut d'Egypte, s'approche de la couleur du bronze. Les portraits que Ludolphe et Bruce nous ont donnés de quelques Abyssins, y laissent néanmoins apercevoir de la ressemblance avec les Nègres.

*Habitans.  
Traits  
des Abyssins.*

Je persiste à croire, dit Salt (1), que les Abyssins, ou les Axomites, comme les appelaient les Romains, descendent d'une race composée d'aborigènes de l'Afrique, et d'indigènes Ethiopiens; que cette race mixte se sera alliée dans la suite des tems avec des colons venus de l'Egypte, et que par conséquent ce peuple n'est point d'origine Arabe, comme l'a prétendu mal à propos le Docteur Murray (2). J'avoue de bonne foi que ce n'est pas sans regret que je diffère d'opinion avec ce savant, qui par ses grandes connaissances

*Ils sont,  
selon Salt,  
d'une race  
originnaire  
d'Afrique.*

(1) Salt, second voyage en Abyssinie, chap. 10.

(2) V. Voyage de Bruce, tom. VII. *Appendix*, pag. 435, dernière édition.

dans la littérature orientale, a en quelque sorte acquis le droit de décider sur ce point. Le principal, et je dirais presque le seul argument sur lequel il s'appuie, est la ressemblance qu'il trouve entre les langues Gheez et Arabe (1); mais on explique suffisamment la raison de cette ressemblance, en prêtant une origine commune à ces deux langues, surtout à l'Hébraïque, que M.<sup>r</sup> Murray prouve d'une manière satisfaisante être la plus ancienne de toutes les langues, tandis que l'histoire des Abyssins en substance, leurs édifices, les caractères de leur écriture, leur habillement et le portrait qu'en font les anciens auteurs Arabes et Byzantins, démontrent clairement que cette nation forme une race distincte de celle des Arabes.

Comme on n'a pas encore fait valoir à ce qui me paraît, continue Salt, ce dernier argument, on me pardonnera de m'y arrêter un peu pour lui donner quelques développemens. On trouve dans l'histoire de l'Arabie Heureuse par Schultens, les relations de divers autres Arabes sur la conquête de ce pays par les Abyssins; et les épithètes qui leur y sont toujours données sont celles de Nègres, que Schultens (2) appelle Ethiopiens, ou peuples aux cheveux crépus. Un de leurs Princes en s'adressant à l'Empereur de Perse, le menace de faire partir *ces corbeaux* si odieux à ses compatriotes. Ce langage semble bien annoncer qu'il n'existait alors

(1) Voici comment le savant Malte-Brun résout cette difficulté. La langue Gheez qui se parle dans le royaume de Tigré, et qui est celle des livres Abyssins, est regardée de tous les connaisseurs comme un idiome dérivé de l'Arabe. La langue Amarique, qui était usitée à la cour dès le douzième siècle, et se parlait dans la plupart des provinces, renferme aussi plusieurs racines Arabes, avec des traces d'une origine particulière dans sa syntaxe. La première, plus rude que l'Arabe, a cinq consonnes si dures, qu'aucun organe Européen ne peut les prononcer: l'Amarique est plus douce, il est vrai, mais elle manque de cette variété de formes grammaticales, qui est un des caractères des langues Asiatiques. Il semblerait par conséquent, que l'Abyssinie habitée originairement par une race indigène, reçut depuis, surtout dans ses parties du nord et du midi, une colonie d'Arabes, et probablement de ces tribus de Kuschs, dont le nom est indifféremment appliqué, dans les livres prophétiques des Hébreux, à une partie de l'Arabie et à l'Ethiopie. Cette origine Arabe d'une partie des Abyssins, nous explique la raison pour laquelle divers écrivains Byzantins ont placé l'Abyssinie dans l'Arabie Heureuse.

(2) *Historia Joctanidarum in Arabia Felice*, pag. 83.

aucune trace d'une descendance commune entre les Arabes et les Abyssins. Les Axomites sont également distingués des Homérites, dans Filostorge, un des plus anciens auteurs Byzantins, qui les appelle Ethiopiens (1). Il en est de même dans Procope (2), Cedrenus, Cosma et Jean Malala, qui, tout en désignant les deux peuples sous le nom d'*Indiens*, n'appliquent néanmoins qu'aux Axomites celui d'Ethiopiens, que les Abyssins, comme nous l'avons déjà observé, se donnent à eux-mêmes. Il est vrai de dire pourtant, que par l'effet des communications qui subsistaient entre les deux côtes, un grand nombre d'Arabes se sera ensuite mêlé avec eux; mais, si l'on veut examiner les traits, la peau, les usages et les mœurs des Abyssins, on y reconnaît toujours une race entièrement distincte.

Les connaissances que nous avons sur la topographie de l'Abyssinie sont si limitées et si obscures, qu'elles ne nous permettent pas même de donner une liste complète de ses provinces. Du tems d'Alphonse Mendez, l'Empereur d'Abyssinie possédait les royaumes suivans : Tigré, Dembea, Begameder, Goyam, Amhara, Darcali, Narea et une partie de Chava; il avait en outre les provinces de Mazaga, Salent, Vogara, Abargale, Segued, Olcaït, Samen, Salaca, Oleca et Doba. Ces royaumes et ces provinces ne sont pas tous sous l'obéissance de ce Souverain, il en est qui ne lui payent qu'un tribut proportionné à leur étendue et à leur fertilité. Thévenot, sur la foi d'un ambassadeur Ethiopien, porte à sept le nombre de ces royaumes, et à vingt-quatre celui des provinces: Bruce ne compte que dix-neuf de ces dernières: enfin Petit-la-Croix dit que le Monarque Abyssin possédait autrefois 38 royaumes et 10 provinces dont il fait l'énumération, mais qu'il ne lui reste plus aujourd'hui que six de ces royaumes avec la moitié du septième, et les dix provinces.

Passant maintenant à la description des royaumes qui forment encore l'empire d'Abyssinie, nous commencerons par celui de Tigré, qui est le plus considérable, comme le plus près de la mer Rouge et des pays dépendans de la puissance Ottomane. Il a au nord la Nubie, à l'est la mer Rouge, au midi les royaumes d'Angora et de Dancali, et à l'ouest ceux de Dembea et de Begame-

*Topographie  
de l'Abyssinie.*

*Description  
du royaume  
de Tigré.*

(1) Philostorgii Historia eccles. lib. III. pag. 478. *Mogunt.* 1679.

(2) Proc. De Bello Persico, lib. I. pag. 257. *Basil.* 1551. *Cedr. Hist. Comp.* pag. 364. *Paris*, 1647. *Mal. Hist. Chron. Joan. Antioch. Oxonii*, 1691.

der. Ce qui donnait autrefois de l'importance à ce royaume, avant que les Turcs enlevassent au Roi d'Abyssinie le port d'Arquiquo, était la ville d'Axum ou Axuma (1) sa capitale ainsi que de toute l'Abyssinie, située à quarante-cinq lieues de la mer Rouge, et ancienne résidence des Rois d'Abyssinie, qui vont encore s'y faire couronner. L'antiquité de cette ville est un sujet de controverse entre les savans. Elle était inconnue à Hérodote et à Strabon; et Arrien est le premier qui en fait mention: de son tems, c'est-à-dire dans le second siècle de notre ère, elle était le centre du commerce de l'ivoire. Son état florissant aux quatrième et cinquième siècles est attesté par les descriptions qu'en font Procope, Etienne le Byzantin, Cosma et Nonnosus. Les voyageurs Portugais y ont trouvé des ruines magnifiques, des restes de temples et de palais, des obélisques sans hiéroglyphes, dont un, de 64 pieds de hauteur, est d'un seul morceau de granit surmonté d'une demi-lune, avec des figures mutilées de lions, d'ours, de chiens, et des inscriptions en caractères Grecs et Latins. Les dernières relations de Salt nous donnent une description plus exacte des grands monumens de cette ville antique.

*Antiquités  
d'Axum.*

La ville d'Axum est située à l'entrée d'une grande et fertile vallée formée par deux collines. Le premier objet qui se présente à la vue en approchant de cette ville est un petit obélisque tout uni, placé au pied d'une montagne qui est à main droite, et sur le sommet de laquelle est bâti le monastère d'Abbas Pantaleon. Au côté opposé on aperçoit une grande pierre carrée, d'environ huit pieds de hauteur et trois et demi de largeur, portant une inscription en caractères Grecs de la longueur de deux pouces et profondément gravés dans la pierre, qui a près d'un pied d'épaisseur. Salt a levé le dessin de ce monument, qui se voit dans l'atlas de son premier voyage (2), où il est parlé des victoires de l'Empereur Aïzana. Lorsqu'on est arrivé entre ces deux monumens, on commence à découvrir la ville et l'église: allant ensuite un peu vers le nord, et laissant à gauche des piédestaux brisés, on voit en son entier le grand obélisque. Ce chef-d'œuvre de l'art, ce magnifique monument formé d'une seule pièce de granit de 60 pieds de haut (3),

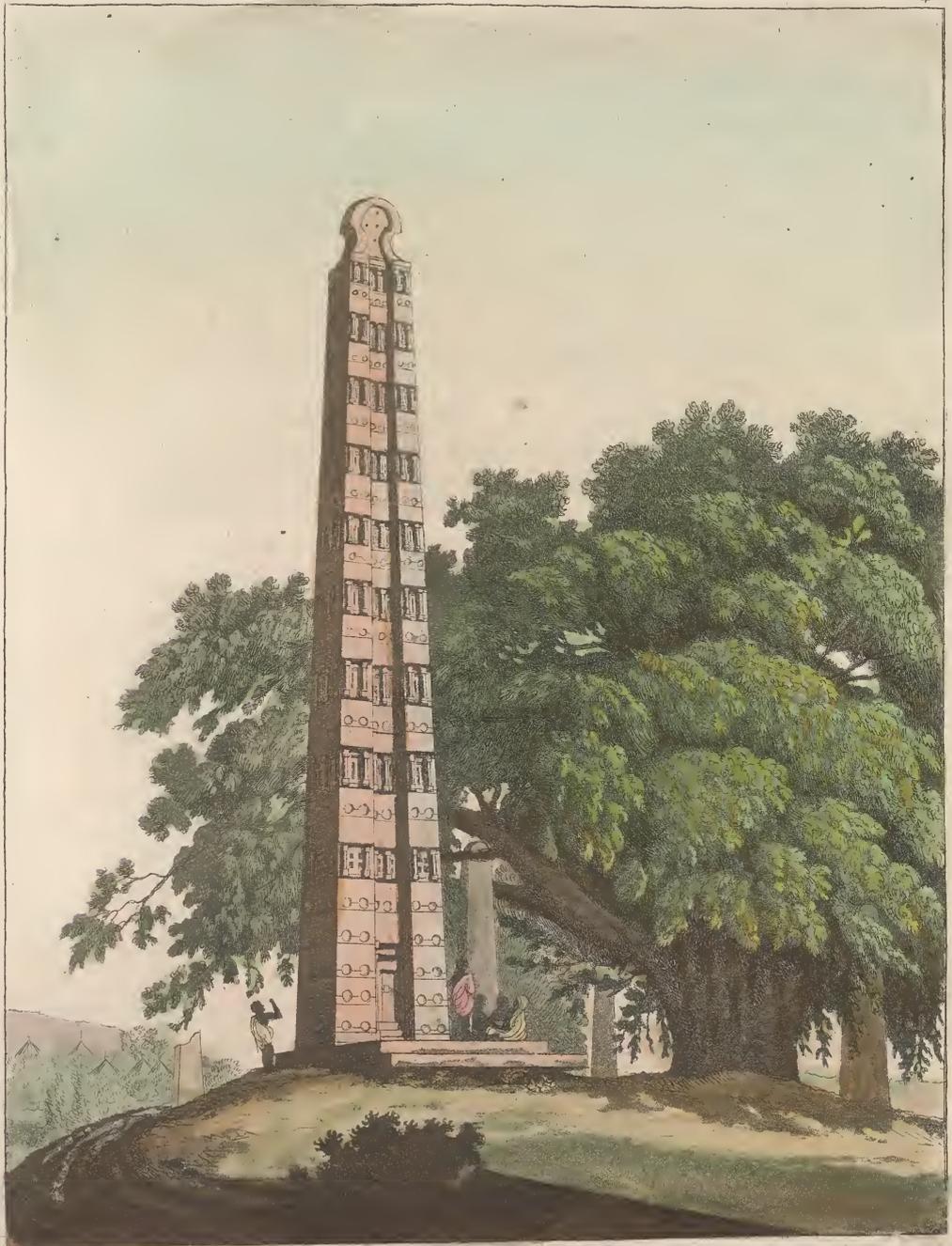
*Obélisque.*

(1) Axuma est aussi appelée par les Portugais Chassumo ou Cachumo.

(2) Voy. aussi la planche 27 de son second voyage.

(3) Cette hauteur n'est point la même que celle qui avait été indiquée par Salt dans son premier voyage en Abyssinie: voici comment il s'explique





L R

a fait sur mon esprit, dit le même écrivain dans son second voyage, un impression aussi forte que celle que j'éprouvai lorsque je le vis la première fois. D'ailleurs, la comparaison que j'avais faite ensuite de ce dessin avec plusieurs monumens Egyptiens, Grecs et Romains, comparaison qui semblait m'autoriser à regarder cet obélisque comme le plus admirable qui ait jamais été fait, m'offrait un nouveau sujet d'étonnement dans l'idée des talens et des moyens qu'il avait fallu réunir pour dresser une masse aussi pesante. Les ornemens en sont en relief et d'une exécution très-hardie : ce qui joint à l'espèce de rainures tracées au centre et le long de l'obélisque, ainsi qu'à la patère dont il est surmonté (1), lui donne une légèreté et une élégance de formes, qu'on n'a probablement jamais égalées. Voy. la planche 4.

Le dessin que nous en a donné Salt diffère beaucoup de celui de Bruce : les ornemens auxquels ce dernier a voulu appliquer les noms de triglyphes, de métopes, de gouttes (*guttæ*), loin d'être disposés, comme il dit, sans ordre, sont distribués au contraire avec la plus grande régularité ; ils sont extrêmement simples, et consistent généralement en grandes et petites lignes tracées deux à deux avec symétrie, ou en petits carrés qui se correspondent parfaitement. Cela seul suffit pour nous convaincre, que la prétendue habileté de Bruce dans le dessin ne mérite aucune confiance, puisqu'il nous donne comme une *élévation géométrique*, et avec l'idée de rectifier les autres descriptions, un faux dessin de cet important monument. Les faces les plus larges de cet obélisque sont celles qui regardent le

dans sa relation. « Cet obélisque est sans doute celui dont parle Poncelet, et dont Bruce a donné la description et le dessin : il a près de quatre-vingt pieds de hauteur, et est d'un seul morceau de granit bien sculpté, et taillé dans de belles proportions. Mon attention se fixa pendant quelques tems sur cet admirable monument, de la hauteur duquel les récits des voyageurs ne nous donnent qu'une idée imparfaite. Il est difficile d'imaginer par quels moyens on a pu dresser une masse aussi énorme. L'étonnement qu'on éprouve à la vue d'un pareil monument s'augmente encore, quand on vient à considérer l'état auquel l'Abyssinie est maintenant réduite.

(1) A la planche qui représente cet obélisque dans le voyage du Lord Valentia, le graveur a donné, par inadvertence, une forme un peu aigue à la patère qui est à son sommet, tandis que cet ornement doit être rond comme on le voit ici.

nord et le midi : celle-ci est la seule qui soit ornée de sculptures. Non loin de là on voit d'autres monumens semblables renversés, parmi lesquels on distingue un obélisque encore plus grand que le précédent, mais qui en diffère par les ornemens et leur position : car ils devraient être sur les deux côtés, ou au moins sur le côté opposé à celui où ils se trouvent dans l'obélisque qui est encore debout.

Nous ne pouvons rien dire de certain sur l'antiquité de ces monumens : Salt ne croit pas qu'ils soient antérieurs aux Ptolémées, parce que le style en est Grec, et qu'il n'est pas possible que ce style ait été introduit en Abyssinie à une époque moins reculée. La tradition du pays place l'érection du grand obélisque sous le règne de l'Empereur Aizana, qui vivait dans le troisième siècle de notre ère ; mais Salt observe que les artistes de ce tems là n'étaient pas capables d'exécuter un ouvrage d'un goût aussi pur et aussi raffiné ; c'est pourquoi il n'hésite pas à l'attribuer à des artistes Grecs venus de l'Égypte. On sait d'ailleurs que les Empereurs d'Abyssinie étaient dans l'usage d'en tenir à leur service pour la construction des édifices publics (1).

*Siège  
où les Rois  
étaient  
couronnés.*

Un autre monument non moins important est le siège qu'on voit devant l'église principale, et sur lequel les anciens Rois de ce pays se faisaient couronner. Ce siège ainsi que la pierre qui le supporte sont de granit, et tout le reste du monument est en pierre de taille, comme le rapporte Bruce qui s'est attaché à décrire minutieusement ce reste d'antiquité, préférablement à tant d'autres non moins dignes de son attention. On ne voit pas sur ce monument la moindre trace d'inscription, et l'on ne conçoit point comment Bruce peut assurer d'y en avoir trouvé. Voy. la planche 5.

*Histoire  
des ruines  
d'Axum.*

Les notions, dit Salt dans son premier voyage, que j'ai pu me procurer sur l'histoire de ces ruines, m'ont été fournies toutes par les prêtres d'Axum ; ils m'ont assuré, sur la foi de leurs livres, que leurs anciens monumens et leurs obélisques étaient originaiement au nombre de cinquante-cinq, dont quatre de la grandeur de celui qu'on voit encore debout, furent élevés par Ethiopus, le père de l'Abyssinie, il y a environ 1,544 ans. Ces prêtres lui dirent en outre, et ceci mérite probablement plus de foi, que le grand

(1) Voy. l'opinion de M.<sup>r</sup> Sylvestre de Sacy sur cet objet (*Voyages du Vicomte Valentia*, traduction Française, tom. IV. p. 448).

N. 5



Edwards



bassin qui fournissait autrefois de l'eau à toutes les maisons de la ville, fut construit sous le règne d'Isaac Roi d'Abyssinie par Abouna Sauncel, qui mourut à Axum il y a 392 ans, et fut enterré sous le grand *darau*, qui ombrage encore l'église voisine; qu'en l'an 1070 une femme d'un haut rang, qui s'appelait Cadit, et venait de l'Amhara, entraînée par des raisons de superstition, fit tout son possible pour détruire ces monumens antiques; qu'elle renversa les obélisques, brisa les autels, et joncha la terre de leurs débris. Ce récit ne paraît pas invraisemblable, quand on vient à observer les traces de la force extraordinaire qu'il a fallu employer pour mettre ces autels en pièces, et les transporter hors de leur place. L'inscription Éthiopienne qu'on voit encore, pourrait faire supçonner que cet événement a eu lieu sous l'Abouna David.

La nouvelle Axum renferme 600 maisons. Ses habitans et ceux des environs sont renommés pour l'apprêt des parchemins, et la manufacture des grosses étoffes de coton. Cette dernière branche d'industrie prospère également à Adoveh ou Adowa, ville située, partie sur le penchant et partie au pied d'une montagne. Ses maisons qui sont toutes de forme conique, forment des rues assez régulières, et sont entremêlées d'arbres et de petits jardins cultivés avec beaucoup de soin. La ville est abondamment pourvue d'eau par trois ruisseaux qui coulent dans la vallée: on y compte huit cents maisons, et sa population doit être d'environ huit mille habitans. Le principal commerce d'Adowa est en toiles grosses et fines; mais ces dernières y sont, dit-on, inférieures à celles de Gondar. Les objets d'importation qui partent d'Adowa pour le marché de Gondar sont du plomb, de l'étain, du cuivre, de l'or en feuilles, de petits tapis de Perse d'une couleur vive et à bas prix, des soies écruës de la Chine, des velours et des draps de France, diverses peaux de couleur tirées de l'Égypte, et des verres de Venise: les objets d'exportation qui, pour la plupart, passent par les mains des négocians d'Adowa consistent en ivoire, en or et en esclaves.

*Adowa.*

A trois lieues au sud-ouest d'Axum on trouve Maegoga, qui tire ce nom du murmure d'un ruisseau voisin. Les Jésuites qui y faisaient leur principale résidence lui donnèrent celui de Fremona. Cette ville est célèbre par le long séjour qu'y fit le P. André Oviédo, que le Pape envoya dans ces contrées en qualité de Patriarche d'Éthiopie, et par la mort du même Prélat; depuis lors elle

*Fremona.*

a toujours été la résidence des Missionnaires Jésuites, qui, pour la plupart, y furent victimes de leur zèle inconsidéré à vouloir y établir la suprématie du Pape et de l'église Romaine; ils y demeurèrent jusqu'à leur entière expulsion de l'empire.

*Provinces  
de Vogara,  
Siré etc.*

Les provinces à l'occident de Tigré sont celles de Vogara, Siré et Samen: la première est un des greniers de l'Abyssinie: les plaines humides de la seconde produisent beaucoup de palmiers et autres arbres à fruit; la troisième renferme diverses chaînes de montagnes, dont les plus remarquables sont le Lamalmion, et l'Amba-Gedéon. Cette dernière est un plateau escarpé de tous les côtés, et presque inaccessible. La haute province de Samen, dit Salt, doit sans doute être regardée comme la partie la plus élevée de l'Abyssinie: la chaîne de montagnes dont elle est formée s'étend du nord au midi dans un espace de 80 milles. Ce plateau est néanmoins assez fertile et assez vaste pour y tenir une armée entière: c'était comme la forteresse des Falasias ou Juifs Abyssins, qui autrefois étaient maîtres de la province de Samen.

*Province  
de Dembea.*

Au sud-ouest du Tigré, dans les fertiles plaines qui bordent le lac de Tzana, est la province ou royaume de Dembea, où se trouve Condar capitale de l'Abyssinie moderne. Cette ville, fondée par Faciliadas (1), est, selon quelques-uns, presque égale aux Caire en grandeur et en population: cependant Bruce n'y compte que 10,000 familles; ses maisons sont bâties en pierre rouge et couvertes en chaume: elle renferme une centaine d'églises Chrétiennes, et il y a un quartier habité par les Mores. Le palais du Roi, qui se trouve à l'occident de la ville, offrait jadis un coup-d'œil des plus imposans: c'était un grand édifice à quatre étages et flanqué de tours; mais les divers incendies dont il a été la proie en ont fait en quelque sorte un monceau de ruines. Il n'y a d'habité aujourd'hui dans ce palais que le premier étage, où l'on voit encore une salle de cent-vingt pieds de long. Les appartemens que divers Monarques ont fait construire à l'entour en terre glaise, forment un singulier contraste avec ces ruines majestueuses. Le palais de Koscam, habité par l'Itéghé, ou Reine mère, par les femmes nobles non mariées qui composent sa cour, par les principaux officiers, les prêtres et les esclaves, est beaucoup plus vaste et plus beau

(1) La cour faisait autrefois sa résidence à Coja, à Ibaba, à Gorgora, à Dancas, à Kaha etc. selon que le comportaient les circonstances.

que l'autre ; il renferme une église que l'Itéglé actuelle y a fait bâtir, et qui passe pour être la plus riche de l'Abyssinie. La province de Dembea, fertile en froment, comprend en outre Emfras, ville de trois cents maisons, et agréablement située.

Au midi de Dembea, le Nil embrasse dans son cours le royaume de Goyam, dont il fait, pour ainsi dire, une grande péninsule. Ce pays a environ cinquante lieues de longueur au sud-ouest, et à-peu-près trente de largeur de l'est à l'ouest. Son sol est fertile et montueux vers le midi. L'autre partie de ce royaume, non moins montueuse que la précédente et au sud-ouest, est, au rapport de Tellez, occupée par les Aguais, qu'il ne faut pas confondre avec un autre peuple du même nom, qui habite dans les montagnes de Lasta, et secoua le joug du Sultan Segued. Les Aguais dont il s'agit ici ont leur séjour vers les sources du Nil : ils se disent Chrétiens ; mais ils sont idolâtres et superstitieux, et ressemblent peu aux autres Abyssins. Cette province, dans laquelle Tellez et Ludolphe comptent vingt gouvernemens, et plus d'idolâtres que dans aucun autre lieu de l'empire, abonde en denrées de toutes sortes, et tire sa principale richesse de ses troupeaux de bœufs.

*Royaume  
de Goyam.*

Au levant de Goyam, on rencontre les provinces d'Amhara et de Begemder, nom qui signifie pays des moutons, quoiqu'il y ait aussi beaucoup de chevaux. Cette dernière province est au couchant du Tigré, et s'étend depuis ce royaume jusqu'au Nil : on lui donne soixante lieues de longueur et vingt de largeur. Son étendue était bien plus considérable, avant qu'on en eût démembré diverses provinces qui ont été réunies au royaume de Tigré. Ce pays est montueux surtout au levant, et habité par un peuple belliqueux. Les montagnes de Lasta, dont les habitans sont pour la plupart indépendans, renferment des mines de fer.

*Province  
de Begemder.*

Le royaume d'Amara ou Amhara, ainsi appelé par les indigènes, peut-être, dit Salt, à cause de la langue qu'on y parle, confine au midi avec celui de Begemder, et est séparé au couchant du royaume de Goyam par le Nil : on lui donne quarante lieues d'étendue de l'est à l'ouest : ce pays a toujours passé pour être une des principales provinces de l'Abyssinie, et le séjour d'une nombreuse et vaillante noblesse ; mais il y a déjà quelque tems que l'Amhara proprement dit, est tombé presque entièrement au pouvoir des Gallas, qui ont adopté ensuite les institutions civiles des Abyssins. On y voit la fameuse prison d'Etat appelée Geshen ou

*Province  
d'Amhara.*

Amba-Geshen, qui consiste en deux châteaux forés, où, selon Ludolphe, étaient relégués les frères et les enfans du Roi. Cette prison est remplacée aujourd'hui par celle de Wechoe ou Uehni, dans la province de Begemder, qui paraît être quelque caverne naturelle, ou fosse artificielle creusée dans des montagnes sauvages, où l'on descend les prisonniers avec une corde. C'est là que le Monarque Abyssin fait garder à vue tous les Princes de sa famille qui lui paraissent à craindre; et c'est dans cette espèce de sépulcre, que les Grands du royaume vont souvent chercher parmi les Princes, celui que sa naissance ou leur vœu appelle au trône. Cet usage barbare varie suivant le caractère des Souverains, et le degré d'anarchie qui afflige ces contrées.

*Province  
de Shoa  
d'Efai.*

La troisième division, dit Salt, ou la division méridionale de l'Abyssinie est à présent tout-à-fait séparée des autres par les Callas, et se compose des deux provinces appelées Shoa et Efai. Cette dernière se trouve entre les neuvième et onzième degrés de latitude, et nous est dépeinte comme un plateau qui s'étend du nord au midi, et s'abaisse insensiblement à ses extrémités de manière à former un *kolla*, ou plaine basse. Au levant et au couchant coulent plusieurs petits ruisseaux, dont les uns vont se jeter dans le Nil, et les autres dans l'Hawush, entre les deux bras duquel cette province est presque renfermée. Sa capitale, appelée Ankober, est la résidence du Murd-azimaï ou chef du pays.

La province de Shoa n'est pas aussi élevée que celle d'Efai; elle est renommée par ses gras pâturages et la fertilité de ses vallées, où se trouvent un grand nombre de gros bourgs et de monastères. Les districts les plus remarquables qui en dépendent sont ceux de Walaka et de Gidin. D'après ce qui m'a été rapporté, dit Salt, sur les deux provinces de Shoa et d'Efai, la littérature Ethiopienne y est dans un état plus florissant qu'en aucune autre contrée de l'Abyssinie, et les habitans y ont conservé plus religieusement les mœurs et les usages de leurs ancêtres.

Les provinces les plus éloignées se trouvent la plupart sous le joug des féroces Callas et autres peuples sauvages ennemis des Abyssins. A l'est sont les pays d'Angot et de Bali: on indique au midi ceux de Fatgar, d'Yvat, de Combat, et surtout le Royaume d'Enarea, qui, selon Bruce, semble être un plateau où coulent plusieurs rivières dont les eaux se perdent dans les sables, et qui est redevable à son élévation de la température de son climat.

Les habitans des montagnes, qui ont le teint plutôt clair, passent, au dire des Abyssins même, pour les hommes les mieux faits et le meilleur peuple de toute l'Ethiopie. Ils sont grands, robustes, honnêtes, sages, francs et fidèles. Leur esprit belliqueux et leur bravoure les ont toujours fait résister avec succès aux entreprises des farouches Gallas, qui, par la supériorité de leur nombre et de leurs forces, sont parvenus à subjuguier plus de la moitié de l'empire. Les Enaréens trafiquent avec les peuples de Mélinde par l'Océan Indien, et avec ceux d'Angola par la mer Ethiopique.

## GOUVERNEMENT D'ABYSSINIE.

ON trouve dans le *Tarik Neguhsti*, ou la chronique des Rois d'Abyssinie, une longue liste des Souverains qui ont gouverné ce pays, depuis Arwé ou le Serpent jusqu'à Menilek. On raconte que quelques-uns de ces Princes ont, comme les Monarques de l'antiquité, régné plusieurs siècles. Arwé régna quatre cents ans, Za Bisi-Angaba deux cent, Zaedura cent, Zazebas Besedo cinquante, Zakawasya d'Axum un an; et Za Makeda, qui était une femme, étant allée à Jérusalem dans sa quarantième année, régna à son retour vingt-cinq ans. Le catalogue des Rois d'Abyssinie semble offrir une plus grande apparence de vérité depuis Menilek. Le Christ naquit la huitième année du règne de Zabaezi Bazen. La religion Chrétienne fut introduite dans ce pays en l'an 330, sous le règne des deux frères El-Abreha et El-Atzbeha ou Aïzana et Saïzana. En 532 le Roi Caleb, appelé aussi Elesbaas, allié de l'Empereur Justinien fit plusieurs campagnes en Arabie contre les Juifs et les Koreischites. La dynastie Zagaïque régna 340 ans. Lalibala, le Roi le plus célèbre de cette famille, fit tailler dans le roc plusieurs édifices, et entre autres dix églises. En 1268 la noblesse de Shoa remit sur le trône une ligne de la dynastie de Salomon (1), qui s'y maintint pendant vingt ans. Parmi les Princes de cette race on distingue

*Abrége  
de l'histoire  
de l'Abyssinie.*

(1) L'ancienne histoire d'Abyssinie remonte jusqu'au tems de cette Reine de Saba, qui vint à Jérusalem pour y admirer la magnificence de Salomon. Le fils quelle en eut, reçut les deux noms de David et de Menihelec, dont les descendans regnèrent jusqu'en l'an 960 de notre ère.

Amda Sion, qui vivait au commencement du quatorzième siècle, et fut un Monarque belliqueux et puissant (1). En 1445, Zara Jacob envoya au concile de Florence des Ambassadeurs, qui se déclarèrent pour l'église d'orient. Il écrivit en outre à ses prêtres qui étaient à Jérusalem, quelques lettres importantes, qu'on trouve dans l'histoire d'Abyssinie par Geddes. C'est sous le malheureux David III. que commencèrent les relations de l'Abyssinie avec le Portugal. Son fils Claude ou Azenaf Segued, doué des plus belles qualités, eut à combattre les Mahométans. Ce pays était sur le point d'être subjugué par le féroce Mahomed Grague, qui régnait sur la province d'Arrar ou Hurrur située au levant de celle de Shoa. Dans cette situation critique, l'Empereur envoya le Portugais Bermudez demander des secours au Roi de Portugal, en lui promettant une entière soumission au Pape. Elevé à la dignité de Patriarche d'Ethiopie par Paul III., Bermudez revint en Abyssinie avec quatre cents hommes commandés par Cristophe de Gama, et avec une grande quantité d'armes. Ce secours, qui était si nécessaire, changea tout-à-coup la face des affaires: après une lutte sanglante et la perte de son chef, cette poignée de braves parvint à délivrer l'Abyssinie du joug des Musulmans; mais cela n'empêcha pas qu'elle ne perdît une partie de ses provinces orientales, ce qui obligea la cour à se retirer dans les montagnes de Samen. Bermudez de qui nous tenons la relation de ces événemens encourut par l'excès de son zèle, comme il le dit lui-même, la disgrâce de l'Empereur Claude, et finit par être abandonné de tous ses compatriotes, qui refusèrent presque tous de reconnaître son autorité.

*Tentatives  
pour  
la conversion  
des Abyssins  
au Catholicisme*

Ce fut vers cette époque, qu'aux instances d'un certain Pierre, prêtre Abyssin, qui s'était rendu en Europe, qu'Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, résolut d'entreprendre la conversion des

(1) Il règne beaucoup de confusion dans la relation que Bruce nous a donnée des conquêtes d'Amda Sion, qui sont un des points les plus importans de l'histoire d'Abyssinie: ce dont on doit attribuer la cause au peu de connaissance qu'il avait de la géographie du pays. Cet auteur, en supposant que Zeyla était une île, s'imagina qu'il y avait deux villes du même nom, et plaça celle qui fut prise ensuite par Amda Sion à sept degrés au midi de l'autre. Il a encore fait arriver les armées bien au delà du point où elles sont réellement allées, qui est l'ancienne et moderne Zeyla, ville située sur une péninsule. (Le principal objet de la guerre était d'ouvrir une communication avec les côtes de la mer).

Abyssins, mais le Pape n'ayant pas voulu le laisser partir, envoya à sa place deux religieux de son ordre nommés Nunez Baretto et André Oviedo; le premier alla mourir aux Indes, et le second arriva en 1557 en Abyssinie, où il passa le reste de ses jours, et fit faire par sa prudence de grands progrès au culte Catholique. Ce Patriarche vénérable mourut en 1577. Durant son séjour en Abyssinie, et particulièrement sous le règne de Sertza Denghel, les incursions des redoutables Gallas dans les provinces méridionales, et l'occupation de Massouah par les Turcs vers le même tems, avaient rendu l'accès de ce pays extrêmement difficile. Enfin, en 1599, un religieux errant nommé Belchior de Sylva parvint à s'y introduire déguisé en Fakir, et y resta seul jusqu'à l'arrivée de Pierre Paez en 1603: ce dernier religieux se rendit la même année à la cour, et prit en peu de tems un tel ascendant sur l'esprit du Prince régnant, qu'il le détermina à envoyer en Europe des lettres, où il proposait de reconnaître le Saint-Siège. Sous le règne suivant, Paez vint à bout de réaliser le grand projet que les Jésuites méditaient depuis si long-tems. L'Empereur Socinios, son frère Ras Sela Christos, et tous les nobles de la cour proclamèrent solennellement leur adhésion à la religion Catholique Romaine. Mais la mort de Paez arrivée l'année suivante à Gorgora, fut une perte irréparable pour la propagation du Catholicisme en Abyssinie. Almeyda y vint en 1623, et y resta dix ans, uniquement occupé de recueillir des matériaux pour en composer l'histoire d'Ethiopie. Le dernier Patriarche qui lui succéda est Dom Alphonse Mendez qui y arriva en 1625; mais l'imprudence de sa conduite, et le zèle immodéré de Sela Christos son protecteur occasionnèrent un soulèvement, qui anéantit bientôt leur influence en faveur du Catholicisme. L'Empereur Socinios lui-même fut forcé de renoncer à la religion Catholique Romaine, et son fils Basilide ou Facilide, qui lui succéda en 1632, bannit de l'Abyssinie le Patriarche avec tous ses collaborateurs, et rétablit l'exercice exclusif de l'ancienne religion du pays. Deux Missionnaires ayant osé y rester furent publiquement mis à mort en 1640.

Ces efforts réitérés pour la conversion des Abyssins au Catholicisme durèrent l'espace de 114 ans, non sans donner lieu à une lutte perpétuelle entre les Souverains et le peuple, qui montra toujours la plus grande aversion pour le culte que lui prêchaient les Jésuites. Après leur expulsion de l'Abyssinie, cet état jouit d'un moment de repos. Le siège du gouvernement fut établi à Gondar,

ville fondée par Facilide, et la cour recouvra en grande partie son premier éclat, comme le prouve la relation de Poncet, qui en 1699 visita cette contrée.

Le Roi Yasus I.<sup>er</sup> se distingua par ses vertus, et envoya une ambassade à Batavia. Les vices de ses enfans ouvrirent pour un moment la voie du trône à un usurpateur. Les arts et surtout l'agriculture furent cultivés par Yasus II., qui épousa une Princesse de la tribu des Gallas. Salt rapporte au chap. X. de son second voyage, que la Congrégation de la Propagande n'ayant pas encore renoncé à ses vues sur l'Abyssinie y envoya, durant le règne de ce Prince, les Pères Remedius, Martin de Bohême, et Antoine d'Alep Franciscain; et qu'étant arrivés à Gondar, ces Missionnaires parvinrent à gagner la bienveillance d'Yasus, de l'Itéghé ( la Reine mère ) (1), et d'un grand nombre des principaux personnages de la cour. Salt doutait d'abord de la réalité de cette mission, dont il n'avait eu connaissance que par un journal Italien manuscrit, qui se trouve maintenant entre les mains de Lord Valentia; mais il a vérifié ensuite plusieurs faits, qui ont dissipé tous ses soupçons à cet égard. Il a même voulu insérer dans l'Appendice de son voyage la traduction de la relation du voyage de ces trois religieux, qu'on peut regarder comme le dernier effort qu'a fait la Propagande pour cette cause désespérée.

Le successeur de Yasus II., né de ce mariage, alluma des guerres civiles en donnant des emplois aux Gallas. Lors du voyage de Bruce en Abyssinie en 1769, le Roi nommé Tecla Hemanut parvint à apaiser ces troubles; mais ayant été chassé du trône par un Prince rebelle, il laissa sa patrie en proie à l'anarchie. Le Raz ou Gouverneur du Tigré, le puissant Vellelta Selassé qu'a vu Salt, protège un Roi de nom qui vit à Axum, tandis que Guxo, chef des Gallas, a placé sur le trône de Gondar une autre ombre de Souverain.

*Gouvernement  
de l'Abyssinie.*

La couronne d'Abyssinie fut pendant plusieurs siècles héréditaire dans cette famille, qui, ainsi que nous l'avons observé plus

(1) C'était l'Itéghé Ueletta Géorgis, qui montra dans la suite tant d'attachement à Bruce. Ce voyageur dit ( vol. IV. pag. 101 dernière édition ), « quelle avait au fond de l'âme un grand attachement pour la religion catholique »; et il fait même un récit confus ( ibi pag. III 117 ) des troubles occasionnés à l'arrivée de ces religieux; mais on voit clairement qu'il donne une date antérieure à cet événement.

haut, prétend descendre en ligne droite de Salomon et de la Reine Sheba. Cependant elle n'y était qu'élective comme dans beaucoup d'autres Etats de l'Afrique, et il n'y avait ni loi ni usage quelconque qui l'accordât de préférence à l'aîné des enfans du Roi. Le Monarque nommait pour son héritier au trône celui de ses enfans qu'il aimait le plus, ou qu'il jugeait le plus digne de lui succéder. L'exercice de ce droit fut souvent la cause de haïnes, de dissensions, et quelquefois de longues et sanglantes guerres entre les Princes; et c'est là, selon toutes les apparences, ce qui donna lieu à l'usage cruel de renfermer dans la prison d'Amba-Gesben tous les Princes du sang, dont le nombre était ordinairement considérable, en proportion des femmes qu'avait le Roi. La polygamie, quoique condamnée par l'église, se soutint toujours par l'effet de l'habitude et du climat. Si le Roi mourait sans avoir élu son successeur, le premier ministre tirait de la prison le plus jeune des Princes, et le faisait couronner au nom de la nation, afin de pouvoir gouverner lui-même sous son nom. Mais jusqu'alors ces Princes étaient sévèrement gardés, et personne ne pouvait approcher d'eux: leurs gardiens ne leur laissaient parvenir aucun message, ni lettres qui ne fussent auparavant bien examinées, et il ne leur était permis de porter que des vêtemens de coton comme les gens du peuple.

*La couronne  
n'est point  
héritaire  
mais élective.*

La sortie du Prince de cette affreuse prison et son élévation au trône se faisaient avec beaucoup de cérémonies. Le Vice-Roi de Tigré allait autrefois avec quelques-uns des principaux personnages et en grande pompe prendre le nouveau Roi; après avoir disposé son monde au pied de la montagne, il montait avec les Grands à la cabaue où se trouvait le Roi élu; là, il lui attachait le *belul* ou pendant d'or à l'oreille, ornement qui était la première marque distinctive de sa dignité; puis on appelait les autres Princes pour reconnaître et saluer leur souverain, ce qu'ils faisaient le cœur gonflé de dépit et d'amertume. Le nouveau Roi descendait de la montagne; le Gouverneur et les principaux officiers venaient à sa rencontre et le saluaient après avoir mis pied à terre; au signal que le Prince leur en donnait ils remontaient tous à cheval, et le prenant au milieu d'eux ils le conduisaient au *Debano* ou pavillon impérial, au milieu des acclamations, et au son des trompettes, des tymbales et autres instrumens. Arrivé au pavillon le cortège s'arrêtait en dehors, et le Prince descendant de cheval y entra seul: là, il recevait l'unction sacrée des mains d'un des Princes ecclésiastiques, tandis que les

*Cérémonie  
du  
couronnement.*

autres prêtres chantaient des psaumes : ensuite on le revêtit du manteau royal, et on lui mettait la couronne sur la tête. Cette couronne était composée de gallons d'or et d'argent disposés en fleurs de lis, et entremêlés de petites perles en forme de semences ; elle était fixée sur une espèce de bonnet ou chapeau de velours bleu surmonté d'une croix d'or : on lui plaçait aussi une épée nue dans la main, et on l'accompagnait au trône (1). Après cela un héraut, ou, comme l'appelle le P. Tellez, le Grand Aumonier montait sur un lieu élevé, et annonçait au peuple et à l'armée que le tel était fait roi : on répondait à cette proclamation par des cris de joie, et on rendait hommage au nouveau Monarque. Le sceptre n'est point connu des Abyssins : quelques-uns se sont imaginés que la croix que les Empereurs portent en main en tenait lieu, mais ils se trompent, car elle est le signe distinctif des ecclésiastiques, dans l'ordre desquels l'Empereur est agrégé comme diacre avant son couronnement. Le métropolitain en le sacrant lui met devant les yeux les devoirs d'un bon Roi : on le conduit à l'église où il assiste à l'office divin et communie, puis on le reconduit à la tente royale au milieu des mêmes acclamations du peuple et de l'armée, et au son des instrumens militaires ; et la cérémonie se termine par des réjouissances et des fêtes (2).

(1) Le couronnement de l'Empereur Segued, auquel assista le P. Pays le 23 mars 1609, fut magnifique : sa suite était composée de 1,500 chevaux et de 25,000 hommes à pied richement vêtus. Le Monarque accompagné de ses principaux officiers en grande pompe parut à cheval ; il portait une robe de damas cramoisi avec une ceinture, et par de sous une autre robe longue à la *Turque* d'un superbe brocart, à manches larges et serrées sur le poignet : sa ceinture était en or et d'un bel ouvrage ; il avait au cou une chaîne d'or qui faisait plusieurs tours et lui pendait sur la poitrine et derrière le dos, ce qui lui donnait un air majestueux.

(2) Les Pères Tellez et Ludolphe parlent d'une autre cérémonie qui précède le couronnement, et qui consiste à couper un cordon. On voit encore, selon eux, à peu de distance d'Axum, une pierre antique chargée de caractères inconnus. Arrivé à cet endroit, l'Empereur est obligé de mettre pied à terre pour y accomplir cette cérémonie ; le cordon est ordinairement un ruban, que des jeunes filles d'Axum tiennent tendu en travers de la route, qui est couverte de beaux tapis. Lorsqu'il est près du cordon, les jeunes filles lui demandent qui il est, à quoi il répond : *Je suis le Roi d'Israel* ; non, répliquent les jeunes filles, *Vous n'êtes point notre Roi* : l'Empereur alors se retire en arrière ; à la même demande

Une autre cérémonie remarquable est celle qui a lieu au mariage des Empereurs, et lorsqu'ils décorent leurs épouses du titre d'Impératrice. Ces Princes, comme nous l'avons déjà observé, se permettent d'en avoir plusieurs, à l'exemple de Salomon dont ils se croient descendus; ils prennent même, comme lui, des femmes, idolâtres et Mahométanes; et quelques-uns d'entre eux ont poussé si loin cet esprit d'imitation, qu'ils ont permis aux premières d'avoir des idoles et des temples. La femme n'est pas déclarée Impératrice aussitôt après son mariage, mais seulement lorsque le Monarque le juge à propos; il ne l'admet même pas avec lui dans son pavillon; mais elle a le sien particulier qui en est divisé par plusieurs cloisons, et elle ne vient dans celui de l'Empereur que quand elle y est appelée. Le jour qu'elle est proclamée Iteghé ou Impératrice (1), elle est assise près du trône un peu plus bas que le Monarque, et l'un et l'autre sont parés des plus riches vêtements, ainsi que tous les officiers qui assistent à la cérémonie. A un signal convenu un prélat vient dans la cour du palais, et du haut d'une espèce de tribune proclame l'épouse Impératrice en disant, nous

*Proclamation  
de  
l'Impératrice.*

qu'elles lui font pour la troisième fois il répond: *Je suis le Roi de Sion*, puis il tire son épée et coupe le cordon: alors les jeunes filles crient *Vous êtes vraiment notre Roi, le Roi de Sion*: ces cris sont suivis d'acclamations, du bruit des tambours, des trompettes et autres instrumens, et de décharges d'artillerie. L'Abouna ou Métropolitain à la tête du clergé s'avance alors vers le Roi, et le conduit dans la cour extérieure de l'église au chant des psaumes: là, il accomplit la cérémonie du couronnement, après laquelle le Roi entre dans l'église et assiste au service divin etc.

Le P. Urreta fait mention de plusieurs autres cérémonies pompenses qui ont également lieu dans cette circonstance; mais le P. Tellez et ses confrères les traitent de fables.

(1) Le titre d'*Iteghé*, qui est le plus noble qu'on donne à l'épouse de l'Empereur, répond à celui de Reine, d'Impératrice ou d'Altesse. Lorsqu'il est joint à un nom propre, on l'abrége en celui d'*Ité*, et l'on dit *Ité Mariam*, *Ité Mamelmul*. Il est à observer cependant que l'Impératrice, après même avoir été déclarée Iteghé, ne peut prendre ce titre tant que vit la mère de l'Empereur, à laquelle seule il peut être donné; et lorsque ce Monarque n'est pas son fils, il n'en doit pas moins la regarder comme sa mère.

avons ordonné que notre esclave règne (1). Nous ne voyons pas que ces Impératrices soient couronnées.

*Les Empereurs  
prennent  
les ordres  
sacrés.*

Les Monarques Abyssins, comme nous venons de le dire, prenaient l'ordre du diaconat : quelques écrivains vont encore plus loin, et assurent que plusieurs ont été faits prêtres, et comme tels ont officié, consacré et administré la communion au peuple. Cependant, depuis l'arrivée des Portugais en Abyssinie, aucun de ces Princes n'a passé dans les ordres celui du diaconat, privilège dont jouissent également les seigneurs et les premiers officiers de la cour, qu'ils n'ambitionnent que pour être séparés du peuple à l'église, et pour entrer dans le sanctuaire avec le clergé et communier avec lui. Cette ordination leur donne le droit de porter en main de petites croix lorsqu'ils sortent, et de les donner à baiser aux laïcs comme fait le clergé : ce qui prouve que celle que tiennent les Empereurs, n'a aucun rapport avec le sceptre usité chez les autres peuples. On confère l'ordre du diaconat aux enfans des Grands encore à la mamelle, pour leur assurer l'exercice du même privilège. On peut juger de là du respect des Abyssins pour les prêtres et tout ce qui tient à leurs fonctions, et ce respect est tel que l'Empereur, tout absolu qu'il est, n'oserait point entrer dans le sanctuaire avant d'avoir été fait diacre. Voilà quels sont les ordres et les privilèges du fameux Prêtre Jean, dont on a raconté tant de fables (2).

(1) Ce nom, dont la dureté choque nos oreilles, est tellement usité chez les Abyssins, qu'on le donne même aux frères du Roi ; et lorsqu'ils sont promus à quelque dignité, comme à celle de Vice-Roi qui est la première, la formule de leur nomination est : *nous avons nommé le tel, notre esclave, vice-Roi etc.* Et en effet l'Empereur peut bien les appeler ainsi, puis qu'ils sont réellement esclaves depuis le premier jusqu'au dernier, et qu'il est le maître absolu de leurs biens et de leur vie.

(2) Le nom de *Prêtre-Jean, Presbyter Johannes*, ou selon d'autres *Preste-Jean, Preciosus Joannes*, a été donné sans aucun fondement à l'Empereur d'Abyssinie. Ce Roi imaginaire, qui semblent devoir entièrement son existence aux Missionnaires Français de la Terre Sainte, après avoir été inutilement cherché aux Indes et dans d'autres contrées de l'Asie, a été transporté en Afrique et placé en Abyssinie à l'insçu de l'Empereur Abyssin et de ses sujets. Cette considération pourrait seule nous dispenser d'entrer plus avant dans cette recherche plus curieuse qu'importante, qui après avoir exercé mal à propos la sagacité de beaucoup de savans, a enfin conduit les plus sages d'entre eux à regarder comme chimérique l'existence de ce prétendu royaume sacerdotal. Mais comme

L'Empereur exerçait un pouvoir illimité sur ses sujets ; il était Souverain de tous les royaumes et de toutes les provinces de l'empire, et disposait de toutes les terres de ses Etats, excepté dans les royaumes de Tigré et de Dembea où se trouvent quelques familles nobles et privilégiées, auxquelles ils conservait les possessions et les titres de leurs ancêtres. Tels étaient dans le premier de ces deux royaumes les Babarnegash et les Shum ou Gouverneurs de

*Pouvoir  
illimité  
de l'Empereur.*

quelques-uns de nos lecteurs pourraient désirer de savoir par quelle erreur, ou par quel artifice on a donné ce nom au Monarque de l'Abyssinie, nous allons les satisfaire autant qu'il nous sera possible, et sans trop nous éloigner du but général de cet ouvrage.

Les voyageurs, et surtout les Jésuites et autres Missionnaires qui ont été envoyés en Abyssinie, s'accordent tous à dire qu'ils n'ont trouvé dans ce pays aucune trace du nom de Prêtre-Jean ; qu'aucun des habitans n'y a jamais oui dire qu'il y eût eu dans aucun tems un Empereur avec ce titre, et qu'il n'y a même rien dans leur langue qui y ait rapport : au contraire tous parurent surpris que les Portugais se fussent mis dans la tête que leur *Negus* ou Empereur s'appelât Prêtre-Jean. D'un autre côté, nous apprenons de Marc Polo et autres voyageurs qu'il existait en Asie un grand et puissant empire, dont le souverain était Chrétien et s'appelait Prêtre-Jean ; mais il était Nestorien, et dépendait au spirituel du Patriarche de Babylone. On trouve dans la relation du voyage du Patriarche Don Alex. Menesés du P. Antoine Govea, une succincte et savante description de ces Chrétiens hérétiques, ou comme on les appelle, Chrétiens de S.<sup>t</sup> Thomas et des montagnes. Le Monarque dont il s'agit régnait dans les montagnes des Indes, et s'appelait *Jocanan*, nom dont les Grecs et les Latins ont fait celui de Jean, et qui était commun à tous les Souverains de cet empire. A ces autorités on peut en ajouter plusieurs autres citées par Du-Cange, pour réfuter l'opinion de ceux qui font de l'Abyssinie l'empire du Prêtre-Jean. Mais comment le séjour de ce Prêtre-Jean a-t-il été transporté en Afrique, et placé avec tant d'assurance en Abyssinie ? Le voici. Jean II Roi de Portugal, tourmenté du désir de découvrir l'empire du Prêtre-Jean, et de faire alliance avec ce Monarque, envoya deux de ses sujets en Asie pour le chercher. L'un, nommé Pierre Covilham, après de longues et inutiles recherches, revint des Indes au Caire, où il trouva quelques mémoires d'Alphonse de Payva, son compagnon, qui était mort sans avoir pu se procurer la moindre notion sur le pays qu'il cherchait. Cependant, soit que ces mémoires lui eussent fourni quelques lumières sur l'existence du Prêtre-Jean en Abyssinie, soit qu'il les eût acquises par hasard durant son séjour en divers endroits de la côte occidentale de la mer Rouge, il entendit parler de l'Empereur d'Abyssinie, et apprit qu'il était Chré-

Sirana, Sira et autres districts; et dans le second l'autorité du Cauriba restait toujours dans la même famille. Malgré cela, l'Empereur ne laissait pas, au bout d'un an ou deux, selon qu'il le jugeait à propos, d'ôter ces charges à ceux qui les avaient pour les donner à d'autres individus de la même famille.

Autrefois ces Empereurs ne se montraient jamais à leurs sujets, et ne s'occupaient en aucune manière du gouvernement de leurs Etats :

rien, qu'il portait en main une croix, et que tous ses sujets étaient Chrétiens schismatiques. Le rapport de ces indices avec l'empire Chrétien qu'il cherchait, et n'avait découvert en aucune partie des Indes, lui fit croire que l'empire du Prêtre-Jean se trouvait en Abyssinie. Ce qui contribua peut-être à le confirmer encore davantage dans cette conjecture, c'est que tous les Empereurs Abyssins devaient prendre les ordres sacrés avant leur couronnement, et qu'ils continuaient ensuite à exercer les fonctions sacerdotales. Trompé par ces apparences, ou fatigué de ses recherches, il écrivit du Caire au Roi de Portugal qu'il avait trouvé le Prêtre-Jean en Abyssinie. Sa relation ayant été généralement approuvée, l'Empereur Abyssin fut proclamé par tout le monde pour être le vrai Prêtre-Jean, et l'on regarda comme supposé celui d'Asie.

Nous avons cru devoir montrer à la planche 6 la manière dont on croit que le prétendu Prêtre-Jean, ainsi que les personnes de sa cour, étaient habillés. Les figures qu'on y voit sont représentées avec le genre de vêtement, que Vecellius leur prête dans son ouvrage, sans nous dire où il les a prises. Nous ne les donnons pas cependant comme authentiques, mais seulement pour satisfaire, autant qu'il est en nous, la curiosité de nos lecteurs sur ce point; et nous nous croyons d'autant plus en devoir de faire cette remarque, que la réputation dont jouit cet écrivain, pourrait faire présumer à quelques-uns que, sous le nom de Prêtre-Jean, il a eu le portrait véritable de l'Empereur d'Abyssinie, et de divers personnages de sa cour. Le Prêtre-Jean, dit-il, est vêtu d'une robe de drap d'or, et a, par dessous, une chemise de soie à larges manches; il porte en tête une couronne moitié or et moitié argent, et tient en main une croix aussi d'argent: souvent il s'enveloppe la tête d'un morceau de drap bleu dont il se couvre quelquefois le visage: il a par dessous son manteau un autre morceau de drap d'or, qui est attaché comme une espèce de tablier: le plancher de son appartement est couvert de tapis fins et de nattes peintes. Ses Pages sont vêtus d'une robe brodée, qui leur descend à mi-cuisse, et sous laquelle est une chemise à larges manches en soie ainsi que des caleçons; ils portent au cou de grands bijoux en or et en pierreries, et tiennent de la main droite une épée, et de la gauche une croix d'argent: une longue bandelette leur pend du cou et leur tombe



*E. Gauthier f.*



toute leurs autorité était entre les mains de deux principaux officiers appelés *Balatuded*, ou ministres et favoris; mais dans la suite ils changèrent de système, et se firent voir au peuple au moins trois ou quatre fois l'année. Lorsque le Monarque donnait audience, il était caché derrière un rideau, et ne se montrait pas même aux ambassadeurs étrangers. A la place du *Balatuded* on créa depuis un *Généralissime*, qui s'appellait *Ras* (1) ou chef; il avait sous lui deux maîtres de maison, dont l'un se nommait *Bekatinot Goyata* ou le

par devant jusqu'à terre; ils vont nu-tête, portent les cheveux longs, et se rasent les moustaches. Voy. la figure n.° 1 à gauche dans la planche ci-dessus. Les principaux personnages de la cour ont une chemise en soie, avec un capuchon de quelque peau d'animal d'un très-grand prix qui leur sert de coiffure; ils portent également au cou de grands ornemens en or, ou autres objets précieux; leurs armes sont la zagaie, l'épée, l'arc, la flèche, la targe, le casque et la jaque de maille. L'habillement de la figure que nous venons d'indiquer, tenant une croix d'argent dans la main gauche, est celui d'un Grand de la Cour, ou, ce qui est la même chose, d'un prêtre Abyssin. Voy. la fig. n.° 2 à gauche dans la même planche.

Le soldat représenté sous le n.° 1 à droite, est un de ceux qui font partie de la suite du grand Prêtre-Jean; il est vêtu d'une chemise blanche de soie, ou de quelqu'étoffe peinte, qui lui arrive à mi-jambes, et est bordée d'une frange en fils d'or et de soie; il porte par dessus une peau de lion teinte ayant la forme d'une casaque, beaucoup plus longue par derrière que par devant, et boutonnée jusqu'à la ceinture, qui est composée de larges attaches en soie de couleur; il a des caleçons blancs, longs et un peu larges, et pour coiffure un grand turban blanc.

Le n.° 3 est un noble Ethiopien, qui a aussi pour coiffure un grand turban: sa robe est faite d'une toile de coton blanc; il porte une chemise de la même toile qui lui descend à mi-jambe, et a un bord en toile de diverses couleurs, auquel est attaché une frange. A ces vêtements se joint un manteau d'une toile blanche et fine qui s'attache sur la poitrine, et est de la longueur de la chemise. Sa chaussure est une espèce de cothurne, dont les cordons se lient autour de la jambe.

L'habillement des Ethiopiennes, voy. la fig. au fond de la même planche, consiste en une longue robe de soie ou de coton, dont le bas est brodé à jour, et en un manteau de soie ou de coton blanc ou jaune; elles ont pour coiffure une espèce de bandeau de gaze rouge ou bleu, et portent des pendants d'oreille en perles ou autres bijoux.

(1) *Raz* ou *Ras*, mot qui dans la langue *Gheez* signifie chef, et qui répond maintenant au titre de vice-Roi.

chef des domestiques, c'était le grand maître de qui dépendaient les Vice-Rois, les Gouverneurs, les capitaines et les juges; l'autre s'appelait Dakah ou Zekase Bekatinot Goyta, et avait l'inspection sur tous les officiers inférieurs de la maison du Roi. Par malheur pour les peuples, ces emplois étaient tous vendus à celui qui en offrait le plus; et comme ils étaient toujours payés au delà de leur valeur, ceux qui les possédaient étaient contraints, pour en tirer parti, d'opprimer leurs subalternes: aussi ces Gouverneurs et ces officiers n'étaient-ils que des tyrans, et ce qu'il y avait de pire en cela, c'est que le peuple ne pouvait obtenir justice contre ses oppresseurs. Au moyen de ces abus, quelques-uns de ces Gouverneurs parvinrent même à rendre leur dignité héréditaire; et les Abyssins, avec de l'intelligence et de l'industrie, languissent dans un état semblable à celui où se trouvait l'Europe au douzième siècle.

*Administration  
générale  
de la justice.*

Le droit de propriété, au dire de certains auteurs, serait presque nul dans cet Etat: toutefois il est parlé dans d'autres relations d'une espèce de magistrat, qui est chargé d'imposer le tribut sur les récoltes, et de fixer ce que le colon doit payer au propriétaire: mesure qui suppose beaucoup d'égards pour le peuple. L'administration de la justice est prompte: il y a des tribunaux composés de douze assesseurs sous la présidence d'un juge, qui tiennent leurs séances en plein air. On ne connaît dans ce pays ni avocats, ni procureurs, ni procédure écrite: chacun y plaide sa cause soi-même. L'accusateur parle le premier, et après lui l'accusé: la réplique est permise à l'un et à l'autre jusqu'à trois ou quatre fois. Après cela le juge impose silence aux parties; et après avoir pris l'avis des assistans il prononce son jugement, qui, dans certains cas, est sans appel. Dans les affaires criminelles, l'accusé déclaré coupable est retenu en prison jusqu'à ce qu'il ait satisfait l'offensé; et s'il s'agit d'un homicide, il est mis à la disposition des parens du mort qui le traitent comme il leur plaît, soit en lui laissant la vie pour une certaine somme, soit en la lui ôtant par tel moyen que bon leur semble. Si l'homicide n'a pu être découvert, les voisins du lieu où le crime a été commis sont tous condamnés à une grosse amende, ou à quelque châtement corporel: ce qui fait qu'on n'est point tenté de cacher le coupable.

L'Abyssinie offre le spectacle de supplices aussi fréquens que barbares. Au rapport de Lobo et de Ludolphe, on y punit de mort les criminels de trois manières différentes; la première, en

les enterrant jusqu'à la bouche, et en leur couvrant le tête avec des débris de plantes sur lesquels on pose une grosse pierre; la seconde, en les assommant avec de gros bâtons qui ont la forme de massues; et la troisième, qui est la plus ordinaire, en les tuant à coups de lance. Le principal supplice usité en Abyssinie, dit Bruce, est celui de la croix: il en est encore un plus cruel, c'est celui d'être écorché tout vif. La lapidation est le supplice des Francs. On arrache les yeux aux rebelles. Les corps des justiciés sont exposés sur les places publiques, ou dans les rues les plus fréquentées. Mais détournons les yeux de ces affreuses images, pour les porter sur le gouvernement, dont la nouvelle forme, selon les dernières relations de Salt, a changé la face de ce vaste empire.

L'état de l'Abyssinie, dit cet écrivain, est aujourd'hui le même qu'était celui de l'Angleterre du tems d'Alfrède, son gouvernement étant entièrement fondé sur le système féodal. Les contestations continuelles pour cause de limites, les querelles entre les chefs, l'usurpation du pouvoir par les plus grands d'entre les nobles, les fréquentes incursions d'un ennemi barbare, tout rend cette comparaison parfaitement juste. Il est à craindre pourtant que la lutte où l'Abyssinie se trouve engagée depuis long-tems, ne se termine pas d'une manière aussi avantageuse pour elle, que celle que soutint l'Angleterre sous Alfrède.

On peut regarder maintenant l'Abyssinie comme divisée en trois Etats indépendans les uns des autres. Cette division est en partie l'effet de causes naturelles, et la suite de l'invasion des féroces Galilas. La chaîne élevée des montagnes de Samen, qui s'étend depuis Waldubha jusqu'au midi du Lasta, et la ligne du Tacaz qui en ceint la base du côté du nord-est, fixent d'une manière précise les limites du Tigré et de l'Amhara. En réfléchissant qu'indépendamment de ces obstacles élevés par la nature même entre ces deux grandes divisions de l'empire, les habitans parlent un langage différent et ont un caractère opposé, on ne peut qu'être étonné de les voir réunis sous un même gouvernement. Et en effet, il ne paraît pas que cette réunion ait été bien sincère dans aucun tems. Une province passa souvent sous la dépendance d'une autre; mais les fruits de ces conquêtes ne furent jamais durables, à cause de la division permanente qui empêche ces deux peuples de former aucun lien solide entre eux. La réunion du Tigré et de l'Amhara fut moins interrompue, lorsque cette division comprenait toutes les pro-

*Gouvernement  
actuel  
de l'Abyssinie.*

*Division  
de l'Abyssinie  
en trois états  
indépendans  
les uns  
des autres.*

*Première  
division.*

*Le Tigré  
gouverné  
par un  
vice-Roi.*

vinces méridionales; mais depuis que les Gallas l'ont affaibli par le démembrement des provinces de Shoa et d'Efât, le Tigré a recouvré son indépendance: quoique gouverné depuis cette époque par un vice-Roi, et soumis en apparence aux ordres du Souverain, ce gouvernement ne laisse pas de s'arroger souvent le droit de nommer le Monarque même. Le Tigré dépend directement ou indirectement de l'autorité du Ras Uelletta Selassé. Cette division de l'empire peut être considérée comme la plus puissante des trois: avantage qu'elle doit à ses moyens de défense naturels, au caractère belliqueux de ses habitans, et au voisinage de la mer, qui lui procure le monopole des fusils qu'on porte en Abyssinie, et, ce qui est encore plus important, le sel nécessaire à la consommation de l'intérieur.

*Gouvernement  
de la seconde  
division  
ou de l'Amhara*

La seconde division de l'Abyssinie conserve encore le nom d'Amhara, quoique presque entièrement tombée depuis long-tems au pouvoir des Gallas. Cette division renferme les provinces de Begemder, Menna, Bellessen, Foggora, Dembea, Tscherkin, Kuara, Tschelga, Metsha, Goyam et Damot, qu'on peut regarder toutes comme gouvernées par un seul chef appelé Guxo, qui est le grand antagoniste du Ras Uelletta Selassé. Ce dernier ayant hérité du pouvoir dont jouissait Pahussen lorsque Bruce se trouvait en Abyssinie, Guxo ne commandait alors que dans le Begemder et dans les provinces orientales; mais sa puissance s'accrut ensuite considérablement par la défaite de Zoldi chef renommé, qui avait remplacé Fasil dans les provinces de Damot et de Goyam. Zoldi était un guerrier célèbre par sa valeur, mais il fut trahi par les troupes de Goyam qui l'abandonnèrent. Il tomba entre les mains de Guxo, qui depuis le tint confiné à Gondar, sans oser cependant le faire mourir dans la crainte d'offenser le Ras Uelletta Selassé, auquel Zoldi avait été toujours très-attaché. La réunion des provinces de Goyam et de Damot à celles que déjà possédait Guxo, lui a valu l'empire absolu qu'il exerce maintenant sur les pays situés à l'ouest du Ticaz, et qu'il conserve par ses relations avec les Gallas méridionaux, auxquels il tient par le sang et par les mœurs. Il a su en outre se les rendre favorables, en faisant bâtir chez eux une superbe maison sur le bord méridional du lac de Dembea. La principale force de son armée est dans la cavalerie, qu'il tire de la province de Begemder, et l'on prétend qu'il peut la porter à vingt mille hommes en tems de guerre; mais quelque considérable qu'elle soit, de quelle utilité pourrait-elle lui être, au cas qu'il voulût attaquer un peuple qui

n'habite que le sommet des montagnes? Il ne règne, à ce qu'on croit, aucun principe de justice dans le gouvernement de Guxo. Le Roi végète dans l'oubli à Gondar avec quelques domestiques, et personne n'ose lui porter la moindre chose, dans la crainte d'être dépouillé en chemin par les féroces Gallas.

La troisième division ou la division méridionale de l'Abyssinie, est maintenant tout-à-fait séparée des deux autres par les Gallas, et se compose des provinces réunies de Shoa et d'Efât. Ankober, capitale de cette dernière, est la résidence habituelle du Murd-azimaï, ou chef du pays, qui peut être regardé comme un souverain indépendant, le gouvernement y étant héréditaire de père en fils depuis plusieurs générations. Le Murd-azimaï actuel s'appelle Ussen Segued; il est fils d'Asfur Ussen et neveu d'Yasus, dont Bruce fait mention. Le pays qu'il gouverne est une des plus belles parties de l'Abyssinie, et l'on prétend que la puissance de ce chef ne le cède point à celle du Ras Uelletta Selassé; ses troupes consistent particulièrement en corps de cavalerie renommés par leur bravoure. Ussen Segued entretient des relations avec Gondar et Antalo: son amitié est recherchée de Guxo et d'Uelletta Selassé, auxquels il fait présent de tems en tems de superbes chevaux. Néanmoins les tribus de Gallas qui se trouvent entre ces points divers rendent très-difficiles les communications des uns aux autres: ce qui oblige souvent les messagers à rester plusieurs mois en route, avant d'arriver à leur destination. Salt rapporte que le district de Gidin dans la province de Shoa, s'était soulevé peu de tems auparavant, à l'instigation du frère d'Ussen Segued, qui, disait-on, avait embrassé l'islamisme: on avait fait marcher contre lui des troupes nombreuses, et l'on espérait que ces troubles seraient bientôt apaisés.

*Gouvernement  
de la troisième  
division  
composée  
des provinces  
de Shoa  
et d'Efât.*

## MILICE.

LES forces militaires de l'Empereur d'Abyssinie, au rapport des Missionnaires, ne sont nullement proportionnées à l'étendue de ses Etats ni à leurs besoins, car ils sont de tous côtés entourés d'ennemis qui exercent souvent de grands ravages sur les frontières. L'armée soldée par des concessions de terres monte à environ 40,000 hommes, dont le dixième est en cavalerie. Dans cette dernière

*Armes.*

arme on compte quinze cents hommes d'élite bien équipés, dont une moitié porte des jaques de maille et des casques, et l'autre des demi-piques et des boucliers. Ces demi-piques sont de deux sortes : dans l'une la hampe est étroite ; dans l'autre cette hampe est large et mince, et a la forme d'une hallebarde. La première se lance avec force ; la seconde sert dans la mêlée et se manie d'une seule main, tandis que de l'autre on tient le bouclier, qui est ordinairement en cuir de buffle épais, et capable de résister aux coups. La plupart des soldats ont deux de ces demi-piques ; ils lancent l'une avec tant de force qu'elle perce quelquefois de part en part une armure de maille et même un bouclier, et réservent l'autre pour continuer le combat. Les chefs ont en outre une épée, mais ils en font rarement usage, et la regardent plutôt comme une marque de distinction, surtout en tems de paix ; ils la tiennent à la main lorsqu'ils s'arrêtent à discourrir ensemble, et la remettent, lorsqu'ils sont en marche, à un domestique qui la porte sous le bras. Ces épées ont pour la plupart la poignée en or, le fourreau en velours ou en beau damas ordinairement rouge. Les soldats ont à leur ceinture une espèce de poignard, dont la manche est tournée vers la main droite, et la pointe vers la gauche : on en voit qui portent en outre un gros bâton d'un bois très-dur et armé d'un poignard ; ils appellent cette arme *bolota*, et s'en servent quand ils en viennent aux mains : quelquefois ils la lancent contre l'ennemi. Les cavaliers sont armés à peu-près comme l'infanterie. Quelques-uns ont des fusils à méche courts, qu'ils tirent en les appuyant sur un piquet.

*Discipline.*

Les soldats Abyssins sont pour la plupart robustes et très-adroits ; accoutumés dès l'enfance à supporter le chaud, le froid, la pluie et à vivre de peu, ils passent une grande partie de l'année en campagne. Néanmoins leur courage, qui n'est point soutenu par la tactique, ne sert souvent qu'à les faire massacrer en plus grand nombre. Il règne en général, au rapport de Lobo et de Ludolphe, peu de discipline dans leurs armées, et ils ne savent point ce que c'est que de former des bataillons ni des escadrons réguliers : il arrive de là que l'issue de leurs combats dépend quelquefois du premier choc ; si quelques-uns d'entre eux viennent à tourner le dos, les autres les suivent et ils ne se rallient plus ; ils n'ont aucune honte de fuir devant l'ennemi, c'est même un usage assez habituel parmi eux. Ils signalent leurs victoires par des actes de férocité,





tels que de porter en triomphe les parties sexuelles des ennemis qu'ils ont terrassés (1). Mais pour donner à nos lecteurs une idée plus exacte de la milice de ce peuple, nous rapporterons la description d'une grande revue qui fut passée par le Ras Uelletta Selassé, en présence de Salt et du capitaine Rudland son compagnon.

Le Ras, dit-il, était assis sous un pavillon dressé devant un édifice, d'où l'œil embrassait une enceinte d'environ trois cents mètres de circonférence: les principaux chefs étaient rangés autour de lui, et il y avait en face un passage par où l'on entrait dans l'enceinte, sur lequel étaient également assis divers officiers de l'Etat chargés de régler la revue. Les chefs venaient se présenter successivement devant le Ras, chacun à la tête de ses troupes. La cavalerie, précédée de son chef, entra la première dans le cirque, et en parcourut le contour au galop en brandissant la lance avec beaucoup de dextérité. La plupart des cavaliers portaient un manteau de damas brodé en fleurs d'or, ou d'un velours noir chargé d'ornemens en argent, qui était jeté sur l'épaule comme une écharpe, et attaché sur la poitrine avec une agrafe en or. Ils avaient la tête ceinte d'une pièce de ràs jaune, vert ou rouge, qui était nouée derrière, et dont un des bouts était pendant. Quelques-uns, au lieu de cette coiffure, avaient une peau, dont les poils hérissés leur donnaient un air sauvage. D'autres, mais en petit nombre, portaient sur le front des cornes d'or, qui étaient droites ou recourbées en avant. Plusieurs se faisaient remarquer par un disque d'argent qui brillait sur leur avant-bras: on en voyait enfin qui portaient au bras droit des bracelets d'argent, dont le nombre indiquait celui des ennemis qu'ils avaient tués. Voy. la planche 7. Leurs chevaux étaient richement harnachés, et portaient sur le front les vêtements ensanglantés des ennemis, dont leurs cavaliers avaient triomphé. Après avoir fait sept ou huit fois le tour du cirque, chaque chef venait se placer devant le Ras dans une attitude menaçante; il lui racontait ses exploits en termes pleins d'orgueil, et terminait en jetant devant lui les trophées de

*Revue passée  
par le Ras  
Uelletta  
Selassé.*

(1) Voici ce que dit Ludolphe en parlant de cet usage, qui fut apporté probablement par les Gallas en Abyssinie. « *Adhuc necessum est indicium caesi hostis post pugnam afferre. Primo quidem capita, seu honestissimam corporis partem, attulerunt; at postquam de sexu imberbium dubitaretur, turpissimam viris amputavere. Res dictu faeda! Numerant et cumulant exercitu coram . . . . . Hac ratione sciri non potest hostis an socius fuerit occisus* ».

sa valeur, qu'il avait tenus jusqu'alors suspendus à son bras droit. Un de ces chefs présenta au Ras un couteau qu'il avait enlevé à un ennemi. Vinrent ensuite les fantassins qui entrèrent pêle-mêle, et parmi lesquels il y en avait qui, comme des bêtes féroces, montraient des membres d'enfans sur lesquels s'était exercée leur fureur. Ces barbares n'étaient sans doute que des vagabonds, qui suivaient l'armée : le Ras s'apercevant de l'horreur qu'un pareil spectacle inspirait à Salt, n'accueillit point cet affreux hommage avec les marques de satisfaction qu'il avait données aux autres guerriers. Les simples soldats étaient vêtus d'une peau de mouton bordée de bleu ou de rouge, et presque tous armés d'une lance et d'un bouclier ; il y en avait dans ce nombre environ cinq cent qui avaient des fusils à mèche ; ils faisaient des gestes encore plus bizarres que les premiers, et semblaient vouloir imiter des chasseurs qui poursuivent des bêtes sauvages à travers un taillis. A la fin de cette chasse simulée, ils déchargeaient leurs fusils près des jambes de leurs ennemis ; ensuite ils tiraient leurs couteaux avec lesquels ils feignaient d'achever de tuer ceux qui étaient tombés sous les coups de leurs armes à feu. Il y eut plusieurs de ces sortes de combats entre les lanciers et les fusiliers, mais toujours conduits de manière à laisser la victoire à ces derniers. Cette revue singulière finit par une marche, dans laquelle on voyait d'un côté la garde du Ras montée sur des mulets et battant de gros tambours, et de l'autre un grand nombre d'hommes qui formaient une procession, et portaient des ornemens d'église.

Salt conçut dans cette circonstance une bonne opinion de la cavalerie des Abyssins ; il est même persuadé qu'elle ne le cède point à celle des Arabes, et que peut-être elle lui est supérieure, en ce que les cavaliers n'y ont pour étriers que des anneaux de fer, sur lesquels ils posent seulement les deux gros orteils. Ils manient la lance avec une adresse admirable, et ont une manière de la brandir qui leur donne un air guerrier, et rappelle le souvenir des plus beaux tems de l'antiquité. Enfin cette cavalerie est aussi bonne qu'elle peut l'être sans discipline.

## RELIGION.

LES Abyssins se vantent d'avoir reçu la religion Judaïque par le moyen d'Azarias fils de Sadoc grand prêtre, et de divers docteurs, que Salomon envoya de Jérusalem en Abyssinie avec le fils qu'il avait eu de la Reine de Saba, élevé lui-même dans la loi de Moïse. Mais les mémoires qu'ils conservent de cet événement sont si confus et si mêlés de fables, qu'il n'est pas permis d'y ajouter la moindre foi.

*Religion  
Judaïque  
en Abyssinie.*

Une autre erreur dans laquelle ils sont à cet égard, c'est de croire que l'établissement de la religion Chrétienne en Abyssinie a été l'ouvrage du fameux Eunuque ou premier ministre de Candace ou Hamdake Reine d'Ethiopie, ou, comme d'autres le veulent, de l'île de Meroé. L'opinion la plus vraisemblable est celle qui rapporte la conversion de ce grand empire à l'an 335 de J. C., époque à laquelle le grand Athanase Patriarche d'Alexandrie ayant appris de Frumence les dispositions favorables des Abyssins pour le Christianisme, le sacra évêque d'Axum et l'envoya en Ethiopie pour y travailler à la propagation de cette religion.

*Introduction  
de la religion  
Chrétienne.*

L'église d'Abyssinie reconnaît donc ainsi pour mère celle d'Alexandrie; elle lui est même tellement soumise, qu'elle n'a pas la faculté de choisir son évêque, et ne peut le recevoir que du Patriarche d'Alexandrie, qui seul a le droit de le nommer. Mais une chose encore plus remarquable, c'est que ce Patriarche défend aux Abyssins de prendre un homme de leur nation pour *Abuna*, ou *Notre Père*, et il a toujours été si rigide envers eux sur ce point, qu'il n'a jamais voulu consentir à l'occupation de ce siège par un Abyssin. Lassé de la tyrannie des Patriarches d'Alexandrie et de leurs vicaires en Abyssinie, ce peuple résolut enfin de secouer leur joug pour se ranger sous l'obéissance du Pontife de Rome, qui lui envoya des Patriarches. Mais sa réunion à l'église Romaine ne fut pas de longue durée, car sans avoir fait aucune démarche pour être mieux traité à l'avenir, il se soumit de nouveau aux *Abuna* que son métropolitain, ou pour mieux dire la porte Ottomane

*L'église  
d'Abyssinie  
dépend de celle  
d'Alexandrie.*

*L'évêque  
appelé  
Abuna.*

dont il est sujet, jugeait à propos de lui envoyer. Ainsi le Patriarchat d'Abyssinie, qui est la première dignité ecclésiastique de l'empire, n'est qu'un simple titre sans autorité, et entièrement dépendant de celui d'Alexandrie.

*Les Depferas  
ou chantres.*

Le second ordre des ecclésiastiques, sinon en dignité, au moins par la considération dont il jouit, est celui des Depferas, qui ne sont ni prêtres ni diacres, mais des espèces de lévites ou chantres, qui assistent à tous les offices de l'église: leur chef appelé Barva-Gayta est chargé de la garde des pavillons sacrés dans le camp impérial. Ces prêtres, qui ont la vanité de vouloir passer pour Juifs, croient retracer dans leurs chants et leurs danses accompagnés du bruit des tambours, une image du service qui se faisait dans le Tabernacle et dans le temple de Jérusalem, et rappeler l'exemple de David dansant devant l'arche. Ils ne manquent jamais d'assister à la messe; les jours de fête il commencent leur musique et leurs danses avant le jour, et continuent ce violent exercice jusqu'à midi.

*Les Komos  
prêtres,  
diacres.*

Les Komos ou Hegumos forment le premier ordre ecclésiastique après l'Abuna. Chaque église paroissiale a le sien: c'est une espèce d'archi-prêtre de qui dépendent tous les autres prêtres ainsi que les diacres. Ces Komos président au service divin, et règlent les diverses fonctions des prêtres, qui les assistent dans toutes les cérémonies religieuses, et dans l'administration des sacremens. Les diacres composent le dernier ordre du sacerdoce; ils assistent aussi au service divin, mais dans un lieu qui est au dessous de celui des prêtres. L'Abuna, comme nous l'avons observé plus haut, confère le diaconat à l'Empereur, aux Grands et même à leurs enfans, qui n'acquièrent point par là le droit d'officier comme diacres, mais seulement celui d'assister au service divin, et de recevoir la communion dans le sanctuaire avec le clergé.

*Les  
ecclésiastiques  
se marient.*

Les ecclésiastiques ont la faculté de se marier après qu'ils sont entrés dans les ordres, et leurs enfans peuvent même hériter de leurs bénéfices. Chargés pour la plupart d'une nombreuse famille, ils sont ordinairement très-pauvres, et obligés de travailler pour subvenir à leurs besoins. Ceux qui sont dans ce cas font les facteurs, ou se chargent du soin des troupeaux: ce qui ne contribue pas peu à les discréditer dans l'esprit du public, et avec d'autant plus de raison encore qu'ils n'ont point de costume particulier, ni d'autre marque distinctive de leur état, qu'une petite croix qu'ils portent à la main, avec laquelle ils donnent la bénédiction.

diction, et un petit bonnet de couleur qui leur sert de coiffure. Les habillemens sacerdotaux sont, au dire des Missionnaires, proportionnés à la dignité du célébrant; malgré cela les plus beaux sont bien inférieurs à ceux des derniers de nos ecclésiastiques: leur aube est le plus souvent une vieille tunique qu'ils achètent des Turcs; ils n'ont ni cordon, ni étole, ni manipule: leur chasuble est étroite et traîne près d'un pied par derrière.

*Leur  
habillement.*

Salt nous donne quelque idée de l'habillement des prêtres Abyssins, à l'occasion de la description qu'il fait dans son second voyage de la cérémonie du baptême d'un jeune Musulman, dont il fut témoin à Chelicut. « Le chef des prêtres nous attendait, dit-il, à la tête de vingt autres ecclésiastiques d'un rang inférieur. Les uns chantaient des psaumes, et les autres préparaient l'eau . . . Le célébrant était vêtu d'une robe longue et blanche; il avait sur la tête une tiare ou espèce de grand bonnet en argent, et tenait de la main droite un encensoir. Un autre prêtre habillé de la même manière portait une grande croix dorée, et un troisième une petite fiole où il y avait du *meiron*, ou huile pour la confirmation etc. »

Après la description qu'il donne de l'église de Dixan dans sa première relation, le même voyageur dit que les prêtres portaient de grandes clefs, semblables à celles que nos peintres mettent dans la main de Saint Pierre (1); que les habitans avaient la croix en grande vénération; que la plupart d'entre eux l'avaient empreinte sur la poitrine, sur le bras droit ou sur le front; et qu'ils regardent ce signe, ainsi qu'un cordon de soie bleue qu'ils ont autour de leur cou, comme des emblèmes que leur religion leur prescrit absolument de porter.

En parlant dans un autre endroit des personnes qui venaient le voir le plus souvent, Salt cite un certain Dofter Ester, qui jouissait dans son pays d'une grande considération par son savoir; et il observe à cet égard que le nom de Dofter (2) est un titre

(1) Les clefs que portent les nobles et les prêtres Abyssins dans leurs processions jettent un grand jour, comme l'observe judicieusement M. Hager, sur cette espèce de clefs, que nous voyons si souvent dans les figures Egyptiennes; que l'on a prises pour une image du *phallus*; qui ont été le sujet de tant de disputes; et que M. Denon croit représenter les clefs du Nil. D'après cela, ces clefs ne seraient donc qu'une marque de pouvoir: ce qui expliquerait parfaitement le sens de ces paroles de l'Evangile, *tibi dabo claves*, ainsi que la *potestas clavium* de l'Eglise.

(2) *Dofter* ou *Dogter* semble être une corruption du mot *Doctor*, qui signifie en Arabe un homme dévoué à l'étude des lettres.

qui donne la faculté de porter l'habit sacerdotal, sans obliger celui qui en est revêtu à faire des vœux. Voy. la fig. de la planche 8 ainsi que le portrait d'un jeune prêtre, que nous avons copiés l'une et l'autre sur les dessins de ce voyageur.

*Eglises  
anciennes  
taillées  
dans le roc.*

Les PP. Alvarez et Tellez parlent des églises de l'Abyssinie, et entre autres de quelques-unes qui ont été taillées dans le roc par ordre et aux frais d'un de leurs plus grands Monarques appelé Lalibella. Tellez s'est contenté de rapporter les noms de ces églises, mais Alvarez nous en a donné une ample description (1). Lalibella fit venir de l'Égypte des architectes et des ouvriers capables d'exécuter ces monumens: on assure qu'il y en eut dix d'achevés en vingt-quatre ans, et que le plus grand porte le nom de son illustre fondateur. On ne croirait pas, dit Alvarez, que ces ouvrages aient pu être finis en si peu de tems, si l'on ne savait pas que le roc dans lequel ils ont été taillés est d'une pierre tendre, qui se durcit ensuite à l'air et au soleil. Peut-être aussi que la nature avait déjà fait la moitié du travail, quand on donna à ces rocs la forme d'églises.

Salt rapporte dans son second voyage que Pierce alla voir avec quelques chefs l'église de Jummada Mariam, qui est taillée dans un roc escarpé et entouré de gros sapins. Cette église paraît être, dit-il, une de ces étonnantes excavations, que le P. Alvarez visita deux fois pendant son séjour en Abyssinie, et qu'il croit avoir été faites dans le douzième siècle par ordre d'un Empereur de ce pays appelé Lalibella. Elle ressemble, ajoute Pierce, à l'église que vit Salt la première fois qu'il alla à Chelicut, et qu'on appelle Abba os Guba (2). Ce dernier voyageur en a levé le plan, que personne ne nous avait fait connaître avant lui, et que nous avons copié sous le n.º 1 de la planche 9; il y a joint encore celui de l'église dont parle Pierce (fig. 2 de la même planche), et qu'Alvarez dit être sous l'invocation de la Vierge. Le n.º 3 est une porte qui conduit à une de ces églises souterraines.

(1) V. Alvarez. Description de l'Ethiopie pag. 139 etc., ainsi que les Commentaires de Ludolphe pag. 235. Ces églises sont; Emmanuel, S.<sup>t</sup> Sauveur, S.<sup>te</sup> Marie, S.<sup>te</sup> Croix, S.<sup>t</sup> Georges, Golgota, Bethléem, les Martyrs, Marc coreos, et Lalibella.

(2) Dans la première relation de Salt, cette église est appelée Abouha-soubha.

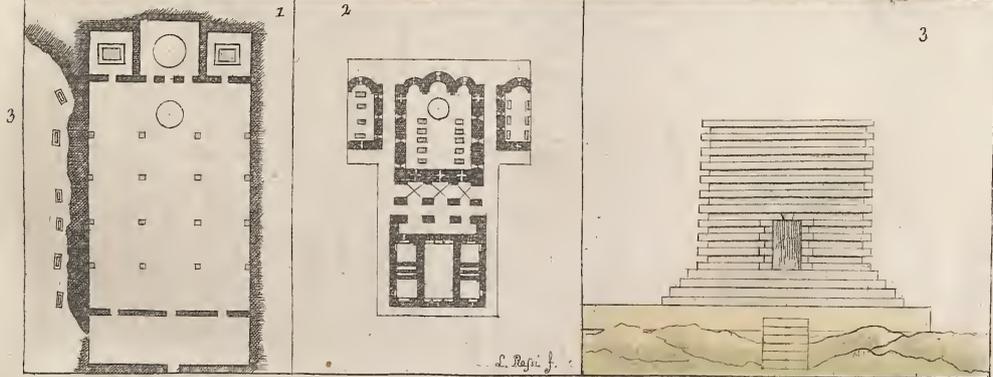


C. BOTTIGELLA F.





2



L. Rossi. f.







L. Hoff

Plusieurs autres églises, et surtout celles qui appartenaient aux monastères les plus célèbres, paraissent avoir été autrefois de grands et somptueux édifices. Telle en a décrit quelques-unes, qu'il a trouvées remarquables par la singularité de leur forme. Il en est, dit-il, qui sont construites sur le modèle du temple de Jérusalem et ont trois nefs; d'autres ont la figure d'une rotonde, avec une chapelle en pierres carrées au milieu, et quatre portes qui font face aux quatre points cardinaux de la terre: les portes et les châssis des fenêtres sont en cèdre ou autre beau bois bien travaillé; le toit s'élève en coupole, mais l'intérieur en est triste parce qu'il est mal éclairé. Le corps de l'église est en dehors du carré et s'étend le long des murs; c'est une espèce de cloître dont le plafond est en cèdre, et soutenu par des colonnes du même bois et d'un beau travail. La plupart de ces églises tombent en ruine, et il ne reste de quelques-unes que des débris, ou quelque partie où l'on célèbre encore le service divin.

*Anciennes  
églises  
et monastères.*

L'église qu'on trouve à l'extrémité septentrionale de la ville d'Axum est un des principaux édifices modernes, et occupe vraisemblablement la place de quelqu'ancien temple. Il y a deux escaliers devant la façade: le plus bas a douze degrés de 190 pieds de long, et le plus haut huit de la longueur de 36 pieds: ces deux escaliers sont à 16 pieds de distance l'un de l'autre: il y en a 38 du dernier degré au vestibule de l'église. On jugera mieux de la forme de cet édifice à la simple inspection de la planche 10, que par une description. Nous avons cru devoir en présenter ici le dessin à nos lecteurs, pour leur donner une idée d'une des plus belles églises de l'Abyssinie. Celles d'une construction moderne sont néanmoins si misérables, qu'elles ne sont couvertes qu'en jonc ou en chaume: le peuple les a en grande vénération et n'y entre que les pieds nus: l'accès en est également interdit aux hommes et aux femmes souillés de quelque impureté, et même aux époux qui ont eu un commerce charnel, jusqu'à ce qu'ils se soient purifiés. Ces Chrétiens ne connaissent point l'usage des cloches, et s'assemblent au bruit de marteaux de bois dont on frappe une pierre, ou quelque morceau de bois creux; ils restent debout pendant tout l'office, persuadés que cette position est la plus propre à réveiller en eux la dévotion; il leur est défendu de parler, de tousser et de cracher dans ces églises; on n'y voit point de statues ni aucune figure en sculpture, mais seulement quelques tableaux. Il y a dans

*Eglise  
moderne  
d'Axum.*

*Respect  
des Abyssins  
pour  
leurs églises.*

chacune d'elles une petite chambre vers l'orient, où l'on tient ce qui est nécessaire pour faire le pain avec le levain qui sert à la communion, ainsi que des grappes de raisin dont les prêtres expriment le jus entre leurs doigts, dans la quantité qu'exige le nombre des communians pour l'accomplissement de cet acte religieux, qui se fait sous les deux espèces.

*Moines.*

Les moines de l'Abyssinie diffèrent extrêmement de ce qu'étaient les nôtres, et ont beaucoup de rapports avec les Esséniens et les Thérapeutes décrits par Joseph et Philon. Leurs monastères ressemblent à de grands villages, où chaque moine a sa cellule qui est séparée des autres; au lieu de vivre dans l'oisiveté ou d'aumônes, ils emploient leur tems à cultiver la portion de terre qui leur est assignée, et qui fournit à leur entretien. Il est de ces couvens où les religieux sont mariés et ont des enfans qu'ils élèvent dans leur état, et avec qui ils partagent leur habitation et le produit de leur champ: cependant ces religieux n'admettent point dans leurs églises leurs femmes ni leurs filles; il y en a une particulière pour elles, où elles se réunissent de jour et de nuit pour le service divin, qui s'y fait de la même manière que pour les hommes, à l'exception de la musique qu'ont ceux-ci, et qui consiste en un chant confus ordinairement accompagné du bruit de tambours de diverses grandeurs. On trouve encore des religieux qui préfèrent la vie solitaire comme la plus propre à la contemplation, et se retirent à cet effet dans des tours, dans des cavernes, sur le sommet de rocs escarpés, ou en d'autres lieux éloignés du monde.

*Leur  
habillement.*

Il y a deux ordres de moines qui portent les noms de leur fondateurs, ou pour mieux dire de leurs réformateurs: ce sont ceux de Tecla-Hemanut et de l'abbé Eustaze, le premier originaire de l'Ethiopie, et le second de l'Egypte. Chacun de ces moines s'habillement comme il lui plait. Les abbés et les prieurs ont pour marque distinctive l'*Ashaema*, qui n'est qu'un tissu de trois courroies de cuir rouge qu'ils portent autour du cou, et qui est attaché avec une agrafe de fer ou de cuivre. Ces religieux sont pour la plupart mal vêtus, et la peau ou l'étoffe dont est fait leur habillement se serre sur les reins avec une ceinture de cuir. Les uns vont nu-tête, d'autres portent une espèce de chapeau: on en voit avec un bonnet, et quelques-uns s'enveloppent la tête d'un morceau d'étoffe ou de toile. Ceux qui affectent de se distinguer par une vie austère, se couvrent d'une peau jaune qui tombe en lambeaux, ou d'une

espèce de manteau noir par dessus leur robe qui est ordinairement blanche et liée autour des reins avec une ceinture de cuir. Il en est enfin qui, pour se donner un air de gravité plus imposant, portent la soutane noire.

Les Abyssins professent un Christianisme mêlé de pratiques Hébraïques ; ils admettent la circoncision des deux sexes (1) com-

*Quelle est  
la croyance  
de l'église  
d'Abyssinie.*

(1) V. Ludolfus, liv. III. chap. I. N.º 5. *De circumcissione, vel exsectione potius foemellarum in Africa etc. Anatomici, dit-il, praesertim ii qui in Oriente, fuerunt, recte sciunt quid foeminis Africanis abscindi possit, ex quibus in gratiam curiosorum quaedam exscribimus, sed absit, ut figuram aeri incisam demus.*

Thomas Bartholinus in *anatomia sua reformata* de clitoride scribit : *in hac vero parte Aethiopicibus usitatam foeminarum circumcissionem Bellonius et Jovius factam putarunt. Modum amputandi tradunt Aëtius et Aëgineta, qui cum nympha confundunt. Etiam nunc ob insignem magnitudinem Orientales urunt, ne amplius crescat, conductis ad id provectoris aetatis foeminis, quam operationem improprie circumcissionem appellant. Estque illis tam necessaria ob excrescentis clitoridis deformitatem, quam decora. Nudae enim in Aegypti Alcairo puellae sine velamine post hanc circumcissionem demum aut matrimonium, inducio vestiuntur. De quibus ut et circumcissione nos fusius in antiquitatibus puerperii. Haec rectissime Bartholinus.*

Joannes Weslingius, qui quinquennium Cairi vixit, in *Syntagmate Anatomico* : *Clitoridis enorme atque inutile incrementum, endemium Arabibus Aegyptiisque malum est. Itaque vel in puellis, quicquid hujus vel immodestius prominulum conspicitur, abscindere protinus et inurere coguntur. Plura habes apud Regnerum de Graaf de mulierum organis* : cap. III. pag. 174. Quibus continentur omnia, quae de hac re dici vel scribi possunt . . . . Quod autem in septentrionalibus Europae et Asiae regionibus, etiam apud Turcas, ista superfluitas in foeminis non reperiatur, nemo mirabitur, qui reputaverit homines sub zona torrida incolentes, ut vultu, colore, capillis, ita et aliis corporis partibus et qualitatibus plurimum a ceteris mortalibus differre.

On voit clairement encore par ce que dit Jean Henri Ottinger in *Append. Gramm. Harmonicae* ; que la circoncision des femmes n'est l'effet d'aucune loi : voici ses propres paroles : *Talis circumcisio cum primis in Aegypto fit, ubi anteriore naturae muliebris parte superflua quaedam excrescunt, quae in tenera aetate auferri solent, non tamen ex lege aliqua vel religione, sed dumtaxat ad tollendum naturae vitium, quod conceptui partuique obesse volunt. Sic quidem dicunt ; ajoute Ludolphe, at aliae pudendae causae subsunt, de quibus hic loqui no-*

me un usage sans inconvénient, et font le sabbat ainsi que le dimanche. On conserve dans la cathédrale d'Axum une espèce d'arche d'alliance, qui est regardée comme le palladium de l'empire (1). Tant que l'église d'Alexandrie, mère de celle d'Abyssinie, comme nous l'avons observé plus haut, fut Orthodoxe, celle-ci suivit son exemple et persévéra dans la foi, que Frumence son premier Evêque avait prêchée dans ce pays; mais dès que la première eut embrassé la secte des Monothélites ou Monofisitites, sous les auspices de Dioscore son Patriarche en 444, l'hérésie se communiqua à celle d'Abyssinie par l'entremise des Abuna qui lui furent envoyés de l'Egypte, et se répandit bientôt dans tout l'empire. L'esprit de cette secte

lumus... Georgius Andreas Sleswicensis, hujus rei ignarus ( dans son itinéraire chap. IV. pag. 5 ) in turpissimis promontorii Bonae Spei foeminis aliquis propendere vidit, nesciens, an cuticula illa naturalis, an scissura quaedam cutis facta esset, *quia barbarae illae moribus faedissimae hac excisione non utuntur.* Mais nous parlerons de celles-ci en son lieu.

(1) On lit dans les annales d'Abyssinie que les premiers nés d'Israël, que Salomon envoya pour accompagner en Ethiopie le fils qu'il avait eu de la Reine de Saba, enlevèrent l'arche d'alliance, appelée la Céleste Sion, et la transportèrent en Ethiopie où la Reine la fit mettre dans un temple, qui, ayant été consacré à la Vierge, après la conversion des Abyssins au Christianisme, prit le nom de Sainte Marie de Sion.

Cette arche était gardée avec la plus grande vénération; et l'on était si attentif à la dérober aux yeux du public, qu'il n'était pas permis aux Rois mêmes de la voir. Depuis que les Monarques Abyssins eurent adopté l'usage d'habiter sous des tentes, ce dépôt précieux suivit toujours le camp impérial; il était porté en grande pompe, et accompagné de quatre prélats en habits pontificaux, et de quarante prêtres dont une partie allait devant et l'autre venait après en chantant, tandis qu'un autre prêtre ne cessait de l'encenser, jusqu'à ce qu'on l'eût déposé dans le grand pavillon qui servait d'église à la cour.

Le respect des Abyssins pour cette arche était encore si grand à l'arrivée des Jésuites, que quand ils s'aperçurent que ceux-ci étaient sur le point d'obtenir la réunion de leur église à celle de Rome, un de leurs premiers soins fut de mettre cette arche en sûreté, pour qu'elle ne tombât pas entre leurs mains. A cet effet, quelques-uns de leurs moines les plus zélés la transportèrent clandestinement dans le canton de Bur près de la mer Rouge, où ils la cachèrent dans d'épaisses broussailles au sein de montagnes escarpées, d'où elle ne fut retirée qu'après l'entière expulsion de ces Missionnaires.

consistait à ne reconnaître qu'une seule nature et une seule volonté dans Jésus Christ: opinion qui fut fortement combattue par les églises de Rome et de Constantinople, et solennellement condamnée par le Concile de Calcédoine. Toutefois la multitude de fêtes qui se célèbrent dans cette secte, le culte que ses partisans rendent aux Saints et aux Anges, et le respect presque divin qu'ils ont pour la Vierge Marie, rapprochent l'église d'Abyssinie du Catholicisme Espagnol et Italien. On y fait usage de l'encens et de l'eau bénite. Les sacremens qu'elle reconnaît sont le baptême, la confession et la cène: on y communie sous les deux espèces, et la consécration s'y fait autrement que dans l'église Romaine: ce qui fait douter le P. Tellez et autres Casuistes de son efficacité pour l'accomplissement de la transubstantiation. Si cela était, il en resulterait que les Abyssins ne connaissent point ce dogme, et qu'ils ne regardent le pain et le vin que comme des symboles, qui représentent et leur communiquent les effets de la mort du Sauveur. Telle est l'explication que donne l'abbé Grégoire de la doctrine de l'église d'Abyssinie concernant ce mystère: explication qui confirme pleinement la pratique de son culte, qui n'admet point l'adoration des espèces consacrées.

La Bible des Abyssins est la même que celle des Catholiques; mais ils ont de plus un livre d'Henoch, dont Bruce a apporté trois exemplaires. Leur Ancien Testament a été traduit en Ethiopien sur la version des Septante: le Nouveau a été aussi traduit en partie du Grec et du Latin, mais cette traduction est, de leur propre aveu, très-mauvaise, faute des connaissances nécessaires dans ceux qui l'ont faite. Ils regardent l'Apocalypse, qu'ils appellent la Vision de Jean Abukalamse, comme un appendice au Canon. Ils ont à sa place le livre des Constitutions Apostoliques, mais étrangement défiguré, et bien différent de celui que nous connaissons sous ce nom. Ce livre n'en passe pas moins à leurs yeux pour être d'autorité divine, et l'ouvrage de Saint Clément dont il porte le nom.

Ils en ont un autre, appelé *Haimanota Abbau*, ou la Foi des Pères, qui contient le sommaire de toute leur religion, et qui est pour eux la première autorité après l'Écriture Sainte: c'est une compilation des Homélies de Saint Athanase, Saint Basile, Saint Jean Chrysostôme, Saint Cyrille, d'Efrem, et des quatre Grégoires qui sont, le Taumaturge, le Nazianzèen, le Nicéen et l'Arménien. Tellez y ajoute Saint Augustin; mais Ludolphe doute beaucoup que les Abyssins connaissent les ouvrages de ce Père, ni ceux d'aucun

*Bible.*

*Livres  
des Pères.*

des Pères Latins. Leurs prêtres sont très-peu versés dans l'Écriture Sainte ; et comme ils n'en font jamais l'explication au peuple , et ne prêchent jamais , nous ne devons pas nous étonner de ce que les voyageurs nous racontent de la profonde ignorance et des superstitions grossières qui règnent parmi eux , comme dans le reste de la nation.

*Cérémonies  
funébres.*

Lorsque quelqu'un est sur le point de mourir , ses parens lui montrent tout ce qu'ils peuvent rassembler de plus beau en vêtements et en ornemens d'or et d'argent ; ils font autour de lui un bruit épouvantable avec des tambours , des trompettes et en poussant de grands cris , dans la vue , comme il l'a paru à Salt , de chasser le diable du corps du malade : car les Abyssius croient généralement que la plupart des maux physiques sont l'ouvrage de l'esprit malin , qui s'est établi dans la partie souffrante. Mais à l'approche du dernier moment , le bruit des tambours et des trompettes cesse : on n'entend plus que les parens et les amis qui poussent de longs gémissemens , et à peine est-il mort , ils s'arrachent les cheveux , s'égratignent les tempes , et se jettent à terre en criant , et en donnant toutes les marques d'une extrême douleur. Peu de tems après ils lavent soigneusement le cadavre , l'aspergent d'eau bénite , l'encensent et l'enveloppent dans un linceul : si le mort était une personne de distinction , on couvre son corps d'une peau de buffle , et on l'enferme dans un cercueil. Les parens le prennent ensuite sur leurs épaules et le portent au lieu de la sépulture , mais d'un pas si précipité , que les moines et les prêtres qui l'accompagnent , la croix en main , ont peine à les suivre. Arrivés à l'église ou au cimetière , car on enterre indistinctement dans l'une et l'autre , on asperge d'eau bénite et on encense de nouveau le cadavre , et après que le prêtre a fini de lire sur le bord de la fosse les quatorze premiers versets de l'Évangile de Saint Jean , on le jette dedans , tandis que les prêtres récitent quelques psaumes jusqu'à ce que l'enterrement soit fini.

Les parens et les amis reviennent ensuite pendant plusieurs jours au lieu de la sépulture pour y pleurer le défunt ; ils se réunissent à un grand nombre de pleureuses , qu'on paye pour accompagner la cérémonie de leurs cris et de battemens de mains ; ces femmes se frappent la poitrine et le visage , et manifestent par leurs gestes et leurs expressions la douleur la plus amère : à ces démonstrations se joignent le bruit des tambours et toutes les marques de deuil

qui conviennent à la circonstance. Si le défunt était d'un haut rang, on conduit son cheval au lieu où il doit être enterré; on y porte aussi son bouclier, sa lance avec tous ses ornemens: on fait des offrandes à l'église et au clergé, et on distribue aux pauvres du pain, de la viande et de l'hydromel (1). Cette cérémonie dure, selon la condition du défunt, trois, sept, vingt et jusqu'à quarante jours, et se répète au bout d'un an. Salt rapporte qu'après les funérailles, les parens et les amis reviennent à la maison du défunt, où l'on tue ce qu'il faut de bétail pour un banquet, dans lequel on leur donne à boire du maïz et du soua (2) jusqu'à l'ivresse. Cet étrange anniversaire se renouvelle à certaines époques. Dans le courant de l'année qui suit le décès, les plus proches parens du défunt donnent à l'envi des festins somptueux en son honneur, et vont faire des visites fréquentes à son tombeau. On ne peut donner à la famille une plus grande marque de considération qu'en assistant à ces réunions; cependant il est des nobles et des prêtres qui blâment cet usage.

Les obsèques des Souverains se font avec toute la magnificence possible, comme on en pourra juger par celles de l'Empereur Socinios, connu plus généralement sous le nom de Segued. Le P. Emmanuel d'Almeyda nous en a donné une relation que nous allons rapporter succinctement. Le cadavre était dans un cercueil carré placé sur une estrade, à laquelle on montait par des degrés; ce cercueil avait été fait par un Egyptien. Le corps était revêtu des habits impériaux, et recouvert d'un manteau de taffetas magnifique de diverses couleurs: on le transporta de Dancanz, où était alors

*Obsèques  
d'un  
Empereur.*

(1) Pendant tout le tems de cette cérémonie funèbre, les Abyssins implorent la miséricorde divine pour l'âme du défunt, en faveur de qui ils ont fait ces offrandes et ces aumônes: ce qui prouve l'opinion où ils sont que ces œuvres peuvent être utiles aux morts, et leur procurer quelque repos; mais ils n'admettent point le Purgatoire dans le sens ni dans toute l'étendue que lui donnent les églises Greque et Romaine. Ils croient néanmoins à un état moyen, dans lequel les âmes doivent être purifiées de leurs péchés, et peuvent recevoir quelques secours des prières, des aumônes et des mortifications de leurs parens encore vivans etc., qui par conséquent s'empressent de remplir envers elles ces devoirs de charité.

(2) Le maïz est une boisson faite de miel fermenté avec de l'orge, dans laquelle on met une racine amère appelée sadou. Le soua ou soué est la boisson ordinaire du peuple, et est fait d'orge grillé et de pain,

le camp impérial à la grande église appelée Caneta Jesu, qui est dans un bourg du royaume de Goyam. Il était précédé de tous les étendards impériaux, qui n'étaient point renversés comme cela se pratique en Europe, et se portaient au contraire hauts et déployés, mais sans armes ou autres figures de ce genre (1). On apportait de tous côtés les grands tambours qu'on battait avec beaucoup de solennité. Des valets de chambre de l'Empereur conduisaient quelques-uns des plus beaux chevaux, qu'il montait ordinairement, lesquels étaient richement harnachés. Après eux venaient ses pages et ses domestiques qui portaient ses vêtements et ses divers ornemens: l'un avait sa robe, l'autre son épée, celui-ci sa couronne, celui-là sa ceinture, une autre tenait son bouclier etc. Des officiers prénaient tour-à-tour chacun des ces objets et les montraient au peuple pour exciter ses larmes. L'Impératrice suivait elle même de loin, la couronne en tête; elle était montée sur une mule ainsi que ses filles, les autres Princesses et toutes les femmes de leur suite, ayant la tête rasée et ceinte d'un ruban ou bandeau de toile blanche, de la largeur de deux doigts, et dont les bouts leur pendaient sur le dos. Toutes les autres personnes composant le cortège portaient en signe de deuil des habits déchirés, pour la plupart de couleur noire, et avaient les cheveux coupés fort-courts. Il n'y avait point de cierges à la procession ni à l'église, mais on y entendait des cris et des hurlemens affreux. Le corps fut reçu à la porte de l'église par six ou sept religieux, qui ne cessèrent de chanter des psaumes et des *alleluja*, jusqu'à ce qu'il fût déposé dans sa sépulture.

*Mariage.*

Le mariage, dit Salt, ne paraît être en général qu'un contract civil en Abyssinie: les prêtres sont rarement appelés pour le sanctifier. Le jeune homme qui veut se marier s'adresse d'abord au père, à la mère ou aux plus proches parens de la fille qu'il recherche; le mariage est conclu par le seul fait de leur consentement, celui de la fille n'étant nullement nécessaire pour cela. Ce qui exige des

(1) On dit qu'il y en a de deux sortes; les uns, qui s'appellent Sandecas, sont de longues piques bien peintes avec un globe de métal doré au bout, sur lequel flottent de petits étendards d'un pied carré: d'autres ressemblent à des étendards, et sont en toile ou en soie blanche avec des lignes rouges au milieu, mais sans armes, ni emblèmes ou autres ornemens quelconque.

arrangemens préliminaires c'est la dot, qui consiste en une certaine quantité d'or, de bétail, de fusils ou de pièces de toile. Ces arrangemens donnent souvent lieu à beaucoup de difficultés, en ce que le mari considère l'intérêt de sa femme comme le sien propre. L'accord fait, les parens et les amis des époux se réunissent pour leur annoncer leur mariage; et après avoir passé un jour en festins et en réjouissances, le mari emporte chez lui l'épouse sur ses épaules, ou bien quelqu'un de ses amis se charge de ce fardeau. En se séparant de sa fille, la mère enjoint à l'époux de remplir strictement le devoir conjugal. Si le mari croit avoir quelque raison de douter de la virginité de l'épouse, il la renvoie honteusement à sa famille, et le contrat est rompu; mais s'il en trouve la preuve selon l'usage du pays, il l'envoie le lendemain à la mère ou à la plus proche parente de la mariée, et ce témoignage de sa vertu est soigneusement conservé, pour lui servir de justification en cas de quelque altercation avec le mari.

La femme ne change pas de nom en se mariant, et la dot qu'elle apporte n'est point confondue avec les biens du mari, afin qu'elle puisse la reprendre si elle était obligée de l'abandonner pour cause de mauvaise conduite envers elle. Lorsque les époux conviennent de se séparer, ils prennent entre eux des arrangemens à cet effet; mais si la femme s'est rendue infidèle, le mari est en droit de la chasser et de garder la dot. Il faut pourtant, avant de pouvoir la répudier, qu'il produise des preuves manifestes de son adultère, et il n'y a que l'évidence qui puisse justifier cette mesure de rigueur. En cas de séparation de consentement réciproque, ce qui, dit-on, arrive rarement, les enfans mâles restent avec le père, et les filles avec la mère. Telles sont, généralement parlant, les règles qui s'observent à cet égard dans la classe du peuple. Les chefs et les personnes d'un haut rang (1) n'en connaissent point d'autres, pourtant jusqu'à un certain point, que celles qui résultent du degré de crédit et d'autorité qu'ont leurs parens, dont l'intervention est toujours nécessaire en pareil cas. Il est néanmoins un autre mariage plus saint que le précédent, qui est sanctionné par l'église, et que les prêtres regardent comme indissoluble: ce dernier engagement

(1) Les femmes d'un rang élevé portaient anciennement le titre d'Ozoro; mais aujourd'hui on le donne à toutes les femmes qui ont quelque droit à la plus légère distinction.

a lieu, lorsqu'après la stipulation du contrat les deux époux vont recevoir ensemble la communion; mais on prétend que le nombre de ces mariages va diminuant de jour en jour, à cause de l'agrément qu'ont les premiers de pouvoir être rompus à volonté. Le libertinage, dit Bruce, est la suite naturelle du peu de formalités auxquelles sont assujétis les mariages en Abyssinie. Les époux s'unissent sans aucune cérémonie, se quittent et se reprennent quand il leur plaît. Bruce vit chez l'Itégé une femme du premier rang, qui avait été l'épouse de sept maris tous présens, et qui ne tenait plus à aucun d'eux. On dirait que les femmes en Abyssinie sont communes entre les hommes. La polygamie, comme nous l'avons déjà observé, quoique condamnée par l'église, est la suite d'un ancien usage, d'après lequel les Empereurs et les chefs prétendent avoir le privilège d'imiter en cela le Roi Salomon.

*Sciences  
et arts.*

On a lieu d'être étonné que dans un pays où il y a tant de moines et de prêtres, l'instruction soit tellement négligée, qu'il n'y a ni universités ni écoles publiques pour l'enseignement de la jeunesse dans les sciences et la religion. Le moine Uretta n'en a pas moins fait cependant, dans sa relation, une description pompeuse des Académies, des Bibliothèques et des écoles publiques fondées par les Monarques et par des seigneurs Abyssins (1) dans toutes les villes et les bourgs de cet empire, et qui, dit-il, y étaient encore florissantes de son tems; mais les rapports de cet écrivain sont démentis à cet égard par une foule de témoins oculaires, qui attestent unanimement n'avoir trouvé aucune trace, ni le moindre souvenir de l'existence de pareils établissemens en Abyssinie, si même il y a dans la langue du pays quelques termes pour les désigner. La manière dont sont construits les monastères les plus célèbres de l'Abyssinie, et leur situation au milieu des déserts, et dans des lieux sauvages, prouvent assez qu'ils n'ont point été fondés dans le dessein de propager l'instruction; et il ne paraît pas non plus, d'après les relations des Portugais, que le clergé, quoique nombreux et pauvre, ait jamais été chargé de ce soin honorable. L'ignorance

(1) Parmi les fables qu'on raconte de ce Moine imposteur, la description de la bibliothèque de l'Empereur et du trésor de la Sainte Croix peut passer pour une des plus marquantes. Les relations romanesques et mensongères de cet écrivain ont été toutes refutées par le Jésuite Codignó, et par tous les écrivains Portugais qui ont parlé de l'Abyssinie.

universelle des Abyssins est d'autant plus déplorable, soit que les Empereurs la favorisent dans des vues particulières, soit que les Abuna et les Patriarches d'Alexandrie y donnent eux même la main, afin de les tenir toujours dans la dépendance de leur siège, que ce peuple passe généralement pour être doué de talens naturels, et avoir toutes les qualités désirables pour profiter d'une bonne éducation : ce qui engagea les Missionnaires Portugais à fonder des écoles et des séminaires dans tous les lieux où ils s'établirent, et à s'appliquer à l'enseignement de la jeunesse jusqu'à leur expulsion de cet empire.

Il est naturel de penser, que dans une aussi vaste région, divisée en tant de royaumes et de provinces, et habitée par tant de peuples différens, il doit régner aussi une grande variété de langages. Les Juifs parlent une espèce d'Hébreu aussi corrompu que leur religion et leurs mœurs : les Mores parlent l'Arabe dans toute sa pureté : chaque province et presque chaque canton a son dialecte particulier. La langue de la cour et de toutes les personnes d'un rang distingué est celle du royaume d'Ambara, qu'on parle plus ou moins correctement dans les autres provinces. Celle du royaume de Tigré approche davantage de l'ancien Ethiopien, qui, quoique la langue de l'empire de tems immémorial, succéda à celle d'Amhara lorsque la famille de Jagiena vint à s'éteindre ; l'ancien Ethiopien conserve néanmoins son ancienne noblesse : on l'appelle encore *Les-hona Geez*, qui veut dire langue savante. C'est dans cet idiome que sont écrits les livres de religion et de sciences, les lettres de l'Empereur, les registres publics, les liturgies et l'office divin : tous les ecclésiastiques l'entendent ou au moins devraient l'entendre, car ils croient pour la plupart en savoir assez, quand ils peuvent la lire autant que l'exige l'exercice de leurs fonctions. Ceux qui voudraient avoir quelque connaissance de l'alphabet Ethiopien, et de ses rapports avec le Syriaque et autres langues orientales, pourront consulter Ludolphe qui a traité amplement de cette matière (1).

Langue.

Les Abyssins ne connaissent qu'un petit nombre de manufactures et de métiers : quoiqu'ils s'habillent particulièrement de toiles

Arts.

(1) Le P. Paulino dans son *Viaggio alle Indie Orientali*, publié à Rome en 1791, assure que l'alphabet Abyssin a des rapports étonnans avec le *Devanagari*, qui est l'alphabet antique et sacré des Indiens, non dans la figure des lettres, mais dans la manière d'exprimer les vocales etc.

de lin et de coton , et que leur pays soit aussi propre qu'aucun autre à ce genre de productions , ils sont néanmoins si paresseux qu'ils n'en cultivent que ce qui leur faut pour leur usage. Les Juifs qui forment en grande partie la classe des artisans dans tout l'empire sont, dit-on aussi, leurs principaux tissérands. L'aspect misérable qu'offrent leurs habitations et leurs meubles suffit pour donner une idée de l'habileté de leurs maçons ainsi que de leurs ouvriers en fer et en bois : la simplicité de leurs vêtemens n'exige ni cordoniers ni tailleurs : les métiers de potier et de fabricant d'instrumens en corne et de vases pour boire sont les plus estimés : ceux qui les exercent forment, avec un petit nombre d'autres artisans , des compagnies qui ont leurs quartiers séparés ; ils ne s'allient point avec les autres classes , et les enfans embrassent ordinairement la profession de leurs pères. Les orfèvres , les joailliers et autres artisans de ce genre sont tout-à-fait ignorés , ou ne sont connus que des Grands et des riches qui achètent quelques-uns de leurs ouvrages , dont le débit est un objet de commerce. On en peut dire autant des soieries , des brocarts , des velours , des tapisseries et autres étoffes de prix que les Turcs transportent en Abyssinie par la mer Rouge , et qu'ils échangent contre de la poudre d'or , des émeraudes et des chevaux. Les Juifs , les Arabes et les Arméniens sont les courtiers ordinaires entre les Turcs et les Abyssins : ces derniers ne sortent presque jamais de leur pays , depuis que les Turcs occupent leurs ports et leur en défendent la sortie , dans la crainte de perdre les avantages d'un monopole qui les enrichit , et pour empêcher en même tems qu'aucun autre peuple n'aille trafiquer dans ce pays. En échange des marchandises qu'on leur apporte , les Abyssins donnent des peaux , du cuir , du miel , de la cire , et de l'ivoire en quantité.

## U S A G E S E T M O E U R S .

*Caractère  
des Abyssins.*

**L**ES écrivains Portugais en général parlent très-avantageusement des Abyssins , et vantent leurs qualités physiques et morales. Ce peuple , disent-ils , est d'un naturel excellent et enclin à la piété , et a beaucoup moins de vices que les Européens ; la simplicité et

l'innocence qui règnent dans ses discours attestent la pureté de ses mœurs; sa docilité et le désir qu'il a de s'instruire sont une des principales causes de l'accueil favorable qu'il fit d'abord aux Missionnaires Jésuites. Toutes les relations s'accordent à nous représenter les Abyssins sous ces couleurs intéressantes, sans en excepter même celle du P. Tellez, qui se montre toujours peu disposé à en dire du bien. On ne peut pourtant pas en dire autant, selon quelques écrivains, des habitans du royaume de Tigré, qui sont pour l'ordinaire extrêmement vindicatifs, surtout pour cause d'homicide: car on rapporte à cet égard, que les plus proches parens du mort gardent non seulement envers le meurtrier, mais encore envers toute sa famille une haine qui dure plusieurs années, et s'éteint rarement sans qu'il y ait beaucoup de sang versé des deux côtés. Il est aussi des Missionnaires qui accusent les Abyssins d'être légers, inconstans, cruels, traîtres, aussi faciles à violer qu'à prêter les sermens les plus solennels, et aussi prompts à jurer fidélité à leurs Souverains qu'à se révolter contre eux. Mais le reproche le plus grave que leur font ces Missionnaires, et qui est peut-être la cause de tous les autres, c'est d'avoir abandonné la communion de l'église Romaine aussi lestement qu'il l'avaient embrassée. Il en est d'autres qui assurent au contraire que rien n'est plus opposé au caractère des Abyssins que la cruauté; et que ce peuple ne se serait certainement pas montré tel en certaines circonstances, si les Portugais ne l'avaient exaspéré, au point de lui inspirer une aversion qui s'étend à tous les Européens. Passons maintenant à la description de ses principaux usages.

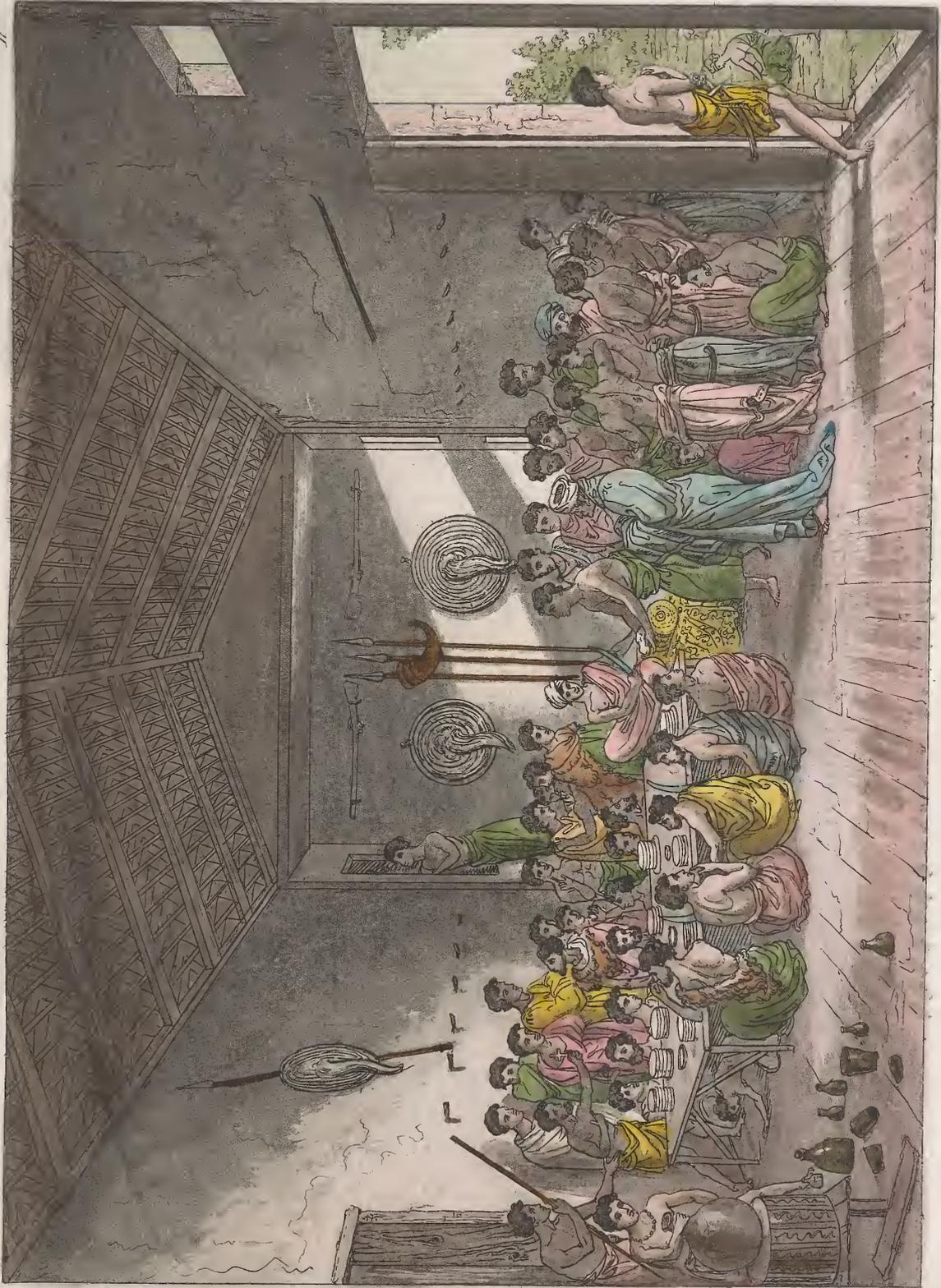
On ne peut imaginer, au dire des Missionnaires Portugais, rien de plus grossier ni de plus dégoûtant que les mets dont se nourrissent les Abyssins, même les gens d'un rang distingué. Ces mets consistent en un morceau de bœuf surtout, à demi-bouilli ou à peine échauffé, et le plus souvent cru: on le sert sur une espèce de gâteau que font les femmes avec du froment, du millet ou autres grains selon leurs facultés, et ce gâteau leur tient lieu à la fois de plat et de serviette, dont l'usage leur est inconnu. Lorsqu'on leur donne du bouillon ou quelque autre chose de liquide, un morceau de gâteau leur sert de cuillère et de serviette pour s'essuyer la bouche et les mains. Les mets liquides sont mis dans des vases de terre noire, qui ont un couvercle de paille en forme de bonnet. Les grands seigneurs et l'Empereur lui-même n'ont pas d'autre vais-

*Alimens,  
boissons etc.*

selle, et plus elle est vieille plus elle a de prix. Avant de se mettre à table les Abyssins se lavent les mains, parce qu'ils prennent les mets avec leurs doigts : les gens de qualité ont des pages qui les découpent et les leur portent à la bouche. Leurs tables sont pour la plupart rondes et fort-grandes, mais si basses que les conviés peuvent se tenir assis autour sur des tapis, des nattes ou sur la terre nue s'ils sont de la classe du peuple. Ils ne boivent qu'après le repas, et leur boisson ordinaire est une espèce d'hydromel, qu'on met dans un vase avec une poignée ou deux de farine d'orge pour la faire fermenter : on y jette ensuite quelques petits morceaux d'un bois appelé *sardo*, qui lui enlève au bout de cinq à six jours le goût de miel, et en fait une liqueur aussi saine qu'agréable. Les Abyssins pourraient faire de bon vin, mais soit paresse ou ignorance des moyens de le conserver, ils ne donnent aucun soin à ce genre de production, et se contentent de leur hydromel, et d'une espèce de bière faite de farine d'orge à laquelle on mêle quelques drogues fortes. Voilà tout ce que nous apprennent à cet égard Tellez, Lobo et Ludolphe.

*Festin  
d'appareil.*

Bruce, et Salt dans ses deux voyages, nous ont donné des notions plus récentes et plus détaillées sur la manière de vivre des Abyssins. Ce dernier surtout nous a laissé la description d'un banquet d'appareil, qui fut donné à la suite de la revue dont nous venons de parler, et auquel il se trouva en compagnie du Ras Ueletta Sellassé et autres principaux chefs. Il y avait au milieu de la salle, voy. la planche II, une longue table, à l'un des bouts de laquelle était un sofa de la hauteur d'un pied et demi, et garni de deux coussins en rás rayé : derrière il y en avait un autre plus petit, qui était couvert d'une belle peau. Le Ras s'approcha le premier de la table en s'appuyant sur deux des principaux chefs ; il s'assit sur le grand sofa, et nous invita à prendre place sur le petit : en même tems les chefs s'accroupirent de chaque côté de la table, sur les bords de laquelle régnait une file de morceaux de pain et de teff d'un pied de hauteur, ayant chacun la forme de gâteaux minces, ronds et d'environ deux pieds et demi de diamètre : au milieu était une seule rangée de plats qui contenaient des oïseaux, du mouton et du lait caillé. Il y avait une quantité de beau pain de froment préparé pour le Ras, qui nous en donna ainsi qu'à quelques chefs qui l'entouraient. Cela fut comme un signal auquel diverses esclaves placées à certaines distances autour de la table, après s'être lavé les mains en présence du Ras, trempèrent





le pain de teff (1) dans les plats pour le distribuer aux conviés. Il y avait un homme chargé de ce soin pour le Ras seul, qui nous envoyait de son pain ainsi trempé, ainsi qu'à quelques-uns des chefs, lesquels se levaient et s'inclinaient en le recevant : on faisait passer de la même manière les pains de teff, les légumes et autres mets.

Pendant cela on tuait en dehors de la salle les animaux qui devaient servir au festin. On jette à terre l'animal qu'on veut tuer, puis avec un couteau appelé *iambéa* on lui sépare presque la tête du corps, et on l'écorche en partie le plus promptement possible : ensuite on lui enlève les entrailles, qui sont dévorées aussitôt avec avidité par les gens de la suite. La viande de l'animal, dont le cœur est le morceau le plus recherché, est coupée en gros morceaux, et distribuée aux conviés encore palpitante (2). La *brinda*, c'est ainsi qu'on appelle la viande crue, est coupée en morceaux irréguliers, et pour l'ordinaire attachée à un os par où les domestiques la prennent pour la porter : on la présente aux chefs qui en coupaient une large tranche avec leur couteau recourbé ; ils partageaient cette tranche en petits morceaux d'environ un demi pouce de large, et se les portaient successivement à la bouche avec les deux premiers doigts de la main gauche. C'est là au moins ce que faisaient le Ras et tous les chefs, au dire de Salt, qui ne rapporte ces détails peu importans en apparence, que pour faire voir que Bruce s'est trompé, lorsqu'il a dit que les personnes d'un rang distingué en Abyssinie ne touchent pas avec leurs mains les mets dont il veulent manger : car bien loin d'être aussi délicats, les chefs du plus haut grade servent leur voisins et même leurs femmes. C'est ce dont Salt eut encore occasion d'être témoin à la table du Gusmatia Ischias, personnage d'un rang élevé à Gondaar, où Bruce se trouvait aussi dans le même tems. Si celui qui avait coupé le morceau n'en voulait plus, il le donnait au domestique qui était derrière lui : ce domestique le présentait à un autre convive, puis à un autre, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il fût accepté par quelqu'un d'eux.

(1) Grain dont on fait une espèce de pain.

(2) Bruce semble être tombé dans l'exagération, lorsqu'il dit qu'on coupe des tranches d'un bœuf vivant pour les manger de suite ; que le sang coule dans le vestibule, et que les mugissemens de l'animal se mêlent aux cris de joie de la compagnie. Il est néanmoins avéré aujourd'hui, après beaucoup de discussions, que la viande crue avec une sauce de sang frais est un ragoût appétissant pour un Abyssin.

Tandis qu'on dévorait la brinda, on versait le maïz dans des verres de Venise et dans des cornes de buza (1). Après que les premiers convives eurent fini de manger, ils furent remplacés par d'autres d'un rang inférieur, et ainsi de suite jusqu'à une quatrième ou cinquième classe de personnes, qui toutes se régalaient de ce qui restait de la brinda : les dernières durent même se contenter d'un peu de pain de teff et d'une mesure de buza, encore furent-elles congédiées par le maître des cérémonies avant d'avoir satisfait leur appétit. Vers la fin du repas, le Ras envoya de sa table une grande quantité de pain de teff aux gens de la suite des chefs qu'il affectionnait le plus. On permit à quelques enfans de rester sous la table pendant le repas, pour ramasser ce qui en tombait, et l'on punissait sévèrement ceux qui tentaient de s'y introduire sans en avoir eu la permission. On voyait en outre des gens qui tenaient en main une petite croix, pour faire voir à la compagnie qu'ils remplissaient alors un devoir de jeûne.

*Habillement  
des deux sexes.*

L'habillement des personnes de distinction consiste en une longue robe de soie ou de coton, avec une riche ceinture qui la serre sur les reins : celles d'un rang inférieur portent des vêtemens grossiers de coton, l'usage de la soie leur étant interdit : les gens du peuple n'ont que des caleçons de coton avec une ceinture de la même étoffe. Les Abyssins, sans en excepter l'Empereur lui-même, vont tous nu-pieds. Les enfans restent tout-à-fait nus jusqu'à l'âge de quinze ans. Ce peuple, au rapport de Tellez et de Lobo, n'a d'autre coiffure que ses cheveux. Il n'y a que l'Empereur qui porte un bonnet ou autre coiffure de ce genre (2). L'indolent Abyssin passe la plus grande partie de son tems à arranger sa chevelure et à lui donner le plus de grâce qu'il lui est possible : il est vrai qu'elle est si crépue qu'il faut beaucoup d'art pour la maintenir dans l'état où elle doit être chez l'un et l'autre sexe : les hommes la lient de différentes manières, et les femmes la laissent tomber en boucles et en tresses, excepté que, sur le front, elles l'entrelacent de pierres précieuses ou

(1) Nous avons déjà dit plus haut ce que c'est que le maïz : le buza est une boisson faite avec de l'eau et de la mie de pain fermentés ensemble : des cornes d'animaux servent de coupes.

(2) Salt dit dans son premier voyage que le Ras a la tête enveloppée d'un morceau de belle toile, et que tous les ouvriers ont le même genre de coiffure. Voy. la même planche.









*Teloni dis.*

*G. Callina f.*

autres ornemens, selon leur rang et leurs facultés. Voy. la planche 12 où sont représentés quelques Abyssins en repos. La figure la plus en avant est celle de Pierce matelot de l'*Antelope*, lequel ayant pris la résolution de rester en Abyssinie, s'habilla aussitôt à la mode du pays. Salt fit lui-même son portrait. Voyez encore la planche précédente.

Les femmes riches ont ordinairement des vêtemens amples et magnifiques en soie ou en brocart; elles se coiffent, au dire de Tellez et Ludolphe, de cent manières différentes; elles portent des pendans d'oreille et des colliers, et n'épargnent rien pour leur parure. Mais nous ne saurions donner une idée plus exacte de l'habillement des femmes de l'Abyssinie, qu'en renvoyant nos lecteurs à la planche 13, où est représentée l'Ozoro Tishaï au milieu de ses femmes. Cette jolie Princesse de la ville d'Adowa, impatiente de voir Salt, l'invita à venir passer la soirée chez elle. Il s'y rendit (1), et fut reçu au milieu d'un cercle nombreux composé de ses amies et des femmes de sa suite. La Princesse était assise au foud de l'appartement sur un beau sophia, qui était dans une espèce d'alcove dont les rideaux étaient entièrement levés; et elle se couvrait le menton avec un schal. L'accueil qu'elle fit à Bruce fut des plus flatteurs, et elle ne cessait de l'inviter à boire du maïz: elle n'était pas aussi belle que les Princeses dont Bruce nous a fait le portrait, car son teint était d'un brun très-foncé; mais ses manières étaient extrêmement gracieuses; lorsque Bruce fut au moment de se retirer, elle lui fit présent d'une pièce de toile de la meilleure manufacture d'Adowa, en le priant de ne pas permettre qu'aucun autre que lui en fit usage, et elle ne le quitta qu'avec les plus vifs regrets.

D'après la relation romanesque d'Uretta on croirait qu'il existe en Abyssinie de grandes villes, de gros bourgs et de beaux édifices, choses qui toutes sont démenties par les Missionnaires Portugais et les derniers voyageurs: car à l'exception de quelques anciens palais des Rois et de quelques églises, on ne voit, au rapport de Tellez, Ludolphe et Poncet, aucun édifice public ni maison dans tout l'empire. Les habitations que les Abyssins appellent maisons, ne seraient regardées parmi nous que comme des huttes; ils les font avec de la boue, et le peu de peine qu'il leur en coûte pour les construire, fait qu'ils les quittent aisément pour se transporter

*Edifices*

(1) V. Lord Valentia, Premier voyage de Salt en Abyssinie.

ailleurs. Nous avons déjà vu que la ville d'Axum, autrefois si célèbre, n'est plus aujourd'hui qu'un misérable village, quoiqu'elle conserve encore son ancien rang, et le nom de capitale de l'empire. Les autres, s'il y en eut jamais quelque-une de remarquable, sont toutes dans le même état, si ce n'est qu'elles sont composées peut-être d'un plus grand nombre de huttes. Les places qui méritent d'être citées sont; Frémona dont nous avons déjà fait mention, laquelle est redevable de sa grandeur aux Missionnaires Portugais qui y furent relégués par l'Empereur Segued; Gubay dans le royaume de Dembea où habite l'Impératrice; Dobarna dans le royaume de Tigré, lieu de la résidence du Vice-Roi; et Nanina dans le royaume de Coyam, où les Portugais avaient fixé leur séjour.

Les Empereurs même, avant l'arrivée des premiers Missionnaires, n'avaient ni châteaux ni palais; ils habitaient sous de grands pavillons avec les chefs de leur garde et les seigneurs de leur cour. Les Abyssins avaient si peu de connaissances en fait d'édifices, que quand le fameux P. Pays voulut faire construire un palais pour l'Empereur Segued, dont il avait gagné la faveur, il ne trouva personne parmi eux capable de tirer les pierres de la carrière, et encore moins de les tailler: ce qui le mit dans la nécessité de leur apprendre d'abord l'un et l'autre, et de fabriquer lui-même tous les outils dont il avait besoin pour les ouvrages en bois, en fer et en maçonnerie. Le palais fut bâti sur une hauteur dans la grande péninsule appelée Gorgora au nord du lac de Dembea. La façade était composée de grandes pierres carrées: parmi beaucoup d'autres appartemens il y en avait un de cinquante pieds de long sur quinze de large, avec un grand escalier au milieu par où l'on montait au second étage: de là un autre escalier conduisait sur le faite de l'édifice, où il y avait une grande terrasse entourée d'un parapet, avec une petite chambre ou cabinet, où l'Empereur venait jouir de la vue du lac de Dembea et des pays environnans. Ce Monarque passait la plus grande partie de l'hiver dans ce palais, et il y avait fait faire de beaux jardins à l'Européenne. On dit que depuis l'expulsion des Portugais cet édifice est tombé en ruine, faute d'ouvriers pour le réparer.

Salt, en parlant dans son premier voyage de la ville de Condar, qui n'a ni fortifications ni murs, dit que le principal édifice de cette capitale est un palais tenant à quatre églises dont une à chaque coin; que la beauté de ces édifices est due aux Portugais, qui





*St. Juan de los Rios*



J. G. Schlegel del.



les ont élevés dans le tems de leur puissance, et les ont laissés pour servir de modèles aux artistes d'aujourd'hui ; mais que le manque de bois et la difficulté d'avoir de la pierre ont rendu presque inutile le peu de notions en ce genre qui se sont conservées dans ce pays, au point que l'art de faire de la brique y est encore ignoré. On trouve dans la seconde relation du même voyageur la description et même le dessin de certaines villes, et de quelque maisons des plus remarquables de l'Abyssinie. La planche ci jointe offre le plan de la ville d'Adowa, que nous avons copié fidèlement sur le dessin original de Salt, et d'après lequel on peut se former une idée précise de toutes les villes de l'Abyssinie, qui ne sont composées, comme on le voit, que de cabanes de forme conique et couvertes de chaume. Nous avons représenté à la planche 15 la maison du Ras Uelletta Selassé à Antalow, où elle se fait remarquer par sa grandeur, la forme particulière de son toit et le mur qui l'entoure.

Les Missionnaires Jésuites nous avertissent qu'il ne faut chercher chez les Abyssins ni tableaux rares, ni tapisseries de prix ou autres ornemens semblables, leur manière de vivre ne comportant pas ce genre de luxe. Ils avouent cependant que, depuis, l'introduction de certaines marchandises de l'Inde dans ces contrées par les Portugais, les personnes d'un rang élevé se sont accoutumées à faire usage de coussins garnis en soie, qu'on tire aujourd'hui de l'orient par la mer Rouge; on place ces coussins sur des sofas, ou dans les appartemens extérieurs pour les mettre en vue, et les faire servir de sièges à ceux qui viennent rendre visite. Les gens du commun s'asseyent sur des nattes étendues à terre; ils portent quelquefois une ou deux peaux sous leur robe de dessus, dans laquelle ils s'enveloppent pendant la nuit. Mais ce qu'il y a de plus bizarre dans leurs lits, selon Tellez et Lobo, c'est ce qu'ils appellent leur oreiller, qui est une espèce de fourche dans laquelle ils passent leur cou, de manière à ce que leur tête ne touche point l'oreiller, dans la crainte de gâter l'arrangement de leur chevelure, dont nous venons de voir qu'ils prennent le plus grand soin.

Les Abyssins sont très-scrupuleux sur l'observation des règles de la civilité et de leurs devoirs. La plupart de ceux qui se présentent au Ras se découvrent jusqu'à la ceinture, d'autres ne montrent que la poitrine à nu, et remettent ensuite leur vêtement à

*Meubles**Devoirs  
officieux.*

sa place. Il est permis aux Musulmans et aux prêtres de paraître devant lui la tête couverte. Celui qui parle au Ras en public doit rester debout, et se découvrir jusqu'à la ceinture; mais souvent, après les premiers mots qu'il lui a adressés, il lui est permis de s'asseoir. Dans les réunions particulières tout le monde est assis à terre, et les gens de toutes les classes y sont confondus dans la plus parfaite égalité. Les égaux se saluent en se baisant la main, et en se répétant plusieurs fois le même compliment à la manière des Arabes leurs voisins. Quelle que soit la liberté qui règne dans leurs discours, les Abyssins ne se manquent jamais d'égards entre eux; ils témoignent les sentimens les plus affectueux à leurs amis, surtout lorsqu'ils sont à table, et se font un devoir de se mettre réciproquement les morceaux dans la bouche. Le Ras tient toujours près de lui six ou sept esclaves tout prêts à exécuter ses ordres: un d'eux est sans cesse occupé à chasser d'autour de lui les mouches avec un *schouri* fait d'une queue de vache, un autre est attentif à remonter sa robe aussitôt qu'elle lui tombe de dessus des épaules; néanmoins cette dernière fonction appartient au ministre lorsqu'il est présent. L'autorité du Ras paraît inspirer le plus grand respect, excepté à un petit nombre d'esclaves favoris, qui se tiennent devant lui comme il leur plaît.

*Les Abyssins  
sont bons  
cavaliers.*

Les Abyssins sont bons cavaliers; ils se tiennent à cheval avec grâce, et manient leurs armes avec beaucoup d'adresse: la légèreté de leurs vêtemens leur est d'un grand avantage, en ce qu'elle leur laisse les mouvemens libres: ce qui, à nombre égal, les rend de beaucoup supérieurs aux Arabes. Leur bride, qu'ils appellent *legaum*, est composée d'un mors grossièrement fait, d'une simple têtère, et d'une chaîne d'un joli travail qui leur sert de rênes. Leur selle est également d'une grande simplicité, et consiste en deux morceaux de bois minces et joints ensemble par des courroies; elle a un pommeau sur le devant, avec une espèce de dossier, et est entièrement couverte d'un cuir rouge semblable au maroquin, qui se fabrique dans le pays: il y a sous cette selle le *marshut*, qui est un morceau d'étoffe piquée et mis en double sur le devant, pour que le cheval ne puisse pas être blessé aux épaules. Ces deux parties du harnais, qui sont fort-légères, sont fortement attachées par le moyen d'une large sangle, et d'une croupière qui n'est pas seulement retenue par la queue du cheval comme les nôtres, mais qui étant encore attachées de chaque côté de la selle, embrasse en outre le poitrail de

l'animal. On met aux chevaux pour ornement un collier composé de crins de zèbre et de petites chaînes de cuivre, dont le bruit est quelquefois accompagné du son d'une clochette. Ce genre de harnais diffère totalement de celui des Arabes: ce qui, selon Salt, est un autre argument d'un grand poids contre l'opinion de ceux, qui croient voir dans les usages de cette nation l'origine de ceux qu'on trouve chez les Abyssins.

Un des principaux amusemens en vogue parmi le peuple est un certain jeu appelé *kersa*, qui ressemble à celui de la *croix*, et dont l'exécution réunit ordinairement un grand nombre de personnes: des villages entiers se provoquent quelquefois à ce jeu, qui, dans ces cas, dure souvent un jour, avant qu'un des deux partis l'emporte sur l'autre. Les vainqueurs s'en retournent chez eux en dansant et en poussant des cris de joie, auxquels répondent les femmes qui marchent à leur suite. Il arrive aussi que les deux partis finissent par s'échauffer dans l'action, au point de se dire des injures et de se faire les menaces les plus terribles, qui sont souvent suivies d'un combat réel, dans lequel pourtant les uns et les autres ne font usage d'autres armes, que des bâtons recourbés dont ils se servent à ce jeu. Salt rapporte à cette occasion qu'un jour il s'alluma une rixe si violente parmi les habitans de la ville de Moculla, que le Ras fut contraint d'interposer son autorité pour l'appaiser; mais que cela n'empêcha pas qu'il ne restât plusieurs individus morts sur la place, et qu'il fut blessé lui-même dans la mêlée.

Cette sorte de jeu a lieu ordinairement aux fêtes qui viennent après le carême. Les naissances, les mariages et autres évènements de quelque importance se célèbrent également par des fêtes et des jeux, dont la conformité avec celui que nous venons de décrire nous dispense d'entrer à cet égard dans aucun détail.

*Joux.*

## NATIONS SAUVAGES EN ABYSSINIE.

*Les Gallas.*

ON ne peut lire l'histoire d'Abyssinie sans y trouver citée à chaque pas la nation des sauvages Gallas, qui a fait tant de ravages dans ces contrées, et en occupe aujourd'hui une partie considérable. Les Gallas se distinguent de la race de Nègres par leur petite taille, leur teint d'un brun foncé et leurs longs cheveux.

*Leur origine.*

On a fait diverses conjectures sur l'origine de ce peuple. Plusieurs savans le croient descendant des Hébreux; et pourtant, à l'exception de la circoncision qui lui est commune avec les Juifs, les Arabes et les Abyssins etc., il y a si peu de rapports entre sa religion, ses manières, ses coutumes, son langage etc., qu'on a lieu d'être étonné que des savans aient pu adopter une semblable opinion, qui n'est fondée que sur un usage généralement établi chez toutes ces différentes nations. Les Abyssins regardent les Gallas comme originaires de la côte orientale de l'Afrique, c'est-à-dire de la mer Rouge; et leur nom semble même figurer parmi ceux des peuples qui, selon l'inscription d'Aduli, furent subjugués ou vaincus par Ptolémée Philadelphie. Si l'on vient ensuite à examiner les traits physiques qui les distinguent des Nègres, on ne peut hésiter un instant à rejeter l'hypothèse de certains géographes, qui voudraient en faire une colonie de Nègres Gallas de la côte du Poivre; mais il est plus probable qu'ils sont une ramification des tribus nomades qui occupent le centre de l'Afrique méridionale.

*Quand ils ont envahi l'Abyssinie.*

Il n'est pas facile de déterminer l'époque à laquelle les Gallas vinrent s'établir en Ethiopie: ce fut, à ce qu'on croit, vers l'an 1517, sous le règne de l'Empereur David, ou Onag Segued, qu'ils commencèrent à se faire craindre comme ennemis. Ce Monarque était alors engagé dans une guerre funeste avec Granhé Roi d'Adel, qui s'était déjà emparé de plusieurs provinces. C'est ce qui excita les Gallas à attaquer David; peut-être même avaient-ils des intelligences secrètes avec Granhé, ou n'agissaient-ils en cela qu'à son instigation. Ils entrèrent donc sur les terres de l'empereur Abyssin en nombre considérable, mirent tout à feu et à sang, et conquièrent une grande étendue de pays.

Salt prétend que ces barbares sont entrés en Abyssinie du côté du midi par Mélinde et Pattée, et qu'il y a peu de doutes à élever à cet égard, attendu que leurs tribus forment une chaîne non interrompue qui s'étend entre ces deux points. Ces Tartares de l'Afrique, comme les appelle Malte-Brun, semblables aux Goths et aux Vandales qui se sont répandus dans la plus grande partie de l'Europe, ont pénétré dans cette contrée de l'Afrique par tribus distinctes et séparées, et à des époques différentes selon l'avantage qu'ils pouvaient trouver à s'y établir; et, comme ces sauvages conquérans, ils s'y sont pour ainsi dire naturalisés en peu de tems, au point que plusieurs de leurs tribus ont adopté la langue, les usages et les mœurs des peuples qu'ils avaient subjugués.

Les Gallas occupent actuellement au sud-est de l'Abyssinie cinq ou six grandes provinces, qui sont indiquées dans la topographie; et ils sont divisés en plusieurs tribus qui forment, selon quelques-uns, trois corps de nation. Ceux du midi sont peu connus: on donne à ceux d'occident le nom de Bertuna Gallas, et à leurs Rois ou Chefs celui de Lubo; ceux du levant s'appellent Boren-Gallas, et leurs chefs Maty. Chaque tribu, selon Lobo, élit un chef ou capitaine général tous les huit ans ou plus souvent s'il meurt, et elle lui obéit comme à son Souverain. Le premier acte de ces chefs est, après leur élection, de se signaler par quelque incursion dans l'empire Abyssin; ils y entrent à la tête d'une armée volante, et dans la soif de gloire et de butin qui les attère, ils portent partout le ravage et la mort sans aucune distinction d'âge, de sexe, de rang ni de lieu. Tout périt sous leur fer; ils égorgent l'enfant encore dans le ventre de sa mère, et emmènent les jeunes gens en esclavage après les avoir privés de leur virilité. Ils appellent cette première irruption revue générale, et à son retour le Lubo est confirmé dans sa dignité. C'est à lui qu'appartient le droit de convoquer le Grand Conseil quand le besoin l'exige: on y décide de toutes les affaires civiles et militaires, et ses décisions ne peuvent être modifiées ou annulées que par le vœu de la nation même.

On peut juger combien est chétive et misérable la cour de ces chefs, d'après la description que nous a laissée le P. Lobo de l'accueil qui lui fut fait par l'un deux. " Le besoin où nous étions de découvrir une nouvelle route pour passer en Ethiopie, nous obligea, dit ce bon Père, à aller trouver leur Roi ou Lubo. Il avait avec lui ses femmes et ses troupeaux; le lieu où il nous reçut était une

*Les Gallas  
sont divisés  
en plusieurs  
tribus.*

*Leur  
gouvernement.*

*Petitesse  
et misère  
de la cour  
des Lubo.*

cabane de paille, un peu plus grande que celles de ses sujets. La réception des étrangers qui se présentent à lui est des plus singulières. Il est assis à terre au milieu de sa cabane, et tous ses courtisans également assis sont rangés sur le contour de l'habitation, tenant chacun à la main un bâton en forme de massue, et qui est plus ou moins long selon la qualité du personnage auquel est donnée l'audience. Lorsque l'étranger va pour entrer, les courtisans accourent au devant de lui et l'accompagnent à grands coups de bâton, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à la porte et l'ait saisie avec ses mains. Alors chacun retourne à sa place et lui fait les compliments d'usage, comme si de rien n'était. Malgré la faveur et l'amitié que ce peuple nous avait accordées, je dus me soumettre à cette étrange cérémonie; et lorsque j'en demandai la raison, on me répondit que c'était pour apprendre aux étrangers qui venaient dans ce pays, qu'il n'y a pas de nation plus brave au monde que les Gallas, et qu'il faut s'humilier devant elle.

*Pauvreté  
et politique  
des Gallas.*

Malgré leur pauvreté, ces hordes sauvages ne cultivent ni n'ensemencent leurs terres; leurs vastes plaines ne sont occupées que par leurs troupeaux, qui ne se nourrissent que des plantes que le sol produit sans culture. Leur conduite en cela, disent-ils, n'a pour but que d'empêcher leurs ennemis de venir les attaquer, et de s'emparer du fruit de leurs travaux; et si quelques-uns de leurs voisins viennent néanmoins se jeter sur leurs terres, ils se retirent dans des lieux écartés avec leurs familles et leurs troupeaux: obligé alors de traverser une grande étendue de pays inculte où il ne trouve rien pour subsister, l'ennemi est contraint de s'en retourner pour ne pas mourir de faim. Cette politique étrange leur assure la conservation de leurs conquêtes contre un ennemi qui leur est bien supérieur à tous égards, et qu'ils ne cherchent à repousser que par la stérilité et la misère de leur pays.

*Leur manière  
de combattre.*

Cependant Ludolphe et Tellez, en parlant de la conduite de ce peuple dans les combats, disent que rien ne peut tenir contre l'impétuosité de son premier choc; et que c'est pour cela qu'il a remporté tant de victoires sur les Abyssins, quoique ceux-ci fussent plus nombreux, mieux disciplinés et mieux armés que lui. Lors donc que les Gallas font quelque irruption dans le pays ennemi, au lieu de compter sur leur nombre comme les Abyssins, ils détachent ordinairement un corps de huit à dix mille jeunes gens, qui jurent de se soutenir mutuellement jusqu'à la mort, et dont l'intrépide

valeur triomphe souvent de forces deux ou trois fois plus considérables que celle de ce corps. L'Empereur-Segued, qui en avait fait l'épreuve en diverses circonstances, était tellement convaincu de cette supériorité, qu'il disait ordinairement ; " que les Ethiopiens ne pouvaient pas résister au premier choc des Gallas ; que c'était pour cela qu'il les laissait s'avancer dans le pays, pour donner à leur bouillante ardeur le tems de se calmer, et qu'il les attendait à leur retour au passage de quelque gorge, pour les immoler à sa vengeance, et reprendre le butin dont ils étaient chargés „.

Autrefois les Gallas n'avaient point de cavalerie ; mais depuis leur entrée en Abyssinie ils ont appris aussi à combattre à cheval. Quoique moins bien montés que les Abyssins, ils savent se tenir en ligne et combattre avec tant d'ordre, qu'ils ne manquent presque jamais d'enfoncer l'ennemi. Leurs selles sont simples et légères ; et ils ont des étriers petits et minces, sur lesquels ils n'appuyent que la pointe du pied à l'exemple des Abyssins. Leurs armes sont l'arc et la flèche, dont ils se servent avec beaucoup d'adresse. Les plus distingués d'entre eux portent l'épée : quelques-uns sont armés de bâtons et de piques dont le bout a été durci au feu ; ils ont aussi des boucliers faits avec une grosse peau de bœuf ou de buffle.

On prétend que les Gallas adorent les arbres, les pierres, la lune et d'autres astres, et qu'ils croient à la magie, ainsi qu'à une vie future. Lobo dit qu'ils reconnaissent un Etre appelé *Uc*, qui gouverne le monde ; mais on ignore si par cet Etre ils entendent le Ciel, le Soleil, ou l'Etre Suprême qui a créé l'un et l'autre : on assure généralement qu'ils ne lui rendent aucun culte, et qu'ils sont dans la plus profonde ignorance sur tout le reste.

La propriété, le mariage et la piété filiale sont des droits et des devoirs consacrés par les lois. Il est permis aux militaires d'abandonner leurs enfans, qui vont ensuite errans comme de petits sauvages à la merci du destin : ces enfans acquièrent dans cet état une force de complexion et une férocité de caractère que favorise encore la profession des armes dans laquelle ils entrent de bonne heure, et qui en font des hommes dont l'audace et l'intrépidité sont accompagnées d'une brutalité et d'une cruauté extrêmes. Ils sont élevés dans le desir de la gloire et des conquêtes, ainsi que dans le mépris de l'esclavage et de la mort. Il ne leur est point permis de couper leurs cheveux avant d'avoir tué un ennemi ou quelque

*Cavalerie,  
armes.*

*Religion.*

*Usage  
et mœurs.*

bête féroce ; alors seulement ils ont la faculté de se les raser , à l'exception d'une touffe qu'ils laissent sur le sommet de leur tête. Ils ne cherchent ensuite que l'occasion de pouvoir se signaler par quelque trait de bravoure , comme le moyen le plus sûr de se faire estimer , et d'obtenir un rang honorable dans les conseils , dans les assemblées et dans les banquets. C'est dans cette vue que les Gallas sont si jaloux de conserver , comme des trophées précieux , les têtes des ennemis qu'ils ont tués ; et lorsqu'une tête est sans barbe , ils sont obligés , pour justifier que ce n'est point celle d'une femme , de produire les témoignages de la virilité de l'individu auquel elle appartenait. Or , pour prévenir toute contestation à cet égard , les vainqueurs , aussitôt après le combat , doivent apporter les trophées de leur valeur devant les chefs des tribus , qui les examinent publiquement ; après que la validité en a été constatée , les guerriers qui en sont possesseurs sont inscrits sur un registre public , et il leur est permis de les emporter dans leur tente avec la portion de butin qui leur revient , selon qu'ils ont plus ou moins contribué à la victoire.

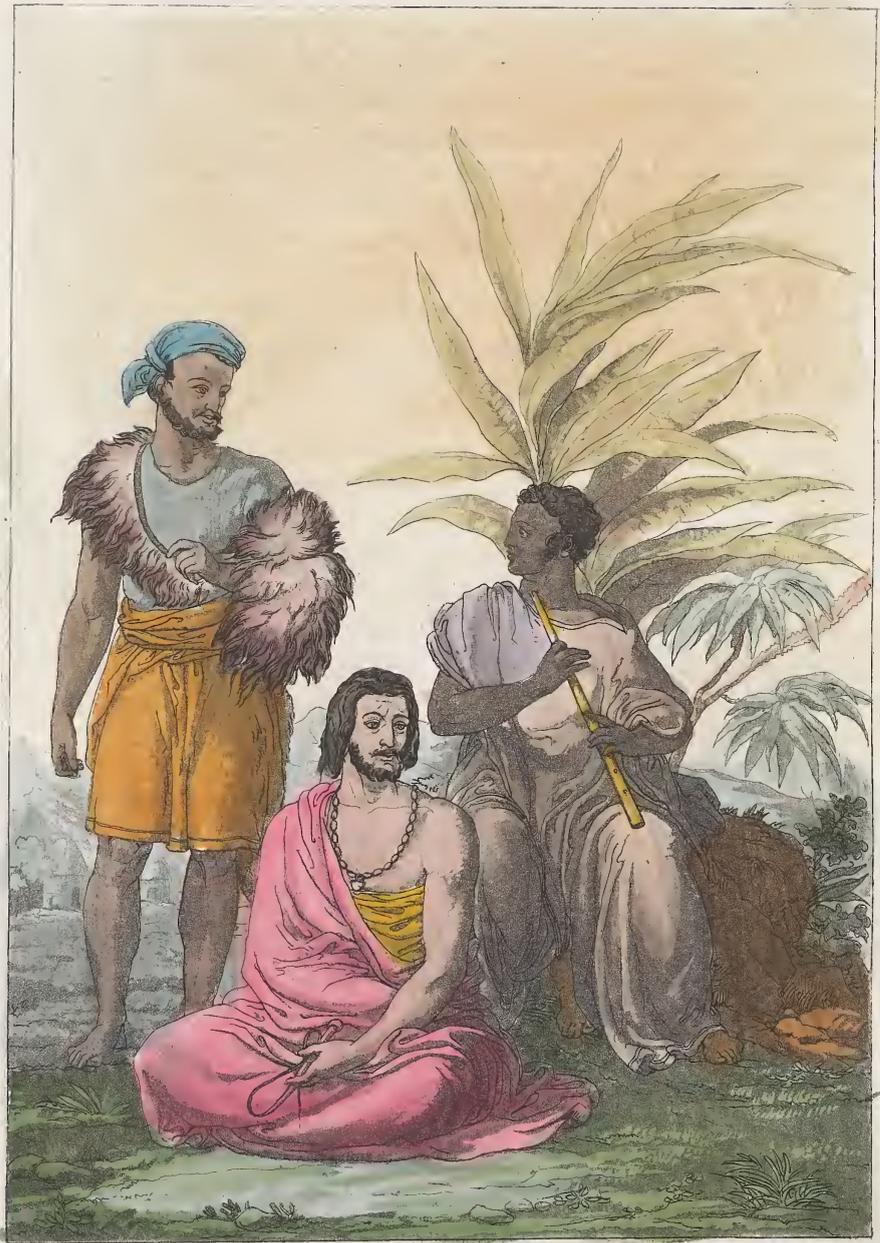
Lobo nous assure que les Gallas sont fidèles à leurs promesses , et qu'ils ont un serment auquel ils ne manquent jamais ; ils prennent à cet effet une brébis qu'ils frottent avec du beurre , et posant les mains sur la tête de l'animal , ils jurent de remplir leur engagement avec une foi inviolable. Ils expliquent cette cérémonie en disant , que la brébis est regardée comme la mère de celui qui jure ; que le beurre signifie l'amour qui existe entre la mère et son enfant , et qu'on ne doit pas manquer à un serment fait sur la tête de sa mère.

*Notions  
communiquées  
par Salt  
sur les Gallas*

Nous terminerons ce chapitre sur les mœurs des Gallas par un abrégé succinct de ce que dit Salt à ce sujet dans ses deux voyages en Abyssinie. Il paraît , dit-il , que leurs invasions en trois grandes divisions , dont chacune était composée de sept tribus ; que l'élection de leurs Rois tous les sept ans , ainsi que les titres de Lubo et Muty qui leur sont donnés ; que les conseils des chefs , et autres particularités rapportées par Bruce (1) , ne sont que des coutumes ou des traditions particulières aux Gallas du Maitsha , avec lesquels ce voyageur eut occasion de s'entretenir , ou qui n'appartiennent qu'aux tribus méridionales : car il n'existe aucun gouvernement de

(1) Tout ce qui vient d'être dit a été rapporté par Lobo avant Bruce.





ce genre parmi les Gallas qui se trouvent entre Mélinde et Pattea. D'après ce que j'ai pu savoir, continue Salt, du Ras lui-même qui connaissait parfaitement l'histoire et la langue des Gallas, ceux-ci n'ont de commun avec les précédens que le langage, ou tout au moins on en connaît vingt tribus entièrement indépendantes, et quelquefois ennemies les unes des autres. Chacune de ces tribus a son chef particulier, et on remarque entre elles des différences essentielles de caractère, selon le district dans lequel elles sont établies.

Les deux plus grandes divisions des Gallas connus sous le nom générique d'Edgiu, vivent sous les lois de deux chefs appelés Gogy et Liban. Le premier est, dit-on, le plus puissant; avantage qu'il paraît tenir principalement de sa valeur: car le second qui fait sa résidence dans un district appelé Werho-Haimanot, près le fleuve Bashilo, gouverne un pays plus considérable, entretient un corps nombreux de cavalerie, et reçoit néanmoins du Gogy le titre supérieur d'Iman. Salt vit à la cour du Ras plusieurs Edgiu-Gallas, qui ne différaient des Abyssins ni par leur habillement ni par leurs manières; il attribue en grande partie leurs progrès dans la civilisation à la religion Mahométane qu'ils professent, et qui, malgré tous ses défauts, a substitué dans ses sectateurs des sentimens d'humanité aux rites et aux usages barbares, qui déshonoraient les peuples de l'Afrique orientale.

Les subdivisions des Edgiu-Gallas sont en grand nombre: celles qui obéissent au Gogy s'appellent Dgiawi et Tolnmo; et celles que commande Liban, Woschiali, Wulo et Azowa. On trouve au nord-est les tribus des Assubos, qui sont encore plus barbares. Salt apprit du Ras, qu'outre ces tribus, outre les Maitshaet et les Boren-Gallas qui habitent dans le Coyam, il existe près du fleuve Blanc un autre tribu appelée Woldutsche, qui a conservé toute la férocité de ses ancêtres. Les Woldutesches et les Assubos boivent le sang des animaux tout chaud; ils en portent les boyaux autour de leur cou, et se servent encore de bœufs pour monture, ainsi que plusieurs autres peuplades indigènes de l'Afrique orientale. On voit à la planche 16 les portraits de quelques Gallas: celui qui joue de la flûte, et le coupeur de bois qui est à côté de lui sont pris de l'atlas du voyage de Lord Valentia: l'autre qui est accroupi est copié sur le dessin que Salt en a donné dans son second voyage; c'est un de ces Edgiu-Gallas que vit ce voyageur lors de la visite qu'il fit au Ras Uelletta Selassé.

## AUTRES NATIONS SAUVAGES.

*Les  
Shangallas.*

**L**ES autres peuples sauvages et payens se rendent moins redoutables. Au nord-ouest les Shangallas ou Shankallas habitent des lieux escarpés et couverts de bois, appelés Kolla par les Abyssins : le visage de ces Nègres approche de celui du singe. Le nom de Shangallas semble être générique et s'appliquer en Abyssinie à tous les Nègres : car aucun des Shangallas avec qui Salt eut occasion de s'entretenir ne voulut reconnaître cette dénomination ; ils sont dans l'usage de distinguer leurs tribus par des noms particuliers. Ce voyageur a pu obtenir de quelques-uns d'entre eux des notions relatives à leur nation. Ce peuple n'a qu'une idée très-imparfaite de la divinité, qu'il appelle Mussa-Guzza : le seul acte de religion qui se fait dans un grand jour de fête appelé Kemus, et pour lequel tout le monde se rassemble, consiste dans le sacrifice d'une vache, qu'on ne tue point à la manière ordinaire, mais en la perçant de mille coups de poignard. Les Shangallas n'ont ni prêtres ni chefs ; ils se regardent tous comme égaux, néanmoins ils ont le plus grand respect pour les vieillards : un homme âgé a le droit de boire le premier et d'avoir deux femmes, tandis que les jeunes gens doivent se contenter d'une seule. Lorsqu'un jeune homme veut se marier, il propose sa sœur à un autre qui lui donne la sienne en échange : s'il n'en a pas, il va à la guerre pour tâcher de faire prisonnière quelque femme qu'il adopte pour sa sœur, et pouvoir faire ensuite cet échange. Les Shangallas ne sont point dans l'usage de stipuler de dot à l'occasion de leurs mariages ; ils se marient à l'âge de dix-sept à dix-huit ans : l'adultère chez eux est puni de mort. Lorsqu'un enfant est né, le père lui donne un nom qui se rapporte ordinairement à quelque particularité de sa naissance, ou à quelque signe qu'il a sur le corps. Les femmes, outre le soin de leur ménage, aident les hommes dans les travaux de l'agriculture, et ont droit à la moitié des productions. Les morts sont enterrés avec leurs vêtemens et sans aucune cérémonie : les parens du défunt tuent et mangent son bétail : sa femme hérite du tout son mobilier, et ses enfans de ses armes, de tous les instrumens d'agriculture et de tou-

tes ses terres. L'occupation la plus attrayante pour les hommes est la chasse : ils se nourrissent indifféremment de viande d'éléphant, de daims, de serpens et de rats, et quelques-uns même de sauterelles.

Les armes de ces sauvages sont la lance, le bouclier, l'arc et la flèche; ils sont toujours en guerre avec les peuplades de Metikal et de Bangia, qui font de fréquentes incursions dans leur pays pour en emmener des esclaves : lorsqu'ils les ont pris, ils leur lient les jambes et les font travailler à la fabrication de la toile ou du fer, et s'ils ne sont propres à rien ils les tuent. Les instrumens de musique connus des Shangallas sont des trompettes faites avec des cornes d'*agazen*, des chalumeaux de bambou, et une espèce de lyre à cinq cordes appelée *jungua*, dont les sons harmonieux, au dire de celui qui donnait ces notions à Salt, avaient tant de charmes, qu'à cette seule pensée il se sentait transporté de joie. On trouve dans l'appendice à la seconde relation de ce voyageur un Dictionnaire de la langue des Shangallas, qui a beaucoup de rapports avec certains dialectes des Nègres méridionaux. Bruce nous a donné une description exacte des tribus sauvages des Shangallas, qui habitent aux environs du Tacaze (1).

Il y a deux nations qui portent le nom d'Agoves : l'une qui habite la province de Lasta aux environs des sources du Tacaze, et l'autre les contrées où le Nil d'Abyssinie prend sa source. Possesseurs d'un pays fertile mais inaccessible, braves et fournis d'une bonne cavalerie, ces peuples défendent leur indépendance contre les Gallas et les Abyssins; et ce sont les Agoves du Nil qui approvisionnent Gondar de viande, de beurre et de miel. Quoiqu'il reste encore quelque trace des progrès que la religion Chrétienne avait faits parmi eux, leur culte principal a pour objet d'honorer l'esprit qui préside, selon eux, aux sources du Nil; ils lui sacrifient tous les ans une vache; et quelques peuplades voisines, entre autres les Gafats, prennent part à cette cérémonie. Le P. Lobo parle de ce sacrifice d'une manière plus détaillée. Sur le haut de la montagne de Guix, dit-il, dans les flancs de laquelle le Nil prend sa source, s'élève une terre que les Agoves idolâtres ont en grande vénération. Leur prêtre s'y rend chaque année et y sacrifie une vache, dont la tête est jetée dans les eaux du fleuve. Après cela, chaque

*Les Agoves.*

*Religion.*

*Sacrifice aux sources du Nil.*

(1) Voy. la traduction Française du *Voyage aux sources du Nil*, tom. IV. pag. 664.

habitant immole une ou deux vaches selon ses facultés ou sa dévotion, et en mange la viande comme une chose sacrée. On a déjà fait deux montagnes des os de ces animaux : ce qui prouve que ces peuples ont toujours adoré, et adorent encore le Nil comme une Divinité. Le sacrifice achevé, le prêtre se frotte tout le corps avec la graisse de la vache, et va ensuite s'asseoir sur un siège de paille dans un lieu entouré de bois auquel on met le feu, et débite, pendant que brûle ce bois un long discours, au bout duquel on lui fait beaucoup d'aumônes, qui sont le prix ordinaire de sa prédication.

Salt, dans son second voyage, fait mention d'un singulier préjugé qu'ont les Agoves, qui est de ne pas vouloir fournir d'eau aux étrangers. Pierce qui est entré dans plusieurs de leurs cabanes, les a toujours trouvés disposés à lui donner du pain et du lait, mais il n'a jamais pu en avoir de l'eau. Leur répugnance à en accorder, quoiqu'ils n'en manquent pas, semble provenir, dit-il, d'une sorte de vénération qu'ils ont pour cet élément, et qui doit avoir quelque relation avec l'histoire du Nil ; cette opinion paraît être confirmée par l'usage où est ce peuple d'habiter les bords des rivières qui vont se jeter dans ce fleuve.

*Usages divers.*

Les Agoves sont pour la plupart grands, bien faits, robustes et belliqueux ; leur teint est communément olivâtre. Ils ne sont point avides de pillage comme les Gallas et quelques autres de leur voisin ; ils vivent du produit de leurs terres, et sont plus soigneux de les mettre à l'abri de toute invasion, que d'en conquérir d'autres. Ils récoltent beaucoup de miel avec lequel ils font une boisson agréable, et ont de nombreux troupeaux, dont le lait et la viande leur servent de nourriture. Ils sont habillés de peaux d'animaux, qu'ils battent avec de gros bâtons, jusqu'à ce qu'ils les aient rendues minces et flexibles : ces peaux se serrent autour des reins avec une ceinture, et forment l'unique vêtement des deux sexes. Leurs habitations sont des cavernes d'un accès difficile, mais l'intérieur en est spacieux et commode, et renferme quelquefois des sources de bonne eau. Ces cavernes leur offrent un asile sûr en tems de guerre pour eux et leurs troupeaux, et ils y tiennent leur millet, leur orge et autres grains tant que l'ennemi est sur leurs frontières ; ils en sortent néanmoins quelquefois par des sentiers étroits et tortueux qu'ils se sont frayés eux mêmes, et qui ne sont praticables que pour eux seuls.

*Habillement,  
habitations etc.*

Nous observerons pourtant que, dans son second voyage, Salt parle d'une manière bien différente des habitations des Agoves, qui demeurent dans la province d'Avengala, sur la rive orientale du Tacaze; il a remarqué que les édifices de ce peuple paraissent tous construits sans ciment, et que les plus beaux ont la forme qui caractérise les anciens temples Egyptiens, comme on peut le voir dans une des gravures qui accompagnent sa relation, et que nous avons copiée sous le n.º 2 de la planche 9.

Les Gafats sont d'autres peuplades nombreuses qui parlent un langage différent, et habitent dans le Damot. Leur territoire produit du coton de bonne qualité. Les Guragues, voleurs adroits et intrépides, font leur séjour parmi des rochers, au sud-est de l'Abyssinie. Bermudas les place dans le royaume d'Oggy, qui est compris dans le nombre des provinces dont Petit-la-Croix fait mention. « Ce pays fournit du musc, de l'ambre, du bois de sandal, de l'ébène, et il y vient des marchands Turcs ».

*Les Gafats  
ou Guragues;*

De tous les habitans de l'Abyssinie, les Juifs appelés Falashas ou Exilés, sont ceux qui offrent le phénomène historique le plus singulier. Cette nation semble avoir formé, pendant plusieurs siècles, dans la province de Samen, un état plus ou moins indépendant, sous une dynastie dont les Rois portaient le nom de Cédéon, et les Reines celui de Judith. Cette famille s'étant éteinte, les Falashas obéissent maintenant au Roi d'Abyssinie, et font les tissérands, les forgerons et les menuisiers. Selon Ludolphe ils avaient des synagogues et des Bibles hébraïques, et parlaient un Hébreu corrompu; mais Bruce assure que leurs livres sacrés sont écrits en langue Cheez; qu'ayant oublié l'Hébreu ils ne parlent plus qu'une espèce de jargon; et que le Talmud, le Targorun ainsi que la Kabbala leur sont inconnus. La partie la plus nombreuse des Falashas demeure sur les rives du Nil-el-Abyad parmi les Schil-luques; c'est précisément le pays qu'occupent les Egyptiens exilés, les Asmaques et les Sébrides: peut-être qu'une troupe de Juifs sortis d'Egypte aura suivi ces aventuriers, et se sera mêlée ensuite avec eux.

*Autres habitans  
de l'Abyssinie.  
Les Juifs  
appelés  
Falashas.*

Après les Juifs viennent les Mahométans, qui sont répandus dans tout l'empire, et sont si nombreux qu'ils forment presque le tiers de la population de l'Abyssinie; ils y vivent en paix avec les Chrétiens, parmi lesquels ils sont partout disséminés. Beaucoup d'entre eux s'adonnent à l'agriculture et au commerce: depuis que les

*Mahométans.*

Turcs se sont emparés des ports que les Abyssins avaient sur la mer Rouge, tout le commerce est dans leurs mains, et ils ne permettent plus aux Chrétiens d'aller trafiquer chez ce peuple. Quoique les tentatives faites à plusieurs reprises par les Empereurs Ottomans pour s'emparer de ce vaste pays aient été jusqu'à présent presque sans effet, il est néanmoins à craindre, que l'envahissement de ses ports et de son commerce, ainsi que l'introduction de leur culte dans la plupart des royaumes voisins et dans tout l'empire, ne leur fournissent un jour les moyens d'asservir les Abyssins. D'un autre côté, l'ignorance et l'indolence du clergé d'Abyssinie, sa dépendance du Patriarche d'Alexandrie qui est sujet et presque la créature de la Porte, et n'envoie presque jamais à cette église chancelante que des sujets incapables de la gouverner, n'y contribuent pas peu à la propagation du Mahométisme.

*Trogloditique  
ou côte  
d'Habesch.*

Un sentiment commun a porté tous les voyageurs, tant anciens que modernes, à comprendre toutes les côtes de l'Afrique, depuis l'Egypte jusqu'au détroit de Babel-el-Mandeb, sous le nom générique de Trogloditique, de côte d'Abex ou Habesch, ou Nouvelle Arabie.

*Minéraux.*

La chaîne des montagnes qui longe le golphe Arabique, passait chez les anciens pour être extrêmement abondante en métaux et en pierres précieuses. Agatarchis et Diodore parlent des mines d'or qui se trouvaient dans une roche blanche. Pline étend ces richesses à toute la région montueuse qui est entre le Nil et le golphe. Les géographes Arabes ont confirmé cette opinion, ainsi que toutes celles qui ont rapport à une mine d'émeraudes dont nous parlerons bientôt. Mais les chaleurs et le manque d'eau ont rendu la partie la plus basse de la côte presque inhabitable. Dans la saison sèche, les éléphants creusent la terre avec leurs pieds et leur trompe pour y trouver de l'eau. Les vents du nord-est y amènent des pluies périodiques: alors les petits lacs et les marais dont cette côte est parsemée s'y remplissent d'eau. Leurs bords et toutes les parties basses sont couverts de palmiers, de lauriers, d'oliviers, de styrax et autres arbres aromatiques: on voit errer dans les bois l'éléphant, la girafe, et diverses espèces de singes. La mer, qui est peu profonde, ressemble à une prairie, tant il y croît d'algues et autres plantes marines: on y trouve encore beaucoup de corail.

*Végétaux,  
animaux.*

*Usages  
et mœurs  
des Troglodites*

La nature du sol et du climat y tient toujours les habitans dans la misère et dans l'état sauvage. Divisés en tribus sous des

chefs héréditaires, ils vivaient et vivent encore du produit de leurs troupeaux et de leur pêche. Ils habitent toujours dans les creux des rochers, et c'est de là que leur est venu le nom grec de Troglodites, que leur donnaient les anciens. Bruce les comprend sous le nom générique d'Agazes ou Chez, qui veut dire pasteurs; ils parlent la langue Ghééz qui est dérivée de l'Arabe. L'âpreté et la bizarrerie des sons de cette langue ont fait dire aux anciens, que les Troglodites sifflaient et hurlaient au lieu de parler. On croyait que la circoncision dans les deux sexes était en usage parmi eux, et que les hommes étaient privés d'un testicule, par l'effet d'une coutume barbare qui subsiste encore aujourd'hui chez les Kora-Hottentots. Anciennement les femmes étaient communes entre eux, à l'exception de celles des chefs de tribus; elles se blanchissaient tout le corps avec de la céruse, et portaient des colliers de coquillages. Quelques-uns de ces tribus ne tuaient point le bétail, et ne vivaient que de lait, comme font encore les Hazortas; d'autres se nourrissaient de serpents et de sauterelles, qui sont toujours le mets favoris des Shangallas: on en trouvait enfin qui dévoraient les os et la viande broyés ensemble et rôtis dans la peau de l'animal: leur boisson était une espèce de liqueur vineuse faite avec des fruits sauvages. Cette peinture des anciens Troglodites semble être encore applicable en grande partie aux habitans actuels de cette contrée.

Malte-Brun commence la topographie de la côte par le promontoire Ral-el-Euf ou mont Samaragdas des anciens. Bruce place vis-à-vis ce cap une île d'émeraudes, où il trouva de beaux cristaux verts de spath fluorique. Mais la fameuse mine d'émeraudes qu'exploitaient les Egyptiens était sur le continent. Les géographes Arabes l'indiquent à une latitude plus méridionale que celle d'Assuan ou Syène: la montagne qui la renferme a, selon eux, la forme d'un pont: les émeraudes s'y trouvent tantôt dans le sable, et tantôt dans une écorce noirâtre. L'existence de cette mine a été vaguement confirmée par quelques modernes. Pline vante la dureté de ses pierres précieuses; et elles sont en effet recherchées en Orient sous le nom d'émeraudes de Saïd ou de la haute Egypte.

*Topographie.  
Mines  
d'émeraudes.*

On croit que l'île Zemorget, qui est plus éloignée du continent que celle des Emeraudes, est l'île des Emeraudes des Anciens: c'est un rocher aride qui fourmillait de serpents, lorsque le hasard y fit découvrir une mine de pierres fines que les anciens appelaient topazes, et que les Rois d'Egypte avaient entrepris d'exploiter.

*Île des topazes.*

*Pays  
des Bodjahs.*

La côte forme un grand golfe, auquel les anciens et les modernes ont donné l'épithète de mal propre : au fond de ce golphe est le port des Abyssins. Les géographes Arabes appellent Baza, Beïa ou Bodjah la côte qui suit ce port : cette côte forme, selon eux, un royaume qui est séparé de la Nubie par une chaîne de montagnes abondantes en or, en argent et en émeraudes. Les voyageurs diffèrent d'opinion sur la topographie et sur les limites de cette contrée. On retrouve le nom de Baza dans celui du promontoire Bazium des anciens, connu aujourd'hui sous celui de Raz-el-Comol. Les habitans de ce pays, appelés Bugiha par Léon l'Africain, Bogaïti dans l'inscription d'Axum, et Bodjah par la plupart des Arabes, mènent une vie errante et sauvage : le lait et la viande de leurs chameaux, de leurs bœufs et de leurs moutons leur fournissent une nourriture abondante : chaque père de famille exerce l'autorité patriarcale, et ils ne connaissent pas d'autre forme de gouvernement. Leurs bœufs ont des cornes énormes, leurs moutons la peau tigrée, et les hommes sont tous monarchides. Il est d'usage dans certaines tribus de s'arracher les dents de devant ; on trouve aussi une société de femmes qui fabriquent des armes, et vivent à la manière des Amazones. Un autre usage qui est commun à ce peuple avec les Hazortas, tribu de la côte d'Abyssinie dont nous parlerons bientôt, c'est celui de mettre une robe au bout d'une pique en signe de paix, et pour commander le silence.

*Leurs usages.*

*Ports d'Aidab,  
de Suaquem  
etc.*

Le port d'Aidab a servi long-tems de point de communication entre l'Afrique et l'Arabie : les pèlerins de la Mecque s'y embarquaient pour passer la mer Rouge. Suaquem ou Szawaken est actuellement le port le plus fréquenté. La ville dont l'enceinte est défendue par quelques petits forts, est bâtie en grande partie dans une île ; elle a des mosquées et des écoles, et le Schérif de la Mecque y tient garnison. La côte voisine, qui est sans courans d'eau, et où l'on ne trouve que fort-peu d'eau douce, renferme des pierres calcaires, de la terre de poterie, de l'ocre rouge, mais point de métaux. On y cultive le dourra, le tabac, les melons d'eau et la canne à sucre. On remarque parmi les différentes espèces d'arbres le sycomore ainsi que la persée, que les anciens croyaient être particuliers à la Trogloditique. Les bois sont composés d'ébéniers, d'acacias et de diverses espèces de palmiers : on y voit un gros arbre dont les fruits ressemblent au raisin. La girafe et l'éléphant s'y montrent en troupes nombreuses : on trouve dans

la mer des perles et du corail noir. Outre ces productions, la ville exporte des esclaves et des anneaux d'or qu'elle tire du Soudan. Les habitans de Suaquem, d'Hallinga-Taka, ainsi que la tribu voisine des Bischiariens et d'Hadindoa parlent un langage particulier.

Le pays de Bodja ou Baza semble se terminer au promontoire Ras-Ageeg ou Ahéhas. Vient ensuite une côte déserte flanquée d'îlots et d'écueils. C'est là que les Ptolémées faisaient prendre les éléphants dont ils avaient besoin pour leurs armées. Lord Valentia y a découvert, ou, pour mieux dire, reconnu un grand port auquel il a donné le nom de Moringtov. La première île, qui est la plus grande de tout le golphe Arabe, s'appelle Dahalac; elle a plus de 20 lieues marines de circuit; elle est unie du côté de la terre ferme, et se termine par de hauts rochers du côté du golfe. Les chèvres y ont un poil long et soyeux. On tire une espèce de laque de la gomme d'un arbuste. Les perles qu'on y pêchait autrefois étaient d'une eau jaunâtre, et avaient peu de valeur. Les vaisseaux viennent y faire de l'eau, que Bruce dit être très-mauvaise.

*Île Dahalac.*

On trouve dans le golfe, entre la côte et cette île, Massouah ou Matzouah, roc aride où il y a une mauvaise forteresse et un bon port. C'est là que débarquent les voyageurs qui vont par mer en Abyssinie. Le capitaine Weatherhead nous a donné des notions récentes de Massouah dans son Journal du mois de février 1810. La ville de Massouah, dit-il, est située sur une île du même nom, qui a environ trois quarts de mille de longueur sur un de largeur. Son port est d'un accès facile et pourrait contenir cinquante voiles. L'île n'est point fortifiée: tous ses moyens de défense consistent en deux canons démontés et une pièce de campagne: la garnison est composée de quinze soldats armés de fusils à mèche, et de quelques autres qui n'ont qu'une lance. Les édifices se réduisent à quatre mosquées d'une architecture fort-simple, et à quelques maisons en pierre, dont la plus grande partie tombe en ruine. Les habitans logent pour la plupart dans des cabanes faites en jonc et couvertes de chaume, dont chacune a un petit jardin. La ville reçoit régulièrement du continent du lait, des bœufs et des chèvres. Il n'y a pas de puits dans l'île, et l'on y recueille les eaux pluviales dans de vastes citernes. Le commerce de Massouah consiste principalement en coton de Mascate et de Bombay, qui se vend à un prix avantageux dans l'intérieur du pays: on y importe aussi de grosses toiles de l'Inde avec des draps larges et d'une qualité très-commune: l'or, l'ivoire,

*Île de Massouah.*

des esclaves et du grain d'Abyssinie sont ses objets d'exportation. Ses habitans, au nombre d'environ deux mille, parlent un langage composé de mots Arabes et Abyssins, qui n'est que peu ou point du tout entendu des Arabes.

*Ville d'Arkiko.*

A peu de distance de Massouah, et au fond du golphe, est la Ville d'Arkiko qui domine une rade ouverte aux vents du nord-est; elle a 400 maisons, dont une partie est construite en terre glaise, et l'autre avec des herbes entrelacées. J'ai peu de choses à rapporter, dit Salt dans son premier voyage, relativement à la ville d'Arkiko: c'est un assemblage de misérables cabanes, au milieu duquel on trouve deux maisons qui ont des cours murées et appartiennent au Naïb: il y avait devant celle que nous avons occupée un pavillon couvert avec des nattes. Le même voyageur, en parlant des habitans de cette ville dans son second voyage, dit que de tous les hommes qu'il ait jamais vus, les demi-sauvages d'Arkiko sont les plus exécrables. Ce peuple, dit-il, a abjuré toutes les vertus des tribus grossières dont il faisait partie, et a contracté les vices de ses voisins civilisés. Les plus honnêtes gens de Massouah, quoique pires que les Arabes les plus méchants, redoutent tellement les habitans d'Arkiko, qu'il n'en est aucun d'eux qui voulût passer la nuit dans cette ville. En un mot, ils sont parvenus au plus haut point de la dépravation. Il faut pourtant excepter dans ce jugement le Naïb et ses deux fils, qui, à part leur extrême rapacité, nous firent beaucoup de politesses, et parurent avoir des qualités estimables. Salt nous a donné, dans le premier volume de son second voyage, un dictionnaire abrégé de la langue que parlent les habitans d'Arkiko.

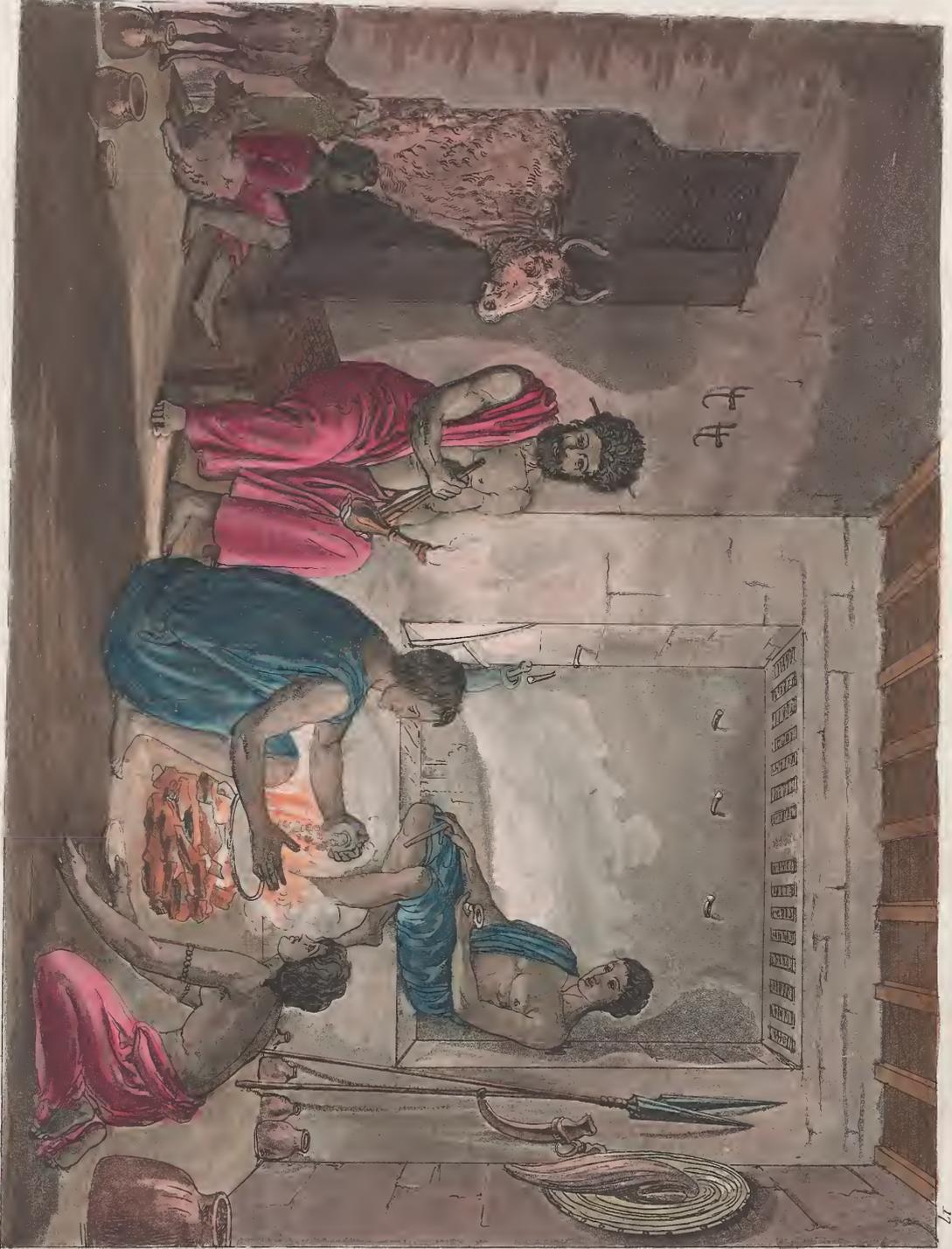
*Mœurs  
des habitans.*

*Côte  
de Samhar.*

*Les Hazortas.*

On voit errer sur les sables brûlans de la côte basse appelée Samhar divers tribus nomades, telles que les Shihos dont le teint est extrêmement noir, et les Hazortas qui sont petits et de couleur de cuivre. Ainsi que les anciens Troglodites, ces peuples habitent dans les creux des rochers, ou dans des cabanes faites d'algues et de joncs. Ils sont pasteurs et changent de demeure à mesure que les pluies font paraître un peu de verdure sur ce sol ardent: lorsque la saison pluvieuse cesse dans la plaine, elle commence sur les montagnes. Les Turcs dont la domination s'étend sur cette côte depuis le seizième siècle, en donnaient autrefois le gouvernement à un Scheik Arabe de la tribu de Bellowe, qui portait le titre de Naïb; mais il paraît, d'après des nouvelles plus récentes, que le gouver-





17-22

nement de Tigré a repris son ancienne influence sur cette partie de l'empire Abyssin. Ommar Scheik de cette contrée a donné à Salt les renseignemens suivans sur son état actuel.

La tribu des Hazortas contient trois mille combattans soumis à divers chefs qui commandent, savoir; le premier, le Shoum Musa, dans le district d'Assacurry au midi du Taranta; le second, le Shoum Ally, à Assalatha; le troisième, le Shoum Amed, à Dallieth; le quatrième, le Shoum Hamed, à Assouba; le cinquième enfin, le Shoum Ommar, de qui Salt tient ces notions, commande à Dufferkyda. Ces chefs, dont le territoire s'étend depuis Dixan jusqu'à la mer, vivent tous dans la plus parfaite intelligence, et reconnaissent pour leur chef suprême le Shoum Abdalla Welled-el-Zangara, qui fait sa résidence à Zulla, ville située au bord de la mer, et près de l'île Valentia (1): le territoire de cette ville jouit de l'avantage d'avoir de l'eau toute l'année, avec cette particularité que les puits qui la fournissent, quoique vides le soir, se retrouvent, comme ceux d'Arkiko, toujours pleins le lendemain matin. Les Hazortas viennent s'y établir avec leurs troupeaux dans la saison pluvieuse, et y restent quatre ou cinq mois, en attendant la fin des pluies. Ils emportent en s'en allant une quantité de sel, qu'ils échangent avec des grains d'Abyssinie. Ils cultivent aussi un peu de blé, mais leur principale nourriture consiste dans le lait et la viande de leurs troupeaux. Soubboula est le nom d'une espèce de figuier, qu'ils dépouillent de ses feuilles pour les donner à manger à leur bétail, lorsque les pâturages viennent à diminuer. Les Hazortas sont dans l'usage d'épouser quatre femmes, et c'est le nombre qu'en avait Ommar, lequel disait à ce sujet à Salt qu'il avait quatre fils et cinq filles: ce chef apprit encore au même voyageur que la population de sa tribu se montait à cinq mille âmes, qu'elle avait de nombreux troupeaux, mais qu'on n'y tuait aucun animal, si ce n'est lorsqu'il était près de mourir de maladie, parce qu'elle en faisait le principal objet de son commerce avec l'Abyssinie, d'où elle tirait du grain en échange. Nous avons représenté à la planche 17 une famille d'Hazortas occupée dans sa cabane à divers soins domestiques.

*Leur  
gouvernement*

(1) Cette île à laquelle Lord Valentia a donné son nom, est située sur la côte occidentale de la mer Rouge, à peu de distance de Massouah.

*Territoire du  
Bahar-Nagash*

Le gouvernement des côtes, désigné dans les anciennes relations sous le nom de territoire du Bahar-Nagash, c'est-à-dire Roi de la mer, s'étendait autrefois depuis Suaquem jusqu'au delà du détroit de Bab-el-Mandeb. Doharva ou Barva son ancienne capitale était, du tems de Bruce, au pouvoir du Naïb de Massouah. Cette ville qui est située sur le Mareb passe pour être la clef de l'Abyssinie du côté de la mer. C'était une grande place de commerce du tems des Portugais. Au midi du Samhar, la côte prend le nom de Dankali, ou selon Niebuhur, de Denakil : c'est un pays plein de sables et qui produit du sel ; Baylur en est le principal port : ses habitans, appelés Taltali, quoique Mahométans, sont alliés des Abyssins. La contrée qui avoisine le détroit de Bab-el-Mandeb, porte dans les meilleures cartes modernes le nom d'Adel ; mais on ignore si elle appartenait à l'Abyssinie, ou, comme son nom semble l'indiquer, au royaume d'Adel. Bruce parle des ruines magnifiques qui doivent se trouver à Assab, son principal port, mais il n'en donne qu'une idée confuse.

*Dankali.*

*Adel.*

# LE COSTUME

DES HABITANS

DE LA SÉNÉGAMBIE, DE LA GUINÉE, DU CONGO,  
DU CAP, DE LA CAFRÉRIE ETC.  
ET DES ISLES DE L'AFRIQUE

DÉCRIT

PAR LE DOCTEUR JULES FERRARIO.



## DESCRIPTION

### DE LA SÉNÉGAMBIE ET DE LA GUINÉE.

#### NOTICES DES PRINCIPALES RELATIONS.

LES Portugais avaient déjà visité nombre de fois les côtes de l'Afrique occidentale, lorsque pénétrant dans l'intérieur des terres, ils se rendirent nouvellement célèbres par des découvertes importantes, et les établissemens qu'ils formèrent dans ces régions encore inconnues; et pourtant ce peuple ne nous a laissé dans sa langue aucune relation qu'on puisse dire leur être particulière: les notions que nous en ont données ses écrivains sur l'Afrique sont disséminées pour la plupart dans les relations générales des voyages de ceux de ses navigateurs, qui ont tenté les premiers d'étendre ses conquêtes dans l'Inde jusqu'au de là du Gange. C'est pourquoi nous avons jugé à propos d'exposer à l'article de l'Inde, auquel nous renvoyons nos lecteurs, tout ce qui a été publié par les Portugais sur les voyages, les expéditions et les établissemens de leur nation dans la partie occidentale de l'Afrique.

*Voyages  
des Portugais  
dans l'Afrique  
occidentale.*

Un des premiers voyageurs qui se soient avancés dans ces contrées est le célèbre Cadamosto Vénitien, qui, de l'ordre de Henri Infant de Portugal, entreprit en 1482 sa *prima navigazione per Oceano alla Terra de' Negri*. Il fit d'utiles découvertes dans son voyage au Cap-Blanc et au Sénégal, et sa relation est une des plus intéressantes que nous ayons, en ce qu'elle nous dépeint les habitans de ces contrées, tels qu'ils étaient, avant que leurs communications avec les Portugais eussent encore opéré la moindre altération dans leurs mœurs.

*Voyage  
de Cadamosto  
Vénitien.*

Le voyage de Jannequin au Sénégal est communément recherché pour son antiquité: quoique cet écrivain ait eu particulièrement en vue de donner la description des habitations des naturels, de leurs chasses, de leurs pêches, des cérémonies qui accompagnent les élections de leurs Rois, de leurs funérailles et de leurs

*Voyage  
de Jannequin.*

longs jeunes, il ne traite néanmoins que superficiellement de tous ces objets; et s'il y a quelque chose d'intéressant dans sa relation, ce sont ses observations sur les maladies qui dominent dans ces contrées.

*Relation  
du P. Labat.*

Nous sommes redevables de plus de lumières à l'ouvrage du P. Labat sur l'Afrique occidentale, quoiqu'il ne comprenne pas le Sénégal, ni les pays situés entre le Cap-Blanc et le fleuve de Sierra-Leona, que cet écrivain n'avait pas vus, et dont il a donné ensuite la description dans un autre ouvrage imprimé à Paris, qui est enrichi de plusieurs figures. Il a pris pour guide dans cette entreprise difficile les relations qu'on avait alors des personnes les plus éclairées, qui avaient séjourné long-tems dans cette partie de l'Afrique, surtout celle de Bruce directeur général de la Compagnie Française d'Afrique, et le plus instruit de tous ceux qui ont présidé aux établissemens de cette nation dans ces parages. Nous ne dissimulerons pourtant pas qu'il est souvent un peu diffus, et même qu'il se montre un peu trop de bonne foi en certaines occasions.

*Relation  
d'Adanson.*

Adanson, correspondant de l'Académie royale des sciences, s'est particulièrement appliqué, pendant son séjour au Sénégal et dans les contrées voisines, à la description des nombreux coquillages qui leur sont particuliers; mais quoique son principal objet ait été de donner un traité complet de la conchyliologie du Sénégal, et d'en présenter des dessins qui répondissent à l'exactitude des descriptions, il n'a pas laissé d'étendre ses observations sur le climat et les productions du sol, ainsi que sur l'industrie et les mœurs des habitans.

*Histoire  
d'Afrique  
de Dumanet.*

La nouvelle histoire de l'Afrique Française de l'abbé Dumanet, est un recueil d'observations intéressantes faites par l'auteur durant son séjour au Sénégal, et dans les voyages, que le désir de s'instruire et de propager la religion Chrétienne lui a fait entreprendre dans plusieurs parties de ces contrées. Dumanet a eu sur le P. Labat le double avantage d'avoir vu la plupart des pays qu'il décrit, et à une époque où les communications avec l'intérieur étaient plus étendues. D'un autre côté, il n'a rien négligé pour se procurer des habitans des renseignemens précis sur les pays qu'il est allé visiter, et ne les a admis qu'après l'examen d'une sévère critique. Il serait à souhaiter néanmoins qu'il eût mis un peu plus d'ordre et de méthode dans son ouvrage.

La relation du voyage de Mathews à la Sierra-Leona, écrite en forme de lettres, et consacrée uniquement à la description de ce fleuve, nous offre sur tous les objets qu'annonce son titre une foule de particularités, qu'on chercherait envain dans les écrits, dont le but est de donner des connaissances plus étendues sur ce pays. Saugnier ne s'est guères occupé dans son ouvrage, que des mœurs de plusieurs peuplades de Nègres dispersées dans les environs de l'établissement de Galam, et il n'a rien ajouté d'essentiel à ce qui en avait été déjà dit par l'abbé Dumanet. Cependant les détails qu'il donne dans la troisième partie de sa relation sur les différentes branches du commerce qui se fait au Sénégal et à Galam, peuvent être d'une grande utilité pour ceux qui voudraient se livrer à quelque spéculation commerciale avec ces contrées. Lajaille, envoyé en 1784 par le gouvernement Français pour reconnaître la côte d'Afrique depuis le Cap-Blanc jusqu'à la Sierra-Leona, a fourni à La-Barthe la plupart des matériaux d'un ouvrage, qui ne nous apprend également rien de nouveau sur le costume des diverses peuplades répandues sur cette vaste côte; mais sa compilation a le mérite de réunir dans un petit cadre toutes les observations qui avaient été faites par les voyageurs précédens sur le climat, sur les productions du sol et les animaux, ainsi que sur le gouvernement, la religion et les mœurs de ces différens peuples.

*Relation  
de Mathews,  
de Saugnier  
et de La-Barthe*

Golberry nous donne à cet égard des notions d'un plus grand intérêt dans sa relation, qu'il présente comme un fragment de celle qui traite de son voyage et de son séjour au Sénégal en 1785 et années suivantes. Son premier soin fut de faire connaître les nombreuses peuplades qui avaient des rapports avec le gouvernement du Sénégal, surtout celles des Bombaras et des Madings, dont personne avant lui n'avait encore parlé. Un autre découverte qui lui appartient exclusivement, c'est l'existence de cinq autres peuplades qui forment entre elles une espèce de confédération. C'est encore à lui que nous sommes redevables d'une description détaillée des établissemens Français au Sénégal, de notions précises sur le caractère physique et moral des Mores qui en habitent l'extrémité méridionale, de renseignemens circonstanciés et véridiques sur le pays de Bambouk et sur le costume de ses habitans, de la connaissance des maladies auxquelles les Européens sont sujets dans les parties méridionales de l'Afrique, ainsi que des moyens de s'en préserver, de plusieurs observations utiles sur diverses branches de

*Relation  
de Golberry.*

commerce, enfin d'une foule de lumières qu'il a répandues sur différentes parties de l'histoire naturelle de ces contrées.

*Relation  
de Durand.*

La description du Sénégal de J. B. L. Durand, d'une date récente, commence par un abrégé chronologique des découvertes faites dans l'Afrique occidentale, et des établissemens qu'y ont formés différentes nations Européennes. On a de la peine à découvrir dans sa relation la durée de son séjour au Sénégal; mais après quelques recherches on parvient enfin à connaître qu'il est à peu près des années 1784 et 1785: on n'y trouve pas même la date des observations qui sont éparses dans son ouvrage; néanmoins on y aperçoit que beaucoup d'entre elles sont de Bruce, qui était directeur de la Compagnie du Sénégal vers l'an 1680. Durand rapporte, à l'occasion de sa navigation sur le Sénégal, plusieurs particularités sur les révolutions des Nègres, sur leurs guerres, leur caractère, leurs usages et leur commerce; mais ces notions n'ont pas plus de nouveauté, que la plupart des figures dont il a enrichi l'atlas qui accompagne sa relation. Ce qu'il y a peut-être de plus intéressant dans son ouvrage, c'est l'itinéraire de Rubault un des employés de la Compagnie, qui fut envoyé par lui à Galam, et qui apprit à son retour qu'on pouvait faire par terre ce voyage en 25 jours, tandis qu'il fallait deux mois par la voie du fleuve, et en courant beaucoup de dangers: cet employé donna en outre beaucoup de renseignemens sur les habitans des pays qu'il avait parcourus.

*Voyages  
en Guinée.  
Recueil  
de Haklutz.*

Le recueil des voyages par Haklutz contient les anciennes relations qu'avaient données de la Guinée Windham, Lock, Townson, Fenner, Raynold et autres voyageurs Anglais. La description ou récit historique du royaume de Guinée publié à Amsterdam en 1605, est une de ces relations qui méritent le plus d'être lues à cause des particularités qu'on y trouve, du caractère de vérité qu'on remarque dans son auteur, et du grand nombre de planches dont elle est enrichie. Jobson annonce par le seul titre de sa relation qu'il s'est permis de l'embellir de récits extraordinaires, et de descriptions qui tiennent du merveilleux. Le voyage de Jean Barbot en Guinée fournit beaucoup de renseignemens sur la côte de Malaguetta, et sur celle de l'Ivoire. La description des côtes de Guinée par Vaillant n'offre rien de bien important; et les notions que d'Elbée a recueillies dans son voyage à Andra, se réduisent à un petit nombre d'observations sur quelques usages du pays, et sur la puissance de son Souverain.

*Relations  
de Jobson,  
Barbot etc.*

De toutes les relations anciennes sur la Guinée celle de Bosmann est la plus estimée. L'auteur s'est particulièrement étendu sur la description de la côte d'Or, de celle des Esclaves, et du royaume de Bénin; et l'on voit par son ouvrage, composé de vingt deux lettres, qu'il a embrassé tout ce qu'il importait de connaître sur la Guinée en général; à ce mérite il a joint celui de l'exactitude et d'une judicieuse critique. Loyer nous a aussi laissé une relation intéressante sur le royaume d'Issyny, dans laquelle il décrit avec beaucoup de précision les mœurs et les usages d'un petit pays de la Guinée, dont aucun autre voyageur n'avait encore parlé avant lui. Celle du capitaine Snélagrave sur quelques endroits de la Guinée est la plus instructive que nous ayons sur le commerce qu'on y peut faire: les relations postérieures font toutes l'éloge de l'exactitude des observations, et de la fidélité des descriptions qu'elle contient. Le voyage en Guinée du chevalier Desmarchais, capitaine d'un vaisseau de la compagnie d'Afrique, a été rédigé par le P. Labat sur les mémoires de cet habile marin, qui était en même tems observateur judicieux et bon dessinateur: on reconnaît de suite la touche de Labat dans les descriptions avec sa prolixité accoutumée. La relation du voyage de Norris à Dahomé, royaume situé dans l'intérieur de la Guinée, présente le tableau d'une révolution politique remarquable arrivée dans cette partie de l'Afrique, et tout-à-fait ignorée en Europe. Les détails que donne ce voyageur sur la cour de Dahomé, sont accompagnés de notions plus intéressantes sur la population de la capitale, les productions du pays, les travaux de l'agriculture qui sont entièrement à la charge des femmes, ainsi que sur divers autres usages particuliers aux habitans. Le médecin Isert, dans la relation en forme de lettres de son voyage en Guinée, nous a transmis beaucoup de notions sur la langue, la religion et les usages des Akréens, nation dont personne avant lui n'avait encore fait mention. Cet ouvrage contient en outre des observations minéralogiques faites en 1783 et années suivantes. Enfin le voyage à la côte de Guinée rédigé par La-Barthe sur des mémoires authentiques, et récemment publié à Paris, rectifie les positions de divers points de cette côte, sur lesquels les cartes n'avaient donné jusqu'alors que de fausses indications, et désigne tous les objets dont les capitaines de bâtiment doivent se charger, pour faire avec le plus d'avantages possibles le commerce de l'ivoire, de la poudre d'or, et surtout la traite des Nègres.

*Relations  
de Bosmann,  
Loyer,  
Snélagrave etc.*

C A T A L O G U E  
DES PRINCIPAUX  
VOYAGEURS ET AUTEURS  
QUI ONT ÉCRIT SUR LE COSTUME  
DES HABITANS DE LA SÉNÉGAMBIE.

---

**A**LOYSIO da Cadamosto : Libro della prima navigazione per Oceano a la Terra de' Negri de la Bassa-Ethiopia , per comandamento del Infante Henrico di Portogallo. *Vicenza*, 1507, in 4.<sup>o</sup> Trad. en Français avec le titre suivant :

— Voyages aux îles de Madère et des Canaries au Cap-Blanc , au Sénégal , au Cap-Vert etc. 1508 , in 4.<sup>o</sup>

Claude Jannequin , sieur de Rochefort-Châlonois-Voyage de Lybie ou du royaume de Sénégal , avec la description des habitans qui sont le long de ce fleuve , les coutumes et façons de vivre etc. *Paris*, 1645 , in 8.<sup>o</sup>

Lemaire : Voyage aux îles Canaries , au Cap-Vert , au Sénégal et à Gambie , en 1682. *Paris* , 1695 , in 8.<sup>o</sup>

Labat , le P. : Nouvelle Relation de l'Afrique occidentale , contenant une description exacte du Sénégal et des pays situés entre le Cap-Blanc et la rivière de Sierra-Liona etc. *Paris* , 1728 , 5 vol. in 12.<sup>o</sup> fig.<sup>o</sup>

Adanson : Histoire naturelle du Sénégal ( coquillage ), avec la Relation abrégée d'un voyage fait en ce pays , pendant les années 1749 , 50 , 51 , 52 et 53. *Paris* , 1757 , in 4.<sup>o</sup> fig.<sup>o</sup> Traduit en Allemand par F. H. W. Martini. *Brandebourg* , 1773 , in 8.<sup>o</sup> et par J. Ch. Schreber. *Leipsic* , 1773 , in 8.<sup>o</sup>

Lindsey : A Voyage to the coast of Africa in 1758. *London* , 1759 , in 4.<sup>o</sup>

Mathieu : A Voyage to the occidental coast of Africa. *London* , in 8.<sup>o</sup>

A. Voyage to Galam and Fonta-Terra. *London* , in 8.<sup>o</sup>

- Dumanet, M. l'Abbé : Nouvelle Histoire de l'Afrique Française, enrichie de cartes et d'observations géographiques et astronomiques, de remarques sur les usages locaux, les mœurs, la religion etc. *Paris*, 1767, 2 vol. in 12.<sup>o</sup>
- Mathews, John : A Voyage to the river Sierra-Leone, on the coast of Africa, containing an account of the trade and productions of the country, and of the civil and religions, customs and manners of the people etc. *London*, 1788, in 8.<sup>o</sup> Traduit en Français, *Paris*, 1797, in 18.<sup>o</sup>
- Saugnier : Relation de plusieurs voyages entrepris à la côte d'Afrique, au Sénégal, à Gorée, à Galam etc. *Paris*, 1791, in 8.<sup>o</sup> et ibid. 1799, in 8.<sup>o</sup>
- Wadstrom, A. B. : An Essay on colonisation, particularly applied to the western coast of Africa: with some free thoughts on cultivation and commerce etc. *London*, 1794, in 4.<sup>o</sup> Traduit en Allemand, *Leipsic*, 1796, in 8.<sup>o</sup>
- Lajaille : Voyage au Sénégal pendant les années 1784 et 1785 etc. *Paris*, 1802, in 8.<sup>o</sup> Traduit en Allemand, *Hambourg*, 1802, in 8.<sup>o</sup>
- Golberry, S. M. X. : Fragmens d'un voyage fait pendant les années 1785, 86 et 87, dans les contrées occidentales de ce continent, comprises entre le Cap-Blanc de Barbarie etc. *Paris*, 1802, 2 vol. in 8.<sup>o</sup> fig.<sup>o</sup> Traduit en Allemand, *Leipsic*, 1804, 2 vol. in 8.<sup>o</sup>
- Durand, J. B. L. : Voyage au Sénégal, ou Mémoires historiques, philosophiques et politiques sur les découvertes, les établissemens et le commerce des Européens dans les mers de l'Océan Atlantique, depuis le Cap-Blanc jusqu'à la rivière de Sierra-Leone etc. *Paris*, 1802, in 4.<sup>o</sup> avec Atlas in 4.<sup>o</sup> et ibid., 2 vol. in 8.<sup>o</sup> avec Atlas, in 4.<sup>o</sup>
- Souvenirs de l'Afrique, relatifs à une tentative faite pour former un établissement Anglais dans l'île de Balama, sur la côte occidentale d'Afrique, en 1792 etc. ( En Anglais ). *London*, 1803, in 4.<sup>o</sup>
- Winterbolton, Th. : An Account of native Africans neighbourings of Sierra-Leone. ( Inséré dans le Review d'Edimbourg N.<sup>o</sup> 6. ).

VOYAGE EN GUINÉE.

- Windham, Th. : Voyage to Guinea and Benin ( 1553 ). V. le Recueil de Hacklutz, tom. 2, part. 2, pag. 11 etc.
- Lock, Joh. : Voyage to Guinea. ( Ibid. pag. 14 et suiv. ).
- Townson, William. : Three Voyages to Guinea, 1555-1557. ( Ibid. pag. 23-52 ).
- Georgii Fenner's Voyage to Guinea and the islands of Cape-Verde, in the years 1556, with three ships, written by Walter Wren. ( Ibid. pag. 57-64 ).
- Richardi Raynold's and Thomas Dassel's Voyages to the rivers of Senegal and Gambia, adjoining upon Guinea. ( Ibid. pag. 70 etc. ).

- Welsh, James: A Voyage to Benin beyond the country of Guinée, 1588. ( Ibid. pag. 126 etc. ).
- Second Voyage, an 1590. ( Ibid. pag. 130 etc. ).
- Description et récit historial du riche royaume d'Or de Guinée, autrement nommé la Côte d'Or de Mina, gisante en certain endroit d'Afrique, avec leur foi, persuasion, commerce, costumes etc. *Amsterdam*, 1605, pet. in fol.° fig.°
- Richard Jobson's Golden trade, or a Discovery of the river Gambia, and the golden trade of Ethiopians etc. *London*, 1623, in 8.°
- Hughen, Jonas: Beschryvinge van de custe van Guinea, Angolo, Mani, Congo, Monomotapa. *Amsterdam*, 1644, in f.°
- Marees, Pedrus: Beschryvinge van de Goud-Kust van Guinea etc. *Amsterdam*, 1650, in 4.°
- Iter et Descriptio Guineae, cum figuris aeneis. *Amsterdam*, 1654, in 4.°  
Le titre est en latin, mais le voyage est écrit en Hollandais.
- Langer, Jacob: Relation d'un voyage aux royaumes Maures de Guinée ( en Allemand ). *Amsterdam*, 1658, in 12.°
- John Barbot's: A Description of the coast of north and south Guinea, and of Ethiopia inferior, vulgarly Angola ( Dans le Recueil de Churchill, tom. 5, pag. 1-640 ). La même traduite en Français avec le titre: Histoire de la Guinée, par Barbot. *Paris*, 1660, in 12.°
- Villaut: Relation des côtes d'Afrique appelées Guinée etc. *Paris*, 1669, in 12.° Traduit en Anglais, *London*, 1690, in 8.° et 1709, in 12.°
- Müller, Wilhelm Joh.: Beschreibung der Africanischen, auf der Gold-Küste etc. *Hambourg*, 1673; *Nuremberg*, 1675; *Francfort*, 1676, in 8.°
- Tillemann, Eric.: En Enfoldig berrtning om det landscap Guinea. *Copenhague*, 1697, in 8.°
- Relation du Voyage de Jean Montauban en Guinée etc. *Amsterdam*, 1698, in 8.°
- Célèbre naufrage de Jonkear et de Van der Brengo en Guinée dans l'année 1692, ( en Hollandais ). *Leyde*, 1703, in 8.°
- Journal du voyage du sieur d'Elbée au royaume d'Ardra, avec l'ambassade du roi d'Ardra en France etc. in 12.°
- Bosmann, Ed.: Naawkeurige Beschryving van de Guinea goud sand en slaven kust. *Utrecht*, 1704; *Amsterdam*, 1719, in 4.° Cette description a été traduite en Français avec le titre suivant - Voyage de Guinée, contenant une description nouvelle et très-exacte de cette côte, où l'on trouve et où l'on trafique l'or, les dents d'éléphant et les esclaves etc. *Utrecht*, 1705, in 12.° fig.° Traduit en Allemand, *Hambourg*, 1708, in 8.° en Anglais, *Lond.*, 1705, in 8.° Traduit en Italien, *Vénise*, 1754, 3 vol. in 12.°
- Loyer, le P. Godefroi: Relation du royaume d'Issyny, Côte-d'Or, pays de Guinée en Afrique, la description du pays, les inclinations, les mœurs et la religion des habitans etc. *Paris*, 1714, in 12.°

- A View newly and accurate of Guinea. *Kneyton*, 1722, in 8.°
- James Houstown's some new and accurate observations geographical, natural and historical, containing a true and impartial account of the situation, product and natural history of the coast of Guinea. *London*, 1725, in 12.°
- Snelgrave, William: New account of some parts of Guinea etc. *London*, 1727; *ibid.*, 1734, in 8.° Traduit en Français avec le titre suivant: Nouvelle relation de quelques endroits de la Guinée etc. *Amsterdam*, 1735, in 12.°
- Labat, le P.: Voyage du chevalier Desmarchais en Guinée, aux îles voisines, et à Cayenne, fait en 1725, 26, 27, contenant une relation très-exacte de ces pays etc. *Paris*, 1730, 4 vol. in 12.° fig.°
- Campstrup, Jontz.: Description d'un voyage malheureux, ou Journal du vaisseau de la compagnie des Indes Hollandaise, le *Blydosp*, échoué et perdu sur les côtes de la Guinée, les 7 et 8 avril 1733. *Amst.* 1735, in 4.°
- Thom. Philipps's a Voyage to the kingdom of Juida in Guinea etc. (Ce voyage se trouve dans l'Histoire générale des voyages). Traduit en Allemand, *Leipsic*, 1747, in 4.°
- New Voyage to Guinea, by William Smith. *Lond.* 1750, in 8.° Traduit en Français avec le titre suivant: Nouveau Voyage en Guinée, contenant une description exacte des coutumes, des manières, du terrain, du climat etc. *Paris*, 1751, in 12.°
- Joh. Rask's En kort og sandfaerdig reise-beskrivelse til og fra Guinea. *Nidros*, 1754, in 8.°
- Atkins's, John: Observations on the coast of Guinea. *Lond.*, 1758, in 8.°
- Roemer, Lud. Fer.: Adskillige folkes handel paa kysten Guinea og i West-Indien. *Copenague*, 1756 et 1760, in 4.°
- Relation de la côte de Guinée, traduite du Danois en Allemand. *Copenhague*, 1769, in 8.°
- Benezet, Ant.: Some historical account of Guinea etc. *Philadelphie*, 1771, in 12.°
- Dalzel, Archibald: History of Dahome, an inland kingdom of Africa. *London*, 1789; *ibid.*, 1795, in 4.°
- Observations on the slave-trade in a voyage to the coast of Guinea, made in company with D. Sparman and cap. Arrenius. *Lond.* 1789, in 8.° Ces observations ont été traduites en Français, et mises à la suite du voyage ci-après.
- Voyage au pays de Dahomé, état situé dans l'intérieur de la Guinée, par Robert Norris etc. *Paris*, 1790, in 8.°
- Isert, Paul-Edmond: Nouveau Voyage en Guinée (en Danois). *Copenhague*, 1788, in 8.° fig.° Traduit en Français, *Paris*, 1793, in 8.° fig.° En Allemand, *Copenhague*, 1790, in 8.°
- Voyage de R. La-Barthe à la côte de Guinée etc. *Paris*, 1803, in 8.°

## DESCRIPTION DE LA SÉNÉGAMBIE.

*Cours  
du grand  
fleuve Sénégal.*

LE Sénégal, sur les bords duquel se fait presque tout le commerce de l'Afrique occidentale, a donné son nom à l'établissement qu'a la France dans cette partie du monde : ce grand fleuve après avoir couru, à partir de sa source, près de quarante lieues au nord-nord-ouest, se dirige tout-à-coup au nord jusqu'aux cataractes de Govina : de là il se replie au nord-ouest jusqu'aux cataractes de Felon, puis à l'ouest jusqu'à Galam ; reprenant ensuite sa route vers le nord-ouest jusqu'à Faribé, et à l'ouest jusqu'à Serimpalé, il finit par tourner au sud, et suit, à quelques sinuosités près, cette direction jusqu'à son embouchure, dont un banc de rochers interdit l'entrée aux bâtimens qui tirent plus de dix pieûs d'eau. Pendant un cours, qui est de plus de 300 lieues, le Sénégal se divise en plusieurs branches, et forme les deux grands lacs de Panier-Foulé et de Cayor, outre 41 îles, dont les principales sont celle de Saint Louis, Bifeche, Todde, Podor, Bilbas, Sadel, Cagneux et Lantou.

*Le Sénégal  
et le Niger  
sont  
deux fleuves  
différens.*

On a cru long-tems que le Sénégal et le Niger étaient un même fleuve, auquel on donnait indistinctement l'un ou l'autre nom. Mais les découvertes de Mungo-Park ont fait évanouir tout doute à cet égard : ce voyageur a reconnu par lui même que le Sénégal et le Niger sont deux fleuves tout-à-fait différens, qui coulent dans un sens entièrement opposé, savoir ; le premier à l'ouest, et le second à l'est.

*Leur source.*

Ces deux fleuves prennent leur source dans la chaîne de montagnes qui se trouve entre celles de Kong et de Fontajallo : cette chaîne s'étend depuis le 7° à l'est jusqu'au 10° à l'ouest du méridien de Paris, entre les 10.° et 12.° degrés de latitude. La source du Sénégal est sous le 10° 9'' de longitude, et 9° 7'' de latitude : celle du Niger sous le 8° 57'' de longitude, et le 8° 58'' de latitude : ce dernier fleuve court plus de cent milles droit au nord, avant de tourner à l'est. Le côté séptentrional des montagnes d'où sort le Sénégal n'est presque qu'un vaste désert couvert de som-

bres forêts, appelé Jallonka. Mungo-Park, qui l'a traversé, n'y a trouvé aucune habitation pendant cinq jours d'une marche pénible et forcée.

Le Sénégal est navigable en tous tems pour de grosses barques et de petits navires, depuis son embouchure jusqu'à Podor et même jusqu'à Domus; mais on ne peut le remonter au delà, ni arriver jusqu'à Galam que durant la saison des pluies, où il peut porter alors des bâtimens de 130 à 150 tonneaux. Les rives de ce fleuve deviennent pittoresques à cinquante lieues de la mer. Les collines et les montagnes qui bordent son cours, les voûtes et les amphithéâtres de verdure que forment sur leur croupe de grands arbres entremêlés d'arbrisseaux rendraient sa navigation extrêmement agréable, si la vue dégoûtante des crocodiles et les mugissemens de l'hippopotame n'en diminuaient le charme; les négocians l'évitent eux-mêmes, et préfèrent la voie de terre.

*Navigaton  
du Sénégal.*

Le grand fleuve Gambie fut connu d'abord sous le nom de Gambra: c'est ainsi que le nomme Cadamosto qui a été le premier à en parler. Marmol dit que les Nègres l'appellent Gambou; mais il ne lui donne pas d'autre nom que celui de Gambra et Gambea. Jobson a préféré le premier de ces noms: les Anglais l'ont désigné sous celui de Gambie qu'il a généralement conservé. Ce fleuve a son embouchure près le cap Sainte-Marie sous les 19° 9' de longitude, et 13° 24' de latitude. On peut le remonter par deux passages; celui du midi, appelé le Petit, qui n'a pas trois pieds d'eau, ne sert que pour les barques et les canots; mais le grand passage, qui est au nord, est praticable pour des navires de toutes grandeurs, parce qu'il a au milieu du courant de 11 à 16 pieds et plus de profondeur. Son lit est partout d'une largeur considérable: des bâtimens de 300 tonneaux et portans 40 pièces de canon peuvent le remonter jusqu'à Genacher à environ 60 lieues de la mer, et un navire de 150 tonneaux peut même aller jusqu'à Baraconda, qui est à 190 lieues au dessus; mais cela ne peut se faire que dans la saison sèche, c'est-à-dire depuis le mois de novembre jusqu'en juin et juillet: car le reste de l'année, les inondations causées par les pluies, et la violence des courans, ne permettent plus de naviguer sur ce fleuve.

*Fleuve  
Gambie.*

Des écrivains célèbres ont cru pendant long-tems que la Gambie prenait sa source au dessous d'une grande cascade que fait le Sénégal, et après laquelle ce fleuve se divise en deux branches, dont une qui court au midi a été prise pour la Gambie. C'est une erreur

*Source.*

combattue par plusieurs auteurs, et qui a été récemment reconnue par Mungo-Park : ce voyageur nous apprend que la Gambie prend sa source dans la même chaîne de montagnes d'où sortent le Sénégal et le Niger ; qu'il commence son cours à cent milles à l'ouest du Sénégal, et suit la même direction jusqu'à son embouchure.

*Fleuves  
de Guinée,  
Sierra-Leona,  
Scherbro etc.*

La Sierra-Leona, autre fleuve, ainsi appelé par les Portugais à cause des montagnes peuplées de lions qui se trouvent dans les pays qu'il parcourt, est située sous les  $15^{\circ} 7'$  de longitude, et  $8^{\circ} 30'$  de latitude. Ce fleuve qui, à environ 15 lieues de la mer, n'a qu'une lieue de largeur, en a trois à son embouchure ; mais aussi il n'a pas quatre pieds d'eau : ce qui en empêche la navigation, et nuit singulièrement au commerce. Le Scherbro sépare le pays de Sestos de celui qu'on appelle proprement Sierra-Leona ; il prend sa source dans la haute Ethiopie, traverse le pays de Bolm-Monou, où il forme de vastes marais, et va se jeter dans la mer. Les grands bâtimens le remontent jusqu'à Bagos, qui est à vingt lieues de son embouchure. Le Rio Mesurado, autre fleuve peu connu, se distingue par la rapidité de son cours qui est en ligne droite. Les fleuves de la côte de Guinée semblent avoir leur source dans les montagnes de Kong à cent cinquante lieues de la mer. Le Rio Volta, qui est moins connu, roule de cascade en cascade : la partie la plus enfoncée du golfe de Guinée reçoit le Formosa, le Calabar et autres fleuves larges et profonds, qui forment à leur embouchure un delta plus grand que celui d'Égypte.

*Climat  
dans la  
Sénégalie.*

Les côtes maritimes de cette région sont sujettes au plus haut degré de chaleur qu'on connaisse sur le globe, et l'on en attribue la cause aux vents d'est qui y arrivent, après avoir traversé les terres brûlantes de l'Afrique dans toute sa largeur. A Gorée, dans les mois de novembre et mai de 1787 et 1788, le thermomètre de Réaumur se maintint entre 16 et 25 degrés, et ne descendit point au dessous de douze pendant la nuit ; mais depuis mai jusqu'en novembre il ne s'abaissa point au dessous de 20, ni ne s'éleva au dessus de 30 degrés. Il n'y a donc en Guinée que deux saisons ; l'une qu'on peut regarder comme un été modéré, et l'autre qui est une vraie canicule ; mais pendant toute l'année le soleil est insupportable à midi : néanmoins, la chaleur y est encore moindre, généralement parlant, qu'au Sénégal, où elle va à 36 et même à 44 degrés. Durant les grandes chaleurs il règne, pendant environ trente jours, un calme qui accable les tempéramens les plus robustes. Il

tombe tous les ans, depuis juin jusqu'à la mi-octobre, seize ou dix-huit averses : on n'a le reste de l'année que de fortes rosées.

Mais de toutes les parties de l'Afrique occidentale, la côte d'Or semble être celle où l'on éprouve le plus haut degré de chaleur. Près le Rio Volta, Isert a vu le thermomètre de Fahrenheit monter à 95 degrés et demi dans l'intérieur des maisons, et à 134 à l'air libre : ce qui excède de 26 degrés la chaleur la plus forte qu'Adanson ait observée sur les bords du Sénégal.

Température  
de la Guinée.

Les vents du sud-ouest dominant dans le golfe de Guinée, ce qui en rend la sortie difficile aux vaisseaux qui osent y pénétrer. La direction opposée de ces vents à ceux de l'est appelés alisés, ne peut s'expliquer que par la raréfaction de l'air dans les parties centrales qui répondent à la côte de Guinée. Cette raréfaction étant l'effet de la chaleur, il ne doit pas y avoir de hautes montagnes dans l'intérieur des terres.

Vents.

Les ouragans, appelés *tornados* d'un mot Portugais qui veut dire tourbillons, sont très-fréquens en été et en automne entre le Cap-Verga et celui des Palmes ; ils s'annoncent d'abord par un petit nuage blanc, qui paraît n'avoir que cinq à six pieds de diamètre, et reste immobile, mais qui bientôt se dilatant couvre une grande partie de l'horizon. Tout-à-coup il s'élève un vent impétueux, qui souffle par bouffées et ne dure qu'un quart d'heure ; mais pendant ce court espace de tems, il déracine les plus gros arbres, renverse les habitations, détruit des villages entiers, et brise les vaisseaux à l'ancre. Ce fléau est inconnu au Sénégal, ainsi qu'au Cap-Blanc et au Cap-Verga ; il exerce sa fureur dans le Sahara, où il ramasse des tourbillons de sable d'une finesse imperceptible, les élève en colonnes à une hauteur considérable, et en forme des trombes, qui, après avoir changé plusieurs fois de formes, se dissipent dans les airs ou sont emportées à de grandes distances, et quelquefois se brisent par le milieu avec un bruit semblable à l'explosion d'une mine.

Ouragans.

L'harmatan, dont le nom semble être d'origine Européenne (1), est un vent du levant qui domine surtout dans le royaume de Bénin, s'étend jusqu'à la côte d'Or, et emporte avec lui un brouillard sec qui obscurcit l'air, et endommage la peau des hommes et des animaux. Ce vent se fait sentir au tems des solstices.

L'harmatan.

(1) *Air matant*, c'est-à-dire : air accablant.

*Montagnes.*

Près des sources du Sénégal, du Joliba ou Niger et du Mesurado, s'élève un noyau de montagnes, d'où, selon les cartes les plus récentes, sortent des branches semblables à autant de rayons : ce qui annoncerait la présence de montagnes granitiques ou schisteuses. Les montagnes de la côte, depuis le Cap-Vert jusqu'à la Gambie, présentent quelques indices volcaniques, mais d'une manière équivoque, en ce que les laves dont on prétend qu'elles sont composées semblent être de basalte, qui n'est point une production volcanique. La base du Cap Sierra-Leona est une roche de basalte, et toute cette côte en général offre le même aspect. Des terrains immenses, formés des alluvions des fleuves, donnent à la côte du Sénégal quelque ressemblance avec la Guyanne. Les îles qui sont au midi de la Gambie, et presque toujours sous les eaux, augmentent chaque jour d'étendue.

*Minéraux etc.*

On a peu de notions sur le règne minéral de ces contrées. On doit mettre au nombre des objets les plus dignes d'attention en ce genre les mines d'or, qu'on trouve, dit-on, dans le pays de Bambouk, qui est entre la Gambie et le Sénégal. S'il faut ajouter foi au rapport de Pelay et David, qui furent envoyés sur les lieux par l'ancienne Compagnie des Indes de France pour prendre connaissance de ces mines, leur position est aux environs des villages de Natakoua, Semayla, Nambia et Combadiria ; mais ces précieux réservoirs d'où les Nègres tirent l'or, ne sont que des alluvions des vraies mines qui sont dans les monts Tabaura. Celle de Semayla paraît être la plus riche. On en trouve encore sur la côte d'Or à Akim, à cinq journées de distance de Christiansbourg, fort appartenant aux Danois ; mais elles sont peu abondantes. A douze journées plus au nord en allant vers les monts Kong, les Ascassers doivent exploiter une mine riche et profonde de ce précieux métal. Labat a vu des montagnes entières d'un beau marbre rouge à veines blanches. Les Nègres font de la belle vaisselle avec une terre blanche et onctueuse, qui est commune dans ces contrées, et se trouve sur la côte, surtout dans les fleuves près le golfe des îles des Idolos ; ils s'en servent encore comme de beurre pour assaisonner leurs alimens.

*Végétaux,  
arbres.*

A la tête des arbres de ces contrées, est ce colosse énorme du règne végétal l'immense baobab, qui est l'*adansonia digitata* de Linnée. Le savant Isert en a observé plusieurs espèces du même genre, quoique les botanistes n'en aient encore décrit qu'une. Les









Nègres trouvent dans son fruit, appelé pain de singe, une nourriture abondante; et ils épient religieusement, au lever du soleil, le moment où il épanouit ses fleurs, qui restent fermées pendant la nuit. Il pare de ses voûtes verdoyantes et surbaissées la Sénégambie et la Guinée ainsi que le Cap-Vert, qui, dit-on, a tiré de là son nom; et son tronc caverneux sert quelquefois de temple ou de salle d'assemblée à toute une tribu; il n'est pas très-élevé: Colberry en a vu un, dont la hauteur n'était guères que de 24 pieds; mais il en avait 34 de diamètre, et 104 de tour. Voy. le n.º 1 de la planche 18. Les bois de cette contrée ne sont pas moins épais que ceux de la Guyanne et du Brésil, et sont peuplés comme eux de cocotiers, de palmiers, de conocarpes, de bananiers, de tamarins, de papayers, de plusieurs espèce de citronniers, d'orangers, de grénadiers, et de sycomores. L'arbre précieux, appelé sheea, qui produit le beurre, est une des principales richesses du royaume de Bambouk: voy. le n.º 2 de la même planche; mais cet arbre, qui est probablement du genre des crotons, appartient plutôt à la Nigritie. Rumer prétend néanmoins qu'on trouve un arbre à suif sur la côte de Guinée. Durand nous a présenté quelques Nègres qui grimpent sur les arbres. Voy. la planche 19.

On assure que la muscade et la cannelle sont naturelles à ces contrées: il paraît néanmoins que le laurus-cassia y croît dans les bois. La Sénégambie et la Guinée possèdent, parmi les autres plantes aromatiques, l'espèce de poivre appelée malaghetta, le piment, le poivre d'Espagne et le gingembre. Le cotonnier y prospère, et surpasse même celui du Brésil: l'indigo y est excellent. Cette partie de l'Afrique fournit en outre au commerce plusieurs gommes précieuses, telles que le gouyac, la gomme rouge astringente, le copal, le suc d'euphorbe et le sang de dragon. Wadstrom, Suédois, avait rapporté de l'Afrique quatorze espèces de bois précieux, du nombre desquels étaient l'ébène et l'acajou: on y trouve aussi beaucoup de bois de teinture.

Les plantes nutritives y croissent en abondance: on y cultive l'holcus de deux espèces, le sorgum et le dourra: il en est une troisième appelée par Isert bicolore, qui porte sur la côte d'Or le nom Portugais de mil ou millet, et rend jusqu'à soixante pour un. Le riz se cultive dans les terrains élevés. L'Amérique a fait présent à l'Afrique du blé Turc: la patate semble être indigène dans ce dernier continent. Les autres plantes qui servent d'aliment sont

*Plantes  
aromatiques.*

*Plantes  
qui servent  
d'aliment.*

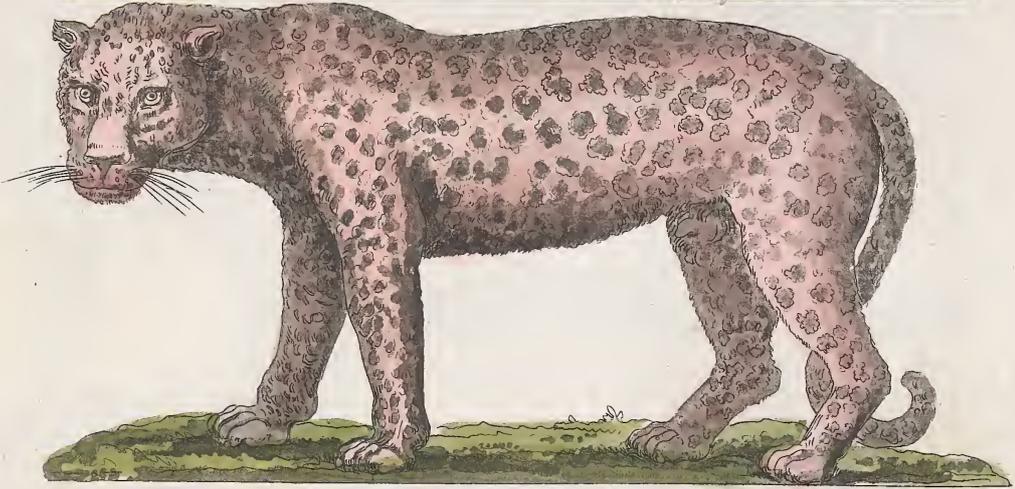
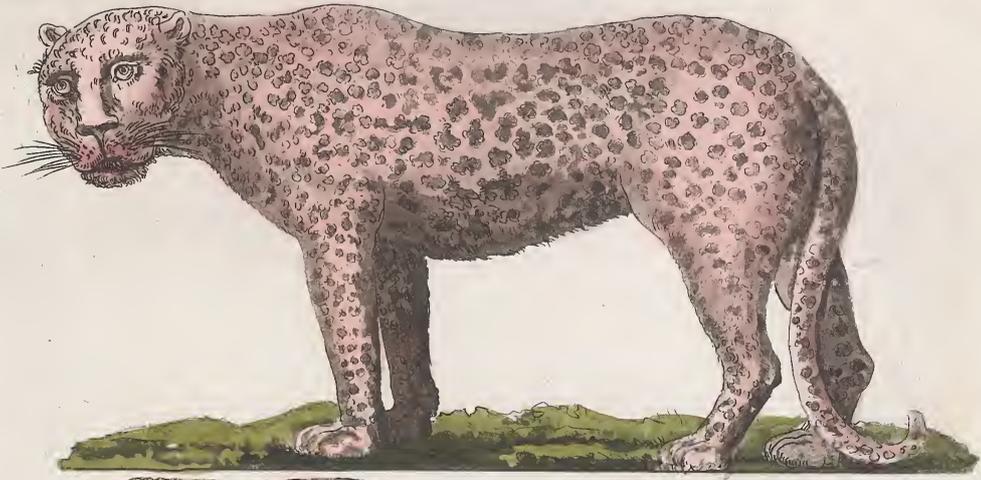
l'iguame, le manioc ou la cassave, la grosse fève qui vient du *dolichos lignosus*, l'ananas qui croît dans les lieux les plus déserts, et enfin plusieurs espèces de courges et de melons. Le tabac abonde partout; il est excellent au Sénégal, et de mauvais goût à la côte d'Or: la canne à sucre se fait remarquer par sa qualité et sa quantité; elle sert de pâture aux éléphants, aux buffes et aux cochons, et les Nègres ne la recherchent quelquefois que pour en sucer le suc. L'abondance des aloès, des balsamines, des *gloriosa superba*, des tubéreuses, des lys et des amarantes, donne à ces contrées un aspect de magnificence qui étonne le voyageur Européen. Mais ce qu'il y a peut-être de plus remarquables dans leur végétation, c'est la hauteur que l'herbe atteint en Guinée: cette hauteur est de dix à treize pieds, et forme d'immenses forêts herbacées, que parcourent sans être vues des troupes d'éléphants et de sangliers, et où l'énorme serpent appelé boa reste comme enseveli. Souvent les Nègres y mettent le feu, pour purifier l'air ou faciliter les travaux de l'agriculture: l'incendie s'étend alors comme un large fleuve qui semble rouler à travers les campagnes, et jette une clarté lugubre dans les ténèbres de la nuit: de jour on ne voit que des colonnes de fumée qui obscurcissent le ciel; et les oiseaux de proie accourent de toutes parts pour dévorer les lézards et les serpens étouffés dans les flammes.

Fleurs.

Herbe  
de Guinée.

Animaux.

Il n'existe en aucune autre partie du globe autant d'éléphants, de singes, de gazelles, de chevrotins, de rats et d'écureuils. L'éléphant vit sauvage dans toute l'Afrique: les anciens avaient remarqué que cette espèce d'animal y est plus petite et moins courageuse qu'en Asie; mais ses défenses sont beaucoup plus grosses, l'ivoire en est plus dur et moins sujet à jaunir. L'hippopotame, qui devient monstrueux dans les eaux douces et stagnantes, se fait voir plus fréquemment au midi du fleuve Cassemancé. Le rhinocéros n'est pas trop connu même à Bénin. Le lion, voy. le n.º 1 de la planche 20, est moins commun que la panthère n.º 2 id., et le léopard n.º 3 id.: l'hyène maculée et tigrée est très-répan due dans ces contrées, tandis que l'hyène ordinaire l'est plus dans le nord: le loup doré se fait encore plus redouter qu'elle. Mungo-Park et autres voyageurs ont vu en Nigritie la girafe, n.º 1 planche 21, qui s'égare quelquefois sur les côtes. Le zèbre, n.º 2 id., s'y fait voir en troupes, et les Nègres lui donnent la chasse pour le manger et en avoir la peau. De toutes les espèces de singe la plus remarquable est la troglodite, appelée









Kimpanzay au Congo, n.º 3 id., et le joko de Buffon, n.º 4 id., qui l'a confondu avec l'orang-outang des Indes. L'individu de la première espèce a moins de ressemblance avec l'homme que l'orang-outang; mais il lui est peut-être supérieur en intelligence. Le hideux mandril (voy. la fig. planche 18) varie avec l'âge, et Linnée en a fait mal à propos deux espèces qui sont, le maimon et le mormon. On rencontre encore le singe longue-main, le singe-porc, l'hamadryade, le macaque, le diane, le moustac, le callitriche ou singe vert, le singe sabæa, le blanc-nez, le singe pétauriste; en un mot presque tous les singes de la famille de guenons, dont ces contrées paraissent être la patrie natale. On n'a trouvé jusqu'à présent que dans la Sénégambie deux animaux remarquables par leur ressemblance avec le singe, ce sont le lemur galago, et le lemur minutus. Le potto est commun en Guinée. Les Nègres du Sénégal prennent la civette jeune et l'apprivoisent. Parmi les antelopes et les gazelles, le kob, le nanguer, le nagor habitent les rives du Sénégal et du Rio-Volta: il en est de même du kevel et de la corinne: ces deux antelopes vont par troupes composées de plus de mille individus. Le sanglier d'Ethiopie pait dans les bois marécageux: le cochon est petit et faible. Les chiens sont de la taille de nos braques, mais semblent tenir un peu plus de l'espèce du matin; ils ont le poil court, rude et roux comme dans tous les pays chauds, et n'aboient pas. Les chevaux sur la côte d'Or sont petits et laids. Adanson admire le cheval du Sénégal, où l'on voit aussi des chameaux mais en petit nombre. Les Nègres nourrissent des buffles, des bœufs, des moutons et des chèvres.

Parmi la multitude d'oiseaux répandus dans les bois on remarque l'ardea alba minor, dont les plumes sont un objet de commerce. Les beaux perroquets y fourmillent. Adanson a vu le nid d'une grande espèce d'aigle ou de vautour appelé n'ntaun par les naturels, lequel avait trois pieds de profondeur. L'oiseau trompette, ou monocéros, se trouve dans toutes les basses cours des Nègres avec l'oie armée, l'oie d'Egypte, la pintade, et avec la plupart des volailles connues en Europe.

Des insectes venimeux, des reptiles dégoûtans et des nuées de sauterelles affligent constamment ces contrées. Le caméléon y est commun, et des essaims d'abeilles sauvages y donnent une quantité de miel et de cire, qui sont pour les Nègres un objet de commerce. Les termites, improprement appelés fourmis blanches, dé-

*Oiseaux etc.*

*Insectes  
reptiles etc.*

ployent leur étonnante industrie dans les forêts solitaires. Golberry a vu dans celle de Lamayara, à Albrida sur les bords de la Gambie, des édifices pyramidaux de ces insectes de la hauteur de seize pieds, et dont la base couvrait une espace de cent à cent-dix pieds carrés. Les crocodiles, les cachalots, les lamentius errent quelquefois ensemble à l'embouchure des grands fleuves, et l'huître s'attache par monceaux aux branches des conocarpes qui croissent sur leurs bords. Le kauris ou la coquille cypræa moneta, qui sert de monnoie dans toutes ces contrées, ainsi que dans une grande partie de l'Inde, se pêche sur la côte du Congo et d'Angola, et n'y est point apporté de l'Inde, comme l'ont dit quelques voyageurs. On trouve sur toute la côte du corail et de l'ambre gris, dont les pêcheurs voisins du Cap-Blanc se servent pour godronner leurs barques.

## DESCRIPTION PARTICULIÈRE

DES DIVERSES PARTIES

DE LA SÉNÉGAMBIE.

**L**ES fertiles plaines qu'arrosent le Sénégal et la Gambie renferment une multitude de petits états, dont quelques-uns sont habités par des Nègres, peuple indigène, et les autres ont été envahis par les Mores. Les puissances Européennes qui ont connu les avantages de cette position, ont essayé tour-à-tour d'y former des colonies. Les Français y avaient autrefois les établissemens les plus nombreux et les plus considérables, savoir; le fort Saint Louis et Podor sur le Sénégal; dans le royaume de Galam, les forts Saint Joseph et Saint Pierre; l'île Gorée appelée par les indigènes Barsaguiches près le Cap-Vert; Albreda et Joal sur le fleuve Gambie; Bintam sur le fleuve Cérèbes, et l'île Bissaos. Tous ces établissemens ont été abandonnés; et l'île Saint Louis, qui en a été le principal, est une simple factorerie gouvernée militairement, et dont la population, en 1801, était de dix mille habitans, la plupart esclaves.

*[Etabl's emens  
des Européens  
au Sénégal.]*

*Île  
Saint Louis.*

Cette île est à 18° 48' 15'' de longitude, et à 16° 4' 10'' de latitude. Elle est située au milieu des eaux du Sénégal, à la dis-

tance de quatre lieues environ de la barre ; elle est fort-petite , n'ayant que 150 toises de longueur du nord au midi , et 90 de largeur à la pointe du midi ; mais cette largeur va en augmentant à la pointe septentrionale , où elle est de 192 toises , et de 130 du levant au couchant à l'endroit où se trouve la forteresse. Le sol en est uni , maigre , sablonneux et par conséquent peu propre à la culture : son climat est doux , sain et agréable pendant huit mois de l'année : à partir du premier décembre jusqu'à la fin de juillet , sa température peut être comparée à nos beaux jours d'été ; néanmoins le froid s'y fait sentir souvent , ce qui contribue beaucoup à la santé des habitans. Cette île n'a point de fontaines , et les eaux du fleuve y sont salées depuis le mois de décembre jusqu'à la fin de juillet , ensorte qu'elle a le grave inconvénient de manquer d'eau douce pendant huit mois : le reste de l'année ces eaux sont potables , en ce que la rapidité du courant empêche la marée de remonter assez haut pour les gâter.

Il existe néanmoins dans cette île , toute petite qu'elle est , une forteresse , un magasin à poudre , un hôpital , une église , et une vingtaine de maisons bâties en briques. Les Nègres libres ou esclaves y habitent des maisons de bois couvertes en paille , et qui ont la forme d'un pain de sucre. Il ne reste plus maintenant de cette forteresse , dite de Saint Louis , que quatre tours rondes , qui forment un angle obtus , et dont les deux du milieu sont à quatre toises et demie l'une de l'autre. Elles sont d'une bonne construction , pour le tems où elles ont été faites ; mais la principale défense du fort est dans sa situation. L'hôpital est un édifice vaste et commode : l'église qui est au levant et près de la forteresse , consiste en une simple chambre destinée à l'exercice du culte dans la maison où loge le curé.

S'il faut en croire Durand , l'île de Saint Louis est habitée par un peuple poli , bon , humain , doux et qui vit heureux : les hommes y sont grands , bien faits , robustes , ardens , courageux , infatigables , sobres et intelligens ; ils ont le maintien noble , et sont sensibles et reconnaissans : on ne trouve nulle part ailleurs des domestiques plus attentifs , plus sincères et plus fidèles. Les femmes sont bonnes , tendres , modestes , et fort-belles ; elles ont dans le regard un air d'innocence , et dans leur manière de parler une douceur qui leur prêtent beaucoup de charmes ; elles montrent un penchant irrésistible à l'amour et à la volupté , et expriment ce

*Caractère  
et traits  
des habitans.*

sentiment avec un ton de voix et un accent, dont la mollesse et la force sont pour nous inimitables : leur peau est noire comme l'ébène, leur nez est bien fait et ordinairement aquilin ; elles ont les yeux grands et vifs, les lèvres minces et vermeilles, les dents extrêmement blanches et de belles formes ; enfin elles réunissent en elles tous les genres de perfection qui caractérisent la beauté.

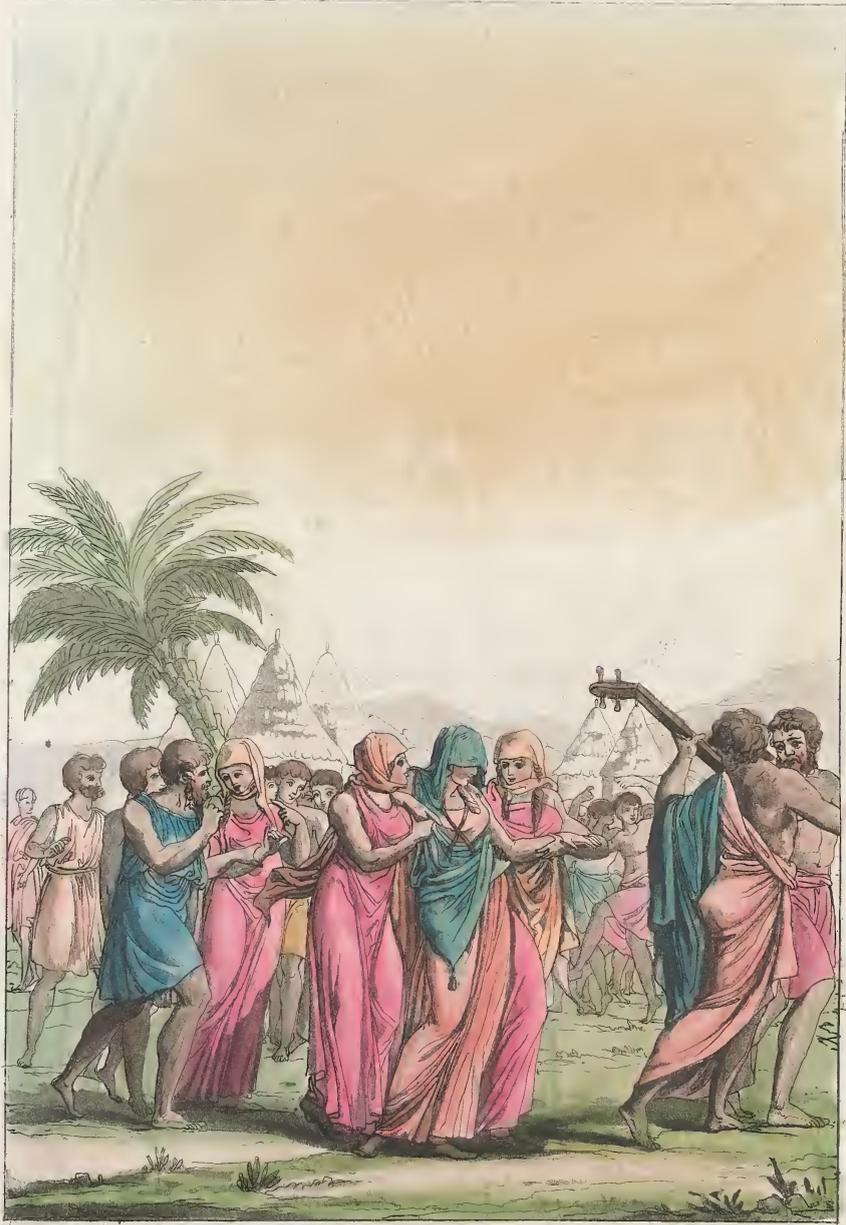
*Gouvernement.*

Le Gouverneur de l'île est le chef suprême de l'administration militaire, civile et judiciaire. Il avait sous ses ordres le *bataillon d'Afrique*, dont la force était pour l'ordinaire de six cents hommes, et qui était composé de six compagnies bien entretenues et recrutées en France. L'administration de la justice, quoique dépendante de ce Gouverneur, n'était pourtant pas tout-à-fait militaire. L'usage a fait placer à la tête de la colonie une espèce de juge de paix qui y a la police, et juge les procès en première instance ; il a aussi le pouvoir de châtier les Nègres par la prison et même par le fouet pour des fautes légères. Le gouverneur prononce sur les crimes capitaux en présence du juge de paix, du commissaire ordonnateur, du Major et du secrétaire de place. Ses jugemens concernans les Nègres libres ou esclaves sont sans appel, et l'exécution en est publique : rarement ils portent la peine de mort. Avant la révolution de France, les Nègres qui s'étaient rendus coupables de quelque délit étaient vendus et embarqués pour l'Amérique : si c'étaient des esclaves, le prix de leur vente servait à indemniser l'offensé, et le surplus, après les dépenses payées était remis à celui qui les avait achetés. Si au contraire, ils étaient libres, une partie du prix de la vente était donné à l'offensé, et le surplus appartenait au Roi : dans l'un et l'autre cas le Gouverneur en rendait compte au ministre de la marine. Les Blancs étaient jugés par le même tribunal et sans plus de formalités. Quiconque troublait la tranquillité des habitans était arrêté, chassé de la colonie et embarqué pour France, où il était jugé d'après les informations prises au Sénégal. Ce système de procédure s'étendait à la Gorée, et à tous les autres établissemens Français dans cette partie du monde.

*Religion.*

Les habitans ne sont pas tous Catholiques : Durand croit même que la plupart sont Mahométans ; ils vivent néanmoins en paix et dans la plus parfaite union : chaque secte croit en Dieu et l'adore à sa manière, et personne n'est inquiété pour ses opinions religieuses. Les mariages des Catholiques Nègres ou mulâtres se font à





G. G. fecit.

l'église comme en France: ceux des Mahométans se célèbrent selon les rites de l'Alcoran. Le mariage d'un blanc avec une nègresse ou une mulâtre a un caractère de convention tout-à-fait particulier; il n'est pas indissoluble, et ne dure qu'autant que les parties n'ont point à se plaindre l'une de l'autre, ou que l'une n'est pas obligée d'abandonner l'autre pour toujours. Si l'absence ne doit être que temporaire, la femme reste seule, et attend, sans manquer à ses devoirs, le retour de son mari; la nouvelle de sa mort, où la certitude qu'il ne reviendra plus, peut seule la déterminer à en prendre un autre.

Lorsqu'un homme veut se marier, il va trouver les parens de la femme qui a fixé son choix; il demande leur consentement, et s'il l'obtient, on convient du jour pour la cérémonie. La fille, couverte d'un voile qui lui va de la tête aux pieds, est accompagnée par ses parens et ses meilleures amies à la maison du mari (voy. la planche 22), où tout est préparé pour la noce: on y passe la nuit à boire, à manger, à chanter et à danser au son des instrumens. On conduit les époux dans une chambre, et les *griots*, qui sont des joueurs d'instrumens, des bateleurs et des charlatans, attendent à la porte que le mariage soit consommé, pour publier le triomphe du mari, et la vertu de l'épouse; ils en portent même par les rues le témoignage écrit en lettres de sang sur une toile de coton blanc.

Les hommes et les femmes s'habillent d'une toile de coton qu'ils fabriquent eux-mêmes: les hommes portent des caleçons qui ne leur arrivent qu'à mi-jambe, avec une tunique flottante semblable à un surplis et vont la tête et les pieds nus. L'habillement des femmes consiste en deux morceaux de toile de six pieds de long sur trois de large, dont l'un leur ceint les reins et descend jusqu'à la cheville du pied, et l'autre leur enveloppe négligemment le haut du corps. Les *signare* (c'est ainsi qu'on appelle les femmes de qualité, c'est-à-dire celles qui sont mariées avec des blancs et les mulâtres) portent une chemise et des robes de mousseline à la Française, avec des pantoufles de maroquin rouge, vert ou jaune, des bracelets en or aux bras et aux jambes, des colliers de corail, et de gros pendans d'oreille de la même matière; elles ont en outre une ceinture garnie de plusieurs files de gros grains de verre. Leur coiffure journalière se réduit à un simple bandeau long et étroit, dont elles se ceignent la tête; les jours de fête elles se mettent un mouchoir des Indes ou de mousseline qu'elles arrangent avec beau-

Usages.

Habillement.

coup d'art : leur coiffure est toujours très-élevée. Voy. la fig. à la planche 23.

Les esclaves des deux sexes vont nus jusqu'au jour de leur mariage, et n'ont pour tout vêtement qu'un morceau de toile passé entre les jambes, et attaché par les deux bouts à une corde qui leur ceint les reins : lorsqu'ils sont mariés, ils portent deux petits morceaux de toile, l'un autour des reins qui leur descend jusqu'aux genoux, et l'autre sur les épaules. Voy. la même planche.

Ce genre d'habillement est à-peu-près le même pour tous les habitans de cette partie de l'Afrique : s'il y a quelque mode particulière elle ne sera que dans la coiffure des femmes, qui se rapprochera toujours beaucoup de celle que nous venons de décrire, et n'en diffèrera guères que par sa hauteur.

*Musique,  
danse etc.*

La musique et la danse font le principal amusement des Nègres ; ils marchent, travaillent en cadence, et vont à la guerre en chantant : le son de leurs instrumens, quoique monotone et triste, est pour eux le plus grand des plaisirs, et ils le goûtent avec une espèce de frénésie.

*Nourriture.*

Le riz et surtout le millet forment leur principale nourriture : les étrangers font venir de Bordeaux des farines, des vins, des liqueurs, du sucre et du café : le pays leur fournit de la viande de bœuf et de mouton, du gibier et du poisson. Ils y vivent comme en France, et il ne leur manque que des fruits, encore est-ce faute de culture.

*Commerce.*

Les possessions des Français au Sénégal étaient importantes pour eux, à cause des objets qu'ils en tiraient pour leur commerce : ces objets étaient principalement des Nègres, de la gomme, de l'or, de l'ivoire et des plumes d'autruche. Ils y portaient en échange, de l'eau de vie, des étoffes de soie, de coton, et de laine, des toiles, du fer, du corail, de l'ambre, des sabres, des fusils, des pistolets, de la poudre à canon, du plomb, des balles, du papier, du tabac, et surtout des *guinées* ou toiles bleues des Indes. Le manque de monnaie, ou de quelqu'autre signe représentant la valeur des marchandises fut dans les commencemens la cause de beaucoup d'embarras dans les échanges, et empêchait qu'on pût en établir la balance d'une manière précise. Les Nègres de l'Afrique centrale remédiaient à cet inconvénient, en se servant pour cela de petites coquilles appelées kauris, dont l'usage fut adopté dans la suite sur les côtes. Mais comme la marchandise à laquelle les Nègres attachaient le plus de prix était le fer, elle devint bientôt la mesure



A. Bianchi del. all' A.T.



de la valeur de tous les autres objets de commerce. L'exportation de la gomme, selon La-Barthe, montait à un million et demi de livres pesant, et la traite des Nègres à quinze cents individus.

L'île de Gorée, par la commodité de son port, le bon état de sa forteresse et l'étendue de son commerce, pouvait passer pour le meilleur établissement de la Compagnie Française en Afrique, quoique le directeur général fit sa résidence ordinaire dans le fort de Saint Louis. Cette île est située sous le 19° 45' de longitude, et le 14° 40' 10'' de latitude : c'est un roc qui s'élève dans la mer, d'environ deux milles de circonférence, et à une portée de canon du continent. Les Hollandais l'achetèrent en 1617 de Biram Roi du Cap-Vert, et l'appellèrent *Goérée*, qui dans leur langue veut dire bonne rade; ils y bâtirent deux forteresses, qui depuis long-tems sont abandonnées et tombent en ruine. L'île est naturellement stérile : on y respire un air frais et tempéré, les maisons y sont commodes et bâties en briques : sa population, composée de Nègres et de mulâtres, est d'environ deux mille et cinq cents personnes. Le gouvernement de Gorée est le même que celui de l'île Saint Louis, et la religion, les usages et les mœurs y sont aussi les mêmes.

*Île de Gorée.*

Les Anglais, au rapport de Malte-Brun, ont, outre le fort Saint James, trois comptoirs sur la Gambie, savoir; un à Vintain, un autre à Jukakonda, et le troisième à Pisiana, qui est le plus avancé dans les terres. L'île Saint James est presque au milieu de la Gambie, qui, dans cet endroit, a environ sept milles de largeur. Elle appartient à la Compagnie, mais à la charge d'une petite rétribution envers le Roi de Barra : sa circonférence est d'environ trois quarts de mille. Holmes, chef d'escadre, la fit fortifier en 1664 pour la sûreté du commerce de sa nation sur cette côte, et lui donna le nom de James en l'honneur du Duc d'York : sa forteresse formait un carré parfait avec quatre bastions, dont chacun contenait sept pièces de canon : il y avait à l'extérieur des logemens commodes pour le Gouverneur, les principaux marchands, les agens, les écrivains et l'officier commandant la garnison. Cette forteresse, selon Durand, n'existe plus aujourd'hui, et il ne paraît pas que les Anglais songent à la rétablir. Ils ont formé sur divers points quatre comptoirs sans fortifications; le premier est à Gillifrie, petite ville située sur la rive septentrionale en face de l'île Saint Jacques; le second à Vintain sur la rive méridionale, à deux lieues du premier; à six jours de navigation de Vintain est ce-

*Etablissmens  
des Anglais  
sur la Gambie.*

lui de Jukakonda, ville très-commerçante et habitée par des Nègres et des Anglais qui s'y sont établis; le dernier qui est à Pisiana, à seize milles au de là de Jukakonda, est un village bâti par les Anglais dans les Etats du Roi de Gniani, au milieu d'une grande et fertile plaine, lequel n'est habité que par eux et leurs gens de service qui sont tous Nègres. Les objets de commerce sont sur ce point, comme sur tout le reste de la côte, l'or, l'ivoire, les esclaves, la cire, les bœufs, les moutons, le gibier et autres articles de subsistance. Mais la principale branche de ce commerce est celle des esclaves : chaque individu s'y paye 450 à 500 francs : c'est le prix ordinaire d'un homme de seize à vingt-cinq ans et bien constitué. Les marchandises qu'on y apporte d'Europe sont des armes à feu, des ferremens, de liqueurs, du tabac, des bonnets de coton, des marchandises de l'Inde, de l'ambre et des draps. On croit que les ventes des Français au Sénégal se montent à 18 millions, et à la même somme celle des Anglais sur la Gambie.

*Peuples  
qui habitent  
les rives  
du Sénégal.*

Les rives du Sénégal sont occupées par divers peuples : celle de droite au nord est habitée par des Mores, et celle de gauche au midi par des Nègres : cette division n'est pourtant pas sans exceptions comme l'a observé Durand. Les Mores, par exemple, de la tribu d'Arankur se sont établis depuis long-tems sur les terres des Nègres, et ont pour demeure le village d'Hyans dans le royaume de Cayor; ils sont agriculteurs et pasteurs; ils ont des esclaves Nègres et vivent en bonne intelligence avec leur voisins. On trouve aussi dans le royaume d'Yolof des Mores, qui habitent un village appelé Quibi, et sont de même pasteurs et agriculteurs. Beaucoup de familles Nègres vivent en outre, sans être inquiétées, sur les terres des Mores et aux environs du lac de Cayor.

*Royaume  
d'Owal.*

Le royaume d'Owal, Hual ou Ualo, a environ cinquante lieues d'étendue de l'ouest à l'est, et une largeur indéterminée; son sol est généralement fertile, et propre à toutes sortes de culture : il s'y trouve un lac appelé Panier-Fule, qui devient une plaine fertile dans la saison sèche, et la population y est nombreuse. Ce royaume est gouverné par un Prince qui prend le titre de Brak, qui veut dire Roi des Rois; il joint ordinairement à ce nom celui de sa famille. La couronne est héréditaire, et passe toujours au fils aîné de la sœur du Roi. Cet ordre de succession a souvent occasionné, entre l'aîné des enfans du Roi et l'héritier présomptif de la couronne, des guerres sanglantes, que les Grands de l'Etat ont terminées en élisant

un Roi pris indistinctement dans la famille royale. Le Brak exerce un pouvoir absolu sur ses sujets ; il peut les faire esclaves ou les vendre à sa volonté. Durand ayant eu à son bord quelque entretien avec lui , nous a informé de quelques particularités sur ses usages et ses mœurs. Le Roi, dit-il, était vêtu d'une chemise blanche qui lui descendait jusqu'au genou , et se serrait sur ses reins avec une écharpe rouge ; il portait par dessus une espèce de tunique jaune et fort-large : sa tête et ses jambes étaient nues , et il avait des pantoufles jaunes pour chaussure : les gens de sa suite étaient habillés à l'usage du pays. Durand conduisit le Roi sous une tente qui était dressée sur le pont du bâtiment , où après des témoignage réciproques d'amitié , il lui offrit des rafraichissemens qu'il accepta volontiers ; il ne voulut point goûter de vin de Bordeaux , mais il but tant de verres d'eau de vie , qu'à la fin il perdit l'usage de la parole , et tomba dans un profond sommeil. Le Roi , dans cet état d'assoupissement , était entouré de ses gens ; les uns cherchaient à rafraichir l'air en agitant au dessus de sa tête et dans tous les sens une pièce de toile : moyen de ventilation fort-usité dans ces contrées ; les autres s'empressaient de chasser les mouches d'autour de lui , pour qu'il n'en fût pas incommodé dans son sommeil. Après s'être éveillé il alla diner avec Durand , et but encore tant d'eau de vie qu'il s'enivra une seconde fois : revenu à lui de nouveau , il reçut les présens que lui fit Durand ainsi qu'à ses ministres , et retourna à terre. Le soir , discourant avec ses ministres , il voulut savoir ce que chacun d'eux avait reçu ; et ayant appris qu'ils avaient chacun une bonne quantité d'eau de vie , il voulut la leur diminuer pour augmenter la sienne. Un seul s'y refusa ; il fut arrêté sur le champ , et reçut , en voulant résister , plusieurs coups de couteau dans l'épaule gauche. Le lendemain , ce ministre , âgé d'environ trente ans , grand , robuste et bien fait , fut conduit à bord chargé de fers , et vendu 480 francs. Durand l'envoya à l'île Saint Louis ; le fit guérir de ses blessures , lui rendit la liberté et le renvoya à sa famille.

*Comment  
était vêtu etc.*

Le royaume du Fuli ou Puli , situé au dessus d'Owal , commence à l'île Morfil , qui est formée de deux branches du Sénégal , et dans laquelle est le fort de Podor. Cet état est plus grand que le précédent , et s'étend sur les bords du fleuve dans une longueur d'environ deux cents lieues jusqu'au royaume de Galam : sa largeur ne nous est pas encore bien connue. Le pays est très-peuplé , le sol en est bon et bien cultivé , les récoltes y sont abondantes , on

*Royaume  
de Fuli  
ou Puli ,*

*Situation ,  
étendue etc.*

y trouve des bois précieux et surtout de l'ébène qui y est commune. Le coton et l'indigo y sont d'une excellente qualité : le cassier et le tamarin y croissent naturellement et sans culture.

*Physionomie  
des habitans.*

Les Fulahs, appelés aussi Puli et Foley, ont le teint d'un rouge sombre ou brun jaunâtre, les cheveux plus longs et moins laineux que ceux des Nègres, le nez moins aplati et les lèvres moins grosses, ce qui dénote en eux une race mixte de Mores et de Nègres. Ce peuple, qui s'appelle les Leucoetiopes des anciens, semble avoir reçu des Arabes, non seulement les institutions religieuses et civiles de l'Alcoran, mais même le nom qu'il porte, qui est évidemment celui des Fellahs ou cultivateurs de l'Égypte. Les Fulahs ont le caractère doux, l'esprit ouvert et beaucoup de goût pour l'agriculture.

*Fulahs  
répandus  
dans toute  
l'Afrique.*

La grande masse de cette nation habite vers les sources de la Gambie et de Rio-Grande : outre les colonies qu'elle a le long du fleuve Falemé et sur les bords du Sénégal, on en trouve des tribus jusqu'au midi du Fezzan, ainsi que sur les confins et même dans l'intérieur du royaume de Bournou, où leur nom se prononce Fellata. Il existe aussi de ces Fulahs dans les royaumes de Massina et de Tombouctou sur le Joliba ; et c'est de là probablement que sont parties les colonies qui se sont répandues dans le Bournou. On a une preuve indubitable de ce fait singulier dans le recueil qu'on a fait de plusieurs mots de la langue de ce peuple sur la Gambie, ou qui ont été communiqués à Seetzen par un Fellata de la ville d'Ader, entre Bournou et Agade.

*Gouvernement.*

Les Fulahs, pour la plupart, obéissent à un Souverain qui porte le titre de Siratick. Il est plus puissant que Brak, et a une cavalerie plus nombreuse : ses états sont partagés en provinces, dont chacune est gouvernée par un lieutenant qui commande à la milice : son pouvoir est absolu. La couronne est héréditaire et passe au fils aîné du Roi, pourvu qu'il ait épousé une Princesse du sang royal : autrement elle est dévolue au frère aîné du Roi ou au neveu de ce dernier. En cas de contestation, ce qui arrive souvent, les Grands se réunissent et nomment un Roi, qui doit néanmoins toujours être pris dans la famille régnante.

*Usages  
et mœurs.*

Ces peuples sont robustes et laborieux ; ils cultivent bien leurs champs, et font d'abondantes récoltes de miel, de riz, de tabac, de coton, de pois, de fruit, et de racines. Ils élèvent aussi beaucoup de bétail, qui fait leur principale richesse : ce qui

oblige la plupart d'entre-eux à mener une vie presque errante, quoique cependant ils aient quelques habitations fixes; ils conduisent leurs troupeaux çà-et-là dans les plaines et sur les montagnes selon la saison, et s'y arrêtent tant qu'il y a des paturages. Le grand nombre de tigres, de lions, d'éléphants et de crocodiles dont leur pays est infesté, les tient dans la nécessité de veiller sans cesse à leur propre sûreté et à celle de leur bétail; c'est pourquoi ils ont soin de le rassembler la nuit au milieu de leurs tentes, et de tenir des feux allumés, pour en écarter les bêtes féroces. Leurs chèvres et leurs moutons ont une chair excellente, et leurs bœufs sont forts et bien nourris; ils en font une grande consommation, et vivent par conséquent beaucoup mieux que la plupart des Nègres. Les femmes vendent le lait, le fromage et le beurre: ce dernier est aussi bon que celui d'Europe; elles le portent dans des courges bien propres, et l'échangent pour des couteaux ordinaires, des morceaux de corail, des grains de verre et autres bagatelles dont les Nègres font beaucoup de cas.

Les Foulahs sont passionnés pour la chasse où ils montrent beaucoup d'habileté; ils font particulièrement la guerre aux éléphants dont le pays est rempli, et se servent à merveille du sabre et des armes à feu dont les Français leur ont appris l'usage. Ils sont amateurs de musique, et jouent de plusieurs instrumens: les airs qu'ils exécutent n'ont rien de désagréable. Ils sont également très-portés pour la danse, comme le sont tous les Nègres.

Le royaume de Galam est à environ deux cent cinquante lieues de la barre du Sénégal; il commence au village de Guildé près de celui de Tuabo, et a pour limites, savoir; au nord le Sénégal et le désert de Sahara; au nord-est le royaume de Kassu; à l'est le Kajaaga, au sud le royaume de Bambouk; au sud-ouest celui de Bondou, et à l'ouest le fleuve de Felamé et les Etats du Siratick. Il s'étend à environ quarante lieues sur le Sénégal, et jusques à la roche de Felou, qui coupe entièrement le lit du fleuve. Les eaux s'élèvent par dessus cette roche et se précipitent d'une hauteur de quarante toises avec un bruit épouvantable: cette cascade s'appelle la cataracte de Felou, et forme la frontière du royaume de Galam.

*Le royaume  
de Galam.*

Le Roi de Galam porte le titre de Tuka, auquel il joint son nom de famille. Le gouvernement est une espèce de Monarchie tempérée par l'autorité des Grands: la couronne est élective, et malgré les révolutions qui troublent fréquemment cet état, l'élec-

*Gouvernement.*

tion du Monarque se fait paisiblement par les principaux seigneurs, qui sont autant de petits Rois, et prennent le titre de Siboyez lorsqu'ils parviennent à avoir le gouvernement de quelque village. Le Roi est toujours pris dans la famille régnante, mais exclusivement dans la branche féminine : usage qui est presque général dans toute l'Afrique.

*Habitans.*

Les naturels s'appellent Serracolets ou Serravulets; leur peau est extrêmement noire; ils sont d'un caractère inquiet et turbulent, et résistent souvent à la volonté du Roi, qui voit sa puissance passer en d'autres mains, lorsqu'il n'a pas le courage de se faire respecter : c'est pourquoi il a besoin d'employer tous ses soins et la politique la plus adroite pour captiver la confiance et l'amour de ses sujets. S'il vient à être déposé, il est réduit à la condition d'un homme privé. Les Serracolets forment plusieurs Etats indépendans et tributaires les uns des autres; ils professent la religion Mahométane, et ont des mosquées dans leurs principaux villages.

*Royaume  
de Kasson.*

Le royaume de Kasson commence à moitié chemin de la roche de Felou à celle de Govina, qui sont à environ quarante lieues l'une de l'autre. Le Roi prend le titre de Sagedora, auquel il joint aussi son nom de famille : celui de Demba-Sego-Jalla possède déjà depuis long-tems la couronne qui est héréditaire, et passe de droit à l'aîné des enfans de la sœur du Roi. Le Souverain jouit d'un pouvoir absolu; il suit la religion Mahométane, mais la plupart de ses sujets sont Payens.

Ce royaume est très-étendu et très-peuplé, le sol y est fertile et bien cultivé : ses habitans sont riches en troupeaux et en grains, et mangent néanmoins sans répugnance des sauterelles, des rats et des serpens. Le Roi est très-puissant et respecté de ses sujets ainsi que de ses voisins; il peut, au premier signal, mettre sur pied une armée de quarante mille hommes. On dit que le royaume de Galam et autres Etats limitrophes lui sont tributaires; que les habitans de Kasson étaient originaires des Foulahs, et que leur Roi possédait anciennement tous les pays qui composent aujourd'hui les Etats du Siratick. On trouve dans ce royaume d'abondantes mines d'or, d'argent, de cuivre et de fer.

*Les Mandings.*

Les Mandings sont ainsi appelés, du nom de Mandino ou Mandingo leur pays, qui est à environ quatre cents lieues à l'est près les sources du Niger, et doit être prodigieusement peuplé en raison de la grande quantité d'esclaves qu'on en tire tous les ans, et

des nombreuses colonies qui en sortent pour aller porter ailleurs leur industrie et leur activité. C'est ainsi que les Mandings se sont répandus dans les Etats de Bambara au levant, et dans ceux de Bambouck et de Vully à l'occident. On les regarde comme indigènes dans le royaume de Barra, qui est situé sur le bord septentrional de la Gambie, et où ils se sont emparés de l'autorité et du commerce: le Roi et les Grands sont Mandings, et les seuls qui aient part aux affaires d'Etat: presque tous savent lire et écrire; ils ont des écoles publiques où les Marabuts (voy. la fig. au milieu de la planche 23), qui sont les maîtres, enseignent aux enfans l'Arabe et l'Alcoran.

Ce peuple, sorti d'un Etat républicain, n'a cependant formé que des monarchies partout où il s'est établi; mais il n'accorde point à ses Rois un pouvoir illimité. Ces Princes sont obligés, dans toutes les affaires importantes, de convoquer une assemblée des plus sages vieillards, dont ils doivent suivre les conseils, et sans l'avis desquels ils ne peuvent faire ni la guerre ni la paix. Les Mandings ont dans toutes les grandes villes un premier magistrat, qui porte le titre d'Alkaïd, et dont l'emploi est héréditaire; il est chargé du maintien du bon ordre dans les villes, et de la perception des droits imposés sur les voyageurs, et préside le tribunal de justice. Ce tribunal est composé de vieillards, de condition libre; et ses séances, qui s'appellent *palaver*, se tiennent en plein air, et avec beaucoup d'appareil. Les affaires y sont traitées avec la plus grande liberté, et les témoins entendus publiquement: ses décisions sont le plus souvent approuvées par les parties elles mêmes.

*Leur forme  
de  
gouvernement.*

Les Nègres n'ayant pas de lois écrites, tout se règle chez eux d'après d'anciens usages. Néanmoins, depuis les progrès considérables que la loi de Mahomet a faits dans ces contrées, il s'est mêlé insensiblement aux principes de religion plusieurs institutions civiles du prophète: lorsqu'en certains cas l'Alcoran ne paraît pas assez clair, on consulte un commentaire appelé *Al-Scharra*, qui donne l'explication des lois civiles et criminelles de l'Islamisme, lesquelles y sont classées avec beaucoup d'ordre. Le besoin où l'on est de recourir souvent aux lois écrites, que les Nègres encore Payens ne connaissent pas, fait qu'il y a dans leurs *palaver* des gens qui se donnent pour avocats et conseils des parties, et ont la faculté de haranguer devant le tribunal. Les docteurs Nègres sont Mahométans, et ont fait ou affectent d'avoir fait une étude particulière des

lois du prophète : Mungo-Park (1), qui est allé souvent les entendre, croit qu'il ne le cèdent point en subtilités et en chicane à nos plus habiles plaideurs Européens.

*Religion.*

Ces peuples professent la religion Musulmane, et sont rigides observateurs de ses préceptes; ils ne boivent pour la plupart ni vin ni eau de vie, et jeûnent scrupuleusement pendant tout le ramadan qui est leur carême; ils n'élèvent point de cochons, dont il leur est défendu de se nourrir, et l'on remarque en eux beaucoup d'attachement et de bienveillance réciproques. Ils ont en plusieurs endroits leurs *missuras* ou mosquées, où ils se rassemblent pour la prière. Les Mandings, d'un état libre, prennent plusieurs femmes; mais ils ne peuvent épouser les deux sœurs.

*Mombo-Jombo.*

Mungo-Park nous a donné une description de l'office du *Mombo-Jombo*, que nous ne voulons pas omettre de rapporter ici. En entrant à Kolor, qui est une ville considérable, ce voyageur vit suspendu à un arbre un espèce d'habit de masque fait d'écorce, qu'on lui dit être celui du *Mombo-Jombo*. Les Mandings ont de ces fantômes extravagans dans toutes leurs villes; et les Nègres, tant Payens que Kafirs s'en servent pour en imposer à leurs femmes, dont le nombre plus ou moins grand selon les facultés du mari, donne lieu entre elles à des jalousies et souvent à des querelles, que l'autorité du chef n'est pas toujours capable d'apaiser. Dans ces cas il a recours au *Mombo-Jombo*, dont l'intervention n'est jamais vainement réclamée.

Ce redoutable magistrat, qu'on croit être le mari lui-même, ou quelqu'autre personne à qui il a fait la leçon, se cache sous l'habit dont nous venons de parler, s'arme d'une verge pour marquer son autorité, et annonce par des cris épouvantables sa venue dans les bois voisins de la ville. Ses hurlemens ne s'entendent que le soir; il n'entre dans la ville qu'à nuit close, et se rend au bentang (2), où les habitans ne tardent pas à le rejoindre.

Cette apparition, comme on peut bien se l'imaginer, n'accorde pas beaucoup les femmes: car celui qui fait ce rôle étant essentielle-

(1) Mungo-Park's: Travels in the interior districts of Africa, performed in the years 1795, 96, and 97. *London*, 1799, in 4.° fig.° Trad. en Français par Castéra, *Paris*, 1799, 2 vol. in 8.° fig.°, et en Italien par Vincent Ferrario, *Milan*, 1816, 2 vol. in 12.° fig.°

(2) Espèce de théâtre, qui sert de place publique entourée d'une enceinte.





F. F.

24





V. C. fecit.

ment inconnu, chacune d'elles craint que sa visite ne soit pour elle. La cérémonie commence par des chansons et des danses, qui durent jusqu'à minuit : alors le Mombo-Jombo désigne la femme coupable. Aussitôt on s'empare d'elle, on la met nue, et on l'attache à un poteau, où elle est rudement fouettée avec la verge du Mombo-Jombo, au milieu des cris et des huées des spectateurs. Voy. la planche 24. On remarque dans ces occasions que ce sont toujours les femmes qui font le plus d'outrages à l'infortunée qu'on punit. Cette farce indécente et cruelle ne finit qu'au point du jour.

Les Mandings ne sont pas aussi noirs que les Yolofs : leur taille est ordinairement au dessus de la moyenne ; ils sont bien faits, robustes et propres à la fatigue : les femmes sont également bien constituées, vives et avenantes. Ces Nègres sont plus civilisés que les autres, et montrent généralement plus de douceur, de sociabilité et de bienveillance dans leur caractère : ce dont Durand attribue la cause aux longs voyages qu'ils font pour leur commerce. Quoique rusés et soupçonneux ils ne laissent pas d'être fidèles : le soin avec lequel leurs terres sont cultivées est une preuve de leur amour pour le travail ; ils ont peu de chevaux et beaucoup d'ânes dont ils se servent dans leurs voyages.

*Usages  
et mœurs.*

Les deux sexes sont habillés de toile de coton fabriquée dans le pays : les hommes portent des caleçons qui leur arrivent à mi-jambe, et une tunique flottante semblable à un surplis, avec un bonnet de coton et des sandales. L'habillement des femmes se compose de deux pièces de toile de six pieds de long sur trois de large, dont l'une roulée autour de leurs reins leur descend comme une jupe jusqu'à la cheville du pied, et l'autre leur enveloppe négligemment le sein et les épaules. Voy. la planche 25. Cette forme de vêtement est commune à tous les peuples de cette partie de l'Afrique. Il n'y a de différence que dans la coiffure des femmes. Celles qui habitent les pays qu'arrose la Gambie n'ont qu'un bandeau étroit appelé *jalla*, qui leur ceint la tête de plusieurs tours. A Bondou, elles portent plusieurs cordons garnis de grains de verre blanc, avec une plaque en or au milieu du front. Dans le Kassac elles se parent de petites coquilles blanches, qu'elles savent arranger avec beaucoup d'élégance. Les femmes du Kaarta et du Ludamar réchaussent leur chevelure au moyen d'un petit coussin qu'elles placent par dessous : ce coussin est parsemé de grains d'une espèce de corail qu'on pêche dans la mer Rouge, et que les pèlerins vendent fort-cher à leur retour de la Mecque.

*Habillement.*

*Habitations.*

Les habitations de ce peuple ne diffèrent point de celles des autres nations de ces contrées : ce sont de simples huttes, petites à la vérité mais commodes. Un mur de terre d'environ quatre pieds de hauteur, sur lequel s'appuie un toit de forme conique fait de bambou ou de chaume, compose le logement du Roi comme celui du dernier esclave. L'ameublement n'est pas plus recherché : le lit consiste en une espèce de claie supportée par des pieux de deux pieds de hauteur, et recouverte d'une natte ou d'une peau de bœuf ; et toute la batterie de cuisine se réduit à une cruche, à quelques vases d'argile où l'on fait cuire les alimens, à quelques baquets, à quelques courges longues, et à un ou deux sièges de bois.

Nous avons dit plus haut que le Manding, de condition libre, prend plusieurs femmes : or pour prévenir tout sujet de querelle entre elles, chacune a sa hutte particulière où elle habite. Toutes ces huttes appartenantes à une même famille, sont entourées d'un treillage de bambou d'un joli travail, et forment ce qu'on appelle un *sirk* ou *sark*. Plusieurs de ces enceintes séparées les unes des autres par de simples sentiers, composent une ville ; mais la distribution des huttes y est sans ordre, et tout-à-fait arbitraire. Toute l'attention du propriétaire, dans leur construction, est d'en tourner la porte au sud-ouest, pour y donner accès à une petite brise de mer qui rafraichit l'air.

Il y a dans chaque ville une espèce de grand théâtre appelé *Bentang*, qui sert de maison commune : cette maison est faite de cannes entrêlacées, et placée le plus souvent sous un grand arbre pour être à l'abri des rayons du soleil. C'est là que se traitent les affaires publiques et les procès, et que se rassemblent les désœuvrés pour fumer leur pipe et entendre les nouvelles.

*Mandings  
esclaves.*

Nous ne devons pas omettre d'observer ici que, dans tout ce qui vient d'être dit au sujet des Mandings, nous n'avons entendu parler que de ceux qui sont libres, dont le nombre forme tout au plus le quart de la population des pays qu'ils habitent. Les trois autres quarts sont nés dans l'esclavage, et n'ont aucun espoir d'en sortir. Ces malheureux sont dévoués par leur état à la culture des terres et à la garde des troupeaux, à l'imitation des Nègres des colonies de l'Amérique. Le Manding libre n'a cependant aucun droit sur la vie de son esclave, et il ne peut le vendre à un étranger, sans y être autorisé par un jugement public rendu dans un *pallaver* contre cet esclave pour cause de délit. Les esclaves nés dans

le pays ont seuls le droit de pouvoir invoquer l'autorité des lois contre ces arrêts d'expulsion. Les prisonniers de guerre, les esclaves condamnés à l'esclavage pour cause de délits ou de dettes, et tous les infortunés qu'on traîne du centre de l'Afrique vers les côtes pour y être vendus, n'ont aucun moyen de réclamation contre les injustices de leurs maîtres, qui peuvent les traiter et en disposer comme il leur plaît.

Le royaume de Bambouk est renommé pour ses mines d'or : les Mores vont chercher ce précieux métal sur les lieux ; les François et les Anglais le reçoivent des Nègres Mandings, qui le portent à Galam et à Gambie. Cet Etat confine au nord avec celui de Galam, au nord-est avec le Kajaaga, à l'est avec le Sénégal, au sud avec les districts de Kullo et de Konkadou, à l'ouest avec le Sata-dou, et au nord-ouest avec le royaume de Bondou.

Royaume  
de Bambouk.

On s'est trompé quand on a dit que le royaume de Bambouk n'avait point de Roi ; il a des Souverains comme tous les autres Etats voisins, et il y a dans chaque village un chef qui en est le maître. Vers le fleuve Féléme, ces chefs portent le titre de *Farim* ; auquel on ajoute le nom du lieu de leur résidence, et on les appelle *Elemans* dans l'intérieur du pays. Ils sont tous indépendans les uns des autres ; mais pourtant ils reconnaissent un chef suprême, et sont obligés de se réunir en cas d'attaque contre le corps de l'état ou quelqu'un de ses membres. La couronne y est élective comme dans le royaume de Galam, et l'on y professe la même religion.

Gouvernement.

Les Mandings se sont aussi emparés de ce pays : les naturels appelés *Malincop* les ont accueillis et se sont alliés avec eux : les uns et les autres ne forment plus aujourd'hui qu'un seul peuple, où dominant tellement néanmoins la religion et les usages des Mandings, qu'on n'y reconnaît plus la moindre trace du costume des anciens habitans.

Usages.

Le sol y est hérissé de montagnes élevées, nues et arides : les habitans n'ont d'autres moyens de subsistance que dans le travail des mines, encore ne peuvent-ils s'y livrer sans la permission des chefs de leurs villages, qui ne l'accordent que pour un tems limité, et moyennant la remise, non seulement de la moitié du produit de leur travail, mais même de tous les morceaux qui excèdent la grosseur qu'ils déterminent.

Royaume  
de  
Jallonkadou.

Le royaume de Jallonkadou, où le Sénégal prend sa source au sud-est de Bambouk, est habité par de nombreuses tribus, dont la langue, malgré les doutes de Mungo-Park, semble être un dialecte de celle des Mandings. En descendant le Sénégal, on pourrait citer une infinité de petits royaumes et de principautés; mais nous nous bornerons à parler de celui de Bondou.

Royaume  
de Bondou.

Le royaume de Bondou est dans l'intérieur des terres entre la Gambie et le Sénégal; il confine à l'est avec le pays de Bambouk, au sud-est et au sud avec le royaume de Tenda et le désert de Simbani, au sud-ouest avec la province de Wulli, à l'ouest avec le royaume de Futa-Torra, et au nord avec celui de Kajaaga. Ce pays est très-fréquenté par les *slatées* (1) qui le traversent en conduisant leurs caravanes d'esclaves du centre de l'Afrique vers les côtes, et par d'autres marchands qui viennent également de l'intérieur pour acheter du sel.

Ces deux branches de commerce sont presque entièrement entre les mains des Mandings et des Serawullis, qui se sont établis dans cette contrée. Les mêmes marchands font encore un commerce considérable avec le royaume de Gedumah et les autres pays des Mores, où ils portent des grains et des toiles bleues de coton pour avoir du sel, qu'ils échangent ensuite dans le Dentila et pays voisins contre du fer, du beurre végétal et de la poudre d'or. Ils vendent en outre plusieurs sortes de gommes odorantes dans de petits sacs, dont chacun en contient à-peu-près une livre. Les Africains s'en servent pour parfumer leurs huttes et leurs vêtements.

Habitans.

Les Foulahs, qui sont les habitans naturels du royaume de Bondou, diffèrent des Mandings et des Serawulis autant par leurs usages que par la couleur de leur peau. Ils sont, comme nous l'avons dit plus haut, plus bruns que noirs; ils ont les formes grêles, et les cheveux rudes comme des soies de cochon. Mungo-Park assure que, dans le royaume de Bondou et autres états voisins du pays des Mores, les Foulahs ont le teint moins olivâtre que dans les provinces méridionales. C'est sans contredit, après les Mandings, la nation la plus considérable de l'Afrique. Les Foulahs du Bondou sont d'un naturel doux et docile: néanmoins les préceptes peu

(1) Les *slatées* sont des Nègres libres qui jouissent de beaucoup de réputation dans le pays, et font particulièrement le commerce d'esclaves, qu'ils amènent du centre de l'Afrique.

philantropiques de l'Alcoran les ont rendus moins obligeans envers les étrangers, et plus circonspects dans leurs relations avec les Mandings. Ils regardent comme leurs inférieurs tous les autres Nègres, et se mettent dans la classe des Blancs toutes les fois qu'ils parlent des autres peuples.

La différence qu'il y a entre leur gouvernement et celui des Mandings, c'est que le premier se ressent plus de l'influence des lois Musulmanes. Excepté le Roi, tous les grands personnages ainsi que la plupart des habitans de Bondou sont Mahométans; l'autorité et les lois du Prophète sont par conséquent sacrées pour eux. Cela n'est cependant pas pour eux un motif de persécution contre ceux de leurs compatriotes, qui restent encore attachés aux anciennes superstitions. Le pouvoir du Roi est presque absolu; son conseil, composé d'anciens, n'a que la voix consultative: le Souverain écoute et ordonne ce qu'il lui plaît, et la couronne est héréditaire dans sa famille par droit de primogéniture. *Gouvernement.*

Voici la relation d'un entretien que Mungo-Park eut avec Almami Roi de Bondou à Fatteconda capitale de ce royaume: nous la donnons d'autant plus volontiers, que nos lecteurs pourront y prendre des idées exactes sur les usages de cette cour.

Ce voyageur dit d'abord que la demeure du Roi et de sa famille était entourée d'un parapet très-élevé, qui en formait une espèce de citadelle, laquelle était divisée en plusieurs cours. *Entretien  
de  
Mungo-Park  
avec le Roi  
de Bondou.*

“ A la première entrée, continue-t-il, je trouvai un homme en sentinelle avec un fusil sur l'épaule; et pour me rendre ensuite au lieu où était le Roi, il me fallut passer par un chemin tortueux et par diverses portes, sur chacune desquelles il y avait d'autres sentinelles. Arrivés à l'entrée de la cour où était l'appartement du Roi, mon guide et mon interprète, selon l'usage, quittèrent leurs sandales. Le premier prononça à haute voix le nom du Roi, et ne cessa point de le répéter, jusqu'à ce que ceux qui étaient dans les appartemens lui eurent répondu. Nous trouvâmes le Roi assis sur une natte, ayant à ses côtés deux de ses gens. Je lui exposai le motif de mon voyage, mais il ne me parut pas en être bien persuadé. L'idée de voyager par pure curiosité lui paraissait tout-à-fait étrange. . . . Sur l'offre que je lui fis de lui présenter ma valise et tout mon équipage, il sembla convaincu de ma sincérité. Il se montra fort-content des présens que je lui fis, savoir; d'une petite boîte de poudre, d'un peu de tabac et d'ambre, et d'un parasol:

ce dernier objet surtout lui plut singulièrement, il l'ouvrait et le fermait sans cesse, et ne pouvait, ainsi que ses deux officiers, se lasser de l'examiner; ils restèrent quelque tems les uns et les autres sans pouvoir en deviner l'usage. Lorsque je voulus me retirer, le Roi me pria de rester encore un moment: puis il commença un long discours à la louange des blancs, et fit aussi l'éloge de mon habit bleu, dont les boutons en métal jaune lui plaisaient beaucoup; il finit par me prier de le lui donner, en me promettant, pour prix d'un tel sacrifice, de le porter dans les grandes solennités . . . . Je regardai comme un ordre absolu cette demande d'un Prince Africain, qui était dans ses états; et ne trouvant pas à propos d'offenser le Roi de Bondou par un refus, je me dépouillai tranquillement de mon habit bleu, et le mis à ses pieds. Touché de ma complaisance il me fit donner beaucoup de vivres, et me pria de revenir le lendemain matin. Je n'y manquai pas; je le trouvai au lit: il me dit qu'il se sentait fort-mal, et qu'il avait besoin d'une saignée. Je n'avais pas encore achevé de lui bander le bras, ni tiré ma lancette, qu'il lui vint mal; il me pria de suspendre l'opération, en me disant qu'il se sentait mieux. Il me remercia de l'empressement que j'avais montré à l'obliger, et me dit que ses femmes avaient une grande envie de me voir, et que je lui aurais fait beaucoup de plaisir d'aller leur rendre une visite ».

« Aussitôt il donna l'ordre à un de ses officiers de me conduire dans l'appartement des femmes, et à peine fus-je entré dans la cour que je me vis entouré de tout le sérail. Les unes me demandaient des remèdes, les autres de l'ambre, et toutes voulaient tâter de la saignée, qui est le grand spécifique des Européens. Elles étaient au nombre de dix ou douze, presque toutes jeunes et jolies: l'or et l'ambre brillaient dans leur chevelure. Elles badinaient librement avec moi sur divers objets, et riaient surtout de la blancheur de mon teint et de la longueur de mon nez. . . . Je vantai le noir luisant de leur peau, et les grâces de leur nez aplati. Pour me remercier de ma visite, elles me firent présent d'un beau vase de miel, et de quelques poissons qu'elles m'envoyèrent chez moi. Dans le même tems je fus prié de retourner chez le Roi. Je me pourvus, en y allant, de quelques objets de verroterie et de papier à écrire: l'usage étant, quand on prend congé de quelqu'un, de lui faire un petit présent. Le Roi me remit cinq drachmes d'or, en me disant qu'il ne me donnait cette bagatelle, que comme un simple gage de son amitié pour moi etc. ».

Nous devons observer ici en passant, que Mungo-Park indique la résidence du Roi de Bondou à Fatteconda, tandis que Rubauld envoyé à Galam par Durand trouva ce Souverain à Caersan, village fort-éloigné de Fatteconda, et où il dit qu'il faisait son séjour. Et pourtant ces deux voyageurs ont vu le Roi de Bondou, sont entrés dans son palais et en ont donné la même description. Comment donc concilier la contradiction qui se trouve dans leurs relations sur un fait matériel comme celui dont il s'agit? Tous deux méritent une égale confiance, et nous sommes portés à croire qu'ils ont dit l'un et l'autre la vérité. Les Rois de l'Afrique ont, comme ceux d'Europe, plusieurs habitations. Mungo-Park aura trouvé le Roi dans celle de Fatteconda, et Rubauld dans sa demeure de Caersan: chacun d'eux aura dit en effet ce qu'il a vu, et aura dit vrai; et comme les palais de ces Souverains se ressemblent presque entièrement, il ne faut pas s'étonner si la description qu'en font ces deux voyageurs est à peu-près la même.

Le royaume des Jolofs, Ualofs ou Jalofs s'étendait autrefois des bords de la Gambie jusqu'à ceux du Sénégal; c'était le plus grand et le plus important de tous les états de cette partie de l'Afrique. Les tems et les guerres ont changé ses limites; il a été démembré et considérablement diminué. Il s'est formé de ce démembrement des états puissans, tels que ceux de Cayor, de Walos, et de Fouli, qui coupent aux Jolofs toute communication avec le Sénégal.

Ces peuples ont les cheveux laineux et de grosses lèvres; mais ils sont grands, bien conformés, et ont les traits réguliers et le teint extrêmement noir. Golbery dit qu'ils sont affables, hospitaliers, généreux et fidèles, et que leurs femmes sont aussi belles qu'il est possible de l'être avec une peau couleur d'ébène. Moore prétend que les Jolofs n'ont pas, comme les Mandings, le nez aplati ni de grosses lèvres, ce qui est le caractère distinctif de la plupart des Nègres. Barbot nous assure qu'ils sont d'un beau noir, bien faits, agiles et vigoureux; qu'ils ont les dents blanches et bien rangées, le nez aplati, et de grosses lèvres, moins pourtant que les autres Nègres. Mais ce qui a donné lieu à ces différentes descriptions, c'est que les autres voyageurs n'ont peut-être pas toujours distingué, comme l'a fait Moore, les Jolofs des autres peuples qui se trouvent parmi eux. On n'est pas même d'accord sur la qualité de leur esprit. Moore et Mungo-Park conviennent que les Jolofs sont actifs,

*Observation  
sur la relation  
de  
Mungo-Park  
et de Rubauld.*

*Royaume  
des Jolofs.*

*Caractère  
des habitans.*

robustes et guerriers: ce qui n'exclut point en eux l'affabilité, l'humanité et la générosité. Barbot en parle au contraire comme du peuple le plus méchant et le plus dissolu qu'on puisse trouver.

*Gouvernement.*

Le pays des Jolofs est divisé en plusieurs royaumes ou états indépendans. Aux environs du Sénégal, les Princes du sang sont appelés par eux *Tenhalas* et les Grands *Sahibobos*. Le-Maire, en parlant de *Damel* qui est le Souverain le plus près du Sénégal, dit que ce Prince a sous lui deux Officiers; l'un appelé *Kondi* est généralissime et chargé de toutes les affaires militaires; et l'autre *Grain-Jerafo* est le chef de la justice dans toute l'étendue du royaume. Il a en outre un autre ministre nommé *Alkaïr*, qui est le trésorier de la couronne, et dont les sabalernes appelés *Alkadi*, sont les chefs des villages et les percepteurs de revenus royaux. Le Cap-Vert et la petite île de Gorée font partie des domaines de ce Souverain.

Labat raconte que quand ces Princes donnent audience aux Européens, ils se revêtent d'une robe rouge ou bleue, à laquelle sont attachées des queues d'éléphants ou d'autres animaux sauvages, avec des morceaux d'ivoire et de corail; qu'ils portent pour coiffure un bonnet d'osier, auquel sont adaptées de petites cornes de bouc et de gazelle; qu'ils ont une cour nombreuse; et que dans cette audience, qui se tient ordinairement sous un grand arbre, ils conservent beaucoup de gravité, et ne cessent d'avoir la pipe à la bouche. Le même écrivain, en parlant des Princes Jolofs des environs du Sénégal, les compare aux mendiants les plus effrontés, en qui la fourberie et l'impudence sont réunies au plus haut degré. Ils commencent par ne demander que de petites choses, pour sonder les dispositions de ceux avec qui ils ont à faire: s'ils obtiennent avec facilité ce qu'ils ont demandé, ils deviennent plus importuns et plus hardis, et alors il faut devenir leur ennemi, ou leur accorder tout ce qu'ils veulent. Les Rois Jolofs sur la Gambie, ajoute-t-il, sont plus affables et plus humains; ils ont moins d'arrogance, et en même tems moins de bassesse et d'avidité.

*Milice.*

Ces princes sont souvent en guerre entre eux ou avec leurs voisins. Les Jolofs ont pour armes de longues javelines, un cimeter et des flèches empoisonnées, dont la blessure cause une mort infailible si on n'y applique pas aussitôt le remède convenable. Ils marchent sans ordre, et font ensorte de tuer à l'ennemi le moins de monde qu'il leur est possible, afin de pouvoir en réduire un plus grand nombre à l'esclavage, qui est le sort de tous leurs

prisonniers sans aucune distinction d'âge ni de naissance. Ces peuples aiment mieux mourir que de s'exposer au moindre reproche de lâcheté ; et ce sentiment n'a pas moins d'empire sur eux , que la crainte d'être faits esclave. S'ils échouent dans une première attaque , ils reviennent plusieurs jours de suite à la charge ; et lorsqu'ils sont fatigués de se battre , ils entrent en négociation par le moyen de leurs Marabuts , et jurent par l'Alcoran et par Mahomet d'observer fidèlement les engagemens dont ils sont convenus.

Les Jolofs , dit Mungo-Park , ont , par leurs usages et leurs superstitions , plus de rapports avec les Mandings qu'avec aucune autre nation , et les surpassent dans la fabrique des toiles de coton. Ils filent aussi la laine avec plus de finesse , font des étoffes plus larges et la teignent beaucoup mieux.

*Usages.*

Labat dit que ce sont les plus habiles voleurs qu'il y ait au monde , et qu'ils exécutent leurs larcins avec leurs pieds tout en employant leurs mains à autre chose. Il faut , dit-il , avoir l'œil à leurs pieds comme à leurs mains : car n'ayant point de chaussure , pour la plupart , ils se servent des doigts de leurs pieds avec autant de dextérité que de ceux de leurs mains , et peuvent même avec les premiers ramasser une épingle. S'ils voient par terre un couteau , une paire de ciseaux ou autre chose semblable , ils s'en approchent à reculons , et vous regardent en face en tenant les mains ouvertes , tandis qu'avec les doigts de leurs pieds ils saisissent l'objet , le portent à la hauteur de leur ceinture et le cachent sous leur tablier , puis l'attrappant avec la main , ils s'empressent de le mettre en lieu de sûreté. Mais ce n'est pas seulement envers les Européens qu'ils exercent leur habileté à la filouterie : leurs compatriotes de l'intérieur des terres , qu'ils appellent Montagnards , sont également leurs dupes. Lorsque ceux-ci viennent sur les côtes pour y trafiquer , les Jolofs s'offrent à eux pour le transport de ce qu'ils ont , et il est bien rare qu'ils ne leur en volent pas la moitié : le propriétaire est ensuite d'autant plus étonné de sa perte , qu'il n'a point perdu de vue ses marchandises.

Le plus commerçant des états Jolofs est celui de Salum , qui se trouve sur une branche de la Gambie. Le Roi réside à Cahuna , et fait sa demeure dans une vaste enceinte qui en renferme plus de soixante autres qu'occupent ses femmes , ses enfans , ses officiers ainsi que ses principaux esclaves. Cette enceinte est précédée de trois grandes cours , autour des quelles sont les habitations des esclaves

*Royaume  
de Salum.*

*Description  
du palais  
de Cahuna.*

inférieurs. Chaque cour a une garde de vingt hommes armés de flèches et de zagaies. Au milieu de l'enceinte royale est la demeure du Prince qui est seule, et a la forme d'une tour ronde ; elle a 30 pieds de diamètre, 45 de hauteur, et est surmontée d'une coupole de 20 pieds de haut. Elle est construite, comme toutes les habitations de cette partie de l'Afrique, de pièces de bois qui portent un toit de paille de millet, mais avec un peu plus de soin que les maisons ordinaires. Des nattes à compartimens sont étendues sur les plafonds ainsi que sur le pavé, qui est une espèce de mastic composé de terre rouge et de sable. On voit suspendus le long des murs des fusils, des pistolets, des sabres et autre armes avec des harnais de chevaux, et le Roi est assis sur une espèce de tréteau un peu élevé au fond de la salle, et vis-à-vis la porte. La superficie de ce royaume est de 1,500 lieues carrées ; sa population monte, à ce qu'on croit, à 300,000 habitans : le sol en est fertile et bien cultivé, et son commerce est très-étendu, surtout avec les Français et les Anglais.

*Les Serrères.*

Les Serrères qui, au dire de Brue, sont répandus surtout aux environs du Cap-Vert, habitent, selon Malte-Brun, le pays de Sin ou Barb-Sin, et de Baol. Ils composent une nation libre et indépendante, qui n'a jamais été soumise à aucun Souverain : leur habitude est de former dans les pays où ils se fixent de petites républiques, qui ne connaissent d'autres lois que celles de la nature, et nourrissent beaucoup de troupeaux. Brue croit qu'ils n'ont aucune idée d'un Etre suprême, ni de l'immortalité de l'âme ; ils n'ont aucune relation avec les autres Nègres : les injures qu'on leur fait ne sont jamais oubliées ; ils transmettent leur haine de génération en génération, et tôt ou tard elle est suivie d'une terrible vengeance : leurs voisins les appellent sauvages et barbares, et s'offensent, comme d'un outrage, qu'on leur donne le nom de Serrères. Les Européens au contraire se louent extrêmement de leur simplicité, de leur honnêteté, de leur douceur et de leur générosité. Leurs tombeaux sont d'une construction singulière : les morts sont ensevelis hors des villages dans des huttes rondes et couvertes comme les autres habitations, dont on bouche soigneusement l'entrée après y avoir déposé le cadavre sur une espèce de lit : ces tombeaux se terminent en pointe et ressemblent, par leur construction et leur disposition, à autant de villages. A défaut de connaissances suffisantes pour les décorer d'inscriptions, on pose sur celui des hommes





un arc avec des flèches, et sur celui des femmes un mortier avec un pilon : le premier emblème indique le genre d'occupation des hommes, qui consiste presque uniquement à aller à la chasse, et le second la tâche des femmes qui est de broyer le riz et le maïs.

Il n'y a pas de Nègres qui égalent les Serrères en agriculture : ce fait seul prouve leur aversion pour l'oisiveté, qui est le vice dominant de toute cette race d'hommes; et s'ils sont traités de sauvages par leurs voisins, ils peuvent, à bien plus juste titre, regarder comme des insensés les autres Nègres, qui aiment mieux souffrir la faim et vivre dans la misère, que d'assurer leur subsistance par le travail. Leur langage diffère de celui des Jolofs; il paraît même leur être tout-à-fait particulier. Voy. la planche 26.

Ce n'est que dans des ouvrages plus volumineux que le nôtre qu'on peut trouver l'énumération complète des petites Principautés qu'on rencontre sur les bords de la Gambie, ainsi que les discussions auxquelles les contradictions continuelles des voyageurs peuvent donner lieu (1). Pour nous, il nous suffira de remarquer sur la rive septentrionale de ce fleuve les pays de Barraha, Yani, et Wulli, dont la capitale habitée par une population nombreuse et hospitalière, et appelée Cayane par les Nègres, porte aussi le nom de Médine (2).

*Divers petits  
Etats.*

Le royaume de Wulli, dit Mungo-Park, confine à l'occident avec celui de Walli, au midi avec la Gambie, au nord avec une petite rivière dont il a emprunté le nom, au nord-est avec le pays de Bondou, et à l'orient avec le désert de Simbani. Cette contrée est hérissée de petites montagnes couvertes de bois, et ses villes sont dans les vallées. Chacune de ces villes est entourée de champs cultivés, dont les productions suffisent, à ce que l'on croit, à la subsistance des habitans. La terre paraît fertile dans les vallées et même sur les hauteurs, à l'exception des sommités, où des pierres ferrugineuses et des arbres rabougris annoncent un sol stérile. Les principales productions du royaume de Wulli sont le coton, le tabac, et les légumes qu'on récolte dans les vallées, les collines étant destinées à la culture des grains.

*Royaume  
de Wulli.*

(1) Malte-Brun est d'avis qu'on peut concilier, quant aux points principaux, la nomenclature de Labat avec celle de Moore : ce qu'il a tâché de démontrer dans une planche qui se trouve à la pag. 617 de son 87.<sup>e</sup> livre.

(2) En Arabe, *Médina* signifie *ville*. Les Nègres se servent souvent de ce mot, qu'ils ont sans doute emprunté des Mahométans.

*Médine  
capitale.*

Médine est une ville d'une étendue considérable, et composée de huit cent à mille maisons. Elle est entourée, comme les autres villes de l'Afrique, d'un rempart revêtu de pieux et d'arbustes épineux. On néglige néanmoins l'entretien de ce rempart, dont les femmes viennent voler les pieux pour faire du feu dans leurs huttes.

*Habitans.*

Les habitans de ce pays sont Mandings; et, comme dans la plupart des Etats où ils se sont formés en corps de nation, ils se divisent en deux sectes, savoir; en Mahométans, et en infidèles: ces derniers se distinguent tantôt sous le nom de *Kafirs*, tantôt sous celui de *Sonakies* ou *buveurs de liqueurs fortes*. Les infidèles sont bien plus nombreux que les autres, et ce sont eux qui tiennent les rênes du gouvernement. On consulte néanmoins dans les affaires importantes les plus respectables d'entre les Mahométans; mais ils n'ont pour cela aucune part à l'administration, qui est toute entière entre les mains du Roi appelé *Mansa*, et des grands officiers de l'Etat. Le premier de ces officiers porte le titre de *Farbanna*.

*Gouvernement.*

Après lui viennent les *Alkaïdes* ou Gouverneurs principaux, appelés le plus souvent *kimos*. Le peuple se divise en hommes libres et en esclaves: les premiers se nomment *horée*, et les seconds *jong*. Les *slatées*, dont nous avons parlé plus haut, sont regardés comme chefs des hommes libres, et dans l'une et l'autre classe les vieillards sont traités avec le plus grand respect. Le Roi mort, son fils lui succède s'il a atteint l'âge de la majorité. Si le Roi meurt sans enfans, ou si son successeur n'est pas encore majeur, les Grands de l'Etat se rassemblent, et confient le gouvernement au frère du Monarque décédé, ou à son plus proche parent, qui ne devient pas seulement régent et tuteur du jeune Prince, mais véritablement Roi.

Les revenus de l'état se composent de contributions qu'on impose sur le peuple en cas de nécessité, et de quelques droits qu'on perçoit sur les marchandises de transit. Les voyageurs qui, des bords de la Gambie, vont dans l'intérieur de l'Afrique, payent ces droits avec des marchandises Européennes, et à leur retour avec du fer natif et du *schétulu*: ces droits sont établis dans chaque ville.

*Visite  
de  
Mungo-Park  
au Roi  
de Wulli.*

Mungo-Park alla rendre visite au Souverain, qui s'appelait Jatta, pour lui demander la permission de traverser ses Etats pour aller à Bondou. Il le trouva assis sur une natte à l'entrée de sa demeure, ayant de chaque côté de lui deux troupes d'hommes et de femmes, qui chantaient et battaient la mesure avec leurs mains.

Après lui avoir présenté ses hommages, Mungo-Park l'informa du motif de son voyage : le Roi lui répondit obligeamment que, non seulement il lui permettait de passer dans ses Etats, mais même qu'il prierait le ciel pour sa conservation. Alors un des Nègres qui était de la suite de Mungo-Park, se mit à chanter un cantique Arabe en signe de reconnaissance ; et à la fin de chaque verset, le Roi ainsi que ceux qui l'entouraient se frappaient le front avec la main, et criaient d'un ton solennel *amen am n* (1). Ce Prince lui donna ensuite un guide pour l'accompagner jusqu'à la frontière de ses états, et lui envoya une quantité de provisions en échange de trois galons de rum, dont Mungo-Park lui avait fait présent.

Au sud de la Gambie vingt petits états se disputent une existence obscure. La nation la plus remarquable de ces contrées est celle des Feloups, dont les possessions morcelées s'étendent depuis la Gambie jusqu'au fleuve Saint Dominique, et même un peu au delà. Ces Feloups sont des sauvages insociables, qui ne connaissent presque aucune espèce de gouvernement, et n'adorent que des idoles. On dit qu'ils ne pardonnent jamais une injure, et même qu'ils transmettent en héritage leur haine à leurs enfans, au point que le fils regarde comme une dette sacrée l'obligation de venger l'outrage fait à son père. Ils boivent beaucoup d'hydromel les jours de fête, et leur ivresse ne se passe jamais sans rixes : si quelqu'un y perd la vie, l'ainé de ses enfans prend ses sandales, et se les met aux pieds tous les ans le jour de l'anniversaire de la mort de son père, jusqu'à ce qu'il ait pu le venger. Il est bien difficile au meurtrier de ne pas être victime à la longue des effets de ce ressentiment.

*Les Feloups.*

*Leur caractère  
et leurs mœurs.*

Mais cette passion féroce et indomptable est balancée par plusieurs bonnes qualités. Les Feloups sont très-reconnaissans, et ils restituent fidèlement ce qui leur a été confié.

Leur pays est plat, un peu sablonneux et abondant en pâturages, en bétail, et en riz ; ils fournissent de cette dernière den-

(1) On pourrait conjecturer de là, dit Mungo-Park, que le Roi était Mahométan, mais je fus assuré du contraire. Il y a tout lieu de présumer que le Roi n'accompagna de ces gestes le cantique qui fut chanté en cette occasion, que par un pur effet de cordialité ; et peut-être croyait-il que les prières qui se faisaient à Dieu dans un esprit sincère en étaient agréées, lors même qu'elles lui étaient adressées par un Mahométan ou par un Payen.

rée aux négocians qui se rendent sur les bords de la Gambie et du Cassamausa, et leur vendent également à très-bon prix, des chèvres et de la volaille. Ils recueillent une quantité de cire des essaims innombrables d'abeilles sauvages répandus dans leurs forêts, et en emploient le miel à la composition d'une boisson enivrante, qui approche beaucoup de leur hydromel.

*Commerce.*

Dans leurs échanges avec les Européens les Feloups se servent le plus souvent de courtiers Mandings, qui parlent un peu l'Anglais, et sont très-versés en affaires de commerce. Après que le marché est conclu, le courtier, d'accord avec l'Européen, reçoit une partie seulement du prix convenu, et la donne au Feloup, comme si c'était l'entier paiement : lorsque celui-ci est parti, l'autre va prendre le reste, qu'on appelle justement *argent de fraude*, et le tient pour son courtage.

*Langue.*

Le langage de ce peuple n'a aucun rapport avec celui des autres Nègres. L'habitude où sont les Européens de ne traiter avec lui que par l'entremise des Mandings, comme nous venons de l'observer, fait qu'ils ne se donnent pas la peine de l'apprendre.

*Les Sousou.*

La fixation des limites entre la Sénégambie et la Guinée est à la discrétion des géographes. Dans cet espace incertain et au dessus de Rio-Grande habite la nation des Sousou, faussement appelée Foulahs de Guinée, qui, quoiqu'en dise Golberry, n'a rien de commun avec les Foulahs du Sénégal, comme le prouve sa langue (1). Teombo sa capitale renferme à peu près 7.000 habitans : il y a dans le pays des mines de fer exploitées par des femmes, ainsi que quelques ateliers où l'on fait des ouvrages en argent, en cuivre et en bois. On prétend que cet Etat est capable de mettre sur pied seize mille hommes de cavalerie. Quoique entouré de vingt-quatre nations, ou tribus Payennes, il professe la religion Mahométane, et on n'y hésite jamais à faire la guerre, lorsqu'il s'agit de se procurer des esclaves.

*Lois et usages  
des Sousou.*

Ce peuple vit dans une espèce de confédération républicaine, où une société secrète, semblable au *tribunal vémique* du moyen âge, veille au maintien de l'ordre et à l'administration de la justice : cette société s'appelle le *pourrah*. Chacun des cinq cantons qui composent cet état a le sien ; on n'y est admis qu'à l'âge

(1) Voy. les grammaires et les dictionnaires de la langue Sousou, publiés à Edimbourg en 1800 et 1802.

de 30 ans, et les membres élus qui en ont plus de 50 composent le pourrah suprême. Les mystères de l'initiation sont accompagnés d'épreuves terribles, et s'accomplissent dans le lieu le plus sombre d'une forêt sacrée. Tous les moyens sont mis en œuvre pour éprouver la fermeté du récipiendaire : des lions retenus par des chaînes cachées s'élancent, dit-on, pour l'assaillir : un hurlement épouvantable fait retentir la forêt, et l'enceinte inviolable est enveloppée d'un feu dévorant. Celui des membres qui s'est rendu coupable de quelque délit, ou qui a trahi le secret, voit arriver tout-à-coup des hommes en armes et masqués : au cri « le pourrah t'envoie la mort », ses parens et ses amis s'éloignent de lui et l'abandonnent au glaive vengeur. Des tribus entières qui se font la guerre contre les ordres du pourrah sont mises de même hors de la loi, et châtiées sévèrement par un corps de troupes que les neutres envoient contre elles. Une pareille institution semble annoncer une intelligence perfectionnée, et des sentimens élevés chez le peuple qui l'a créée.

Au sud-est de la Gambie, et sous les 11° 35' de latitude septentrionale, on trouve l'île de Bissao et plusieurs autres petites îles appelées des Bissagots, qui ne sont qu'à quelques lieues du continent, et méritent d'être connues par la singularité des mœurs de leurs habitans. Bissao a 35 à 40 lieues de circonférence : l'aspect en est agréable, le terrain s'y élève doucement en amphithéâtre jusqu'au milieu de l'île, et l'on y voit des coteaux et des vallons, où se rassemblent les eaux qui s'en échappent ensuite en petits ruisseaux, et en fertilisent le sol. L'île est presque partout cultivée, et la terre n'y trompe jamais les espérances du cultivateur. Le riz et le millet y viennent d'une grosseur et d'une hauteur extraordinaires : on y a aussi des oranges, des bananes et presque tous les fruits des pays chauds, qui y sont peut-être meilleurs que partout ailleurs. Les bœufs et les vaches y sont très-grands : le lait et le vin de palmier y sont en abondance, mais il n'y a ni chevaux ni cochons.

*Île de Bissao.*

L'île est aussi peuplée qu'elle est fertile ; mais sa population serait encore plus considérable, si elle n'était pas continuellement en guerre avec celles des îles voisines. Les habitans, quoique nombreux, ne vivent que dans des cabanes éparses çà-et-là, et l'on ne voit de bourgs ou de villages, que dans les lieux où se sont établis les Français et les Portugais. Le palais du Roi n'est qu'un amas de huttes, qui forment une espèce de village.

*Habitans.*

*Leurs usages.*

Les femmes ne portent qu'un tablier de coton, qui les couvre de la ceinture en bas; elles se mettent des bracelets de verre et de corail; les filles vont absolument nues. Plusieurs d'entre elles ont le corps tailladé à fleurs et à compartimens, ce qui donne à leur peau l'apparence d'un rás à fleurs. Cette parure bizarre, dit Labat, se faisait remarquer sur les filles du Roi, qui portaient en outre une quantité de colliers et de bracelets. Les hommes de tout rang n'avaient d'autre vêtement qu'une peau qui leur passait entre les cuisses, et leur enveloppait le milieu du corps; ils se mettent au ponce et au doigt du milieu de grands anneaux de fer, auxquels est fixée, au lieu de pierre, une large plaque du même métal, et qui leur sert, par la manière dont ils la font resonner sur l'anneau, à se faire entendre de ceux qui ont la clef de ce langage figuré.

*Habillement.**Religion.*

Les habitans de Bissao sont tous idolâtres: leur principale idole est une petite figure qu'ils appellent *China*, dont il serait bien difficile d'expliquer la signification, attendu que ce peuple n'a en matière de religion que des notions équivoques et très-confuses. Chaque individu, au rapport de Labat, se fait une divinité à sa fantaisie, et voit dans certains arbres consacrés, des Dieux ou l'habitation des Dieux.

*Gouvernement.*

Le gouvernement de cet état est despotique, la volonté du Roi y tient lieu de loi, et Labat en cite plusieurs exemples. La plupart des écrivains donnent à ce Prince le titre d'Empereur, parce que cette île étant divisée en huit ou neuf provinces, chacune a son Gouverneur dont le titre équivaut à celui de Roi. A la mort du Souverain, les femmes pour lesquelles il avait le plus d'attachement, ainsi que les esclaves qu'il considérait davantage, sont égorgés et enterrés près de lui pour le servir dans l'autre monde. L'usage était autrefois de les enterrer tout vivans; mais à la mort du dernier Roi, il n'y eut, dit Labat, qu'un seul esclave d'enterré avec lui, et le Souverain actuel parait vouloir abolir tout-à-fait cette coutume barbare. Le corps du Roi, selon le même écrivain, est mis dans un cercueil composé de cannes entrelacées, et porté en pompe par les Grands au lieu de la sépulture. Arrivés à ce lieu, les Grands se rangent autour du cercueil: alors un Nègre robuste s'en empare, et le lance en l'air de toute sa force: celui sur lequel il retombe, s'il n'est point écrasé par le poids, est appelé à monter sur le trône.

Telles sont, selon Brue, les notions qu'a laissées Labat sur les insulaires de Bissao : nous allons y ajouter les observations d'un voyageur anonyme qui a fait un journal, dont Prevost nous a donné l'abrégé. Les habitans qu'il appelle Papels sont idolâtres, et font souvent à leurs Dieux des offrandes de grand prix, qui sont toutes au profit des prêtres exclusivement. L'île, dit-il, a neuf Rois, dont huit dépendent de l'autorité du neuvième, et ne sont réellement que des Gouverneurs de provinces. Lorsqu'il en meurt un, plus de trente personnes sont étranglées pour être enterrées avec l'or, l'ambre, les draperies et tout ce qu'il avait de plus précieux. Il n'y a de concurrens au trône que le *Jeagres*, dont la dignité, dit le voyageur anonyme, peut être comparée à celle des Ducs et Pairs en France. Le palais de l'Empereur est à une lieue du port de Bissao. Ce Monarque est entouré de ses gardes et de ses femmes. Jadis les Portugais avaient bâti un fort dans l'île de Bissao, pour tâcher d'interdire le commerce de l'île aux étrangers; mais les Nègres ne souffrirent pas long-tems cette violence, et ont toujours conservé la liberté de recevoir tous ceux qui se présentent pour trafiquer avec eux : néanmoins avant de leur permettre de venir à terre, le Roi fait aux Dieux un sacrifice solennel pour connaître leur volonté.

L'île de Bussy ou Boissy est au couchant de celle de Bissao; *Ile de Bussy.* elle a trente cinq lieues de tour, est bien boisée et arrosée de ruisseaux. Ses habitans sont Papels, et leur penchant pour le vol et la trahison ne permet pas, au dire de Labat, de vivre en sûreté au milieu d'eux.

Au sud-ouest de Boissy on trouve les îles des Bissagots, qui forment un bel et fertile archipel presque entièrement obstrué à l'occident par un lit de sable et de boue d'environ 60 lieues d'étendue, qui en rend la navigation extrêmement dangereuse. Les plus considérables de ces îles sont Casnabac, la Gallina, Cazegut, Caracha, Aranguena et Bulam. Le sol y est arrosé de ruisseaux et produit du riz, des orangers, des citronniers, des bannaniers, des melons des pêchers et des paturages excellens, dont les habitans tirent parti pour élever beaucoup de bétail, et surtout des bœufs qui ont une bosse d'une grosseur prodigieuse. La pêche y est abondante. *Îles des Bissagots.*

L'île Bulam, qui est la plus près du continent, avait été désignée par Brue pour y former un établissement Français: les Anglais ayant eu avis de ce projet se hâtèrent de l'exécuter;

mais ils perdirent bientôt la colonie qu'ils avaient envoyée, faute d'avoir usé des ménagemens nécessaires envers les indigènes, et pris les précautions qu'exige le climat. La nature a prodigué à cette île des végétaux utiles, tels que le riz, l'indigo, le café, le coton et diverses sortes de fruits; mais l'humidité de l'air y est funeste à ceux qui n'ont pas soin de s'en garantir.

*Usages  
et Mœurs.*

Chacune de ces îles est gouvernée par un chef qui porte le titre de Roi, et qui en a l'autorité. Tous ces petits Princes sont indépendans les uns des autres; ils ont entre eux des guerres fréquentes; mais souvent aussi ils se réunissent contre les Biafars leurs ennemis communs, qu'ils ont chassé de Bulam. Ils ont des chaloupes propres à porter vingt-cinq à trente hommes avec leurs provisions et leurs armes, qui sont le sabre et l'arc.

Les Bissagots, ou, pour parler plus exactement, les Bidjugas sont grands et robustes, quoiqu'ils ne vivent que de coquillages, de poisson, d'huile et de noix de palmier. Ils aiment mieux vendre aux Européens le millet, le riz et les légumes qu'ils récoltent, que de les manger. Leurs excursions et leur cruauté les rendent redoutables à leurs voisins. Ils coupent la tête à leurs ennemis, traînent leurs cadavres par les rues, et en enlèvent la peau avec la chevelure qu'ils font dessécher, pour en faire des trophées qu'ils gardent dans leurs habitations, comme des marques de leur valeur. Cette férocité de caractère rend le suicide fréquent parmi eux; ils s'étranglent, se noient, se précipitent de quelque hauteur, où se tuent à coups de stilet pour la moindre chose. Ces peuples sont tous indolâtres, et le coq est un animal sacré pour eux.

A ces traits, sous lesquels on dépeint généralement les Bissagots, nous ferons succéder le détail de quelques qualités qui sont particulières aux habitans de ces différentes îles. Les Nègres de Cazegut sont très-sociables et de bonne foi: le commerce qu'ils font avec les Européens a civilisé leurs mœurs, et ils ont appris des Portugais à se construire des maisons grandes et commodes. Brue fut accueilli d'une manière très-affable par le Roi de Cazegut: ce Souverain avait pour tout vêtement un tablier, et pour coiffure un chapeau qu'il leva pour saluer Brue; il invita ce voyageur à un repas, et lui fit présent de deux coqs: ce qui est la plus haute marque de distinction qu'on puisse recevoir dans ce pays, parce que cet animal étant spécialement consacré à la divinité de l'île, comme nous venons de le dire, le don qui en est fait est regardé comme une espèce de sacrifice, qu'on offre à celui qui en est gratifié.





A. Biasoli inc. all. A.T.

Les habitans de Cazegut, et entre autres les plus distingués par leur rang ou leurs richesses, sont dans l'usage de s'oindre les cheveux avec de l'huile de palmier, ce qui les fait paraître tout-à-fait rouges. L'habillement des femmes consiste en une espèce de frange faite de cannes, qui leur descend des reins jusqu'au genou : le reste de leur corps est tout-à-fait nu, excepté dans les tems où souffle le vent du nord, qui occasionne un peu de froid auquel elles sont très-sensibles ; alors elles se mettent sur les épaules un autre vêtement semblable au premier, qui leur arrive jusqu'à la ceinture ; et quelques-unes y en joignent même un troisième, qui leur tombe de la tête sur les épaules. Elles portent en outre aux bras et aux jambes des bracelets de cuivre ou d'étain. Voy. la planche 27.

Les hommes ainsi que les femmes sont, généralement parlant, d'une taille avantageuse et bien proportionnée : leur peau est d'un noir velouté, et les traits de leur visage sont agréables ; ils n'ont point le nez aplati ni les lèvres grosses ; ils se distinguent par leur vivacité et leur esprit, qui les rendraient propres aux arts, s'ils n'étaient pas aussi fainéans. Leur naturel fier et indomptable leur fait détester l'esclavage surtout hors de leur pays, et il n'est rien dont ils ne soient capables pour s'y soustraire.

Les Portugais ont beaucoup d'établissemens sur les bords du Rio-Grande, et particulièrement sur la rive méridionale : des villages entiers sont même peuplés de leurs colonies ; mais les Anglais retirent bien plus d'avantages qu'eux de leur commerce. Les Biafaras habitent la rive septentrionale, et sont répandus dans tout l'espace qui est entre la Geba et Rio-Grande. Ce peuple est presque toujours en guerre avec les Papels, mais il est beaucoup plus doux et plus sociable qu'eux. On trouve dans ces pays Ghinala où réside le Roi ; Biguba avec une rivière qui porte le même nom ; Balola, et plusieurs établissemens Portugais, dont le plus considérable est à Cauda, à environ cinquante lieues de l'embouchure de cette rivière. La rive méridionale est habitée par des Noloé, qui sont des Nègres tellement confondus avec les descendants des premiers Portugais, qu'on ne peut plus les en distinguer ; ils occupent un pays fertile, et sont à la fois pasteurs et agriculteurs. Les Portugais leur ont apporté des connaissances utiles : leurs terres, qui sont bien cultivées, produisent le meilleur indigo et le plus beau coton, et ils en fabriquent des tabliers qui sont estimés pour leur finesse, et auxquels ils donnent une couleur qui les fait rechercher des nations voisines.

*Rio-Grande.*

*Les Biafaras.*

*Noloé.*

Leur fleuve principal est le Nuno-Tristao qui, dans quelques auteurs, est appelé Nonunas, nom favorable à l'opinion de ceux qui voudraient voir en lui le Nunius de Ptolémée; mais ces deux noms sont Portugais.

*Puissant  
contre poison  
trouvé  
aux environs  
du fleuve  
Nunius.*

Brue rapporte qu'aux environs de ce fleuve, la terre produit un sel, que les Portugais regardent comme un puissant contre-poison, et dont ils font beaucoup de cas. Ils sont redevables de cette découverte à l'observation qu'ils firent, que les éléphants atteints de flèches empoisonnées par les Nègres s'en allaient vers le fleuve, où ils ramassaient de ce sel avec leur trompe, l'avalèrent avidement, et remédiaient ainsi au danger de leurs blessures. A la vue d'un effet aussi extraordinaire, les Portugais firent plusieurs expériences de ce sel, et reconnurent que c'était en effet un des antidotes les plus efficaces qu'on eût encore découvert; ils trouvèrent qu'une seule drachme de sel Nunius dissous dans l'eau chaude, était un infallible spécifique contre le poison intérieur et extérieur.

Les îles des Los, où quelques négocians Anglais ont formé un établissement, doivent aux Portugais leur nom actuel, qui est une corruption de celui d'Yola de Los idolos. Les indigènes les appellent Forotimah, ou comme le dit Durand dans son voyage au Sénégal, Sarotima, qui veut dire Terre de l'homme blanc. Ces îles étaient connues autrefois sous le nom de Tamara; elles sont au nombre de sept; mais il n'y en a que trois d'habitées, qui sont; Tamara, Los, et Crafford: les autres ne sont, à proprement parler, que des rochers nus.

*Sierra-Leona.*

*Etablissement  
philantropique.*

Après cette côte Portugaise on trouve l'établissement, que les Anglais formèrent à Sierra-Leona en 1787, dans le généreux dessein de travailler à la civilisation de l'Afrique. La gloire d'avoir conçu le premier plan d'un établissement de ce genre est due à Dupont de Némours. Une escadre Française, qui se trouvait à l'embouchure de la Sierra-Leona en 1794, ignorant l'objet respectable de cette colonie, ne vit en elle qu'un établissement ennemi, et le détruisit. Il se releva dans la suite, mais sans prendre beaucoup d'accroissement. Les Nègres libres, qui y ont été amenés de la Nouvelle Ecosse, ou y sont venus des pays voisins, se conduisent mal, refusent de travailler et suscitent des guerres civiles. Outre la ville de Freetown on a bâti dernièrement celle d'Adamstown. Un fort élevé dans l'île Bance domine le fleuve, qui a été remonté jusqu'au dessus de ses cataractes pittoresques.

Lorsque les Portugais firent la découverte de cette côte, ils donnèrent au promontoire, qui est au midi de l'établissement actuel, le nom de Cap Ledo, et aux montagnes de l'intérieur celui de Sierra-Leona, à cause du grand nombre de lions qu'on y trouve; ou, comme d'autres le prétendent, de la comparaison qu'on a faite du bruit des vagues qui se brisent sur la côte, avec les rugissemens d'un lion. Ce nom est demeuré au Cap, au fleuve et à tous les pays adjacens que nous allons décrire.

Celui de Sierra-Leona, en raison de son étendue, est appelé par les Mores Bulombel, qui veut dire grande contrée. Les géographes ne s'accordent point sur ses limites. Les plus certaines semblent être depuis la côte de Malaguette au sud-est, jusqu'au Cap Verga au sud-ouest. Labat étend la côte de Malaguette jusqu'au fleuve Sherbro, qu'il appelle la frontière de Sierra-Leona au sud-est, et au Cap-Verga au nord-est. D'autres resserrent encore davantage ces limites, et placent le pays proprement dit Sierra-Leona, entre le Cap Tagrin ou Ledo, et celui de Verga.

*Description  
du pays de  
Sierra-Leona.*

Le fleuve Sherbro, qui divise le pays de Sestos du précédent est le plus considérable de ces contrées. Au sud-est du Sherbro, et outre la Sierra-Leona, on trouve Rio Sainte Anne, Rio Pugomo, Rio de Capor et Rio des Pedros, qui sont toutes des rivières capables de porter de petits bâtimens.

*Fleuves.  
Le Sherbro etc.*

Capo-Monte est le premier endroit remarquable de cette côte, qu'on rencontre au sud-est de Sestos ou de Capo-Mesurado. Capo-Monte, appelé Washkingo par les naturels, est une grande montagne presque toute entourée de la mer, qui s'étend au sud-est et au sud-ouest: il y a une petite rivière du même nom qui va se jeter dans la baie, et fournit de l'eau excellente aux bâtimens. Vers l'extrémité de cette rivière on trouve une plaine de plusieurs lieues d'étendue couverte de villages et de toutes sortes de bestiaux, tels que bœufs, vaches, moutons, chèvres et cochons, parmi lesquels vivent pêle-mêle des cerfs, des chevrotins, des gazelles et une foule d'autres animaux. Le sol n'y est pas moins fertile en racines, en grains, en riz et en millet: on y trouve en général les fruits les plus estimés de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique: le vin de palmier y est délicieux, le climat très-tempéré et l'eau excellente: enfin le pays de Capo-Monte, hors la saison des pluies, peut être considéré comme une des plus riches et des plus agréables contrées de la Guinée.

*Capo-Monte.*

*Usages  
et mœurs  
des habitans.*

Selon Desmarchais et autres, les habitans sont dociles, affables, obligeans et peu intéressés. Leur principale occupation est la culture du riz et la fabrication du sel; ils travaillent pour le Roi qui les traite en esclaves, sans que cela altère en rien leur félicité, son pouvoir étant fondé sur le respect servile qu'ils lui portent, plus encore que sur l'austérité de sa conduite envers eux. Il est permis à chaque individu de prendre autant de femmes qu'il en peut entretenir, et comme elles ne sont pas moins laborieuses que les hommes, un mari trouve de l'avantage à en avoir plusieurs; ces maris n'en sont point jaloux, et ne s'offensent point des libertés qu'elles prennent avec les étrangers. L'autorité et l'administration de la justice après le Roi sont entre les mains des *Caboceros*, qui décident des affaires à la pluralité des voix. Ces espèces de conseillers d'Etat sont en outre chefs de villages, et leur élévation à cette dignité est le prix de l'expérience et du courage.

*Manière  
de vivre.*

Les enfans de l'un et l'autre sexe vont absolument nus jusqu'à l'âge de 13 à 14 ans: les garçons de familles distinguées prennent alors un tablier de toile de coton, et ceux de la classe ordinaire continuent à aller nus. Les filles et les femmes de cette classe portent des ceintures d'herbes ou de feuilles de palmier, qu'elles teignent en jaune ou en rouge: ces ceintures faites en forme de longues franges leur couvrent les reins, et leur descendent au dessous du genou. Les femmes riches et de condition ont un ou deux tabliers d'une étoffe de laine, qui leur enveloppent la poitrine et le reste du corps jusqu'à mi-jambe; elles portent des colliers à plusieurs files, ainsi que des bracelets aux poignets, à l'avant-bras et au dessus de la cheville du pied: quelques-unes ont en outre des grélots en argent ou en cuivre, dont les sons forment une espèce d'harmonie quand elles dansent; elles ne montrent pas moins de passion que les autres Nègres pour cet exercice, et prennent plaisir à imiter les danses Européennes.

L'habillement des hommes consiste en un morceau d'étoffe de laine, qu'ils font passer entre leurs cuisses, et attachent derrière la ceinture. Les individus des deux sexes sont très-soigneux de leur chevelure, dans laquelle ils entrelacent des morceaux d'or et autres ornemens. Les femmes qui veulent plaire aux hommes ont recours à un genre particulier de parure, qu'elles appellent *Idolo*: cette parure consiste à se faire autour du front une raie de vernis blanc, rouge ou jaune, qui, avant de devenir sèche, leur tombe droit et

en forme de rayons sur les sourcils et les joues ; elles se tracent avec la même substance des cercles autour des bras et du corps , et cette variété de couleurs a beaucoup de charmes pour les Nègres. Les hommes se garnissent également les bras , les doigts et les jambes de bracelets et d'anneaux , qui ne diffèrent de ceux des femmes qu'en grandeur.

Les maisons sont bâties en ce pays comme au Sénégal ; elles sont couvertes avec de grosses nattes ou des feuilles de palmier , et partagées en plusieurs appartemens. Le premier , qui est comme leur salon et où ils mangent est presque entièrement entouré en dedans d'une espèce de sofa en terre battue , couvert d'une natte fine , qu'ils font avec des feuilles de palmier , teintes des plus belles couleurs : leur chambre à coucher est à côté de la précédente , mais leur cuisine est toujours séparée de leur habitation. Desmarchais vante leur propreté dans le manger ; ils ont des plats d'un bois fort-dur , et des bassins d'étain ou de cuivre étamé qu'ils tiennent toujours très-propres.

*Habitations.*

Quant à leur religion , le même auteur observe qu'il est difficile aux Européens d'en acquérir une notion précise , attendu qu'elle est un mélange d'idolâtrie , de superstition et de Mahométisme emprunté des Morés qui traversent le continent. Snoeck dit tenir des habitans même , que toute leur religion consistait à obéir au Roi et à leurs chefs.

*Religion.*

Les Européens achètent dans cette contrée une quantité de nattes fines , de toiles de coton et d'ivoire. On y trafique aussi de peaux de lions , de tigres , de panthères , de léopards et autres bêtes féroces qui fourmillent dans les montagnes. Des marchands Mandings y conduisent des esclaves achetés en divers lieux de l'intérieur de l'Afrique. On y achète aussi de l'or ; et les forêts offrent une quantité de bois propres à la teinture , surtout le bois rouge appelé *cam* par les Anglais , qui le préfèrent au bois de Brésil.

*Commerce.*

Ce serait trop nous étendre que de vouloir traiter de chaque état en particulier de la côte de Sierra-Leona : c'est pourquoi nous ne donnerons , avant de passer à l'extrémité de cette côte au sud-ouest , qu'une courte description du royaume de Mesurado ; et nous nous croyons dispensés avec d'autant plus de raison d'entrer dans des détails sur ce pays , que ses productions naturelles , ainsi que les mœurs de ses habitans , ne présentent aucune différence essentielle avec ce que nous avons vu précédemment.

*Capo-  
Mesurado.*

Entre Capo-Mesurado et Rio-Sestos on trouve le fleuve Junco , appelé aussi Rio de Punto. A six lieues au levant coule le fleuve Tabo , sur la rive orientale duquel on rencontre un village grand et très-peuplé. La principale richesse du pays est le vin de palmier , qui y abonde et y est d'excellente qualité : le riz occupe le second rang dans le commerce , et il ne s'y trouve rien autre chose qui mérite l'attention des marchands Européens.

*Mœurs  
et usages  
des habitans.*

Philips a eu occasion d'aller à Andrea , capitale et résidence du Roi , qui s'appelait Peter , ainsi que tous les Rois de Mésurado auquel ce nom est commun depuis long-tems. Cette ville est à huit milles de l'embouchure du fleuve ; elle est entourée de bois , et ne se voit que quand on y entre. Ses maisons sont bâties en terre glaise , ou faites de branchages entrelacés et enduits d'une espèce de plâtre ; et leurs portes sont des trous , par où l'on ne peut passer qu'en se courbant jusqu'à terre. La maison du Roi ne diffère des autres que par sa grandeur. Au milieu de chaque village il y a une grande salle en forme de place appelée *caldé* , qui est élevée de six pieds au dessus du sol , et le lieu où l'on s'assemble pour la conversation ; elle est ouverte de tous côtés , et à quelqu'heure que ce soit on y trouve compagnie et du vin de palmier : on y parle d'affaires de commerce ; on y boit et on y fume : les gens riches s'y font porter par leurs esclaves des nattes pour s'asseoir.

*Religion.*

La religion de Capo-Mesurado est une idolâtrie confuse et sans aucun principe : ce peuple , au rapport de Desmarchais , change d'idoles à sa fantaisie : son culte le plus constant est celui du Soleil , auquel il fait des offrandes de vin , de fruits et d'animaux : on dit qu'autrefois il lui sacrifiait des victimes humaines , mais qu'il a renoncé à cet usage barbare , depuis qu'il a trouvé plus d'avantages à vendre ses prisonniers de guerre aux Européens. Ces sacrifices se font par le Grand-Prêtre ou Marabut , qui partage avec le Roi ce qu'il y a de meilleur , et laisse le reste au peuple. La loi de Mahomet n'a jamais pénétré dans ces pays , quoique le nom de Marabut que porte le prêtre semble l'indiquer. Mais on peut croire aussi que ce nom lui a été donné par les Européens , et a été ensuite adopté par les Nègres.

*Fleuve  
de  
Sierra-Leona.*

Au sud-ouest du fleuve Sherbro est celui de Sierra-Leona , qui s'appelle aussi Mitomba et Tagrim ; il est infesté de crocodiles , et ses bords sont couverts d'épais taillis et entrecoupés de petites îles , qui fournissent aux habitans une quantité de vin de palmier. Les

Anglais avaient un comptoir dans la plus agréable et la plus fertile de ces îles appelée Bensa : l'habitation qu'ils occupaient était bâtie en briques et en pierre de taille , et n'était pas sans défense. « Nous trouvâmes , dit Smith , une forteresse régulière , où il y avait vingt-deux pièces de gros canon . . . : cette île est la résidence du Gouverneur. L'autre île appelée Tasso est grande , et forme une plaine de trois lieues de tour : les Nègres de la Compagnie y ont une excellente plantation etc.

L'extrême chaleur qui règne dans les pays plats et ouverts est néanmoins tempérée par une brise qui s'y élève vers le midi et rafraîchit l'air ; mais dans les endroits montagneux , elle est insupportable. Pendant six mois consécutifs on y a des tonnerres et des pluies accompagnés d'une chaleur si pernicieuse , surtout dans les mois de juin et juillet , que la corruption de l'air engendre une quantité de vers dans tous les alimens. Souvent on est obligé de se tenir enfermé pendant plusieurs jours , pour se garantir autant qu'il est possible d'une influence aussi dangereuse.

Le pays de Sierra-Leona abonde en riz et en millet , qui y forment la principale subsistance de la population. L'indigotier y croît , et l'on y a reconnu plusieurs espèces de cafiers : le citronnier dégénéré y produit des fruits semblables aux limons. Toutes les plantes aromatiques de l'Afrique y abondent. La gomme de l'arbre qui donne le beurre y sert pour la teinture en jaune , et l'écorce appelée colla paraît être le quinquina. L'arbre pullam fournit un coton soyeux.

On trouve en quantité des chèvres , des cochons et autres animaux domestiques. Les contrées montueuses sont remplies d'éléphants , de lions , de tigres , de sangliers , des cerfs , de daims , de plusieurs espèces de singes et de serpens monstrueux. Les singes , dit Barbot , y sont en si grand nombre , qu'ils se réunissent en troupes et ravagent les plantations. Ceux qu'on appelle Barrys sont d'une conformation singulière et très-familiers : on les accoutume , étant petits , à marcher droits , à moudre le blé , à puiser de l'eau dans des courges , à la porter sur leur tête et à tourner la broche : en un mot il n'y a rien de difficile pour cet ingénieux animal ; il aime passionnément les huitres. Cette espèce de singe , dit Malte-Brun , à laquelle on donne le nom de Chiampanzey , qui a cinq pieds de haut , le visage pâle , les mains et la poitrine sans poil , se tient debout et s'assied comme l'homme , méritait une description plus

*Climat.*

*Végétaux.*

*Animaux.*

détaillée et mieux raisonnée. Nous en avons déjà fait mention, et l'avons représenté à la fig. 3 de la planche 21.

*Habitans.*

Les habitans de Sierra-Leona ne sont pas d'un noir aussi luisant, et n'ont pas le nez aussi aplati que la plupart des autres Nègres. Les anciens Capez et les Kombus Manez, deux nations différentes, habitent ce pays. Les premiers passent pour les Nègres les plus civilisés de toute l'Afrique: les seconds au contraire sont un peuple barbare, inquiet et entreprenant. Depuis 1505, ces deux nations n'ont jamais cessé d'être en guerre entre elles. A cette époque, les Manez sortirent de l'intérieur de leur pays et allèrent se jeter sur la côte occupée par les Capez, dans le cruel dessein de la dévaster, et d'en vendre les habitans aux Portugais établis depuis peu dans cette partie de l'Afrique; mais le sol leur ayant paru fertile, ils prirent le parti de s'y établir, et vendirent les Capez qu'ils avaient faits prisonniers. Le courage désespéré avec lequel ceux-ci se défendirent empêcha qu'ils ne fussent entièrement exterminés. Depuis lors ces deux peuples ont été constamment en guerre, et ils se la faisaient encore en 1678 lors du séjour de Barbot dans leur pays. Les Manez faisaient alors des préparatifs pour tomber sur leurs voisins, qui de leur côté se disposaient à leur résister. On n'a pas de peine à se persuader qu'un aussi long acharnement a dû être funeste aux deux nations. On prétend qu'elles sont l'une et l'autre soumises en quelques endroits au Roi de Quoïa, qui réside à Capo-Monte.

*Royaume  
de Burri  
et de Bolm.*

La partie de Sierra-Leona, qui est au nord vers l'embouchure de ce fleuve se trouve sous la domination de deux Rois, qui sont celui de Burri ou Boura au midi, et celui de Bolm au nord. Le Roi de Burri fait ordinairement sa résidence dans un village du même nom, composé d'environ trois cents maisons ou huttes, et de cinq cents habitans capables de porter les armes. Bolm, selon Barbot, en langue du pays signifie terre basse: d'autres prononcent Bulem ou Bulon, en y ajoutant Berra qui veut dire bon, et forment ainsi le nom de Bulemberre, qu'on donne quelquefois à tout le pays de Sierra-Leona. La côte de Bolm est basse et plane en comparaison de celle de Burri, près de laquelle se trouvent les fameuses montagnes désignées par les Portugais sous le nom de Sierra-Leona.

*Gouvernement.*

Barbot rapporte quelques particularités sur le gouvernement et la religion de ce peuple. Les Capez et les Manez, avant qu'ils se rendissent indépendans, avaient leur Gouverneur qui administrait la

justice selon leurs lois : ce Gouverneur donnait audience chez lui dans une espèce de galerie ; il était assis sur un trône couvert de jolis tapis : les Saltatesques ou conseillers étaient à côté de lui sur quelques bancs. Les parties paraissaient avec leurs avocats ; et après avoir exposé leurs raisons , le Gouverneur prenait l'avis de ses conseillers , et leur jugement , qui était toujours rendu à la pluralité des voix , recevait immédiatement son exécution. Les avocats avaient des ornemens tout particuliers ; ils portaient un masque sur le visage , tenaient des castagnettes aux mains et avaient aux jambes des sonnettes qu'ils faisaient resonner lorsqu'ils voulaient donner plus de force à leurs discours , et reveiller l'attention des juges ; ils étaient en outre revêtus d'une casaque ornée de plumes.

L'idolâtrie , dit Labat , est la religion dominante de ce peuple , mais elle n'a ni dogmes ni fêtes , ni cérémonies : le nombre des divinités n'y est point déterminé , on peut même dire qu'il y est infini , et chacun s'y fait des Dieux à sa fantaisie. On dit qu'en 1607 les Missionnaires Portugais convertirent au Christianisme le Roi de Bolm avec quelques-uns de ses sujets , mais que bientôt après ils retombèrent dans l'idolâtrie. Labat rapport que le Prince qui régnait en 1666 à Burri était Chrétien , et s'appelait Dom Philippe , mais qu'il avait laissé liberté de conscience à tous ses sujets. Dans le pays de Sierra-Leona , comme dans la plupart des autres contrées de l'Afrique , les Nègres portaient au cou , au bras et aux jambes de petites images renfermées dans une bourse ornée de grains de verre , de petits coquillages et autres bagatelles. Ils ont la plus grande vénération pour ces images qu'ils appellent grigris , et leur offrent de tout ce qu'ils mangent et de tout ce qu'ils boivent : persuadés de l'influence que leurs grigris ont sur les eaux , ils n'entrent jamais dans leurs canots sans avoir avec eux cette espèce de sauvegarde ; et comme ils n'attribuent qu'à son efficacité les succès de leurs voyages , ils ne manquent jamais dans ces cas de redoubler leurs hommages envers ces objets de leur vénération. (1)

Religion.

(1) Les Nègres , dit Mungo-Park , portent constamment sur eux des *saphis* qui sont des talismans ou amulettes , qu'ils appellent *dominis* , grigris et fétiches. Ces saphis consistent en quelques versets de l'Alcoran , que les prêtres Mahométans écrivent sur de petits morceaux de papier et vendent aux Nègres , lesquels ont la simplicité d'y attacher une vertu merveilleuse. Il est des Nègres qui en portent pour se préserver

Barbot vit un jour un grigris, qui était une idole en terre, laquelle représentait une tête humaine posée sur un piedestal; elle était recouverte d'un petit toit pour la mettre à l'abri des injures de l'air. Ce voyageur assure que, dans les pays de Bolm et de Timna, on rencontre un grand nombre de ces idoles sur les routes principales et dans les maisons, où on les tient en mémoire des morts, et que les noms d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ainsi que quelques autres noms cités dans l'Évangile, sont souvent répétés dans le culte qu'on leur rend: ce qui peut être encore une suite des notions religieuses que les Jésuites ont répandues dans ces contrées. Le même voyageur ajoute de n'avoir jamais oui dire qu'il y eût aucun Mahométan sur cette côte, et que les Nègres de cette religion sont plus rapprochés du Niger.

*Circoncision  
des deux sexes.*

La circoncision est en usage chez tous ces peuples, et les filles même n'en sont pas exemptes: cette opération politique et religieuse s'exécute sur elles par l'amputation de l'extrémité extérieure du clitoris, comme nous l'avons déjà dit en parlant des Abyssins. Les cérémonies qui l'accompagnent méritent d'être connues. Tous les ans dans la belle saison et au commencement d'une nouvelle lune, on rassemble toutes les filles nubiles de la ville, et la veille de la cérémonie elles sont conduites par des femmes dans le lieu le plus retiré d'un bois. On place à toutes les avenues de ce lieu sacré des amulettes afin d'en éloigner quiconque serait assez téméraire pour vouloir le profaner de sa présence. La retraite de ces jeunes filles dure

de la morsure des serpens et des crocodiles; ils les tiennent le plus souvent enveloppés dans un morceau de la peau de ces animaux, et se l'attachent au coude-pied. D'autres les portent quand ils vont à la guerre, dans la croyance que ces talismans peuvent détourner d'eux les coups de l'ennemi. Mais l'objet principal qui les leur fait rechercher, est d'éloigner d'eux les maladies ou d'en obtenir la guérison, de se préserver de la faim et de la soif, et d'attirer en tout tems sur eux la bénédiction des puissances célestes. On est étonné de voir combien la superstition est contagieuse. Bien que la plupart de Nègres soient Payens, et rejettent absolument la doctrine de Mahomet, il n'est pas de Buschéréen ni de Kaphir, qui ne soit fermement persuadé de la vertu miraculeuse des amulettes; et la raison en est, que tous les habitans de cette partie de l'Afrique regardent l'art d'écrire comme une espèce de magie. Aussi mettent-ils moins de confiance dans les sentences du prophète, que dans la science d'un magicien.

un mois et un jour, pendant lequel tems il n'est permis à aucun œil humain de les voir, excepté une vieille femme par qui doit être faite l'opération, et qui tous les matins leur porte à manger. Celui qui oserait violer d'un seul regard cet asile serait aussitôt puni de mort. Lorsque leur corps est dompté par les austérités, et que l'obscurité religieuse et le silence de la forêt ont disposé leur esprit au recueillement, on les instruit dans les usages et les superstitions du pays : car jusqu'à cette époque marquante on les regarde comme incapables de les comprendre et de les mettre en pratique. Le terme de leur retraite étant expiré, et leur plaie à-peu-près cicatrisée, on les reconduit de nuit à la ville, où elles sont reçues par toutes les femmes entièrement nues. Elles forment dans cet état une espèce de procession accompagnée d'instrumens de musique, et parcourent les rues jusqu'au jour. Un homme qui serait surpris à regarder cette cérémonie serait mis à mort sur le champ, à moins qu'il ne donnât un esclave à sa place. Leur retour de la forêt est suivi d'un mois d'épreuve, durant lequel on les mène tous les jours en procession au son des instrumens, et voilées de la tête aux pieds, dans les maisons des principaux personnages de la ville, où elles chantent et dansent, jusqu'à ce qu'on leur ait fait quelque présent. Au bout de ce mois, qui est aussi la fin de tous les rites relatifs à cet usage, on les remet entre les mains des hommes qui doivent les épouser. On ignore l'origine et les motifs de cette bizarre cérémonie ; mais les femmes l'ont en si grande vénération, que l'outrage le plus sensible qu'on puisse leur faire, est de leur reprocher de n'en avoir pas reçu les honneurs.

La polygamie est usitée ici dans toute son étendue ; les femmes y sont souvent un gage d'aillance et de paix, comme dans les pays les plus civilisés. Deux chefs de tribus qui sont en guerre la terminent souvent par un échange de leurs filles : les particuliers font la même chose, et cette circonstance peut être regardée comme la principale raison du grand nombre de femmes qu'ont les chefs.

Un fille est souvent promise en mariage dès le moment de sa naissance ; elle reste avec sa mère jusqu'à l'âge convenable, qui dépend plus du développement de la nature en elle que d'une époque déterminée : ce moment arrivé, on la remet au mari. Au jour fixé pour la célébration du mariage, l'époux place de distance en distance sur le chemin par où l'épouse doit passer, des gens avec de l'eau de vie et des rafraichissemens : si ces objets ne s'y trouvaient

*Mariages.*

point en abondance, ceux qui accompagnent l'épouse ne feraient pas un pas de plus, quand même ils seraient déjà à moitié chemin. Arrivés près de la ville, ils s'arrêtent pour recevoir les amis du mari, qui témoignent leurs joies par des applaudissemens, des rasades et des coups de fusil. Une vieille prend alors sur ses épaules la jeune fille, qu'on couvre d'un beau voile, attendu qu'elle ne doit plus être vue d'aucun homme jusqu'après la consommation du mariage : on étend de belles nattes devant les pas de la vieille, dont les pieds ne doivent plus toucher la terre, et de cette manière l'épouse arrive à la maison du mari, suivie des amis des deux familles qui chantent, dansent et tirent des coups de fusil. Vers le soir le mari se rend dans l'appartement de l'épouse : s'il trouve quelque raison de douter de son honnêteté, il la quitte à l'instant, et les amis qui l'ont accompagnée se hâtent de la remmener en poussant des hurlemens de honte et de confusion ; mais si les choses sont en règle, le mari passe la nuit avec elle, et le lendemain ses amis portent en triomphe les marques de la virginité de l'épouse.

*Cérémonies  
funébres.*

Ce peuple a la plus profonde vénération pour les morts, dont la sépulture est toujours dans un bois qui est un lieu sacré hors de la ville. Un de ses dogmes est qu'il ne meurt personne sans en avoir eu le pressentiment, à moins que le défunt n'ait été victime de la magie ou du poison, et que les enchantemens d'un ennemi n'aient été plus puissans que les grigris qu'il portait. Le corps est enveloppé dans une toile blanche et mis dans un cercueil, qui doit être porté par six garçons ou six jeunes filles selon son sexe ; il est précédé d'un ami qui tient une branche verte, et demande au mort s'il est malade, s'il a été empoisonné, et quelle a pu être la cause de sa mort. Ceux qui le portent interprètent ses réponses d'après les mouvemens qu'ils prétendent que son corps leur fait sentir dans le cercueil. Mais, malheur au sorcier qu'accuse le mort ; il est empoisonné ou vendu comme esclave.

*Caractère  
des habitans.*

Les Nègres ont tous à-peu-près le même caractère ; indolens à moins d'être animés par l'esprit de vengeance, implacables et dissimulés quand ils ont reçu quelque offense, ils épient sans cesse l'occasion de se venger, pourvu qu'ils puissent le faire impunément : du reste ils sont doux et hospitaliers envers tout le monde, mais enclins au vol et inconstans dans leurs plaisirs comme dans tout le reste,

Le riz est leur nourriture ordinaire; ils le mangent bouilli et assaisonné avec de l'huile de palmier, et avec une sauce forte composée d'un ragoût de poisson ou de gibier et de végétaux bouillis ensemble, dans lesquels ils mettent du poivre et autres épices. Ils font sécher ou fumer le peu de viande dont ils font usage. Les hommes et les femmes mangent séparément, et ne boivent que de l'eau. *Nourriture.*

Leur habillement est simple et commode: les garçons et les filles ne portent qu'une bande de toile fine appelée *tuntungée*, qui leur passe entre les jambes: la manière de la mettre distingue les deux sexes. Les filles sont ceintes d'un cordon autour duquel est roulé le *tuntungée*, dont elles laissent pendre les bouts devant et derrière; elles ont en outre une ceinture ou plusieurs files de grains autour des reins: on tient courte pour les enfans l'extrémité du *tuntungée* par devant et longue celle de derrière. Les femmes quittent cette espèce de vêtement lorsqu'elles se marient, et s'enveloppent alors les reins d'une toile qui leur descend jusqu'à mi-jambes, et dont elles rejettent quelquefois une partie sur le sein, non dans l'intention de le couvrir, mais pour montrer qu'elles ont changé d'état, et se donner de l'importance. Elles se mettent en outre des pendans d'oreille, des colliers, des bracelets, des anneaux, des chaînes, de petits cercles d'argent aux poignets et des cordons de corail; elles se teignent le front de rouge et de blanc, et rejettent en arrière leurs cheveux d'une manière fort-singulière: quelquefois elles se les coupent très-courts, ou en forme de cercles et de demi-lunes. Elles sont suivies ordinairement de leurs esclaves, qui sont pour la plupart de jeunes filles de dix à quinze ans, choisies parmi ce qu'il y a de plus beau dans leur genre: ces jeunes esclaves sont également ornées de colliers de grains de corail ou autre substance, et portent un morceau de taffetas ou d'indienne fine, qui est jeté sur l'épaule gauche. L'habillement des hommes, consiste en une longue chemise sans col avec de larges manches, en caleçons qui leur arrivent jusqu'à mi-jambe, et en un chapeau ou petit bonnet de toilé; mais en général ils vont la tête et les pieds nus, à l'exception des chefs qui se piquent d'imiter les blancs, ainsi que les Mandings qui se distinguent par leurs bonnets et leurs pantoufles de couleur rouge, et par les jolies broderies qu'ils ont sur leurs chemises et leurs caleçons. Les hommes ne vont jamais sans leurs *belmos*; c'est un couteau long et droit qui leur pend sur la cuisse *Habillement.*

droite enfermée dans sa gaine ; ils en portent ordinairement deux , l'un pour manger , et l'autre pour se défendre.

*Habitations.*

Leurs maisons qui n'ont qu'un seul étage sont rondes ou ovales , et faites de pièces de bois enduites d'une terre grasse et visqueuse ; le pavé en est de la même matière et le toit d'herbes sèches ; elles ont en général deux portes l'une vis-à-vis de l'autre , pour que l'air puisse y passer librement et les rafraîchir. Il y a à ces portes des nattes qui , lorsqu'elles sont baissées , indiquent qu'on ne peut entrer sans permission : cette précaution devient inutile lorsqu'elles sont levées. Ces maisons sont blanchies au dehors avec une craie qu'on tire du fond de la rivière , ou avec une espèce de terre savoneuse qui se trouve aux environs du Sherbro. L'assemblage de ces huttes , disposées pour l'ordinaire en demi-cercle , forme une ville , qui est le plus souvent entourée d'un mur en terre ou d'une forte palissade.

Les gens du peuple , les esclaves et les enfans dorment sur des nattes ou des peaux sèches étendues à terre ; mais les Nègres libres et d'un certain rang ont une espèce d'alcôve formée par quatre pieux plantés en terre , auxquels sont attachées des nattes en forme de rideaux. Les hommes ont dans leur chambre un coffre , où ils tiennent leurs habits et ce qu'ils ont de plus précieux ; ce coffre est reconvert d'une natte ou d'une peau sur laquelle on pose les armes. La chambre des femmes renferme les ustensiles du ménage , tels que des nattes , des sièges et surtout un miroir.

*Danse.*

De tous les amusemens auxquels les Nègres se livrent , la danse est sans contredit celui qui a pour eux le plus de charmes : la naissance d'un enfant , la visite d'un ami , une belle soirée où brille la lune de tout son éclat , la mort d'un parent ou d'un ami leur fournissent de fréquentes occasions de faire des *cullungé* ; c'est ainsi qu'ils appellent leurs réunions , dont la danse et le chant font tout l'agrément. Lorsqu'il se tient un *cullungé* à l'occasion de quelque grand événement , les danseurs s'y présentent habillés d'une manière tout-à-fait grotesque ; ils ont pour coiffure un grand bonnet de jonc entouré de plumes : leurs yeux , leur bouche et leur nez sont barbouillés de blanc ; ils portent autour des reins un tablier aussi de jonc , et tiennent dans leurs mains de petits morceaux de bois plats , qu'ils frappent l'un contre l'autre pour marquer la mesure , à-peu-près comme le font les Espagnols avec leurs castagnettes. Voy. la planche 28.





Leur principal instrument de musique est le tambour, et ils en ont de trois espèces et de grandeurs différentes, suivant l'usage auquel ils sont destinés. Un de ces tambours est une espèce de tronc d'un bois dur, creusé intérieurement; il est fermé aux deux bouts, et a sur le côté une ouverture longitudinale: on le bat avec deux baguettes, et le son qu'il rend s'entend à une grande distance. Il est une autre sorte de tambour creusé comme le précédent, mais qui est fait d'un bois léger, et recouvert à ses deux extrémités d'une peau de bouc ou de mouton fortement tendue avec des cordes. Il y en a qui ont six à huit pieds de long, sur deux ou trois de diamètre: on en voit encore qui ont attachées à leurs deux bouts plusieurs files de dents de *goulu*, ou des plaques de cuivre dont le cliquetis fait beaucoup de bruit. Les Nègres ont en outre deux instrumens à cordes, dont l'un est une espèce de guitare, et l'autre a la forme d'une harpe: les cordes en sont faites avec les fibres de certaines plantes, et des poils de la queue de l'éléphant. Les femmes et les enfans se servent dans leurs amusemens de courges où ils mettent des graines sèches: les habitans de Sherbro ont, outre ces instrumens, une petite flûte de roseau à quatre trous, et une trompette faite avec une dent d'éléphant.

Sons.

#### DIVISION DE LA GUINÉE PAR CÔTES.

LES navigateurs Anglais ont donné le nom de côte du Vent (Windward-Coast) à toute la côte qui s'étend depuis le Cap Mont jusqu'au fleuve Assineys, et la divisent en trois parties, savoir: la côte du poivre ou de Malaguette, qu'ils font terminer au Cap des Palmes; la côte de l'Ivoire, qu'ils bornent à la rivière Frisco ou Lagos; et la côte d'Adou ou de Quaqua qui comprend le reste de cet espace. On donne ordinairement le nom de côte des Dents à toute la partie située entre les Caps des Palmes et d'Apollonie. Les Anglais eux-mêmes ne s'accordent point sur l'étendue de la côte Windward-Coast, que quelques-uns bornent au Cap des Palmes. La côte d'Or commence au Cap Apollonie ou au fleuve Assinec, et

finit selon l'opinion la plus générale au fleuve Volta. Viennent ensuite la côte des Esclaves, celles de Benin ou d'Uara, de Calabar et du fleuve Gabon. Toutes ces contrées forment ce qu'on appelle la Guinée dans la plus stricte signification de ce mot, qui est la seule que nous conserverons.

*Côte du poivre  
ou de  
Malaguette.*

Plusieurs voyageurs sont d'avis que les Européens ont ainsi nommé cette côte, à cause de la grande quantité qu'on y trouve de ce poivre appelé par les Nègres de Capo-Palma *Emaneghetta*, et qui y abonde plus qu'en aucune autre partie de la Guinée. Les principaux lieux de cette côte sont Sanguin, Baffa, Seterna, Battaway, Sino, Sestro-Krou, Wapo, Drova-Dru, le Grand-Sestro ou Sestro-Paris, le Petit Sestro, Goyara, Garaway, et Grova qui, à proprement parler, appartient à la côte d'Ivoire.

Cette côte produit abondamment du riz, des ignames et du manioc : le coton et l'indigo y sont de première qualité. On n'est allé y prendre jusqu'à présent que du poivre-malaguette, du bois rouge et de l'ivoire. Ses habitans sont d'habiles et intrépides rameurs, qui se montrent défiants, non sans raison, envers les Européens. Les rives du fleuve Mesurado sont habitées par des Nègres, qui parlent un Portugais corrompu, et se reconnaissent vassaux du Portugal, mais qui ne sont en aucune manière, comme quelques-uns l'avaient prétendu, des Européens devenus noirs par l'influence du climat. Sestro est une ville de Nègres plutôt considérable, et dont les habitations ont deux étages, quoiqu'ayant la forme de cabanes coniques.

*Gouvernement,  
religion,  
usages.*

Leur Roi appelé Taba ou Taba-Seyle exerce un pouvoir absolu sur ses sujets, et ne paraît jamais en public qu'en grande pompe ; ses peuples le révèrent comme une Divinité, et sont idolâtres ; ils se recommandent aux âmes des morts, pour qu'ils les rendent heureux dans ce monde ; ils saluent la nouvelle lune par des chants, des danses et autres démonstrations de joie, et ont un respect superstitieux pour les sorciers.

Ces peuples n'ont qu'un tablier pour tout vêtement. Leurs forgerons savent donner au fer une trempe excellente ; ils ont aussi d'habiles ouvriers pour la construction de canots de toutes grandeurs. L'expérience en a fait de bons agriculteurs, du moins pour le riz, le millet et le poivre, qui sont les objets principaux de leur subsistance et de leur commerce.

Les Européens qui ont visité avec le plus d'attention les environs du fleuve Sestro nous en ont raconté quelques particularités, que nous allons rapporter en peu de mots. Des deux côtés du fleuve le pays est très-fertile : à peu de distance de son embouchure on trouve un village de Nègres composé de maisons si élevées, qu'on peut les apercevoir à la distance de trois lieues en mer. Barbot, qui en 1687, alla rendre visite au Roi du pays, dit que ce Prince faisait sa résidence dans un village d'environ trente huttes bâties en terre, entouré d'un mur aussi en terre, et au milieu duquel passait un ruisseau; que chacune de ces huttes avait deux étages, et qu'il y en avait même de trois; qu'elles étaient blanchies en dedans; que le plancher en était fait de madriers ou de branches de palmier sur lesquels on marchait difficilement, et que le toit composé des mêmes matériaux était recouvert de grandes feuilles de palmier. Barbot remarqua dans la salle du conseil un morceau de bois carré d'environ trois pieds de diamètre, sur lequel il vit avec surprise l'image en bas-relief d'une femme tenant un enfant au bras. Il y avait sur les deux côtés de cette espèce de billot deux trous carrés, dans lesquels étaient les mets destinés à l'idole. C'est dans cette salle et en présence de cette image, que les Nègres juraient d'être fidèles à leurs engagements.

*Environs  
du fleuve  
Sestro.*

Le Roi s'appelait Barsaw ou Peter; il était de bonne mine, très-humain, et avait trente femmes. Barbot en vit une qui avait les bras, les jambes et les autres parties du corps parsemées de figures; elles y avaient été empreintes avec un fer rouge, et avaient l'air d'un bas-relief à quelque distance: ces figures sont de tous leurs ornemens celui dont la galanterie fait le plus de cas. Le Roi et ses fils n'avaient d'autre marque distinctive qu'un bonnet d'osier. Desmarchais observe que, tout puissant qu'est le Roi, il condamne rarement à mort les coupables, parce qu'il trouve plus d'avantage à les vendre pour esclaves.

*Gouvernement,  
mœurs, usages.*

Les habitans sont grands, bien faits, robustes, et ont un air mâle et courageux; ils font quelquefois des excursions sur le territoire de leurs voisins pour y enlever des prisonniers. La plupart d'entre eux s'adonnent à la pêche: leur nourriture est fort-simple, et quoique riches en bétail, ils vivent particulièrement de poisson, de fruits, et de légumes. Ils vont toujours nu-tête, et supportent ainsi, sans en être incommodés, les plus fortes pluies, comme les chaleurs les plus cuisantes. Les hommes ainsi que les fem-

mes y vont plus nus qu'en aucun autre endroit de la côte, et portent tout au plus un petit chiffon par devant. Leurs mariages se font sans beaucoup de cérémonies : le mari paye une certaine somme aux parens de l'épouse, et après avoir bu avec eux quelques bouteilles d'eau de vie, il l'emmène dans l'habitation qu'il lui a destinée. Les autres femmes viennent voir aussitôt leur nouvelle compagne et l'aident à préparer le souper ; la nouvelle épouse passe ensuite la nuit avec son mari, mais dès le lendemain matin elle va travailler avec les autres. Celle de toutes ces femmes qui devient la favorite acquiert diverses prérogatives, entre autres celle d'être regardée comme la maîtresse de la maison ; mais elle paye cher cette honneur, car si le mari vient à mourir, elle est obligée de se laisser enterrer vive avec lui. Voici la relation que nous fait Desmarchais de cette barbare cérémonie dont il a été témoin.

*L'épouse  
favorite  
est immolée.*

Le capitaine ou chef d'un village étant mort pour avoir trop bu d'eau de vie, les cris de ses femmes firent bientôt retentir partout cette triste nouvelle : les autres femmes accoururent et se mirent aussi à crier comme des désespérées ; mais parmi elles se distinguait particulièrement la favorite, laquelle était peut-être la seule qui fût réellement affligée. Les parens du mort vinrent lui faire leurs complimens et leurs derniers adieux. Après avoir examiné le corps et s'être assuré qu'il était mort, le Marabut assisté de quelques-uns de ses confrères le lava et l'oignit de la tête aux pieds, ensuite il l'étendit sur une natte au milieu de la maison. Les femmes se mirent autour du défunt : d'autres femmes formaient plusieurs cercles autour de ces épouses désolées, qui criaient toujours plus fort, s'égratignaient le visage et s'arrachaient les cheveux. Pendant tout ce bruit, le Marabut fit creuser une fosse assez grande pour contenir deux corps : il ordonna ensuite de tuer un chevreau, avec les entrailles duquel on fit un ragoût qu'il mangea avec les assistans, et dont il fit aussi manger à la favorite. Lorsqu'il crut à propos de terminer la cérémonie il prit la favorite par les bras, et la remit à deux Nègres robustes, qui s'en saisirent brusquement : ces deux Nègres lui lièrent aussitôt les bras, les jambes et les cuisses, l'étendirent par terre le ventre en l'air, et lui ayant posé un morceau de bois sur la poitrine, ils se mirent à sauter dessus, l'un d'eux étant monté sur les épaules de l'autre, jusqu'à ce qu'ils lui eussent brisé les os ; ensuite ils la jetèrent à demi-morte dans la fosse avec le reste du chevreau, étendirent son mari sur elle, et

recouvrirent le tout de pierres et de terre. Les cris furent suivis tout-à-coup d'un profond silence, et chacun se retira tranquillement comme s'il ne s'était rien passé d'extraordinaire.

Les anciens voyageurs consultés par Dapper placent dans l'intérieur, entre Rio-Sestos et Sierra-Leona, les royaumes de Quoya et de Hondo, qui dépendent, disent-ils, d'un royaume plus puissant, que les géographes Anglais appellent Mendi-Manu, c'est-à-dire peuple dominateur, et Barbot ainsi que Dapper empire de Monu ou Manus, au Souverain duquel ils donnent le titre de Mendi qui signifie seigneur. La puissance de ce Prince s'étend sur la plupart des nations voisines qu'il a soumises à son obéissance, et dont il retire un tribut annuel, qu'elles lui payent en productions territoriales et en marchandises Européennes, telles que verroterie, étoffes et barres de fer.

*Empire  
de Monu  
et royaumes  
de Quoya  
et d'Hondo.*

Le royaume de Bussau-Quoya s'étend depuis le Cap Mesurado jusqu'au fleuve Sherbro, et forme de l'autre côté comme un arc autour des pays situés sur la côte : le haut Quoya est plus au nord-est et a pour confins, savoir ; le fleuve Sherbro et le royaume de Hondo au nord, celui de Silm au sud-ouest, et la partie orientale du royaume de Bolm au midi.

Le royaume de Hondo est partagé en quatre principautés qui sont, Massilagh, Dedonagh, Dangyrno et Dandi, dont les chefs ou Vice-Rois sont nommés par le Roi de Quoya ; leur autorité est la même, et ils payent à ce Prince un tribut annuel en chaudières, en bassins de cuivre, en étoffes rouges et en sel.

Ces Nègres sont en général très-portés pour les femmes, ce qui les énerve de bonne heure et abrège leurs jours. Les femmes dont le tempérament n'est pas moins ardent, font usage de boissons qui excitent à l'amour, et de certaines herbes qui donnent à leurs maris une vigueur toujours nouvelle ; mais la nature est bientôt épuisée par les moyens même qu'on emploie pour lui faire outrepasser ses propres forces. Ce peuple est néanmoins plus sociable et plus affable que tous les autres Nègres, et n'est pas du tout sanguinaire : les individus vivent dans la plus parfaite union entre eux, et sont toujours prêts à se secourir mutuellement.

*Mœurs.*

La polygamie est en usage chez eux comme chez tous les Nègres : parmi les femmes il en est pourtant une, à laquelle ils donnent le nom de *Makilma*, qui occupe le premier rang, et exerce une autorité absolue sur les autres. Les cérémonies de leur mariage

sont les mêmes que celles dont nous venons de donner la description, avec cette seule différence que l'époux doit faire trois présens à l'épouse et qui sont, savoir; le premier, appelé *toglo*, des colliers de corail et de verroteries; le second, nommé *jaffin*, quelques tabliers; et le troisième, qui porte le nom de *lafing*, un coffre pour y renfermer tout ce quelle a de plus précieux. Le père de l'épouse fait présent à son gendre d'un ou de deux esclaves, de deux vêtemens, d'un carquois plein de flèches, d'un cimetière avec son ceinturon, et de trois ou quatre paniers de riz.

Les cérémonies funèbres ne diffèrent guères non plus de celles que nous avons décrites plus haut; c'est pourquoi nous nous bornerons à en rapporter quelques circonstances particulières. Après qu'on a bien lavé le cadavre et peigné sa chevelure, on le met debout, on le revêt de ses plus beaux habits, et on lui met en main son arc avec une flèche. Les plus proches parens et les amis du défunt donnent alors le spectacle d'une espèce de combat; et se mettant à genoux autour de lui, le visage tourné en dehors et avec un air farouche, ils lancent des flèches pour indiquer qu'ils sont prêts à tirer vengeance de quiconque oserait dire du mal de lui, ou qui aurait eu part à sa mort. Après cela on étrangle quelques-uns de ses esclaves, en leur recommandant de le servir fidèlement dans l'autre monde. On enterre ensuite avec ces malheureuses victimes les nattes, les chaudières, les bassins et autres ustensiles dont le défunt faisait usage, avec autant de provisions et de vin qu'ils croient lui être nécessaires pour faire son voyage.

*Usages  
particuliers  
des Nègres  
de Quoya.*

*Gouvernement.*

Quoique les Nègres de Quoya soient dans la dépendance et tributaires du Roi de Folgia, ce Prince n'en donne pas moins à leur Roi le titre de Dondagh, qu'il porte lui-même et tient de l'Empereur de Monou; et le Roi de Quoya le donne à son tour aux Rois de Silm et de Bolm, qui lui rendent le même hommage qu'il prête lui-même à celui de Folgia. Ce titre se confère avec de grandes cérémonies. Lorsque le Roi de Quoya le reçoit de celui de Folgia, il se prosterne à terre et reste dans cette posture, jusqu'à ce que le Roi de Folgia lui ait jeté une poignée de terre sur le corps, en lui demandant quel nom il veut porter. Après qu'il l'a déclaré, les assistans répètent ce nom à haute voix, et le Roi de Folgia y ajoute le titre de Dondagh, qui est également répété par toute l'assemblée. Le nouveau Dondagh s'étant levé, on lui présente un carquois plein de flèches qu'il endosse, puis on lui donne un arc,

pour indiquer qu'il est obligé de défendre de tout son pouvoir les pays soumis à sa domination. Il rend ensuite hommage au Roi de Folgia, et lui fait un présent en toile, en chaudières et en bassins. Son gouvernement est doux, et la justice s'y exerce avec autant de simplicité que d'équité; il y a un conseil composé des hommes les plus distingués par leurs lumières et leur sagesse. La grandeur du Roi consiste principalement dans le nombre de ses femmes. Lorsqu'il paraît en public, il est assis sur un bouclier appelé koreda, pour montrer qu'il est le défenseur de ses états, le chef de ses armées, et le protecteur de son peuple.

Les Quoya reconnaissent un Etre-Suprême créateur de tout ce qui existe, et l'idée qu'ils en ont est si élevée, qu'ils n'entreprennent même pas, de l'expliquer; ils l'appellent Kanno, et croient que tous les biens viennent de lui. Ils ne le regardent pas néanmoins comme éternel; mais ils lui donnent pour successeur un autre Etre, qui doit punir le vice et récompenser la vertu. Ils sont persuadés que les morts deviennent des esprits, qu'ils désignent sous le nom de Jannanini, qui veut dire protecteurs, lesquels sont chargés désormais d'assister leurs parens et leurs anciens amis. Lorsqu'ils ont reçu quelqu'outrage, ils se retirent dans les bois, où ils s'imaginent que ces esprits habitent, et là ils leur demandent vengeance à grands cris, et les prient de la leur obtenir de Kanno. S'ils se trouvent dans quelque danger, ils invoquent l'esprit dans lequel ils ont le plus de confiance. D'autres le consultent sur les événemens futurs. Ils ne mangent ni ne boivent sans honorer leurs Jannanini. Le Roi se conforme lui-même à cet usage comme le dernier de ses sujets; et quoique toute la nation semble avoir la plus grande vénération pour Kanno, les esprits n'en sont pas moins l'unique objet du culte public. Chaque village a un bois sacré, où l'on porte trois fois par an une quantité de provisions. Les personnes qui éprouvent quelques peines vont y invoquer l'assistance des Jannanini; il est défendu aux femmes, aux enfans et aux esclaves d'entrer dans ce bois, et s'ils l'osaient, leur témérité serait considérée comme un sacrilège, qui les ferait condamner sur le champ à une mort terrible.

*Religion.*

Ce peuple croit aussi à l'existence de devins et de sorciers, qu'il regarde comme ennemis du genre humain, et auxquels il donne le nom de Sovas-Manusin, qui veut dire empoisonneurs et suceurs de sang. Il croit en outre avoir dans son sein d'autres ma-

giciens qu'il appelle *Billi*, auxquels il attribue la puissance d'empêcher le riz de croître et de mûrir. Il s'imagine que *Sova*, c'est-à-dire le diable, s'empare de ceux qui se livrent à la mélancolie et renoncent de désespoir à la société; qu'il leur apprend à connaître les herbes et les racines qui peuvent servir aux enchantemens; qu'il leur confie les paroles, les gestes et les grimaces dont ils doivent être accompagnés, et leur donne la faculté de nuire aux hommes sans que personne ne s'en aperçoive. La mort est le châtimement de ceux qui sont accusés de tels maléfices. Les Quoya ne passent point par un bois sans être accompagnés de quelqu'un, dans la crainte de rencontrer quelque *Billi*; et ils portent avec eux une certaine composition, à laquelle ils attribuent la vertu de les préserver de *Sova* et de tous ses ministres.

*Assemblées  
secrettes.*

Dapper rapporte que parmi les Nègres de Folgia, de Hondo, de Monu, de Gebbes, de Sestos, de Bolm et de Silm, il existe des sociétés secrettes d'hommes et de femmes. Celle des hommes s'appelle *Belli*. On choisit pour les tenir un bois de palmiers de neuf à dix milles de tour, où l'on construit à cet effet des huttes, auxquelles on joint des plantations. Les initiations s'y font tous les vingt à vingt-cinq ans par ordre du Roi, qui est le chef de ces sociétés. Les jeunes gens s'exercent auparavant à la danse, à la chasse et à la pêche, et apprennent un hymne appelé *Bellidong*, ou les louanges de *Belli*, qui est une répétition continuelle d'expressions obscènes, accompagnées d'actions et de postures analogues. Lorsqu'un Nègre s'est rendu parfait dans ces exercices, il reçoit le titre d'associé du *Belli*: ce qui le met dans le cas d'aspirer à tous les emplois civils et ecclésiastiques, et lui donne droit à beaucoup de privilèges. La société des femmes s'assemble également à une époque déterminée par le Roi, au milieu de quelque bois où l'on a eu soin aussi de construire des huttes pour les recevoir. Les femmes qui en font partie se nomment *Sandi Simodisno*, ou filles de *Sandi*; et leur séjour dans cette retraite dure ordinairement quatre mois. La *Soguilli* ou la directrice de cette société, qui est presque toujours la plus ancienne, leur rase la tête, et leur fait quitter leurs vêtemens, pour rester tout-à-fait nues pendant toute la durée de leur réunion; elle les conduit ensuite au bord d'un ruisseau, qui doit se trouver dans l'enceinte qu'elles habitent, les lave soigneusement et les circonçoit. Leur unique occupation pendant tout ce tems est d'apprendre la danse du

pays et les chansons de Sandi, avec les attitudes et les mouvemens dont elles sont accompagnées, et qui ne sont pas moins indécentes que ceux qu'on enseigne à l'école des jeunes gens. L'assemblée finie, les parens envoient à leurs filles des tabliers rouges, des colliers des grains de verre, des grélots de cuivre, des anneaux pour les jambes et autres ornemens dont elles composent leur parure. La Soguilli se met à leur tête et les reconduit à la ville, où la curiosité attire une foule de monde pour les voir. La vieille matrone s'assied seule, et toutes les jeunes filles dansent l'une après l'autre au son d'un petit tambour. Après cela on les renvoie chez elles aux acclamations de tous les spectateurs.

## CÔTE DE L'IVOIRE.

TOUTE cette côte, depuis le Cap Palmas jusqu'au Cap Tres-Puntas, est généralement connue sous le nom de côte de l'Ivoire ou des Dents, comme l'appellent les Hollandais, à cause du grand nombre de dents d'Elephant que les Européens viennent y acheter. Les principaux villages qu'elle présente sont, Grua ou Grova, le Grand-Tabo, le Petit-Tabo, le Grand-Drevin, Botro, le Cap Lahu, le Cap Apollonie et Vallo. Ces villages sont tous situés à l'embouchure des rivières dont ils portent les noms.

*Description  
de la côte.*

Cette côte est habitée jusqu'au Cap Lahu par une nation belliqueuse, peu sociable au moins avec les Européens, et même, dit-on, antropophage : motif pour lequel les Portugais lui ont donné le nom de *malas-gentes*. Barbot ne conseille à personne d'aller vers le Gran-Drevin, qui est près du fleuve Saint André: en parlant de la fourberie et de la cruauté de ses habitans, il cite plusieurs exemples, probablement exagérés, d'Européens qui, étant descendus sur leurs terres dans la seule intention d'y faire de l'eau et du bois, y ont été taillés en pièces. Ces barbares n'ont en général d'autre vêtement qu'un petit morceau de toile par devant; plusieurs d'entre eux vont absolument nus: néanmoins les riches portent un ou deux tabliers, ainsi que le poignard ou grand couteau pendu à leur côté. Les hommes sont grands, bien constitués, robustes et

*Divisée  
en deux  
parties selon  
le caractère  
des habitans.*

*Mauvais  
peuple.*

ne manquent point de courage. Les femmes sont généralement petites, mais elles ont de beaux traits, des yeux vifs, une petite bouche et les dents très-blanches; elles sont passionnées pour les anneaux de cuivre et de fer garnis de grélots; elles en portent au bas de la jambe, au bras et au poignet; et le son de ces grélots leur fait trouver encore plus de charmes dans la danse. Nos maîtres de danse, dit Desmarchais, pourraient prendre d'elles des leçons d'agilité, et apprendre certains pas et des figures qui ne déplairaient point à nos Européennes. Il faut qu'il y ait dans ces contrées des éléphans monstrueux, car on y trouve de leurs dents qui pèsent plus de deux cents livres.

*Bon peuple*

Au levant de Cap Lahu commence le bon peuple. Les Hollandais ont donné le nom de *Quaquas* aux habitans jusqu'au Cap de Sainte Apollonie, parce qu'en s'approchant des vaisseaux Européens ils avaient toujours à la bouche ce mot, qui, selon quelques-uns, veut dire bon jour, ou soyez les bien venus. Barbot parle de Lahu comme d'un lieu grand et peuplé d'une race nombreuse d'hommes humains et sociables, mais toujours prêts à augmenter le prix de l'ivoire, selon le nombre des bâtimens qu'ils voient sur leurs côtes. Aux environs du Cap Apollonie les habitans sont extrêmement noirs, vifs et courageux: leurs huttes sont plus propres que celles de leurs voisins; ils font usage d'ornemens en or et en ivoire: leur chevelure ou plutôt leur laine est partagée en une quantité de petites tresses, dans lesquelles ils entrelacent des morceaux d'écaille de poisson et des paillettes d'or; ils portent tous l'empreinte d'un poignard sur la joue gauche et souvent sur d'autres parties du corps, comme signe emblématique de leur caractère belliqueux. Cet usage, qui est très-ancien parmi eux, se rencontre encore chez quelques autres nations de Nègres, et sert à distinguer les Nègres des côtes de ceux de l'intérieur, qui cherchent quelquefois à enlever les premiers pour en faire des esclaves.

A ces notions succinctes, et particulières à certains endroits de la côte d'ivoire, nous ajouterons ce que les voyageurs ont rapporté sur les productions du pays et les usages des habitans en général: car on ne sait rien ou presque rien de leurs lois ni de leur gouvernement.

*Productions  
de la côte.*

Le riz, les pois, les fèves, les citrons, les noix de cocos et la canne à sucre abondent sur toute cette côte. Le coton et l'indigo croissent naturellement dans les pays du Grand-Drevin et de

Rio Saint André, qui sont les plus fertiles. Le vin et l'huile de palmier s'y trouvent à foison : enfin la côte de l'Ivoire peut-être regardée comme un des meilleurs pays de la Guinée. Les bœufs, les vaches, les moutons, les chèvres et les cochons y sont très multipliés. La mer y fournit toutes sortes de poissons, dont les plus rares sont le bœuf marin, et le marteau, que Desmarchais appelle le diable de mer.

Les habitans sont généralement grands et bien proportionnés : leur aspect a quelque chose d'affreux au premier coup-d'œil ; et cependant, malgré l'impression sinistre que fait leur air féroce, Villault et Desmarchais s'accordent à les regarder comme le peuple le plus civilisé et le plus raisonnable de toute la Guinée, et c'est aussi l'opinion qu'en ont leurs voisins. Il est bon néanmoins de remarquer que nous ne parlons que des Nègres de la côte de Quaqua, c'est-à-dire du fleuve de Drevin jusqu'au Cap Apollonie : tous les voyageurs nous dépeignent les autres comme des hommes cruels, féroces et barbares. Leur nourriture ordinaire est un mélange de riz, de poisson, de volaille, de chevreau et de viande d'éléphant, qu'ils font bouillir avec de l'huile de palmier. Le *bomini* est aussi un de leurs mets favoris, et consiste en poisson séché au soleil, souvent demi-moisi, frit dans de l'huile de palmier, et mêlé avec un peu de riz bouilli. La soupe noire est un autre mets des plus délicieux pour tous les Nègres de Guinée, et même pour les Européens qui habitent cette contrée : les derniers la font avec de la viande ou de la volaille et des herbages dans lesquels ils mettent du sel, du poivre et du vinaigre : les premiers y ajoutent du poisson et de l'huile de palmier.

*Habitans.*

Ces Nègres sont constamment occupés à aiguïser leurs dents avec une lime : la plupart d'entre eux les ont néanmoins inégales et mal rangées ; ils laissent croître leurs ongles, et ont les cheveux empâtés d'huile de palmier et de terre rouge ; ils sont tellement passionnés pour les grosses chevelures, qu'ils coupent celles de leurs femmes pour s'en faire des espèces de perruque. Ils mâchent sans cesse de la bette, et en mêlent le suc avec leur salive pour s'en frotter les joues et le menton, dans la supposition que cette substance leur rend la peau luisante.

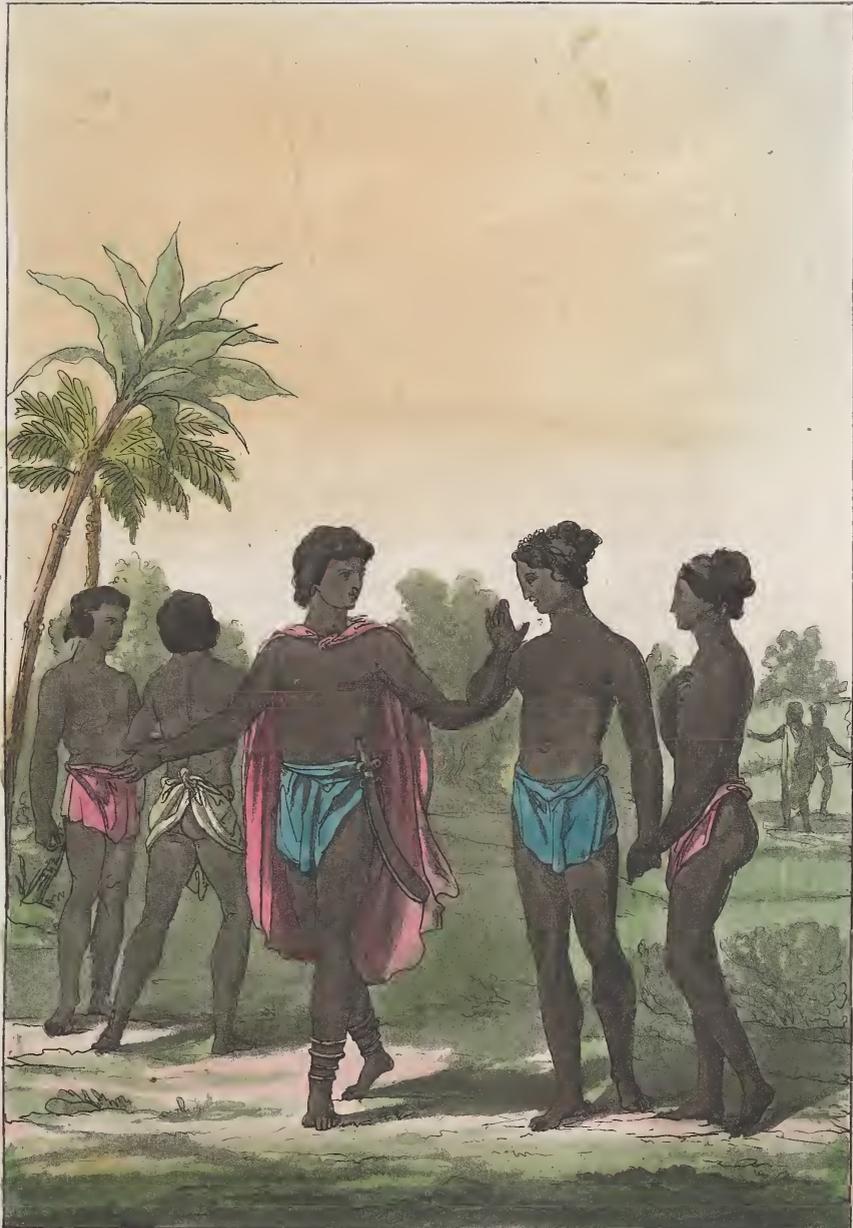
Les gens du peuple ne portent qu'un petit morceau d'étoffe pour cacher leur nudité ; mais les Grands se distinguent par une espèce de manteau qui leur couvre les épaules, et leur descend au

dessous du genou ; ils portent le cimetière au côté , et se chargent les jambes d'anneaux de fer , dont le nombre sert à désigner les personnes d'un haut rang : le bruit que font les grélots qu'ils y attachent leur plait extrêmement. Villault assure , qu'à la couleur près , les femmes passeraient en Europe pour des beautés , en considération de l'élégance de leurs formes et de leurs yeux pleins de feu , et que les hommes y sont très-grands , mais grossiers à l'excès. L'habillement des femmes est un simple morceau d'étoffe qui ne les couvre que par devant , et les laisse nues par derrière ; elles portent dans leurs cheveux de petits ornemens en or battu , dont le travail fait honneur au talent des ouvriers du pays.

Leur manière de saluer est la même que celle de tous les autres Nègres ; ils se prennent les doigts et se les font craquer en répétant à voix basse le mot *Quaqua*. Ainsi que les Indiens et les Egyptiens ils sont divisés en castes , et le fils exerce toujours la profession de son père. Cet usage est , dit Barbot , tellement universel , que dans tous ces pays on ne trouve pas un exemple du contraire.

*Religion.*

Leur religion n'est fondée que sur la superstition ; ils croient que la magie et les enchantemens sont des attributs inséparables du trône et du sacerdoce. Le Roi de Saka , pays voisin de Lahu , est regardé par eux comme le premier magicien de l'univers : il célèbre tous les ans une cérémonie mystérieuse en l'honneur de la mer , qui est la Divinité tutélaire de son royaume : cette cérémonie commence en décembre et dure jusqu'au mois d'avril ; de tems à autre il envoie quelques-uns de ses gens dans un canot à Axim , Sama , Commendo et autres lieux de la côte d'Or , pour faire à la mer des offrandes de baillons , de différentes sortes de pierres , et d'une quantité de cornes pleines de poivre. Les prêtres chargés de cette fonction prononcent à voix basse certaines paroles , pour que cet élément se maintienne calme tout l'été , et soit favorablé à la navigation et au commerce. A peine le premier canot est-il de retour qu'il en part un autre , et ainsi de suite pendant quatre à cinq mois. Le premier canot part de Korbi Lahou , et est immédiatement suivi des agens Nègres de ce port , qui transportent dans des barques leurs étoffes , pour les vendre sur le lieu où se fait le sacrifice. A leur retour , d'autres vont faire suite aux canots du Roi , et la saison s'emploie ainsi toute entière à la cérémonie du sacrifice et à trafiquer. Tout cela se fait avec un ordre admirable , et chacun





trouve ainsi à débiter ses marchandises. A la fin d'avril les prêtres laissent à la mer la liberté de se tourmenter tant qu'elle le veut, et les marchands se hâtent de rentrer dans le port.

Quoiqu'on puisse penser de la religion et des mœurs des Quaquas, leur extrême vigilance pour tout ce qui peut intéresser leur commerce, ne peut donner, sans contredit, qu'une idée avantageuse de leur esprit et de leur politique.

Leurs marchandises consistent en draps de coton, en ivoire, en or et en esclaves. Villault dit que les Nègres fabriquent des étoffes à raies blanches et bleues, qui ont deux ou trois aunes de longueur sur environ trois quarts de largeur, et sont vendues avantageusement à des Européens qui les portent à la côte d'Or. Le pays qui se trouve entre Kothi-Lahou et la côte des Quaquas fournit beaucoup de coton, dont on fait de beaux ouvrages dans l'intérieur. On y fabrique des draps d'une grande finesse, et les couleurs en sont excellentes, surtout le bleu qui ne se déteint jamais. Les Nègres de la côte servent d'agens à ceux de l'intérieur pour la vente de leurs étoffes aux Européens. Les Quaquas font aussi de belles toiles avec une plante qui ressemble au chanvre, et à laquelle ils donnent une teinte extrêmement vive. Ils font en outre un grand commerce de sel avec leurs voisins du nord-est, qui le portent au loin dans les terres, où ils le vendent fort-cher. Les pays qui se trouvent derrière les Quaquas fournissent une quantité de dents d'éléphants, du plus bel ivoire, qui se vendent également aux Européens, dont la concurrence en a fait hausser le prix. Desmarchais assure qu'il en a été acheté jusqu'à dix mille livres pesant en un seul jour. Les Nègres rapportent, que les habitans sont obligés de se creuser des cavernes dans les rochers, et d'en faire l'entrée extrêmement basse, pour que les éléphants dont ces contrées sont remplies ne puissent point y entrer; et que ce n'est également qu'à force d'art qu'ils parviennent à éloigner ces animaux de leurs champs, et à les faire tomber dans les pièges qu'ils leur tendent.

*Commerce.*

## C Ô T E D' O R.

*Nom  
et étendue  
de la côte.*

LE nom de Côte d'Or, que les Portugais ont donné à la Guinée proprement dite, vient de la grande quantité d'or qu'on en retire; et la même raison le lui a fait conserver chez toutes les autres nations de l'Europe. L'importance que les Européens attachent à cette partie de l'Afrique fait qu'ils l'ont examinée avec plus de soin, et la connaissent mieux que toutes les autres. D'après les observations les plus exactes, cette côte se trouve entre le quatrième et demi et le huitième degrés de latitude septentrionale, et entre le seizième et le dix-huitième degrés quaranté minutes de longitude; elle commence à la rivière de Cobra ou d'Ankobar, et s'étend jusqu'au Rio-Volta, ce qui comprend un espace de cent trente lieues de l'ouest à l'est.

*Etablissémens  
Européens.*

Les Français et les Portugais se disputent l'honneur de la découverte de cette côte. Villault et Robbe prétendent que les Français ont connu la Nigritie et la Guinée près d'un siècle avant les premiers voyages des Portugais dans ces parages. Ceux qui désireraient savoir les raisons qui ont été alléguées en faveur des uns et des autres, ainsi que l'histoire des guerres et des conquêtes entreprises par divers peuples de l'Europe, pour se former des établissemens dans ces riches contrées, pourront consulter le V.<sup>o</sup> tome de l'histoire générale des Voyages de Prévost. Nous nous bornerons à rapporter ici, que les forts et les comptoirs qu'y ont les Européens sont au nombre d'environ quarante, dont, quinze aux Hollandais, quatorze aux Anglais, quatre aux Portugais, quatre aux Danois et trois aux Français. Ces établissemens sont aujourd'hui en grande partie détruits ou abandonnés, par l'effet de l'abolition de la traite des Nègres. Les Hollandais avaient concentré leur commerce à Elmina: le principal établissement Anglais était le Cap Corse: celui des Danois Christianbourg: les forts de Printzens-sten et de Kongesten qu'ont ces derniers sont bien construits: cette nation dominait sur le Rio-Volta, et jouissait d'un grand crédit parmi les tribus de la côte,

La situation de la côte d'Or entre les 4.° et 5.° degrés de latitude septentrionale y rend la chaleur excessive; mais le climat n'en est cependant pas aussi malsain que l'ont prétendu quelques voyageurs. Le chaud qui, à la vérité y est extrême, depuis octobre jusqu'en mars, est très-supportable pendant les dix autres mois de l'année: Bosman assure même que les soirées et les nuits y sont presque toujours fraîches. En été, qui est la saison de la sécheresse, l'ardeur brûlante du soleil semble y frapper la terre d'une éternelle stérilité, tandis que dans la saison pluvieuse, qui est l'hiver, les champs sont couverts de riches moissons.

Climat,  
saisons.

Les Nègres craignent extrêmement la pluie, que la nudité de leur corps leur fait regarder comme très-dangereuse à leur santé. Les Hollandais s'en sont également convaincus par leur propre expérience, surtout dans la saison qu'ils appellent *Travado*, à l'imitation des Portugais, et qui correspond à nos mois d'avril, de mai et de juin. Les pluies qui, dans cet intervalle, tombent aux environs de la ligne sont tout-à-fait rouges et d'une nature si malfaisante, qu'on ne peut s'endormir avec les habits mouillés, sans être aussitôt frappé d'une maladie grave. Artus assure que, si on n'a pas soin de faire bien sécher les vêtements avant de les reufermer, ils tombent en lambeaux lorsqu'on veut ensuite s'en servir. Aussi les Nègres sont-ils si attentifs à se préserver de la pluie, qu'au moindre nuage que les en menace, ils mettent leurs bras en croix sur leur tête pour se couvrir le corps, courent de toutes leurs forces au premier gîte qu'ils aperçoivent, et semblent frémir à chaque goutte qui leur tombe sur les membres. Les mêmes craintes font qu'ils dorment la nuit sur des nattes, les pieds tournés vers le feu, et se frottent d'huile tout le corps, pour en fermer les pores, et empêcher que la pluie, qu'ils regardent comme la cause de toutes leurs maladies, ne puisse y pénétrer.

Attention  
des Nègres  
à éviter la pluie

Les terribles *Tornados* ou *Travados*, comme les appellent les Portugais, sont des ouragans qui s'élèvent tout à coup à l'est-sud-est, quelquefois au nord, et le plus souvent au couchant, et sont accompagnés de coups de tonnerre épouvantables, d'affreux éclairs, de pluies qui tombent à torrens, et d'une obscurité qui dérobe entièrement la clarté du jour. Ces ouragans durent une heure ou deux, et quelquefois plus; et aussitôt après, le jour reparait dans toute sa sérénité. Les Portugais ont donné le nom de *Terreno* à un vent de terre impétueux, que les Nègres appellent *Hermattan*, et qui vers

Les Tornados.

Terreno  
ou vent de terre

le 25 décembre s'élève à l'est. Sa violence, dès qu'il commence à souffler, surpasse celle des vents de mer, et occasionne des tempêtes qui durent ordinairement deux ou trois, et quelquefois jusqu'à quatre à cinq jours. Pendant tout ce tems le soleil reste caché, et l'air est si obscur et si épais, qu'il blesse sensiblement la vue.

*Sol.*

Le savant Isert, Danois, s'est avancé à vingt lieues de Christianbourg dans le pays d'Aquapim, qui lui a paru beau, fertile et bien peuplé. Il est généralement boisé, mais pourtant plus salubre que les rivages, et offre un agréable mélange de montagnes, de vallons et de collines. L'eau, qui est rare et saumâtre vers les bords de la mer, est ici abondante et de très-bonne qualité. A cinq milles Danois de Christianbourg s'élève une chaîne de montagnes couvertes de grands arbres, et composée de granit à grain rouge de gueiss et de quartz. Les recherches de la Société Africaine de Londres nous fournissent des notions qui s'accordent avec celles d'Isert. « Aux environs de la mer, le sol de Guinée est en plusieurs endroits léger, sablonneux et par conséquent peu propre à la culture de la plupart des productions des tropiques; et là où le terrain est différent, il est d'autres circonstances qui s'y opposent à l'accroissement d'un grand nombre de végétaux, telles que la fraîcheur et l'humidité des vents de mer ou du sud-ouest, qui ne rencontrent aucun obstacle sur la côte; et la quantité d'atômes salins dont l'air est imprégné, et que le choc des vagues sur le rivage reproduit sans cesse. A deux ou trois milles de la côte, le sol commence à devenir meilleur, et acquiert peu-à-peu un degré de fertilité qui, à huit milles du rivage, le rend propre à tous les genres de cultures particuliers au tropiques: en même tems le climat y est suffisamment tempéré, pour que les graminées et les arbres d'Europe puissent y prospérer.

*Végétaux.*

*Minéraux.*

L'or passe pour être l'unique minéral de cette côte, du moins les Européens qui l'ont visitée n'y ont vu que ce précieux métal, vers lequel se dirigeaient toutes leurs recherches. Villault et Labat prétendent que l'or le plus fin est celui d'Akim, et qu'on en trouve du natif de 22 à 23 carats dans cette contrée. L'or d'Akra ou de Tasora est inférieur: vient ensuite celui d'Akanez et d'Achem, puis celui de Fetou qui est le dernier de tous. Les habitans d'Akim le ramassent dans le lit de leurs rivières. Il est probable qu'en creusant la terre au pied des montagnes d'où sortent ces rivières, ils en trouveraient en plus grande quantité; et l'expérience leur a

appris qu'on en recueille davantage après les grandes pluies. L'or d'Akanez et de Fetou se tire de la terre, sans exiger d'autre travail que celui de la remuer à sa surface. Le Nègre qui découvre une mine ou quelque veine d'or en a la moitié, et l'autre appartient au Roi. Ce métal n'y outre passe jamais 21 carats, et les Européens l'emportent avec eux dans son état naturel.

La principale production de ce pays après l'or est le sel, qui y est une source de richesses, à cause de la grande consommation qui s'en fait dans l'intérieur, d'où les habitans viennent le chercher. Le sel de Fantin est aussi blanc que la neige; et, généralement parlant, il est dans la plus grande partie de la côte d'Or d'une pureté extraordinaire. Les Nègres en font un grand usage dans tous leurs alimens, et l'enveloppent de feuilles vertes pour le conserver dans toute sa blancheur.

Parmi les animaux domestiques, les bœufs, les vaches, les chèvres et les moutons tiennent le premier rang en raison des avantages qu'on en retire. Les chevaux sont petits, et on en voit peu sur la côte, mais ils sont en grand nombre dans l'intérieur des terres. La viande du cochon y est insipide et même désagréable. Il n'en est pas de plus estimée des Nègres que celle du chien, qui, au rapport de Bosman, diffère de celui d'Europe, en ce qu'il n'aboie et ne mord point. Quoique les éléphants ne soient nulle part aussi nombreux que sur la côte d'Ivoire, il ne laisse pas d'y en avoir beaucoup aussi sur la côte d'Or, où ils viennent des contrées de l'intérieur. Les tigres appelés *Bohen* par les Nègres, sont également très-multipliés sur toute cette côte: Bosman raconte qu'ils y sont hardis au point de sauter de nuit dans les forts Hollandais, dont les murs n'ont cependant pas moins de dix pieds de hauteur. Les singes fourmillent également dans ces pays: Smith dit qu'on y en trouve de plus de cinquante espèces, et Bosman assure qu'ils y sont d'une variété qu'il est impossible de décrire. Atkins observe que le grand nombre de ces animaux y rend les voyages dangereux, en ce qu'ils attaquent l'homme qui se trouve seul. Toutes les rivières sont remplies de crocodiles: Bosman en a vu en un seul jour cinquante, dont un avait environ vingt pieds de long. Des serpens monstrueux infestent les bois, les campagnes et même les habitations des Nègres. Le même voyageur, qui ne parle que de ce qu'il a vu de ses propres yeux, donne la description d'un de ces affreux reptiles, qui avait environ vingt pieds de longueur et six de largeur. Parmi une

*Animaux.*

multitude d'autres oiseaux les perroquets se distinguent par leur nombre et leur beauté. Les Nègres les prennent petits dans leurs nids, les apprivoisent et leur apprennent à articuler plusieurs mots : ceux de la côte sont tous bleus. L'oiseau couronné qui habite la côte d'Or n'a pas moins de dix couleurs ; son plumage est un mélange admirable de vert, de rouge, de bleu, de brun, de noir et de blanc etc. ; les Nègres se font des panaches avec les plumes de sa queue, et les Hollandais lui ont donné le nom d'oiseau couronné, parce qu'il a une belle touffe de plumes bleues ou de couleur d'or sur la tête. Bosman observe que Focquenbrog s'est trompé en prenant cet oiseau pour un paon. On trouve dans l'ouvrage de ce voyageur, et dans le cinquième tome de l'histoire générale des voyages de Prévost, plusieurs dessins des principaux volatiles de cette côte.

*Traits  
des Nègres  
et leur  
caractère.*

Les Nègres qui l'habitent sont en général d'une belle taille et bien proportionnés ; ils ont le visage ovale, les yeux très-vifs, les dents blanches et bien rangées, les sourcils épais, les oreilles petites, la bouche moyenne, les lèvres vermeilles et pas trop grosses. Ils sont doués de beaucoup de pénétration, d'une excellente mémoire, et d'une présence d'esprit rare dans les circonstances les plus critiques ; mais ils vivent dans un état d'indolence, dont la nécessité peut seule les tirer. Les femmes sont pour la plupart mieux faites que les hommes ; elles ont le nez aquilin, la bouche petite et les yeux pleins de feu ; elles montrent de l'esprit, de la vivacité, parlent beaucoup, sont gaies et lascives. Les deux sexes s'occupent particulièrement de pêche et d'agriculture, lorsqu'ils en sont pressés par le besoin.

*Topographie  
de la côte.*

La côte d'Or comprend divers états situés le long de la mer, savoir ; Adomir appelé aussi Saku et Avina ; Axim, Ancobar, Adom auquel on donne en outre le nom de Petit Jacassan ou Warshes ; Jabi ou Jabo, Commendo ou Juaffo, Fetu, Sabo, Fantin, Acron, Agonna ou Anguirra, Amra ou Aquambo, Labada, Ningo ou Lampi. Plusieurs écrivains ont cru que la Guinée était un puissant royaume, dont le Roi avait subjugué un grand nombre de pays, qu'il avait réunis en un seul état, auquel il avait donné le nom de Guinée, mais cela est une erreur : le nom de Guinée n'est point connu des habitans, et le royaume de ce nom est imaginaire. Ces différens états ont tous un ou plusieurs villages disséminés le long du rivage, et dans le voisinage des forteresses Européennes. Huit de ces états sont des royaumes : lorsque les Européens y parurent pour la pre-

mière fois, leurs Rois n'avaient que le titre de capitaine : les autres sont des Républiques gouvernées par les principaux habitans. On rencontre sur la rivière d'Ancobar ou Cobra, qui est proprement le premier pays de la côte, un grand nombre de villages, qui forment les trois provinces d'Ancobar, d'Aborrel ou Abroco et d'Eguira. La première est une monarchie, et les deux autres sont des républiques. Les Hollandais ont eu pendant long-tems un fort à Eguira, où ils faisaient un commerce considérable.

A huit lieues au levant du Cap-Apollonie on entre dans le pays d'Axim, qui, selon les relations des Nègres, était une vaste et puissante république; mais à l'arrivée des Prussiens sur cette côte les habitans se divisèrent : une partie se mit sous leur protection, et l'autre resta unie aux Hollandais. Acombena, capitale, est située sous le canon de la forteresse Hollandaise : la petite rivière d'Axim passe par le milieu de la ville, et les maisons y sont séparées les unes des autres par des cocotiers et autres arbres plantés avec symétrie. La forteresse Hollandaise appelée Saint Antoine est un des plus beaux établissemens de toute la Guinée; mais cet avantage est diminué par l'humidité de l'air, qui rend le pays malsain, surtout dans la saison des pluies. Au levant de cette forteresse et à trois lieues est le mont Mansro, où les Prussiens avaient un fort appelé Fredericsbourg, qui tomba ensuite au pouvoir des Hollandais.

*Description  
d'Axim.*

Le Cap des Trois Ponts a reçu ce nom des Portugais, à cause des trois ponts ou des trois collines dont il est formé, et qui laissent entre eux deux petits golfes, sur lesquels se trouvent trois villages appelés Acoda, Acron, et Insiammua connu des Anglais sous le nom de Dikscove. Près d'Akoda est le petit fort de Dorothee, que les Prussiens ont réparé. En 1691 les Anglais bâtirent une petite forteresse à Diksove, après avoir long-tems disputé ce terrain aux Prussiens, qui finirent par le leur laisser. En 1726 elle avait bien changé d'aspect, car Smith en parle comme d'un joli fort, qui avait quatre bonnes batteries de vingt pièces de canon, et dans l'enceinte duquel il y avait de charmans jardins. Cet écrivain en a donné le dessin dans le premier volume de son ouvrage.

*Cap  
des Trois Ponts.*

Le pays d'Anta se divisait autrefois en haut et bas Anta : le premier était le pays d'Axim, et l'autre celui qui porte aujourd'hui le nom d'Anta. Il est borné au nord par le territoire d'Adom, entre le nord et le levant par celui de Mapo, au couchant par Axim, au midi et au sud-est par la mer. Sa longueur du levant au cou-

*Le pays d'Anta.*

chant est d'environ dix lieues. Le sol en est montueux et parsemé de beaux arbres, parmi lesquels on rencontre de jolis villages. Ce pays était autrefois puissant, peuplé et habité par une race d'hommes, dont le caractère belliqueux causait souvent des inquiétudes aux Européens. Mais les guerres continuelles de ses habitans avec ceux d'Adom et autres contrées voisines, ont tellement affaibli ce peuple, qu'il ne lui reste presque plus rien de son ancienne grandeur. Butry ou Botro, Poyre ou Petro Grande, Pandos, Tocoray, Saconda, Anta et Sama sont les principaux villages, et font tous un commerce considérable. Butry est situé sur une petite rivière au pied d'une colline, sur laquelle les Hollandais ont bâti un petit fort irrégulier. Saconda est un des plus riches et des plus jolis villages de cette côte. Les Français y avaient autrefois un établissement : les Hollandais et les Anglais y ont des forts qui, après avoir été détruits par les Nègres, ont été rebâties par les Européens, et sont en meilleur état qu'auparavant. Smith, qui les a visités en 1726, nous en a donné la description et les dessins.

*Royaume  
de Commendo.*

Le royaume de Commendo, appelé aussi par les voyageurs Commani Aguaffo et Guaffo, a pour limites, savoir; au couchant le pays de Sabi, au nord-ouest Adom, au nord Ambrambo, au levant Addena, petite république entre les pays de Commendo et de Fetu, et au midi l'Océan. Au milieu de cette plage est le petit Commendo, ville, ou village autrefois considérable, qui ayant été à-demi incendié en 1675, fut abandonné par une grande partie de ses habitans. La ville principale où le Roi fait sa résidence s'appelle Guaffo; elle est grande, et ne renferme pas moins de quatre cents maisons: sa position est sur une colline à quatre lieues du petit Commendo. Les Anglais et les Hollandais ont d'autres forts dans ces contrées. Smith assure qu'après le Cap Corse, la forteresse des Anglais est la plus importante que cette nation ait sur la côte d'Or. Le fort Hollandais appelé Vredembourg n'est qu'à une portée de fusil du précédent. On en voit le dessin à la planche 30, tel que Smith l'a donné.

*Royaume  
de Fetu.*

Le royaume de Fetu est borné au couchant par la rivière de Benja et le royaume de Commendo, au nord par le pays d'Ati, au levant par celui de Saboa, et au midi par l'Océan. Le Souverain qui y régnait du tems de Barbot se nommait Ahen Penin Ashrine : la couronne y est élective, et sa capitale appelée Fetou est dans l'intérieur des terres. Ce pays, qui était autrefois peuplé et très-



Ed. Rejzler



puissant, fut la terreur de tous ses voisins, et surtout de ceux de Commendo, qui étaient en quelque sorte dans sa dépendance; mais les guerres l'ont tellement ruiné, que ni le Roi de Fetou, ni les Grands de son royaume n'oseraient former aucune entreprise un peu importante, sans le consentement du Roi de Commendo. A trois petites lieues au dessous de la forteresse de Vredembourg on trouve le village de Mina et le château de Saint Georges d'Elmina. On ne sait pour quelle raison les Portugais lui ont donné ce nom: les habitans l'appellent Oddena, mais les Européens lui ont conservé la dénomination qu'il a reçue des Portugais. Ce village de Mina ou d'Oddena est situé sur la rivière de Benja, dans une presqu'île basse et longue qui a pour limites, l'Océan au midi, la rivière au nord, Commendo au couchant, et le fameux château d'Elmina au levant. Ce fort qui se trouve au centre de la côte d'Or est dans une position des plus favorables à la sûreté du commerce; il est bâti sur un roc, dont une partie est baignée par la mer et défendue par un bastion. Sa construction date de l'an 1484 sous le règne de Jean II. Roi de Portugal. La Compagnie Hollandaise des Indes Occidentales l'acheva après l'avoir enlevé aux Portugais, et en augmenta les fortifications. Smith avoue, qu'excepté la situation, tout lui a paru supérieur au Cap Corse dont nous allons parler. Au nord de la rivière Benja la même Compagnie a fait bâtir la forteresse de Couradsbourg sur une montagne très-haute, qui s'appelle Saint Jacques ou San Jago, du nom d'une petite chapelle, que les Portugais y avaient dédiée à ce Saint.

*Château  
d'Elmina.*

Le Cap Corse, appelé par les Anglais Capo-Coast, est le principal établissement de cette nation sur la côte de Guinée. Avant d'en donner la description, nous croyons à propos de faire mention d'Agua ou Oegwa, village assez considérable qui se trouve entre Elmina et le Cap Corse. Desmarchais raconte que ce village est composé d'environ deux cents maisons rangées en ligne droite, avec une grande place au milieu où il se tient tous les jours un marché, qui est pourvu de tout ce que l'on peut désirer. Le Cap Corse est formé par une pointe de terre que la mer baigne au midi et au levant. La forteresse que les Anglais ont sur ce Cap est à trois lieues de Mina. Elle fut bâtie en 1610 par les Portugais, auxquels l'enlevèrent les Hollandais qui la mirent en meilleur état. Les Anglais s'en emparèrent en 1664, et le traité de Breda leur en a assuré la possession. Le Roi Charles II ayant formé en 1672 une nouvelle Compagnie,

*Le Cap Corse.*

les directeurs songèrent à fortifier et à embellir cette forteresse. La hauteur et l'épaisseur de ses murs font sa principale force : sa façade est à vingt pieds au dessus du sol , et forme un carré ouvert au levant vers la mer. Capo-Coast, dit Smith, offre un aspect agréable et régulier du côté de la mer ; ses fortifications sont en bon état, et l'art a su profiter de tous les avantages qu'il pouvait tirer de la disposition naturelle du roc. On en voit le plan à la planche 31. Les Anglais ont construit dans le voisinage de Capo-Coast deux autres forteresses, dont l'une s'appelle la tour de Philips, et l'autre le fort Royal, ou de la Reine Anne; ils sont l'un et l'autre à trois quarts de mille du fort de Capo-Coast.

*Royaume  
de Saboa  
ou Sabu.*

Le pays de Saboa ou Sabu n'a que deux lieues d'étendue sur le rivage de la mer, et s'avance à peu-près du double dans l'intérieur. Il commence au pied du mont Danois, et se termine à une demi-lieue au dessous de Mavuri ou Morea, où il confine avec le pays de Fantin; il est borné par la mer et par les contrées d'Atti et de Fetu au midi et au couchant. Le village de Sabu où le Roi fait sa résidence est vaste, bien peuplé et à deux lieues du rivage. La première place de cette côte est la forteresse Anglaise, qui est bâtie sur une colline appelée le sommet de la Reine Anne, à environ un mille du fort Royal ou mont Danois au couchant, et à deux milles du fort Hollandais Nassau au levant. Ce fort, le plus considérable, après celui d'Elmina, qu'avaient les Anglais sur la côte d'Or, est situé sur un roc dont la base s'enfonce dans la mer; il a été bâti par les Hollandais pour leur servir de capitale, lorsque la forteresse d'Elmina appartenait encore aux Portugais.

*Royaume  
de Fantin.*

Le Royaume de Fantin confine avec celui de Sabu au couchant, et se trouve divisé en deux parties par le mont du Fer, qui est à une demi-lieue au dessous de la Morée. Les Anglais ont une petite forteresse à Anamabo ou Samisie, village qui passe pour le plus considérable de toute la côte, et capable de fournir autant d'hommes de guerre, que les royaumes de Sabu et de Commendo ensemble. Les environs d'Anamabo sont montueux; le pays est très-peuplé, et l'on en tire beaucoup d'or, de grains et d'esclaves; le vin de palmier qu'on y fait, et surtout celui qu'on appelle quaker, est le meilleur de toute la côte. A environ une lieue d'Anamabo on trouve sur le bord de la mer le village d'Adia ou Aga, où les Hollandais avaient un fort. Un peu au dessus est celui du petit Cormantin, où les Français, les Portugais et les Hollandais faisaient un grand com-



P. Fumagalli f.



merce, avant que les Nègres eussent appris à falsifier l'or. Les Hollandais revinrent y trafiquer dans la suite; ils chassèrent les Anglais du fort qu'ils y avaient, en augmentèrent les fortifications, et lui donnèrent le nom d'Amsterdam. A environ une portée de canon au dessous de ce fort on trouve le grand Cormantin, village grand et peuplé, situé sur une colline élevée. Agua, Laguyo, Fantiqueri et Manpran sont les autres villages les plus considérables du pays de Fantin, qui est gouverné par un chef appelé Braffo. Acron, Agonna et Aquamboia sont trois grands royaumes partagés en une infinité de petits états. Le premier est situé sur le bord de la mer, et s'étend au levant, depuis Fantin jusqu'au mont du Diable. Il est divisé en deux parties qui sont, le grand et le petit Acron; le premier s'enfonce dans les terres et forme une espèce de république; le second, qui a la mer au midi, est gouverné par un Roi. Quoique indépendans l'un de l'autre, ces deux peuples vivent dans une parfaite union sous la protection de celui de Fantin. Le pays d'Agonna commence vers la montagne du Diable, et s'étend à quinze lieues environ le long du rivage, jusqu'au village d'Anonsa sur les frontières d'Aquamboia et d'Acra; il confine avec le pays de Sonquay au nord, et au midi avec la mer. Les principales places d'Agonna sont Dajou, Polder, Mango, Viniba ou Simpa. Ce pays l'emporte de beaucoup sur celui d'Acron en force, en richesses, en étendue, en beauté et en fertilité. Les Anglais ont bâti presque à son milieu un fort près du village de Viniba. Le royaume d'Aquamboia est borné au levant par le fleuve Volta, et au couchant par le pays d'Agonna. On donne le nom d'Acra à la partie du royaume d'Aquamboia qui est le long de la côte: on croit qu'elle formait autrefois un État indépendant, mais aujourd'hui elle relève de la couronne, ou au moins en est tributaire. Aquamboia est un des plus grands royaumes de la côte de Guinée: sa domination réelle s'étend à vingt lieues sur la côte, et beaucoup plus dans les terres. Bosman dit que ces vingt lieues de côte sont divisées en plusieurs petits royaumes, qui dépendent tous du Roi d'Aquamboia. Les Anglais, les Hollandais et les Danois ont à Acra trois forts, qui peuvent passer pour des meilleurs de toute la côte. Le premier au levant est celui des Anglais, qui lui ont donné le nom de fort James. Smith, qui en 1727 se trouvait à Acra, dit que ce fort est bâti sur un rocher escarpé qui s'avance dans la mer, et mérite d'être remarqué par sa beauté et son étendue. A une portée d'arquebuse

*Royaumes  
d'Acron,  
d'Agonna  
et d'Aquamboia*

ou rencontre le fort Crève-cœur, qui est à l'extrémité d'un roc et appartient aux Hollandais. Plus bas, et à une portée de canon, est la forteresse de Christiansbourg, la seule que les Danois aient sur cette côte.

Outre ces royaumes, Artus et Barbot parlent des pays de Labadda, de Ningo et de Soko qui ont tous des ports sur la côte; mais ces contrées ne sont réellement qu'une province du grand royaume d'Aquamboa. Les pays de l'intérieur derrière la côte d'Or sont les suivans, savoir: le royaume d'Insoko qui est à cinq journées d'Acra, et dont les habitans ont de bonnes manufactures de draps et de tabliers; Comanna qui a Imoko au levant, et au midi Labadda et Ningo: Latabi, Equea, Bonu, Tafu, Quakua, Aboni, Sanquay, Aqua et Akim sont tous des pays abondans en or, et qui se succèdent du levant au couchant, mais dont on ne peut déterminer les limites au nord ni au midi. A l'ouest d'Akim est le pays d'Inta ou d'Assienta, que les voyageurs modernes croient ne former qu'un seul et même royaume. A dix journées d'Axim, et cinq d'Elmina, on trouve le pays de Dinkira, qui fournit une quantité d'or de la plus grande pureté. Les voyageurs font encore mention de celui de Quifore, appelé aussi Juffer, dont les confins nous sont inconnus, en ce que ses habitans n'ont presque aucun commerce avec ceux de la côte. Au couchant de Quifore est Vanqui, où l'on fabrique de belles étoffes d'or. Le pays des Vassabs ou Warshabs, comme l'appellent les Hollandais, confine avec Vanqui et Quifore, et a au couchant celui de Monpa ou Nanpa. Le fameux royaume d'Adom a pour limites au midi Guaffo, au nord Vassabs, à l'est nord-est Abrambo, et au couchant Monpa. Ce royaume, qui s'étend en ligne droite le long de la rivière Shama, est fertile, riche et très-peuplé: c'était autrefois un Etat monarchique; mais il fut gouverné depuis par un conseil de cinq seigneurs, dont un est encore si puissant, qu'il pourrait, selon un proverbe du pays, porter le Roi de Jabi sur ses cornes. On trouve ensuite Tabea, le Grand Incassan, Equira et Avina, qui diffèrent peu d'Axim et d'Adom avec lesquels ils confinent.

Les détails géographiques dans lesquels nous venons d'entrer, malgré toute la concision que nous avons pu y mettre, paraîtront fastidieux peut-être à ceux, qui ne cherchent dans leurs lectures que des sujets de récréation et d'agrément. Mais l'exactitude que nous nous sommes proposés d'apporter dans cet ouvrage ne nous permettait

point de les omettre ; et nous les avons même cru d'autant plus nécessaires , que les relations de la plupart des géographes manquent de la précision qui est à désirer , quand on parle de lieux peu connus. Malte-Brun lui-même , dans son grande ouvrage de Géographie universelle , n'a traité que très-superficiellement , pour ne pas dire avec négligence , cette partie importante de l'Afrique , dont les Européens se sont toujours disputé la conquête.

Les Nègres sont divisés en cinq classes : les Rois ou capitaines forment la première ; la seconde est celle des Caboceros ou chefs , à qui appartient le soin de gouverner les villages , de maintenir le bon ordre , de prévenir et d'apaiser les querelles ; la troisième comprend ceux qui ont acquis du crédit par leurs richesses , et que certains auteurs regardent comme des nobles ; la quatrième est composée du peuple , c'est-à-dire des pêcheurs , des ouvriers etc. ; enfin les esclaves de guerre , ceux qui sont vendus par leurs parens , qui sont nés dans l'esclavage , ou que la misère a réduits à cette triste condition , forment la cinquième et dernière classe.

*Gouvernement  
des Nègres.*

Dans la plupart des pays des Nègres , et particulièrement sur la Côte d'Or , la dignité de Roi ou de capitaine est héréditaire ; mais si le Roi ne laisse point d'enfans mâles , elle passe au plus proche parent : il arrive quelquefois qu'un étranger riche en or et en esclaves est préféré à l'héritier légitime. L'élection d'un nouveau Roi ne donne lieu à aucune circonstance remarquable , on ne fait que le présenter au peuple : quelquefois cependant on le porte dans les principaux lieux de ses états , et cette cérémonie se termine par des réjouissances qui ne durent qu'un jour.

*Rois  
ou capitaines.*

Le nombre des Caboceros est ordinairement déterminé par l'usage : à la mort de l'un d'eux , les autres s'assemblent pour lui nommer un successeur parmi les plus anciens de la nation , les jeunes gens n'étant admis que bien rarement à cet honneur. Le nouveau Cabocéros fait ensuite présent , en signe de reconnaissance , d'une vache et d'une jarre de vin de palmier à ses collègues.

*Les Caboceros.*

L'homme riche qui veut se rendre illustre achète sept dents d'éléphant , pour en faire des espèces de trompes , dont ses domestiques apprennent à jouer selon l'usage du pays ; et lorsqu'ils se sont rendus habiles dans cet exercice , leur maître donne un fête publique , où il paraît en habits magnifiques avec ses femmes , ses enfans et ses esclaves ; il fait des présens à ses amis , et un des principaux avantages qu'il retire de ces libéralités , est le rare privilège de pouvoir

*Noblesse.*

faire jouer à son gré de ces instrumens : privilège qui ne s'obtient que par les moyens qui viennent d'être indiqués. Un Nègre élevé à cet honneur, peut en outre acquérir le droit de faire porter devant lui deux boucliers en tems de guerre. Un noble nouvellement investi de ce titre est présenté au Roi par les anciens nobles ; il se prosterne devant lui, et ne se relève que quand le Roi le lui permet. Le Monarque lui explique ensuite ce que c'est que l'ordre dans lequel il vient d'être admis, l'engage à ne rien faire de contraire à la dignité de son nouvel état, lui fait présent d'un tambour et de quelques trompes d'ivoire, et lui accorde la faculté de trafiquer avec les Blancs, privilège qui appartient aux nobles exclusivement. Les armes qu'il reçoit au moment où il est fait noble consistent en une tête de bœuf peinte de diverses couleurs, laquelle est portée chez lui et suspendue dans un endroit marquant de la maison, comme un monument de leur dignité. La noblesse de la Côte d'Or célèbre tous les ans une fête, durant laquelle toutes ces têtes de bœuf sont peintes à neuf, et ornées avec encore plus de soin en mémoire de l'époque de sa création. Outre cet anniversaire, les nobles ont encore une autre fête de corps qui se fait au mois de juin, dans laquelle ils se peignent le corps de blanc et de rouge, et portent des colliers de rameaux verts comme marque distinctive de leur rang : le soir ils se rassemblent chez le Gouverneur qui leur donne un banquet.

*Sage politique  
du  
gouvernement  
de Guinée.*

Quant aux autres classes nous observerons, à l'honneur du gouvernement de Guinée, que malgré la pauvreté qui règne parmi les Nègres, on ne voit point de mendiants chez eux. Les vieillards et les invalides sont employés, sous la direction du gouvernement, à quelque travail proportionné à leurs forces. Les uns tirent le soufflet dans les forges ; les autres expriment l'huile du palmier, broyent les couleurs dont on teint les nattes, ou vont vendre des leurées au marché. Les jeunes gens sans occupation sont enrôlés pour la milice : politique aussi sage qu'utile, digne d'être imitée des nations Européennes, et que Bosman semble avoir ignorée, car après avoir observé qu'on ne voit point de mendiants parmi les Nègres, il en donne une raison toute différente. Nous avons préféré de nous en tenir à cet égard au témoignage de Villaut, Barbot, Artus et Desmarchais.

*Usages  
particuliers  
aux Rois.*

Les voyageurs qui traitent des usages particuliers aux Rois dans ces contrées, font en même tems l'éloge de leur simplicité. On ne

voit, disent-ils, à leur porte ni gardes, ni esclaves pour les servir. Lorsqu'ils sortent ils n'ont à leur suite que deux esclaves, l'un pour porter leur sabre, et l'autre leur siège. Ils ne reçoivent aucune marque de respect de la part de ceux qu'ils rencontrent; mais lorsqu'ils vont dans un autre lieu que celui de leur séjour, ou qu'un personnage de distinction vient leur rendre visite, ils déploient toute leur pompe dans le nombreux cortège de gens armés qui les accompagne, et font porter quelques boucliers devant eux, et un parasol au dessus de leur tête.

Les grands officiers de la cour sont nommés par le Roi aux emplois qu'ils occupent, et dont voici la description. Le Braffo est une espèce de maréchal, dont les fonctions commencent à l'armée; il est en même tems porte-drapeau et porte-sabre. Le Fataïre ou capitaine des gardes est chargé de veiller sur la personne du Roi; il l'accompagne dans toutes ses entreprises, dans ses voyages, dans ses parties de plaisir; et les occasions fréquentes qu'il a de se montrer et d'agir, lui acquièrent une considération qui l'élève quelquefois au trône. L'emploi du Tié-tié est de proclamer les ordres du Roi, de crier ce qui a été perdu ou volé, et d'empêcher la confusion et le tumulte dans le conseil; il porte un bonnet de peau de singe noir, dont le poil est de la longueur d'un doigt, avec un émochoir fait des crins de la queue de l'éléphant, pour chasser les mouches d'autour du Roi. Bosman parle du poste de gardien des femmes du Roi, comme du plus considéré qu'il y ait dans le palais: cet officier est chargé de veiller constamment sur elles, d'empêcher qu'elles ne soient infidèles, et a en outre la garde du trésor royal. L'emploi de tambour est également très-honorifique, en ce que celui qui l'exerce est toujours à côté du Roi, et reçoit ses ordres directement. Les trompettes sont les derniers officiers de la maison du Roi. Les juges composans les tribunaux dans les monarchies, comme dans les républiques, sont choisis parmi les habitans les plus riches et les plus marquans du pays. Ces magistrats prononcent sur toutes les causes civiles et criminelles; cependant leurs jugemens ne sont pas tellement absolus, qu'on ne puisse en appeler au Roi: lorsque cela arrive, le Monarque nomme des commissaires, qui portent le nom d'Enés, et font le tour du pays pour décider en dernier ressort sur toutes les causes qui y sont à juger.

*Leur cour.*

*Tribunaux  
de justice.*

*Milice.*

Lorsqu'un Roi a formé le projet de quelqu'attaque contre ses voisins, ses ministres avertissent ses sujets de se trouver armés au jour et au lieu qui leur est indiqué. Là, il tient conseil avec ses capitaines et ses nobles. L'armée se met aussitôt en marche, et se jette avec fureur sur le pays ennemi: le premier avantage qu'elle y remporte est suivi de la déclaration de guerre, les Nègres ayant pour maxime dans ces circonstances, que c'est avoir déjà triomphé à-demi, que d'avoir réussi dans un premier coup de main.

*Manière de combattre.*

Les Nègres n'observent aucun ordre dans leurs combats: chaque capitaine est au milieu de sa troupe confusément rassemblée autour de lui, et attaque le corps qu'il a en face, et dont la disposition n'est pas plus régulière que la sienne. Ils se mettent cependant quelquefois en ligne; mais l'apathie des uns et l'impétuosité des autres y font bientôt naître le désordre. Ils ne se tiennent point droits en combattant et vont toujours courbés, pour que les balles passent par dessus leur tête: quelques-uns d'entre eux courent ainsi jusqu'au près de l'ennemi, font leur coup de fusil et s'en reviennent. Bosman dit que leurs gestes, leurs grimaces et leurs contorsions donnent à leurs attaques l'air d'une farce de singes, plutôt que l'apparence d'une guerre. Le butin qui en est l'objet principal consiste en prisonniers et en colliers d'or et de corail dont ils reviennent chargés.

*Aspect effrayant des guerriers.*

Voici la description que fait Artus des troupes Nègres. " Ces guerriers, dit-il, sont d'un aspect si terrible, qu'on les croirait capables de détruire tout ce qui se présentera devant eux; ils grincent des dents, montrent des yeux étincellans de fureur; se font des raies blanches, rouges et jaunes sur le visage, et se barbouillent le corps de la manière qu'ils croient la plus propre à se donner un air redoutable. Ils ont autour du cou plusieurs colliers de verre, auxquels sont attachées de petites idoles qu'ils portent pour leur sauvegarde dans les dangers: leur coiffure est un bonnet ou un casque de peau de léopard ou de crocodile, ainsi que leur tablier qu'ils tâchent de relever entre leurs jambes; ils portent un poignard à la ceinture, dans la main gauche un grand bouclier rond, et dans la droite trois ou quatre dards. La plupart des soldats ont pour armes un arc et des flèches, dont ils se servent très-adroitement „. Telle est l'armure des Nègres dans l'intérieur du pays: ceux des côtes ont des fusils et des carabines qu'ils achètent des Européens: cela n'empêche pas cependant qu'ils ne soient souvent bat-





tus par les premiers, en qui la bravoure supplée au manque d'armes et de discipline.

Outre le fusil ils ont un sabre qui est de la largeur de la main vers la poignée, et en a presque le double à son extrémité : la poignée en est de bois et recouverte en peau : les Nègres d'un haut rang l'ont garnie de petites plaques d'or : une tête de tigre ou une coquille rouge en sont deux ornemens les plus recherchés. Ce sabre pend au flanc gauche par une attache, ou est passé entre le corps et le tablier. Quelques Nègres de la côte, tels que ceux d'Aquambo et d'Avina se servent aussi de l'arc et de flèches : les premiers sont d'une telle adresse, qu'ils atteignent un lièvre à la course, et à l'endroit du corps qu'il leur plaît : les autres empoisonnent leurs dards.

Les Nègres font aussi usage de zagaies dont ils ont de deux sortes : les petites ont environ une aune et demie de long et tiennent lieu de dards ; les autres sont longues du double, grosses en proportion, et ont la pointe armée d'un fer comme une pique. Les seigneurs sont ordinairement suivis d'un esclave qui porte ces armes. Ils ont enfin des boucliers de jonc couverts de peau ou de plaques de cuivre, de la longueur de quatre ou cinq pieds sur trois de largeur, et dont ils se servent avec tant d'habileté, au rapport de Bosman et de Desmarchais, qu'il est impossible de les toucher, à moins de percer cette armure de part en part. Quelques Nègres ont aussi des canons, mais ils ne savent point en faire usage. Nous avons donné à la planche 30 les dessins de ces différentes armes, que nous avons pris dans Barbot.

La religion de la Côte d'Or se divise en plusieurs sectes : on n'y trouve point de ville, de village ni même de famille qui ne diffère d'opinion à cet égard, et il serait impossible de les rapporter toutes ; c'est pourquoi nous nous bornerons à ne parler que de la religion commune à tous les Nègres de la côte, et de quelques articles sur lesquels ils sont tous d'accord.

La plupart croient à un seul Dieu créateur de toutes choses. Artus rapporte que quand on demande aux Nègres quelques éclaircissemens sur leur croyance ils répondent, qu'ils tiennent leur doctrine des prêtres, que les prêtres l'ont reçue des idoles, et les idoles de Dieu. Il serait difficile de donner une explication exacte de leurs idées sur la création du genre humain. Plusieurs l'attribuent à une grande araignée appelée Anansia. Ceux qui regardent

*Armes.*

*Religion  
des Nègres.*

*Idées  
des Nègres  
sur Dieu.*

Dieu comme l'auteur de leur être prétendent, qu'il créa d'abord les Nègres et les Blancs pour peupler la terre; qu'il proposa aux uns et aux autres deux faveurs, l'une de posséder l'or, et l'autre de savoir lire et écrire; que les Nègres ayant choisi l'or, Dieu, pour les punir de leur avarice, les condamna à être esclaves des Blancs sans pouvoir jamais changer de condition.

Aux diverses questions que leur faisait Artus sur la nature de Dieu ils répondaient, qu'il était noir et malfaisant, et qu'il se plaisait à leur faire souffrir mille tourmens; tandis que celui des Européens était bon, car il les traitait comme ses enfans. On trouve beaucoup de Nègres qui croient à deux Divinités, l'une blanche qu'ils appellent *Jangu-Mon*, ou l'homme bon; et l'autre noire, qu'à l'exemple des Portugais ils ont dans la suite nommée le diable, et regardent comme un être perfide. Ils tremblent à son seul nom, et lui attribuent tous leur maux.

*Leur croyance  
sur la vie  
future.*

La plupart des Nègres croient passer après cette vie dans un autre monde, où ils exerceront la profession qu'ils avaient sur la terre, et pourront jouir de tout ce qui leur sera offert d'ici-bas par leurs parens et leurs amis. Bosman assure cependant qu'ils n'ont aucune idée de récompense ni de châtement pour le bien ou le mal qu'ils auront fait en ce monde. On en trouve aussi qui se croyant plus instruits que les autres prétendent que les morts sont conduits, aussitôt après leur trépas, sur le bord d'un fleuve fameux dans l'intérieur d'un pays appelé Bosmanqué. Là, Dieu leur demande quelle vie ils ont faite. S'ils peuvent répondre avec vérité d'avoir observé religieusement les jours consacrés aux idoles, de s'être abstenus des mets prohibés, et d'avoir été fidèles à leurs promesses, Dieu leur fait passer le fleuve et les conduit dans un pays où ils jouissent de tous les plaisirs imaginables. Mais si, au contraire, ils ont manqué à ces devoirs essentiels, Dieu les précipite dans le fleuve, où ils restent submergés et ensevelis dans un éternel oubli.

*Leurs Fétiches  
ou idoles.*

Sur toute la côte d'Or il n'y a que le district d'Akra où les images et les idoles soient en vénération: néanmoins les habitans y ont tous des Fétiches qui leur tiennent lieu de ces simulacres. Le mot Feitisso ou Fétiche est originairement Portugais, et signifie proprement enchantement, magie: on ignore l'époque à laquelle les Nègres ont commencé à en faire usage; mais dans leur langue c'est le mot Bossum qui signifie Dieu ou chose divine, quoique

plusieurs se servent aussi du mot *Basseffo*, pour exprimer la même chose ; celui de *Fétiche* s'entend ordinairement dans un sens religieux. Tout ce qui sert à honorer la Divinité prend le même nom, de sorte qu'il n'est pas toujours facile de distinguer leurs idoles des ustensiles consacrés à leur culte. Leurs ornemens en or, en corail et en ivoire sont autant de *Fétiches*. Ces différens objets, au rapport de tous les voyageurs, n'ont aucune forme déterminée. Une os de volaille ou de poisson, une pierre, une plume, enfin les moindres bagatelles prennent la dénomination de *Fétiches* selon le caprice de chaque Nègre, qui en a ordinairement deux ou trois et quelquefois plus. Il n'est pas de Nègre qui n'en porte un sur lui et un autre dans sa lance, et n'en ait ensuite dans sa hutte d'autres qui se transmettent de père en fils comme un héritage, et sont conservés avec un respect proportionné aux services que la famille croit en avoir reçus. Ces figures s'achètent des prêtres qui les font payer fort-cher, et qui feignent de les avoir trouvés sous les arbres *Fétiches*, entre autres le palmier, surtout celui qu'ils appellent *Assaonam* lequel est le plus beau, et est toujours mis au rang des idoles. Les Nègres tiennent encore à leur porte, comme la sauvegarde de leur demeure, une espèce de *Fétiche* qui ressemble aux crochets dont ils se servent pour tirer à eux les branches des arbres : ces crochets sont l'ouvrage des prêtres, qui les mettent pour quelque tems sur une pierre, qu'ils disent aussi ancienne que le monde, et les vendent au peuple après cette sorte de consécration. Dans leurs disgrâces ils s'adressent à ces prêtres pour en obtenir un nouveau *Fétiche*. Atkins, en parlant de la religion du pays, raconte qu'un certain Tom, Nègre de beaucoup de jugement, avec lequel il était très-lié, satisfit sa curiosité au sujet des idoles en lui disant, qu'elles avaient la vertu de préserver les Nègres de tout danger en voyage, et dans toutes leurs entreprises ; et que ceux qui avaient l'attention d'en porter toujours avec eux, et de leur faire des offrandes n'avaient rien à craindre. Ce Tom portait la sienne attachée à une de ses jambes, et lorsqu'on lui donnait un verre de vin ou d'eau de vie, il ne manquait pas de tremper son doigt dedans et d'en faire goûter auparavant à son idole. Il n'est pas de Nègre qui ne s'abstienne de certaines liqueurs ou de certains mets en l'honneur de son *Fétiche*. Il prend ces engagements lors de son mariage, et les remplit avec un tel scrupule, qu'il se croirait menacé de mort s'il venait à y manquer. Aussi

*Idoles  
domestiques.*

voit-on de ces hommes superstitieux s'abstenir de viande de bœuf, de chèvre ou de volaille, de vin de palmier ou d'eau de vie comme si leur vie en dépendait. Ils croient que leur idole les voit et les entend; et quand ils veulent faire quelque mauvaise action, ils la cachent sous leur tablier dans la crainte d'en être aperçus. Lorsque Louis XI priait son image de la Vierge de ne point regarder les homicides et autres crimes qu'il commettait, était-il plus sensé que le Nègre qui cache son Fétiche sous son vêtement ?

*Idoles  
nationales.*

Outre les Fétiches domestiques, les habitans de la Côte d'Or, ainsi que ceux des contrées supérieures, en ont de publics qui passent pour les patrons du pays de l'arrondissement. Une montagne, un arbre, un rocher, un poisson, un oiseau ont l'honneur d'être élevés au rang de Divinités de la nation. Un Européen, qui tuerait par hazard un poisson ou un oiseau Fétiche, verrait sa vie exposée au plus grand danger. En 1598, dix Hollandais furent taillés en pièces pour avoir abattu quelques arbres idoles. Les Nègres s'imaginent que leurs Dieux font leur séjour sur les sommets des montagnes les plus élevées, d'où ils voient partir l'éclair dans les tems orageux. Ils portent au pied de ces montagnes des offrandes de riz, de maïs, de pain, de vin de palmier, d'huile et de fruits. Il n'est point d'honneurs qu'ils ne rendent à ces idoles; mais le culte varie suivant les lieux, et l'idole d'un pays n'est dans un autre qu'un objet de mépris.

*Serment.*

Les Nègres craignent singulièrement de jurer par les Fétiches, et c'est une opinion généralement reçue parmi eux, qu'un parjure ne peut pas survivre une heure à son crime. Dans les contrats de quelque importance, la partie qui est la plus intéressée à leur exécution demande qu'ils soient confirmés par le Fétiche. A cet effet, les deux contractans boivent d'une liqueur qui sert à cette cérémonie, en promettant sous les plus terribles imprécations d'être fidèles à leurs engagements. Ils peuvent néanmoins se faire relever de leur serment, d'après l'opinion où ils sont que le prêtre, en présence duquel ils l'ont fait, a la faculté de les absoudre ou de les punir; mais les Nègres un peu avisés, avant de s'engager par serment dans une affaire quelconque, commencent par faire boire au prêtre de la liqueur préparée pour cet objet, et le forcent à prier l'idole de le faire mourir, s'il délie jamais une des parties de son serment sans le consentement de l'autre. Les Nègres croient qu'en cas de parjure, cette liqueur les fait enfler et cre-

ver, ou tout au moins mourir de langueur : le premier de ces deux châtimens est regardé comme infaillible pour les femmes accusées d'adultères qui ont juré le faux ; et le second pour ceux qui étant taxés de vol ou d'avoir manqué à leur parole, se sont rendus parjures.

Les Nègres croient aussi aux apparitions des esprits, et s'imaginent qu'ils viennent quelquefois sur la terre pour tourmenter les hommes. Le prêtre devient encore ici un personnage nécessaire, à cause du pouvoir qu'on lui attribue de purifier l'esprit au moyen de cérémonies, qui, comme toutes les autres, tournent à son profit. Le lendemain de la mort d'une personne de distinction, on dresse près de son habitation une table carrée, sur laquelle on place l'idole de la maison, et que les héritiers font garnir des mets les plus recherchés. Ensuite toute l'assemblée se retire et retourne vers le soir, où tout a disparu ; chacun s'en revient alors, persuadé que l'esprit s'est emparé de ces provisions, et a pris sa route pour l'autre monde.

*Apparitions  
des esprits.*

Lorsqu'un jeune homme a jeté ses vues sur une fille pour se marier, il en fait la demande à ses parens, qui ne la lui refusent point en cas de réciprocité d'inclination ; et si elle est nubile, il l'emmène aussitôt chez lui sans autre cérémonie. L'épouse n'apporte rien à son mari, et toutes les dépenses qui résultent du mariage pour celui-ci se réduisent à un peu d'or, de vin et d'eau de vie, à un mouton pour les parens, et à un habillement neuf pour l'épouse. Le mari tient un compte exact de toutes ces dépenses, pour en exiger le remboursement dans le cas où la femme viendrait à l'abandonner ; mais il perd tout s'il la répudie, à moins qu'il ne puisse la convaincre d'infidélité ou de quelque défaut naturel.

*Mariages.*

Les Nègres prennent autant de femmes qu'ils le veulent : il est rare cependant qu'il en aient plus de vingt. Ce sont les femmes en général qui vaquent aux plus rudes travaux : car elles sont obligées de cultiver la terre et de pourvoir aux besoins de leurs maris, tandis que ceux-ci passent leur tems à boire et à fumer : c'est même à cet état d'oisiveté et à l'aisance dans laquelle ils vivent, qu'ils jugent de l'industrie et de la soumission de leurs femmes. Les riches ont deux femmes qui sont exemptes de travail ; la première, appelée grande femme, qui est la plus ancienne et la plus distinguée par sa naissance, a la direction de la maison et commande à toutes les autres ; la seconde est consacrée à l'idole domestique

*Polygamie.*

et s'appelle Bossum. Les maris sont fort-jaloux de celle-ci, qui est ordinairement la plus belle; et la moindre liberté qu'elle se permettrait avec un autre homme la rendrait très-coupable à leurs yeux; mais ils ne sont pas aussi rigoureux à l'égard des autres femmes, pourvu qu'ils puissent en retirer de l'argent.

*Commerce  
infâme dans  
le mariage.*

Il n'est même pas rare de trouver des Nègres qui épousent plusieurs femmes, dans la vue de vivre plus à leur aise du fruit de leur libertinage. Non seulement ces maris leur permettent d'agacer les hommes, mais même ils les y excitent. On ne peut se faire une idée, dit Bosman, des ruses qu'emploient ces femmes pour leur complaire, et pour tromper, par tous les prestiges de l'amour le plus passionné, les hommes qu'elles veulent dépouiller. A peine sont-elles arrivées à leur but que le mari survient, et l'amant pris au piège ne s'en tire pas à moins de quarante et quelquefois de soixante dix florins.

*Peines  
de l'adultère.*

Cette somme est la taxe ordinaire pour les gens du commun surpris en adultère; mais elle est bien plus forte pour les riches, surtout si le mari de la séductrice est une personne de marque: car alors ses prétentions vont quelquefois jusqu'à deux mille florins. Dans ces cas l'affaire donne lieu à un procès: Bosman dit avoir dû souvent être juge dans de pareilles contestations, mais les Nègres nient ordinairement le fait en dépit des témoignages les plus convaincans. La femme, qui est pour l'ordinaire l'accusatrice, est obligée de comparaître devant le conseil, et d'y exposer le fait avec toutes ses circonstances: ce dont elle s'acquitte souvent avec une impudence qui ferait rougir la courtisane la plus effrontée. On en vient enfin au serment; si l'accusé s'y soumet il est absous, et son refus entraîne sa condamnation.

Mais, dans l'intérieur du pays, les lois sont en général plus sévères sur ce point. Les hommes n'y prostituent point leurs femmes comme ceux des côtes. Quiconque séduit la femme d'un autre, court risque de se perdre non seulement lui même, mais encore d'envelopper toute sa famille dans sa ruine. La femme surprise en adultère paye sa faute de sa tête, à moins que ses parens ne parviennent à appaiser le mari à force d'argent. Celle qui s'abandonne à un esclave est condamnée à mort sans miséricorde avec son complice, et les parens sont également obligés de payer au mari une somme considérable. Dans ces sortes de cas, le Nègre est ordinairement son propre juge; et s'il n'est pas assez fort lui seul pour se venger,

il invoque le secours de ses amis, qui le lui prêtent d'autant plus volontiers, qu'ils sont certains de gagner quelque chose à la réparation de l'outrage.

La sévérité de ces châtimens n'empêche pas qu'il ne se trouve chez ce peuple des adultères : les femmes surtout, que domine une passion violente n'en prévoient pas les conséquences ; et cela n'est pas étonnant dans un pays où le climat les embrase de tous ses feux, et où vingt ou trente femmes réduites à un seul homme, ne reçoivent de lui que des témoignages rares d'un amour tiède et sans vigueur. Aussi cherchent-elles avec ardeur à se faire quelque amant capable d'amortir le feu qui les consume ; et comme la crainte du châtimement a moins d'empire sur elles que sur les hommes, elles ont recours à toutes sortes de ruses pour les séduire. Si elles trouvent un jeune homme seul, elles se livrent aux excès les plus indécens, et jurent que s'il ne satisfait point leur passion, elles l'accuseront à leur mari de les avoir sollicitées à lui être infidèles.

Bosman observe qu'on trouve en Guinée plus de femmes que d'hommes qui vivent dans le célibat jusqu'à un certain âge. Il est bien vrai, dit-il, que les filles se lassent moins de cet état, en raison de la liberté qu'elles ont de se donner à autant d'hommes qu'il leur plait ; mais comme elles son singulièrement recherchées, et toujours accordées par leurs parens à ceux qui les leur demandent, il arrive rarement aussi qu'elles puissent satisfaire pleinement l'ardeur de leur tempérament. Elles ne perdent rien dans l'opinion pour avoir long-temps vécu dans le libertinage : on les regarde même comme plus propres au mariage, et souvent elles sont préférées à des filles vierges. Il n'y a point de communauté de biens entre les époux, et chacun d'eux y est maître de ce qu'il possède. À la mort du mari ou de la femme, les parens vont aussitôt s'emparer de ses biens, sans en rien laisser à l'époux survivant.

*Filles libertines  
préférées  
à celles qui  
sont vierges*

*Ordre  
de succession.*

Il est des Nègres qui, outre leurs femmes, ont encore des concubines, qu'ils aiment plus que les premières, et auxquelles par conséquent ils prennent plus d'intérêt ; mais les enfans qu'ils en ont, étant illégitimes, et nés d'une femme esclave, ne sont considérés eux-mêmes que comme des esclaves par les héritiers du père. Néanmoins le Nègre donne, dans ces cas, la liberté à l'enfant et à la mère : ce qui se fait avec les cérémonies d'usage, pour que les parens n'aient sur eux aucun droit après sa mort.

Les enfans des Nègres, même légitimes, n'héritent point de leurs pères. Akra est le seul pays de toute la Côte d'Or, où ils aient droit à cette succession. Si le défunt était Roi ou capitaine de quelque village, son fils aîné prend sa place, mais il n'hérite que de son sabre et de son bouclier. Ce n'est donc pas un grand avantage chez les Nègres que d'être né de parens riches, à moins que le père ne soit disposé à faire de son vivant quelque donation à son fils : ce qui arrive rarement et ne se fait qu'avec le plus grand secret, parce qu'après sa mort, les parens obligeront le fils à restituer ce qu'il aurait reçu. Il est très-difficile, dit Bosman, de se procurer des notions exactes sur l'ordre des successions chez ce peuple : voici ce que cet écrivain a pu pénétrer à ce sujet. Les vrais héritiers du défunt sont les enfans de son frère ou de sa sœur : un fils aîné hérite des biens du frère de sa mère, ou de ceux du fils de ce frère s'il en a un ; et la fille aînée est également héritière des biens de la sœur de sa mère, ou de ceux de la fille de cette sœur si elle en a une. On n'a point d'égard aux parens du côté du père, tels que le père, le frère, la sœur etc., et par conséquent ils sont exclus de la succession. Bosman croit que le libertinage des femmes est la cause qui a fait établir une loi aussi extravagante. On voit souvent dans l'Inde, comme nous avons eu lieu de le remarquer, des Rois qui déclarent pour leur successeur un enfant de leur sœur, parce qu'ils sont certains que cet enfant est de leur sang, tandis qu'ils n'ont d'autre garan de la légitimité des leurs, que le témoignage équivoque de leurs épouses. Lorsqu'il ne se trouve point d'héritiers de cette classe chez les Nègres, la succession se partage entre les frères et les sœurs du défunt ; et à défaut de ceux-ci, l'héritage est dévolu aux plus proches parens du côté de la mère.

*Cérémonies  
funèbres  
des Nègres.*

Lorsque le malade a dû succomber en dépit de tous les moyens employés par le prêtre-médecin pour le guérir, les parens cherchent à connaître les causes de sa mort. Ce prêtre interroge le défunt, et lui demande pourquoi il donne tant de chagrin à sa famille ; il rapporte ensuite la réponse qu'il suppose en avoir reçue, et qui est toujours conforme à ses intérêts ; et cette réponse est crue comme un oracle infaillible. Les gémissemens et les cris des assistans annoncent aussitôt cette nouvelle à tout le village. On étend le mort sur une natte faite d'écorce d'arbre, on l'enveloppe dans quelque pièce d'étoffe de coton usée : et après lui avoir mis

un morceau de bois sous la tête, on lui couvre le visage avec une peau de mouton. On jette ensuite sur ce cadavre quelques poignées de cendre d'écorce d'arbre, et l'usage ne permet pas de lui fermer les yeux avant d'avoir été mis dans cette position. On l'expose ainsi au public, et à côté de lui est assise la femme pour laquelle le défunt avait le plus d'affection. Si c'est une femme, son mari, son père ou son frère lui rend les mêmes devoirs, qu'il accompagne également des marques de la plus vive douleur. Toute la famille du défunt se rassemble pour assister à ses funérailles; ses amis et les habitans du village viennent aussi prendre part à la cérémonie: chacun lui apporte en présent de l'or, de l'eau de vie, un bel habit ou quelqu'autre chose, et plus ce présent a de prix plus celui qui le fait en est loué. Une vieille femme fait ensuite le tour de l'assemblée, un bassin à la main, et reçoit les offrandes de chacun des assistans pour les frais des funérailles. La plus grande partie de ces offrandes reste au prêtre, qui, en retour, est obligé de prier pour le repos de l'ame du défunt, et d'invoquer les idoles pour qu'elles l'assistent dans son voyage à l'autre monde.

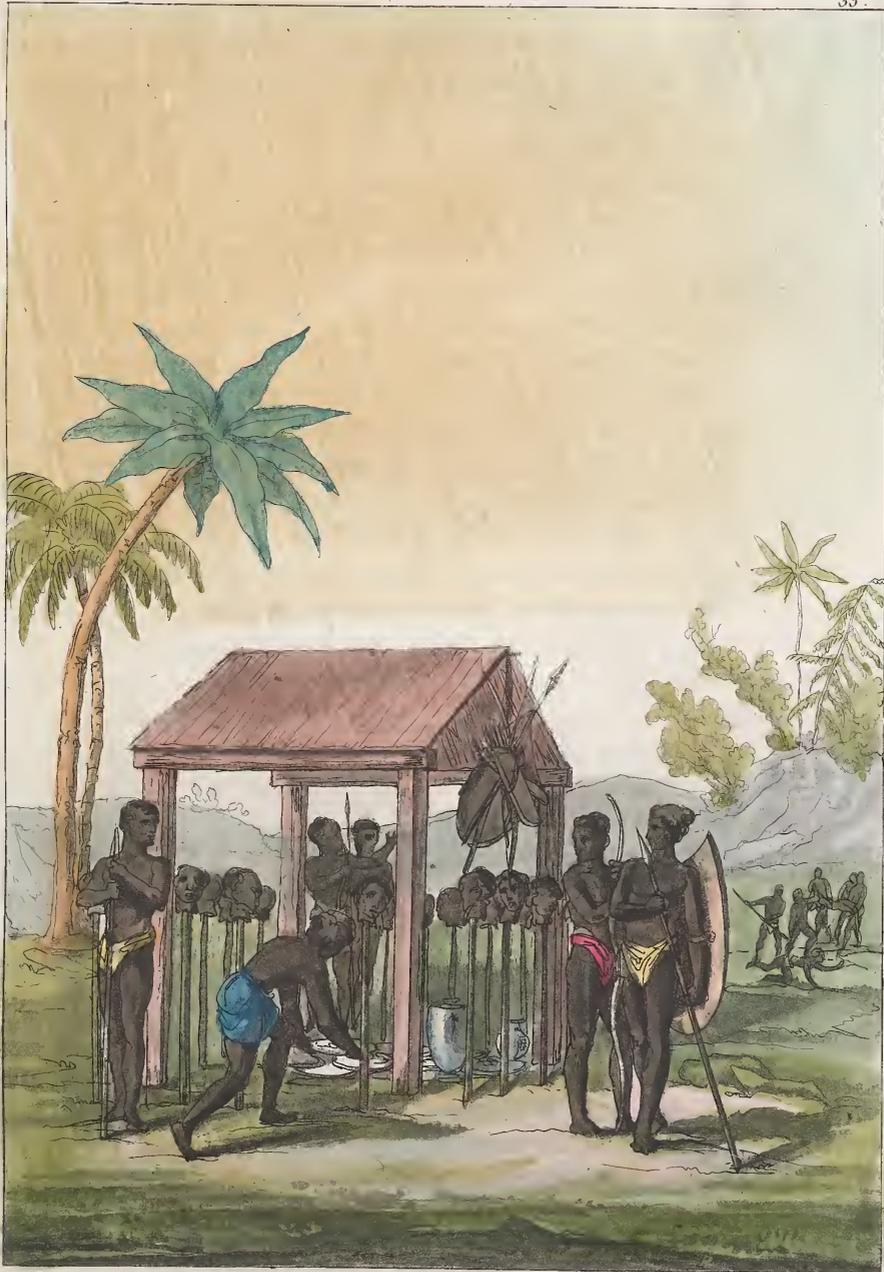
Pendant tout le tems de ces cérémonies on donne à boire aux assistans, le matin de l'eau de vie, et l'après midi du vin de palmier. On revêt ensuite le cadavre d'habits magnifiques, et on l'enferme dans un cercueil avec des idoles d'or, un collier de corail, et plusieurs autres objets plus ou moins précieux, selon la condition du défunt. Après cela on le transporte au lieu de la sépulture, accompagné d'un grand nombre de personnes, et précédé de jeunes gens qui ne cessent de tirer des coups de fusil jusqu'à la fin de l'enterrement. La plupart des assistans s'en retournent ensuite à la demeure du défunt pour y boire avec excès, et s'y divertir pendant plusieurs jours.

*Funérailles.*

Le cadavre d'un Roi, d'un capitaine ou autre personne marquante est laissé une année entière sans sépulture, et durant tout ce tems il reste étendu sur une espèce de claie, sous laquelle on tient constamment un peu de braise pour le faire sécher. Le tems des funérailles étant arrivé, on en donne avis dans tous les domaines du défunt et même dans les pays voisins, pour qu'il vienne un plus grand nombre de personnes à la cérémonie; et l'empressement que chacune d'elles met à y paraître avec ses plus beaux vêtemens, offre le tableau de toute la magnificence que le luxe peut étaler dans ces contrées. On fait mourir aussi plusieurs esclaves du défunt, pour

qu'ils aillent le servir dans l'autre monde; et lorsque c'est un Roi, chacun des Grands s'empresse de lui faire présent d'un esclave pour cet objet. Ces malheureuses victimes d'un préjugé barbare sont en grand nombre, et ne se doutent nullement du sort qui les attend. Le jour des funérailles on les envoie sous quelque prétexte au lieu où elles sont attendues, et à peine y sont-elles arrivées qu'on les tue à coups de zagaies et de flèches. C'est un spectacle vraiment déplorable, dit Bosman, que de voir tant d'innocens livrés aux plus affreux tourmens et taillés en pièces, avant d'avoir rendu le dernier soupir. Cet écrivain rapporte à ce sujet d'avoir été témoin du massacre de onze personnes, dont une entre autres, après avoir souffert les plus rudes douleurs, eut la tête coupée par un enfant, qui n'étant pas assez fort pour manier le sabre dont il se servait, employa près d'une heure à cette cruelle opération. On transporte au palais les cadavres de ces malheureux, pour y être exposés comme des témoignages de l'affection des sujets pour leur Roi, puis on les conduit à la suite du corps du Souverain au lieu de la sépulture, où ils sont enterrés avec lui. Les têtes en sont néanmoins séparées, pour être fixées sur des pieux plantés autour du tombeau, comme le monument funèbre le plus honorable à la mémoire du défunt : Voy. la planche 33. On dépose ensuite près de la fosse des alimens et des boissons pour les besoins du Roi, et l'on a soin d'y en porter d'autres aussitôt que les premiers ont disparu. On enterre encore avec lui ses armes, ses vêtemens et tout ce qu'il avait de plus précieux. On assure même que la Bossum ou son épouse favorite est également sacrifiée et mise dans la même fosse, pour qu'il n'ait point à regretter ses faveurs dans l'autre monde. On place enfin autour du monument diverses figures, qui représentent les principaux courtisans peints au naturel, et revêtus de leurs habits. Ces sépulcres sont singulièrement respectés des successeurs des Rois, qui y entretiennent une garde chargée de veiller continuellement aux besoins du mort, et de donner avis de ce qui peut lui manquer, pour qu'il y soit pourvu sur le champ.

Les funérailles, dit Barbot, sont souvent accompagnées d'une oraison funèbre, dans laquelle le prêtre fait l'éloge des vertus du défunt, et exhorte les auditeurs à bien vivre et à sacrifier beaucoup de victimes. Dans certains endroits, on n'accorde point aux esclaves les honneurs de la sépulture : leurs cadavres sont jetés dans les champs pour y servir de pâture aux oiseaux et aux bêtes féroces. Dans d'autres on les couvre de terre,





Telles sont les cérémonies funèbres qui se pratiquent à la côte d'Or; elles n'y sont pas pourtant absolument les mêmes; mais il serait trop fastidieux d'en remarquer les petites différences: c'est pourquoi nous nous bornerons à celles qui s'observent généralement, et qui nous semblent attestées par les relations les plus dignes de foi.

Les mœurs et les usages des habitans de la côte d'Or ont beaucoup de rapports avec ceux des autres Nègres dont nous avons déjà parlé: nous nous contenterons donc d'en faire connaître ici ce qui présente quelque particularité remarquable.

*Mœurs  
et usages  
des Nègres.*

On ne peut refuser un certain esprit naturel aux habitans de toute cette côte, mais leur ignorance et leurs passions sont extrêmes: ils se livrent aux attrait de la volupté, sans être retenus par ce sentiment de pudeur, qui prête de nouveaux charmes et donne plus de prix à la vertu. Exempts de crainte et d'inquiétude ils ne connaissent que le présent, et ne s'altèrent que difficilement; ils ont beaucoup de sagacité, et comprennent du premier abord ce qu'on veut leur faire entendre: leur vue s'étend à une grande distance, et ils découvrent les objets en mer de bien plus loin que les Européens. Ils ont une mémoire heureuse, et ne laissent pas de suivre les affaires de leur commerce avec beaucoup d'exactitude, quoiqu'ils ne sachent lire ni écrire. Ils sont méchans, envieux et capables de dissimuler leur ressentiment pendant des années entières. Néanmoins ils ne manquent pas d'affabilité envers les étrangers, et se plaignent que les Européens n'aient pas pour eux les mêmes égards. Ils sont très-enclins au vol, mais ils ont en horreur le Nègre qui en vole un autre: loin de regarder comme un délit les friponneries qu'ils commettent envers les Européens, ils s'en font une gloire, et c'est même chez eux une preuve d'esprit et d'habileté. Lorsqu'ils sont pris sur le fait, ils donnent pour excuse que les Européens ont beaucoup de biens superflus, tandis que le pays des Nègres manque de tout.

*Caractère,  
des Nègres  
de la côte d'Or*

Ces peuples ne sont point délicats, et dépensent peu pour leur subsistance: leur nourriture ordinaire est du grain broyé, qu'ils font bouillir et mangent au lieu de pain, ou des truffes blanches qu'ils assaisonnent avec un peu d'huile de palmier, d'herbes bouillies et un morceau de poisson gâté: les jours de fête ils mangent du bœuf, du mouton et de la volaille. Les riches prennent du poisson, une poignée de blé, de la pâte avec un peu d'huile de palmier, de

*Nourriture,  
boisson.*

sel et de poivre qu'ils font bouillir ensemble : ce ragoût, appelé dans leur langue *mallaget*, est pour eux un mets des plus délicats. Bosman dit qu'il est fort-sain, et qu'on ne le trouve point mauvais lorsqu'on y est accoutumé. Les Nègres ne boivent que de l'eau ; ils ont néanmoins une liqueur appelée *peyton*, qui ressemble à la bière, et se fait avec le maïs ; l'après midi ils boivent du vin de palmier, dont l'usage dépend de l'heure à laquelle on le vend ; ils se rassemblent ordinairement vers le soir pour acheter ce qui en reste chez les marchands, qui ne peuvent le conserver jusqu'au lendemain parce qu'il deviendrait aigre. Avant de se mettre à boire, chacun deux a l'attention d'envoyer quelques verres de cette liqueur à son épouse favorite : ensuite, celui qui doit boire le premier remplit un petit vase, qui sert de coupe, tandis que les autres, debout autour de lui et les mains sur leur tête, crient *tantosi*. Le premier buveur ne doit point vider la coupe entièrement, il y laisse quelques gouttes de la liqueur qu'il verse à terre comme une offrande au Fétiche, en répétant plusieurs fois le mot *jou*. Ceux qui ont leur Fétiche avec eux l'arrosent d'un peu de ce vin, et croient que, s'ils oublieraient cette cérémonie, ils ne boiraient jamais en repos. Les Nègres aiment passionnément l'eau de vie, et les riches en achètent à tout prix : ceux qui n'ont pas d'argent pour cela cherchent tous les moyens possibles de s'en procurer par le vol. Les Hollandais étaient obligés de tenir une garde dans leurs caves, pour empêcher les Nègres de venir y voler l'eau de vie et le tabac, dont ils sont extrêmement avides ainsi que les femmes elles mêmes.

*Habillement.*

Les Nègres s'habillent à leur fantaisie ou selon leur condition. Les uns portent leurs cheveux plats ou frisés, en tresses ou relevés sur la tête ; les autres les ont roulés en petites boucles qu'ils frottent d'huile, leur donnent la couleur qu'il leur plait, et forment une espèce de guirlande autour de leur tête. On en voit aussi qui les ont courts pour leur commodité : presque tous y entrelacent de petites idoles d'or et une quantité de grains de corail. Ils aiment beaucoup les grosses chevelures et en achètent à tout prix. Ils portent également autour des bras, des jambes et de leur corps beaucoup d'ornemens en or et en corail. Leur habillement ordinaire se compose de trois ou quatre aunes de velours de soie et autres étoffes : plusieurs d'entre eux font même pompe d'en avoir de diverses qualités. Ils roulent autour de leur corps cette pièce d'étoffe, et

en laissent retomber le bout jusqu'à mi-jambe. Les colliers d'or et de corail entrent aussi dans leur parure, et quiconque n'en a pas ne jouit d'aucune considération.

Les jeunes gens ou Manceros sont aussi splendides, que les Cabocéros ou les vieillards sont économes : ces derniers se contentent d'un bon tablier pour tout vêtement : un bonnet de peau, un collier de corail et un bâton qu'ils tiennent à la main, forment les marques distinctives de leur autorité. Les gens ordinaires tels que les paysans, les pêcheurs et autres portent deux aunes d'étoffe commune roulées en ceinture autour de leurs reins : d'autres ne tiennent qu'une petite écharpe pour couvrir leur nudité. Les pêcheurs ont en outre un bonnet de peau ou de jonc ; mais la plupart d'entre eux font ensorte de se procurer des marins quelque chapeau usé.

Les femmes aiment aussi à varier leur habillement dans ces contrées sauvages ; elles portent une quantité d'ornemens en or, en corail et en ivoire, qu'elles disposent avec plus d'art que les hommes ; et il n'est aucune partie de leur corps qui n'en présente quelqu'un. Leur tablier est fort-riche ; elles l'attachent avec une écharpe d'étoffe rouge de deux aunes de longueur, et d'une demie de largeur, dont les bouts pendent sur ce tablier : les femmes d'un rang supérieur y joignent une espèce de dentelle en or ou en argent. Elles s'enveloppent le haut du corps d'une écharpe de soie ou de quelqu'autre belle étoffe, qu'elles arrangent de la manière la plus séduisante. Avant l'arrivée des Européens elles n'avaient aucune idée de parure, et les individus des deux sexes allaient nus jusqu'à l'âge nubile ; mais s'étant aperçues que cette nudité ne plaisait point aux Européens, les femmes ont pris du goût pour l'habillement, et sont passées d'un excès à l'autre : car rien n'est plus propre à produire en elles des effets extrêmes que le desir démesuré de plaire, témoin l'usage où elles sont de se faire sur le visage des incisions qu'elles teignent ensuite de diverses couleurs : ce qui, selon elles, prête à leur beauté de nouveaux charmes. Villaut parle de colliers, de bracelets de verre et autres ornemens qu'elles portent par vénération pour leurs idoles, après que les prêtres les ont consacrés en prononçant dessus quelques paroles mystérieuses. Voy. les figures à la planche 32.

*Vanité  
des femmes.*

La propreté, qui est si nécessaire dans les pays chauds, est commune à tous les Nègres. Ils se lavent deux fois par jour dans

*Propreté.*

la mer ou dans quelque rivière, motif pour lequel ils établissent ordinairement leur demeure au bord de l'eau; et lorsqu'ils en sont éloignés ils cherchent à satisfaire ce besoin, qui est pour eux aussi pressant que celui de la nourriture, en se créant quelque bain artificiel. Ils accoutument de bonne heure leurs enfans à se baigner, et c'est pour cela qu'ils deviennent si habiles à la pêche des perles.

*Maisons  
et villages.*

Les villes ou les villages de la côte d'Or ne sont, pour la plupart, qu'un amas confus de huttes éparses les unes séparées des autres par des sentiers étroits et tortueux, qui vont aboutir au centre du village, où se trouve ordinairement la place du marché. A mesure qu'on avance dans l'intérieur, ces villages sont mieux bâtis, plus peuplés et toujours agréablement situés.

*Arts et métiers.*

Les Nègres ne connaissent encore qu'un petit nombre d'arts, dont les principaux consistent à faire des vases de diverses sortes en bois et en terre, et à fabriquer des sièges, ainsi que des vases de cuivre pour leur pommade, et des bracelets en or, en argent et en ivoire. L'industrie de ce peuple se fait encore remarquer dans l'habileté de ses forgerons, qui, avec un petit nombre d'instrumens grossiers, fabriquent des épées, des hâches, des couteaux et autres objets semblables. Ils savent donner à l'acier une trempe excellente, et tirer l'or en fils d'une grande finesse. Ils font en outre, dit Bosman, des cordons d'or et d'argent d'un tissu si délicat et d'un si joli travail, qu'il serait bien difficile de pouvoir les imiter en Europe. A Hidah on travaille les pierres précieuses. Les Nègres montrent encore beaucoup de talent dans la construction des canots dont ils se servent pour aller trafiquer d'un port à l'autre ou à la pêche, et les Européens pour le transport de leurs marchandises. Il y en a de trente pieds de long sur six de large: les rameurs s'y servent, au lieu de rames, d'espèces de pelles, qui ont un manche de la même longueur; ils manient à deux mains ces sortes de rames, et font marcher leurs canots avec beaucoup de rapidité.

*Agriculture.*

Lorsque vient le tems des semailles, qui est la saison des pluies, les Nègres choisissent dans les campagnes le champ qui leur convient, car les terres sont au premier qui en prend possession. Il est vrai que le Roi s'arroge le droit de permettre de cultiver tel ou tel autre terrain: il paraît néanmoins que la demande qui lui en est faite n'est qu'une simple formalité, car elle n'est

jamais suivie d'un refus. Après avoir labouré la terre avec un instrument qu'ils appellent *koldon*, ils la laissent ainsi pendant huit ou dix jours : ensuite ils se rassemblent au premier jour de l'idole, qui est celui du repos, et conviennent ensemble de l'ordre à suivre dans les travaux. Le blé croît avec une étonnante rapidité, et en peu de tems ils recueillent le fruit de leurs peines. Desmarchais dit que tous les grains sortent de terre en moins de huit jours, et sont mûrs en trois mois.

Il se tient dans tous les villages à des jours fixes un marché pour la vente des grains, et l'on s'y sert, pour monnoie, de kauris et de poudre d'or. Le prix des grains y est réglé par des officiers de police préposés à cet effet par le Roi, ce qui y prévient les fraudes et les friponneries. Quelques-uns, et surtout les femmes, souvent avec un enfant sur leurs épaules, et du grain ou des fruits sur la tête, font plus de cent lieues pour se rendre de l'intérieur du pays dans les places maritimes, afin d'y acheter des marchandises Européennes, telles que miroirs, colliers de verre, bracelets etc., tant est grande leur passion pour la parure. Vers le midi les marchands de vin de palmier en portent dans des vases, et c'est l'objet dont il se fait le plus de débit. Après le marché, on voit les rues pleines d'hommes et de femmes qui chantent et dansent avec une ardeur, à ne pas laisser soupçonner les fatigues qu'ils ont supportées dans la journée.

*Marché.*

C'est particulièrement dans ces réunions qu'éclate la passion des Nègres pour la danse ; et cette passion est si générale, surtout dans les femmes, qu'au moindre son d'un instrument, elles quittent leur travail et se mettent à danser. Les habitans des villages sont dans l'usage depuis des siècles de se rassembler tous les soirs sur la place publique pour y chanter, danser et s'y divertir pendant une heure avant d'aller se coucher. Ils mettent pour cela leurs plus beaux habits ; et parmi les femmes surtout, c'est à celle qui sera la mieux vêtue. Cette espèce de bal commence au coucher du soleil, et s'exécute au son des cornemuses, des tambours et des flûtes. Les hommes et les femmes se rangent par couples vis-à-vis les uns des autres comme dans nos contre-danses, et forment tous ensemble un groupe de personnes, qui sautent en faisant des gestes et des contorsions bizarres, vont en avant et en arrière, frappent des pieds la terre, baissent la tête à mesure que les couples se succèdent, et prononcent en même tems quelques mots. Leurs mouvemens sont tantôt vifs, tantôt lents,

*Danse  
et autres  
divertissemens.*

et accompagnés d'un son de voix bas ou d'un cri. Les femmes ont aux jambes une quantité de grélots, et les hommes tiennent en main de petits éventails faits avec une queue de cheval ou d'éléphant, dont ils se frappent tour-à-tour les épaules. Ces danses varient suivant les tems et les circonstances. Celles qui se font en l'honneur des idoles sont plus graves. Toutes les réjouissances publiques se réduisent à la danse, au chant et à des combats simulés, qui ont quelquefois une fin tragique.

*Instrumens  
de musique.*

Leurs instrumens de musique, ( voy. la planche 32 ) sont en général peu agréables: le premier est une espèce de corne ou de trompe fait avec une dent d'éléphant, sur laquelle sont gravées des figures d'hommes et d'animaux, mais d'une manière si grossière, qu'il est difficile de connaître ce qu'on a voulu représenter. Ils ont au moins dix sortes de tambours, qui ne sont, pour la plupart, que des troncs d'arbre creux, recouverts d'un côté d'une peau de mouton, et ouverts de l'autre. Ces tambours se battent avec deux baguettes en forme de marteau, ou avec un bâton droit. On s'en sert ordinairement pour accompagner les cornes; et pour rendre ce concert encore plus bruyant et plus épouvantable, il y a un enfant qui frappe continuellement avec un morceau de bois sur un fer concave. Il a été inventé dernièrement une espèce de petit tambour recouvert en peau des deux côtés, qui a la forme d'un sablier, et dont le son est moins désagréable. Le meilleur instrument qu'ils aient est une espèce de harpe à quatre ou cinq cordes; c'est un morceau de bois creux, de la largeur d'une main et une fois plus long, lequel est traversé par un autre morceau de bois sur lequel sont tendues les cordes, qui se touchent avec les doigts, et rendent un son doux, grave et mélodieux. Voy. la figure de la planche ci-dessus, où sont encore représentés d'autres instrumens, dont nous croyons inutile de donner la description.

## CÔTE DES ESCLAVES.

LES navigateurs Européens étendent la côte des Esclaves depuis le Rio Volta, où se termine la côte d'Or, jusqu'au Rio de Lagos dans le royaume de Benin. La côte qui suit prend le nom de Grand Benin; celle qui vient après s'appelle Dovarra, et s'étend vers le midi jusqu'au Cap Formose: de là elle se plie au levant jusqu'au Rio de Rey, d'où elle revient au midi jusqu'au Cap Consalvo au delà de l'Equateur, et forme le golfe de Guinée. Cette suite de côtes offre l'image d'un grand arc, qui a trois cent cinquante lieues de développement (1).

La côte des Esclaves, dans l'acception la plus rigoureuse, comprend les états de Coto, Popo, Uidah, et Ardra: les auteurs ne s'accordent point sur leurs limites. Bosman dit que le pays de Coto est appelé par la plupart des Nègres Terre des Eclairs; il s'étend sur une ligne de 16 à 17 lieues, depuis le Rio Volta jusqu'au Cap Mont: c'est un pays plat, sablonneux et stérile où il ne croît que des palmiers et des cocotiers; il a néanmoins assez de bétail pour la subsistance de ses habitans: on n'y a d'autre poisson que celui de la rivière, le poisson de mer étant repoussé du rivage par l'extrême agitation des vagues. Le commerce de ce pays ne consiste qu'en esclaves. Bosman assure que ses habitans sont d'un excellent caractère: Desmarchais dit au contraire qu'ils sont intéressés, fins et traitres à l'excès. Le gouvernement, la religion et les usages de ces Nègres ne diffèrent guères de ceux des habitans de la côte d'Or: ce qu'on trouve de particulier chez eux, c'est la grande quantité des idoles qui font leur principale richesse: un Nègre, quelque pauvre qu'il soit, n'en a pas moins d'une douzaine; les maisons et les rues principales en sont remplies: en un mot, ce peuple, dit Desmarchais, emploie toutes ses ressources à acheter des idoles.

Le royaume de Popo a dix lieues d'étendue; depuis le Cap Mont jusqu'au royaume d'Uidah; il est divisé en deux parties, qui sont le grand et le petit Popo; le dernier est au couchant du premier. Le sol de ce pays est sablonneux et stérile; ses habitans sont

*Division,  
Royaume  
de Coto.*

*Royaume  
de Popo.*

(1) Voy. l'Histoire générale des Voyages, tom. V. pag 355, etc.

extrêmement fourbes, et ne vivent que de rapines et du commerce des esclaves : leurs prêtres, auxquels ils prêtent une foi aveugle, vont ordinairement vêtus d'une longue tunique blanche, et portent toujours à la main une espèce de crosse comme nos Evêques. Les vaisseaux que le commerce attire chez eux leur payent une taxe à titre de présent, pour intéresser les Nègres à la célérité de leur chargement ; et en effet ces Nègres obéissent sur le champ aux ordres de leur prêtres, dans la vue d'obtenir, par leur intercession, la faveur de leurs Dieux. Le Prince, qui régnait au Popo durant le séjour que fit Barbot dans ce royaume, portait habituellement une longue robe de brocart et un bonnet d'osier.

*Royaume  
d'Uidah.*

Les Anglais, les Portugais et les habitans appellent ce royaume Whida, les Français Juda ou Juida, les Hollandais Fida, Snelgrave Whidaw, Smith et Atkins Widah. Bosman qui y a fait un séjour de huit mois en trois fois, nous apprend qu'il s'étend environ neuf à dix lieues sur la côte ; que vers le midi il s'avance six à sept dans les terres, et forme comme deux bras qui se prolongent de chaque côté, de manière qu'en certains endroits il a dix ou douze lieues de largeur, et moins en d'autres. On trouve dans ce royaume deux rivières considérables, dont l'une s'appelle Jaquin, et n'est navigable que pour des canots ; et l'autre qui est plus large et plus profonde se nomme Euphrate : le port qui est à l'embouchure de cette dernière rivière est très-dangereux, à cause de la violente agitation de la mer.

*Beauté  
et fertilité  
du pays.*

Le terrain est plat le long de la côte, mais dans l'intérieur il s'élève insensiblement, et l'on y a la plus belle perspective qu'il soit possible de trouver. La pente se termine au pied d'une chaîne de hautes montagnes, qui flanquent le pays du nord au levant, et le défendent de ce côté de ses voisins. Les Européens qui sont allés à Uidah parlent tous de ce pays comme d'une des contrées les plus délicieuses qu'il y ait au monde. Les arbres semblent y avoir été plantés avec symétrie pour former des allées et des bosquets. On ne peut imaginer rien de plus enchanteur que la verdure et la fertilité des champs, qui donnent presque toujours trois récoltes par an. Il n'y a pas un palme de terrain qui soit inculte, à la réserve des lieux que la nature couvre d'arbres touffus, et semble avoir destinés à l'agrément. Le printems et l'automne s'y succèdent sans interruption. A peine l'agriculteur a-t-il moissonné que le lendemain on le voit semer, et la terre continue à lui renouveler ses dons com-

me si sa fécondité était inépuisable. Le royaume est partout très-peuplé et peut se comparer à une grande ville, les villages n'y étant guères éloignés l'un de l'autre que d'une portée de fusil. Bosman, Philipps et Desmarchais nous assurent que le royaume d'Uidah est un des pays les plus beaux qu'il y ait sur la terre. Ce royaume, malgré son peu d'étendue, est divisé en vingt-six provinces, qui portent le nom de leurs capitales. Ce sont autant de gouvernemens qui se donnent aux Grands, et sont héréditaires dans leurs familles. Le Roi est le chef de ces Gouverneurs, et surtout du Gouvernement de la province de Sabie ou Xavier la première du royaume, et qui en renferme la capitale. Desmarchais nous a indiqué les noms de ces provinces avec les qualités de leurs Gouverneurs.

*Division.*

Le royaume d'Uidah est héréditaire; le fils aîné du Roi y succède à son père, pourvu qu'il soit né après son couronnement, et que les Grands n'aient pas de fortes raisons pour le priver de la couronne et la donner à un de ses frères, comme il arriva en 1725. Cette succession diffère de celle de tous les royaumes de la Sénégambie, où, comme nous l'avons observé plus haut, l'usage est d'élever au trône le fils de la sœur du Roi, pour être sûr qu'il est occupé par un Prince du sang royal.

*Gouvernement.*

*Succession  
et  
couronnement  
du Roi.*

Une autre loi non moins inviolable est qu'à peine né, le Prince héréditaire est conduit par les Grands dans la province de Zinga à la frontière du royaume, où il est élevé comme un simple particulier, sans avoir la moindre conuissance de son origine ni de la dignité à laquelle il est destiné, et sans recevoir aucune instruction sur les affaires de l'Etat. Les personnes aux soins desquelles il est confié ont néanmoins le secret de sa naissance; mais il leur est défendu sous peine de mort de le lui révéler, et il leur est au contraire prescrit de le traiter sans aucune distinction, et comme s'il était un de leurs enfans. Lorsque les Grands allèrent chercher le Roi qui vivait du tems de Desmarchais, ils le trouvèrent à garder les cochons de celui qu'il croyait être son père. Il est aisé de deviner le motif de cette conduite de la part des Grands; c'est que se trouvant tout-à-coup à la tête d'un gouvernement dont il ne connaît ni les usages ni les intérêts, le nouveau Prince est obligé de s'en rapporter à eux, de leur en abandonner les rênes, et de laisser les emplois à ceux qui les occupent. De cette manière l'autorité des Grands se perpétue, et l'ignorance du Roi leur en assure la conservation.

*Loi  
extravagante  
pour  
l'éducation  
du Prince  
héréditaire.*

Le nouveau Roi n'est point couronné aussitôt qu'il est ramené de Zinga, et souvent il se passe des mois et des années avant la célébration de cette cérémonie. Les Grands en fixent l'époque au gré de leur intérêt, mais ils ne peuvent la retarder au delà de sept ans. Son accomplissement donne lieu à diverses particularités qui sont rapportées par Desmarchais. Le grand sacrificateur se rend au palais, et déclare au Roi les offrandes qu'il doit faire à cette occasion. Le souverain qui fut couronné à Amar en 1725 se contenta d'un bœuf, d'un cheval, d'un mouton et d'une poule: ces animaux furent égorgés dans le palais et portés en cérémonie au milieu de la place publique, où ils furent laissés en proie aux oiseaux. Les Grands vont tous dans la plus grande pompe, et accompagnés de joueurs d'instrumens et de leurs soldats, rendre leurs hommages au nouveau Roi.

Après cette cérémonie, qui dure quinze jours consécutifs, on choisit parmi les Grands un député pour aller dans le royaume d'Ardra, et en amener un des Grands, dont les familles sont, de tems immémorial, en possession de couronner le Roi d'Uidah. L'instant du couronnement étant arrivé, le Roi sort de son sérail accompagné de quarante de ses favorites ayant pour tout vêtement de superbes tabliers, et pour parure des colliers en or, des pendants d'oreille, des bracelets et autres bijoux. Dans le costume le plus somptueux, et coiffé d'un casque doré qu'ombragent des touffes de plumes rouges et blanches, le Roi traverse à pied la cour du palais et s'assied sur le trône, qui est un grand siège à bras en bois doré. Desmarchais décrit l'ordre dans lequel les Grands et les femmes sont rangés. Une particularité digne d'être remarquée dans cette cérémonie, c'est d'y voir deux nains debout vis-à-vis le Roi, qui lui représentent tour à tour les bonnes qualités de son successeur, l'exhortent à l'imiter, et terminent leur harangue par des vœux pour sa conservation et pour la durée de son règne. Après cela, le Grand d'Ardra entre dans la cour avec sa suite, au son des instrumens et au bruit du caanon; s'étant avancé vers le trône il salue le Roi par une profonde révérence, lui ôte son casque, et le prenant par la main se tourne vers le peuple, et dit à haute voix: « Voici votre Roi, soyez-lui fidèles, et vos prières seront exaucées par le Roi d'Ardra mon maître ». Après avoir répété trois fois ces paroles, il remet le casque sur la tête du Roi et lui fait une autre révérence. Le Roi part suivi de ses femmes au bruit des salves d'artillerie, au son de la musique





*Grande fazenda, Rio.*

et au milieu des acclamations de la multitude. Le lendemain de son couronnement il fait des présens considérables à tous les Grands; quinze jours se passent dans les réjouissances, et les fêtes se terminent par une procession solennelle au temple du Dieu Serpent.

L'autorité suprême est entre les mains du Roi et des Grands, qui président à l'administration civile et militaire. Dans les causes criminelles le Roi fait assembler son conseil composé des Grands, et après leur en avoir exposé le sujet il écoute leur avis. Lorsque la pluralité des opinions se réunit à la sienne, le jugement reçoit aussitôt son exécution; dans le cas contraire, il se réserve l'autorité de faire punir le coupable comme il lui plait.

*Lois.*

Il y a plusieurs délits qui emportent la peine capitale, tels que l'homicide, et l'adultère avec les femmes du Roi: cette peine s'inflige aussi quelquefois pour des délits contre la religion et l'État. Il arrive rarement des homicides en ce pays, et Bosman n'en a vu commettre que deux dans l'espace d'environ six ans. L'extrême rigueur avec laquelle on punit l'adultère, ne fait que rendre les femmes plus circonspectes dans leurs intrigues amoureuses, sans les en détourner tout-à-fait: leur passion semble même s'accroître, en raison du danger auquel elle les expose. Mais les hommes veillent si attentivement sur elles, qu'il leur est presque impossible de ne pas être découvertes. Le châtement suit immédiatement le délit, et les circonstances de son application sont terribles. Les officiers du Roi font creuser deux fosses assez près l'une de l'autre, pour que les deux coupables puissent se voir et se parler: voy. la planche 34. Au milieu d'une de ces fosses on plante un pieu, auquel on attache la femme les mains liées derrière le dos, et ayant les genoux et les pieds également liés. Les femmes du Roi, de la troisième classe seulement, disposent une certaine quantité de fagots au fond de l'autre fosse: on plante deux morceaux de bois fourchus aux deux bouts de cette fosse; ensuite on lie l'amant tout nu sur une barre de fer, de manière à ce qu'il ne puisse faire le moindre mouvement. On pose cette barre sur les deux fourches, puis on met le feu aux fagots dont la flamme vient effleurer seulement le corps du patient, et le rôtit ainsi lentement. Son supplice serait horrible, si on n'avait pas l'attention de lui tourner le visage vers le fond de la fosse, d'où la fumée s'élève quelquefois avec assez de force pour l'étouffer, avant qu'il puisse sentir l'ardeur du feu. Lorsqu'il ne donne plus aucun signe de vie, on délie le cadavre, et on le jette dans la fosse qui est aussitôt comblée de terre.

*Peine  
de l'adultère.*

Cette affreuse exécution à peine achevée , les femmes du troisième ordre sortent du palais au nombre de cinquante ou soixante , toutes richement vêtues comme pour une grande fête , avec une escorte des gardes du Roi , et au son des flûtes et des tambours. Chacune d'elles porte sur sa tête un grand vase plein d'eau bouillante , et toutes vont l'une après l'autre le verser sur la tête de leur malheureuse compagne , puis elles lancent leur vase contre elle de toutes leurs forces. Dès qu'elle est expirée on la délie , et on la jette dans la fosse , que les assistans se hâtent de combler de terre et de pierres.

Desmarchais et Barbot rapportent que , de leur tems , un jeune Nègre déguisé en femme ayant été découvert dans le palais du Roi , où il avait eu commerce avec plusieurs de ses femmes , fut aussitôt condamné à mort ; mais qu'il n'y eut pas de tourment qui pût lui arracher de la bouche le nom d'aucune de celles qui lui avaient accordé leurs faveurs. Lorsqu'il vit ces femmes apporter avec empressement le bois pour le brûler , il ne put s'empêcher de rire , sans vouloir jamais en nommer une seule.

*Châtiment  
pour  
les femmes  
des Grands.*

Un Grand qui surprend sa femme en adultère a le droit de la faire mourir , ou de la vendre aux Européens : lorsqu'il prend le premier parti il lui fait trancher la tête , ou la fait étrangler par le bourreau public , sans être obligé de rendre compte au Roi de cette action , pourvu qu'il paye les frais de l'exécution. Quant au séducteur , comme il n'a point d'autorité sur lui , à moins qu'il ne le prenne sur le fait , dans lequel cas il lui est permis de le tuer sur le champ , il invoque la justice du Roi , qui pour l'ordinaire condamne le coupable à la mort.

*Jugement  
exécutés par  
les femmes.*

Le Roi se sert quelquefois de ses propres femmes pour l'exécution de ses jugemens. Dans ces cas il en envoie trois ou quatre cent piller et démolir la maison du coupable. C'est de cette manière qu'il humilie ordinairement l'orgueil des Grands ; mais tout despotique qu'il est , il ose rarement recourir à cet expédient , dans la crainte qu'ils ne soient protégés par le peuple.

*Manière  
de faire payer  
les débiteurs.*

Il n'est pas d'usage ici de faire crédit dans le commerce ; néanmoins il se présente des occasions où l'on ne peut pas s'en dispenser , et l'on trouve chez ce peuple comme partout ailleurs de mauvais payeurs. Le créancier peut , avec la permission du Roi , faire vendre son débiteur ainsi que ses femmes et ses enfans , jusqu'à ce qu'il se soit remboursé de ce que ce dernier lui doit. Lorsqu'il a réclamé trois fois en présence de témoins le paiement de ce qui lui est dû ,

et que le débiteur s'y refuse, ou ne peut être arrêté ni vendu, il a le droit de s'emparer du premier esclave qu'il rencontre, sans s'informer de qui il est. Si le maître de l'esclave veut le ravoir, il est obligé de payer la somme due dans les vingt-quatre heures, et sucède ainsi au droit du créancier contre le débiteur. Dans ces cas, le créancier a soin de ne prendre que l'esclave de quelque personne aisée: ce qui expose les gens riches à devoir payer les dettes d'autrui.

La peine du talion, au rapport de Desmarchais, est très-usitée dans ces contrées: l'homicide, comme nous venons de le voir, y est puni de mort, et la mutilation soumet le coupable à la perte du même membre. Il arrive rarement que le Roi se permette, à force de recommandations, de commuer ces peines en celle de l'exil, c'est-à-dire de la vente du condamné aux Européens. On confisque les biens et les familles des coupables au profit du Roi, en sorte que le châtement vient aussi frapper l'innocence. Les incendiaires sont brûlés vifs; mais si l'on faisait mourir tous les voleurs, dit Desmarchais, il y a long-tems que le royaume d'Uidah ne serait plus qu'un désert.

Les divinités principales de cet Etat sont, le serpent, les arbres d'une hauteur extraordinaire, la mer, l'Euphrate qui est la plus grande rivière du pays, et l'agoy qui est une figure hideuse en terre noire, plus ressemblante à un *crapaud* qu'à un homme, laquelle est accroupie sur un piédestal en terre glaise rouge, la tête couronnée de lézards, de serpens et de plumes rouges, comme on le voit à la planche 36. Cette divinité est celle qui préside aux conseils; mais la plus révéree est le serpent, auquel toutes les autres idoles sont subordonnées.

Desmarchais nous a donné une description exacte de ce serpent, qui a eu l'honneur de devenir la première Divinité du royaume d'Uidah. Les serpens de cette espèce ont la tête grosse et ronde, des yeux beaux et bien ouverts, la langue courte et aigüe comme un dard, les mouvemens lents excepté lorsqu'ils attaquent un serpent venimeux, la queue petite et pointue, et une belle peau, dont le fonds est d'un blanc sale parsemé de raies ondulantes et de taches jaunes, bleues et brunes: ces serpens sont extrêmement doux et familiers, et se laissent toucher sans peine. Les plus grands qu'ait vus Bosman étaient d'environ deux pieds

*Autres  
châtiments.*

*Religion.*

*Culte  
du serpent.*

*Description  
de ce reptile.*

de long, et de la grosseur du bras d'un homme (1). Ce voyageur ajoute qu'ils aiment les rats, que souvent il les a vus en chercher, et que quand ils en ont pris un, ils mettent plus d'une heure à l'avaler parce qu'ils ont le gosier très-étroit. Ils sont ennemis outrés des serpens venimeux et en attaquent autant qu'ils en rencontrent, comme s'ils se fesaient un devoir de préserver les hommes de leur poison. Les Européens ne répugnent pas eux-mêmes à se familiariser avec ces aimables reptiles, et se plaisent à jouer avec eux sans en craindre la moindre offense. Les Nègres croient que leur premier père est encore vivant, et qu'il est d'une longueur et d'une grosseur prodigieuses.

*Origine  
de ce culte.*

Le culte de ce serpent est très-ancien. Les Nègres racontent que ce nouveau Dieu se trouvait originairement dans un autre pays, d'où la perversité des habitans le força de sortir; qu'un sort heureux le conduisit chez eux; qu'ils l'accueillirent avec les marques du plus grand respect, et le portèrent dans un temple, enveloppé d'un tapis de soie. Son culte alla toujours croissant, en proportion des faveurs qu'ils s'imaginaient en recevoir. Ils attribuaient à chacune des autres Divinités une juridiction séparée. Ils s'adressaient à la mer pour en obtenir une pêche abondante, aux arbres pour recouvrer la santé, à l'agoy pour en recevoir de bons conseils; mais c'est le serpent qui préside au commerce, à la guerre, à l'agriculture, aux maladies, à la stérilité etc. Le premier temple où ils l'avaient placé ne leur parraissant pas digne de lui, ils lui en bâtirent un plus magnifique, et lui destinèrent des prêtres pour le servir: on choisissait en outre tous les ans les jeunes filles les plus belles pour lui être consacrées. Ce qu'il y a de plus remarquable en tout cela, c'est que les Nègres de Uidah sont encore persuadés que le serpent qu'ils adorent est le même qui vint autrefois du royaume d'Ardra se réfugier chez leurs ancêtres, et leur fit remporter une victoire célèbre. La postérité de cet illustre animal est devenue très-nombreuse, et n'a point du tout dégénéré des bonnes qualités de son chef, qui ne laisse pas cependant d'avoir la plus grande part dans les honneurs rendus à sa race, malgré tous les ménagemens et les soins qu'on a pour elle. Malheur à celui qui

(1) Desmarchais dit que la longueur ordinaire de ce serpent est de plus de sept pieds et demi, et qu'il est aussi gros que la cuisse d'un homme. Vol. II. pag. 135 et suiv.





A. G. I.

ferait le moindre mal à ces reptiles; sa peine serait d'être sur le champ brûlé vif, et d'avoir tous ses biens confisqués; et l'Européen qui serait dans ce cas pourrait à peine l'éviter.

Les Rois d'Uidah étaient autrefois dans l'usage d'aller tous les ans en pèlerinage à la maison du serpent, ce qu'ils faisaient avec le plus grand appareil: car outre les offrandes considérables destinées à cette divinité, ils étaient encore obligés de faire beaucoup de présens aux Grands qui les accompagnaient, ensorte que ce voyage les entraînait à de fortes dépenses. Le grand sacrificateur exige souvent qu'on lui apporte une grande quantité d'étoffes Européennes, de la poudre, de l'eau de vie, des moutons et des chèvres; et ses demandes n'ont d'autre mesure que son caprice, ses besoins et son avarice, qui lui font garder tout pour lui.

*Offrandes  
faites  
au serpent.*

Les plus grandes fêtes qui se célèbrent en l'honneur du serpent consistent en deux processions solennelles, qui se font aussitôt après le couronnement du Roi: la mère du Prince préside à la première, et trois mois après se fait la seconde à laquelle le Roi assiste en personne: on en fait ensuite tous les ans une autre sous la direction du grand maître de la maison royale. Si l'on en excepte les événemens extraordinaires, tels que des pluies et une grande sécheresse, la peste, la famine ou autres calamités publiques, le serpent se contente du culte journalier de ses prêtres, qui se compose des chants et des danses dont ils accompagnent les offrandes du peuple. Voici la description que fait Desmarchais de la procession qui eut lieu le 16 avril 1725, à l'occasion du couronnement, et de laquelle il fut témoin.

*Fêtes  
solennelles  
en l'honneur  
du serpent*

La cérémonie à peine annoncée, la foule devint si grande aux environs de la capitale, qu'il aurait été impossible de passer entre le temple et la ville, si la cour n'avait point donné des ordres pour faire ranger le peuple des deux côtés de la rue principale. On fit donc marcher un grand nombre d'archers pour tenir les rues libres, pour y faire régner le bon ordre, et obliger le peuple à rester accroupi sur les talons et à garder le silence. Ces archers (voy. la planche 35) furent suivis d'un corps réglé de quarante mousquetaires ayant leurs officiers à leur tête, du trompette major du Roi avec vingt autres trompettes, du tambour major avec vingt tambours, et d'autant de joueurs de flûte. Viurent ensuite douze femmes du Roi de la troisième classe, portant les présens que sa Majesté devait faire au serpent, puis le valet de

*Ordre d'une  
procession.*

chambre du Roi ayant une canne en main, la tête nue, et revêtu comme les Grands, d'une espèce de manteau qui traînait à terre, et successivement vingt autres trompettes, quarante soldats, vingt tambours et vingt joueurs de flûte. On vit paraître ensuite douze autres femmes du Roi, portant sur leur tête de grandes corbeilles pleines de vivres, que le Roi devait présenter au serpent; et après elles trois nains richement vêtus, le grand maître des cérémonies ayant la tête nue et la canne à la main comme les autres Grands, quarante soldats armés de mousquets, vingt tambours, vingt trompettes et autant de joueurs de flûte. Suivaient encore douze autres femmes du Roi chargées des présens de la Reine mère, et trois de ses valets de chambre portant son siège, derrière lequel marchaient trois autres nains du Roi habillés comme les précédens. La reine mère venait seule après, ayant pour vêtement une robe traînante, pour coiffure un bonnet rouge d'un joli travail, et une canne à la main; elle était suivie de trois dames du palais richement habillées et la tête nue, de douze trompettes, d'autant de tambours et de joueurs de flûte du même sexe qu'elle. Parut enfin le grand sacrificateur ayant aussi la tête nue, la canne en main et vêtu comme les Grands. Cette procession était fermée par un corps de quarante soldats armés de mousquets, et par un grand nombre d'archers.

Arrivé au palais du serpent, tout ce monde se prosterna à la porte le visage contre terre, en frappant des mains, en se couvrant la tête de poussière et en poussant de grands cris de joie. Les musiciens des deux sexes, rangés de chaque côté, se mirent à jouer de leurs instrumens avec encore plus de force, et les soldats firent un feu de mousqueterie continuel. Les femmes qui portaient les présens du Roi et de la Reine mère entrèrent ensuite dans la cour extérieure et se placèrent sur deux lignes pour attendre la Princesse, qui, à peine entrée, remit ses présens au grand sacrificateur. Desmarchais vit entrer avec elle le valet de chambre du Roi, le maître des cérémonies et les trois dames du palais; mais cette Princesse n'eut point l'honneur de voir le serpent: le Roi lui-même ne peut entrer dans le palais, et il lui rend ses hommages par la bouche du grand prêtre, qui lui rapporte la réponse de cette Divinité. Cela fini, la procession s'en retourna à Sabi dans le même ordre.

*Superstition  
extravagante  
des Nègres.*

Les avantages que les prêtres savent tirer du culte du serpent ne se bornent pas aux offrandes et aux présens du Roi et du

peuple. La superstition leur offre, dit-on, chaque année, depuis que le maïs est semé jusqu'au tems de sa maturité, des ressources auxquelles le Roi n'est peut-être pas étrauger lui-même. Les Nègres croient qu'à cette époque le serpent va, vers le soir et pendant la nuit, à la recherche des jeunes filles les plus jolies pour lesquelles il se sent quelque penchant, et qu'il fait naître en elles une espèce de fureur, dont la guérison demande ensuite beaucoup de soins. Les parens sont alors obligés de conduire ces jeunes filles dans une maison destinée à cet effet à côté du temple, où elles doivent rester quelques mois pour se rétablir. Ils sont tenus en même tems de leur y fournir tout ce qui est nécessaire à leur subsistance; et leur empressement est tel à cet égard, que les provisions qu'ils leur portent suffisent en même tems à l'entretien des prêtres. Après avoir passé dans ce lieu le tems déterminé pour la guérison d'un mal qu'elles n'avaient pas, elles obtiennent la liberté d'en sortir, non sans avoir payé cependant le prix de leur traitement et de leur logement. Il y a dans chaque village une ou plusieurs de ces maisons ou hôpitaux, en proportion de sa grandeur. Les Nègres voulaient faire croire à Bosman, que le serpent a le pouvoir d'aller s'emparer d'une fille chez elle, et de l'emmenner avec lui malgré toutes les précautions qu'on pourrait prendre pour l'en empêcher. Le fait est que les prêtres sont attentifs à observer les femmes et les filles qui peuvent leur convenir, qu'ils épient l'occasion favorable pour leur parler en secret, et qu'à force de promesses ou de menaces, ils leur font prendre l'engagement de faire ce qu'ils voudront. Après cet entretien, elles se mettent à crier de toutes leurs forces lors qu'elles sont seules, comme si le serpent venait les prendre et les emmener avec lui; mais avant qu'il soit arrivé quelqu'un à leur secours, le serpent a disparu, et la jeune fille donne des marques de folie, qui obligent ses parens de l'envoyer à l'hôpital. L'illusion a, dit-on, tant d'empire sur l'esprit de quelques-unes de ces femmes, que plusieurs d'entre elles sortent de leur retraite avec la presque certitude d'avoir été réellement folles, et touchées par le serpent. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'avant d'en sortir, elles sont menacées par les prêtres d'être brûlées vives, si elles révèlent jamais le secret du serpent. Mais elles s'y sont trouvées pour la plupart assez bien, pour n'avoir aucun intérêt à trahir ce secret; et celles qui pourraient avoir quelque sujet de mécontentement, sont persuadées que les prêtres ont assez de pouvoir pour exécuter leurs menaces envers elles.

*Prêtres.*

Les prêtres et les prêtresses se partagent entre eux les fonctions du culte; selon Atkins, les premiers ont un chef qui n'est guères moins respecté que le Roi: son pouvoir sert même quelquefois de frein à l'autorité royale, dans la croyance où sont les Nègres qu'il a des entretiens avec la grande idole, et que par conséquent il a le pouvoir de faire tout le bien et le mal qu'il veut. La dignité de grand prêtre est héréditaire dans la même famille, et il est également Grand du royaume et Gouverneur de la province. Les autres prêtres sont tous dans sa dépendance: leur corps est couvert de cicatrices, qu'ils se font quand ils sont petits; leur habillement n'a rien qui les distingue des autres Nègres, mais ils ont la faculté d'aller vêtus comme les Grands, s'ils en ont les moyens. Leur emploi ne leur fournit guères d'autres ressources que celles qu'ils retirent de leurs fourberies, ainsi que de l'ignorance et de la superstition du peuple. Les Grands qui ont moins de préjugés, et sont presque toujours sans religion, les regardent comme des imposteurs et des escrocs; néanmoins la crainte de passer pour des impies dans l'esprit du peuple et d'en être massacrés, les oblige à dissimuler. Ainsi donc, à la faveur de cette superstition servile, et du pouvoir excessif que leur donne leur ministère, qui est le principal instrument de leur hypocrisie, les prêtres ont la liberté de commettre, sous le manteau de la religion et du bien public, les plus énormes délits.

*Prêtresses.*

Les femmes élevées à la dignité de Beta ou de prêtresse, deviennent orgueilleuses à l'excès, lors même qu'elles seraient nées d'une esclave. On a pour elles autant de respect que pour les prêtres, et elles se donnent le titre de filles de Dieu. A la différence des autres femmes, qui sont obligées de servir leurs maris comme autant d'esclaves, celles-ci ont une autorité absolue sur les leurs, et disposent de leurs biens avec un despotisme absolu. Telle est la force du préjugé, que celle qui, la veille de son élévation, osait à peine respirer en présence de son mari, lui commande le lendemain comme un Empereur d'Orient. Aussi les Nègres n'épousent-ils presque jamais de prêtresses, et ils ont bien soin d'empêcher que leurs femmes ne le deviennent.

*Leur éléction.*

Desmarchais nous a donné la relation des cérémonies qui ont lieu, pour l'élection et la réception de ces prêtresses. Tous les ans on choisit un certain nombre de jeunes filles pour être consacrées au serpent, et les vieilles prêtresses sont chargées de ce choix, A

cet effet, elles sortent vers le soir de leur retraite armées de bâtons, entrent dans la ville comme des furies, courent par toutes les rues, sans entrer dans aucune maison en criant *nigo bodiname*, qui veut dire arrête, prends; et elles arrêtent toutes les filles qu'elles rencontrent depuis huit jusqu'à douze ans. Elles n'ont point à craindre d'opposition, parce qu'elles sont suivies d'une troupe de prêtres tout prêts à assommer de leurs massues quiconque oserait leur faire la moindre résistance. Elles emmènent avec elles les jeunes filles dont elles se sont emparées, et le font savoir ensuite à leurs parens, pour qu'ils n'aient pas d'inquiétude sur leur sort: souvent même les pères se font un honneur d'avoir une fille consacrée au serpent, et se réjouissent du choix qui en a été fait; il en est même qui les placent hors de leur porte pour qu'elles soient prises. Ces prêtresses continuent à parcourir ainsi tout le royaume, jusqu'à ce qu'elles aient complété le nombre des jeunes filles qui leur est désigné.

Ces jeunes novices sont traitées d'abord avec douceur: on leur enseigne les danses et les chants sacrés pour le culte du serpent; mais vers la fin de leur noviciat on leur fait souffrir une opération très-douloureuse, qui est d'imprimer avec un fer très-aigu sur toutes les parties de leur corps des figures des fleurs, d'animaux et surtout de serpens. Après qu'elles en sont guéries, leur peau ressemble à un beau râs noir à fleurs; mais l'objet principal de cette opération est de marquer leur consécration au service du serpent par un signe ineffaçable, qui leur assure les respects de la multitude, et l'avantage de tenir dans leur dépendance le mari qui fait la folie de les épouser. Lorsqu'elles sont devenues nubiles, on célèbre la cérémonie de leur mariage avec le serpent. Fiers d'une si belle aillance, les parens envoient à leurs filles les plus beaux tabliers, et ce qu'il y a de plus riche en objets de parure analogues à leur état. On les conduit ainsi habillées au temple, et la nuit suivante on les fait descendre dans les souterrains, où elles trouvent deux ou trois serpens qui les épousent au nom du grand serpent. Pendant que cet auguste mystère s'accomplit, leurs compagnes et les vieilles prêtresses dansent et chantent au son de plusieurs instrumens. La cérémonie achevée, les nouvelles épouses sortent du souterrain, et prennent aussitôt le nom de femmes du grand serpent, qu'elles continuent de porter jusqu'à leur mort. Il n'y a pas de doute, dit Desmarchais, que ces commissaires du grand serpent ne soient des êtres plus propres au mariage que des reptiles; ce qui est d'autant plus probable, que

*Sort des  
jeunes filles  
qui ont été  
choisies.*

Les fruits de cette aventure sont toujours de l'espèce humaine. Le lendemain ces jeunes prêtresses sont renvoyées dans leurs familles ; et s'il se présente quelques Nègres pour les épouser, on n'a pas de difficulté à les leurs accorder, mais toujours à condition qu'ils auront pour elles autant de respect que pour le serpent lui-même, dont elles portent l'image. Celles qui ne trouvent point à se marier vendent leurs faveurs au public.

*Commerce  
infâme  
des vieilles  
prêtresses.*

Les anciennes prêtresses sont celles qui ayant perdu leur mari ou qui n'en ayant jamais eu, se retirent dans des habitations particulières, qu'on pourrait comparer à nos couvens. Elles affectent un air d'honnêteté et de sagesse, et conservent néanmoins ce caractère de malignité propre aux vieilles femmes répudiées par l'amour, et qui n'inspirent plus que de la froideur et du dégoût. Atkins les représente comme de vieilles débauchées, qui enseignent aux jeunes filles confiées à leur garde tous les raffinemens de la galanterie, et l'art d'exciter une passion violente, dans la vue de retirer de leurs faveurs des profits plus considérables, pour les partager ensuite avec leurs directrices, qui les flattent, pour prix de leur complaisance, de l'espoir de récompenses extraordinaires dans le délicieux pays du serpent.

*Polygamie.*

Les usages des habitans d'Uidah, si l'on en excepte la religion, ont pour la plupart beaucoup de rapports avec ceux des Nègres de la côte d'Or, à cette seule différence près, qu'ils y sont en tout portés à l'excès. Les habitans de la côte d'Or se contentent de dix ou tout au plus de vingt femmes ; ceux d'Uidah en tiennent jusqu'à cinquante : les Grands en ont trois ou quatre cent, et le Roi jusqu'à quatre mille.

*Mariages.*

Il n'y a pas de pays où les mariages se fassent avec moins de dépense et de cérémonies qu'à Uidah : on n'y connaît ni contrat, ni dot, ni présens quelconque, tandis que les Nègres des autres côtes achètent leurs femmes avec du bétail ou des marchandises, et les renvoient à leurs parens lorsqu'ils ne les ont pas trouvées vierges. A Uidah on pense tout autrement : comme on y fait beaucoup de cas de la fécondité des femmes, une fille qui en a donné des preuves avant d'être mariée, est plus recherchée qu'une autre qui n'a pas eu cet avantage, et il en coûte plus pour l'obtenir. Lorsqu'un homme veut épouser une jeune fille, il la demande au père, qui la lui accorde ordinairement. Elle est accompagnée par ses parens à la maison de l'époux, lequel en entrant lui donne un tablier

neuf, qui est souvent le premier qu'elle ait encore porté. L'époux fait tuer un mouton qu'il mange avec les parens de l'épouse, à laquelle il en envoie un morceau, l'usage ne permettant pas qu'elle mange avec lui. Après avoir bu de l'eau de vie ses parens s'en vont, et le mariage est ainsi conclu sans autre cérémonie. Phillips compare les mariages du royaume d'Uidah à ceux des premiers âges du monde.

Les femmes ainsi que les maris sont libres de divorcer quand il leur plait, et sans autre obligation de la part des parens, que celle de rembourser les frais qu'a coûtés la noce.

Une loi défend aux femmes sous peine de mort ou d'esclavage, d'entrer dans le palais du Roi ou chez les Grands pendant le tems de leurs règles. Desmarchais est d'avis que les habitans d'Uidah ont emprunté cette loi des Hébreux. Dès que les femmes s'aperçoivent de cette incommodité, elles s'éloignent de la maison de leurs parens ou de leurs maris, et ne peuvent plus avoir commerce avec qui que ce soit. Il y a, selon le nombre des femmes et des filles dans chaque famille, une ou plusieurs retraites au fond de l'enceinte, où elles passent tout ce tems sous la surveillance de quelques vieilles femmes, qui ont soin de les laver et de les purifier avant de les renvoyer à la maison. Et pourtant qui croirait, dit encore Desmarchais, que malgré tant d'obstacles et des châtimens aussi sévères, les femmes d'Uidah osent encore s'exposer au danger de satisfaire leur passion? Ce pays, continue le même écrivain, pourrait fournir une infinité de matériaux pour composer des annales de galanterie.

Smith dit que c'est une chose assez commune, dans le royaume d'Uidah, de voir dans une seule famille deux cents enfans sains et robustes; et il ajoute qu'un homme se trouve souvent père d'une douzaine d'enfans dans un même jour. En rapportant les motifs qui autorisent la polygamie chez les Nègres, le même auteur dit que les maris n'ont jamais commerce avec leurs femmes pendant leur grossesse et leurs cours périodiques; et que d'ailleurs les richesses de ce pays consistent dans la multitude des enfans qui s'y font, attendu que les pères en disposent à leur volonté et les vendent tous, à l'exception de l'aîné des mâles qu'ils se réservent quelquefois. Ce royaume, malgré son peu d'étendue, ne laisse pas de fournir tous les mois un millier d'esclaves au marché. Cependant Desmarchais n'hésite pas à donner à ce voyageur un démenti formel, en assu-

*Liberté  
réciproque  
pour  
le divorce*

*Séparation  
légale  
des femmes.*

*Enfans.*

rant au contraire qu'il n'y a pas de nation sur la terre, où les pères aient plus d'affection et de tendresse que ces Nègres pour leurs enfans.

*Circoncision,  
respect  
des enfans  
envers leur  
père etc.*

La circoncision des deux sexes est d'un usage immémorial dans ce royaume ; mais il n'y a pas de tems déterminé pour cette opération, car on la fait à l'âge de quatre ou cinq ans, et quelquefois de huit à dix. Les enfans ont le plus grand respect pour leur père ; ils ne lui parlent qu'à genoux, et les femmes en font autant avec leur mari, à moins qu'elles ne soient prêtresses : car alors ce titre leur donne le droit d'exiger de lui, ce que les lois du pays l'autorise à exiger d'elles. Les fils aînés reçoivent des enfans qui viennent après eux les mêmes égards, sous peine d'une amende qu'ils fixent à leur gré. Mais ces marques de respect ne sont pas les mêmes envers les mères. A la mort du père c'est le fils aîné qui hérite de ses biens, ainsi que de ses femmes qu'il prend toutes pour lui, excepté celle dont il est né. Cet usage s'étend depuis le Roi et les Grands jusqu'à la classe du peuple.

*Cérémonies  
funèbres.*

Les malades cherchent leur guérison dans les offrandes qu'ils font à leurs Divinités ; ils emploient des journées entières à des opérations superstitieuses, et négligent les remèdes que leur offre la médecine. Ils craignent la mort au point de ne pas vouloir en entendre parler : c'est un délit capital que d'en prononcer seulement le nom en présence du Roi et des Grands. Ces derniers ont leur sépulture dans une galerie bâtie exprès par leurs enfans. Après que le cadavre y a été déposé, on place sur la tombe le bouclier, l'arc, les flèches et le sabre du défunt, et tout autour un grand nombre d'idoles ; mais jamais on n'y voit de fusil ni de pistolets, quoique l'usage en soit commun. La coutume veut qu'après la mort du père, ses héritiers passent un an entier sans habiter sa maison et sans prendre possession de ses femmes. Ils vont habiter ailleurs pendant tout ce tems, quittent leurs vêtemens ordinaires, et ne portent plus ni bracelets, ni anneaux, ni colliers. La loi ou l'usage ne leur permettent d'avoir qu'un simple tablier de cuir, qui est l'emblème de l'infortune et du deuil.

*Mœurs  
et usages.*

Les habitans d'Uidah sont généralement grands, bien faits et robuste ; leur teint n'est pas d'un noir aussi luisant que celui des Nègres de la côte d'Or, il l'est encore moins que celui des peuples de la Gambie et du Sénégal. Bosman dit que les habitans d'Uidah surpassent tous les Nègres connus en bonnes et en mauvai-

*Caractère  
des habitans.*

ses qualités. Ils traitent les Européens avec beaucoup de considération et de respect. Les autres Nègres ne cessent d'importuner les gens pour en avoir des présens ; ceux-ci aiment mieux en faire que d'en recevoir ; ils usent entre-eux de tant d'égards, et surtout les inférieurs envers leurs supérieurs, que Bosman dans les commencemens en était tout émerveillé. Celui qui va rendre visite à quelqu'un d'un rang au dessus du sien, ou qui le rencontre par hasard, se met aussitôt à genoux, baise trois fois la terre en frappant des mains, et lui souhaite le bon jour. L'autre répond à ses civilités en restant de bout, et en frappant un peu des mains. Ensuite le premier s'assied à terre ou demeure prosterné, jusqu'à ce que son supérieur soit parti, à moins qu'il n'ait quelque affaire pressante : car alors il s'éloigne en se traînant pour ainsi dire, après cependant en avoir demandé la permission. Les cadets montrent les mêmes égards envers leurs aînés, les enfans envers leur père et les femmes envers leurs maris. Ils ne donnent et ne recoivent rien qu'à genoux et à deux mains : ce qui passe chez eux pour une grande marque de respect. Deux personnes de même condition qui se rencontrent se mettent à genoux, et se saluent réciproquement en frappant des mains : les domestiques qui les suivent en font autant. Lorsqu'un personnage d'un rang distingué éternue, tous ceux qui sont présens se mettent à genoux, baisent la terre, et lui souhaitent toutes sortes de prospérités en frappant des mains.

Les habitans d'Uidah sont les plus industrieux et les plus actifs de tous les Nègres, dont, en général, la paresse est le vice favori. Outre l'agriculture, à laquelle le Roi seul et les Grands ne se livrent point, ils s'occupent à filer du coton, à fabriquer des draps et de beaux vêtemens pour les vendre, et à faire des vases en bois et autres ouvrages, dans lesquels ils sont plus habiles que tous les autres Nègres de la côte. Pendant que les hommes vaquent à ces occupations les femmes font de la bierre, et préparent les viandes qu'elles vont vendre au marché avec les ouvrages de leurs maris. Là, tout le monde travaille pour gagner de l'argent, aussi ces Nègres mènent-ils une vie plus aisée que les autres.

Quelques voyageurs ont comparé avec raison les manières de ce peuple avec celles des Chinois. On trouve chez lui les mêmes dispositions au travail, la même industrie, la même civilité, la même jalousie dans les maris pour leurs femmes, le même esprit de ruse dans le commerce, et les mêmes dehors de politesse envers les étran-

*Occupations.*

*Ressemblance  
de ces Nègres  
avec les Chinois*

gers. Desmarchais nous dit qu'ils sont peut-être encore plus cérémonieux que les Chinois dans leurs visites. Lorsqu'un Nègre d'Uidah veut aller en voir un autre d'un rang au dessus du sien, il lui en fait d'abord demander la permission, en le priant de lui indiquer l'heure à laquelle il pourra se présenter à lui: cette faveur lui étant accordée, il sort de chez lui accompagné de tous ses domestiques, et au son des instrumens, si cependant il appartient à l'ordre qui a le privilège d'en avoir. Ce cortège part avec gravité et en bon ordre: le maître vient le dernier porté dans son hamak sur la tête de deux esclaves. A quelques pas de la maison où il va faire sa visite, il descend et s'avance jusqu'à la première porte, où il trouve les domestiques du maître de la maison; il fait cesser le son des instrumens et se prosterne à terre avec tous ses gens: ceux qui ont été envoyés pour le recevoir en font autant, et on se dispute longtemps à qui se relèvera le premier; il entre enfin dans la première cour: les domestiques de la maison l'introduisent dans la salle d'audience, où il trouve le maître assis et immobile; il se met à genoux devant lui, baise la terre, frappe des mains, et souhaite à son seigneur une longue vie et toutes sortes de prospérités: il répète trois fois cette cérémonie, après quoi l'autre, sans se mouvoir, lui dit de s'asseoir sur une natte ou sur un siège, comme il se trouve assis lui-même: au bout de quelques momens d'entretien, il fait apporter des liqueurs à son hôte, qui, à ce signal, doit se retirer: les gens de la maison le reconduisent jusqu'à la porte, où ils se prosternent comme à son arrivée; il remonte dans son hamak, et se remet en route avec son cortège, en observant le même ordre et toujours au son des instrumens.

*Habillement.*

Les habitans d'Uidah sont généralement mieux vêtus que ceux de la côte d'Or. Voici ce que dit à ce sujet Desmarchais, qui en a traité plus longuement que Bosman et Barbot. « Le genre d'habillement du Roi (1) et des Grands est presque le même; il est d'une étoffe blanche de coton de la longueur de trois aunes, qu'ils se mettent en ceinture et laissent retomber jusqu'aux pieds: par dessus cette étoffe ils en placent une autre en soie qui tombe de la même manière; et sur celle-ci encore une plus riche de six à sept aunes de long, qui se croise par les deux bouts autour des

(1) Barbot dit que le Roi est vêtu à la Moresque d'une longue robe de soie, le plus souvent garnie en or, et de couleur violette.





reins : un de ces bouts pend sur le genou droit ; et l'autre traîne à terre en forme de queue ; ( voy. la figure de la planche 36 ). Ils portent des bracelets, des colliers en perles, en or, en corail, des chaînes d'or, et autres objets de parure ; ils vont généralement la tête nue : quelques-uns ont néanmoins pour coiffure une espèce de chapeau avec des plumes, et tiennent une canne à la main. Cependant, la plupart de ces Nègres n'ont d'autre vêtement que le tablier accoutumé, qui, le plus souvent, est d'une grosse étoffe de coton ou de natte, de la grandeur d'une serviette ordinaire. Les femmes de distinction portent cinq ou six de ces tabliers les uns sur les autres, et disposés de manière que ceux de dessus sont plus courts et laissent voir ceux de dessous. Les femmes du Roi et des Grands sont nues comme les autres jusqu'à la ceinture ; mais leurs tabliers sont d'une étoffe précieuse, et le dernier de dessous leur descend jusqu'aux pieds. Elles ont des chaînes et des anneaux à la cheville du pied, ainsi que plusieurs rangées de colliers et de bracelets autour des bras et des poignets. Leur coiffure est une espèce de grand bonnet qui ressemble à une tiare, lequel est fait en osier ou en cannes peintes et travaillées avec beaucoup d'art ; elles arrangent leurs cheveux avec un soin particulier, et les entremêlent de paillettes d'or, et de petits morceaux de verre ou de corail. Voy. la même planche.

Les Nègres de cette côte sont extrêmement sobres de viande ; ils ont peu de moutons et encore moins de chèvres : le maïs, le riz, les bananes, les dattes, les racines, un peu de poisson et de volaille forment leur principale nourriture. Philipps et Desmarchais rapportent que les Nègres d'Uidah préfèrent la viande de chien à celle de tout autre animal, et qu'ils en ont vu de fort-gras en vente au marché. On voit, disent-ils, dans tous les marchés de Guinée, un grand nombre de chiens attachés deux à deux, que les marchands de cette profession engraisent pour la table des Grands. Le pain est de maïs : après avoir laissé macérer dans l'eau une espèce de grain, ils l'écrasent entre deux pierres pour en faire de la farine, qu'ils humectent légèrement avec de l'eau ; ils en font ensuite des morceaux de pâte, qu'ils mettent bouillir dans un vase de terre, ou rôtir sur une pierre ou un fer chaud. Cette espèce de pain, qu'ils appellent *kanki*, se mange avec un peu d'huile de palmier.

*Nourriture.*

*Inclination  
de ce peuple  
au vol.*

Si les habitans d'Uidah, dit Bosman, sont d'une industrie et d'une civilité supérieures à celles des autres Nègres, ils les surpassent également dans le penchant pour le vol, et en habileté à l'exécuter. Le Roi dit à Bosman, dans une audience qu'il lui accorda peu de tems après son arrivée, que ses sujets n'étaient point comme ceux d'Adra et autres pays voisins, qui, pour le moindre tort dont ils ont à se plaindre des Européens, sont capables de s'en venger par le poison. Les miens, ajouta-t-il ne doivent vous inspirer aucune crainte à cet égard; mais je vous conseille de bien faire attention à vos marchandises: car ils semblent tous nés avec la passion du vol; ils ne vous laisseront que ce qu'ils ne pourront pas vous voler. Et en effet, malgré toutes les précautions imaginables, Bosman eut lieu d'en faire la fâcheuse expérience en plusieurs occasions.

*Inclination  
au jeu.*

L'ardeur avec laquelle ces peuples s'appliquent à l'agriculture et au commerce n'empêche pas qu'ils n'aient également beaucoup de goût pour les amusemens. Leur principale passion en ce genre est le jeu: Bosman dit qu'elle les transporte au point de leur faire jouer tout ce qu'ils possèdent, leurs femmes, leurs enfans, et jusqu'à leur propre personne. L'excès de ces désordres avait obligé le dernier Roi d'Uidah à défendre le jeu, sous peine d'être vendu aux Européens, mais sa mort mit fin aux effets de cette loi salutaire. Ces Nègres ont aussi des jeux d'exercice, et dont l'adresse fait tous les frais. Ceux qui montrent le plus de modération dans leurs amusemens se rassemblent sous des arbres, et forment ce qu'ils appellent un *kaldé*, où il passent une journée entière à fumer, et à boire du vin de palmier ou de l'eau de vie. A certaines époques la danse et le chant occupent tous leurs loisirs. Leurs danses, au rapport de Philipps, tiennent beaucoup du grotesque, et consistent en sauts continuels, en gestes et en mouvemens bizarres.

*Musique.*

Leur musique ressemble à celle de la côte d'Or, mais elle est beaucoup plus gaie et plus régulière: l'usage n'en est pas non plus aussi fréquent, et dans leurs cérémonies funèbres on n'a pas les oreilles constamment étourdies du son d'instrumens bruyans. Ils ont plusieurs espèces de tambours et de trompettes, ou plutôt de cornets en ivoire, dont ils se servent à la guerre, et ils jouent de plusieurs sortes de flûtes. Ils ont en outre un instrument semblable à la harpe, et qui a réèlement quelque chose d'harmonieux: les cordes en sont de canne de différentes grosseurs, et ils jouent avec beaucoup

d'habileté de cet instrument, aux sons duquel ils marient leurs chants.

Le royaume d'Ardra comprend aussi une partie de la côte des Esclaves. Les Européens ne l'ont pas assez fréquenté pour en déterminer les limites avec précision. Les voyageurs s'accordent à dire, qu'il s'avance au loin vers le nord dans l'intérieur du pays; qu'on y trouve des villes et des villages bien peuplés; que le sol en général y est fertile et bien cultivé, et que sa population est belliqueuse; mais, à dire vrai, ces voyageurs ne connaissent guères que quelques villes sur la côte, d'après lesquelles ils jugent du reste. On donne pour limites à ce royaume, savoir: au couchant le Rio-Volta, au levant Benin, au midi l'Océan, et au nord les royaumes d'Oico et d'Alghemi ou Ulkami. Bosman et Barbot divisent ce pays en deux parties qu'ils appellent la grande et la petite Ardra: ils comprennent dans la première le petit Etat de Torri, qui a pour capitale Fulaon située sur la rivière Jacquin; et dans la seconde toute la côte en remontant jusqu'à Offra, ville considérable au nord de Jacquin, où les Anglais et les Hollandais ont leurs établissemens. La capitale est appelée Assem par les habitans, et la grande Ardra par les Européens; le Roi y fait sa résidence ordinaire, et c'est une belle ville qui a environ six lieues de tour. Le Roi y a deux palais entourés de murs élevés, qui renferment des cours spacieuses, entourées de galeries soutenues par de jolis pilastres, sous lesquelles il est permis aux habitans de se promener. Les appartemens qui sont au dessus ont de petites fenêtres, dont les châssis sont couverts d'une étoffe blanche, avec des rideaux de taffetas, qui y entretiennent une agréable fraîcheur: il n'y a dans chaque chambre qu'une espèce de fauteuil, avec un grand nombre de coussins de soie et de brocart, des tables, des écrans faits au Japon, et des armoires qui renferment des porcelaines de la Chine. Les jardins, qui tiennent à ces palais sont vastes, et entrecoupés de grandes allées d'arbres odoriférans. Parmi les autres villes de remarque, les nationaux citent particulièrement Jajo ou Jago, et Ba où les Hollandais ont un comptoir. Les routes qui vont d'une ville à l'autre sont commodes, et l'on voit de tous côtés des canaux de communication couverts de barques: ce qui donne au pays un air d'industrie et d'opulence.

*Royaume  
d'Ardra.*

*Description  
de ce royaume.*

*Villes  
principales.*

Le gouvernement d'Ardra est monarchique. Le Roi, auquel on donne le titre de Roi d'Ardra et d'Alghemi et quelquefois de Jac-

*Gouvernement.*

quin, est despotique : nul ne parait devant lui que le visage prosterné contre terre : le Prince héréditaire et le grand prêtre, qui est en même tems premier ministre, sont les seuls qui lui parlent debout ; tous les autres restent prosternés à terre sans oser lever les yeux ; à peine leur est-il permis de lever un peu la tête lorsqu'ils sont obligés de répondre. Ce monarque a une cour nombreuse et magnifique ; il donne le gouvernement des villes à certains nobles appelés *Fidalgos*, qui amassent sans beaucoup de peine, d'immenses trésors à force d'amendes, de confiscations et de rapines ; mais aussi il ne tarde pas à se défaire d'eux par l'exil ou la mort, lorsque leurs richesses sont pour lui un sujet d'inquiétude. Il ne se montre jamais au public qu'en grande pompe. La couronne est héréditaire et passe à l'aîné des enfans du Roi, qui est seul héritier des biens du père.

*Succession.*

*Revenus.*

Les cadets n'ont aucun apanage et sont tenus dans la dépendance la plus rigoureuse, afin de leur ôter tout moyen de rebellion. Ils servent dans les troupes, et n'y ont d'avancement que selon leur mérite ; mais ils ne peuvent jamais parvenir au commandement suprême. Quelques-uns s'adonnent au commerce ; et bien que le Roi ne leur fasse aucun revenu, l'honneur de lui appartenir ne laisse pas de leur être d'un grand avantage. Les revenus de la couronne se composent de la vente des esclaves, qui sont les contributions des royaumes tributaires ; des droits sur le commerce extérieur et sur les choses nécessaires à la vie ; de la confiscation des biens des Gouverneurs rebelles, ou qui ont encouru la disgrâce de la cour ; et enfin du séquestre de tous les biens acquis au service du Roi, lorsque meurt le propriétaire. Les enfans sont privés de l'héritage du père, et les malheureuses veuves accoutumées à vivre dans le luxe et l'opulence, sont reléguées dans les salines pour y passer le reste de leur vie à travailler.

*Lois.*

La décapitation est la peine de ceux qui ont transgressé les ordres du Roi, et leurs femmes ainsi que leurs enfans deviennent ses esclaves. Les débiteurs insolubles sont vendus par leurs créanciers en paiement de ce qu'ils leur doivent. La peine de l'adultère est à peu près la même. La femme mariée qui a eu commerce avec un esclave, devient elle-même esclave du maître de son amant, pourvu néanmoins que ce maître soit d'une condition au dessus de celle de son mari ; mais si le mari est au contraire d'un rang supérieur, il devient le maître de l'esclave adultère.

Les voyageurs ne s'accordent pas entre eux sur les qualités militaires des habitans d'Ardra. Les uns les taxent de lâcheté, les autres prétendent qu'ils sont courageux : peut-être qu'en faisant distinction des tems et des circonstances où ces voyageurs ont écrit, on parviendrait à concilier leurs opinions à ce sujet. S'il était permis d'établir un jugement d'après les derniers faits d'armes arrivés avec le Roi de Dahomey, dont nous parlerons bientôt, on ne pourrai attribuer le malheur des vaincus qu'à leur peu de courage; mais si au contraire on veut considérer l'étendue du royaume d'Ardra, ainsi que le nombre des Etats qui en étaient tributaires, on pourra en conclure raisonnablement que ces peuples étaient autrefois belliqueux, et qu'ils ont dégénéré de leur ancienne valeur. On lit néanmoins dans tous les auteurs qu'ils combattent sans ordre, et ne suivent aucun plan d'opérations. Les soldats sur les côtes sont armés de mousquets et de sabres; mais dans l'intérieur ils font encore usage d'arcs, de flèches, de poignards, de javelines et de massues de bois. Ces Nègres portent dans toutes leurs entreprises une espèce de bâton, qui a la figure d'un S, au bout duquel est fixée une banderolle de soie avec laquelle ils font des mouvemens extrêmement bizarres. Leurs tambours se terminent en pointe par le bas. Ils ont dans le nombre de leurs instrumens militaires des sonnettes, au son desquelles leurs soldats font mille contorsions. Leur cavalerie a de petites trompettes qui rendent un son très-aigu; mais ces secours, dit Barbot, ni les représentations des glorieuses expéditions de leurs ancêtres que donnent souvent des comédiens attachés à l'armée, ne sont capables d'inspirer du courage aux soldats qui la composent.

*Milice.*

Les voyageurs ont remarqué peu de différence entre la religion d'Ardra et celle d'Uidah. Il y a une infinité de prêtres dans ce dernier royaume, dont pourtant les habitans sont peut-être les moins superstitieux de tous les Nègres de la côte, et les personnes du premier rang se font toutes un honneur d'en tenir un chez elles. Quoique plongés dans l'idolâtrie la plus grossière, et sans aucune idée de l'autre vie, ils ne laissent pas d'avoir quelque notion confuse d'un Etre-Suprême, qui a déterminé l'instant de leur naissance et de leur mort, ainsi que leur bonne ou mauvaise fortune. Ils croient que ceux qui ont été tués en combattant pour leur patrie, ressuscitent deux jours après sous une nouvelle forme, et que cette métamorphose empêche de les reconnaître. Ils ont la plus profonde

*Religion.*

vénération pour leur Grand-Marabut, et sont persuadés qu'il peut prédire l'avenir après s'être entretenu avec une petite statue blanche de la grandeur d'un enfant au maillot, qui est placée dans la salle où il donne audience. Chacun a ses idoles particulières, et l'on ne travaille point le jour qui est consacré à celle de la maison. Là, comme à Uidah, les prêtres sont les seuls médecins, et toute leur habileté pour guérir les maladies se réduit à sacrifier quelqu'animal, et à baigner l'idole du sang de la victime.

*Polygamie.*

La polygamie y est aussi en usage ainsi qu'à Uidah : les hommes ont la liberté de prendre autant de femmes qu'ils peuvent en entretenir. La première épouse du Roi a le titre de Reine, avec l'étrange privilège de pouvoir vendre les autres femmes, pour subvenir à ses besoins, lorsque leur époux commun n'y pourvoit pas. Pour qu'elle obtienne ce titre, il faut qu'elle soit mère du premier enfant mâle. D'Elbée, durant son séjour à Ardra, vit un exemple du pouvoir que la Reine a sur les autres femmes du Roi : le Monarque lui ayant refusé quelques ornemens précieux, elles se les fit apporter du comptoir des Français, et y envoya en paiement huit femmes du Roi qui furent aussitôt embarquées pour la Martinique, où elles ont fini leurs jours dans l'esclavage. Les Grands se marient pour la plupart avec des jeunes filles de leur condition, qui n'ont pas plus de neuf ou dix ans; mais le mariage n'est consommé que lorsqu'elles ont atteint l'âge nubile, et jusques là elles restent entièrement nues, et sont employées au service de la maison. Ce moment étant arrivé on leur donne un petit tablier, et on fait le festin de noce qui est accompagné de réjouissances. La naissance et la fortune n'étant comptées pour rien dans les mariages, il en résulte que l'homme de la plus basse condition peut épouser une femme du premier rang.

*Funérailles*

Deux choses seulement distinguent l'usage des funérailles dans le royaume d'Ardra, d'avec ce qu'il est à la côte d'Or; l'une c'est que le linceul dans lequel on ensevelit le cadavre y est fourni par le Gouverneur de la place, tandis qu'à la côte d'Or cette dépense est à la charge des parens du défunt; l'autre c'est qu'à Ardra le mort est ordinairement enterré dans sa propre maison. Ces enterremens se font avec bien peu de pompe: il n'y a même de distinction à cet égard pour le Roi, si ce n'est que, trois mois après sa mort, on sacrifie quelques esclaves qui sont enterrés près de sa sépulture.





Abnaddi the all-Asyrian.

Les habitans de la côte s'occupent à la pêche, à faire du sel et au commerce : ceux de l'intérieur s'appliquent à l'agriculture, pour laquelle ils n'ont d'autres instrumens que la bêche et la pioche.

*Mœurs  
et usages.*

Ces Nègres n'ont point de caractères pour écrire dans leur langue ; mais tous les Grands savent le Portugais, qu'ils lisent et écrivent parfaitement. Les gens du peuple, qui ne savent ni lire ni écrire, ont de petits cordons sur lesquels ils font des nœuds qui ont leur signification propre, et au moyen desquels ils se communiquent leurs idées à de grandes distances. Cette invention, au dire de Desmarchais, est extrêmement ingénieuse, et il faut avoir une mémoire prodigieuse pour s'en bien servir ; on est surpris de voir avec qu'elle facilité ils rappellent et combinent leurs idées à l'aide de chaque nœud.

*Manière  
de se  
communiquer  
les idées.*

Ils font leur nourriture ordinaire de viande de bœuf, de mouton, de cochon, de chevreau et de chien, ainsi que de riz, d'herbages et de racines. Leur pain est une espèce de galette semblable à celle qu'on fait dans le royaume d'Uidah, et leur boisson ordinaire est de la bière mêlée avec de l'eau.

*Nourriture.*

Les personnes de distinction ont deux tabliers de soie ou de brocart, avec des attaches de soie en travers en forme de ceinturon. Le Roi porte une espèce de bonnet à dentelle qui lui tombe sur les épaules, et recouvre une petite couronne de bois odoriférant qu'il a sur la tête ; il tient en main un petit fouet, dont le manche est d'un joli travail. Les gens du peuple ont cinq ou six tabliers de toile de coton ou autre étoffe du pays, qu'ils mettent les uns par dessus les autres : voy. la planche 37. Les riches les ont chamarrés d'or filé ou battu. Malgré l'usage où l'on est ordinairement d'avoir le haut du corps nu, il est néanmoins beaucoup de personnes de distinction qui se couvrent les épaules d'une espèce de manteau court (voy. la planche ci-dessus), qu'elles quittent lorsqu'elles vont en visite ou à quelque cérémonie, pour laisser voir le noir de leur peau, dont la couleur est, selon eux, plus belle et plus séante. Le Marabut a deux grands tabliers de soie l'un sur l'autre, avec une large écharpe en forme de baudrier ; il porte des caleçons de coton très-longs, des souliers de maroquin, un chapeau à l'Européenne, un grand couteau à manche doré dans la ceinture, et une canne à la main. Il a le privilège de parler debout au Roi : avant d'entrer dans la salle où le Monarque donne ses audiences, les Grands lèvent leur bonnet et quittent leurs sandales.

*Habillément.*

Les femmes portent le goût de l'habillement et de la parure bien au delà des hommes. On les voit chargées de ràs, de brocarts, d'indiennes de la plus grande finesse, et presque accablées sous le poids d'une quantité d'ornemens en or. La bizarrerie de leur accoutrement ne doit néanmoins s'attribuer en partie qu'au mauvais goût des hommes, qui ne croient jamais une femme assez bien habillée, si elle n'a sur elle des pièces entières de soie ou autres étoffes. La propreté est communo aux deux sexes, qui sont dans l'usage de se laver matin et soir, et de se parfumer avec des herbes odoriférantes.

*Maison  
de danse.*

Le grand Marabut a dans chaque ville une maison, où il envoie de tems à autre les femmes des personnes libres, pour y apprendre le chant et la danse, qui leur sont enseignés par de vieilles femmes pendant cinq ou six mois consécutifs. Elles entrent par troupes dans une salle destinée à ces exercices; on leur attache aux jambes de petites plaques de fer et de cuivre, et on les fait chanter et danser jusqu'à ce qu'elles tombent de fatigue.

*Commerce.*

On tire de ce pays particulièrement des esclaves, des comestibles, du coton, des étoffes et des turquoises. Les objets les plus recherchés pour la traite des Nègres à Ardra sont de grosses perles, de grands anneaux de cristal, des couteaux, des sonnettes en cuivre de forme cylindrique, des bassins du même métal, des fusils, des taffetas de couleur, des étoffes de soie rayées ou mouchetées, des toiles fines, du fer en barres, de l'eau de vie, des miroirs etc. Il sort ordinairement de ce royaume trois mille esclaves par an. Il y a dans ce nombre des prisonniers de guerre, des individus donnés au Roi en contribution, d'autres condamnés à être vendus pour avoir transgressé les lois, beaucoup d'esclaves de naissance, des débiteurs insolubles devenus la propriété de leurs créanciers, et enfin ceux qui ont violé les ordres du Roi, ou qui ont encouru son indignation, avec leurs femmes et leurs parens jusqu'à un certain degré. Les kauris sont la monnoie courante du pays. Les esclaves sont payés moitié en valeurs de cette espèce et moitié en marchandises. Il y a dans tout le royaume des marchés pour la vente du sel, dont il se fait un commerce considérable.

*Royaume  
de Dahomey.*

Ces petits Etats de la côte des Esclaves sont tous soumis aujourd'hui au Roi de Dahomey, qui, de la plus basse condition, s'est élevé par ses conquêtes à la dignité royale. Ce Souverain peut armer huit mille hommes; il ne possède que sept lieues de côtes

et est partout entouré d'ennemis qui l'en auraient déjà chassé, s'il n'était soutenu par les forces Européennes. Ses villages sont grands et peuplés. Sa capitale est Abomey, qui est à 28 lieues de la côte, et renferme 2,400 habitans. Il a deux maisons de plaisance, l'une à Clamina, et l'autre à Agona, où il fait le plus souvent sa résidence: ces maisons ne sont que des cabanes séparées les unes des autres, et entourées d'un mur en terre, dans une enceinte qui a un quart de lieue de tour. Il existe dans cette enceinte de huit cents à mille femmes, armées de fusils et de flèches, qui forment les troupes légères et la garde du Roi: c'est de ce corps que le Souverain tire ses aides de camp et les messagers chargés de la transmission de ses ordres. Ses ministres quittent à l'entrée de la cour leurs vêtements de soie, et ne s'approchent du trône qu'en se traînant le corps et le visage dans la poussière.

Lorsque Snelgrave fut invité avec sa suite par ce Monarque à venir le voir dans son camp, il le trouva assis sur une chaise dorée qu'il avait prise au Roi d'Uidah: trois femmes tenaient au dessus de sa tête de grands parasols, et quatre autres étaient debout derrière lui, le fusil à l'épau. Elles étaient bien habillées de la ceinture en bas; mais le haut de leur corps était entièrement nu, suivant l'usage du pays. Elles portaient aux bras des anneaux d'or d'un grand prix, et autour du cou ainsi que dans leurs cheveux des cristaux de diverses couleurs. Le Roi était vêtu d'une robe brochée en or, qui lui descendait jusqu'à la cheville du pied; il avait pour coiffure un chapeau bordé en or à l'Européenne, et des sandales aux pieds. Quand les Européens furent à environ dix pas de lui, on leur fit signe de s'arrêter. Un interprète vint alors leur dire de la part du Roi, qu'il était bien aise de les voir arrivés bien portans; et après avoir assuré Snelgrave de sa protection, il le fit asseoir, et but à la santé des Européens, qui en firent autant en son honneur. Pendant tout le tems que le Roi resta dans la cour, les premiers seigneurs demeurèrent prosternés à terre à la distance de vingt pieds et plus de sa chaise, sans oser s'approcher d'avantage. Lorsqu'ils voulaient lui dire quelque chose, ils baisaient d'abord la terre, et confiaient à voix basse leur pensée à une vieille femme, qui allait la communiquer au Roi et en rapportait la réponse.

Ces Rois sont d'une férocité dont on n'a pas d'idée. Dalzel, Gouverneur Anglais, trouva le chemin qui conduisait à la hutte

*Accueil fait à  
Snelgrave  
par le Roi  
de Dahomey.*

*Férocité  
du Roi  
de Dahomey.*

royale, semé de cranes humains, et les murs incrustés de machoires comme pour servir d'ornement (1). Le Roi passa en cérémonie sur les têtes coupées des Princes qu'il avait vaincus, ou des ministres qui étaient tombés dans sa disgrâce (2). A la fête des tribus, où chacun des ses sujets s'empresse de lui apporter ses présens, il arrose de sang humain les tombeaux de ses ancêtres. Cinquante cadavres sont jetés autour du sépulcre royal, et autant de têtes plantées sur des pieux. Le sang de ces victimes est présenté au Roi, qui y trempe un doigt et le suce (3). On mêle du sang humain avec de l'argile pour en bâtir des temples en l'honneur des Monarques décédés (4). Les veuves du Souverain se tuent entre elles, jusqu'à ce que son successeur mette fin au massacre. Le peuple au milieu des réjouissances et des festins applaudit à ces scènes d'horreur, et traîne gaiement les cadavres sanglans, sans cependant les manger (5).

*Les Eyéo.*

Le Roi de Dahomey paye tribut au Souverain des Eyéo, Ioo ou Ayéo, nation puissante qui est au nord-ouest de Dahomey, et dont les domaines s'étendent jusques sur les bords d'un lac considérable, qui est peut-être celui de Wangara, d'où sortent plusieurs rivières, qui vont se jeter dans le golfe de Guinée. Il en est qui croient que ce royaume confine avec la Nubie; mais une telle

(1) Dalzel, *History of Dahomey*. London, 1796.

Lamb, dans une lettre qu'il écrit du palais de Dahomey en date du 27 novembre 1724, parle du Roi comme d'un Prince aussi riche que puissant: « Je crois, dit-il, que c'est le Roi le plus riche, et le plus grand guerrier de cette partie du monde. On doit s'attendre qu'il subjuguera tôt ou tard les pays voisins du sien. Il a déjà pavé des cranes de ses ennemis les environs de ses deux principaux palais, dont chacun est plus grand que le parc de S.<sup>t</sup> James, qui n'a pas moins d'un mille et demi de tour etc. ».

(2) Bruns et Zimmermann, *Recueil géographique*, III. pag. 115.

(3) Norris, *Voyage à Dahomey*. Magasin des Voyages, V. Berlin, 1792. Isert, *Voyages*, pag. 178.

(4) Bruns et Zimmermann, pag. 114.

(5) Isert, pag. 180, rapporte que les habitans du Dahomey mangent aussi les cadavres des hommes qui ont été sacrifiés.

Lorsqu'il reprocha à ceux d'Uidah de s'être laissés subjugués par une nation aussi barbare que celle de Dahomey, ils lui répondirent qu'il n'y avait pas moyen de tenir contre de tels cannibales; et sur l'observation qu'il leur fit ensuite, qu'il était indifférent d'être dévoré par des individus de son espèce ou par des vautours, ils lui tournèrent le dos.

assertion ne pourrait qu'être exagérée : le Roi, dont la principale force se compose d'une innombrable cavalerie, est à cent cinquante milles d'Allemagne dans les terres. Ce peuple est très-belliqueux, et fabrique beaucoup d'étoffes de coton.

## ROYAUME DE BENIN.

LE royaume de Benin, Binnin, Binni ou Benni est d'une étendue considérable, et ses confins ne sont connus que bien imparfaitement. Néanmoins plusieurs géographes placent cet Etat entre les dix-neuvième et trente-cinquième degrés de longitude est, et entre les dixième de latitude nord et troisième de latitude sud : ce qui fait neuf cent trente milles environ de longueur du levant au couchant, et six cent quarante de largeur du nord au sud. Dans cette hypothèse ses limites seraient, au couchant le golfe de Benin et la côte d'Or, dont il est séparé par le fleuve Volta; la Nigritie au nord; les royaumes de Mayack et de Makoko au levant; et le golfe de Congo au midi. Prévost réduit de beaucoup ces dimensions dans son Histoire générale des voyages; mais ce serait abuser de la patience des lecteurs, que de rapporter ici les différentes opinions des voyageurs et des géographes à cet égard.

*Position  
étendue.*

On attribue communément la découverte de ce royaume à Jean Alphonse d'Aveiro natif Portugais, lequel donna le nom de Formose au fleuve qu'il renferme, à cause des arbres grands et touffus qui ombragent ses rives. Mais la beauté de ce paysage n'empêche pas que l'air n'y soit très-malsain, par l'effet des vapeurs pestilentielles qui s'exhalent des marais; et l'on n'y est encore extrêmement incommodé par des nuées de monstiques, dont la pique est très-douloureuse et suivie d'inflammation.

*Par  
qui découvrit.*

On rencontre sur les bords du fleuve Benin quatre villages principaux que fréquentent les Européens et surtout les Hollandais, et où les Nègres accourent en foule à l'arrivée des vaisseaux. Ces villages sont Bododo, Arebo ou Arbon, Agatton ou Gattori, et Meiberg qui a reçu ce nom des Hollandais. Arebo, qu'on peut appeler le centre du commerce de Benin, est vaste, bien peuplé,

*Villes  
et villages.*

de figure ovale, et se trouve à environ soixante lieues de l'embouchure de ce fleuve. Benin, capitale du royaume, est une grande ville à laquelle Artus donne onze milles de tour et une population de cent mille habitans. Le palais du Roi occupe une grande partie de la ville; il est plus remarquable par son étendue que par sa construction: un grand mur en terre en forme l'enceinte: on y voit de beaux appartemens et des galeries soutenues par des pilastres en bois: après avoir passé la première galerie, on arrive à un mur de terre qui a trois portes: celle du milieu est surmontée d'une tour d'environ soixante pieds de hauteur, au sommet de laquelle on voit un serpent en cuivre, d'un travail dont le soin atteste les progrès qu'ont faits les arts dans cette contrée.

Gouvernement.  
Trois classes  
de personnes.

La puissance du Roi est absolue. Le pays est divisé en une infinité de petites Souverainetés qui dépendent de lui. On y trouve trois classes de personnes d'un rang distingué. La première est composée de trois personnages qui occupent le premier rang après le Roi, et s'appellent *Onegwas* ou les *Grands Seigneurs*; il sont toujours aux côtés du Monarque, avec lequel on ne peut communiquer que par leur entremise: ce sont eux qui lui soumettent tout ce qu'on veut lui faire savoir et qui rapportent ses réponses, l'honneur de le voir et de lui parler étant réservé seulement à un très-petit nombre de personnes. La seconde classe comprend ceux qu'on appelle *Aré de roë* ou chefs des chemins; leur juridiction s'étend sur le peuple, sur les esclaves, sur les affaires militaires, sur le détail, sur les fruits de la terre; en un mot il n'est rien qui ne dépende d'un chef ou d'un inspecteur quelconque. On choisit dans cette classe les Vice-Rois et les Gouverneurs des provinces, qui sont soumis eux-mêmes à l'autorité des trois Grands Seigneurs, auxquels ils sont obligés de rendre compte de leur conduite. Les *Fiadros* ou *Viadors* forment la troisième classe, qui a, selon Dapper, l'administration de la justice et des revenus publics. Lorsqu'un Nègre est élevé à l'une de ces trois dignités, le Roi lui donne pour marque de distinction et de faveur un collier de corail, qui répond à la décoration de nos ordres de chevalerie. Cette grâce s'accorde aussi quelquefois aux Mercadors ou marchands qui se sont distingués dans leur profession, ainsi qu'aux Fulladors ou courtiers, et aux vieillards d'une sagesse expérimentée. Ceux qui ont reçu du Souverain cette décoration sont obligés de l'avoir toujours au cou, et ne peuvent plus la quitter sous quelque prétexte que ce soit: si

Ordre  
de chevalerie.

elle venait à se perdre par hasard, ou même à leur être volée, ils seraient infailliblement punis de mort. Le Roi seul tient ces colliers, et il est défendu sous peine de mort de les contrefaire, et même de les porter sans y avoir été autorisé par lui. La matière n'en est cependant pas de corail, comme le nom semblerait l'indiquer; ils sont faits d'une terre cuite d'un rouge pâle, ou d'une pierre extrêmement lisse, et semblable à un marbre veiné de rouge.

*Succession  
au trône.*

Dapper raconte de quelle manière a lieu la succession au trône. Lorsque le Roi régnant sent approcher sa fin, il appelle un des Onegwas et lui dit confidentiellement quel est celui de ses enfans qu'il désigne pour son successeur, avec défense, sous peine de mort, de dévoiler ce secret avant qu'il ait cessé de vivre. Ce confident unique de la volonté souveraine devient régent du royaume, dès que le Monarque n'est plus. Le moment fixé pour la proclamation du nouveau Roi étant arrivé, il en déclare le nom au Général; et l'ayant fait venir l'un et l'autre en leur présence, il se met à genoux devant eux, et apprend de leur bouche les dispositions de son père. Le nouveau Monarque se lève, les remercie de la fidélité avec laquelle ils ont rempli leurs devoirs; et s'étant revêtu des ornemens royaux, il reçoit les hommages des Grands et du peuple. Après cette cérémonie, le nouveau Roi se retire ordinairement dans un village appelé Oisebo aux environs de Benin, où il reste jusqu'à ce qu'il se soit parfaitement instruit dans l'art de régner. Barbot ajoute que pendant ce tems, la Reine mère, le ministre qui était dépositaire de la volonté du Roi et le Général, sont chargés du gouvernement. Lorsque le nouveau Roi a acquis les connaissances nécessaires, il quitte Oisebo, et va prendre possession du palais et de l'autorité souveraine. Son premier soin est de se débarrasser de ses frères pour assurer la tranquillité de son règne. Cet usage barbare s'était un peu modéré dans les derniers tems, et quelques-uns des Princes avaient été épargnés; mais leurs intrigues ayant excité des troubles dans l'Etat, le Roi qui régnait durant le séjour que Nyendael fit dans ce pays, donna l'ordre de massacrer tous ses frères. Quelques voyageurs prétendent qu'il les força de s'étrangler de leurs propres mains, nul ne pouvant se permettre de verser le sang royal. Quand ils furent morts, il n'épargna rien pour la pompe de leurs funérailles, attendu que leur mort n'est regardée que comme un sacrifice qu'il était indispensable de faire au bien public.

*Roi de Bénin.*

Une fois l'an, et le jour de la plus grande fête du royaume, appelée la fête du Corail, ce Monarque sort à cheval dans tout l'éclat de sa dignité, au milieu d'un cortège d'environ quatre cents gentils-hommes tant d'infanterie que de cavalerie, et d'une troupe de joueurs d'instrumens, dont une partie le précède et l'autre marche après lui. La cavalcade se fait autour du palais sans trop s'en éloigner. On conduit quelques léopards apprivoisés, mais pourtant enchaînés, avec un bon nombre de nains et de sourds qui servent aux amusemens du Roi; voy. la planche 38. La cérémonie se termine par la mort de dix ou douze malheureux qui sont étranglés ou décapités, dans la croyance qu'ils vont ressusciter dans un autre pays, où ils trouvent un meilleur sort. Artus assure que le Roi de Bénin fait deux processions par la ville, et que dans ces circonstances il fait pompe de toute sa grandeur et marche à la tête de ses femmes, qui sont au nombre de plus de six cent, les plus belles qu'on puisse voir, et toutes magnifiquement vêtues.

*Lois,  
succession.*

A la mort du père, le fils aîné entre en possession de tous ses biens, avec l'obligation néanmoins de donner au Roi et à chaque Onegwas un esclave pour être déclaré héritier légitime; il laisse à ses frères ce qu'il veut. Si la mère est encore vivante il lui fait un traitement proportionné à sa condition; il prend pour lui les autres femmes du père qu'il trouve de son goût et qui n'ont pas fait d'enfans, et garde également les autres ainsi que leurs enfans, mais pour les employer au travail, de manière qu'il n'a aucune dépense à faire pour leur entretien. Le défunt ne laissant point de successeur, son plus proche parent devient son héritier, et à défaut de parens tout va au Roi.

*Lois  
criminelles.*

Les coupables de délits sont punis de la manière suivante. Le voleur est condamné à la restitution de ce qu'il a dérobé, et de plus à une amende; et lorsqu'il n'a pas les moyens de satisfaire à cette double obligation, il est puni de coups de bâton. Si la personne volée appartient au gouvernement, le coupable est condamné à la mort. L'homicide encourt la même peine, à moins qu'il ne soit le fils du Roi ou de quelque Grand: dans lequel cas il n'est qu'exilé. Le supplice peut s'éviter à deux conditions pour celui qui en a tué un autre à coups de poing ou autrement sans effusion de sang, de manière à pouvoir faire présumer que la mort n'ait point été violente; la première est qu'il fasse enterrer honorablement le cadavre à ses frais, la seconde de donner un esclave pour





être sacrifié à sa place. Après la mort de cet esclave, son maître est obligé de se mettre à genoux et de lui toucher le front, ensuite il paye aux Onegwas une somme selon ses facultés, puis il est rétabli dans tous ses droits, sans que les parens du défunt puissent y faire la moindre opposition. Les autres délits, à l'exception de l'adultère, sont tous punis de l'amende, et le coupable qui manque de moyens pour la payer est condamné à des peines corporelles.

L'adultère se punit de différentes manières. L'homme du peuple qui a des soupçons sur la fidélité de sa femme, cherche tous les moyens de pouvoir la surprendre sur le fait: s'il y parvient, il a le droit de dépouiller le séducteur de tout ce qu'il possède et de se l'approprier: la femme est chassée de la maison après avoir été rudement bâtonnée, et va chercher fortune ailleurs. Les riches se font justice de la même manière; mais les parens de la femme, afin d'éviter la honte de la voir ainsi chassée, payent au mari une somme d'argent pour l'appaiser et l'engager à la reprendre: au moyen de quoi elle est considérée comme auparavant, et traitée avec les mêmes égards. Les Gouverneurs et les Grands sont beaucoup plus sévères dans leur châtimens: s'ils trouvent leurs femmes sur le fait ils tuent les deux coupables, et jettent leurs cadavres aux bêtes féroces. Cette rigueur, dit Nyendaël, fait que l'adultère est très-rare dans le royaume de Bénin.

*Punition  
de l'adultère.*

Dapper représente le Roi de Bénin comme un Prince très-puissant, qui, en un seul jour, peut mettre sur pied vingt mille hommes, et en un peu plus de tems jusqu'à cent mille: ce qui le rend extrêmement redoutable à ses voisins. Son Général, qui porte le titre d'Uasserry ou Siassiri, est le seul qui partage le butin avec lui. La discipline est si sévère dans ses troupes, que nul ne peut y quitter son poste sous peine de mort. Leurs armes sont le sabre, le poignard, la javeline, l'arc et les flèches empoisonnées. Chaque soldat a un bouclier fait de cannes, et par conséquent léger, faible et de peu de défense. Les nobles portent à la guerre une robe d'écarlate comme une marque distinctive de leur grade; il en est qui se couvrent d'une peau d'éléphant ornée de dents de léopard, et qui ont pour coiffure un bonnet rouge d'où pend une longue queue de cheval. Les étendards sont d'une soie fine, et presque toujours de couleur rouge: on les porte à la tête de l'armée ou au milieu de quelque corps. Les soldats n'ont que le tablier accoutumé, et pour toute défense le bouclier contre l'atteinte de flèches empoisonnées.

*Milice.*

*Religion.*

Le culte des Fétiches est établi ici comme dans tous les pays de la côte occidentale de l'Afrique. Les habitans se créent des Dieux dans tout ce qu'ils voient d'extraordinaire, et leur font des offrandes. Ils ne les regardent néanmoins que comme des Divinités inférieures, qui servent de médiateurs entre les hommes et l'Être suprême, auquel ils accordent une puissance illimitée et la faculté de tout voir sans être vu : motif pour lequel ils ont de la répugnance à le représenter sous des formes corporelles. Ils croient qu'un esprit malin préside à tout ce qui est mal, et qu'il leur faut le servir pour qu'il ne leur fasse point de mal. Dapper assure qu'ils reconnaissent un Dieu, auquel ils donnent le nom d'*Orifa*, créateur du ciel et de la terre, et qui a soin d'eux ; qu'ils ne croient point nécessaire de le servir, parce qu'il est bon de sa nature ; et qu'au contraire il faut rendre hommage à l'esprit malin et l'appaiser par des sacrifices, pour qu'il ne soit pas nuisible. Nyendaël prétend qu'ils font des sacrifices indistinctement à l'un et à l'autre.

*Quantité des idoles.*

Leurs maisons sont tellement pleines d'idoles, qu'il n'y a pas de coin où l'on n'en voie ; ils ont en outre hors de leurs maisons de petites huttes où ils vont faire leurs sacrifices, et qui en sont également remplies. Leurs prêtres se vantent d'être en relation familière avec l'esprit malin, et de pouvoir prédire l'avenir au moyen d'un vase percé de trois trous, duquel ils tirent un son, qu'ils interprètent à leur gré comme si c'était l'oracle de la Divinité. Ils consultent cet oracle dans tous leurs entreprises. Le grand prêtre de Loebo, ville située à l'embouchure du fleuve Formosa, est renommé par sa science à prédire l'avenir. Ces Nègres croient tous que son pouvoir s'étend sur la mer et sur les vents, qu'il prévoit l'arrivée des vaisseaux, les naufrages et une infinité de disgrâces. Le Roi émerveillé de tant de savoir lui a donné en propriété la ville de Loebo, avec toutes les terres qui en dépendent. Ce pontife est regardé comme le chef des prêtres, et on ne l'approche qu'en tremblant : les envoyés du Roi n'osent lui toucher la main, sans en avoir obtenu de lui la permission, et sans lui avoir donné auparavant toutes les marques du plus profond respect.

*Prêtres.**Diverses autres superstitions*

Certains voyageurs rapportent que ces peuples craignent extrêmement certains oiseaux noirs, qu'il leur est défendu de tuer sous peine de mort, et qu'il y a des prêtres exprès pour les servir et leur porter à manger dans un lieu montueux qui leur est particulièrement consacré. Ils s'imaginent en outre voir en songe les âmes

de leurs parens décédés, qui viennent leur demander des sacrifices, devoir qu'ils s'empressent, dit-on, de remplir à peine éveillés. Ces sacrifices ne sont ordinairement que des offrandes de peu de valeur, telles que des glands bouillis et mêlés avec de l'huile qu'ils mettent devant l'idole : quelquefois ils tuent un coq dont ils laissent le sang à l'idole, et gardent la viande pour eux. Les Grands font néanmoins tous les ans des sacrifices qui les obligent à des dépenses considérables, par le grand nombre de bœufs, de vaches, de chèvres et autres animaux qui y sont égorgés. Ces Nègres croient à un lieu de bonheur et de malheur après la mort : les justes sont conduits dans un séjour heureux où ils sont élevés à de hautes dignités, et les méchans passent dans un lieu où ils souffrent la faim et la misère.

Les hommes épousent autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir, et se marient si souvent, qu'ils le font presque sans aucune cérémonie. Le consentement des parens suffit pour l'accomplissement de ces mariages ; l'époux donne en présent à l'épouse des tabliers, des colliers, des bracelets et autres bijoux plus ou moins riches selon ses moyens. Ces Nègres sont extrêmement jaloux entre eux, et laissent leurs femmes en toute liberté avec les Européens, persuadés qu'elles ne seront pas d'un goût assez dépravé pour aimer un blanc. Les femmes des Grands sont enfermées, selon l'usage oriental, et n'ont de relation avec aucun Nègre : du reste elles sont fort bien traitées. Lorsqu'un Nègre reçoit la visite d'un de ses amis, toutes les femmes se retirent à l'instant s'il n'est pas Européen. Nous venons de voir avec quelle sévérité est puni l'adultère.

*Mariages.*

La femme enceinte ne peut avoir aucun commerce avec son mari. Si elle accouche d'un mâle il est aussitôt présenté au Roi comme lui appartenant ; mais si c'est une fille elle reste au père, qui peut en disposer à son gré jusqu'à ce qu'elle soit nubile.

Les enfans de l'un et de l'autre sexe sont circoncis huit ou quinze jours après leur naissance ; on coupe le prépuce aux garçons, et une petite partie du clitoirs aux filles. Il serait difficile de rendre raison de cet usage, qu'on voit avoir existé chez plusieurs nations de l'antiquité : nous en avons déjà parlé longuement à l'article du costume des Abyssins. Outre cette opération, on fait encore aux enfans plusieurs entailles sur le corps, mais généralement en plus grand nombre aux filles, et sans aucune règle fixe à cet égard. Lorsque l'enfant a sept jours, les parens, dans la persuasion qu'il

*Circoncision  
des deux sexes,  
et autres usages  
relatifs  
aux enfans.*

*Ce qui arrive  
à la naissance  
de deux  
jumeaux.*

est hors du plus grand danger, traitent leurs amis, et mettent des vivres et du vin en quantité sur la route. L'accouchement d'une femme qui a fait deux jumeaux est regardé comme d'un heureux présage: on en informe aussitôt le Roi, qui donne l'ordre d'en faire des réjouissances au son des instrumens. Il n'en est pas de même à Arebo: un usage cruel y fait sacrifier la mère et les enfans à un esprit malin, que les habitans croient habiter dans un bois près de ce village. Si cependant le mari aime la mère, il peut la racheter en sacrifiant une esclave à sa place; mais il n'y a aucun moyen de sauver les enfans. Le bois qui sert d'asile à cet esprit malin est si sacré aux yeux de ces malheureux Nègres, qu'ils en défendent l'accès à ceux des autres pays, et même à leurs propres femmes. Le sexe est, dit-on, plus fécond chez eux que partout ailleurs, et une femme stérile y est moquée de tout le monde. La femme qui a ses cours passe pour être dans un état d'impureté, et ne peut par conséquent entrer dans la chambre de son mari, ni toucher à rien de ce qui lui appartient.

*Funérailles.*

On lave soigneusement les corps morts; et les habitans de la ville de Benin qui finissent leurs jours dans quelqu'autre partie du royaume sont toujours reconduits au lieu de leur naissance, après néanmoins que leurs cadavres ont été séchés à petit feu, et renfermés dans un cercueil. Les plus proches parens du défunt témoignent leur douleur de diverses manières. Les uns se font couper les cheveux, d'autres la barbe, et quelques-uns ne se font raser que la moitié de la tête. Ils mêlent leur gémissemens et leurs cris au son des instrumens, et se reposent de tems en tems pour boire: ces démonstrations de deuil durent ordinairement quinze jours. Les funérailles du Roi sont accompagnées de quelques circonstances extraordinaires. Dès qu'il est expiré, on creuse près du palais une fosse profonde dont le fond est fort large, et l'ouverture si étroite, qu'une pierre de cinq pieds de long et trois de large suffit pour la fermer. On jette dans cette fosse, à la vue d'une multitude de spectateurs, le cadavre du Roi, après lequel se précipitent ceux de ses esclaves des deux sexes, qui ont obtenu l'honneur de la préférence pour aller lui tenir compagnie dans l'autre monde, la gloire d'être enterré avec lui étant, dit-on, un sujet de dispute entre eux: puis on ferme bien l'ouverture avec la pierre. Le lendemain on lève cette pierre, et certains officiers envoyés à cet effet se penchant sur la fosse, demandent à ceux qui s'y sont jetés s'ils ont rencontré le Roi,

S'ils donnent quelque signe de vie, on renferme le trou et on renouvelle cette demande les jours suivans, jusqu'à ce qu'on n'entende plus personne; et alors on conclut qu'ils ont enfin trouvé le Roi. Barbot ajoute, qu'après cette cérémonie, le premier ministre d'Etat va en donner avis au successeur, qui se rend aussitôt sur le lieu, fait fermer la fosse en sa présence, et donne l'ordre qu'on apporte sur la pierre plusieurs sortes des vivres et de liqueurs pour être distribués au peuple. Chacun vient y manger et boire à son gré jusqu'à la nuit; ensuite cette multitude échauffée par les boissons se met à courir çà et là, tue tout ce qu'elle rencontre hommes et animaux, leur coupe la tête et en porte les corps à la sépulture du Roi où elle les jette, avec les vêtemens et tout ce qui appartenait à ces victimes, qui sont regardées comme une nouvelle offrande que la nation fait à son Souverain.

Les habitans de Benin sont en général d'un naturel doux et sociable, et on les trouve très-raisonnables lorsqu'on emploie des manières honnêtes pour les persuader. Si on leur fait quelque présent ils le rendent au double, et il est rare qu'ils refusent ce qu'on leur demande, lors même qu'ils en auraient extrêmement besoin. Mais si on les traite avec rudesse, et si on veut avoir par la force ce qu'on désire d'eux, on court risque de n'en rien obtenir. Rien de plus facile en un mot que de captiver leur cœur par la douceur, et de les rendre inexorables par des procédés incivils et hautains. On trouve, dit Nyendaël, de la libéralité et de la générosité chez les Nègres de Benin; mais les preuves qu'ils en donnent sont accompagnées d'une ostentation, qui leur fait perdre beaucoup de leur mérite. On voit clairement qu'ils font plus qu'ils ne peuvent, dans la seule vue de se faire valoir aux yeux des étrangers.

Les riches mangent du bœuf, du mouton et de la volaille: leur pain est fait avec des glands qu'ils mettent bouillir et réduisent en gâteau après les avoir pilés. Les gens du peuple se contentent de poisson fumé et séché; ils se nourrissent aussi de gland, de fèves et de bananes, ne boivent que de l'eau et du vin de palmier qu'ils appellent *par don*: les seigneurs joignent à cette boisson de l'eau de vie quand ils peuvent en avoir.

L'habillement de ce peuple est plus beau et plus fastueux que celui des Nègres de la côte d'Or. Les riches ont un tablier de coton très-fin de la longueur d'une aune sur une demie de large, qui leur sert comme de caleçons; ils portent par dessus ce tablier

*Mœurs  
et usages.  
Caractère  
des habitans.*

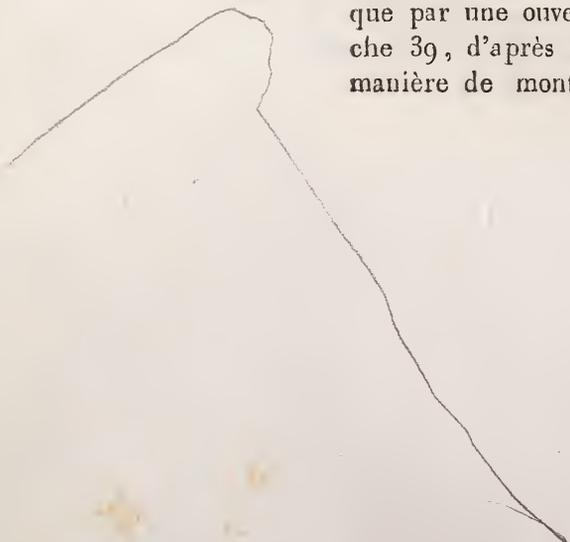
*Nourriture.*

*Habillement  
et parure.*

une pièce d'étoffe encore beaucoup plus fine en coton ou en soie, qui n'a pas moins de quinze à seize aunes de long; ils la roulent proprement autour de leurs reins, et la recouvrent d'une écharpe d'environ une aune de long sur une demie de large, dont un des bouts est orné d'une frange ou d'une dentelle en or. Le haut de leurs corps est généralement nu. Cette sorte d'habillement est commune à tous les Grands, qui pourtant n'en font usage que pour paraître en public: car dans l'intérieur de leurs maisons ils ne portent guères qu'un tablier de gros drap, qui est recouvert d'une étoffe peinte faite dans le pays. Les femmes d'un rang distingué ont un tablier de coton fin, de couleurs différentes et distribuées avec beaucoup de grâce: ce tablier ne leur descend qu'à mi-jambe, et se ferme par devant au lieu d'être fermé derrière et ouvert par devant comme dans le royaume d'Uidah. Elles se couvrent la tête et les épaules avec une espèce de long voile d'une aune de long, qu'elles quittent lorsqu'elles sont en compagnie de leurs parens et de leurs amis; elles portent en outre des colliers de corail d'un joli travail, et un grand nombre d'anneaux de cuivre ou de fer poli aux bras, aux jambes et à tous les doigts. Il n'y a de différence entre les personnes distinguées et le vulgaire, que dans le plus ou le moins de richesse des étoffes et des ornemens. Les enfans de l'un et de l'autre sexe vont nus jusqu'à l'âge de douze ans; les filles n'ont qu'une ceinture de corail. Les hommes laissent croître leurs cheveux, dont ils font quelquefois deux ou trois crochets, auxquels ils attachent quelque ornement de corail. Les femmes mettent beaucoup plus d'art dans l'arrangement de leur chevelure; elles se font sur la tête de grandes et de petites boucles disposées avec beaucoup de symétrie, et auxquelles elles donnent la forme d'une crête de coq; elles frottent en outre leurs cheveux avec de l'huile de palmier, qui leur enlève peu à peu leur couleur naturelle, et les fait devenir verts ou jaunes.

*Maisons.*

Les maisons de ce pays, du tems d'Artus, étaient jointes les unes aux autres et semblaient ne former qu'un seul édifice. Celles des Grands étaient plus élevées que les autres, et l'on y montait par une espèce d'escalier. Il y avait à l'entrée un vestibule sous lequel on pouvait s'asseoir ou se promener à l'abri du vent et du soleil: les chambres étaient carrées, et ne recevaient l'air et la lumière que par une ouverture pratiquée au milieu du toit: voy. la planche 39, d'après laquelle on peut se former aussi une idée de leur manière de monter à cheval. Les maisons du peuple n'ont qu'un





G. G. G. G. G.



mur avec une porte en bois au milieu ; elles sont sans fenêtres , et recoivent le jour comme les précédentes. Les murs de ces maisons sont en terre rouge séchée au soleil ; ils ont environ deux pieds d'épaisseur , et résistent aisément à l'action de l'air : le toit en est fait de cannes , de paille et de feuilles , et le tout n'est pas mal construit. L'architecture des principaux édifices n'est point à mépriser , surtout si on la compare à celle des autres pays de Nègres.

## ROYAUMES D'UARI, CALABAR ETC.

LE royaume d'Uari ou Aweri ou Waré comprend les contrées basses et marécageuses au midi de Benin , par où coulent plusieurs rivières , qui sont probablement des branches du Rio-Formosa. Après le cap Formosa commence le Calabar ou Kalbary , pays qu'arrosent aussi plusieurs rivières , et entre autres celle de Rey ou le Nouveau Calabar , qui peut porter des navires de trois cents tonneaux. Le Souverain prend le titre de *Delemongo* , qui veut dire grand homme (1). Bony est un grand marché d'esclaves. Une partie de la côte est couverte de couches de sel marin. On exporte de Bony et de Calabar quatorze mille esclaves. Au delà des terres élevées d'Ambose , qui semblent renfermer des volcans aussi hauts que le pic de Ténériffe , on arrive à la rivière de Camarones ou Jamur , qui est très-large à son embouchure ; elle a un bon port , et son eau est bonne. On y trouve de la cire , des dents d'éléphant , du bois rouge et des provisions à bon marché. Les Hollandais y font un commerce plutôt considérable. La rivière San-Benito est à quarante lieues plus loin. On voit de ses bords couverts de bois la chaîne de montagnes doubles qui en sont à quinze lieues. Le Cap Saint Jean est à la même distance de son embouchure. Un banc de sable qui en est à une lieue rend ce cap très-dangereux. Le Cap d'Esteiras au midi du précédent forme avec lui une baie , au milieu de laquelle est l'île de Corisoo dont on ne sait rien. La rivière Gabon au midi de ce cap , dans le pays de Pongo , n'est

(1) V. Oldendorp. Hist. des Mission.

qu'à dix lieues de l'équateur. La rapidité des courans qui régnerent dans ces parages en rend l'approche très-difficile. Cette rivière forme à son embouchure deux petites îles, l'une appelée du Roi, parce qu'il y fait sa résidence, et l'autre des Perroquets. Les habitans de cette dernière sont très-audacieux.

Le golfe qui se termine au nord-ouest par le Cap Formose, et au midi par celui de Lopez-Gonzalvo, prend le nom de golfe de Biafara. On y trouve les îles de Ferdinand-Po, de Saint-Tomé et du Prince, dont nous avons donné la description dans le premier volume de l'Afrique. La violence des courans qui porte au levant dans ce golfe en rend la sortie difficile.

Les peuples qui habitent ces côtes sont très-peu connus. On place les Calbongo sur le San-Benito, et les Biafars sur le Camarons. Un Africain (1) nous a fait connaître dans l'intérieur la nation des Ebboé, ou Ibbané, à laquelle il appartenait lui-même, et qui fournit, à ce qu'il paraît la plupart des esclaves qu'on tire de Benin. Il avait mis environ sept mois pour venir de son pays natal dans l'agréable et fertile vallée d'Essaka sur la côte de Calbari. Les ignames, les bananes, les courges et la canne à sucre y abondaient par tout, mais les cocos y étaient rares. Il y avait une ville appelée Timmah sur le bord d'un lac. Il vit en outre un grand fleuve, dont il ne sut point indiquer la direction. Les renseignemens donnés par ce Nègre sont moins propres à satisfaire qu'à exciter la curiosité du géographe.

(1) Olaudah Esquianos, ou Gustave Wasa l'Africain, *récit de ses aventures par lui-même.*

## NOTIONS SUR LA NIGRITIE

ou

## RÉGION CENTRALE DE L'AFRIQUE.

APRÈS avoir exposé avec toute l'attention et l'impartialité possibles, les incertitudes qui règnent encore sur le cours du Niger et autres fleuves de l'Afrique centrale, le savant Malte-Brun fait tous ses efforts pour concilier ce qu'il y a de moins vague dans les relations que nous avons sur les divers pays, les villes et les nations de cette vaste région. Cependant, pour ne point nous écarter de notre principal but, nous laisserons à la docte curiosité des géographes, le soin de discuter les opinions de Ptolémée et des deux Arabes Edrisi et Schehabeddin, et d'examiner les hypothèses et les recherches de Reichard, de d'Anville, de Rennel et autres sur le cours de ces fleuves, sur l'identité du Nil et du Niger, ainsi que sur d'autres sujets de géographie et de pure érudition; et nous tâcherons seulement de recueillir ici les notions stériles, que nous ont données les derniers voyageurs sur les usages de ces contrées encore si peu connues.

Mungo-Park est le premier des Européens qui puisse nous servir de guide, pour aller des bords du Sénégal à ceux du Niger. Il n'a pénétré que jusqu'à Silla, entre Sego et Ginnia; mais sa relation contient des notions importantes. C'est lui qui a vu le premier le fleuve Joliba, qu'on prononce aussi Julbi: le mot Joliba signifie grande eau. Il arriva en peu de tems à Sego, qui était alors capitale de Bambarra. Cette ville située sur les deux rives du fleuve, est divisée en quatre quartiers entourés de hautes murailles en terre glaise. Ses maisons sont carrées et ont le toit plat; elles sont construites en argile: quelques-unes sont à deux étages, et elles sont blanchies pour la plupart. On porte à trente mille le nombre de ses habitants. Le Roi fait sa résidence sur la rive méridionale: les barques dont on s'y sert pour la navigation sont des canots composés de deux grands arbres creusés et joints ensemble par les deux bouts,

*Voyage  
de  
Mungo-Park.*

*Pays  
de Bambarra.*

comme les bateaux des Foulahs. On voit un peu de culture aux environs de la ville.

*Pays  
de Ludamar.*

Mungo-Park nous donne la description du royaume more de Ludamar, où il fut détenu à Benown, et celle d'un autre état appelé Bira, dont la capitale est Walet. A l'est de ce dernier pays est le fameux royaume de Tombouctou, et au midi de ces deux états sont les royaumes Nègres de Kaarta et de Bambarra.

*Villes de Jinné  
et de  
Tombouctou.*

Dans le royaume de Ludamar, Mungo-Park apprit d'un Schérif qui arrivait de Walet avec du sel et autres articles de consommation, que Houssa était la plus grande ville qu'il eût vue, et que Walet était plus considérable que Timboctoo ou Tombouctou (1). A Silla, quelques marchands mores et nègres avaient informé ce voyageur, qu'à deux journées de chemin à l'est, était une ville nommée Jinné située dans une île du fleuve; qu'au delà de cette ville, aussi à deux jours de chemin, était le lac Dibbi ou lac Nègre, et qu'en le traversant de l'ouest à l'est, les canots perdaient la terre de vue pendant un jour entier. En sortant de ce lac le fleuve se partage en plusieurs courans, et se termine en deux branches qui se réunissent à Kabra, port de Tambouctou, à une journée de chemin au sud de cette ville. A onze journées de Kabra, le fleuve passe au sud d'Houssa, qui est éloigné du Joliba de deux journées. A l'est de Houssa est le royaume de Kassina. Le Roi de Tombouctou s'appelait Abu-Abrahima; il passait pour riche, et ses femmes ou concubines étaient vêtues de soie. Le royaume de Houssa est d'une plus grande importance. Au sud du Niger sont les royaumes, ou plutôt les districts de Gotto, à l'occident desquels sont Baedou et Maniana: on dit que les habitans de ce dernier pays sont cannibales. Tels sont les renseignemens que Mungo-Park a recueillis sur ces contrées. Jackson a pu en obtenir d'autres des habitans de Tombouctou. " A quinze journées au levant de cette ville, on trouve un vaste lac appelé Bahar-Soudan ou mer de Soudan, sur les bords duquel habite une nation blanche, dont le langage imite le sifflement des oiseaux; les hommes y font usage de selles et d'éperons pour monter à cheval. Ils portent un turban qui leur couvre le visage, excepté les yeux. Leurs armes sont l'épée, la lance, l'arc et les flèches, et ils se battent en duel. Ils ont tout le corps et leurs chevaux couverts d'amulettes. Ce peuple a des canots pon-

*Peuples blancs  
sur les bords  
de la mer  
du Soudan.*

(1) On écrit ordinairement Tombouctou.

tés, de quarante coudées de long sur huit de large, faits avec des planches attachées ensemble par des cordes. Ces canots portent 150 et jusqu'à 200 hommes, avec un chargement de quarante tonneaux; ils sont sans voiles et ont quarante rames. Cette race blanche étend sa navigation jusqu'à Tombouctou; elle la poussa même en 1793 jusqu'à Ginnia à l'ouest de ce royaume; mais il ne lui fut permis de faire aucun commerce: ces peuples ne sont ni mores, ni Arabes, ni Schilluhs (1) ». D'après un autre passage, la nation blanche au de là du grand lac serait appelée par les Arabes *N'sarrath Christian*, c'est-à-dire Chrétiens Nazaréens. On distingue cette nation d'une tribu de Juifs, qui habite une frontière de Lemlem ou Melly. Ces Juifs sont probablement les marchands voyageurs connus depuis un siècle sur la côte des Esclaves sous le nom de Mailly ou Mallay, dont nous avons déjà fait mention.

Jackson nous apprend encore que la ville de Tombouctou est située au milieu d'une plaine entourée de collines de sable, à environ douze milles du Nil-el-Abeed ou Nil des Nègres, et à trois journées à peu près des frontières du Sahara. Elle est sans murs, et a environ douze milles de circonférence. Elle est fréquentée par toutes les peuplades de Nègres, qui vont y échanger leurs productions contre des marchandises d'Europe et de Barbarie. Le dernier Souverain de Maroc, Muley Ismael, avait établi un Gouverneur de sa nation à Tombouctou; mais cette ville dépend maintenant du royaume Nègre de Bambarra, dont la résidence est à Ginnia, qui est la Ginnée de Léon l'Africain, et le Genni de quelques autres voyageurs. Le Roi a dans Tombouctou trois palais, qui renferment, dit-on, une immense quantité d'or. On vante le bon ordre qui règne dans cette ville: le vol est ignoré parmi ses industriels habitans, qui, pour la plupart, sont Nègres, et se piquent d'imiter l'hospitalité, l'élégance et la politesse des Arabes.

Les maisons de Tombouctou, dont une grande partie n'a qu'un seul étage, sont spacieuses et de forme carée; elles ont au milieu une cour, sur laquelle donnent toutes les portes intérieures, qui sont

*Particularités  
sur  
Tombouctou.*

*Maisons.*

(1) On account of the empire of Marocco and the district of Suzé etc. by J. G. Jackson. *London*, 1809, in 4.<sup>o</sup>

Notice sur la ville et le gouvernement de Timbuctoo, traduite de l'Anglais, par Madame Bolly. V. *Annales de voyages etc.* par Malte-Brun, tom. XIV.

assez hautes et assez larges pour servir en même tems de fenêtres, et éclairer l'intérieur des appartemens. A côté de la grande porte d'entrée, on trouve un autre édifice appelé *Duaira* où l'on reçoit les étrangers, qui ne sont jamais admis dans le principal appartement de la maison, dans la crainte que les femmes ne puissent y être vues d'eux. Ces femmes sont belles; mais les hommes en sont si jaloux, que quand ils leur permettent de sortir pour aller rendre visite à quelqu'un de leurs parens, il veulent qu'elles soient enveloppées de manière à ce qu'on ne puisse pas même apercevoir leurs formes; elles vont ainsi dans les rues le visage couvert d'un voile épais, qui ne leur laisse de jour que ce qu'il faut pour pouvoir se conduire.

*Gouvernement.*

Le Gouvernement ne se mêle jamais des religions que professent les différens peuples qui fréquentent Tombouctou : cependant la jalousie commerciale des Mores en a exclus les Juifs. Le gouvernement particulier de la ville est entre les mains d'un Divan ou conseil composé de douze *Alemma* (1). Ces magistrats nommés par le Roi de Bambarra, sont versés dans l'interprétation du Coran, et restent trois ans en place.

L'*Alemma* jouit d'un pouvoir très-étendu; mais comme il rentre dans la classe des simples particuliers après l'expiration de ses fonctions, son propre intérêt l'oblige à se conduire avec la plus parfaite intégrité : car l'usage qu'il a fait de cette autorité temporaire, est la mesure de l'estime à laquelle il peut prétendre pour le reste de sa vie. Les affaires civiles sont sous la direction d'un Kadi, qui les juge selon l'esprit du Coran; il a pour adjoints douze docteurs en loi ou procureurs, dont chacun est à la tête d'un département séparé.

*Influence  
du climat.*

La nature a tant d'activité sur le tempérament des habitans de ces pays, qu'il est, pour ainsi dire, impossible d'en voir qui gardent le célibat au de là de dix-huit ans : aussi trouve-t-on bien peu d'hommes de cet âge, qui n'aient plusieurs femmes légitimes, ou un grand nombre de concubines, suivant la loi de Mahomet qui est la dominante : on estimerait peu celui qui différerait de se marier à l'âge de vingt ans.

Le Niger ou Joliba déborde lorsque le soleil entre dans le signe du cancer, qui est la saison des pluies : l'inondation commence

(1) Le mot semble Arabe, et équivaut à *Ulema*.

à être considérable à Kabra: ce fleuve large et rapide nourrit dans ses eaux des crocodiles et des hippopotames, et sa rive méridionale est couverte de bois, où des éléphants monstrueux paissent à l'ombre d'arbres d'une grandeur prodigieuse. Aux environs de Tombouctou on recueille du riz, du millet, du bled d'Inde et autres qualités de grain. Les Arabes des tribus de Brabesha cultivent de l'orge et du froment dans les plaines. Le café et l'indigo y croissent naturellement: cette dernière plante est cultivée en quelques endroits, et on l'emploie dans les manufactures de coton.

*Animaux  
et végétaux:*

Les mines d'or qui se trouvent au midi du fleuve appartiennent au Roi, et le produit en est transporté dans ses palais à Tombouctou. Les ouvriers employés à l'exploitation de ces mines sont des Nègres de Bambarra, lesquels sont eux-mêmes fort-riches, tous les morceaux d'or pesant moins de douze *mizan* étant pour eux. On en trouve souvent d'or pur qui pèsent plusieurs onces: ainsi l'on ne doit point être étonné du peu de prix qu'a ce métal à Tombouctou.

*Mines d'or.*

Du tems d'Edrisi, le reste de la Nigritie occidentale était divisé en deux royaumes, celui de Tocrur et celui de Gana. Dans le premier, où les habitans vivaient de dourio, de laitage et de poisson (ce qui indique une médiocre fertilité), se trouvaient les villes de Tocrur, alors centre du commerce de la Nigritie, Berisse et Sala. La capitale de l'Etat de Gana appelé du même nom, était située au bord d'un grand lac d'eau douce, et bâtie en briques. C'est la Ta-Gana de Ptolémée, et le Cano de Léon l'Africain. Il est probable que cet empire était florissant au quinzième siècle; car, selon Barros (1), les ambassadeurs du Roi de Benin dirent au Roi de Portugal Jean II. « que le royaume de Benin était en quelque sorte feudataire d'un grand Prince de l'intérieur appelé Ogane, lequel était révééré comme un souverain pontife »,

*Pays de Tocrur  
et Gana.*

Aujourd'hui on met le royaume d'Haussa à la place de celui de Tocrur, et l'Etat de Kaschna à celle du royaume de Gana; mais ils font partie l'un et l'autre des contrées les moins connues de la Nigritie. On fait à Haussa des limes d'acier d'une trempe excellente. Les principales productions de Kaschna ou Cassena sont de l'or en poudre, du coton et une espèce particulière de riz appelé bishua; on y trouve des singes et des perroquets en quantité, et l'on en exporte des peaux de chèvre préparées, des cuirs de bœuf, et du musc.

*Etats de Haussa  
et Kaschna.*

(1) Jean de Barros-Asia, Dec. I. liv. III. chap. 4.

*Nigritie  
orientale.  
Le Darfour.*

On sait positivement que la Nigritie se partage en plusieurs bassins ou plateaux de différentes hauteurs. Selon Léon l'Africain, il y a des districts dans l'intérieur, où le froid oblige les habitans à se chauffer toute l'année. « A Gago, la vigne ne résiste point au froid, tandis que les environs de Gana sont couverts de cotonniers et d'orangers ». La Nigritie orientale comprend deux pays plus connus que le reste; ce sont le Darfour et le Bournou. Le premier, sur lequel Léon et Vansleb avaient déjà des notions vagues, a été visité et décrit par Browne. M.<sup>r</sup> de Seetzen en donne une relation curieuse, qui lui a été faite par certain Mohammed habitant de ce pays, qu'il trouva au Caire. Le Darfour est arrosé par le Baher-Attaba, qui se jette, dit-on, dans le Nil. On y trouve du fer et des mines d'un cuivre qui donne une belle couleur rouge, et l'on tire des carrières du marbre, de l'albâtre, du granit, du sel fossile et du nitre. Au dire de Mohammed, il tombe tous les ans dans ce pays de la neige, qui se fond aussitôt qu'elle touche la terre. Une des plus hautes montagnes qu'on y trouve s'appelle Marra.

*Climat.*

Les pluies y commencent à la mi-juin, et durent jusqu'à la mi-septembre. Le pays change alors d'aspect, et aux apparences de stérilité succède une agréable verdure. La récolte du millet se fait deux mois après qu'il a été semé, et celle du blé au bout de trois. Le riz y croît naturellement et en si grande quantité, qu'on en fait peu de cas, quoiqu'il soit d'une excellente qualité. Les dattes y abondent, et l'on en distille, comme du froment, une liqueur spiritueuse. Le tamarin, le platane, le sycomore et le nèbek y prospèrent, ainsi qu'un grand nombre d'autres végétaux, dont Browne a donné la description. Mohammed dit que les montagnes et les bois y fourmillent de gibier, et cite plusieurs espèces de gazelles, de sangliers et de buffes. On trouve en outre dans le Darfour des éléphans, des rhinocéros, des hippopotames et beaucoup de giraffes: les abeilles y sont très-multipliées, et y donnent une quantité de miel.

*Animaux.*

*Habitans.*

Les Darfouréens ou Fouréens ne sont pas très-noirs, et leurs fibres musculaires sont d'un rouge éblouissant; ils ont la vue perçante et les dents extrêmement blanches. Leur physionomie diffère de celle des Nègres de Guinée; mais leurs cheveux sont ordinairement courts et laineux. Ils sont peu courageux, sales, voleurs et dissimulés. Ils supportent long-tems la faim et la soif. Au lieu de se laver ils se frottent la peau avec une pâte onctueuse. Tout leur

*Usages.*

commerce se fait par voie d'échanges, l'argent n'étant pas connu parmi eux. Ils portent à l'excès l'usage de la polygamie : la circoncision des deux sexes est également pratiquée dans le Darfour : la langue qu'on y parle est la Berbère, et l'on y étudie l'Arabe. Selon Mohammed tous les habitans y professent la religion Musulmanne. Le gouvernement est despotique. Le Sultan ou Souverain du pays fait le commerce, et impose des droits sur toutes les marchandises : chaque village lui fournit tous les ans une quantité de millet, dont la perception se fait par ses esclaves. Il n'y a, au rapport de Browne, dans tout le Darfour qu'une douzaine de villes, dont chacune n'a pas une population de plus de cinq ou six mille habitans. Mohammed donne à celle où le Sulan fait sa résidence le nom de Tandelty, et en compte plus de 50 autres.

Un grand désert appelé Dar-kab sépare le Darfour du pays de Kordofan. Mohammed indique au sud-est un pays considérable, qui est l'empire des Schilluks à l'occident de l'Abyssinie, et à vingt journées au sud du Darfour. Le Sultan qui y règne est un des plus puissans Princes Nègres. Le sol en est montueux et arrosé de grands fleuves, parmi lesquels Mohammed cite le Baher-el-Abiad, le Bahar-Indry, le Baher-el-Harras, et le Baher-Esrak, qui prennent tous leur source dans le pays des Schilluks, et vont se joindre au Nil de l'Egypte. Le Baher-el-Abiad est une grande branche occidentale du Nil, dont la source, comme nous l'avons observé en son lieu, doit être regardée comme la véritable origine de ce fleuve, quoique le père Lobo et Bruce l'aient cherchée en Abyssinie. Les Schilluks sont des Nègres idolâtres qui vont absolument nus ; ils n'ont d'autres armes que la flèche, l'arc et la lance. Le Baher-el-Abiad divise leur pays en deux parties. Les montagnes les plus considérables sont le Djibbal-el-Djinse, et le Djibbal-el-Temmaru, qui sont souvent couvertes de neige, et font partie, selon toutes les apparences, des montagnes de la Lune. Les Schilluks sont continuellement en guerre avec les Abyssins ; mais ils entretiennent des relations de commerce avec les Darfouréens, et les marchands des deux pays se font réciproquement des politesses. On extrait par le lavage du sable des rivières, de l'or qu'on conserve dans le tuyau des plumes d'un grand oiseau appelé sakgar, et dulh au Darfour. Cet oiseau, qui est peut-être une espèce de condor, est capable d'attaquer un âne et de le tuer. On trouve dans ce pays une quantité de giraffes.

*Pays  
des Schilluks*

*Villes.*

Mohammed, qui y était allé, dit que la capitale où le Sultan fait sa résidence, porte le nom de Baher-el-Abiad, par ce qu'elle est située sur la rivière de ce nom, et que c'est une ville marchande. Un autre Nègre plus instruit fit connaître à Sétzen le Dar-el-Abbid, pays vaste et montueux entrecoupé de rivières, et dont les habitans sont de vrais sauvages.

*Le Dar-Kulla.*

Au midi de Cobbé, et à trois journée de chemin, sont les mines de cuivre, au delà desquelles, et à une distance de sept journées et demie, est le Bahr-el-Abiad. A l'ouest on rencontre le fleuve Kulla, dont les bords, au rapport de Browne, sont couverts d'arbres, dans le tronc desquels on peut creuser un canot capable de contenir jusqu'à dix personnes. Les naturels sont en partie noirs, et en partie couleur de cuivre ou roux. Ce pays est particulièrement fréquenté par les Djelaby ou marchands de Bergou et du Darfour, qui vont y acheter des esclaves dont le nombre est considérable, attendu que la moindre faute s'y punit par la vente du coupable aux marchands étrangers.

*Le Mobba.*

On trouve à l'occident du Darfour et au sud-est de Bournou un pays appelé Mobba par les indigènes, Bar-Szeleh par les Arabes, et Dar-Bergou par les Fouréens. Vara, sa capitale, est trois fois plus grande que Boulak. On y voit plusieurs maisons bâties en terre; mais celles des environs ne sont que des cabanes coniques faites de cannes. Le sérail du Sultan est vaste et bâti en briques; il renferme dans son enceinte la seule mosquée qu'il y ait à Vara, où brûlent toujours des lampes. On tire de cette contrée du natron qui s'exporte au Caire, et du sel gemme de plusieurs couleurs. On ramasse dans le lit des torrens du fer de deux espèces; l'une sous la forme de sable, et l'autre sous celle de pierre, avec laquelle on fait des couteaux et des aiguilles. Parmi les arbres de ce pays on remarque plusieurs espèces de sycomores, et de palmiers, et *la mimosa nilotica*. La saison des pluies y dure sept à huit mois. On n'y connaît point la glace: la neige et la grêle y sont fort-rares. On y cultive particulièrement le dourio et le millet; mais il n'y a ni froment ni orge. Le coton y croît en abondance, ainsi que le riz et les *mimoses* gommifères. Les habitans sont pour la plupart Nègres et Mahométans: quelques-uns apprennent à lire et à écrire l'Arabe. Les enfans des deux sexes sont circoncis. Les armes en usage chez ce peuple sont le sabre, la lance, le bouclier, l'arc et les flèches. Les fusils, qui sont en petit nombre, lui viennent du Caire, ainsi

que le plomb, la poudre et les cuirasses. Les femmes vont sans voile : la petite vérole fait beaucoup de ravages, et les maladies vénériennes sont très-communes.

A l'ouest de Mobba on trouve le Baghirmah ou Baghermé, état qui est aujourd'hui dans la dépendance du puissant Empereur de Bournou. Il paraît néanmoins très-probable qu'au commencement du dix-huitième siècle, le Sultan de Baghirmah étendait sa domination sur les pays voisins, et même sur le Bournou. Si l'on en croit certaines relations, les habitans de ce pays professent la religion Chrétienne.

*Les  
Baghirmahs.*

L'Uangara, Wangarah ou Wankarah, pays marécageux, entouré de plusieurs rivières, abondant en poudre d'or, et surnommé en Arabe Belad-el-Tibr, ou pays de l'or pur, nous est encore moins connu que les précédens. Edrisi y place entre autres villes celles de Ragbil et Semegonda.

*Uangarah.*

Il nous reste maintenant à donner une description de l'empire de Bournou, sur lequel Sétzen a recueilli des notions intéressantes de la bouche même d'un indigène. Cet état semble comprendre maintenant plusieurs royaumes, qui étaient autrefois indépendans. Nous venons de voir que les Princes de Mobba et de Baghirmah rendent hommage à l'Empereur de Bournou. Parmi les autres pays soumis à sa domination on compte, le Fallaté qui est habité par une colonie de Foulahs ou Fellahs du Sénégal; le Kotkou, qui semble être le Koukou d'Edrisi; et le Kanem, où la ville de Matsan semble répondre à celle de Mathan, qui, à une certaine époque, fut la capitale, ou plutôt la résidence d'un Prince, momentanément Souverain de ces contrées. Les habitans du Bournou prétendent que le Fetzan, l'Afnou, le Kishena qui est probablement le Kaschua, le Darfour et même le Sennaar reconnaissent la domination de leur Empereur.

*Empire  
de Bournou.*

Le territoire de Bournou présente quelques montagnes au levant. A environ une lieue de la capitale coule un fleuve appelé Halem, qui est aussi grand que le Nil, et couvert de barques. Le Sultan, au dire d'Abderrahman-Aga, y fait ramasser une immense quantité d'or. Léon l'Africain assure qu'à la cour de Bournou, les étriers, les éperons, la vaisselle et même les chaînes auxquelles sont attachés les chiens de chasse sont en or massif. Cependant, Abdalah qui est de ce pays, dit qu'on n'y trouve ni or, ni argent, ni cuivre, mais qu'il y a des mines de fer en exploitation. On pourrait concilier

*Nature du sol  
Fleuves,  
minéraux,  
végétaux.*

ces différentes opinions en disant, que ce n'est point du Bournou proprement dit qu'on tire cet or, mais qu'on l'y transporte du pays d'Uangara qui en dépend. Le règne végétal y déploie de grandes richesses; le dattier palmiste y abonde; et il n'y croît, selon Abdalah ni orangers ni citronniers, malgré les relations contraires de certains voyageurs. Le szuldih surpasse tous les arbres en hauteur et en grosseur: son fruit ne peut servir de nourriture, mais on en extrait une huile qui sert de remède. Le pays produit des grains, mais on n'y trouve aucun des légumes qui se cultivent en Europe: le riz y croît naturellement et en abondance après les pluies.

*Animaux.*

On trouve dans le Bournou tous les animaux domestiques de l'Égypte: les bois recèlent une grande quantité de singes, qui insultent les femmes et leur font même violence lorsqu'elles s'y hasardent seules. On y rencontre aussi beaucoup de giraffes: le lion habite les déserts: on fait avec la peau de l'hippopotame des fouets, et avec sa graisse des chandelles; les cornes du glembe, qui semble être le bouquetin, sont converties en trompettes de guerre. Les fleuves fourmillent de crocodiles: les plumes de l'autruche sont un objet de commerce. Le matzakweh, appelé le roi des oiseaux à cause de la beauté incomparable de son plumage couleur de jaspe, l'adgunon, le plus grand de tous les volatiles après l'autruche, enfin le kmilodan, quadrupède carnivore, plus fort que le lion et le tigre, attendent tous l'examen du naturaliste. Les sauterelles volent par nombreux essaims: les habitans les font rôtir avec du beurre dans une marmite, et les mangent comme un mets délicat.

*Villes.*

La capitale de ce royaume est Akumb, qu'on nomme aussi Birni en langue du pays. " J'ai toujours ouï parler du grand Caire, dit Abdallah, mais c'est une bagatelle en comparaison de Bournou: un jour ne suffit pas pour traverser cette ville d'un bout à l'autre: si un enfant vient à s'y égarer, il n'est plus possible de le retrouver, et ses parens l'ont perdu pour toujours „. Les Tripolitains conviennent que Bournou renferme dix mille maisons, et l'emporte de beaucoup sur leur capitale. Cette ville a un grand nombre de portes et des murs épais, composés de pierres et d'argille: les mosquées y sont surmontées de hautes tours. Les habitations des Grands et des riches sont d'une construction solide et en pierres; leur architecture ne diffère point de celle des maisons du Caire, mais elles sont plus élevées. Dans la grande mosquée est l'école principale, qu'Abdallah compare à l'académie de la mosquée d'El-Ashar au Caire.

La dynastie régnante du tems de Léon l'Africain, était de la tribu Arabe ou Berbère de Bardoa. Ce trône paraît encore être occupé aujourd'hui par la même famille: car, au rapport d'Abdallah « le Sultan n'est point noir, mais d'un brun foncé. Il ne mange jamais de pain, et ne fait sa nourriture que de riz par respect pour une ancienne prophétie, d'après laquelle il croit que l'usage du pain lui causerait la mort ». Le gouvernement est héréditaire dans la ligne masculine. Le Sultan a quatre femmes légitimes nées à Bournou, outre un grand nombre d'esclaves.

Seetzen ne fut pas peu surpris d'apprendre que le Sultan de Bournou avait plusieurs esclaves Français, dont quelques-uns conservent encore leur habillement Européen, et qu'ils lui fabriquent des canons de bronze qui lui servent dans ses guerres contre les Nègres Payens au midi de l'empire. Peut-être que ce Sultan suit la maxime de politique du gouvernement d'Habsech, qui permet difficilement aux voyageurs Européens de retourner dans leur patrie.

« Ce serait un bonheur pour l'Afrique, dit Malte-Brun dans son tableau général des mœurs des peuples de la Nigritie, de voir les grands empires de Bournou, Husa et Bambarra, se consolider et devenir des centres de civilisation, au moins à la manière des Asiatiques; mais malheureusement, l'état de ces pays paraît n'être que précaire. Les changemens de capitale survenus dans le Bournou, et qui ont jeté les géographes dans tant d'incertitudes, semblent provenir du grand nombre de Sultans héréditaires, dont chacun est maître d'une province; et de ce que tantôt l'un et tantôt l'autre parvient, par voie d'élection ou de conquête, à l'exercice du pouvoir suprême. Deux causes principales s'opposent à l'établissement d'un ordre permanent en Nigritie: la première est le voisinage des Mores, peuple inquiet, accoutumé à la rapine, et peu propre par conséquent à fonder et à conserver un empire; la seconde c'est le grand nombre de tribus nomades Arabes, qui, dans leur pauvreté pastorale, bravent l'autorité des puissans Monarques de Bournou. »

Du tems de Léon les habitans de ce royaume, vivant sans religion positive, ou tout au moins sans culte extérieur, avaient leurs femmes et leurs enfans en commun. Aujourd'hui ils professent la religion Mahométane, et pratiquent la circoncision sur les deux sexes. Il y a néanmoins encore parmi eux des Chrétiens libres, qui observent quelques jours de fête, mais ils n'ont pas d'église. Il n'y a point de Juifs en ce pays. Les Nègres et les esclaves Abyssins y

Gouvernement.

Religion.

sont en grand nombre. On emploie un moyen des plus efficaces pour leur faire embrasser la religion de Mahomet, ce sont les coups de bâton, jusqu'à ce qu'ils aient appris à répéter : *il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son phophète*. Cette profession de foi met fin à la cérémonie.

*Commerce.*

Il règne une grande activité dans le commerce de Bournou, et il y a toujours un grand nombre de négocians étrangers dans ce royaume. Ce sont les Tunisiens qui y font les principales affaires : les Tripolitans, les Egyptiens, les Fetzens et les Nègres d'Affanoh y portent aussi beaucoup de marchandises. On fait à Bournou des anneaux d'or, d'argent et de cuivre jaune, des aiguilles, des couvertures de lit et des étoffes. On y trouve encore des graveurs en pierres fines et de cachets.

Parmi les Nègres qu'on y amène du pays de Banda, il en est qui ont les dents aiguisées, et dont les morsures sont difficiles à guérir : aussi leurs maîtres ont-ils la précaution de les leur faire limer.

## DESCRIPTION

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE

DU CONGO OU DE LA GUINÉE MÉRIDIIONALE

ET DE QUELQUES AUTRES PAYS LIMITROPHES.

## INTRODUCTION.

AVANT l'arrivée des Portugais au Congo, l'art de l'écriture était encore inconnu aux habitans de cette vaste contrée; c'est pourquoi on n'a pu recueillir chez eux aucunes lumières sur leur ancien costume, à moins d'adopter leurs traditions fabuleuses, qui n'offrent à cet égard qu'un enchaînement confus d'événemens incroyables. On ne doit donc pas s'attendre de notre part à des recherches inutiles sur leur antiquité, qu'enveloppent des ténèbres impénétrables, ni à avoir des notions quelconque sur leur état avant l'an 1482, époque à laquelle les Missionnaires commencèrent à fréquenter ces régions lointaines. Une des premières relations que nous ayons du Congo et des pays circonvoisins est celle qu'en a donnée Philippe Pigafetta en 1589; elle a été écrite en italien sur les mémoires d'Edouard Lopez Portugais, qui, après un séjour de plusieurs années au Congo, fut envoyé par le Souverain de ce royaume en qualité d'ambassadeur au Roi d'Espagne et au Pape, pour implorer de l'un des secours contre ses ennemis, et demander à l'autre des Missionnaires pour instruire ses sujets dans la religion Catholique Romaine. Lopez qui se trouvait alors à Rome remit à Pigafetta le recueil de ses voyages, et ne retourna en Afrique qu'après avoir vu l'ouvrage achevé sous ses yeux, et promis de revenir avec de nouvelles relations, ce qu'il n'a pu exécuter depuis. Ce voyageur avait été probablement informé par d'autres des détails qu'il y

*Lopez  
et Pigafetta.*

donne sur les mœurs de ces peuples et l'histoire naturelle de ces contrées, qui embrassent près de la moitié de l'Afrique : car il n'est guères à présumer qu'il eût parcouru tous les pays dont il parle. Le peu d'ordre qui règne dans sa relation, et l'éloquence affectée avec laquelle elle est écrite, en rendent souvent la lecture ennuyeuse et insipide.

*Relation  
de Battel.*

Le voyage au royaume de Loango par Battel, que les Portugais envoyèrent comme prisonnier à Angola où il demeura près de dix-huit ans, est le plus intéressant que nous ayons sur ce pays, à cause des renseignemens instructifs et multipliés qu'il renferme. Les relations des missions Evangéliques des Capucins écrites par le P. Fragio, et par Palixer de Tovar, quoique paraissant uniquement consacrées à publier les progrès du christianisme au Congo, ne laissent pas de présenter quelques détails curieux sur ces contrées et leurs habitans. Celle des PP. Guattini et Carli porte quelquefois l'empreinte d'une extrême crédulité : on y trouve néanmoins certaines notions qui offrent un caractère d'authenticité.

*Relation  
de Fragio  
et Palixer etc.*

*Relation.  
du P. Cavazzi.*

Un autre voyageur qui a pénétré plus loin dans l'intérieur du pays, et qui en a donné la relation la plus étendue, et selon toute apparence la plus véridique, c'est le P. Antoine Cavazzi de Montecucullo, Capucin né à Modène. Il y fut envoyé en 1654 par la Congrégation de la Propagande, en qualité de Missionnaire. Son zèle le porta à parcourir ces différens royaumes ; et les emplois importants qu'il y remplit, le mirent en état de s'informer de ce qui concernait la religion, les usages et les mœurs de leurs habitans. Les maladies graves dont il fut atteint sous ce ciel brûlant, l'obligèrent en 1668 de revenir à Rome, où il présenta à la Congrégation une relation diffuse de tout ce qu'il avait observé pendant les quatorze ans qu'il était resté dans ces contrées. La simplicité et la sincérité naturelles qui se montrent dans son ouvrage, où il n'affirme presque rien qu'il n'ait vu de ses propres yeux, lui acquirent une confiance universelle. Quelque tems après, cette Congrégation l'envoya pour la seconde fois dans ces régions éloignées, espérant qu'il en rapporterait de nouvelles observations sur leur géographie et autres articles, dont sa première relation ne traitait qu'imparfaitement ; mais nous ignorons s'il a publié depuis quelque autre chose à ce sujet. Labat, qui a donné une traduction Française de cette relation, a tâché de suppléer à ce qui y manquait ; mais on ne peut se flatter d'avoir des notions précises sur la vraie position des lieux, sur leurs

*Relation  
de Labat.*

distances respectives et autres points essentiels de géographie, qu'au moyen d'observations soigneusement faites dans le pays même, ce dont les Missionnaires ne se sont jamais guères occupés.

Merolla, dans la relation de son voyage au Congo et autres parties meridionales de l'Afrique, nous apprend quels furent l'objet et la cause de ce voyage. On y lit, que François de Monteleone capucin de l'île de Sardaigne, ayant pris la résolution d'aller exercer son zèle dans la mission du Congo, adressa sa demande à la Congrégation de *Propaganda fide*, de laquelle il obtint une réponse favorable, et la permission d'emmener avec lui, dans les mêmes vues, le P. Jérôme Merolla de Sorrento. A son retour, ce dernier publia en italien sa relation, qui n'est, comme il le dit lui-même, qu'un recueil succinct et imparfait de ses observations, dans lequel il assure néanmoins ses lecteurs d'avoir toujours eu la bonne foi pour règle, et pour but la vérité. Mais quelque idée qu'on puisse se former de la bonne foi d'un Missionnaire, le bon sens ne peut voir qu'ignorance ou fanatisme aveugle dans certaines particularités que raconte ce religieux sur les sorciers du Congo, ainsi que dans la conduite des capucins. Après avoir rapporté le témoignage avantageux que le Missionnaire rend à sa bonne foi et à la vérité de sa relation, le traducteur Anglais ajoute: " il faut pourtant mettre de côté ce qu'il dit des miracles, des sorciers ou *Vizards*, nom qu'il donne aux prêtres du Congo, et tout ce qui a rapport à la religion: car il ne le cède point en cela à l'écrivain le plus partial et le plus fourbe. Mais on sait du reste, continue le traducteur, qu'en pareille matière il ne faut attendre ni vérité ni bonne foi des ecclésiastiques de cette communion. La multitude des choses absurdes qu'il raconte, dans la vue d'exalter son ordre et sa religion, annonce en lui l'imposture jointe à l'ignorance la plus grossière, vices presque inséparables des Missionnaires de cet ordre. Son ouvrage ne roule en grande partie que sur des objets relatifs à sa mission. Nous en avons extrait ce qui concerne la partie historique, et nous y avons inséré quelques observations, qui ne sont pas moins propres à amuser le lecteur, qu'à lui donner une juste idée etc. „

*Relation  
de Merolla.*

L'histoire de Loango, du Congo et autres pays de l'Afrique de l'abbé Proyard, a été rédigée sur les écrits des Missionnaires Français. La première partie de cette relation peut seule intéresser les lecteurs de toutes les classes, en ce qu'elle contient une descrip-

*Relation  
de l'abbé  
Proyard.*

tion exacte de tout ce qui concerne la physique du pays, la morale, la langue, la religion, le gouvernement, l'industrie et le commerce de ses habitans; mais on y découvre à chaque pas les courtes vues des Missionnaires, plus zélés catéchistes que bons observateurs. La seconde partie ne renferme que l'histoire de leurs travaux apostoliques, dont le succès n'a jamais répondu à leurs espérances.

*Relation  
de  
De-Grandpré.*

La côte occidentale de l'Afrique, dont traite la relation de M.<sup>r</sup> De-Grandpré officier de la marine Française, comprend les pays connus sous la dénomination de Congo proprement dit, d'Angola et de Loango. Ces contrées, si l'on en excepte les voyages de Lopez, Battel, Bruno et Visconti, n'ont jamais été visitées et décrites que par des Missionnaires, dont les relations offrent bien, comme nous venons de le dire, quelques détails curieux, mais rarement des connaissances profondes et d'un véritable intérêt. Quelques marchands Nègres, qui n'avaient ni l'esprit d'observation, ni le talent de la description qui distingue M.<sup>r</sup> De-Grandpré, ont rapporté dans des relations communes à d'autres contrées quelques particularités sur le Congo; mais la manière de faire la traite avec avantage a toujours été l'objet principal de leurs recherches. M.<sup>r</sup> De-Grandpré, dans le premier volume de son voyage, présente un tableau fidèle du gouvernement, des lois, des usages et des mœurs des habitans de ces régions; et les renseignemens multipliés qu'il donne dans le second sur la navigation et le commerce, dénotent en lui un homme profondément versé dans la connaissance de ces deux branches importantes de l'économie politique. Il combat vivement l'imputation que certains Missionnaires, tels que Guattini et Carli, font à ces peuples d'être anthropophages; mais pourtant il n'est pas éloigné de croire que l'esprit de vengeance provoqué par l'intolérance et la persécution des Missionnaires, ait pu les porter quelquefois à de pareils actes de barbarie envers ceux de ces ministres dont ils avaient le plus à se plaindre: ce dont nous parlerons en son lieu.

## C A T A L O G U E

DES

## PRINCIPAUX VOYAGEURS ET AUTEURS

QUI ONT TRAITÉ D'OBJETS CONCERNANT LE COSTUME  
DES HABITANS DU ROYAUME DE CONGO.

**R**ELAZIONE del reame di Congo e delle vicine contrade, di Odoardo Lopez Portoghese, per Filippo Pigafetta, con carte geografiche e disegni varj di piante, d'animali ec. *Roma*, 1591, in 4.<sup>o</sup> En Latin, *Francof.*, 1598, in f.<sup>o</sup> Cette traduction latine forme la première partie des grands voyages de Debry.

— Relatio et descriptio Congo et Cham, vicini Angola, excerpta ex scriptis Odoardi Lopez, cum figuris aeneis. *Amstel.*, 1659, in 4.<sup>o</sup> Traduit en Anglais par Harwols, 1797, in 4.<sup>o</sup>

The stranges adventures of Andrea Battell of Leigh in Essex, sent by the Portugal prisonner to Angola, who lived there in the adjoining regions, near eighteen years. (Inserées dans le Recueil de Purchass, tom. 2. liv. 7.)

Navigaciones quinque. Appendix regni Congo in collectione Itinerariorum Debry, opera Samuel. Bruno. *Francof.*, 1625, in f.<sup>o</sup>

Breve relazione del successo delle missioni de' Cappuccini nel regno di Congo, descritta dal P. Francesco Fragio. *Roma*, 1648, in 4.<sup>o</sup>

La Missione evangelica del regno de Congo, par D. Joseph Palixer de Tovar *Madrid*, 1649, in 4.<sup>o</sup>

Missioni de' Padri Cappuccini al Congo. *Trento*, 1650, in 4.<sup>o</sup>

Viaggio del P. Michelangiolo di Guattini e del P. Dionigi Carli nel regno di Congo, descritto per lettere con una fedele narrazione del paese. *Reggio*, 1672; *Bologna*, 1678, in 12.<sup>o</sup> Traduit en Français, *Lyon*, 1680, in 12.<sup>o</sup>

Description d'un voyage à Congo en 1660. *Lyon*, 1680, in 8.<sup>o</sup>

Istorica descrizione de' tre regni, cioè Congo, Matamba ed Angola, situati nell' Etiopia inferiore occidentale, e delle missioni apostoliche esercitate da religiosi Cappuccini, compilata dal P. Gio. Antonio Cavazzi, e nel presente stile ridotta dal P. Fortunato Alamandini da Bologna, predicatore dello stesso ordine. *Bologna*, 1687, in f.<sup>o</sup> La même, *Milano*, 1690, in 4.<sup>o</sup> La même traduite en Allemand avec 48 fig., 1694, in 4.<sup>o</sup> Traduite en Français par le P. Labat, *Paris*, 1732, 5 vol., in 12. fig.<sup>o</sup>

- Relazione del viaggio nel regno di Congo nell'Africa meridionale fatto da Girolamo Merolla , scritto da Gattini Piccardo. *Napoli* , 1692 , in 8.° fig.° , *ibid.* , 1726 , in 8.° Cette relation a été traduite en Anglais et mise à la suite de celles d'Angelo et de Carli.
- Relazione del viaggio e missione del Congo , nell' Etiopia inferiore occidentale , del P. Antonio Zucchelli da Gradisca. *Venezia* , 1712 , in 4.°
- Histoire de Loango , Kakougo et autres royaumes d'Afrique , rédigée d'après les Mémoires des préfets apostoliques de la nation Française , enrichie d'une carte utile aux navigateurs , par M. l'abbé Proyard. *Paris* , 1776 , in 12.° En Allemand , *Leipzig* , 1777 , in 8.° En Suédois , *Stockholm* , 1780 , in 8.°
- Voyage à la côte occidentale d'Afrique , fait dans les années 1786 et 1787 , contenant la description des mœurs , usages , loix , gouvernement et commerce des Etats de Congo etc. par L. De-Grandpré. *Paris* , 1801 , 2 vol. , in 8.° , fig.
- Narrative of an expedition to explore the river Zaire , usually called the Congo in South Africa in 1816 , under the direction of Captain J. K. Tuckey. To which is added the Journal of Professor Smith etc. *London* , 1818 , in 4.° fig.°

## DESCRIPTION DU ROYAUME DU CONGO.

Introduction.

LA côte de l'Afrique occidentale , qui s'étend depuis le Cap Lopez Gonzalez situé à 30 minutes de latitude australe , jusqu'au Cap Nègre qui est à 16° 21' de la même latitude , est connue dans le commerce sous le nom générique de côte d'Angola. C'est l'Ethiopie occidentale de quelques auteurs Italiens et Français , et une portion de la basse Ethiopie des Portugais , vaste division qui commençait près le fort de la Mina au nord de l'équateur. Les meilleurs géographes l'appellent maintenant basse Guinée ou Guinée méridionale , pour la distinguer de la Guinée proprement dite. Il semblerait par conséquent plus convenable de donner à ce pays le nom de Congo , parce que sa langue paraît être la tige de tous les idiomes qu'on y parle , et que ce nom est celui d'un royaume dont la puissance s'étendait autrefois sur presque toutes ces contrées. Les Portugais assurent que le Congo , qui embrassait dans sa plus grande largeur environ dix degrés de longitude , obéissait par le passé à un seul Souverain appelé Mani , lequel avait un Sunas ou vice-Roi dans chacune de ses provinces , et donnait à tout l'empire son nom ,

qui était Mani Congo, c'est-à-dire seigneur ou Empereur du Congo. Ces Sunas devinrent à la longue assez riches et assez puissans, pour s'ériger en Souverains des provinces où ils commandaient; ils prirent le titre de Mani, et le Prince légitime put à peine conserver la partie du royaume qu'il gouvernait lui-même, et qui s'appelait plus particulièrement Congo. Ainsi, au lieu d'un Maui Congo on vit une foule de petits Mani, tels que Mani-Dongo, Mani Loango etc. Sans vouloir entrer ici dans une description partielle de toutes les petites divisions politiques, auxquelles ont donné lieu les usurpations de ces Gouverneurs, nous allons tracer l'histoire du costume de chacun des principaux pays qui composaient jadis le grand empire du Congo, afin d'éviter par là toute espèce de confusion dans notre récit, et de mettre plus d'ordre dans la description de ces vastes contrées.

Le Congo proprement dit a pour limites, savoir; au nord le Zaïre ou Zarah, fleuve qui le sépare du royaume de Loango; au midi la Danda, autre rivière qui le sépare du royaume d'Angola; à l'est les états de Fungeno et de Matamba, les montagnes ardentes du Soleil, celles de Cristal ou de Salpietra, et la rivière de Verbella, ou, selon Cavazzi, celle de Coanza et de Chilanda ou Aguilonda; et enfin à l'ouest l'Océan Ethiopien, appelé aussi mer de Congo. Ce royaume, au dire du même écrivain, s'étendait encore beaucoup plus loin à l'est et au sud, avant que la religion Chrétienne y eût été introduite; mais l'aversion des habitans pour cette religion en a détaché un grand nombre de la domination des Monarques qui l'avaient embrassée.

La position du Congo près de la ligne le rend naturellement sujet aux chaleurs qui règnent dans toutes ces contrées. Néanmoins, les précautions que prennent les habitans pour s'en garantir, les brises qui soufflent par intervalles, ainsi que les pluies et les rosées particulières à ce climat, font qu'ils n'en souffrent pas extrêmement. Il est inutile sans doute d'avertir nos lecteurs, que ces pays étant au de là de l'équateur, les saisons y sont en sens inverse de l'ordre dans lequel elles se font en deçà de la même ligne. Là, l'été commence ordinairement au mois d'octobre, et dure jusqu'en février et mars: pendant tout ce tems le soleil est moins un astre lumineux qu'une fournaise ardente, dont les feux dardés perpendiculairement dessécheraient les sources de la vie, et fraperaient le sol d'une éternelle stérilité, si la nature

*Limites  
du Congo  
proprement dit.*

*Climat.*

*Saisons.*

n'y avait sagement pourvu, en contrebalançant cet inconvénient par la fraîcheur des nuits, dont la durée est égale à celle du jour. Les autres mois de l'année sont regardés par les habitans comme la saison de l'hiver, dont la température ferait éprouver à un Européen, surtout des pays du nord, une chaleur réelle. L'été et l'hiver se partagent en six périodes. Le printemps appelé Massanza commence avec les pluies d'octobre, qui durent deux mois et quelquefois trois, au grand détriment de l'agriculture. La seconde saison, appelée Neau, commence à la fin de janvier, lorsque les fruits ont presque atteint leur maturité, et peu de jours avant la moisson, qui est immédiatement suivie de secondes semences dont la récolte se fait en avril. La troisième et la quatrième, appelées Ecundi et Quitombo, se trouvent souvent confondues au commencement de mars, qui est le tems des pluies modérées dont la durée s'étend jusqu'en mai : le plus ou le moins d'eau qui tombe dans cet intervalle est ce qui forme la différence des deux saisons. Le reste de l'année l'air est serein, sec et extrêmement chaud ; ou, s'il se charge de nuages, ce n'est que pour donner lieu à des éclairs et des tonnerres épouvantables, sans qu'il tombe une goutte d'eau. Ces deux saisons durent jusqu'au commencement et quelquefois jusqu'à la fin de septembre. Quibiso ou Quimbangala sont les deux dernières saisons composant l'hiver, qui est très-court. La neige et la glace sont inconnues dans ces contrées : la saison de l'hiver n'y est marquée que par des vents secs et frais, qui dépouillent la terre et les arbres de verdure, jusqu'à ce que le Massanza la fasse renaître.

*Montagnes et fleuves.**Le Coanza.**Le Zaïre.*

On n'a encore que de faibles notions sur la direction des différentes chaînes de montagnes, ainsi que sur l'origine et le cours des fleuves. La plupart de ces derniers ont leurs sources sur un plateau, ou sur une de ces chaînes, qui est généralement à 150 ou 200 lieues de la côte; mais il paraît néanmoins que cette chaîne s'ouvre pour donner passage à deux grands fleuves qui viennent de l'intérieur du continent, et dont l'origine nous est inconnue. Le Coanza, qui n'est pas le plus considérable, a plus d'une lieue de largeur à son embouchure; il roule ses eaux fangeuses avec une telle rapidité, que la mer en conserve la couleur dans un espace d'environ quatre lieues de largeur. On peut le remonter jusqu'à Massangano, ville de l'intérieur, qui est à près de quarante lieues de son embouchure: ses grandes cataractes sont à soixante lieues plus loin. Mais le plus grand fleuve de ces régions est le Zarah ou Zaïre, appelé par les indigènes le *grand*

*fleuve*, et le *fleuve de Congo* par excellence. Il a trois lieues de largeur à son embouchure, et se jette dans la mer avec tant de violence, qu'on en ressent la secousse à trois lieues, et que les effets s'en font encore apercevoir à douze: car non seulement la mer y conserve la teinte de ses eaux noirâtres, mais encore elle est encombrée d'îles flottantes de bambou qu'il y a entraînées, et qui embarrassent la marche des vaisseaux. Ses cataractes, qui sont à 120 lieues de son embouchure, semblent être plus majestueuses que celles du Nil.

On trouve dans la basse Guinée des montagnes entières de granit oriental, de porphyre, de jaspe, de diverses espèces de marbre, et même, selon Lopez, d'hyacinthe: la pierre calcaire y est remplacée par des coquillages qui se rencontrent en monceaux sur les bords de la mer. Le Loango abonde en sel, qu'on extrait de fosses creusées sur la côte, où l'eau s'évapore d'elle-même: les Nègres l'obtiennent aussi par le moyen de l'ébullition. Il y a dans le royaume d'Angola plusieurs puits d'eau salée, d'où l'on tire des morceaux de sel de deux pieds de long et d'environ six pouces de large. Le sel recherché dans les marchés sous le nom de pierre de *guisama* ou *khissama* s'emploie, au rapport de Battel (1), comme remède: c'est un sel gemme, dont les couches ont trois pieds de profondeur, et s'étendent sous une grande partie de la province de Demba. Les mines de Loango et de Benguela fournissent du fer excellent et en quantité: les montagnes de Guinée sont presque toutes ferrugineuses: les fleuves d'Angola roulent des paillettes de fer, que les habitans recueillent à l'aide de bottes de paille ou d'herbes sèches qu'ils mettent dans l'eau, et auxquelles s'attachent ces paillettes. Battel, Lopez et De-Grandpré assurent que le pays d'Angola, et surtout le royaume de Mayomba, sont riches en argent et en cuivre. On trouve plusieurs mines de ce dernier métal dans le pays d'Anziko, et dans les montagnes qui sont au nord du Zaïre. On ne voit d'or nulle part; et tout ce qu'on dit des mines de la colonie Portugaise de Benguela, se réduit à de simples conjectures.

*Productions ;  
minéraux.*

Si le règne minéral de ces contrées offre moins de richesses que ne l'avaient cru d'abord les premiers voyageurs, on n'en peut pas dire autant du règne végétal. La nature y déploie partout un caractère de fécondité et de magnificence, dont nulle description

*Végétaux.*

(1) V. Collection de Purchas, II, pag. 978.

ne pourrait exagérer les effets. Rien n'égale la beauté des prairies, dont mille espèces de fleurs émaillent la verdure : les chemins sont tapissés d'un gazon épais : le lys étale dans les champs et les bois, ses calices plus blancs que la neige : partout se montrent la rose, le jasmin, la tubereuse et les hyacinthes au milieu de bosquets de tulipes des plus vives couleurs.

*Plantes  
qui servent  
d'aliment etc.*

Parmi les plantes qui servent d'aliment nous citerons le *mafringo* ou *masanga*, espèce de millet très-agréable au goût et à l'odorat : les olchus viennent tous presque sans culture : le *luno* ou *luco*, qu'on a vainement essayé de cultiver ailleurs, donne un pain extrêmement blanc et aussi bon que notre pain de froment : le *maïs*, *mazza manpulo* qui a été apporté dans ce pays par les Portugais, sert à engraisser les cochons : le blé sarrasin y donne deux récoltes, et résiste mieux que tout autre à la sécheresse : le riz y abonde mais n'est point estimé : les herbages et les légumes d'Europe y prospèrent tous, et y arrivent même à un plus haut degré de perfection que dans leur sol natal. Les *neubanzam* qui ressemblent en tout à nos noisettes demandent peu de soin, et font partie de la nourriture ordinaire des habitans. L'ananas toujours chargé de fruits croît naturellement dans les lieux solitaires, comme la canne à sucre dans les terrains marécageux. Le tabac paraît être indigène, et cependant les Nègres en négligent la culture, quoiqu'il soit pour eux un objet de première nécessité. La vigne y a été transportée des îles Canaries et de Madère. Le coton du Congo ne semble point inférieur à celui d'Amérique. Le botri est très-aigre, l'*inquoffo* qui grimpe sur les arbres offre une autre espèce de poivre très-piquant : le *dondo* a toutes les qualités de la cannelle. Outre le pisango qui forme le pain des riches, et le *bacouwe* qui est le fruit du bananier, on trouve le *nicosso*, autre espèce de pisango, qui vient en grappes semblables à la pomme de pin, et contient plus de deux cents petits fruits délicieux, qui mûrissent toute l'année. Les orangers, les citronniers, les grenadiers etc. dont la culture est due en partie aux Portugais, n'ont point dégénéré.

*Plantes  
aromatiques  
et arbres  
à fruit.*

*Arbres  
indigènes.*

La nature n'a refusé à la Guinée méridionale presque aucun des végétaux qui enrichissent la Guinée proprement dite. Elle possède exclusivement le *conde* de deux espèces, dont le fruit ressemble aussi à une pomme de pin, et renferme une substance blanche, farineuse et rafraichissante qui se dissout sur la langue. Le fruit du *zaffo* a quelque ressemblance avec la prune : celui de l'*oghoc*

a la même forme, il est jaune, odorant et savoureux : *l'insanda* ou *ensanda*, arbre toujours vert, dont les feuilles ressemblent à celles du laurier, ne porte aucun fruit, mais on fait avec son écorce une étoffe très-estimée; ses branches pendent jusqu'à terre et y prennent racine : c'est peut-être le *ficus-benianina* de Linnée. Le *mulamba*, qui n'a pas peu de rapport avec *l'insanda*, fournit une matière propre à la fabrication d'étoffes encore plus précieuses : la résine qu'on tire de son tronc sert à faire de la glu. Le *mirron*, du même genre, est un objet d'adoration pour les Nègres. Les huiles du *liquieri* ou *luqui*, du *capanano* ou figuier du diable, et du *purgera*, ainsi que les gommes ou résines du *cassanevo* et de *l'almetica*, sont employées aux usages domestiques ou dans la médecine. Les autres arbres indigènes sont le *muchia*, *l'avasasse*, le *gegero* et le *colleva*.

Les forêts de mangliers prospèrent le long des fleuves : le bois de sandal rouge et gris appelé *chigongo*, abonde surtout dans le pays d'Anzico : on trouve des tamarins et des cèdres sur les rives du Congo. Bois précieux.

Des palmiers de plusieurs espèces embellissent les campagnes : le cocotier élève sa tête au dessus de tous les autres arbres fruitiers : le palmier *matome* croît dans les lieux marécageux : le *matoba*, qui est peut-être le *cocos guineensis* de Linnée donne un vin aigrelet : on fait de belles étoffes avec les fibres des feuilles du palmier nain : le dattier porte ici des fruits exquis, et s'appelle *tamara*. Le superbe palmier du Congo orne de son feuillage les champs et les forêts du pays dont il porte le nom; il produit un fruit délicieux, dont on fait un vin doux et piquant, qui mousse comme le Champagne. Cette espèce de palmier, qui est certainement celui que Lopez désigne sous le nom de *cola*, et De-Grandpré sous celui de *latanier*, semble être *l'elate silvestris* de Linnée. Palmiers.

Nous ne devons pas oublier de compter au nombre des principaux végétaux de la basse-Guinée, ce puissant colosse de la terre, l'énorme *baobab* ou *l'adansonia digitée* de Linnée, dont nous avons déjà parlé à l'article de la Sénégambie, et qui porte ici le nom *d'aliconda*, de *bondo* et de *mapou*. Il est répandu dans tout le Congo, et l'on en trouve dont vingt hommes ensemble ne pourraient embrasser le tronc.

Ces arbres et arbustes sont verts une grande partie de l'année; leurs feuilles, qui, dans la saison aride, paraissent brûlées, ne tom-

bent qu'au commencement des pluies lorsque les nouvelles commencent à pousser.

*Animaux.*

*Poissons.*

Un des poissons les plus remarquables de ces mers est le *poisson femme*, dont parlent au long Zucchelli et Cavazzi, et qui semble être la vache marine, peut-être le lamentin, *manatus*. Battel fait mention d'un cétacée appelé par les habitans *emboa*, ou le chien, et qui a beaucoup de ressemblance avec le *delphinus-orca*; il chasse devant lui le long de la côte une quantité de poisson, et échoue quelquefois lui-même sur les bas-fonds: c'est peut-être le *delphinus delphis*. On redoute le long des rivages le pic, poisson grand et dangereux, la scie qui diffère peu de celles des mers d'Europe, et plusieurs espèces de baleines. De-Grandpré cite le brochet marin et le requin qui font la guerre à l'homme.

*Reptiles.*

Les fleuves fourmillent de crocodiles, que certains voyageurs appellent caïmans, et qui, au rapport de Cavazzi, ont vingt-cinq pieds de long; il y en a qui vivent habituellement hors de l'eau, et donnent la chasse aux poules, aux moutons et aux chèvres. Les caméléons sont en grand nombre. Le lézard volant ou rat-palmiste est, selon Lopez et De-Grandpré, l'objet d'un culte religieux: les riches le conservent soigneusement et l'exposent à l'adoration du peuple, dont ils reçoivent des présens. Les grenouilles et les crapauds sont d'une grosseur extraordinaires.

*Diverses espèces de serpens.*

Le Congo est infesté de serpens, dont quelques-uns sont d'une longueur et d'une grosseur prodigieuses. Le *boa* ou *boma*, qui a de vingt-cinq à trente pieds de long, et cinq de circonférence, s'élanche des arbres sur les hommes et les animaux, qu'il avale d'un seul coup; mais il devient lui-même la proie des Nègres, qui l'attaquent dans le moment où il fait sa digestion, ou le brûlent dans les savanes après les pluies. Il fait une guerre mortelle aux crocodiles. Il est une autre espèce de serpent dont la morsure cause infailliblement la mort au bout de vingt-quatre heures: les voyageurs qui donnent dans le merveilleux disent qu'il a deux têtes et point d'yeux; mais c'est de l'*amphisbaena* dont ils veulent parler. Le *mamba*, qui est de la grosseur de la cuisse d'une homme, a vingt pieds de long et beaucoup d'agilité; il est sans cesse à la chasse du *n'damba* et le dévore tout vivant: ce dernier a une aune de longueur, la tête grosse et plate comme la vipère, la peau tachetée, et son poison est pénétrant et mortel: ces serpens sont d'autant plus dangereux, qu'étant de la couleur de l'écorce des arbres autour des





quels ils sont ordinairement entortillés, il est difficile de les apercevoir. On prétend qu'il suffit de toucher la *lenta*, vipère dont la peau est tachetée, pour en ressentir de violentes convulsions, mais que le fiel de ce reptile est un antidote excellent contre son poison.

Les insectes venimeux sont si multipliés dans ces contrées, et les espèces en sont si variées, que la description même en deviendrait fastidieuse. La morsure du *banzo*, qui est de la grosseur de notre taon, passe pour être mortelle. Les *insondi* ou *insongongi* s'introduisent dans la trompe de l'éléphant, et le font mourir dans des accès de fureur terribles. Les fourmis, dont on ne compte pas moins de six espèces différentes en couleur et en grosseur, se rendent également redoutables par leur nombre et le mal qu'elles font aux fruits, aux animaux, et même aux hommes (1). Parmi tant d'insectes nuisibles, il en est pourtant un d'utile, c'est un scarabée qui contribue singulièrement à la salubrité de l'air, par l'instinct qui le porte à ramasser toutes les ordures, et à les cacher dans des trous profonds qu'il creuse sous terre. Les habitans retirent aussi un avantage considérable des innombrables essaims d'abeilles, qui leur fournissent un miel et une cire d'une qualité excellente et en si grande abondance, qu'il n'est presque pas d'arbre, de fente de rocher ou de trou en terre où ils n'en trouvent.

Insectes.

La multitude des espèces différentes d'oiseaux qui peuplent ces contrées formerait la matière de plusieurs chapitres, si l'on voulait parler de chacune d'elles en particulier. Les autruches y sont en grand nombre (voy. la fig. 3 de la planche 40) : le paon y est de la plus grande beauté, et l'on fait de ses plumes entremêlées avec celles de l'autruche une sorte de parasol, qui sert d'étendard à la guerre. Lopez et Pigafetta assurent que le Roi d'Angola a un bois où l'on élève une quantité de paons, et qu'il ne permet pas qu'aucun autre que lui en ait dans tous ses Etats. Les dindes, les oies, les canards et les faisans s'y sont considérablement multipliés. Les perroquets sont très-recherchés des naturels, qui en ont toujours chez eux de différentes sortes, et du plus beau plumage. Les aigles, les vautours, les faucons, les milans et autres oiseaux de ce genre

Oiseaux.

(1) On dit qu'il arrive souvent aux Rois du Congo et d'Angola de condamner les coupables de quelque crime grave à être dépouillés nus, et jetés pieds et mains liés dans une fosse remplie de ces insectes, qui les y dévorent jusqu'aux os en moins de vingt-quatre heures.

y sont très-communs, mais les Nègres ne connaissent point l'art de les dresser à la chasse. Parmi les oiseaux pêcheurs on distingue le pélican ( voy. la fig. 4 de la planche ci-dessus ) et le plongeon.

*Quadrupèdes.*

L'éléphant, dont nous avons donné ailleurs la description, tient le premier rang parmi les quadrupèdes; sa race est très-répendue dans le pays de Bamba, où il y a beaucoup de forêts, de paturages et de rivières. L'hippopotame fournit un excellent mets aux Nègres, et même aux catholiques Européens les jours de maigre. Le cheval, l'âne et le mulet ne sont d'aucune utilité pour ces peuples, qui n'ont pas le courage de les monter: Lopez et Battel rapportent, que les chevaux conduits au Congo par les Européens pour en multiplier la race, y ont été dévorés par les bêtes féroces, ou mangés par les Nègres qui en aiment beaucoup la viande, et qu'il n'y en existe pas un seul aujourd'hui. Le zèbre n'est pas rare dans les royaumes du Congo, de Benguela et de Loango; les Nègres lui donnent la chasse pour le manger et en vendre la peau aux Européens. Ils poursuivent également, non sans danger, les buffles qui vont par troupes de deux ou trois cent, et sont continuellement en guerre avec les lions, les panthères et les léopards. Les chevreuils et les gazelles peuplent le voisinage des eaux. L'empolanga ou impolanca est de la grandeur du bœuf; il porte le cou droit et la tête haute: on se sert de ses cornes noueuses, aigues, recourbées et de la longueur de trois palmes, pour faire des instrumens à vent: c'est peut-être l'empophos ou l'élan du Cap. Les forêts sont remplies de chiens sauvages qui, au lieu d'aboyer, poussent d'affreux hurlemens lorsqu'ils sont affamés, ou à la poursuite de leur proie; ils ont pour ennemi implacable le loup, probablement le loup doré, qui a un odorat très-fin, et recherche avidement l'huile de palmier. La race des singes est si nombreuse, que les voyageurs n'ont pas encore pu donner une nomenclature exacte de ses différentes espèces. Celui qu'on voit ici sous le n.<sup>o</sup> 1 de la planche ci-dessus est le singe diane. Les Européens montrent de la prédilection pour la petite mona, appelée queue longue, voy. le n.<sup>o</sup> 2 de la même planche, à cause de sa gentillesse et de sa docilité. La plus grande espèce de singe du Congo est le *singe troglodytes*, dont nous avons déjà donné le dessin.

*Description  
chorographique*

Du Cap Lopez à la baie de Sainte Cathérine on rencontre un port qui n'est guères fréquenté, et dont la côte peu connue est basse et couverte d'arbres. Les habitans en sont misérables, et pas-

sent pour traîtres : leur chef dépend de celui de Loango. La rivière de Setta arrose un pays d'où l'on tirait du bois rouge appelé Tacoal par les naturels, et où l'on ne va plus maintenant. A l'embouchure du grand fleuve Banna on trouve la baie de Mayomba dont les habitans sont doux, hospitaliers et paraissent plus intelligens que ceux des autres états, et où il se fait un peu plus de commerce : ce peuple fournit la plus grande partie de l'ivoire qui s'achète dans les ports voisins ; il sait travailler le cuivre, et recueille la meilleure gomme ; mais l'existence des mines d'or dans ses montagnes est une assertion purement gratuite. Ses chefs dépendent du royaume de Loango, dont l'étendue est d'environ cinquante lieues marines du nord au sud, et de soixante de l'est à l'ouest : sa population est considérablement diminuée, au dire de De-Grandpré, par l'effet de la traite, et ne s'élève pas aujourd'hui à six cent mille âmes. La côte qui environne la baie de Loango est une chaîne de montagnes rougeâtres, escarpées et couvertes de palmiers. La capitale de ce royaume, appelée par les indigènes Bouali, ou comme d'autres le veulent, Boari ou Boori, est plus connue sous celui de Banza-Loango ; elle est située dans une grande et fertile plaine à environ une lieue de la mer : sa population est de quinze mille habitans ; ses rues sont longues, larges, propres et bordées de palmiers qui ombragent les maisons : l'eau y est excellente, mais son port ne peut recevoir que de petits bâtimens : il s'y fait un commerce de belles étoffes, de viande, de volaille, de poisson d'huile, de vin, de blé, d'ivoire, de cuivre et de bois de teinture. Les esclaves qu'on y amène au marché sont du Mayomba, et du Quibangu ou Montequi ; les premiers sont inférieurs en qualité, mais plus nombreux ; les seconds appartiennent à une petite peuplade de l'intérieur, et sont les plus beaux Nègres qu'on puisse trouver ; ils sont bien faits, d'un noir parfait, d'un bel aspect, et ont les dents extrêmement blanches : De-Grandpré, en leur accordant ces avantages, observe qu'ils se gâtent les dents en les limant pour les rendre aigües, et qu'ils se font de longues cicatrices sur les joues, et quelque fois sur le corps.

*Le pays  
de Mayomba.*

*Pays  
de Loango.*

Mais un fait digne de l'attention des voyageurs et rapporté par Oldenorp (1), c'est que dans le royaume de Loango on a trouvé des Juifs Noirs, pour lesquels les autres Nègres n'ont que du mépris, et qui dédaignent de manger avec eux. Ces Juifs font le commerce,

*Juifs Noirs.*

(1) Histoire des Missions, I., pag. 287.

et sont si rigides observateurs du sabbat, qu'il s'abstiennent même de parler ce jour-là ; ils ont un cimetière particulier et fort-loin des habitations. Dans l'impossibilité d'expliquer leur origine, M.<sup>r</sup> Ehrmann doute de la vérité de ce fait, dont cependant Busching, Michaelis, et Zimmermann soutiennent la réalité. Brun les croit issus des Falasches du Habesch, et Sprengel les regarde comme des descendants des Juifs Portugais, qui, après avoir quitté leur pays, n'ont plus craint de professer publiquement la religion de leurs pères.

Royaume  
de Cacongo.

Le royaume de Cacongo, généralement connu des marins sous le nom de Malembé, qui est celui de son principal port situé à seize lieues au midi de Loango, est renommé pour la bonne qualité des esclaves qu'on en tirait autrefois ; il abonde en fruits, en légumes, en chèvres, en cochons, en gibier, et en poisson. Ses principaux fleuves sont le Cacongo, le Kaya et le Cabinda. Le premier traverse presque ce royaume dans toute sa longueur du levant au couchant, et après un cours d'environ 80 milles se jette dans la mer sous le cinquième degré de latitude méridionale : à quatre milles au midi de son embouchure on trouve la ville et le village de Malembé, où la mer forme une espèce de baie qui a la forme d'un croissant. Cette rade est d'autant plus commode pour les vaisseaux qui viennent y trafiquer, que toute la côte entre Cacongo et le Zaïre, et celle du royaume d'Angola, sont semées d'écueils, et par conséquent très-dangereuses. Les bords des rivières sont rians et fertiles, et l'on y trouve une quantité de dents d'éléphants. Si l'on en croit la relation du capucin Merolla, qui avait parcouru la plupart des pays de ces côtes, les habitans y sont plus humains, plus affables que leurs voisins, mais également adonnés à la superstition et à l'idolâtrie. Il raconte néanmoins, qu'après avoir inutilement invoqué leurs Dieux dans un tems de peste, ils les brûlèrent comme leur étant inutiles. Le Roi mange seul et en public, entouré d'une suite nombreuse ; mais lorsqu'il va pour boire le vin de palmier, tout le monde se jette à terre, dans l'opinion où l'on est qu'il mourrait si quelqu'un le voyait boire. L'usage veut aussi que le juge boive un verre de vin à chaque sentence qu'il prononce. Kingélé, qui est la capitale du pays, et à environ trente lieues de la côte, n'est qu'un amas de plusieurs milliers de cabanes ombragées de beaux palmiers, et autres arbres fruitiers.

Royaume  
de N'Goyo  
ou An-Goy.

Le dernier royaume du côté de Lucango est N'Goyo, ou comme d'autres l'appellent An-Goy ou Goy. Il est au nord du Cacongo

dont le Calimba le sépare, et au midi du Congo vers lequel le Zaïre lui sert de limite. Il a un bon port surnommé le Paradis de la côte : c'est l'endroit le plus riant de tous les environs. Après avoir tenté à diverses reprises de s'y établir, les Portugais firent un dernier effort durant la guerre d'Amérique, et repoussèrent à coups de canon les premiers vaisseaux, qui après la paix de 1783 vinrent pour entrer dans ce port. Le gouvernement Français y envoya une petite escadre sous les ordres de M.<sup>r</sup> de Marigny, qui détruisit le fort, et rendit le commerce libre. La ville, ou, pour mieux dire, le village de Cabinda se trouve à deux journées dans l'intérieur des terres : la plupart des maisons y sont bâties en joncs enduits de boue : celle du Mani ou Gouverneur, quoique d'une même construction, a néanmoins un peu plus d'apparence. « Je fus frappé d'étonnement, dit Merolla, au premier aspect de la maison du Mani : de loin elle me parut un château entouré d'un mur et bien fortifié, qui n'avait nullement l'air d'un ouvrage de Nègres ; mais en m'approchant, je vis que ce mur n'était qu'une palissade à plusieurs rangs : l'intérieur de cette habitation était tapissé de belles nattes de jonc de diverses couleurs. Je trouvai ridicule, ajoute-t-il que n'étant faite que de jonc, de paille et de nattes, elle fût défendue par du canon ». L'habillement des habitans se compose d'une pièce de coton, dont ils se couvrent les épaules, et d'une autre pièce, qu'ils roulent autour de leurs reins, et dont les extrémités leur descendent au dessous du genou plus ou moins, selon leurs facultés. Un petit tablier suffit à la plupart d'entre eux, mais tous aiment à se parer la tête, le cou, les bras et les jambes de diverses bagatelles, dont quelques-unes sont des amulettes qu'ils achètent de leurs prêtres. La polygamie est en usage chez eux comme dans toutes les autres parties de l'Afrique. Les femmes qui reçoivent un étranger dans leur maison, sont obligées de lui accorder leurs faveurs les deux premières nuits. Aussi les Missionnaires rapportent-ils, qu'à peine arrivés dans le pays, ils avaient soin de faire avertir le public par leurs interprètes, que l'entrée de leurs chambre, était interdite aux femmes.

La population de ce pays est composée de gens du Congo, du Sogny et du Mondongery, que les autres Nègres appellent Mondongoné. Ceux du Sogni sont pour la plupart roux, grands et bien faits. Les Nègres du Mondongoné sont beaux et bons ; mais, comme ceux du Montegné leurs voisins, ils sont dans l'usage de se faire des entail-

*Tribus diverses*

les sur le corps, et de se limer les dents; ils se tracent sur la poitrine des figures symétriques, et font renfler les chairs à l'entour avant de laisser la plaie se cicatriser, de manière qu'elles surmontent les lèvres de la blessure, et forment une espèce de broderie dont ils tirent vanité. Les femmes surtout se déchirent tout le sein pour se procurer ce genre de beauté; elles poussent même cette manie jusqu'à se faire sur le ventre trois longues blessures, dont elles font renfler les bords de manière à former comme trois gros saucissons, qui le divisent transversalement. Elles rouvrent ces blessures et les laissent refermer, jusqu'à ce que la cicatrice ait acquis le degré de renflement qu'elles désirent. Plusieurs habitans du Mondongoné sont circoncis.

*Royaume  
de Congo.*

Après avoir traversé le Zaïre on entre dans le Congo, qui est au midi et confine avec le fleuve Danda, les déserts sablonneux et les hautes montagnes d'Angola; ce royaume est borné au levant par ceux de Fungeno et de Matamba qui sont peu connus, par les montagnes du Soleil, et par les fleuves de Coanza et de Barbeli. Le Zaïre est entrecoupé d'une quantité d'îles charmantes. Il déborde dans la saison des pluies, et contribue à la fertilité du sol: cependant les navigateurs ne se hasardent point à le remonter, à cause de l'insalubrité de l'air et des eaux. En allant vers le midi on rencontre le fleuve d'Ambriz, qui forme une petite rade; le port ne peut recevoir que deux vaisseaux. Le fleuve Mapula est encore plus au midi, mais les navigateurs n'y abordent que pour se soustraire aux vexations des Portugais qui se trouvent aux environs.

*Productions.*

Le sol du Congo est très-fertile, et l'on y fait deux récoltes par an, l'une en avril, et l'autre en décembre. Outre les palmiers qui y sont au plus haut degré de beauté, on y trouve des forêts de jasmins et de canneliers sauvages. Ce pays offre une quantité de cochons, de moutons, de chèvres, de volaille, de poisson et de tortues.

*Etat politique.*

Les Missionnaires Portugais, qui dès l'an 1482, vinrent prêcher l'évangile au Congo, parvinrent à se rendre maîtres de ce royaume, que, par négligence ou par faiblesse, ils abandonnèrent ensuite aux révolutions intestines. Pour familiariser les Nègres avec les formes de la civilisation Européenne ils firent adopter aux Grands, au lieu de leur ancien nom de Mani, les titres de Ducs, de Comtes de Marquis, et divisèrent le royaume en six provinces qui sont, Sogno, Pemba, Batta, Pango, Bamba et Sandi (1). Quelquefois

(1) Quelques auteurs y ajoutent Dembo Amulazza, Dembo Ambuila, Dembo Quingenga, et Dembo Angonga, avec le petit Duché d'Ovando, et le canton de Sowa Gavanga etc., dont nous ne savons que les noms.

on n'en compte que cinq, savoir; San Salvador où le Roi fait sa résidence, Bamba, Sandi, Pemba et Songo. Chaque province a un Banza ou résidence du premier chef.

La province de Pemba, à laquelle on a donné le nom de marquisat, est au centre du royaume; et quoique plus petite que les autres, elle a toujours eu l'honneur de posséder les Rois de Congo. Elle est arrosée par la Lelunda qui la traverse d'orient en occident, par le Kai Ambrisi et autres rivières, qui contribuent toutes à la fertilité de son sol, et à la prospérité de ses habitans. Le séjour qu'y fait constamment le Roi avec sa nombreuse cour, vivifie l'industrie de sa population: la grande consommation qui s'y fait de provisions et autres denrées rend son commerce florissant, encourage l'activité et augmente la richesse du peuple, qui y jouit paisiblement des fruits de son travail, sans être exposé, comme dans les autres provinces, aux extorsions des Vice-Rois.

*Marquisat  
de Pemba.*

La capitale de tout le royaume, appelée par les Européens San Salvador, se trouve à-peu-près au centre de la province de Pemba; elle est située sur une haute montagne, ou plutôt sur un roc de deux lieues de circonférence, à environ cinquante lieues de la mer, et au sud-est du Zaire. Un grand nombre de palmiers, de citronniers et d'orangers y prêtent un ombrage agréable. Les maisons appartiennent pour la plupart à des gens de qualité, et sont fort-grandes: celles du peuple sont rangées en ligne droite et offrent un beau coup-d'œil: à l'exception de celles des Portugais qui sont bâties en briques, les autres sont toutes construites en paille et couvertes en chaume. Le palais du Roi est entouré d'un mur carré; sa façade qui regarde le quartier des Portugais est la seule qui soit en maçonnerie: les trois autres côtés, quoique d'une construction assez bonne, sont en paille: la cloture des appartemens est du même genre: seulement ils sont garnis en dedans de belles nattes, qui tiennent lieu de tapisseries. Deux fontaines fournissent de l'eau à toute la ville. On compte dans son enceinte onze églises: le quartier des Portugais a environ un mille de circuit, et l'on en donne autant au palais du Roi. Vers le commencement du dix-huitième siècle, Zuchelli ne trouva plus à la place de cette ville qu'un monceau de ruines. Il y a sur le sommet de la montagne une forteresse, que les Portugais ont construite depuis leur arrivée, et qui renferme aujourd'hui le palais du Roi avec toutes ses dépendances: on y voit encore quelques restes des premières églises qu'ils y avaient bâties.

*Ville de  
San Salvador  
capitale de tout  
le royaume.*

Les Européens se sont dispersés et sont allés s'établir dans divers lieux, où ils enseignent aux naturels les arts utiles et nécessaires.

*Province  
de Sogno.*

Le comté de Sogno ou Sonho au couchant de San Salvador, entre le Zaïre, l'Ambriz et la mer, a un sol sablonneux et stérile; mais la côte fournit beaucoup de sel. Le palmier, qui prospère dans les terrains maigres, abonde en ce pays, et son fruit fait la principale nourriture des habitans. Sa capitale est Banza, ou Banza Sogno; elle est à trois lieues du cap Padrone sur la rive méridionale de l'embouchure du Zaïre. Cette ville petite et mal peuplée doit particulièrement son existence au commerce qui se fait sur ce fleuve, par où elle reçoit les provisions dont elle a besoin. Ses habitans, au rapport de De-Grandpré, sont insociables, querelleurs, lâches et traîtres: ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ne peuvent souffrir les Européens. Cette province a été, dit-on, la première à embrasser le Christianisme.

*Province  
de Bamba.*

Le duché de Bamba situé de même sur la côte, entre les rivières d'Ambriz et de Loz, au midi de Sogno et au couchant de Pemba, est une des plus grandes et des plus riches provinces du royaume. Son sol est fertile, et fournirait abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie, si les habitans savaient le cultiver; mais le gouvernement tyrannique sous lequel ils gémissent est peu propre à les y encourager. On ramasse sur la côte une prodigieuse quantité de sel, et dans la mer beaucoup de kauris qui font la richesse du royaume. Plusieurs prétendent que les montagnes de Bamba qui se prolongent jusqu'à Angola, renferment des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer etc.; mais comme il n'y a que celles de fer qui soient exploitées, on peut douter avec raison de l'existence des autres.

*Province  
de Batta.*

Le duché de Batta, situé au sud-ouest de Pango, a au levant Demba et les montagnes de Nitre, au midi le marquisat d'Incussu et les montagnes du Soleil, et au couchant Congo et Pemba. Cette province est très-étendue, et formait autrefois un puissant royaume appelé Anguirima ou Aghirimba; mais le Roi et le peuple, on ne sait trop pourquoi, se sont soumis volontairement au Roi du Congo. En général, le pays est fertile: ses habitans appelés communément *Mosombi*, à cause de la bonté naturelle et de la douceur de leur caractère, ont, dit-on, embrassé la religion Chrétienne plus facilement que les autres Nègres. On rapporte que, pour cette raison peut-être, ils sont presque toujours en guerre avec les Payens des

environs, et surtout avec les redoutables Jagas; et que c'est pour cela que leur Gouverneur a seul la permission d'avoir parmi les naturels quelques individus armés de fusils, tandis que les autres chefs ne peuvent en avoir que de Portugais. La capitale de ce duché, appelée Batta, n'est remarquable que par la fertilité de son territoire, et la résidence qu'y fait le Gouverneur de la province.

La province de Panga confine au couchant avec Batta, au midi avec Demba et les montagnes du Soleil, au levant avec la rivière Vervel ou Berbeli, et au nord avec le Sandi. Le marquisat de Panga, appelé autrefois Pango Logos, jouissait du titre et de la dignité de royaume; mais il a perdu l'un et l'autre, depuis que les Rois du Congo l'ont assujéti, et en ont fait une province. Sa capitale nommée Banza (1) Panga est sur le bord de la rivière du même nom, et près de la jonction de cette rivière avec le Congo; elle n'a rien de remarquable.

*Province  
de Panga.*

Le duché de Sandi est dans l'intérieur des terres, et commence à treize ou quatorze lieues au nord-est de San Salvador; il a pour limites, au nord le Zaïre, au sud-est les provinces de Batta et de Panga, et au nord-est le royaume de Macoco et les monts Cristallins, au pied desquels le Bancoar entre dans le Zaïre. Sa capitale, qui n'a rien de remarquable, est à six lieues de la grande cataracte de ce dernier fleuve, et s'appelle Banza Sandi. Ce pays a beaucoup de rivières qui le rendent fertile; il est également riche en métaux, et surtout en fer. Les montagnes qui sont au nord du Zaïre renferment des mines de cuivre jaune, qui se vend à Loanda. La tranquillité de cette province est souvent troublée par l'insubordination des chefs des district, qui se révoltent contre le Duc. Les fréquentes incursions des Jagas et autres peuples sauvages y entretiennent la barbarie. Il s'y fait néanmoins un commerce avantageux de sel, de kauris et de marchandises de l'Inde et de l'Europe, qu'on échange pour de l'ivoire, des peaux et des étoffes.

*Province  
de Sandi.*

Les petites provinces du Congo proprement dit, indépendamment des six dont nous avons déjà donné la description, sont pour la plupart stériles et habitées par des sauvages, qui se cachent dans leurs forêts impénétrables, ou se retirent sur des montagnes inaccessibleles, et y mènent une vie peu différente de celle des brutes.

*Autres  
provinces  
inférieures.*

(1) *Banza* en langue Ethiopique signifie cour, ou résidence du Souverain.

Les noms de ces provinces, auxquels se réduit presque tout ce que nous en savons, sont Zuïona, Zuïa-Maxondo, N'Damba, N'Susso, N'Sella-Juva, Alombo, N'Zolo, N'Zanga, Marsinga et Mortouda : les trois dernières confinent avec le pays d'Ajacoa, qui est habité par un peuple encore plus barbare que les autres.

La province d'Ovando, limitrophe du royaume d'Angola, dépendait autrefois du Roi de Congo; mais les habitans en secouèrent le joug, et se mirent sous la protection du Portugal. Sa capitale appelée Saint Michel, et située sur la Danda, n'est pas une ville bien considérable, quoique le Duc d'Ovando ait pourtant plusieurs vassaux qui sont puissans. Le comté de Dombi et quelques autres de moindre importance, ont suivi l'exemple du Duché d'Ovando, et à l'instigation des Missionnaires se sont révoltés contre le Roi de Congo pour passer sous la protection des Portugais, à condition d'être traités par ces derniers avec moins de dureté, et de jouir de plus de liberté qu'ils n'en avaient sous leurs maîtres.

*Royaume  
d'Angola  
ou de Dongo.*

Ce pays, appelé autrefois Abonda ou Ambonda, et connu depuis sous le nom de Dongo, a reçu des Portugais celui d'Angola, que lui donnent généralement les Européens. Cette diversité de noms a jeté quelque confusion dans les relations des voyageurs sur la basse-Guinée. Celui d'Angola indique souvent tout le pays qui se trouve entre le Cap Lopez-Gonzalve et Saint Philippe de Benguela, c'est-à-dire depuis le  $0^{\circ} 44'$  jusqu'au  $12^{\circ} 14'$  de latitude méridionale. Mais les Portugais, jaloux de leur colonie de Loanda Saint Paul, en permettent difficilement l'accès aux étrangers, qui par conséquent ne s'avancent point du côté du midi au delà d'Ambriz vers le  $70^{\circ} 20'$  de latitude, c'est-à-dire, à proprement parler, depuis ce port jusqu'au cap de Lopez, qui s'étend le long de la côte à laquelle le commerce donne généralement le nom d'Angola (1).

*Etat physique.*

Le royaume d'Angola, selon les meilleurs géographes, a pour limites au nord la rivière Danda, au levant le Matamba, au midi le Benguela, et la mer au couchant. Avant la conquête des Portugais, ces limites s'étendaient depuis le  $8^{\circ} 30'$  jusqu'au  $16^{\circ}$  de latitude méridionale. Ce pays est montueux et peu cultivé. Il n'y pleut pas depuis mai jusqu'à la fin d'octobre: ses montagnes arides et pierreuses manquent de sources, et nulle part on n'y trouve d'eau fraîche. L'idée de creuser des citernes surpassa l'entendement borné

(1) De-Grandpré, Introd. pag. 23.

de ses habitans, et l'industrie des plus habiles se réduit à faire des auges, où ils conservent les eaux pluviales. N'ayant pu les convertir au Cristianisme, les Portugais se sont contentés d'en faire des soldats. Les garnisons de la plupart des forteresses sont composées d'Angolans, auxquels néanmoins ils ne se hasardent point d'enseigner l'usage des armes à feu. Pour se les attacher davantage, ils leur ont accordé quelques privilèges, dont le plus important est celui de proposer leurs Gouverneurs ou vice-Rois. Le sel, la cire, et le miel sont les principales productions du pays.

Le royaume d'Angola se divisait autrefois en dix-sept provinces : celle de Quitama, qui occupe le premier rang, est située à onze degrés de latitude méridionale, à l'embouchure du Coanza fleuve rapide et profond, où fourmillent les hippopotames. Sambu, qui est la seconde de ces provinces, est à la même latitude que la précédente; ses habitans sont grands et robustes, mais fainéans et paresseux comme tous les Nègres : leur pays consiste particulièrement en plaines, qu'arrosent la Nicé, la Caïba, le Catacombolé et autres rivières moins considérables; ils pourraient donc y élever des troupeaux et y recueillir des grains; mais leur indolence, et les bêtes sauvages auxquelles ils négligent de donner la chasse, les empêchent de profiter de ces avantages.

En venant du nord à la côte d'Angola on rencontre la ville de Loanda San Paolo, capitale des établissemens Portugais au couchant de l'Afrique. Elle fut bâtie en 1578 par les Portugais sous le commandement de Paul Diaz de Novais leur premier Gouverneur dans ces contrées. Sa situation au fond d'un golfe, à l'embouchure du fleuve Bengo, en a fait un bon port qui est défendu par quelques batteries et par une garnison composée de malfaiteurs.

Cette ville s'étend partie sur le bord de la mer, et partie sur une éminence qui domine le rivage. Des brises régulières y tempèrent les chaleurs de l'été. On y compte, selon Raynal, environ huit cent blancs et trois mille Nègres ou mulâtres libres. Des relations antérieures, et peut-être plus véridiques, ne portent qu'à trois mille le nombre de ces individus tant blancs que Nègres, sans déterminer celui des esclaves, qui forment ordinairement la principale richesse des habitans : un seul en a quelquefois à son service plus de cent, qui exercent diverses professions et travaillent pour son compte. Il y a un tribunal d'inquisition, un évêché, plusieurs couvens et un grand nombre d'églises. Rien n'égale la magnificence avec laquelle

*Division  
d'Angola en 17  
provinces.*

*Ville  
de Loanda,  
San Paolo.*

on y célèbre les fêtes des Saints. Les gens riches ont fait bâtir de superbes maisons de campagne sur les rives du Coenza, du Bengo, et du Donda. L'île de Loanda défend le port, et fournit à la ville de l'eau excellente. Mais ce qui la rend plus remarquable est la pêche des kauris fins, bruns, brillans et très-recherchés, qui s'y fait pour le compte du Roi de Portugal. Quant au reste, la jalousie ombrageuse des Portugais couvre d'un voile impénétrable le commerce et l'industrie de cette place. Il paraît, d'après la relation de De-Grandpré, que Loanda a quelque communication avec Mozambique par le moyen de caravanes qui cotoient le fleuve Zambese.

*Royaume  
de Benguela.*

Benguela, quoique soumis à la domination des Portugais, conserve néanmoins le titre de royaume avec quelques privilèges qui ne sont d'aucune importance. Rimba et le grand fleuve Cumani en forment les limites du côté de l'est : les deux autres fleuves Eubegi et Coanza le bornent au nord, et il s'étend à l'occident le long du rivage de la mer jusqu'au Cap-Nègre. L'intérieur est généralement montueux et peuplé d'une quantité prodigieuse d'éléphants, de rhinocéros, de zèbres et d'antelopes. Les bœufs et les moutons y prennent un accroissement extraordinaire ; mais les bêtes féroces, la sécheresse et les incursions des Jagas en ont considérablement diminué le nombre. Il y a d'excellentes salines.

*Provinces  
de Lubolo,  
Rimba,  
Schella etc.*

La province de Lubolo située le long du Coanza et près de Quissama produit beaucoup de palmiers, à l'ombre desquels paissent un grand nombre de gazelles. Elle donne quelquefois son nom à tout le pays compris entre les rivières Congo et *dos Ramos*. Le sol de Rimba est fertile en grains. Schella au couchant de Bemba est un pays montueux et bien arrosé, qui abonde en paturages et en fer d'une bonne qualité. La province de Bemba, qui se divise en haute et basse, s'étend d'un côté le long de la mer, et de l'autre sépare le royaume d'Angola des provinces voisines. Ce pays est grand, peuplé et riche en bétail. Le grand fleuve Latano, appelé par les Portugais Guavoro ou Rio San Francisco le traverse et y porte la fertilité ; mais il est rempli de crocodiles, d'hippopotames et de gros serpens qui, non seulement y détruisent une grande quantité de poisson, mais font encore beaucoup de ravages dans les environs. Les habitans de Bemba sont idolâtres et superstitieux comme ceux des autres provinces ; ils ont un langage particulier qui est très-difficile. Ils n'ont pour vêtemens que des peaux d'animaux dans lesquelles ils font un trou pour passer la tête. Tamba,

qui confine au levant avec Bemba, est une vaste plaine entrecoupée de rivières. Le Congo a sa source au pied d'un roc, sur lequel les Portugais ont bâti une forteresse qui domine tout le pays. Il reçoit les eaux de plusieurs autres rivières, et peut porter à son embouchure des bâtimens d'une moyenne grandeur. La province d'Oacco est composée de collines et de vallons extrêmement agréables. Cabezzo abonde en métaux et surtout en fer.

L'établissement Portugais de Saint Philippe de Benguela sur la rivière du même nom, dans une position malsaine, est défendu par une garnison de deux cents bannis; ses maisons sont faites de terre et de paille. Le vieux Benguela est une autre place de moindre importance.

Le royaume de Matamba s'avance dans l'intérieur entre les confins du Congo et de Benguela; il renferme au levant de hautes montagnes et d'épaisses forêts; l'air y est tempéré, et les inondations des rivières y sont une cause de fertilité. Les chefs de Matamba, autrefois tributaires des Rois du Congo, sont maintenant indépendans. Les rives et les îles du Congo et du Coanza sont presque les seuls endroits qui soient cultivés: les naturels semblent avoir peu d'industrie: ils ont du fer, mais ils ne savent point le travailler, et achètent des étrangers leurs instrumens d'agriculture: on croit qu'il y a dans leurs montagnes des mines d'or dont ils négligent l'exploitation.

*Royaume  
de Matamba.*

Telles sont les pays connus, et en quelque sorte civilisés, ou au moins régulièrement habités de la Guinée méridionale. Nous allons examiner maintenant l'état physique, moral et politique de ses habitans.

Le gouvernement du Congo est monarchique et despotique, autant que peut l'être tout autre état que ce soit de l'Asie ou de l'Afrique: le souverain y a le droit absolu de vie et de mort sur ses sujets; il est le seul propriétaire des terres, et les donne à qui bon lui semble moyennant une redevance; mais si le fermier ne remplit pas ses engagements ou manque de toute autre manière, il en est aussitôt dépouillé. Les Princes du sang eux-mêmes n'ont à cet égard pas plus de privilèges que les simples particuliers: nul ne peut laisser d'héritage en biens fonds à ses successeurs: ces biens, à la mort du fermier, retournent à la couronne, et le Roi peut à sa volonté les ôter ou les laisser à celui qui en a la jouissance. Cependant les Portugais ont obtenu de ces Monarques de laisser les héritages aux

*Gouvernement  
despotique.*

*Le Roi est  
propriétaire  
de toutes  
les terres.*

successeurs, pour prévenir les troubles et les révoltes que ces translations de propriété occasionnaient souvent dans l'état, et obliger les possesseurs à être plus exacts dans le paiement du prix de leurs baux. Ces redevances, dont ne sont point exemptes les terres même des Gouverneurs de provinces, des Marquis, des Comtes et des Grands du royaume, doivent être acquittées tous les trois ans au plus tard : ce qui met ces Princes avides et ambitieux dans le cas de commettre des extorsions horribles sur les habitans. Ces vexations finissent quelquefois par des révoltes, non de la part du peuple qui ne peut rien, mais de la part de ses Gouverneurs, qui, avec le tems, deviennent assez riches et assez puissans pour oser refuser le paiement de leurs tributs.

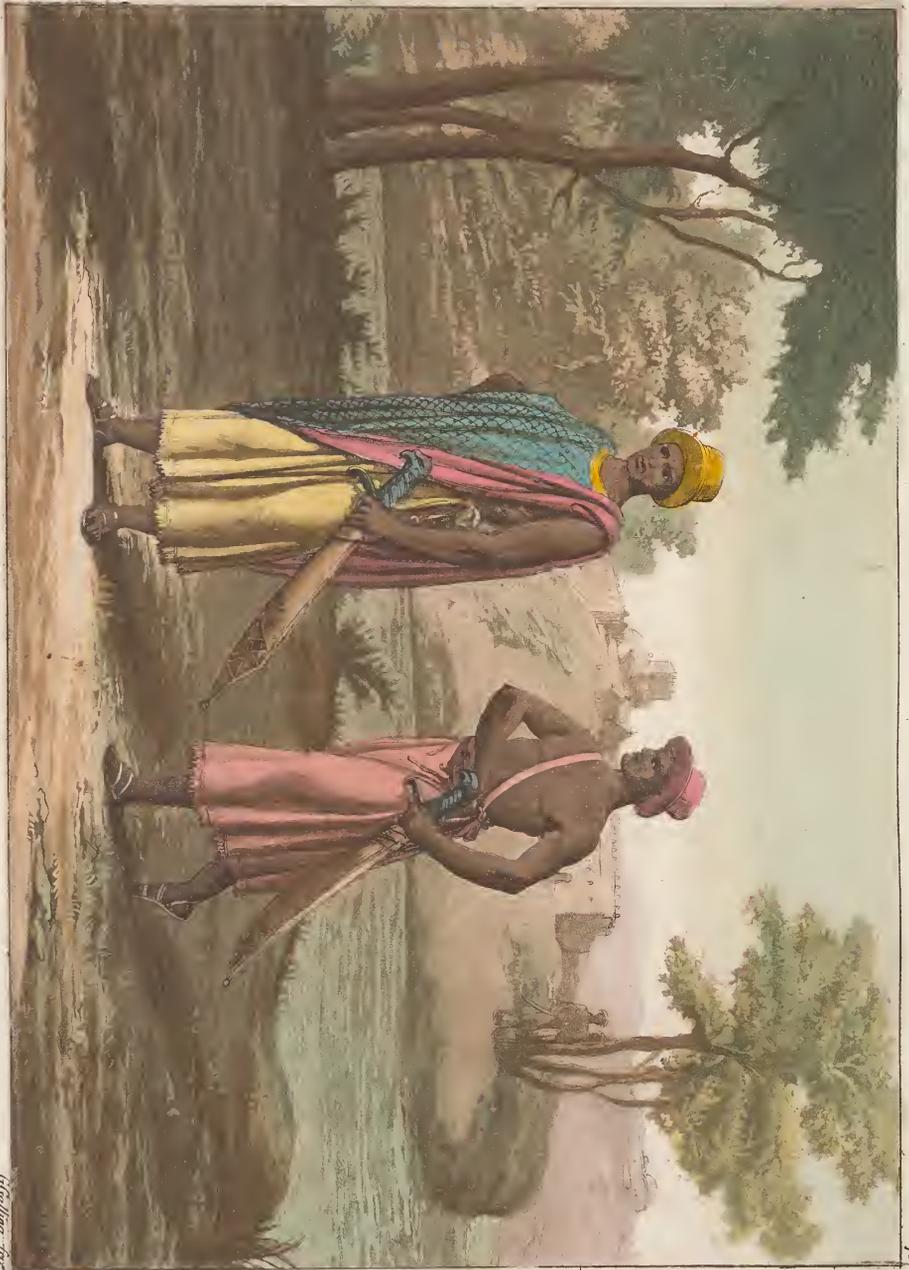
*Succession  
à la couronne.*

Pigafetta et autres après lui ont assuré que la couronne du Congo est héréditaire, et que les femmes seulement en sont exclues ; mais Cavazzi qui était mieux instruit de la constitution politique de ce royaume, atteste que cette couronne est en partie héréditaire et en partie elective. Le Roi ne peut être qu'un Prince de la famille royale, mais ce choix se fait sans aucun égard pour le degré de parenté ; il peut tomber sur un bâtard comme sur un enfant légitime, ce qui fait qu'à la mort du Roi il y a toujours beaucoup de prétendans : néanmoins le choix favorise ordinairement celui qui a le plus d'amis, qui vient au camp où se fait l'élection dans le plus grand cortège, et qui est suivi d'un plus grand nombre de troupes.

*Cour des Rois  
avant l'arrivée  
des Portugais.*

Malgré le degré d'orgueil insupportable où les Roi du Congo étaient déjà parvenus avant l'arrivée des Portugais, on ne voit pas que la magnificence de leurs palais, de leurs meubles, de leur habillement et de leur cour y répondît en aucune manière. Anciennement, disent Lopez et Pigafetta, leur habillement consistait en une étoffe faite de la meilleure écorce d'alicondo, qui les couvrait de la ceinture aux pieds, et se serrait avec une ceinture de la même étoffe, mais d'un plus beau travail. Ils portaient par devant en forme de tablier de belles peaux de jeunes tigres, de civettes et de zibelines, et sur la peau une espèce de cotte, appelée *incutto*, faite en réseau de la plus belle toile de palmier, avec des franges au bas de diverses couleurs : cette cotte se relevait sur l'épaule gauche pour donner au bras plus de liberté, et l'attache en était ornée d'une queue de zèbre. Ils avaient pour coiffure un bonnet rouge et jaune, carré au sommet, plus propre à servir de





W. J. P.

parure, qu'à garantir de l'air ou du soleil : presque tout le monde allait nu-pieds, mais le Roi et quelques-uns des Grands portaient des brodequins à l'antique, comme on en voit, dit-il, aux statues Romaines, avec des semelles de bois de palmier. Voilà en quoi consistait toute la parure des Rois : les grands avaient soin de montrer encore moins de magnificence. Voy. la planche 41 dont nous avons pris le modèle dans la relation de Pigafetta qui a été publiée pour la première fois à Rome.

Mais dès que le Roi et les Grands se furent liés avec les Portugais et eurent embrassé le Christianisme, ils prirent tellement du goût pour la richesse et la forme de leur habillement, que c'était à qui saurait le mieux les imiter. Les manteaux, les habits d'écarlate, les chapeaux, les longues épées devinrent aussi de mode à la cour du Congo : les Grands s'habillaient de riches étoffes, de draps de soie brochés en or et en argent, avec des franges et autres ornemens de prix : le Roi lui-même ne se montrait pas moins passionné pour les modes, que pour la religion de ses nouveaux hôtes. Sa cour, sa maison, sa table, ses meubles, son cortège, son trône, ses audiences et tout le cérémonial furent réglés à la manière Portugaise ; et si on y voyait quelque différence, ce n'était que dans l'éclat dont le nouveau converti cherchait à éclipser son allié Européen. Voici la description que le P. Cavazzi nous a laissée dans le premier livre de sa relation des trois royaumes Congo, Matamba et Angola, de l'habillement du Roi de Congo qui régnait de son tems. " Ce Roi, dit-il, à la différence des autres Potentats, et surtout de quelques-uns qui habitent au loin dans les terres, et des idolâtres, s'habille avec magnificence . . . il a pour coiffure un bonnet tout blanc, brodé d'arabesques et de fleurs en soie à la moresque, et par dessus un chapeau noir ceint d'une riche couronne. Il porte une chemise, et sur ses épaules une espèce de mantelet en écarlatte ou autre étoffe précieuse garni en or et en argent, qui lui tombe jusqu'au bout des mains. Une robe riche et brillante, en forme de casaque, un peu plus longue par derrière que par devant et qui se serre sur les reins lui descend jusqu'à terre. Il a pour chaussure des cothurnes blancs, ornés de quelques boutons d'or ou de pierreries, ainsi que des bas de soie. Des files de corail et de perles, et des chaînes d'or d'une grande valeur s'entrelacent autour de ses bras, de ses jambes et de tout son corps. De son cou pend sur sa poitrine une croix en signe de la religion qu'il professe etc. Les Princes et les Grands

*Changement  
depuis l'arrivée  
des Portugais.*

imitent la richesse du Roi dans leur habillement, mais il n'ont point le mantelet ni la couronne qui sont les marques particulières de la royauté. Ils portent de la même manière un manteau de velours ou de damas, qui leur descend des épaules jusqu'à terre, et traîne un peu après eux. Leur rang se distingue au chapeau blanc, aux bracelets, aux colliers et aux chaînes d'or dont l'usage leur est permis selon le grade et les facultés de chacun d'eux; ils peuvent également avoir des cothurnes. Il est vrai que, par bizarrerie, ils portent plus volontiers des pantoufles dans lesquelles ils ont le pied nu: cette chaussure leur plaît singulièrement: les Portugais fabriquent à Loanda de ces pantoufles ornées de jolies broderies, et les leur vendent fort-cher. L'habillement des gens de cour diffère peu, quant à la qualité, de ceux qui viennent d'être décrits, l'usage étant de ne se vêtir que d'une étoffe du pays, au lieu de soie et d'or . . . Ils attachent sur une épaule cette étoffe ou le manteau, qui se replie sur la poitrine . . . quelques-uns se permettent de porter en travers de larges bandes de toile d'or ou de quelqu'étoffe brodée, et sur le chapeau, qui est de toile simple, des plumes d'oiseaux du pays „

*Audience  
donnée  
aux Hollandais  
en 1642.*

Lorsque les Hollandais de Loanda furent admis à l'audience du Roi de Congo, après avoir enlevé cette place aux Portugais en 1642, ils furent introduits de nuit dans le palais par une galerie de deux cents pas de long, où on les fit passer entre deux files de soldats, qui tenaient des torches de cire allumées. Le Roi était assis dans une chapelle tapissée de belles nattes, au milieu de laquelle était suspendu un lustre chargé de lumières. Il était vêtu d'une robe de brocart en or avec des caleçons de la même étoffe. Il avait au cou trois chaînes d'or massif, au pouce de la main droite un grenat d'une grosseur extraordinaire, et deux grandes émeraudes à la main gauche. Au côté gauche de sa robe était attachée une croix d'or, qui était renfermée comme une relique dans un beau morceau de cristal. Il avait pour coiffure un bonnet blanc comme celui de tous les nobles: ce qui est une marque d'honneur dont le Roi gratifie les personnes qu'il affectionne le plus. Il portait des bottes longues et larges pour chaussure. Un officier debout à sa droite, et à peu de distance de lui, agitait doucement l'air avec un mouchoir; et à sa gauche un autre dans la même position tenait un arc et un sceptre. Son trône consistait en un grand siège de velours rouge, sur les bords duquel on lisait en lettres brodées: *Don Alvaro Roi de Congo*:





il avait sous ses pieds un riche tapis de Turquie, et au dessus de sa tête s'élevait un dais de rás blanc brodé en or, avec une longue frange. Voy. la fig. de la planche 42.

Lorsque ce Monarque parait en public, il est toujours accompagné d'une garde nombreuse, particulièrement composée d'Anzichs (1), en qui il met plus de confiance que dans tout le reste de ses sujets. Quelques-uns de ces gardes sont armés de mousquets, d'autres de lances, d'arcs et de flèches, et tous marchent pèle-mêle devant le Roi. Ils sont suivis d'une troupe considérable de musiciens, qui, pour avertir le peuple de l'approche du Souverain, font avec leurs instrumens un bruit qu'on entend à une grande distance. Après ces musiciens viennent les officiers de la maison royale, puis les Chevaliers de la Sainte Croix, ordre institué par le premier Roi Chrétien, et qui depuis n'a cessé d'être en honneur. Arrive ensuite le Monarque, précédé de deux jeunes seigneurs des principales familles du royaume, dont l'un porte son bouclier couvert d'une peau de tigre,

*Cortège du Roi  
lorsqu'il sort  
du palais.*

(1) Les Anzichs sont des peuples barbares qui habitent les frontières septentrionales du royaume de Loango; ils sont hardis et belliqueux, et d'une extrême habileté à tirer de l'arc. Leurs arcs sont plus petits, et leurs dards moins longs que ceux des autres peuples de l'Afrique: les premiers sont recouverts d'une peau de serpent de diverses couleurs. Ils ne sont pas moins adroits à se servir de leurs autres armes, parmi lesquelles on distingue certaines hâches qui ont le manche fort-court, le fer luisant, et sont très-tranchantes, avec une espèce d'épée courte, de la largeur de trois doigts et très-épaisse, dont la poignée est recouverte d'une peau de serpent, laquelle est toujours suspendue à leur ceinture, qui est ordinairement de peau d'éléphant. Ils sont extrêmement agiles, et grimpent comme les chèvres sur les montagnes et les rochers. Leur dextérité ne se fait pas moins remarquer dans les combats; ils parent les dards que leur lance l'ennemi au premier choc, en faisant rouler autour de leur tête leur hâche avec une telle rapidité, qu'elle les rencontre tous et les repousse loin d'eux. Mais ce qu'il y a de plus estimable en eux c'est la loyauté, la franchise et le zèle avec lesquels ils sacrifient leur propre vie pour la défense de leurs Princes, de leurs amis et de leurs alliés. Ils sont nus jusqu'à la ceinture, et couvrent le reste de leur corps d'une toile ou d'une étoffe plus ou moins fine. Les riches portent un bonnet de velours ou de soie, bleu, rouge ou noir: ceux de la classe moyenne l'ont de toile, les autres vont nu-tête. A l'exception des personnes d'un haut rang, tous vont nu-pieds. Ils vivent, comme les Arabes errans, de chasse et de rapine; mais leur courage et leur fidélité ont engagé les Rois de Congo à leur confier la garde de leur personne.

avec son épée enrichie de pierres précieuses; et l'autre tient en main un bâton, garni en velours rouge avec un bouton d'argent de chaque côté. A droite et à gauche du Roi marchent deux officiers qui l'éventent chacun avec une queue de cheval, et derrière lui un troisième qui le couvre d'un grand parasol de damas rouge bordé de franges. Ces trois derniers officiers doivent être des plus illustres familles, comme approchant de plus près la personne du Souverain.

*Cour  
nombreuse,  
palais  
du Roi etc.*

Sa cour est nombreuse, brillante et composée non seulement des officiers de sa maison, mais encore de tous les Gouverneurs du royaume, qui, soit qu'ils viennent pour lui rendre leurs hommages, ou pour lui porter leurs tributs, sont toujours accompagnés d'un grand cortège. Les Généraux et les officiers sont obligés de venir souvent à la cour, pour y rendre compte de leur conduite, de l'état des troupes qu'ils commandent, et de tout ce qui concerne la milice. Le palais du Roi est vaste et commode; il est dans la grande enceinte du château, et bâti à l'Européenne: les Portugais l'avaient fait construire pour eux, et après leur expulsion, les Monarques du Congo sont venus s'y établir; mais ils ne l'ont point conservé dans l'état de magnificence où les premiers l'avaient laissé.

*Reine,  
concubines etc.*

Ce Prince n'a qu'une seule épouse, mais il peut tenir autant de concubines qu'il le veut: le sérail où elles sont gardées est moins un palais qu'une prison, où elles sont confinées pour le reste de leurs jours. Leurs appartemens sont entourés de hautes et fortes murailles, qu'il est impossibles d'escalader: la garde et la direction en est ordinairement confiée à quelque Grand, qui jouit de la faveur du Roi. La femme légitime s'appelle *Mani Mombaba* ou la maîtresse des femmes, comme étant celle qui a la surveillance sur toutes les autres. Avant de se marier, le Roi impose sur tout le royaume une contribution appelée *pintelso*, qui sert de dot à la jeune Princesse. Après la cérémonie du mariage, la Reine est conduite à l'appartement qui lui est destiné dans le palais royal, accompagnée des jeunes dames attachées à son service, et dont toute l'occupation est de l'amuser et de s'amuser elles-mêmes. Le Roi entre quand il lui plaît chez la Reine; et malgré les avis et les remontrances de ses Missionnaires, il ne se fait aucun scrupule de prendre avec les dames d'honneur les mêmes libertés qu'avec ses concubines: ce qui est souvent pour la Reine un motif d'infidélités, dont les suites sont d'autant moins dangereuses pour elle, qu'il n'y a pas la moind-

dre différence entre les enfans qu'elle lui donne, et ceux qui naissent des autres femmes.

Les revenus du Monarque se composent particulièrement des tributs que lui payent les Princes ses vassaux, tels que ceux d'Angola, de Loango et autres, ainsi que les Mani ou Gouverneurs de ses six principales provinces. Il est en outre le seul propriétaire des kauris, qui sont la monnoie courante de son royaume et des états voisins, et pour laquelle ces derniers lui donnent en échange des esclaves, des dents d'éléphant, du bois de sandal, des étoffes, du bétail, du millet etc. Il tire encore des baux, des amendes et des confiscations un revenu considérable, auquel on peut ajouter les contributions qu'il peut lever en cas de besoin sur tous ses sujets.

*Revenus.*

Ces peuples n'ont point de lois écrites; l'usage et la tradition leur en tiennent lieu, pourvu toutefois que la faveur ou la séduction ne s'en mêlent pas. Chaque province a un juge supérieur, tant pour le civil que pour le criminel: on peut appeler de son jugement au Roi, qui préside deux fois la semaine la cour suprême, et décide de tout avec un absolu pouvoir. Ce peuple ne connaît que trois délits capitaux, savoir; la trahison, l'homicide et le sortilège. La peine du premier dépend principalement de la volonté du Roi, qui condamne ordinairement le coupable à perdre la tête, et confisque ses biens au profit du trésor royal. L'homicide est décapité au moment même où il est déclaré coupable, à moins que des circonstances aggravantes ou la famille du mort ne réclament contre lui une peine plus rigoureuse: dans ce cas il est remis le plus souvent entre les mains des parens du défunt, pour qu'ils le traitent comme bon leur semblera. L'homme accusé de sortilège est brûlé vif, supplice dont l'usage a été introduit par les Portugais avec le Christianisme. Les autres délits sont punis du bâton, du fouet, de l'amende et de l'emprisonnement. Les gens de distinction peuvent commettre librement toutes sortes de vexations et de cruautés envers leurs inférieurs. Il dépend d'eux, lorsqu'ils sont leurs créanciers, non seulement de leur enlever tout ce qu'ils ont, même leurs femmes et leurs enfans, qui sont vendus souvent comme esclaves, mais encore de les frapper et de les traîner en prison, où ils les font traiter ensuite avec la plus grande inhumanité, afin d'obliger quelqu'un des parens du détenu à venir racheter sa liberté, qui ne lui est jamais rendue qu'à un prix exorbitant. Pour comble d'iniquité, c'est que si un débiteur parvient à échapper à

*Lois civiles  
et criminelles.*

son créancier et à se réfugier dans un autre pays, celui-ci s'assure de la personne de quelqu'un des plus riches parens du fugitif, et le fait mettre en prison, où il le tient jusqu'à ce qu'il lui ait extorqué le remboursement de ce qui lui est dû.

*Milice.*

Les troupes du Roi de Congo sont peu nombreuses, mal disciplinées et encore plus mal armées. Les soldats en général s'arment et s'habillent à leur volonté: les uns ont des arcs et des dards de grandeurs et de formes différentes; les autres portent de larges épées, des dagues et des cimeterres: on en voit qui n'ont pour tout vêtement et pour toute armure que leur long bouclier; ceux-ci sont couverts de la tête aux genoux de peaux d'animaux; ceux-là ont le visage et le corps peints de diverses figures, et plus leur aspect est monstrueux, plus on les croit braves et redoutables. Leurs armes, qui sont de fer ou d'acier, sont pour la plupart rongées par la rouille, et celles de bois sont mal faites et mal peintes. Ils ont tous la tête ornée de plumes dont l'arrangement est arbitraire; et chacun d'eux porte, outre ses armes, quelque instrument qui indique sa profession. Les fusiliers sont ceux qui ont meilleure mine, et sont les mieux disciplinés: c'est des Portugais qu'ils ont appris à manier les armes à feu, et ils savent encore s'en servir avec beaucoup d'adresse. Après avoir fait la paix avec le Roi de Congo, les Portugais s'étant obligés à le défendre contre ses ennemis, lui firent bâtir plusieurs forteresses, où ils mirent des garnisons composées de troupes de leur nation, et d'indigènes qui devaient être disciplinés à l'Européenne. Mais ces derniers ont repris leurs anciens usages; ils passent néanmoins des revues et font des exercices militaires à certaines époques, mais on leur y apprend moins à se servir de leurs armes offensives que des défensives, et surtout du bouclier qui est fait d'un cuir épais et d'une telle solidité, qu'un dard ne peut le percer.

Les figures de soldats qu'on voit représentées à la planche 43 nous ont été données par Pigafetta, qui nous a laissé en outre une description détaillée de l'habillement de ces troupes, de leurs instrumens de guerre, et de leur manière de combattre: nous allons la rapporter en nous servant de ses propres expressions.

« L'ordonnance militaire des Mocicongues (c'est le nom qu'il donne aux habitans du Congo) est à peu près la même que dans le pays d'Angola; ils combattent à pied et sont divisés en plusieurs corps de troupes, qui se rangent suivant la disposition du terrain, et portent leurs étendards déployés. Les évolutions se commandent



A. Pinault inv. all. Aguar



au bruit de divers instrumens : le commandant en chef se transporte au milieu de l'armée , et de là fait entendre ses ordres soit pour l'attaque ou la retraite , soit pour se porter à droite ou à gauche , ou pour quelqu'autre opération que ce soit : les troupes exécutent chacun de ces mouvemens selon les divers sons qu'elles entendent , comme le font les nôtres à celui de la trompette ou au bruit du tambour. On se sert de trois instrumens différens pour produire ces sons. Le premier est une espèce de timbale dont la caisse est en bois , d'une seule pièce , et recouverte d'un cuir sur lequel on frappe avec de petits maillets d'ivoire. Le second est un instrument qui a la forme d'une pyramide renversée , formant par le bas un triangle étroit qui va en s'élargissant par le haut : cet instrument est composé de plaques de fer minces jointes ensemble , qui en font une espèce de cloche qu'on frappe avec des baguettes de bois , et dans laquelle on pratique ordinairement une fente , pour en rendre le son plus rauque et plus effrayant. Le troisième de ces instrumens est fait avec des dents d'éléphant grandes et petites , qui sont vidées , et dans lesquelles on souffle par un trou fait sur le côté : il en sort des sons gais et harmonieux approchans de ceux du cor , qui inspirent le mépris du danger etc. „

« Voici maintenant de quelle manière ces soldats sont habillés. Ils ont pour coiffure un bonnet garni de plumes d'autruche , de paon , de coq et autres oiseaux qui les fait paraître plus grands , et leur donne un aspect affreux. Ils sont nus de la ceinture en haut , et ont des chaînes de fer avec des anneaux de la grosseur du petit doigt , qui leur pendent du cou sur les flancs , et dont il font parade pour se donner un air de bravoure. De la ceinture en bas ils portent des caleçons de toile ou d'une espèce de taffetas , et par dessus une étoffe qui leur descend jusqu'aux talons , dont ils retroussent les bouts dans leur ceinture : à cette ceinture , qui est d'un travail délicat , sont attachées des sonnettes dont les sons raniment leur courage dans la chaleur de l'action. Ils ont pour chaussure des bottes à la Portugaise. Leurs armes sont l'arc , les flèches , l'épée , le poignard et le bouclier ; celui qui porte l'arc a le poignard , mais non le bouclier qui ne va bien qu'avec l'épée. Les soldats ordinaires sont nus de la ceinture en haut , habillés par le bas et armés d'un arc , de flèches et d'un poignard. Ils commencent le combat par une escarmouche au trait , et se répandent à cet effet dans la plaine où on les voit sauter ça et là pour éviter les

flèches de l'ennemi : quelques jeunes gens des plus agiles courent en avant et agitent leurs sonnettes comme pour engager leurs camarades à les suivre : lorsque leur commandant s'aperçoit qu'ils sont fatigués de combattre, il les rappelle avec un des instrumens dont nous venons de parler ; ils le rejoignent aussitôt en se repliant sur les ailes, à mesure que d'autres viennent les remplacer, jusqu'à ce que l'engagement devienne enfin général entre les deux armées etc.,

*Religion.*

La religion du Congo, avant que les Portugais y eussent introduit le Christianisme, était un composé monstrueux d'idolâtrie, de superstition, de cérémonies et d'usages détestables inventés par les *Gangas* ou prêtres, pour tenir les peuples dans leur sujétion. Ces prêtres reconnaissent bien, à la vérité, un Etre Suprême, auquel ils donnaient le nom de *Nzambiam-pongu*, qu'ils croyaient tout puissant et regardaient comme le créateur de leur pays ; mais ils pensaient en même tems qu'il avait remis la direction des choses de ce monde à un grand nombre de divinités inférieures, qui présidaient à l'air, au feu, à la mer, à la terre, à la fertilité, à la disette, en un mot à tous les biens et à tous les maux auxquels les hommes sont sujets. De là cette multitude de Dieux, d'idoles, d'autels, et cette variété prodigieuse de *Gangas* et de cérémonies superstitieuses, qui sont encore en vogue dans les provinces de ce royaume où le Christianisme n'a pu s'établir. Mais, tout en persuadant les peuples de l'existence de Dieux subalternes, les *Gangas* ont l'adresse de leur laisser le choix de ceux dont ils veulent faire l'objet particulier de leur culte, et la liberté de les représenter sous telle forme qu'il leur plait ; d'en faire sous la figure de serpens, de crocodiles, de lions etc. grossièrement travaillés, et de les adorer les uns dans leurs habitations, et les autres dans les temples. Le culte qu'on leur rend consiste indifféremment en genuflexions, en prosternations, en fumigations et autres cérémonies de ce genre ; mais l'objet sur lequel les *Gangas* insistent particulièrement envers leurs prosélytes, et sans lequel tout le reste serait inutile, c'est l'offrande de quelqu'un de leurs effets les plus précieux, en quoi consiste leur principal revenu. Ces *Gangas* se regardent comme les dispensateurs uniques des grâces de leurs Dieux, et ils les vendent au peuple au prix qu'il leur plait de fixer, et qui est toujours très-élevé.

*Fonctions  
des Gangas.*

Ces idolâtres sont divisés en autant de sectes qu'ils ont de communautés : chacune d'elles a ses Dieux, son culte particulier, et

ses Gangas , qui ont leurs attributions différentes. Les uns sont chargés du soin d'obtenir les bénédictions , les autres d'éloigner les calamités , de guérir les maladies , d'empêcher l'effet des sortilèges : il en est aussi que l'on consulte sur les événemens de la guerre , sur les suites d'une incursion , sur les saisons propres à l'agriculture , et sur la manière de témoigner aux Dieux sa reconnaissance pour les grâces qu'on a reçues , ou d'apaiser leur courroux. Dans tous ces différens cas , les dévots doivent payer une rétribution proportionnée à la faveur qu'ils réclament. Ils sont en général si scrupuleux et si craintifs à cet égard , qu'ils n'oseraient construire une hutte , sans avoir consulté auparavant quelque Gangas , et sans l'avoir mise sous la protection de quelque divinité.

Le plus élevé en dignité , et celui qui a le plus d'autorité dans cette classe de prêtres , est le Chalomé ou Chalombé : le peuple le regarde comme une espèce de divinité , et lui offre avec empressement les prémices de tous les fruits. Au moment des semailles on lui fait de nouvelles offrandes ; et en retour , il envoie quelqu'un de ses domestiques pour donner le premier coup de pioche à la terre : ce qui est regardé comme d'un heureux présage pour la récolte suivante. Si l'effet répond à l'attente , on ne manque pas de l'attribuer à la puissante intercession du Chalomé auprès des Dieux : dans le cas contraire , le peuple n'en impute la faute qu'à lui-même. Il est défendu à qui que ce soit , sous les peines les plus rigoureuses , d'entrer dans la demeure du Chalomé et de s'approcher de lui sans sa permission. C'est là que se conserve , à ce qu'il prétend , le feu sacré , dont il fait des distributions à très-haut prix , et qu'il tient son tribunal suprême. Il nomme un certain nombre de Commissaires pour expédier les affaires , et présider leurs assemblées. Cette attribution lui donne une autorité si absolue , que le peuple n'oserait point reconnaître un Gouverneur ni lui obéir , sans qu'il l'ait approuvé. Aussi les Gouverneurs s'empressent-ils d'acheter son amitié et sa protection ; mais une fois que la bonne harmonie est établie entre eux , ils se soutiennent réciproquement : ces gouverneurs peuvent alors exercer impunément toutes sortes de vexations et de rapines , sans rencontrer le moindre obstacle ; et il arrive rarement qu'ils ne se remboursent pas avec usure des sommes considérables qu'ils ont dû payer au Chalombé.

A l'exception des nouvelles lunes , ces peuples ne connaissent de fêtes régulières ni de jours fixes pour l'exercice de leur culte ,

*Dignité  
du Chalombé.*

*Fêtes.*

que ceux qu'il plait au Chalombé de déterminer, ou selon que les circonstances lui paraissent l'exiger, comme après une victoire, une bonne récolte ou quelque autre heureux événement. C'est lui qui règle les sacrifices et autres cérémonies de la fête, qui reçoit les offrandes et les présente aux Dieux. Il prescrit en outre les réjouissances, les chants, les danses et les banquets qui doivent se faire durant la fête, et qui sont toujours accompagnées de débauches, de cris affreux, de violens exercices, et d'actes de la plus grande indécence.

*Etat du  
Christianisme  
au Congo.*

Les missions Chrétiennes ont lutté avec peu de succès contre ces superstitions. Il fut un tems où les apôtres de la foi se glorifiaient d'avoir au nombre de leurs prosélytes tous les Princes de la basse Guinée, et particulièrement ceux du Congo, et de réunir également leurs sujets autour de la Croix. Et en effet, l'esprit naturellement imitateur des Nègres se conforme aisément à l'exemple des chefs; ils embrassent la religion que ces derniers leur ordonnent de suivre, et l'abandonnent de même, dès que le Prince, qui n'est pas moins inconstant qu'eux, retourne à son ancien culte. Les habitans du comté de Sogno sont ceux qui ont mérité la prédilection des Missionnaires, et il semble avoir justifié réeement la confiance qu'on avait en eux. On lit dans quelques relations qu'ils embrassèrent tous le Christianisme, et que leur exemple fut suivi de tout le Congo. Toujours fidèles au nouveau culte, ils détestaient encore l'idolâtrie en 1776; ils se trasmettaient de père en fils la connaissance des mystères et des préceptes de la religion, et se rassembaient tous les dimanches pour chanter des cantiques, à défaut de la messe pour laquelle il manquaient de prêtre. Mais un voyageur moderne, M.<sup>r</sup> De-Grandpré, dément toutes ces relations, et assure au contraire, que la population de Sogno n'a nullement répondu au zèle des Missionnaires pour sa conversion. Selon lui, ces sauvages naturellement lâches et traîtres, ne se sont distingués des autres peuples que par l'empoisonnement et l'assassinat des ministres qui sont venus leur prêcher l'évangile: motif pour lequel les Européens mettaient aux fers ceux qui leur étaient vendus comme esclaves. Après avoir rapporté plusieurs exemples de missions infructueuses, il dit en avoir vu une en 1777 composée de quatre prêtres Italiens qui se rendaient dans la province de Sogno, avec beaucoup de présens et tout ce qui pouvait leur promettre d'heureux succès; mais que deux furent aussitôt empoisonnés, et que les deux autres qui s'atten-

daient à la même fin, trouvèrent heureusement le moyen de s'échapper. Ainsi fuit, dit-il, cette mission.

Plusieurs autres voyageurs, avant de De-Grandpré, avaient déjà fait un tableau peu flatteur de l'état de ces églises, en opposition aux relations extravagantes de certains Pères, qui prétendaient avoir converti au Christianisme, non seulement les habitans du Congo, d'Angola, de Loango etc., mais encore ceux de presque toute l'Afrique. D'autres nous dépeignent une partie de ces nouveaux convertis comme autant d'hypocrites, qui n'ont embrassé cette religion que par égard pour les Portugais, sans cesser pour cela de tenir à leurs idées religieuses, et d'adorer en secret leurs anciennes divinités; et qui, tout en portant ostensiblement des croix et des chapelets, cachent des amulettes sous leurs vêtemens. Quelques-uns de ces nouveaux convertis, selon d'autres relations, peut-être mieux instruits que les autres pour être plus voisins des établissemens Portugais, affectent de mépriser leurs anciennes superstitions, et d'observer jusqu'à un certain point les lois de l'église, par exemple en consentant à ne prendre qu'une seule femme; mais on n'a jamais pu les faire renoncer à l'usage d'avoir autant de concubines qu'il leur plait. Les habitans de Sogno même qui passent pour les meilleurs Chrétiens, et qui ne sortent jamais sans être chargés de médailles, de croix et de chapelets, n'ont pas encore entièrement abandonné leur ancien culte; et lorsqu'ils n'obtiennent point des Saints qu'ils invoquent l'effet de leurs prières, ils s'adressent de nouveau à leurs idoles (1).

Malte-Brun, dans sa Géographie Universelle, fait à ce sujet quelques réflexions sur la conduite des Nègres, et ne trouve pas qu'ils aient autant de torts qu'on le croirait d'abord. Il condamne l'imprudence des Missionnaires, pour n'avoir pas su employer la voie de la persuasion envers ces peuples. A peine avaient-ils appris à balbutier quelques mots de leur langue, que sans pouvoir entrer avec eux dans aucune explication sur leurs usages, ils voulurent leur imposer les privations les plus sensibles, et les assujétir aux pratiques les plus rigides de leur culte. La polygamie est généralement usitée dans les pays chauds, et dès le principe ces Missionnaires eurent recours à la violence pour l'empêcher; et comme les gens en place servent toujours d'exemple aux autres, ils

(1) Voy. l'Hist. Univers. Du royaume de Congo. Chap. X. 2.<sup>e</sup> sect.

prétendirent exercer d'abord sur eux leur zèle apostolique. Et quel attachement ces peuples, qui ne connaissent encore d'autre guide que la nature, pouvaient-ils jamais concevoir pour des hommes, qui ne venaient parmi eux que pour les tourmenter, qui n'avaient que des reproches à leur faire, qui voulaient les astreindre à des pratiques dures et pesantes, enfin qui ne cherchaient qu'à porter le désordre et la désolation dans leurs familles, en les obligeant à renvoyer leurs femmes, et à séparer les enfans de leurs mères ?

*Mariages.*

Ce fut donc en vain que les Missionnaires entreprirent d'établir au Congo la loi de n'avoir qu'une seule femme. Elle y fut toujours traitée avec mépris; et en recevant le baptême, les habitans se réservaient le droit de suivre en cela leurs anciens usages. L'obligation de s'en tenir à une seule femme leur paraissait tellement déraisonnable et au dessus de leurs forces, qu'ils auraient renoncé à l'Évangile plutôt que de s'y soumettre. Les prosélytes qui voulaient se conformer en quelque manière au précepte de l'église sur le mariage ne gardaient qu'une seule femme, et avaient beaucoup de concubines, ou bien ils ne se mariaient point, et se livraient à tous les excès de la débauche.

*Cérémonies  
du mariage.*

D'après tout ce qui vient d'être dit relativement au mariage, il est naturel de penser que sa célébration ne doit pas être sujette à beaucoup de cérémonies chez ce peuple. Parmi les gens de commun, lorsqu'une fille est jugée en âge d'être mariée, ses parens la retirent dans une maison particulière où elle reste un mois entier: là, elle s'oingt et se barbouille le corps de rouge, et reçoit les visites de ses prétendus, qui s'empressent à l'envi de lui apporter du gibier, des fruits et autres présens. Au bout du mois, elle se déclare en faveur de celui qui lui plaît davantage. Alors l'époux la fournit, selon ses moyens, de tout ce qui lui est nécessaire pour son habillement et sa parure, et bientôt après se fait la célébration du mariage. Il en est autrement pour les gens de qualité, qui n'ont ordinairement en vue que de posséder une jeune fille aussitôt qu'ils la désirent, et de retarder leur mariage avec elle autant qu'il est possible. Lorsqu'un d'eux a obtenu le consentement de la fille et de ses parens, il l'emmène chez lui sans faire de bruit; et, avant de s'engager avec elle, il la tient pendant deux ou trois ans à l'épreuve, en usant avec elle de tous les droits d'époux. Si pendant ce tems il survient quelque désagrément à l'un des deux, ils se séparent sans que cela fasse le moindre tort à l'un ni à l'autre, ni les empêche de contracter de nouveaux engage-

mens (1). S'il n'est arrivé aucun inconvénient, le mariage, qui ordinairement coûte beaucoup, ne se fait qu'au terme fixé, et quelquefois même après, parce qu'alors il faut payer la dot: objet qui, pour plusieurs, est un motif de le différer autant qu'ils peuvent. Arrivé le jour de la cérémonie, on en donne avis à tous les parens, qui ne manquent pas de se rendre à la maison des époux, vêtus des plus beaux habits qu'ils ont pu trouver à acheter ou à emprunter. Le mari déclare devant eux qu'il est dans l'intention de prendre sa compagne pour épouse légitime; et le prêtre, s'il y en a un, célèbre le mariage: à défaut de prêtre, car en plusieurs endroits on passe des années sans en voir un seul, on se sert d'un suppléant. Après cela la dot se paye, et les nouveaux époux se font quelques présens. Cette cérémonie est suivie d'un grand festin, où celui qui le donne, se pique de déployer une générosité, qui souvent est au dessus de ses forces. Les plus pauvres vendent un ou deux de leurs enfans pour acheter un bœuf ou une vache avec du vin et de l'eau de vie, et faire de leur mieux le repas de noce.

Les habitans du Congo qui n'ont pas encore embrassé le Christianisme, ont conservé jusqu'à présent, à l'égard des mourans, plusieurs usages non moins inhumains qu'extravagans, quoique colorés d'un prétexte spécieux de sensibilité et de tendresse. Persuadés que c'est un acte de charité, que de délivrer un malade des souffrances d'une pénible agonie, et de hâter sa mort, ils lui ferment la bouche et le nez, l'assomment à coups de poing, lui écrasent la poitrine, le jettent en l'air de toutes leurs forces en poussant des cris horribles, et le laissent retomber à terre. A peine expiré, ils s'empressent autour de lui, l'embrassent, le pressent contre leur sein et crient comme des forcenés. Ils habillent ensuite le cadavre le plus déceusement qu'il leur est possible; et le plus ancien de la famille, à qui ce soin appartient, le saupoudre de sel de la tête aux pieds, en chantant une chanson lugubre, à laquelle les assistans

*Funérailles.*

(1) Les parens et les Missionnaires emploient, dit-on, dans des cas semblables, leurs bons offices pour les reconcilier, surtout quand ils ont eu des enfans pendant ce tems; parce que sans la cérémonie du mariage, ils sont regardés comme illégitimes. Mais ces peuples font si peu de différence entre les enfans légitimes et naturels, que souvent ils appellent de préférence les derniers à leur succession, ou au moins les traitent tous également.

répondent par des hurlemens. Cela fini, on le transporte, couvert d'une belle natte, au lieu de la sépulture. Les tombeaux portent certains signes qui indiquent la qualité des personnes qu'ils renferment : on voit sur ceux des Grands un siège, un arc, des dards ou autres objets semblables : les autres ont pour armes les instrumens de leur métier. Les danses funèbres chez les gens de qualité, sont réglées par un maître de cérémonies, et durent huit jours. Outre le grand nombre d'animaux qu'on tue dans ces circonstances, on ne manque pas d'y joindre aussi quelques victimes humaines, comme une chose qui contribue singulièrement à la magnificence de la fête, et réjouit l'âme du défunt. Aux funérailles du Roi, douze des concubines qu'il aimait le plus étaient ensevelies vivantes avec lui.

*Deuil.*

Les riches et les pauvres prennent également le deuil à la mort de leurs parens : ce deuil commence par une retraite absolue, et par un jeûne austère de trois jours entiers, pendant lesquels ils s'abstiennent de toute nourriture. Ensuite, si ce sont des personnes vulgaires, ils se rasent la tête, et après se l'être frottée d'huile, ainsi que le visage, ils se pondrent d'une substance de diverses couleurs qui les rend affreux. Si le mort était d'un rang distingué, ses parens ne se rasent que le sommet de la tête, qu'ils ceignent d'une bande de toile, et vivent retirés pendant huit jours consécutifs. Cette retraite est d'un an entier pour les veuves : passé ce terme, elles commencent à se faire voir ayant pour coiffure un bonnet qui retombe en arrière sur leurs épaules, avec un habillement noir ouvert sur les flancs, qui leur descend jusqu'aux genoux : celles d'une condition plus relevée, portent un manteau de drap qui forme des plis autour de leur cou.

*Caractère  
général  
des habitans  
du Congo.*

Les Nègres du Congo, dit Malte-Brun, semblent inférieurs en intelligence à beaucoup d'autres races Africaines. Malgré cela, ils passent pour avoir une bonne mémoire ; mais leur instinct, leurs inclinations, leurs sentimens sont grossiers, leurs passions tumultueuses ; et leurs mœurs, leurs usages, leur attachement à la vie sauvage, les rapprochent tellement de la brute, qu'on ne doit point s'étonner qu'ils aient regardé eux-mêmes les singes comme des êtres appartenans à leur espèce.

Cependant, s'il faut s'en rapporter au témoignage des voyageurs qui ont eu des relations avec eux, il n'est pas de peuple qui ait une plus haute opinion de lui et de son pays que les habitans du Congo, ni qui rejette avec plus d'obstination les preuves qu'on

lui présente de son erreur à cet égard , quoique dictées par la raison et par l'expérience , et résultant des comparaisons les plus impartiales de son pays avec d'autres contrées de l'Europe et de l'Asie. Il est même impossible de le tirer de cette erreur : car un des articles fondamentaux de sa croyance , c'est que le Congo , dans l'étendue qu'il avait anciennement , a été formé par les mains même de l'Être suprême , tandis que le reste du monde n'est que l'ouvrage des Anges.

Il faut pourtant avouer que , depuis l'arrivée des Portugais dans ce pays , un grand nombre de ces habitans ont un peu rabattu de leurs orgueilleux préjugés ; et , renonçant à l'état d'indolence et d'oisiveté dans lequel ils vivaient , se sont livrés à leur exemple à des occupations utiles. Les Mocicongues ou habitans des villes , qui jusqu'alors avaient eu une aversion invincible pour le travail , et passaient tout leur tems à chanter , danser , et à s'amuser , ont embrassé diverses professions mécaniques ; les Mobats ou paysans ont appris à cultiver leurs terres. Néanmoins ils laissent les uns et les autres les plus rudes travaux à leurs femmes et à leurs esclaves , et les châtient sévèrement s'ils montrent de la négligence et de la paresse.

Ils regardent généralement comme une chose indigne d'eux de gagner leur vie en s'occupant , et n'attachent aucune honte à la mendicité et au vol. On dit que ce sont les mendiants les plus importuns et les plus effrontés qu'il y ait au monde ; que le vol n'a pour eux rien d'illicite ni de déshonorant , pourvu qu'il ne s'exécute point clandestinement ; et qu'il passe au contraire pour un acte d'adresse ou de bravoure , lorsqu'il est l'ouvrage de la ruse ou de la violence.

Ces Nègres sont , dit-on , défiants , envieux et traitres. Ils n'épargnent rien pour se venger d'un outrage , et ne se font aucun scrupule de recourir aux moyens les plus vils pour écraser leur ennemi. Ils sont envieux du bien d'autrui : ce qui ne doit point paraître étonnant , si l'on réfléchit qu'ils sont élevés sans qu'on cherche à leur inspirer la moindre affection pour leurs plus proches parens. Ainsi un mari répudie et vend sa femme et ses concubines quand il lui plait : un père vend également ses enfans pour un morceau de drap , pour un collier , une ceinture de corail , et souvent pour une bouteille de vin ou d'eau de vie. Passons maintenant à un examen détaillé de leurs usages.

*Nourriture  
et usages.*

Les habitans du Congo font leur principale nourriture des grains et des légumes que leurs femmes ont semés et recueillis, ou, à leur défaut, de fruits, de racines et autres productions qui viennent sans culture; ils font peu de cas de la viande, qui d'ailleurs est rare et fort-chère. Merolla donne la description suivante de leurs festins. Les convives s'assemblent ordinairement de nuit et en grand nombre: leur posture favorite est de s'asseoir en cercle sur l'herbe et sous quelqu'arbre touffu: au milieu est un grand plat de bois rond et massif appelé Malonga, contenant quelque mets de leur goût. Le plus ancien, nommé Makolontu, fait les portions et les distribue à chacun, avec une précision qui ne donne lieu à aucune plainte pour la quantité ni la qualité. L'usage des coupes ou des verres leur est inconnu: le Makolontu prend une bouteille et la porte successivement à la bouche de chaque convive, qu'il laisse boire dans la quantité qu'il juge convenable; et après que tout le monde a bu il la remet à sa place. Leur boisson ordinaire est de l'eau, et du vin de palmier lorsqu'ils veulent se régaler.

*Habillement.*

Nous avons vu plus haut, surtout d'après la relation de Lopez etc., quelle était la forme de l'habillement des Rois anciens et modernes et des Grands de ce royaume; nous allons faire connaître maintenant celui du peuple, d'après les dessins qu'en a donnés le même voyageur. Les hommes ne portent qu'un tablier d'une étoffe grossière, et ont tout le reste du corps nu. Les femmes d'un rang distingué se mettent trois tabliers l'un plus long que l'autre, ornés de franges, voy. la planche 44, dont le dernier en dessous leur descend jusqu'aux pieds: le haut de leur corps est enveloppé dans une espèce de corset qui leur arrive à la ceinture; elles vont le visage découvert, et ont pour coiffure un bonnet semblable à celui des hommes. Les femmes de la classe moyenne s'habillent de la même manière, mais d'étoffes plus grossières, et n'ont pour la plupart qu'un seul tablier qui leur descend jusqu'aux pieds. Les femmes du peuple et les esclaves ne sont couvertes que de la ceinture en bas, et ont le reste du corps nu.

« Mais, dit Lopez, depuis que la religion Catholique s'est établie dans ce royaume, les Grands de la cour ont commencé à prendre l'habillement Portugais etc., et le peuple qui ne peut point les imiter, suit encore les anciens usages. Les femmes même s'habillent à la Portugaise, avec cette différence pourtant qu'elles ne portent point le manteau, mais seulement un voile sur la tête,



A. B. Smith inv. et sculp. Agnes.



avec un bonnet par dessus en velours noir enrichi de pierreries, et plusieurs chaînes d'or au cou : néanmoins il n'y a que les dames de cour qui affichent ce luxe ; celles du peuple vont encore vêtues à l'ancienne mode du pays. ,

On remarque cependant quelque variété dans les relations des voyageurs d'une date postérieure, concernant la qualité et la forme de l'habillement de ces peuples. Dapper rapporte que les femmes de condition, surtout dans les grandes villes, portent de longs et riches manteaux des plus belles étoffes, et par dessous une chemise très-blanche avec une grande jupe de raz ou de damas brodé, ornée de franges en or. Il en est pourtant qui s'habillent encore d'étoffes d'écorce de Matomba et de feuilles de palmier teintées en noir ou en rouge ; mais elles ont toutes les jambes nues. Leur unique coiffure est un bonnet de coton blanc ; elles portent au cou et aux bras de petites chaînes d'or ou d'argent, ou des cordons d'un beau corail.

Nous croyons également à propos de rapporter ici ce que dit le P. Cavazzi dans son histoire des trois royaumes, sur l'habillement et la parure de leurs habitans : outre l'avantage qu'a sa relation d'être beaucoup plus détaillée, on y voit la différence des vêtemens d'un royaume à l'autre, et à différentes époques. Les habitans des villes portent, dit-il, un morceau d'étoffe qui se ceint sur leurs reins, et leur descend à peu-près au genou : leurs épaules sont couvertes d'une espèce de réseau fait de fibres de feuilles de palmier, avec quelques agrémens : on ne sait guères si ce léger manteau dont ils s'enveloppent fastueusement le dos, la poitrine et les bras leur sert de vêtement ou de parure, car toute cette partie de leur corps est nue, et ils n'ont point de chemise . . . . Quelqu'il soit d'ailleurs, ils n'ont pas lieu d'en tirer vanité si l'on considère leurs jambes, leurs pieds et tout le reste de leur corps absolument nus et couverts de poussière, ainsi que leur tête qui est toujours exposée aux injures du tems. Les hommes portent tous la peau de quelque bête féroce roulée autour de leurs reins, comme marque distinctive de leur sexe, et dans la vue de se faire passer pour avoir dompté des monstres etc. Tel est l'habillement des Mocicongues tant des villes que des villages où ils vivent rassemblés en grand nombre ; mais dans les lieux écartés, les hommes et les femmes vont absolument nus, et n'ont pour cacher leur sexe que deux feuilles, ou un peu d'écorce, ou tout au plus un petit morceau d'étoffe du pays.

Les femmes qui veulent affecter plus de modestie et de gravité se nouent sur l'épaule gauche une grande pièce de drap, qui, en leur couvrant le corps du même côté, leur laisse le bras droit en liberté. Il n'est même permis qu'aux Reines et à leurs filles de porter des brodequins ou autre chaussure semblable: les dames de cour peuvent néanmoins avoir une paire de sandales et rien de plus. La Reine seule, par un privilège particulier attaché à son rang, n'est sujette à aucune loi pour son habillement ni pour sa parure; on la voit quelquefois, par un simple caprice, s'affubler de robes et d'ornemens dans le goût Français et Portugais, dont la couleur contraste étrangement avec celle de sa peau.

La coiffure des deux sexes varie singulièrement dans les trois royaumes. Au Congo les femmes se rasent tout-à-fait la tête, surtout à l'occasion de quelque fête ou pour cause de deuil . . . il est vrai qu'ils sont moins rigoureux sur l'observation de cet usage lorsqu'il s'agit de noces ou de festins: pour leur tenir lieu ensuite de chevelure, elles se garnissent la tête de plumes, de cornes de gazelle, de pieds et d'os de volaille, de feuilles vertes et autres choses semblables, qui contribuent moins à les embellir qu'à les déparer. Ailleurs, les hommes même, aussi bien que les femmes, cultivent avec un soin efféminé sous une coiffe d'écorce d'arbre leurs cheveux laineux, les peignent, les frisent, les parfument et les couvrent de poudres odoriférantes, autant qu'ils le croient nécessaire pour avoir l'air d'être en grande parure. Les femmes des Jagas se ceignent en outre le front d'un bandeau ou d'une écorce d'arbre très-mince d'environ deux doigts de largeur; elles ont le sein, les bras et les jambes chargés de colliers composés d'os de poisson ou de fruits du pays, entremêlés de verroteries d'Europe, dont elles font beaucoup de cas. C'est un agrément, selon elles, que d'avoir le corps peint de diverses couleurs, en forme de compartimens et d'arabesques. Les femmes qui habitent les rives du Coango emploient divers moyens pour s'allonger les mamelles jusqu'à ce qu'elles leur tombent sur les genoux; ou bien elles les attachent à un cordon, et les jettent derrière leurs épaules pour se donner un air féroce. On en voit néanmoins au Congo et à Angola qui s'habillent à l'Européenne.

Dans la province de Lubolo et pays circonvoisins, les hommes se distinguent au son de certaines sonnettes attachées à leur ceinture: c'est une tradition dans ces contrées qu'une des choses dont

La nouveauté frappa le plus les habitans à l'arrivée des Européens, ce furent des sonnettes qu'ils avaient; et que dès lors les gens en place s'arrogèrent le privilège d'en porter seuls, comme une marque de distinction. Ceux d'Imbuilla et de Dembi se parent le front d'une touffe de poils d'éléphant, dont les Nègres font tant de cas, qu'ils ne permettent à leurs concubines les plus favorites d'en porter que par un excès de faveur. Les peuples qui sont au delà du Coari et du Coango sont dans l'usage de se limer les dents pour se les rendre aiguës, ou de s'arracher les deux de devant à chacune des deux mâchoires.

Dans les royaumes de Matamba et de Dongo, non sujets aux Portugais, les gens de condition se distinguent de la classe populaire par des entailles qu'ils se font aux bras, aux cuisses et aux jambes; mais ce qu'il y a de plus étrange en cela, c'est que les amans font consister un des témoignages de leur tendresse à se déchirer ainsi par les mains l'un de l'autre, et à se montrer ensuite en public tout sanglans, et fiers de ces marques de leurs cruelles amours dont ils vantent la constance et le bonheur.

Leurs maisons ne sont en général que de mauvaises huttes de bois ou de terre, rondes, basses, mal bâties, sans pavé et couvertes en paille ou en chaume. Elles n'ont point de fenêtres, et ne reçoivent de jour que par la porte dont l'ouverture est ordinairement si basse, que l'homme le plus petit ne peut y passer sans se courber, ni rester droit dans l'intérieur. La moindre excroissance d'eau, ou un vent tant soit peu violent, suffit pour déplacer ou renverser ces sortes d'édifices: leur grandeur est proportionnée au nombre des individus hommes et femmes, qui y vivent pêle-mêle tous ensemble. La nuit ils allument du feu au milieu, la fumée sort par le toit, et tous se couchent alentour, la tête tournée vers l'enceinte de la cabane. Il est vrai de dire cependant que les maisons de San Salvador, et de quelques autres villes considérables sont un peu plus élevées, mieux couvertes, blanchies en dedans et en dehors, et divisées en chambres, dont les principales ont le plancher couvert de nattes. Dans celles des gens riches il y a des appartemens séparés pour les femmes et les esclaves, et qui forment comme autant d'habitations réunies dans une même enceinte. Les maisons des Portugais sont pour la plupart en pierres et bâties à l'Européenne: celles de Loanda, capitale d'Angola, et la ville la plus marchande de tout le pays, sont construites de la même manière: il en est même quel-

*Maisons.*

ques-unes dont l'apparence est passable; mais cela n'a servi d'aucun exemple aux habitans du Congo, et ne les a point excité à se faire des habitations plus solides; ils préfèrent souffrir toutes les incommodités que nous venons de remarquer.

*Meubles.*

Leurs meubles sont analogues à la misère de leurs huttes, et se réduisent à une hâche pour couper le bois, à un cimetère qu'ils ne portent qu'en voyage ou lorsqu'il vont à la guerre, à quelques gourdes où ils mettent leurs racines, leurs légumes, leurs grains et leur huile, à une marmite, à une cuillère, à quelques plats de terre, à un moulin à bras pour moudre leur grain, et à quelques écuelles faites avec des morceaux de calébasse, dont ils se servent pour boire et manger. Leur meilleur lit se compose d'un sac de grosse toile rempli de paille ou de feuilles, et d'une mauvaise couverture. Le bas peuple couche sur la terre nue ou sur la paille: l'usage des tables et des chaises est inconnu dans ce pays.

Mais les Princes et les Grands qui, avant l'arrivée des Portugais, avaient affecté la même simplicité, commencèrent bientôt à les imiter dans le luxe de l'ameublement. Toute leur magnificence se borne néanmoins à des nattes ou à des tapis étendus sur le pavé de leurs appartemens, à des tapisseries sur les murs, et à de grosses caisses rangées autour où il gardent leurs provisions, et au dessus desquelles ils placent leurs armes. Ils ont en outre un ou deux parasols, et quelques autres meubles qu'ils achètent des Portugais tels que miroirs, lits, fauteuils, banquettes, porcelaines, verres et autres objets semblables dont ils décorent leurs salles. Mais ce luxe, comme nous venons de l'observer, ne se fait remarquer que chez les Princes du premier ordre et les vices-Rois: ceux d'un rang inférieur ne font que les imiter de loin; ou bien, comme le dit Labat, ils affectent pour tous ces ornemens un orgueil philosophique, comme étant indignes de l'attention des grandes âmes.

*Sciences.*

Ces peuples n'ont aucune notion des sciences, et ne montrent pas le moindre desir de s'y appliquer. Ils n'ont point d'histoire de leur pays, ni de chronologie de leurs Rois. Avant l'arrivée des Portugais l'art de l'écriture leur était inconnu: la date des faits était pour eux la mort de quelque personnage remarquable. Ils comptaient les années par leurs hivers, qui commencent au quinze mai et finissent au quinze novembre, les années par les pleines lunes, et les jours de la semaine par leurs marchés, en ayant un chaque jour en différens lieux. Ils n'avaient d'autre règle pour juger des distances, que le

nombre de pas ou de journées qu'il faut à un homme chargé ou non pour se rendre d'un lieu à un autre.

Ce qu'il y a néanmoins de surprenant, c'est de trouver chez une nation aussi peu civilisée un idiome, dont la syntaxe et les formes grammaticales, combinées avec beaucoup d'art, annoncent un esprit de méditation tout à fait étranger à son état habituel. Est-ce le restes d'une civilisation éteinte? Est-ce le fruit des soins de quelques législateurs supérieurs à leur nation, ou les débris d'anciennes langues sacrées, dont s'est emparé le peuple après la destruction de castes sacerdotales? Quoiqu'il en soit, la langue du Congo, dont celles de Loango et d'Angola semblent être des dialectes, se distingue par la richesse de ses formes grammaticales. La transposition des articles à la fin des substantifs dont ils déterminent la signification, la formation régulière des dérivés, les modifications nombreuses des pronoms, la grande variété des modes et des tems dans les verbes, le nombre infini des verbes dérivés, la quantité des voyelles sonores, la rareté des sons durs et la douceur de la prononciation, font de cette langue une des plus belles de l'univers (1).

Langue  
du Congo.

Lorsqu'on réfléchit à l'invincible paresse des habitans du Congo, on cesse d'être étonné, dit Labat, du degré d'imperfection et de barbarie où sont encore chez eux les arts les plus utiles et les plus nécessaires. Il n'en faut pas chercher d'autre preuve que dans leur manière de travailler le fer, art dont ils font pourtant beaucoup de cas, à cause des avantages qu'ils en retirent, et plus encore par respect pour la tradition d'après laquelle ils croient que son inventeur devint Roi du Congo. Malgré cela, ils l'ont si peu perfectionné, qu'à les voir forger on imaginerait que cet art est encore dans l'enfance, surtout à considérer la grossièreté de leurs outils, et l'air gauche dont ils s'en servent. Celui de tisser, continue le même auteur, n'a pas fait plus de progrès parmi eux, et cependant on est surpris de les voir fabriquer de belles étoffes avec de mauvais instrumens. Ils n'ont ni navette ni métier; ils attachent leurs fils aux bouts de deux morceaux de bois bien près l'un de l'autre, et ne donnent à leurs pièces que la longueur nécessaire pour se faire un habit; et quand ils ont bien serré ces fils, ils

Arts:

(1) V. *Hyacinthi Bruscietti a Vetralla regulae pro Congensium idiomatis captu*, etc. Romae, 1659. *Gentilis Angolae instructus a P. Coacto*, Romae, 1661. *Mithridates d'Adelung et Vatter*, tom. 3. p. 207-224.

passent, avec une patience extrême, ceux de la trame comme s'ils cousaient. Cependant, malgré la longueur et la difficulté de ce travail, plusieurs d'entre eux font sur leurs étoffes des fleurs et autres figures de diverses couleurs, qui ont beaucoup de grâce et d'élégance.

C'est étoffes, comme nous l'avons dit plus haut, sont faites d'écorce d'arbre surtout de palmier, et de quelques espèces d'herbes battues semblables au lin. Nous ne devons pas omettre d'observer ici que, dans sa relation du Congo, Pigafetta vante singulièrement l'industrie et l'habileté des habitans des frontières orientales de ce royaume et pays voisins, dans la fabrication de certaines étoffes, telles que velours avec et sans poil, ràs, damas, taffetas, moires etc. : « ces étoffes, dit-il, ne sont pas en soie, parce qu'ils ne connaissent point les vers qui la produisent, quoiqu'ils en aient des vêtemens qui leur viennent de nos contrées, mais en feuilles de palmier dont ils tiennent l'arbre près de terre, en ayant soin de l'élaguer, pour que les branches en soient plus tendres au printems. Après avoir purgé, ajoute-t-il, ces feuilles à leur manière, ils en tirent des fils de la plus grande finesse; les plus longs sont les plus estimés, parce qu'ils servent à la fabrication des grandes pièces, et à l'exécution de dessus faits avec des poils qui leur donnent l'apparence d'un velours des deux côtés: on les emploie encore à la fabrication d'étoffes nommées damas à feuilles et de diverses sortes, et de brocarts appelés hauts et bas, qui valent mieux que le nôtre. L'usage de cette étoffe est réservé au Roi seul, et à ceux à qui il lui plaît de l'accorder etc. »

*Manières  
de voyager.*

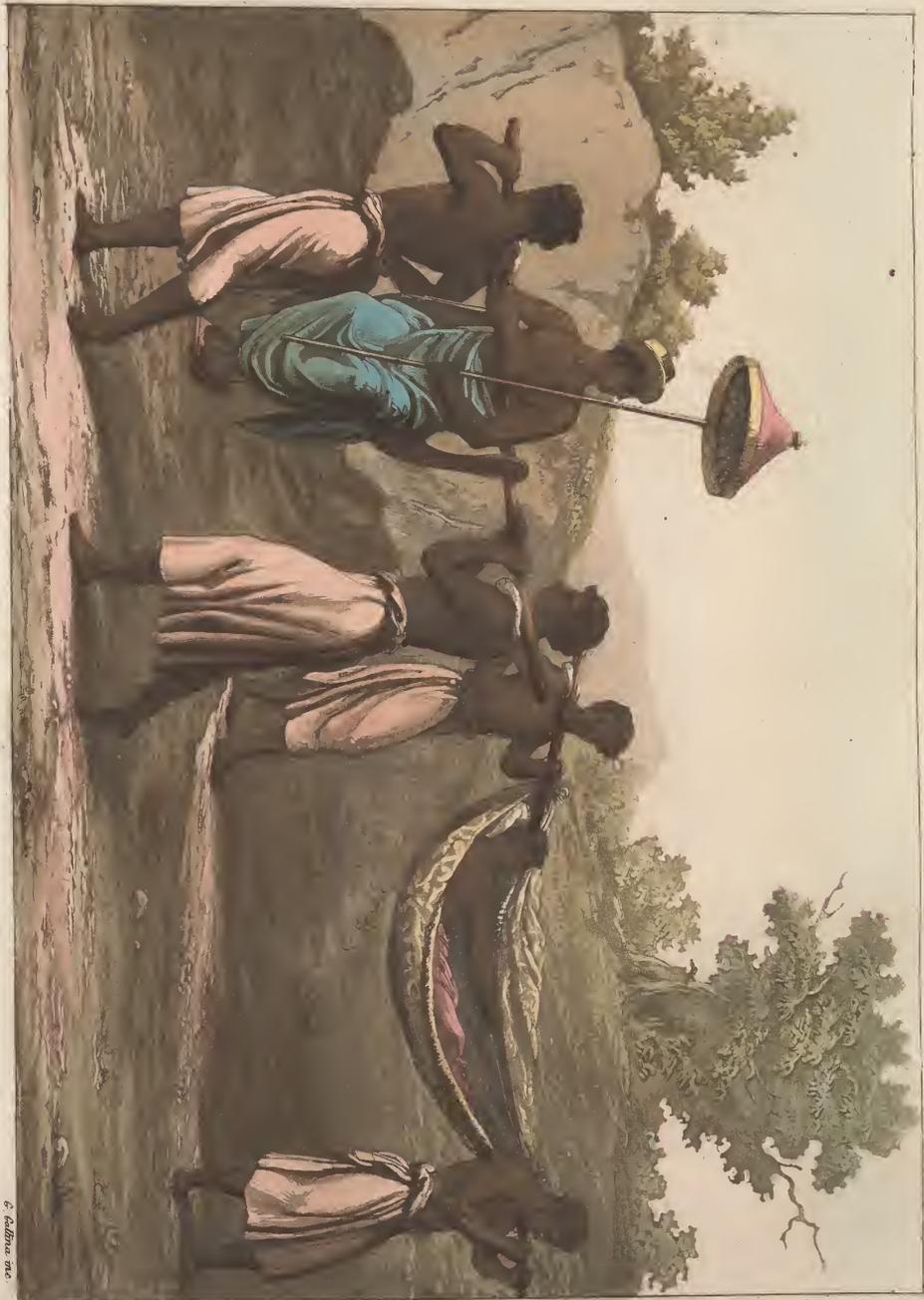
Il n'y a point dans ce pays de chars, de chevaux, d'ânes, de mulets ni de bêtes de somme quelconque: les habitans s'y font porter à dos par leurs esclaves, quelque mauvais que soient les chemins. Les gens de distinction voyagent ordinairement dans un hamac couvert où ils sont à l'abri du soleil, ou bien ils sont suivis d'un esclave qui tient un parasol au dessus de leur tête. Ce hamac n'est autre chose qu'une toile forte ou un grand filet attaché par les bouts à un bâton que portent deux esclaves, suivis de plusieurs autres de réchange, et même par un plus grand nombre selon la fortune du maître, qui passe son tems à y fumer et à dormir: voy. la planche 45. Ils ont encore certaines voitures en forme de palankins, où il y a un matelas et des coussins pour se coucher; ces voitures sont portées par quatre esclaves, et plus commodes que les hamacs; mais comme elles exigent un plus grand nombre



6. Palanquin etc.







d'hommes, il faut être riche pour en avoir; elles sont ordinairement brodées en or et en argent, et ornées de fleurs en soie blanche: voy. la planche 46. Les gens ordinaires se font porter assis sur une espèce de siège large en cuir, fixé à un levier comme les hamacs, et tenant en main un parasol: voy. la figure à la même planche. Outre les esclaves de rechange qu'exigent toutes ces différentes manières de voyager, il en faut d'autres pour porter les provisions, les tentes et autres ustensiles nécessaires. Ces peuples n'ont le plus souvent, pour passer les rivières, qu'une corde attachée à un arbre qui les traverse, et quelquefois un canot fait avec l'écorce, ou creusé dans le tronc d'un arbre.

Avec cette indolence extrême pour le perfectionnement des arts de première nécessité, les Moncicongues n'ont cependant pas laissé de cultiver la musique instrumentale, le chant et la danse. Merolla, Carli, Cavazzi et autres nous ont fait une longue énumération de leurs instrumens, dont nous nous bornerons à citer les principaux. « Parmi les instrumens, dit le P. Cavazzi, le plus usité chez les Grands, par ton et par magnificence, est celui qu'ils appellent *npungu*, lequel est composé de morceaux de bois et d'ivoire rapportés; il a des trous comme le fifre, et on joue de plusieurs ensemble, comme des trompettes parmi nous: le Roi et les Princes, lorsqu'ils sortent, sont encore accompagnés au son d'instrumens peu différens de ces dernières, qui ont été apportées par les Portugais. Il en est un autre, aussi à vent, dont le son est aigre et perçant, lequel est de corne de gazelle, et sert à rassembler les troupes: les Nègres en font également usage dans leurs concerts. Le *nsambi*, à-peu-près semblable à la guitare Espagnole qui est sans fond, est un autre instrument garni de bonnes cordes, faites avec certaines fibres de feuilles de palmier, qui se détachent dans leur longueur; mais l'inhabileté des musiciens gâte le peu d'harmonie qu'on pourrait en tirer. La *longa* est composée de deux espèces de sonnettes de fer, semblables à celles qu'on attache en Europe au cou des animaux qui marchent à la tête des troupeaux; on la frappe avec un petit morceau de bois; et les grands seigneurs, ainsi que les officiers, s'en servent à la guerre. Le *ngamba* ou *ingomba* est fait avec un morceau de tronc d'arbre vidé, et recouvert à sa partie supérieure comme un tambour: ceux qui, dans l'armée sont destinés à son usage, le frappent avec les poings, et accompagnent ses sons rauques et formidables de cris non moins terribles, ou de gestes extra-

Musique.

Instrumens.

vagans. La *ndunga* est semblable au précédent, mais plus petite, et on la frappe avec un morceau de bois rond et pesant. On voit chez le Roi et les Seigneurs de provinces une espèce de petits tambour appelé *ndembo*, recouvert d'une peau d'un seul côté, avec des lames de fer ou de cuivre, et en général peu différent de ces tambours de basque rustiques dont jouent quelquefois les bergères : on s'en sert à l'occasion de quelques cérémonies, et surtout quand le Roi éternue en public. Le plus supportable de tous ces instrumens semble être la *marimba*, laquelle est composée de quatorze à seize courges disposées en file, et fixées entre deux petites planches, la gueule renversée et recouverte d'une écorce très-fine : le fond en est garni extérieurement d'une autre petite planche d'environ trois pouces et vingt lignes de largeur, et d'un palme de longueur, qui s'élevant et s'abaissant sous les doigts du musicien produit une harmonie qui n'est point désagréable. " Je crois, ajoute le Père Cavazzi, que si cet instrument était joué par une main habile, il rendrait des sons dont une oreille délicate serait même flattée. Au lieu de cela, quelques-uns le frappent avec une baguette noueuse et pesante : ce qui exigerait beaucoup de légèreté et de prestesse, car étant par lui-même passablement sonore, il aurait encore plus d'agrément „

Le même Père a donné dans sa description historique du Congo des dessins fort-imparfaits de ces instrumens, parmi lesquels on ne voit pas la *marimba* qui est le plus important. Le Père Bonanni l'ayant comprise dans son *Cabinet Harmonique*, nous en joignons le dessin, dans la planche 47, à ceux des autres instrumens que nous y avons trouvés mieux représentés. Le Père Bonanni nous a donné en outre la description de deux tymbales, dont jouent les Nègres qu'on voit à la même planche, et que le P. Cavazzi a dessinés sans en faire mention parmi les instrumens usités au Congo. Le premier est un morceau de bois vide, et le second une grande courge ou une bourse de peau de bœuf enflée, dans laquelle sont des espèces de grélots, sur lesquels on frappe avec un bâton, et qui rendent des sons rauques et désagréables à l'oreille.

*Danses lascives.*

Les hommes et les femmes se forment en rond, et rivalisent entre eux à qui sautera avec le plus d'agilité, et fera les contorsions et les gestes les plus immodestes. Lorsqu'ils n'ont pas d'instrumens pour danser, ils choisissent un des plus habiles d'entre eux pour y suppléer avec la voix, en chantant une espèce de chanson sur quelqu'un de leurs airs baroques, à la cadence duquel tout





le cercle conforme ses gestes et ses mouvemens. La passion des Moncicongues pour ces sortes d'amusemens est telle, que, malgré la fatigue qu'ils s'y donnent, ils y passent les jours entiers et les nuits sans presque se reposer. Ils s'échauffent à ces chants et à ces danses, surtout lorsqu'ils sont accompagnés de paroles et de gestes lascifs, au point de tomber dans une espèce de frénésie, qui les fait sortir de toute mesure et danser avec une confusion, qu'un étranger, témoin de l'indécence de leurs mouvemens et de toute cette cohue, croirait se trouver au milieu de gens livrés aux actes de la débauche la plus effrénée. Le Père Cavazzi, qui avait tenté vainement tous les moyens que pouvait lui suggérer son zèle pour détourner ses prosélites de ces danses licentieuses, nous en a donné une liste dans laquelle elles sont indiquées par le nom de leurs inventeurs, ou par celui des provinces où elles ont pris naissance. Le même Père dit qu'elles sont toutes d'une lascivité si outrée, que sa plume s'est refusée à en donner la moindre description. Il en est une entr'autres, appelée *mampongo*, dont les mouvemens sont si infâmes, qu'elle ne peut, dit-il, avoir été inventée que par le diable. Ces danses s'exécutent néanmoins en pleine rue; et les danseurs, excités par les spectateurs même aux actes de lubricité dont ils les accompagnent, obtiennent ensuite, en alimens et en boissons, tout ce qu'ils veulent de ceux devant la porte de qui ils ont représenté ces scènes abominables.

Les Princes Chrétiens du Congo, à l'instigation des Missionnaires, ont mis en œuvre toute leur autorité pour l'abolition de ces honteux divertissemens parmi leurs sujets convertis. Non contents de les avoir prohibés sous les peines les plus rigoureuses, ils ont introduit dans leurs cours des danses honnêtes, appelées danses royales, dans l'espoir, d'un côté, de leur en inspirer le goût; et de l'autre, de leur en imposer par les menaces. Mais malgré l'agrément et la variété qu'on s'est efforcé de leur donner, ces danses ne plaisent ou ne semblent plaire qu'aux personnes d'un rang distingué; le peuple aime mieux s'exposer aux peines prononcées par les lois, que de danser sans faire de mouvemens conformes à sa lubricité naturelle.

Les richesses des Moncicongues consistent principalement en esclaves, en ivoire, et en *simbos*, qui sont de petites coquilles dont ils se servent pour monnoie. Les meilleurs esclaves sont ceux du royaume d'Angola, du comté d'Ambuilla, des contrées des Gingos, des Jagas et des provinces voisines, dont les habitans sont

*Richesses  
et commerce.  
des  
Moncicongues.*

sains et robustes : ceux de Bamba , de Sogno , de Pemba et autres provinces du Congo , élevés dans l'indolence et l'oisiveté , meurent dans la traversée d'Amérique , ou peu de tems après leur arrivée , par l'effet du changement de climat , ou des fatigues que les Européens leur y font supporter. Les Portugais tiraient autrefois de ces pays une quantité d'ivoire , qui y est devenu fort-rare aujourd'hui. San Salvador est le centre de leurs établissemens de commerce au Congo : les principales marchandises qu'ils y portent viennent du Brésil ou des manufactures Européennes ; les premières consistent en grains , fruits et autres provisions de bouche ; les autres sont pour la plupart des draps d'Angleterre et autres , des ustensiles de cuivre et de fer , de la poterie de terre , des bijoux en or , en argent et autres métaux moins précieux , des coraux , de la verroterie , du tabac , du vin , de l'eau de vie , de légères étoffes de coton , du lin , de la laine et des outils de toutes sortes. Ils prennent en échange pour les colonies d'Amérique un nombre d'esclaves , qu'on évalue à quinze ou seize mille par an. Ces peuples ont appris d'eux l'usage des poids et des mesures.

## USAGES PARTICULIERS

DES HABITANS

DE LOANGO, CACONGO, ANGOLA,  
BENGUELA, ANZICO ETC.

LE royaume de Loango faisait autrefois partie de celui de Congo; mais la rébellion des Mani ou Gouverneurs de différentes provinces l'a divisé en plusieurs états indépendans. Un de ces Souverains, devenu assez puissant pour assujétir tous les autres, prit le titre de Roi; il trouva même le moyen d'enlever plusieurs provinces à son ancien maître, de s'emparer de l'autorité souveraine dans son nouveau royaume, et de s'y faire respecter comme un Dieu. En effet, ses sujets lui donnent le titre de Samba-Pongo, qui signifie Dieu; et ils lui adressent des vœux accompagnés de cérémonies solennelles, pour obtenir de lui la pluie, l'abondance et tout ce qu'ils désirent.

*Loango.*  
*Gouvernement.*

Le Roi a plusieurs ministres d'Etat, qui sont en même tems Gouverneurs de provinces. Le Mani-Bomma ou Généralissime commande dans le Loango-Mongo; le Mani-Beloor dans la province de Chilongo; et le Mani-Belullo dans celle de Kilongatiamo Cango, mais en qualité de seigneur libre et indépendant du Roi. Mani-Canga ou Kinga est lieutenant général de la province de Piri; Mani-Mutta est le commandant de la garde du Roi, ou selon Dapper le grand-Maitre de l'artillerie; et le Miéton-Ambomma ou vice-Amiral est Gouverneur de la province de Polovey.

Ce Roi est puissant et peut mettre une nombreuse armée en campagne. Ses sujets en état de porter les armes sont tous soldats, et par conséquent obligés à passer des revues, à faire l'exercice et à se rendre à l'armée. Leurs armes principales sont des dards armés d'une large pointe de fer: leur bouclier est assez grand pour leur couvrir presque tout le corps, et fait d'une peau extrêmement dure et impénétrable à la flèche.

Le trône, qui est héréditaire au Congo, ne l'est point dans le royaume de Loango: ici, tous les Princes-nés des différens Etats

*Succession*  
*à la couronne.*

qui sont dans leur dépendance, peuvent aspirer au pouvoir suprême s'ils sont choisis par le corps électoral, lequel est composé de sept des principaux officiers de la couronne, y compris deux adjoints, qui tous forment en même tems le gouvernement provisoire. Au moyen de cette disposition, dont l'origine est très-ancienne, et dans laquelle on aperçoit les vues d'un législateur, ou d'un conquérant d'un esprit plus profond que ne le sont les naturels, les feudataires se trouvent vivement intéressés à la conservation d'un trône, auquel ils ont tous les mêmes droits, et ne sont pas aussi faciles à rompre les liens qui les y attachent. Pour être Prince-né, il faut être fils d'une Princesse, parce que là, c'est la mère qui ennoblit et non le père, dont le droit ne peut jamais être établi avec certitude. Les Princesses peuvent prendre qui elles veulent pour mari, et le répudier à leur gré, pour lui en substituer un autre. Les Princes en font de même; mais leurs enfans n'ont aucune qualité, s'ils ne sont pas nés d'une Princesse; et ils peuvent être vendus par leurs frères ou leurs sœurs qui ont cet avantage. L'époux d'une Princesse est Prince tant qu'elle vit, et conserve son rang si elle meurt dans le tems qu'il vit avec elle. Si un Prince épouse une Princesse, ils perdent l'un et l'autre le droit de faire divorce. Les Princes en général jouissent de beaucoup de privilèges; mais ils ne peuvent remplir aucune fonction dans le gouvernement.

*Religion.*

Ainsi que les Moncicongues les habitans du Loango ont une idée imparfaite d'un Etre Suprême, qu'ils n'aiment ni ne craignent, et auquel ils ne rendent aucun culte; seulement ils adorent et invoquent certains esprits bienfesans et malfesans, en qui ils reconnaissent le pouvoir de leur faire du bien ou du mal. Ils représentent ces prétendues Divinités sous diverses figures d'hommes, de femmes ou autres créatures animées faites d'argille et d'un travail grossier; ils portent quelques-unes des petites dans une boîte pendue à leur cou avec un cordon, et gardent les plus grosses dans leurs maisons; ils parent leur tête de plumes, les peignent de diverses couleurs, et leur attachent autour du corps des morceaux d'étoffe, de fer, de verre ou autres bagatelles. Les gens du peuple ont une ou deux petites idoles appelées Mokis ou Fétiches comme les nomment les Portugais: ceux d'un haut rang en ont un plus grand nombre, et le Roi en a de tant d'espèces différentes, que leur simple énumération suffirait pour ennuyer le lecteur. Ces peuples ont sur la nature de l'âme des opinions qui sont tout-à-fait absurdes et bizar-

res. On croit dans la famille royale, que les âmes de individus qui y meurent passent dans les corps de ceux qui leur succèdent. Les uns mettent les âmes des morts au nombre de leurs divinités domestiques et tutélaires, et leur font sous le toit de leur maison une petite niche, devant laquelle ils ne manquent pas d'offrir les prémices de tout ce qu'ils mangent. Les autres leur assignent une demeure sous terre, où ils jouissent d'une nouvelle vie dans une condition plus ou moins élevée selon leur mérite: quelques-uns sont d'avis qu'elles meurent avec le corps. Les personnes consacrées au service des Dieux s'appellent Enganga, et portent le titre du Mokis auquel elles sont particulièrement attachées, et de la ville ou village où ces Mokis font leur résidence; elles sont ordinairement avancées en âge, et choisies par l'Enganga Mokis ou chef des magiciens. Quiconque voudrait avoir quelque idée des cérémonies extravagantes et ridicules qui se font à l'élection d'un Enganga, ainsi qu'aux fêtes instituées en l'honneur des divinités, peut consulter entr'autres les relations de Dapper, d'Ogilby et de La-Croix.

La polygamie est en usage dans ce pays comme au Congo. La plupart des riches ont dix ou douze femmes, et les gens ordinaires seulement deux ou trois. Toutes les formalités du mariage se bornent à demander le consentement des parens de la fille, et à payer la somme convenue pour l'avoir. Il en est qui l'achètent dès l'âge de six à sept ans pour l'élever comme il leur plaît. Les parens les plus sensés ne donnent leurs filles que lorsqu'elles sont nubiles; et pour l'indiquer il leur font raser la tête, à l'exception d'une couronne de cheveux qu'ils leur laissent sur le sommet. C'est un délit grave que d'avoir commerce avec une fille avant cet âge; et celui qui s'en rend coupable doit être présenté au Roi, qui seul a le droit de lui faire grâce. Pour cela, il doit confesser sa faute, et cette confession est accompagnée de danses burlesques d'une antique origine, qui manifestent son repentir et sa honte. Cet aveu et ce pardon publics passent pour être d'une obligation absolue, sans l'accomplissement de laquelle le pays serait exposé à de grandes calamités. Ceux qui n'ont pas ce préjugé n'en sont pas moins zélés à le maintenir, pour empêcher les jeunes gens de se livrer à leur penchant pour les femmes, avant que la nature ait rendu les filles propres à la génération, et dans la crainte qu'un commerce prématuré leur fasse perdre la faculté d'avoir des enfans.

*Cérémonies  
du mariage*

Nègres blancs  
appelés  
Albinos.

Une circonstance des plus remarquables, et que nous ne voulons pas omettre de rapporter ici, c'est que dans ce royaume surtout, on voit quelquefois naître d'un père et d'une mère nègres des enfans aussi blancs que les Européens. Les indigènes les appellent *Dondos* et les Portugais *Albinos*: ils ont les yeux gris, les cheveux blonds ou roux, la vue faible et une force extraordinaire, qui a fait tenter plusieurs fois aux Portugais de les transporter au Brésil; mais ils sont d'une paresse à se laisser mourir de faim, plutôt que de se livrer à aucun travail pénible. Dès qu'ils sont nés on les présente au Roi, qui les fait instruire dans la magie; et lorsqu'ils se sont rendus habiles dans cet art, ils l'accompagnent partout, et ont le privilège de s'asseoir devant lui. Battel en vit quatre à la cour de Loango. Les savans ont mis leur esprit à la torture pour expliquer la singularité de cette blancheur (1).

Cérémonies  
funébres.

Les cérémonies funèbres, dans ce royaume, diffèrent peu de celles qui sont en usage au Congo. Lorsqu'il s'agit d'une personne de distinction, on commence dès le premier instant de sa maladie à rechercher soigneusement si elle n'est pas l'effet de quelque sortilège. On consulte les *Engangas*, qui donnent une réponse toujours conforme à leur propre intérêt. S'ils déclarent que le malade a été ensorcelé, on a recours à tous les moyens imaginables pour détruire l'effet du sortilège. S'il meurt malgré ces soins, on l'étend à terre, puis on le lave, on le rase, on lui coupe les ongles, et on jette sur lui de la poudre rouge: pendant trois jours que durent ces cérémonies les hommes ne cessent de pousser des cris autour de lui, et les femmes font toutes sortes de contorsions en chantant ses louanges. On creuse dans le même tems une fosse assez large pour contenir le cadavre, et tout ce qu'on a dessein d'y renfermer avec lui. Dès qu'elle est préparée, on y porte le mort avec autant de précipitation que si on était menacé de quelque danger: les assistans l'accompagnent, et à peine arrivé on l'y jette avec ses vêtemens, ses ustensiles et ses armes, puis on met par dessus un vase, une petite pelle de bois, une flèche, une gourde, un autre vase pour boire,

(1) Vossius ( de Orig. rub. lib. I. ) assure qu'on trouve beaucoup de ces Albinos dans d'autres contrées de l'Afrique. Nous avons déjà fait mention de cette espèce d'hommes à l'article de Bornéo et de la Nouvelle Guinée. Les *Recherches sur les Américains* de *De-Paw* contiennent plusieurs notions curieuses à ce sujet.

du tabac et une pipe. On assure que l'usage barbare, si commun en Afrique, d'ensevelir avec le défunt plusieurs de ses femmes, de ses parens et de ses esclaves a été aboli dans ces derniers tems, et qu'on l'a remplacé par de petites figures en terre, en bois ou en cire, qu'on range autour du cadavre.

Les habitans du Loango ne permettent point qu'on enterre un étranger dans leur pays; et lorsqu'il y meurt quelqu'Européen, on le porte à deux lieues en mer pour être jeté dans les flots. Battel donne à cet usage l'origine suivante. Un négociant Portugais, dit-il, fut enterré dans une ville de ce pays: la saison des pluies ayant retardé, il s'ensuivit une disette: les Mokis consultés par les habitans sur la cause de cette calamité, répondirent qu'elle venait de ce qu'un Chrétien avait eu chez eux la sépulture, qu'il fallait le déterrer et le jeter à la mer pour la faire cesser. On obéit, et trois jours après on eut une pluie abondante. Depuis lors, ce peuple n'a plus voulu qu'aucun étranger fût enseveli chez lui.

On donne aux habitans de cette contrée le nom de Bramas; ils sont vigoureux, bien faits et polis; de féroces, et selon quelques-uns, d'anthropophages qu'ils étaient auparavant. La circoncision est usitée parni eux; ils sont industrieux, adonnés au commerce, avides de richesses, mais généreux les uns envers les autres, et passionnés pour le vin de palmier: le libertinage qu'ils portent à l'excès n'empêche pas qu'ils ne soient jaloux de leurs femmes. Ils exercent toutes sortes de métiers; mais leur attachement aux anciennes habitudes, et la grossièreté de leurs outils font qu'ils emploient un tems et un travail infini pour faire un ouvrage médiocre. Leur habillement et leurs habitations sont à-peu-près les mêmes qu'au Congo.

Cacongo, selon la relation du capucin Merolla, est la partie de cette côte qui offre le plus de commodités et d'avantages; elle a ses Souverains particuliers, qui, au rapport de La-Croix et de Dapper, sont sous la protection du Roi de Loango, si même ils ne sont pas ses tributaires. Ils étaient autrefois leurs vassaux; mais ils secouèrent le joug peu de tems après que les Rois de Loango se furent rendus indépendans de ceux du Congo, sans cesser cependant d'être sous leur protection, à cause des guerres fréquentes qu'ils ont avec les Mani ou Rois d'Angoy.

Les habitans de ce pays, au dire encore de Merolla, sont plus humains et plus affables que leurs voisins, mais également livrés à la superstition et à l'idolâtrie. Dapper, sans citer personne, les

*Mœurs  
et usages.*

*Royaumes  
de Cacongo  
et d'Angoy.*

peint comme un peuple trompeur, traître, turbulent, et lâche en même tems; et il ajoute qu'ils ne pourraient pas résister à leurs voisins d'Angoy, si le Roi de Loango ne les protégeait contre eux.

Il font un commerce considérable avec les Européens, de qui ils achètent de gros draps, des bonnets, des hâches et autres outils en fer, pour des esclaves qu'ils donnent en échange. Ce commerce est plus avantageux ici pour les marchands d'Europe qu'en aucun autre lieu, en ce qu'ils ne sont point obligés de faire au Prince des présens exorbitans, comme à ceux des pays voisins, qui ont toujours des gardes à l'embouchure du Sonho, pour contraindre les passagers au payement de certains droits qu'ils exigent d'eux.

Le Roi de Congo se regarde comme le maître de ces petits Etats ainsi que du Loango, quoiqu'aucun d'eux ne le reconnaisse pour tel. En 1631, le Comte de Sogno entra avec une armée nombreuse dans le royaume d'Angoy, en chassa le Souverain et mit son fils sur le trône. Ce Prince aussi guerrier que son père voulut en faire autant au Roi de Cacongo; il entra dans ses états, pilla sa capitale, et remporta sur lui de grands avantages, mais sans avoir jamais pu le chasser. Telle est l'origine des guerres contre les Souverains de ces deux Etats. Le Roi de Cacongo est toujours soutenu par celui de Loango son allié, et celui d'Angoy par les Comtes de Sogno.

*Gouvernement  
ancien  
et moderne*

Le royaume d'Angola, comme nous l'avons déjà observé, faisait originairement partie de celui du Congo, et avait pour gouverneurs des lieutenans du Souverain de ce même état. Mais plusieurs de ces lieutenans ou gouverneurs s'étant rendus depuis indépendans, sont devenus assez puissans pour obliger leurs anciens maîtres à vivre en bonne intelligence avec eux, sans leur payer de tribut ni leur rendre aucun hommage. Ils envoyaient à leur tour des gouverneurs dans leurs provinces, avec des forces suffisantes pour soutenir les anciens Soni ou seigneurs et en exiger des tributs, au moyen de quoi ils leur permettaient de vivre selon leurs anciennes lois. Telle était la constitution d'Angola à l'arrivée des Portugais dans ce pays. Les Princes du Congo et d'Angola s'envoyaient réciproquement des présens et des ambassades; ils étaient toujours prêts à se secourir mutuellement en cas d'invasion ou de quelque soulèvement dans leurs Etats, et leurs sujets faisaient le commerce entr'eux avec autant de liberté que de sécurité. Mais depuis l'arrivée des Portugais, les Princes d'Angola, comme on le voit par les relations

historiques des deux royaumes, ont été dépouillés par ceux du Congo d'un grand nombre de provinces.

Les troupes d'Angola étaient encore plus mal disciplinées que celles du Congo. S'il faut en croire Davity et Labat, cinq cents Portugais soutenus par environ mille soldats du Congo battirent en 1584 cent-vingt mille Angolans, et en 1585 deux cents Portugais assistés de dix mille Nègres en défirent six cent mille. L'habillement et les armes de ces hommes de guerre sont les mêmes qu'au Congo; seulement ils cherchent à paraître plus grands et plus terribles par la longueur et la variété des plumes d'autruche et de paon dont leurs bonnets sont couronnés.

*Milices.*

Quant à la religion nous n'en pouvons dire autre chose, sinon qu'il règne dans le royaume d'Angola les mêmes superstitions et la même idolâtrie qu'au Congo, et que le Christianisme n'y a pas fait plus de progrès que dans celui-ci, malgré le grand nombre de conversions dont on a tant parlé. Les cérémonies y sont les mêmes pour les mariages et les funérailles: ceux qui professent la religion Chrétienne se permettent d'avoir plusieurs femmes comme les idolâtres, avec cette seule différence, que ceux-ci donnent à toutes leurs femmes le titre d'épouses, tandis que les autres ne l'accordent qu'à la première, et désignent les autres sous le nom de concubines. Les idolâtres ont conservé l'usage barbare d'immoler plusieurs personnes aux funérailles de leurs proches, usage qui se pratiquait anciennement dans tout le royaume, comme la preuve du plus profond respect pour les morts; mais il est maintenant aboli chez les Chrétiens.

*Religion.*

La plupart des provinces du royaume de Benguela étaient peuplées et fertiles; mais elles ont souffert considérablement des invasions des féroces Jagas, et des guerres que cet état est souvent obligé de soutenir contre les Rois de Congo et les Portugais d'Angola. Les premiers avaient presque ruiné tout le pays; les autres, du tems de Battel, en avaient conquis une partie. Depuis lors, les Européens ont si peu fréquenté ces côtes qu'on ne peut en rien dire de positif.

*Royaume  
de Benguela.*

On n'a aucune notion sur l'ancien gouvernement de ce pays: la dénomination qu'il avait de royaume fait présumer que ce gouvernement était monarchique. Lopez qui s'y trouvait en 1584 dit que la plus grande partie était divisée en petites seigneuries, toutes dépendantes d'Angola; que l'insalubrité de l'air y infecte la terre même et tout ce qu'elle produit; et que pour cette raison les Eu-

ropéens se soucient fort-peu d'y prendre terre, et encore moins d'y séjourner assez de tems pour pouvoir y acquérir des connaissances exactes sur la nature du sol. Malgré cela, il y avait, dit-on, en 1666 un Gouverneur Portugais qui faisait sa résidence dans la nouvelle ville de Benguela, ou dans le fort de Saint Philippe. Carli, qui s'y trouvait alors, ajoute qu'il y existait environ deux cents blancs et un grand nombre de Nègres, et que les maisons étaient de terre et de chaume, ainsi que l'église et le fort.

*Habitans.*

Les Endall Albondos, peuple des environs de la baie, sont des sauvages qui vivent sans gouvernement et sans lois. Ils ne font de commerce que pour se procurer des grains de verre d'un pouce de long et de différentes couleurs, dont ils se font des bracelets; ils donnent une vache grasse pour seize de ces grains. Les hommes portent de certaines peaux autour de leur ceinture, et des colliers à leur cou. Ils se servent de l'arc, de flèches et de javelots armés de fer. Les femmes ont un collier de cuivre qui, dit-on, pèse au moins quinze livres; leurs bras sont garnis jusqu'au coude de grélots et de bracelets, et leurs reins sont enveloppés d'une espèce de toile d'écorce d'arbre qui n'est pas filée; elles ont en outre des anneaux depuis le pied jusqu'au mollet.

Battel dit qu'il y a sur cette côte un port, dont les habitans font métier de se procurer des esclaves par la séduction et autres moyens non moins coupables. Ils permettent à leurs femmes d'attirer les hommes en se prostituant à eux: lorsqu'il en est tombé quelqu'un dans leurs pièges, elles en avertissent aussitôt leurs maris, qui, feignant d'être courroucés d'un pareil outrage, s'emparent du malheureux qui s'est laissé ainsi surprendre, et le gardent étroitement jusqu'à ce qu'ils aient trouvé l'occasion de le vendre à quelque étranger. L'argent qu'ils en retirent est employé par eux à acheter d'autres femmes qui font le même métier: motif pour lequel le P. Merolla dit qu'on ne peut acheter légitimement des esclaves sur cette côte.

Le même auteur rapporte qu'au milieu de la place de Kashil, une des villes les plus considérables du royaume de Benguela, on voyait sur un piédestal la statue d'un homme de douze pieds de hauteur, et entourée de dents d'éléphant fichées en terre, sur lesquelles étaient posés les crânes de ceux qui avaient été tués à la guerre, ou sacrifiés à cette idole. Les habitans faisaient au pied de cette statue des libations de vin de palmier, mêlé avec du sang de

bouc, et avaient la plus grande vénération pour ce Mokis ou idole, qu'ils appelaient *Quesson*. Il vit un grand nombre d'autres idoles plus petites dans divers quartiers de la ville, dont les rues sont de chaque côté plantées de palmiers, et autour de chacune d'elles étaient amoncelées des dents d'éléphant.

Benguela a été particulièrement le théâtre sanglant des ravages exercés par ces peuplades barbares, répandues pour la plupart dans la basse Ethiopie, et connues sous les noms de Gagas, Jagas, Jaquas, Jagos et Jagas. Ces sauvages, qui menaient d'abord une vie errante, après s'être enrichis des dépouilles des autres pays, cherchèrent à s'établir dans des contrées fertiles, et se bornèrent ensuite à faire des excursions sur le territoire de leurs voisins, d'où ils revenaient chez eux chargés de butin. Ils finirent par devenir nombreux et puissans dans les royaumes de Matamba, Anzico, Fungeno, et surtout dans celui de Benguela. Après les avoir ravagés en grande partie sous la conduite du vaillant Jaga Cassangi leur chef, ils se fixèrent dans un des cantons les plus commodes pour eux, où, du tems de Battel, leur chef tenait sa cour, si l'on peut donner ce nom à un amas informe de mauvaises huttes, faites de terre et de chaume, qui couvrait un grand espace de terrain entouré d'une épaisse haie d'épines.

Quoiqu'on trouve encore des ces barbares sur plusieurs autres points de la côte, il semble d'autant plus convenable de rapporter ici ce qu'en dit Battel, que c'est dans le royaume de Benguela que les Européens les ont vus pour la première fois, et que le même voyageur a eu occasion de les connaître, de les fréquenter, de faire le commerce avec eux pendant long-tems, et d'acquérir par conséquent sur tout ce qui les concerne, des notions qu'aucun Européen n'a pu se procurer après lui.

Battel avait gagné la bienveillance du Général des Jagas par les services qu'il lui rendait avec son fusil, n'y ayant que lui qui sût faire usage des armes à feu. Aussi ce Général avait-il donné l'ordre à ses meilleurs soldats, de veiller particulièrement à son salut dans les combats, et souvent en effet ils l'avaient tiré des plus grands dangers et rapporté entre leurs bras. Le long séjour qu'il fit chez ce peuple, et la faveur de son chef lui fournirent donc les moyens de s'instruire parfaitement de ses usages et de ses mœurs. La seule chose, dit-il, qu'il ne lui fut pas permis de voir, ce fut la cérémonie qui se fait, lorsque le grand Jagas consulte son Mokis

*Invasion  
des Jagas dans  
le Benguela.*

*Battel estimé  
des Jagas.*

*Il s'informe  
de leurs usages*

sur quelque entreprise importante : les prêtres l'invitèrent alors à se retirer, en lui disant que sa présence déplaisait à cet esprit. Il ne laissa pas cependant de demander à d'autres Jagas en quoi consistait cette cérémonie, et il en apprit plusieurs autres particularités concernant leur religion, leur discipline militaire et leurs usages barbares, que nous rapporterons en suivant le même ordre que ce voyageur.

*Jamba  
Calandola  
chef des Jagas.*

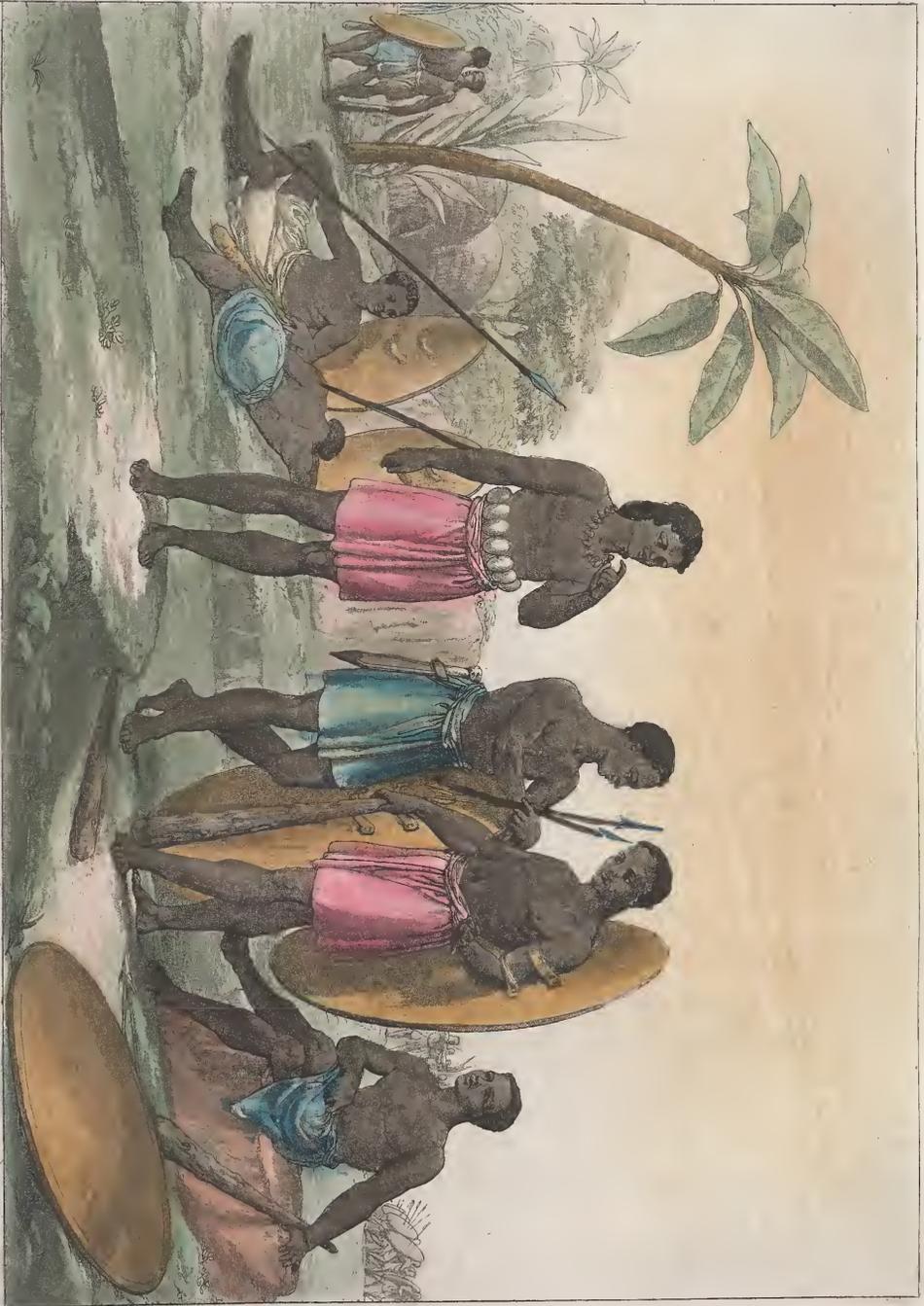
L'armée du grand Jagas, auquel Battel donne le nom de Jamba Calandola, était composée de vingt mille hommes. Ce chef avait sa tente dans une enceinte particulière et au centre, et sous ses ordres douze capitaines dont chacun gardait une des portes du camp. C'était un homme d'un grand courage ; mais il n'entreprenait jamais rien sans avoir auparavant consulté son Mokis, et fait exécuter quelques enchantemens. Avec cela il se flattait de prévoir quel devait être le succès de toutes ses expéditions. Lorsqu'il avait résolu de consulter son Mokis, il se levait avant le jour et s'asseyait sur un petit banc : à ses côtés étaient un prêtre et un cercle de quarante femmes, dont chacune tenait une queue de zèbre, qu'elle agitait en l'air en chantant. Au milieu de ce cercle on allumait un grand feu, puis on mettait dessus une marmite de terre contenant certaines poudres, dont les prêtres se servaient pour teindre le front, les tempes, l'estomach et le ventre du grand Jagas, en accompagnant cette opération de paroles magiques et de cérémonies, qui duraient jusqu'au coucher du soleil. Après cela, on lui mettait en main la *cásengola*, arme semblable à une hâche, en lui recommandant de ne point épargner ses ennemis, parce que son Mokis était avec lui. Ensuite on lui présentait un jeune homme, qu'il immolait immédiatement. Il était suivi de quatre hommes, dont deux étaient également sacrifiés par lui, et il faisait tuer les deux autres hors du camp. On égorgeait en même temps cinq vaches dans le camp et autant au dehors, et l'on sacrifiait le même nombre de chèvres et de chiens. Le sang se versait sur le feu, et les viandes se mangeaient dans des transports de joie.

*Manière  
de consulter  
le Mokis.*

*Habillement  
et ornemens  
du Calandola.*

Le grand Jagas Calandola avait de longs cheveux ornés d'une quantité de *bambas*, qui sont des coquilles dont ce peuple fait beaucoup de cas ; il avait au cou un collier de *masoes*, autre espèce de coquilles qu'on trouve sur la côte, et qui, selon Battel, coûtent vingt schellins l'une. Il portait une ceinture de coques d'œufs d'autruche, avec un tablier d'écorce de palmier aussi fin qu'une





*Sable, Caribbe, Ave*

étouffée de soie : son corps était peint de diverses figures , et frotté chaque jour de graisse humaine. Ses oreilles et ses narines étaient traversées par un morceau de cuivre de deux pouces de long , et son corps barbouillé de rouge et de blanc. Il était ordinairement accompagné d'une trentaine de femmes , dont une portait son arc et ses dards , et quatre autres des coupes dont il se servait pour boire. Lorsqu'il buvait ces femmes se prosternaient à terre , chantaient et frappaient des mains. Voy. la planche 48.

Les Jagas ne campent jamais sans se fortifier , et ont un corps de soldats robustes destinés à ces travaux. Ils entourent leur camp de gros pieux ; et s'ils en ont le tems , ou s'ils sont dans l'intention de s'arrêter , ils ne manquent pas d'élever autour de cette enceinte une forte haie d'épines , pour se préserver des bêtes féroces. Ce camp a ordinairement douze portes , dont chacune est gardée par un capitaine accompagné d'un certain nombre de soldats. Les cabanes ou tentes y sont disposées avec ordre les unes à côté des autres ; et les soldats placent au dessus de la porte de chacune d'elles leurs arcs , leurs flèches et leurs javelots , de manière qu'à la moindre alerte ils sont prêts au combat. Calandola faisait observer une discipline sévère dans ses troupes. Les soldats qui avaient tourné le dos dans une action étaient condamnés à mort , et mangés par les autres. Pour les garantir de cette lâcheté , il les haranguait tous les soirs du haut d'une tribune ; aussi se battent-ils en désespérés , bien convaincus qu'ils sont de ne pouvoir éviter la mort en cas de fuite , et de s'exposer à un sort encore bien plus terrible s'ils tombent entre les mains de l'ennemi.

*Camp  
des Jagas.*

Ce peuple emploie encore un autre moyen pour former sa jeunesse à l'intrépidité , c'est de mettre au cou des enfans , à l'âge de douze à treize ans , un collier qui est le signe de leur esclavage , et de le leur laisser jusqu'à ce qu'ils apportent la tête de quelqu'ennemi : alors on leur ôte ce collier , et ils sont proclamés membres de la tribu. Le desir de se délivrer de cette marque d'infamie agit si puissamment sur l'esprit de ces jeunes gens , qu'il leur fait affronter les plus grands périls pour y parvenir. C'est ainsi que les Jagas entretiennent leur armée , et empêchent que leur valeur barbare ne dégénère.

Voilà en peu de mots ce que Battel rapporte de plus important sur cette peuplade , dont la férocité lui fit prendre enfin la résolution de s'enfuir à tout prix : ce qu'il exécuta heureusement en

se retirant dans le royaume de Loango, après avoir échappé à une infinité de dangers.

*Trilus voisins  
du Congo.*

Il nous reste maintenant à parler de quelques tribus tout-à-fait sauvages, qui se trouvent sur les frontières du Congo. Les anciens voyageurs placent au nord-est du Loango une nation de Nains appelée

*Les Bakc-Bake.*

*Matembas* ou *Bake-Bake*: ces Nains, au rapport de Battel, ont la taille d'enfans de douze ans, mais ils sont très-gros. Ils vivent dans l'intérieur de leurs forêts et y donnent la chasse aux éléphants, dont ils portent les dents en tribut à un Prince appelé Many-Kesock, lequel a sa résidence à huit journées au levant de Mayomba. Leurs femmes vont également à la chasse du grand singe nommé pongo, qu'elles tuent avec des flèches empoisonnées.

*Pays d'Anzico.*

Plus à l'est et dans l'intérieur des terres est le pays d'Anzico ou Anzicana, *N'teka* ou *Grand-Angeca*, qui est riche en métaux et en bois de sandal, et fameux surtout par la barbarie de ses habitans. Selon le peu de relations que nous avons sur cette contrée lointaine et peu visitée, relations que Malte-Brun regarde comme fabuleuses, ou au moins exagérées, les Anziciens se nourrissent de chair humaine, qui se vend sur les places publiques comme de la viande de bœuf et de mouton. Ces sauvages disposent de leurs esclaves comme du bétail; ils engraisent, tuent et mangent les prisonniers de guerre, ou les vendent au boucher. On trouve même des esclaves qui, las de vivre, s'offrent à leurs maîtres pour leur servir de nourriture. Les pères, les enfans, les frères et les sœurs se mangent réciproquement: il y a même des mères assez dénaturées pour tuer leurs enfans et les manger aussitôt qu'ils sont nés. Dans le pays d'Anzico, dit Dapper, on n'ensevelit point les morts, le corps des vivans est leur tombeau; à peine ont-ils rendu le dernier soupir qu'il sont dévorés.

*Anthropo-  
phagie.*

*Anthropo-  
phagie  
niée par  
De-Grandpré.*

De-Grandpré révoque ces faits en doute, et va même jusqu'à nier qu'il y ait des anthropophages en Afrique. « Si le voyage de Mungo-Park, dit-il, dans les pays où s'est propagé le Mahométisme, ne détruit pas complètement l'imputation faite aux Africains d'être cannibales, que pourrait-on répondre au témoignage de Levaillant, dont les pas ont toujours été dirigés vers des peuples tout-à-fait sauvages, et chez lesquels il n'a rien trouvé qui pût justifier une semblable opinion? Je puis, de mon côté, assurer qu'il est faux que les habitans du Congo mangent de la chair humaine; ils montrent au contraire en général de l'horreur pour le sang; et qui-

conque en a versé par l'effet d'une blessure est condamné à donner un esclave ou une valeur égale en marchandises, et s'il n'en a pas les moyens il est pris et vendu. »

Malgré la confiance que méritent les assertions de ces voyageurs contre l'idée d'anthropophagie qu'on a de ce peuple, nous ne les croyons pas assez convaincantes pour nous autoriser à passer sous silence, et encore moins pour démentir les assertions contraires que nous donnent à cet égard plusieurs témoins oculaires et dignes de foi, non sur des observations superficielles et faites à la hâte, mais d'après des faits réitérés arrivés sous leurs yeux, et de longues relations avec ce même peuple. Lopez assure avoir vu vendre publiquement de la chair humaine à la boucherie (1); et il n'est pas permis de présumer que Battel, qui, comme nous venons de le dire, a vécu seize mois au milieu des Jagas, et a souvent été témoin de leurs cruels festins, ait pu prendre le change sur l'espèce des victimes qu'il y voyait égorger et manger. On trouve également un grand nombre de ces affreux usages dans la relation du Père Cavazzi, qui, autant qu'on peut le croire, n'avait jamais oui parler de celle de Battel. Or il raconte d'avoir été plusieurs fois témoin, ainsi que ses confrères, de ces scènes horribles dans le royaume de Matamba pendant quatorze ans qu'il a habité l'Ethiopie occidentale, et d'avoir eu à ce sujet des disputes avec les chefs et les prêtres de cette nation.

*Prouvée  
par d'autres.*

Nous ne croyons pas néanmoins pouvoir être taxés de crédulité par ceux qui trouveraient ces faits trop contraires à la nature pour être crus, et qui traiteraient encore de fable le témoignage de tant d'auteurs (2): car c'est un devoir, pour un écrivain impartial, de rapporter en pareil cas les faits tels qu'ils sont donnés par les auteurs, et non tels qu'ils peuvent lui sembler.

(1) Voy. Pigafetta liv. I.<sup>er</sup> chap. V. Il dit, en parlant des Anzicains: « Ils ont des boucheries de chair humaine, comme on en voit ici de vache et autres bestiaux. Ils mangent leurs prisonniers de guerre, et vendent leurs esclaves s'ils y trouvent de l'avantage, autrement ils les vendent au boucher pour être tués et mis par morceaux, pour servir à la nourriture de ceux qui les achètent etc. »

(2) Outre les auteurs que nous venons de citer, il faut lire encore Dapper, Jarric, Merolla, Labat etc.

*Situation  
du pays  
d'Anzico*

La position et l'étendue du pays d'Anzico sont indiquées d'une manière plus propre à exciter qu'à satisfaire la curiosité du géographe. Dapper place Monsol, qui en est la capitale, à trois cents lieues de la côte, et fait confiner cette région avec celle de Gingiro près de l'Abyssinie. Pigafetta lui donne un fleuve appelé Umbria, qui se perd dans le Congo; il indique à l'est et au nord-est le royaume de Vangua, où se trouve peut-être Uangara.

*Gouvernement.*

Le Roi d'Anzico, qui porte le nom de Grand Macoco, commande à treize Rois, dont nous ne citerons que celui de Fungeno, parce que ce nom rappelle à la mémoire les Fungis de Nubie, que leurs traditions font venir de l'Afrique méridionale. Quelques-uns croient que c'est le plus puissant Prince de l'Afrique. Les cauris qui se pêchent à Loango et dans le royaume d'Angola, sont la monnaie courante de ce royaume.

*Armes.*

Les habitans ont pour armes une hâche et de petits arcs, qu'ils recouvrent d'une peau de serpent tachetée, pour les embellir et leur donner plus de force; ces arcs ont pour cordes une baguette mince et flexible, qui ne se rompt jamais. Leurs flèches sont courtes, légères et d'un bois très-dur, et ils les lancent avec une promptitude incroyable. Ils se servent également avec beaucoup de dextérité de leurs hâches, dont un des bouts est tranchant, et l'autre est applati comme un marteau: le manche qui se termine en pommeau, en est plus court que le fer même, et est aussi recouvert d'une peau de serpent; ils manient cet instrument avec tant de vitesse, qu'ils parent les flèches de l'ennemi. Ils portent en outre un poignard, dont la gaine est une peau de serpent attachée à un ceinturon fait de peau d'éléphant, de trois doigts de large, et qui en a presque deux d'épaisseur. Leurs boucliers sont de bois, et doublés d'une peau de daim.

*Religion.*

Les Anzicains sont idolâtres: le Soleil et la Lune sont leurs principales divinités; le premier est représenté sous la figure d'un homme, et la seconde sous celle d'une femme; ils font des sacrifices à ces deux divinités et à une infinité d'autres d'un ordre inférieur, et les consultent dans leurs grandes entreprises.

*Usages.*

Ils font la circoncision sur les deux sexes, et sont dans l'usage de faire sur le visage des enfans des taillades, qu'ils regardent comme un agrément; ils se frottent le corps avec une espèce de pommade composée de bois de sandal réduit en poudre et d'huile de palmier, pour la conservation de leur santé. Les gens ordinaires, tant

hommes que femmes , vont nus de la ceinture en haut , et n'ont ni coiffure ni chaussure quelconque. Les personnes de condition portent des bonnets rouges ou noirs de velours de Portugal , et des vêtemens de soie ; les femmes riches s'enveloppent la tête d'une espèce de mante qui leur laisse le visage découvert , et elles sont chaussées. « Leur langage , dit Lopez , diffère totalement de celui du Congo : toutefois les Anzicains apprennent plus facilement la langue des habitans du Congo , parce qu'elle est plus douce et plus claire ; mais ces derniers ont peine à parler celle des Anzicains ». On leur accorde beaucoup de loyauté dans le commerce. Ils apportent quelquefois à la côte de belles étoffes faites de feuilles de palmier et d'autres matières qu'ils fabriquent eux-mêmes , ainsi que de l'ivoire et des esclaves de Nubie ou de leur propre pays. On leur donne en échange des cauris et autres coquillages dont ils se parent , du sel , de la soie , de la toile , du verre et autres marchandises d'Europe.

Le Missionnaire Oldendorp en interrogeant des Nègres d'Amérique , les a oui parler d'une nation appelée Mokko qui est voisine des Ibbos , et pourrait bien être celle d'Anzico sujette du Maccoco. Cette nation était toujours en guerre avec les Evos , qui semblent être les Eves dont Salt a entendu parler à Mosambique , comme d'un peuple plus voisin de la mer Atlantique que de l'Océan Indien.

*Les Mokko.*

# LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

E T

## LES HOTTENTOTS.

### INTRODUCTION.

*Découverte  
du Cap  
aité par  
le Portugais  
Diaz.*

**L**E Cap de Bonne-Espérance est le plus long, le plus dangereux et le plus célèbre qu'il y ait au monde. Barthelemy Diaz qui en fit la découverte en 1493, sous le règne de Jean II Roi de Portugal, l'appela Cap des Tourmentes; mais le Roi changea ce nom en celui qu'il porte aujourd'hui, dans l'espoir que cette découverte lui ouvrirait un passage pour aller aux Indes.

*Vasco  
de Gama.*

Diaz ne prit point terre sur cette côte; il se contenta d'en examiner les baies, les ports, et en fit la relation à son retour dans sa patrie. Vasco de Gama, qui fut ensuite envoyé aux Indes avec une flotte Portugaise, confirma la relation de Diaz. En 1498, Rio d'Infante descendit sur la côte; et à son retour, il fit sentir les grands avantages que le commerce du Portugal pouvait tirer d'une position aussi heureuse. Emmanuel successeur de Jean fut si flatté de cette découverte, qu'il fit aussitôt équiper une flotte et l'expédia aux Indes, avec ordre à l'amiral de ne rien épargner pour la fondation d'un établissement au Cap de Bonne-Espérance. Mais le courage manqua aux Portugais, lorsqu'ils apprirent que les habitans de ces contrées étaient cannibales: toutes leurs tentatives se bornèrent à descendre dans l'île de Robben pour y faire de l'eau. Une caverne, qui porte encore le nom de Portogallo, leur offrit un abri contre la fureur des vents.

*François  
d'Almeyda.*

Quelque tems après, François d'Almeyda, vice-Roi des Indes, fesant voile pour l'Europe, s'approcha du Cap, et envoya quelques hommes de son équipage pour y acheter du bétail; mais ils furent

repoussés par les habitans, qui les obligèrent à regagner leurs vaisseaux. Le vice-Roi, quoiqu'agé de soixante ans, ayant voulu faire lui-même un nouvel effort à la tête d'un plus grand nombre de soldats, fut percé à la gorge d'une flèche empoisonnée qui le tua : soixante-quinze hommes de sa suite restèrent sur la place, les autres cherchèrent leur salut dans la fuite, et se retirèrent précipitamment sur leurs vaisseaux. Irrités de cette perte, les Portugais résolurent d'en tirer une vengeance éclatante.

La passion que montraient ces sauvages pour le bronze leur en fournit, deux ou trois ans après, un moyen facile. Ils mirent à terre, sous prétexte de leur en faire présent, un gros canon de fonte, qu'ils avaient eu la précaution de charger de grosses balles, et auquel ils avaient attaché, du côté de la gueule, deux longues cordes pour le traîner. Transportés de joie à la vue de cette arme, dans laquelle ils ne considéraient qu'un métal précieux, les Hottentots voulaient tous aider à la transporter chez eux; mais lorsqu'ils se furent attelés en file aux deux cordes pour l'emmenner, les Portugais y mirent le feu. L'effroi et le massacre de ces malheureux furent inexprimables: ceux qui en échappèrent prirent la fuite et portèrent chez eux la consternation, sans songer à empêcher le débarquement des Portugais.

Il ne paraît pas qu'aucun Européen se soit arrêté au Cap depuis lors jusqu'en 1600, époque à laquelle les vaisseaux de la Compagnie Hollandaise commencèrent à y aborder. Pendant plusieurs années il se bornèrent à y descendre pour acheter des provisions, soit en allant aux Indes, soit en revenant. Ils y bâtirent même un petit fort dont on voit encore les ruines; mais il ne leur servait que pour se mettre à l'abri de toute insulte, en attendant qu'ils pussent se rembarquer avec les rafraichissemens qui leur étaient nécessaires.

En 1648, les vaisseaux de la Compagnie s'y arrêtrèrent comme de coutume. Jean Van Riebeck, qui y servait en qualité de chirurgien, jugea tout-à-coup qu'un établissement dans cette position serait d'un avantage infini pour le commerce de sa nation. Il vit que le pays était couvert de bétail, que le sol en était excellent, que les habitans n'étaient pas aussi sauvages qu'on les dépeignait, que les ports étaient commodes, et qu'il était aisé de les perfectionner. A son retour en Hollande il communiqua aux directeurs de la Compagnie le projet d'établissement qu'il avait conçu: ses vues ayant été goûtées, cette Compagnie fit équiper quatre vaisseaux, qui fu-

*Les Hollandais  
au Cap.*

*Van Riebeck  
y forme un  
établissement.*

rent chargés de toutes les provisions nécessaires pour une semblable expédition; Van Riebeeck fut nommé Amiral de cette petite flotte, et Gouverneur du Cap, avec pouvoir de faire tout ce qu'il croirait de plus convenable pour l'objet de sa mission. Arrivé au Cap, il chercha d'abord à se gagner la bienveillance des habitans, en leur faisant quelques présens de quincaillerie, de tabac, d'eau de vie etc. Flattés de tant de générosité, les Hottentots ne tardèrent pas à conclure avec lui un traité, par lequel ils accordaient aux Hollandais la permission de s'établir au Cap, à condition pourtant que ceux-ci leur fourniraient des marchandises pour une somme d'environ cinquante mille florins. Ces conventions ayant été exécutées, les Hollandais construisirent un fort carré, qui contenait des maisons, des magasins et un hôpital, et y ajoutèrent quelques ouvrages extérieurs, pour leur servir de défense contre les attaques des Européens.

Cet établissement réussit à merveille: car les Directeurs de la Compagnie ayant publié un avis par lequel ils faisaient des offres avantageuses à quiconque voudrait aller s'établir au Cap, le nombre des colons qui s'y rendirent fut si considérable, qu'il fallut s'étendre le long des côtes. On divisa donc la colonie en quatre districts, dont le premier est celui du Cap où se trouvent le fort et la ville; le second s'appelle Stellenbosch, le troisième Drakenstein, et le quatrième Waweren. La Compagnie acheta ensuite tout le canton connu sous le nom de Terre de Natal pour y établir d'autres colonies, et par cette acquisition se trouva maîtresse d'une étendue de pays très-considérable.

Il s'éleva dans la suite entre les Hottentots et les Hollandais quelques guerres, qui se terminèrent toujours à l'avantage de ces derniers. La colonie s'étendit bientôt au delà de la Vallée de la Table, où sont situées la ville et la belle forteresse, qui portent l'une et l'autre le nom de *Bonne-Esperance*. Le fort que fit construire Van Riebeeck subsista jusqu'au tems où Bax fut nommé Gouverneur du Cap. Bax ayant jugé nécessaire d'augmenter les moyens de défense pour pouvoir résister aux attaques des puissances Européennes, fit bâtir en trois ans un autre fort plus grand et plus commode que le premier. Le Gouverneur Vander Stel l'accrut ensuite considérablement, de manière que c'est aujourd'hui une forteresse des plus redoutables, grande, et bien pourvue de tout ce qui peut être nécessaire à sa défense. La ville s'est agrandie dans la

*Bax*  
Gouverneur  
du Cap.

*Vander Stel.*

même proportion , et sa population est aujourd'hui de 70,000 âmes. Les habitans de la colonie en état de porter les armes sont tous soldats , et le gouvernement peut y avoir en cas de besoin quarante mille combattans , outre la garnison qui est toujours de 1000 hommes. Les Anglais s'en emparèrent en 1796 , et la rendirent en 1802 à la paix de Luneville ; mais à la nouvelle déclaration de guerre qui eut lieu le 18 janvier 1806 , ils la reprirent et l'occupent encore à présent.

*Le Cap occupé  
par les Anglais.*

Après cet aperçu rapide sur la découverte du Cap et sur les divers établissemens qu'y ont fondés les Européens , nous allons indiquer , selon notre usage , les principales relations qui nous ont été données de ces contrées , et les sources où nous avons puisé les notions , qui nous ont paru les plus certaines et les plus propres à donner une juste idée du costume de leurs habitans.

*Principales  
relations  
sur le Cap  
et le pays  
des Hottentots.*

Si l'on devait juger du mérite d'un ouvrage par le nombre des éditions qui en ont été faites , il n'y aurait pas le moindre doute à avoir sur celui de la description du Cap par Pierre Kolb. Mais le grand succès qu'elle a eu , semblable à la fortune rapide de quelques négocians , ne peut s'expliquer que par le défaut de concurrence. Cette description fut pendant long-tems la seule qui offrit quelques détails ; et comme elle n'avait point de contradicteurs , il n'y eut personne qui n'y prêtât la plus grande foi. La publication du journal historique du voyage de La-Caille fortifia les doutes qui commençaient à s'élever sur les connaissances et la véracité de Kolb , et les relations postérieures finirent par le discréditer tout-à-fait. La-Caille observe dans ses notes et dans ses réflexions critiques sur l'ouvrage de Kolb , que cet écrivain , pendant le long séjour qu'il fit au Cap , n'avait point appris la langue des Hottentots ; que non seulement il n'avait entrepris aucun voyage hors de la colonie , mais qu'il ne l'avait pas même visitée entièrement : puis il relève toutes les erreurs de Kolb sur la géographie et le climat du pays , sur son histoire naturelle , ainsi que sur les mœurs et les usages des Hollandais et des indigènes.

*Pierre Kolb.*

Après un témoignage aussi imposant que celui de La-Caille , on n'est pas peu surpris de voir M.<sup>r</sup> La-Harpe , dans son Histoire Générale des Voyages , prononcer un jugement tout-à-fait opposé sur l'ouvrage de Kolb : c'est un problème qu'il n'est guères aisé d'expliquer. Quoiqu'il en soit , voici ce qu'il dit à ce sujet. « Le voyage de Kolb , dit-il , est fait avec beaucoup d'exactitude , et

on y remarque beaucoup de critique. L'auteur a observé avec la plus grande attention les usages, les manières et les opinions des Hottentots, en un mot il a répandu un nouveau jour sur leur histoire, et rectifié les erreurs et les faussetés des autres relations. „

Malgré tout le poids dont peut être le jugement de M.<sup>r</sup> de La-Harpe, nous ne croyons pas que son autorité doive l'emporter ici, non seulement sur celle de La-Caille, non moins estimé par l'étendue de ses connaissances que pas sa véracité, mais encore sur celle d'une foule d'autres voyageurs distingués par leur mérite, et qui s'accordent tous à dire que la relation de Kolb est remplie d'erreurs et de mensonges. C'est pourquoi nous n'avons pas cru devoir faire nous même beaucoup de cas des observations d'un voyageur, qui, pendant tous le tems qu'il est resté au Cap, n'a presque fait que *boire et fumer*.

*La-Caille.*

Les importantes observations astronomiques qui étaient le principal objet du voyage de La-Caille au Cap, ne lui ont pas permis de donner plus d'étendue à son journal: il n'en sera pas moins intéressant pour cela, tant à cause du grand nombre de faits qu'il renferme, que pour les notes précieuses sur l'ouvrage de Kolb ajoutées à son journal par ses amis, auxquels il les avait communiquées verbalement, et enfin pour les excellentes remarques qu'il a faites sur les mœurs des Hottentots et les habitans du Cap.

*Thunberg.*

Thunberg, dont toutes les vues étaient dirigées vers le Japon, qui était le principal but de son voyage, n'a pas laissé de nous transmettre des notions fort exactes sur le Cap, où il a séjourné pendant près de trois ans; il s'est même avancé dans l'intérieur jusqu'à la Cafrérie, dont il a parcouru toutes les côtes. Quoique ses observations fussent presque uniquement consacrées à la géographie, à la physique, à la zoologie et à la botanique, on y trouve un abrégé de l'histoire de l'établissement des Hollandais au Cap, avec un aperçu sur l'état politique de cette colonie, et beaucoup de détails curieux sur les mœurs et les usages des Hottentots, des Cafres et des habitans du Cap.

*Hopp.*

Le voyage de Hopp au cap est moins recommandable pour la partie historique, que pour quelques vues et les dessins d'animaux indigènes qu'il renferme. Cet écrivain, dans tout ce qu'il dit des districts de la colonie des Hottentots et de leurs usages, s'appuie presque toujours de l'autorité de Kolb, et l'on dirait presque qu'il n'a rien vu de ses propres yeux. Sa relation sur le pays des Grands

et des Petits Namaquas, qui forme la seconde partie de son ouvrage, ne fournit que des notions imparfaites sur ces deux populations : on y trouve néanmoins une description intéressante de quelques plantes et de plusieurs animaux particuliers à ces contrées.

La relation de Sparmann est presque entièrement consacrée à la description du Cap et du pays des Hottentots et des Cafres. Ce voyageur est le premier qui, presque sans moyens pécuniaires, sans amis et sans aucune espèce de ressource, ait eu le courage de s'enfoncer dans les déserts sauvages de la pointe de l'Afrique, pour nous faire connaître les hordes errantes qui les habitent. La zoologie et la botanique dans lesquelles il était très-instruit, ont été le principal objet de ses recherches ; mais s'il s'est montré en cela un digne élève du célèbre Linnée, il a laissé à d'autres le soin de présenter un tableau plus complet des différentes populations des Hottentots et des Cafres, avec lesquels il a long-tems vécu.

*Sparmann.*

Le-Vaillant s'est rarement écarté de la fidélité qu'exige la simple exposition des faits, dans la relation des deux voyages qu'il a faits en partant du Cap de Bonne-Espérance pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. Nous devons dire cependant qu'il a quelquefois sacrifié l'exacte vérité à l'envie de présenter à ses lecteurs des tableaux d'un brillant coloris. Cette faiblesse lui a valu d'amères critiques de la part de Barrow et autres écrivains encore plus rigides. Ajoutons encore à cela qu'il s'est souvent plu à embellir ses récits de fictions romanesques. Il faut avouer pourtant qu'il a enrichi l'ornithologie de la description d'une multitude d'espèces d'oiseaux inconnus, qui peuplent les forêts et les eaux du midi de l'Afrique, et que nous lui sommes redevables de notions précieuses sur la girafe mâle et femelle, ainsi que d'une quantité de renseignemens sur les règnes animal et végétal de ces contrées.

*Le-Vaillant.*

John Barrow ex-secrétaire du Lord Macartney, et ministre auditeur général de la chambre des Comptes au Cap de Bonne-Espérance, a pu avoir, à la faveur de ce dernier emploi, toutes les facilités nécessaires pour visiter l'établissement du Cap dans toutes ses parties. Ses connaissances en histoire naturelle l'ont mis en état de décrire avec beaucoup de précision et de discernement tout ce qui tient aux trois règnes de la nature ; et l'esprit d'observation qui l'a toujours distingué, le rendait propre à représenter en traits lumineux le caractère physique et moral des divers peuples répandus sur la surface de ce continent. La vérité de ses récits est en quel-

*Barrow.*

que sorte garantie par les notes de son traducteur De-Grandpré lequel ayant séjourné comme lui au Cap, a aussi donné une relation de cette colonie dans son voyage à la côte occidentale de l'Afrique, et ne craint pas de contredire les observations de son auteur, lorsqu'il ne les trouve pas tout-à-fait conformes à la vérité.

M.<sup>r</sup> Barrow nous a communiqué une foule de notions intéressantes sur les Boschimans ou Boschiesmans, qu'il regarde comme la souche de la race Hottentote, et dont Le-Vaillant ne nous avait donné qu'une légère idée. La relation du voyage chez les Busuans, qui se trouve dans le premier volume de la traduction Française du voyage de Barrow à la Cochinchine, est spécialement due à Sommerville, premier Chirurgien au Cap de Bonne-Esperance, et à Truter membre de la cour de justice de cette colonie, l'un et l'autre chefs d'une expédition, dont l'objet était d'acheter du bétail. Cette expédition eut un résultat auquel on ne s'attendait pas, qui fut la découverte d'un canton de l'Afrique habité par les Busuans, peuplade jusqu'alors inconnue, et sur laquelle ils nous ont transmis des détails curieux. Le journal en a été rédigé en Hollandais par Truter, et donné ensuite en abrégé par Barrow, lequel l'a enrichi de diverses notions qui sont le fruit de ses propres observations.

Son nouveau voyage dans la partie méridionale de l'Afrique a pour but principal de faire sentir à son gouvernement l'importance de l'établissement du Cap; dans cette vue, il y a rassemblé un grand nombre d'observations et de notions statistiques qu'il a en partie recueillies lui-même, et dont il a puisé le reste dans les auteurs les plus accrédités qui ont écrit sur cette contrée.

*Percival.*

Après les relations de Sparmann, de Le-Vaillant et de Barrow, il est difficile de pouvoir dire quelque chose de neuf sur cette partie de l'Afrique: néanmoins celle que nous en a donnée Percival dans ces derniers tems présente, tant dans la partie historique que descriptive, plusieurs particularités importantes. Telles sont, dans l'ordre de la première, la relation de la prise du Cap par les Anglais, à laquelle l'auteur a ajouté des observations sur la meilleure manière d'attaquer la ville du Cap; et quant à la seconde, les notions tout-à-fait nouvelles qu'il donne sur la baie et la ville de Simon, sur les gorges du Museberg, ainsi que sur le Wineberg et ses environs. Malgré les nombreuses descriptions qu'on a déjà sur cette première ville, celle de M.<sup>r</sup> Percival ne laisse pas d'intéresser singulièrement par les nombreuses particularités qu'elle renferme: ce voyageur s'est

en outre beaucoup étendu sur les usages et les mœurs des Boor, ou colons des pays les plus éloignés de la ville du Cap. Il est vrai que ses observations sur les autres objets ne sont pas toujours neuves ; mais il a le talent de les présenter de manière à les rajeunir.

Nous ne voulons pas passer sous silence les charmantes vues du Cap et de la Cafrérie, que nous a laissées le célèbre Daniell, et qui sont, avec celle de l'Indostan du même artiste, une des plus belles acquisitions que notre Bibliothèque ait faites depuis quelque tems. Ces vues nous ont servi à représenter dans nos gravures, avec la plus parfaite vérité, le costume des habitans de ces contrées : nous observerons pourtant à cet égard que nos artistes, ennemis de toute imitation servile, en ont varié la composition et rectifié le dessin toutes les fois qu'ils l'ont cru nécessaire.

*Daniell.*

CATALOGUE  
DES  
PRINCIPAUX VOYAGEURS ET AUTEURS

QUI ONT TRAITÉ

D'OBJETS CONCERNANT LE COSTUME

DES HABITANS DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (1),  
DU PAYS DES HOTTENTOTS ET DE LA CAFRÉRIE.

- D**ESCRPTION du Cap de Bonne-Espérance, avec celle des côtes depuis Angola jusqu'au Cap-Nègre (en Allemand). *Amsterdam*, 1652, in 12.<sup>o</sup>  
 Reise-Beschreibung von 1669 bis 1677, unter die Afrikanischen Völker besonders die Hottentoten, von Joh. Breyer. *Leipsic*, 1681, in 8.<sup>o</sup>  
 Willelmus Ten-Rynne schediasma de promontorio Bonae-Spei ejusque tractatus incolis Hottentottis, accurante, brevesque notas adjacente Henrico Screte. *Schaffhouse*, 1686. *Basle*, 1616, in 8.<sup>o</sup>  
 Mémoire sur le pays des Cafres et sur la terre de Nuyts dans la Nouvelle-Hollande etc. par J. P. Purry. *Amsterdam*, 1718, in 12.<sup>o</sup>  
 Second Mémoire sur le pays des Cafres, par le même. *Ibid.*, 1718, in 12.<sup>o</sup>  
 Description du Cap, par Pierre Kolb (en Hollandais). *Amsterdam*, 1727, 2 vol. in f.<sup>o</sup> Traduit en Allemand avec fig. *Nuremberg*, 3 vol., in f.<sup>o</sup> Traduit en Français avec fig. *Amsterdam*, 1741; *ibid.*, 1743, 3 vol. in 12.<sup>o</sup> La même en abrégé et traduite en Allemand avec fig. *Leipsic*, 1745, in 4.<sup>o</sup>  
 Journal du voyage fait au Cap de Bonne-Espérance par feu M. l'Abbé de La-Caille etc. *Paris*, *Guyllin*, 1763, in 12.<sup>o</sup>  
 Lettre de M. Masson contenant la relation de deux voyages faits en compagnie de M. Thunberg, dans l'intérieur des terres du Cap. Insérée dans le 66 vol. des Transactions Philosophiques, en 1776, pag. 268 ect.

(1) Le Cap de Bonne-Espérance étant un lieu de relâche pour tous les navigateurs qui vont dans l'Inde, au Japon, en Chine etc., on trouve dans un grand nombre de voyages des descriptions plus ou moins complètes de ce Cap. Nous nous bornerons à indiquer ici ceux qui ont eu pour but principal le Cap, les pays environnans et la Cafrérie.

- Voyage de G. P. Thunberg au Japon , par le Cap de Bonne-Espérance etc. Ce voyage contient une foule de notions étendues et précieuses sur le Cap de Bonne-Espérance.
- Nieuwe Algemeene beschryving von de Kaap de Gaeder Hoop. *Amsterdam* , 1777 , 2 vol. in 8.° Traduit en Français avec le titre suivant : — Description du Cap de Bonne-Espérance , avec un Journal historique d'un voyage de terre fait dans l'intérieur de l'Afrique etc. *Amsterdam* , 1778 , in 8.° fig.°
- L'Afrique Hollandaise , ou Tableau historique et politique de l'état originnaire de la colonie du Cap de Bonne-Espérance etc. *Hollande* , 1783 , in 8.°
- Rese til goda Hopps-Uden etc. af Andr. Sparmann. *Stockholm* , 1783 , 2 vol. in 8.° Traduit en Anglais , *London* , 1785 , 2 vol. in 4.° En Allemand , *Berlin* , 1784 , in 8.° Traduit en Français avec le titre suivant : — Voyage au Cap de Bonne-Espérance et autour du monde , avec le capitaine Cook , et principalement dans le pays des Hottentots et des Cafres , par André Sparmann. *Paris* , 1787 , 2 vol. in 4.° fig.° , *ibid.* , 3 vol. in 8.°
- Lebensgeschichte des Herrn Colleman's in Diensten der Holländischen Compagnie , nebst einer zuverlässigen beschreibung dieses Vorgebürges. *Glogau* , 1784 , in 8.°
- Ueber den gegenwärtigen zustand der colonie am Vorgebürge der guten Hofnung etc. *Götting* , 1786 , in 8.°
- Volständige und zuverlässige geographische und topographische beschreibung des Vorgebirges der guten Hofnung , von O. F. Mentzel. *Glogau* , 1785-87 , 2 vol. in 8.°
- Das Merkwürdigste aus den besten beschreibungen vom Vorgebürge der guten Hofnung und dem innern von Afrika , von J. E. F. Bernhard. *Stutgard* , 1787 , in 8.°
- Beschreibung des Vorgebürges der guten Hofnung nach den neusten Nachrichten. *Stutgard* , 1787 , in 8.°
- A Narrative of a journey into the country of the Hottentots and Cafra-ria , by William Paterson , in the years 1777-79. *London* , 1789 , in 4.° Traduit en Français , *Paris* , 1791 , in 8.°
- Voyage de M. Le-Vaillant dans l'intérieur de l'Afrique , par le Cap de Bonne-Espérance dans les années 1780-81 , 82 , 83 , 84 et 85 , avec fig. *Paris* , 1790 , in 4.° Le même , *ibid.* , 1798 , 2 vol. in 8.° Traduit en Allemand. *Francfort* , 1790 , 2 vol. in 8.° Traduit en Danois , 1797. Traduit en Italien par François Contarini. *Milan* , 1816 , tom. 2 , in 12.°
- Second Voyage dans l'intérieur de l'Afrique , par le Cap de Bonne-Espérance , dans les années 1783-84 et 85 , par F. Le-Vaillant avec fig. *Paris* , 1795 , 2 vol. in 4.° Le même , *ibid.* , 3 vol. in 8.° Tra-

354 CATALOGUE DES VOYAGEURS ET AUTEURS QUI ONT ÉCRIT ETC.

- duit en Danois et inséré dans les 3.<sup>e</sup> et 4.<sup>e</sup> vol. de l'*Arch. F. Riveles* etc. Traduit en Suédois, *Stockholm*, 1798, in 8.<sup>o</sup> Le même, nouvelle édition Française avec les figures coloriées. *Paris*, 1800, 5 vol. in 8.<sup>o</sup>
- Traduit en Italien, par F. Contarini, *Milan*, 1817, vol. 4, in 12.<sup>o</sup> fig.<sup>o</sup>
- Riou, Edouard, captain, a *Journal of a Journey from the Cape of Good-Hope*, undertaken in 1790 and 1791, by Jac. van Reenen etc. *London*, 1792, in 4.<sup>o</sup> Traduit en Allemand, *Berlin*, 1793, in 8.<sup>o</sup>
- Traduit en Français avec le titre suivant :
- *Journal d'un voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, fait en 1790 et 1791, par Jacques van Reenen etc. publié par le capitaine Riou, pour servir de suite au premier voyage de Le-Vaillant etc. Traduit du Hollandais, *Paris*, 1797, in 8.<sup>o</sup>
- An *Account of Travels into the interior of Southern-Africa*, in the years 1797-98, by John Barrow, *London*, 1801, in 4.<sup>o</sup> Traduit en Français par L. De-Grandpré, *Paris*, 1801, 2 vol. in 8.<sup>o</sup>
- Journal of a Voyage performed in the Lyon around de Lagoa-Bay*, in the year 1798, by William Withe. *Stokdale*, 1800, in 4.<sup>o</sup>
- Walks and Sketches at the Cap of Good-Hopes*, to which is subjoined a *Journey from Cape-Town to Plettenberg-Bay*, by Robert Semple. *London*, 1803, in 8.<sup>o</sup>
- An *account of travels into the interior of southern-Africa* etc. by John Barrow. *London*, 1803, 2 vol. in 4.<sup>o</sup> Traduit en Français avec le titre suivant :
- *Nouveau Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique*, où l'on examine quelle est l'importance du Cap de Bonne-Espérance etc. Traduit de l'Anglais par C. A. Walkenaer. *Paris*, 1806, 2 vol. in 8.<sup>o</sup>
- Relation d'un Voyage chez les Boushouanes*. Cette relation se trouve dans le premier volume de la traduction Française du *Voyage de Barrow à la Cochinchine* etc. Barrow n'a été que le rédacteur de cette relation. Sommerville, chirurgien au Cap de Bonne-Espérance, et Truttel, membre de la Cour de justice de cette colonie, furent les chefs de cette expédition, dont le résultat fut la découverte d'un canton de l'Afrique habité par les Bushuans ou Beschuans, peuple jusqu'alors inconnu, et sur lequel la relation donne des notions importantes.
- An *account of the Cape of Good-Hope* etc. by Robert Percival. *London*, 1804, in 4.<sup>o</sup> Traduit en Français avec le titre suivant :
- *Voyage au Cap de Bonne-Espérance*, fait pendant les années 1796 à 1801, contenant l'histoire de cette colonie etc. par Robert Percival, traduit de l'Anglais par P. F. Hererry. *Paris*, 1805, in 8.<sup>o</sup>
- Account of three journeys from the Cap-Town, into the southern parts of Africa* etc. V. le vol. 66, part. II., pag. 164, et suiv. des *Transactions Philosophiques*.
- African scenery and animals* by Samuel Daniell, II. Part. in f.<sup>o</sup>

## DESCRIPTION DU CAP

ET DU PAYS

DES HOTTENTOTS.

LA Côte qui s'étend depuis le Cap Nègre jusqu'au fleuve Fisch ou d'Angra Pequena est peu connue, d'un accès dangereux et presque inhabité. En allant du Brésil à Benguela, les Portugais abordent au Cap Nègre, sur la pointe duquel ils ont dressé une colonne d'albâtre qui porte les armes du Portugal. Au midi du Cap, la rivière Bemba Rouge, qui a une demi-lieue de large, se jette dans la mer : ses bords sont habités. Le Cap Rui-Perez, appelé aussi das Neves, ou des Neiges, doit ce surnom que lui ont donné les Portugais, à ses collines de sable blanc. Le Cap Frio ou froid, l'Angra-Frya ou anse froide, et la Praya das Neves, ou plage des neiges sont autant de noms qui tiennent leur origine d'illusions, ou d'impressions momentanées. Les autres montagnes terminent au Cap Serra. Des pics nombreux, mais peu élevés, entourent la baie Walvrish ou des Baleines, qui paraît être la même que l'Angra de Ilheo des Portugais. On n'en sait pas davantage sur le petit golfe de Saint Thomas. Toute cette côte a été visitée depuis vingt-deux ans par une expédition Anglaise, chargée d'y choisir un lieu de déportation; mais on n'y a trouvé aucun lieu susceptible d'être cultivé, et qui ne fût trop affreux pour des criminels. L'eau douce y est fort-rare, les rivières n'ont à leur embouchure que de l'eau saumâtre, et l'on y aperçoit à peine çà-et-là quelques traces de verdure.

Côte  
des Cimbebas.

Derrière cette côte inhospitalière on trouve la tribu errante des Cimbebas, dont le Prince s'appelle Malaman, et celle des Mucas ou Makos, dans le pays de laquelle a pénétré un voyageur Français, qui nous en a laissé une relation qu'on trouve difficilement (1). On n'a également que des témoignages équivoques sur

Habitans.

(1) *Lajardière*, traduction Allemande. Dans *Hermann*, Bibliothèque des Voyages et de Géographie, tom. III. M.<sup>r</sup> Boucher de la Richardière dit, dans sa *Bibliothèque des Voyages*, de n'avoir pu trouver l'original.

*Mœurs  
des Makos.*

L'existence des Cimbebas : cette peuplade paraît néanmoins être connue des Makos sous le nom de Maquemans. Le pays de Makos a environ trente lieues d'étendue : les lièvres y sont en si grand nombre qu'on peut les tuer avec un bâton ; et il abonde en bétail à cornes , qui fait sa richesse. Les habitans changent ordinairement de demeure tous les deux ans , et n'ont pour vêtement qu'une peau de bœuf ; on les circonçoit à l'âge de dix-huit ans ; ils ne mangent pas de poisson , et croient aux sortilèges et à un génie malfesant qui leur envoie la pluie , le tonnerre et les orages. Ils font une espèce de gâteau avec la semence d'une plante qui s'élève rapidement à dix ou douze pieds de hauteur , et tirent d'une autre graine une boisson qui les enivre. Les Macas paraissent vivre dans l'aisance : ils ne regardent point comme riche celui qui ne possède que deux ou trois mille têtes de bétail. Le vol est sévèrement puni chez eux : la plus grande décence régné dans tout leur extérieur , et tout porte à croire que cette tribu est une branche de Cafres Kus , qui habitent la côte orientale.

*Région  
physique  
du Cap.*

Après avoir traversé le fleuve Fisch ou Poisson on entre dans le pays des Hottentots , qui , avec le territoire de la colonie du Cap , forme une seule région. Ses limites sont très-incertaines au nord et au nord-est ; la description que nous allons en donner pourrait peut-être s'appliquer , non seulement à tout le pays au midi du Congo et du Monomotapa , mais encore à toutes les plaines du Mocaranga et aux déserts des Jagas. De nouvelles découvertes donneront la solution de ce problème.

*Fleuves.*

Les parties plus ou moins connues de cette région du Cap sont arrosées par deux grands fleuves , qui sont le Fisch et le Gariép ; ils coulent l'un et l'autre du levant au couchant , et semblent sortir d'une chaîne voisine de la côte orientale , ou plutôt de la crête à l'est d'un vaste plateau , dont les terrasses ont la même direction , et l'apparence d'une chaîne. L'éléphant et le Berg , deux autres fleuves dont le premier est au couchant , vont aussi de l'est à l'ouest , mais ils ont leur source dans les plateaux de la côte occidentale. Quelques autres fleuves descendent du nord au midi , et ne sont pas d'un long cours : celui du Grand-Poisson ( groote Visch ) forme le limite du territoire du Cap.

*Description  
des Karru.*

Entre ces terrasses , improprement appelées chaînes de monts , s'élèvent des plateaux dépourvus tout-à-fait d'eau courante , et qui prennent le nom de Karru. Ces plateaux ne sont cependant pas

de stériles déserts, comme l'ont cru légèrement quelques voyageurs. Le Karru, qui est le plus connu, est celui qui confine au levant avec les monts Camdebu, et dont Patterson (1) et Lichtenstein (2) nous ont donné une exacte description. Le sol de cette plaine, que les chaleurs brûlantes de l'été rendent aussi dur que la brique, se couvre au commencement des pluies d'une riante verdure, où les lys et le *mesembryanthemum* exhalent leurs parfums. L'antelope agile et les autruches descendent alors en troupe des montagnes voisines, et les colons conduisent de toutes parts leurs troupeaux dans ces riches pâturages, où ils acquièrent de nouvelles forces. Mais la longueur des jours du mois d'août, en donnant aux rayons du soleil une activité destructive, ne permet pas de jouir long-tems de ces avantages: les plantes se dessèchent de nouveau, la terre redevient aride et se durcit comme auparavant, et les hommes abandonnent encore avec leurs troupeaux ces lieux inhabitables.

*Montagnes.*

Les montagnes de la Table, du Lion et du Vent forment la vallée de la Table. La première, à laquelle les Portugais ont donné le nom de Cabo, vue à une certaine distance, parait en effet plane et unie comme une table, quoique semée d'aspérités qu'on n'aperçoit que de près; elle est couverte d'arbres et abonde en excellens pâturages. La montagne du Lion est séparée de la première par un vallon étroit et profond appelé Kloof par les Hollandais; elle est près de la mer, regarde le milieu de la montagne de la Table au couchant, et s'étend au nord. La montagne du Vent, généralement connue sous le nom de montagne du Diable, s'étend comme celle du Lion le long de la mer; mais elle n'est pas aussi élevée ni aussi considérable que les deux précédentes; elle est riche en bons pâturages, et de son sommet on a une vue magnifique qui domine sur les maisons de campagne, les jardins, les montagnes des Tigres et les déserts. Les montagnes voisines, du couchant au levant, portent toutes le nom de montagnes des Tigres, en ce qu'elles semblent de loin être de la couleur de la peau de cet animal; elles passent pour être les plus fertiles de cette contrée. Il n'en est pas ainsi de la montagne des Vaches, qui est au nord de celle des Tigres, et à six lieues du Cap. La montagne Bleue, encore plus au nord, est à huit lieues du Cap: on lui a donné ce nom, parce qu'à une certaine distance en mer elle parait être de cette couleur.

(1) *Patterson*, Voyage trad. de Forster, 40.

(2) *Lichtenstein*, Voyage au Cap., I., 193.

*Minéraux.*

On a trouvé en plusieurs endroits de ce pays des mines de fer, mais on n'en a tiré aucun parti. Dès l'année 1685 on connaissait les riches mines de cuivre, qui n'étaient que faiblement exploitées par les Hottentots-Damara, et d'où les montagnes de cuivre ont pris leur nom. On y a aussi découvert des sources de pétrole; les terrains gras sont souvent tellement imprégnés de nitre, que son efflorescence les couvre d'une croûte qui ne permet pas de les cultiver. Le sel commun qui y abonde est d'une plus grande utilité aux habitans; ils appellent chaudières de sel, *sout-pan*, les bassins où sont recueillies les eaux saumâtres. On trouve dans l'intérieur de la colonie différentes sortes d'eaux minérales; mais les plus renommées sont celles qu'on nomme vulgairement les Bains Chauds; elles sont près des montagnes Noires à trente lieues de la ville: on y a fait construire récemment, pour la commodité des personnes qui veulent en faire usage, un vaste édifice qui est divisé en deux parties, l'une pour les Blancs et l'autre pour les Nègres.

*Climat.*

La température de cette région est une des plus douces pour la chaleur, car le thermomètre de Réaumur ne s'y élève presque jamais au delà du trentième degré; mais les vents y produisent de tristes effets. L'été dure depuis le mois de septembre jusqu'à la fin de mars; le vent souffle du sud-est, et quelquefois avec tant de force, qu'il ébranle les édifices, submerge les vaisseaux à l'ancre, et ravage les plantations et les moissons: rien ne peut garantir des nuées de sable qu'il enlève, et elles pénètrent dans les appartemens les mieux fermés. Ces vents s'annoncent par un petit nuage blanc qui se montre au sommet de la Table, et durent ordinairement quatre ou cinq jours d'une manière très-sensible. Depuis mars jusqu'en septembre il règne un vent du nord-ouest, qui amène en juin et juillet des pluies presque continuelles. Mais la direction et les différentes hauteurs des montagnes de l'intérieur, occasionnent de grandes variations d'un lieu à un autre dans les phénomènes météorologiques.

*Végétaux.*

L'enthousiasme des botanistes à la vue du grand nombre de plantes nouvelles que leur a offert cette contrée, a donné à la description de sa végétation les plus brillantes couleurs. Le naturaliste y trouve en effet plus de choses rares qu'en aucun autre pays: c'est de là que nous sont venues les magnifiques plantes, qui font l'ornement de nos serres et de nos jardins, ainsi que beaucoup d'autres non moins belles qui sont encore étrangères à la culture Euro-

péenne. La classe des plantes bulbeuses peut être regardée comme un des caractères particuliers de la flore du Cap; car nulle part ailleurs elles ne sont ni plus abondantes, ni plus variées, ni plus belles (1). Au milieu des déserts pierreux croissent les plantes grasses, la stapélie, le mesembryanthemum, l'euphorbe, la crassula, le cotyledon et l'aloès. Quelques-unes s'élèvent à la hauteur des arbres, et mêlées avec le saule pleureur, ou les diverses espèces de mimosa, ombragent les bords des torrens produits ou grossis momentanément par les pluies. La protéé à feuilles argentées donne aux bosquets du Cap un éclat métallique, et l'*Erica tomentosa* de Masson, qui est une des nombreuses espèces d'ériques, présente comme un tapis de duvet. L'olivier du Cap, la sophora, un arbre semblable au frêne, l'*Hebergia capensis* de Thunberg, fournissent un peu de bois à la menuiserie, mais on manque de bois de construction et de chauffage. Cependant, un Français qui a fait quatre fois le voyage du Cap (2), rapporte qu'au levant de la baie de False, dans la partie appelée Hollande Hottentote, on trouve des forêts de chênes magnifiques. Les forêts qu'on voit au levant sur les frontières de l'établissement n'ont pas été jusqu'ici bien examinées; elles fournissent du bois de fer, du bois jaune, quelques espèces de palmier-sagou, le gayacoa à fleurs de couleur écarlate, et la *strelizia reginae* d'une beauté incomparable.

Bosquets  
et forêts.

Chênes.

La culture y a introduit certaines plantes Européennes: la vigne qui y a été transportée originairement de Madère produit un vin excellent. Les vignes venues du midi de la France y ont prospéré, et les vins de Frontignan ou de Lunelle qui se font au Cap sont presque égaux en saveur à ceux dont ils tirent leur origine; enfin le fameux vin de Constance qu'on y fait avec des plants de vigne apportés de Chiraz en Perse, ont un bouquet qui ne se trouve dans aucun des nôtres.

Culture  
de la vigne.

On est agréablement surpris de voir, dans les nombreux jardins qui entourent la ville, les fruits de l'Europe à côté de ceux de l'Asie, tels que ceux du chataigner, du pommier et autres arbres des climats froids, avec le bananier, le jambosado et plusieurs autres de la zone torride. Les cerises et les pommes ont un peu dé-

Arbres à fruit.

(1) V. Masson. Transactions philos. pour 1766, pag. 296. Thunberg, tom. I., 165.

(2) Nouvelle manuscrite de M.<sup>r</sup> Epidariste Collin de l'île de France.

général ; mais les figues, les abricots, les amandes et les oranges y sont aussi délicieux qu'en Italie. Les fruits de l'Inde sont plus rares ; le marigou et l'ananas y sont tout-à-fait inconnus. Tous les légumes de l'Europe y prospèrent : on y cultive avec succès le froment, l'orge et l'avoine, mais le riz n'y croit point. On y fait deux récoltes de lin par an, et quantité de chanvre. La Compagnie des Indes Hollandaises avait tenté dans les derniers tems d'y introduire la culture du thé, et cet essai avait bien réussi ; mais les Anglais en ont détruit les plantations, pour ne point porter préjudice à leur commerce de la Chine.

*Animaux.*

Les bêtes féroces, qui fuient partout la présence de l'homme, se sont aussi éloignées de ces nouvelles habitations : les lions ne se laissent plus voir que vers les bords de la Dômenica ; mais les hurlemens des loups et des hyènes font retentir les déserts voisins du Cap : le chakal du Cap, *canis mesomelas*, et le chat-tigre, *felis capensis* y sont communs. On y distingue encore une espèce particulière de blaireau, *hircus capensis*, le mangoust du Cap, *hircus cristata*, et la gerbesie, *dipus cafer*, qui sont répandus dans toute cette contrée. Les habitans donnent la chasse à plusieurs espèces d'antelopes, voy. la pl. 49 : la plus belle de toutes, le sprink-boc, est si commune aux environs du fleuve Poisson, qu'il arrive quelquefois d'en voir plus de deux mille ensemble. La gazelle bleue, l'antelope leucophœa est rare : la gazelle proprement dite, antelope dorcas, qui est l'harte-beest des Hollandais, est une des plus communes : le pasan habite particulièrement la partie nord-ouest de la colonie : on y trouve en outre la gazelle des bois, le condom, l'antelope strepsiceros et le gnu. La glande qu'a ce dernier animal sous l'angle intérieur de l'œil nous détermine à le placer dans la classe des antelopes, quoiqu'il soit du reste un mélange du cheval, du bœuf et de l'antelope. Barrow assure que cet animal est le plus vite à la course qu'ait l'Afrique méridionale. Un cheval des meilleurs coureurs eut peine à rejoindre celui dont on voit le dessin à gauche de la planche 50, quoiqu'une balle lui eût cassé une des jambes de devant. Les naturels le nomment gnu, et les Hollandais *Wildebeest* ou bête sauvage : sa hauteur ordinaire est de trois pieds et huit pouces Anglais, et sa longueur de cinq pieds et huit pouces. On le rencontre ordinairement par troupes de cinquante et de cent, et on le voit paître quelquefois avec les autruches, les quakkak et les élans. Les colons en attrapent peu à cause de sa promptitude à s'échapper ; mais à force

*Gnu.*







*A. B. mac. coll. Appian.*

6. 1. 185



de ruse et de patience, les Hottentots tapis dans les bois, parviennent à en atteindre quelques-uns de leurs dards empoisonnés. On voit dans les forêts de l'intérieur plusieurs espèces de singes du genre des babouins. L'orycterope ou le myrmecophage capensis de Gmelin, appelé par les Hollandais cochon de terre, se nourrit de fourmis. Le zèbre, et le quahkak plus gros et plus robuste que le zèbre, vont par troupes séparées: ce sont deux espèces distinctes, qui ne se mêlent pas ensemble. Le quahkak, dont on voit la figure à droite de la même planche, est une espèce de cheval sauvage, auquel les Hottentots ont donné ce nom. C'est, parmi les animaux de haute taille, le plus commun qu'il y ait dans les stériles plaines de l'Afrique méridionale. On le trouve ordinairement en troupes nombreuses avec les autruches. Il est assez léger à la course; néanmoins les naturels parviennent à en prendre de vivans, en leur jettant au cou une corde ou une courroie avec un nœud coulant. Le quahkak, en s'apprivoisant, devient bientôt doux et traitable, et l'on pourrait avec de la patience en tirer de grands secours: mais, quoique la race en soit très-multipliée dans toute l'Afrique méridionale, on en voit peu d'accoutumés à porter le harnois. Cet animal est plus fort que le mulet, et mange peu, sans pour cela devenir maigre. Les raies dont sa peau est marquée s'étendent transversalement sur son cou, sur ses épaules, ou sur ses flancs, à-peu-près comme dans le zèbre: ce qui a fait supposer pendant long-tems, que le quahkak pouvait être la femelle du zèbre, avec lequel il n'a presque rien de commun que ces raies, et qui est d'une forme infiniment moins belle. Le zèbre avec sa grosse tête, ses oreilles longues, et ses jambes minces a beaucoup de rapport avec l'âne ordinaire. La crinière du quahkak est curieuse, et sa disposition semble être l'ouvrage de l'art. Cet animal se trouve dans toutes les plaines qui s'étendent derrière la première chaîne des montagnes au delà du Cap Péninsule. Les éléphans, qui se sont aussi éloignés des lieux habités par les Européens, se laissent voir encore dans le canton de Sitzikamma: on rencontre plus rarement le rhinocéros à deux cornes, et la pacifique giraffe cherche les déserts les plus lointains.

Les Hottentots et les Cafres donnent la chasse au buffle sauvage: leurs troupeaux sont composés de buffles apprivoisés, de moutons de Barbarie et de chèvres. Sparmann a connu le premier une espèce particulière dans le bœuf ou buffle du Cap, auquel il a donné le nom de *bos cafer*: d'énormes cornes, une petite tête

*Buffle.*

et un naturel féroce sont les principaux caractères qui le distinguent; le sanglier de ces contrées est celui de tout l'intérieur du midi de l'Afrique, le *sus aethyopicus*. Les autruches se trouvent dans les déserts de l'intérieur, et vont souvent par troupes dévaster les champs de blé. Barrow assure avoir tué un gros candor. Les flamings font pompe de leur beau plumage de couleur écarlate. Nous citerons encore, comme dignes d'être particulièrement remarqués, les loxies, qui montrent un art admirable dans la construction de leurs nids, et les coucous-indicateurs, qui découvrent à l'homme les trésors cachés de l'abeille industrielle. Les diverses espèces de volaille, les cochons et autres animaux d'Europe dont cette colonie abonde, y ont été apportés par les Hollandais, qui y ont aussi amené des chevaux de Perse, dont la race s'est très-multipliée. Ces contrées, comme tout le reste de l'Afrique, sont sujettes aux ravages des nuées de sauterelles qui y sont poussées par le vent du midi.

*Les Hottentots.* Les aborigènes s'y sont toujours désignés eux-mêmes sous le nom de Hottentots: ainsi Tachard, Merklin, Dapper et autres se sont trompés, lorsqu'ils l'ont pris pour un surnom, comme se sont trompés tous ceux qui ont confondu ce peuple avec les Cafres, et lui en ont donné le nom, les Hottentots formant une race tout-à-fait distincte de celles des Nègres et des Cafres.

Personne jusqu'ici n'a mieux décrit que Barrow l'aspect du Hottentot, ni marqué avec plus de précision la différence qu'il y a entre cette race d'homme, et le Cafre. La physionomie du Hottentot, dit-il, est en général extrêmement difforme; mais cette difformité, offre des différences remarquables d'une famille à l'autre, surtout par rapport au nez, qui, dans les unes est très-applati, et dans d'autres très-relevé. Ses yeux sont châtain-brun, longs, étroits, et très-écartés l'un de l'autre; et ses paupières, au lieu de former un angle avec la racine du nez comme dans les Européens, présentent une ligne parfaitement circulaire comme chez les Chinois (1). La pommette de

(1) Messieurs Barrow et De-Grandpré, qui avaient observé les yeux Chinois ou Mogols des Hottentots, apercevaient déjà dans cette peuplade une colonie de Chinois; et quelques synonymes que leur présentait la langue Hottentote avec celle des Mogols, les confirmaient encore davantage dans cette opinion. Mais avant de former des conjectures à ce sujet, il faudrait connaître les tribus centrales de l'Amérique méridionale, parmi lesquelles il peut se trouver une race semblable à celle dont nous parlons.





G. Gallina f. n. 1. Boscimani n. 2. Orientali.

ses joues est extrêmement saillante, et forme presque un triangle avec son menton, qui est pointu. Il a les dents très-blanches, et la peau de la couleur d'une feuille d'un brun jaunâtre et fanée. Ses cheveux semés par touffes sur sa tête n'en recouvrent point toute la surface; ils ont, étant courts, toute l'apparence et la rudesse d'une brosse pour les souliers, avec cette différence pourtant qu'ils sont frisés en petites boucles de la grosseur d'un pois; lorsqu'ils sont longs, ils lui pendent sur le nez en flocons durs et roulés, qui ont l'air d'une frange. On peut ajouter à cette description, que le blanc de ses yeux, qui sont creux, est très-pur; qu'il a les lèvres grosses, les pieds et les mains petits en comparaison du reste du corps; qu'il est presque sans barbe (1), d'une taille haute et droite. Voy. la planche 51. Les figures au dessous représentent deux Boschismans, qui semblent être une branche anciennement séparée de la souche des Hottentots, et qui, selon Barrow, en constitue la véritable race originelle.

Les femmes, dit Malte-Brun, dans le 91.<sup>e</sup> liv. de sa Géographie Universelle, ont réellement la difformité connue sous le nom de *tablier*, et dont un ancien voyageur, trop-injustement diffamé, a déjà donné la description (2).

*Difformité  
des femmes,  
connue  
sous le nom  
de tablier.*

Ce savant Géographe montre clairement, par cette manière de s'exprimer, qu'il n'avait pas encore lu alors ce que les derniers voyageurs ont écrit sur cette prétendue difformité, et qu'il ignorait par conséquent en quoi elle consiste réellement: car on ne trouve aucun autre écrivain, qui ait confirmé la relation du trop crédule Kolbe à cet égard. Qu'il nous soit permis néanmoins de rapporter ici le peu de notions que nous ont transmis quelques voyageurs sur cet article d'histoire naturelle, et d'y joindre quelques observations tendantes à l'éclaircir, et à nous faire connaître toutes les particularités que peut présenter l'espèce humaine.

« Les Hottentotes, dit Kolbe pour le premier, ont toutes une excroissance considérable, laquelle est un espèce de peau dure

*Ce qu'en dit  
Kolbe.*

(1) Le Hottentot, dit Le-Vaillant, a peu de poil et s'arrache encore le peu qu'il en a; il n'a pas besoin de prendre ce soin pour ses sourcils, où il n'y en a nullement. Il ne lui vient de barbe que sous le nez et à l'extrémité du menton, et ne cesse point de se l'arracher à mesure qu'elle pousse: ce qui lui donne un air efféminé, dont la mollesse, jointe à la douceur qui le distingue, lui fait perdre cet aspect imposant que la nature a donné à tous les hommes.

(2) Kolbe, pag. 51. édit. de 1745.

et large qui leur pend de dessus l'os pubis, et semble destinée par la nature à cacher leur nudité. Elles recouvrent néanmoins cette excroissance d'une peau de mouton, qu'elles appellent kut-krosse, qui ne suffit pas quelquefois pour cacher cette peau naturelle, tant elle est grande (1). Thévenot dit que les Nègresses et les Egyptiennes l'ont aussi, mais qu'on la leur coupe de bonne heure, ou qu'on la brûle avec un fer chaud. Ce voyageur regarde cette opération comme un acte de superstition; elle prouve seulement, selon moi, que cette excroissance passe chez ce peuple pour une difformité (2). » Voilà tout ce que dit Kolbe à ce sujet, et ce que Hoppe confirme dans son voyage au Cap, en s'appuyant presque toujours de l'autorité du premier.

*Le Vaillant.*

Le-Vaillant ayant déterminé une Hottentote à se prêter à ses observations, a reconnu que ce prétendu tablier n'est qu'un simple prolongement de certaines parties du sexe, qu'une mode bizarre les porte à se procurer par l'art dès la plus tendre enfance. Ce voyageur en a donné la description, voy. la planche 52, dans le second volume de son premier voyage: voici comment il s'exprime. « Puisque ma Hottentote a consenti à faire le sacrifice de sa pudeur au progrès de mes études, une plus longue retenue de ma part passerait à la fin pour une discrétion puérile, et le scrupule est déplacé, là où la nature n'a attaché aucune honte », « Ce tablier naturel n'est en effet, continue-t-il, qu'un prolongement des grandes lèvres des parties sexuelles de la femme; elles arrivent jusqu'à neuf pouces plus ou moins de longueur, selon l'âge de la personne, ou selon les soins qu'elle se donne pour se procurer ce singulier ornement. J'ai vu une jeune fille de quinze ans, qui les avait déjà longues de quatre pouces: jusqu'à cet âge elles se bornent à les tirer avec les mains pour les allonger, puis elles y attachent des poids qui achevent l'opération ».

*Barrow.*

Barrow a confirmé ensuite la relation de Le-Vaillant sur ce point, avec cette différence pourtant qu'il croit naturel le prolon-

(1) Il fallait que cette excroissance, qu'on croyait destinée par la nature à cacher leur nudité, fût bien grande, pour qu'une peau de mouton ne pût la cacher entièrement.

(2) Voy. ce qui a déjà été dit de la circoncision des Abyssines à la pag. 81, pour plus d'éclaircissement sur ce que nous allons rapporter de cette excroissance chez les Hottentotes.





gement des grandes lèvres, que celui-ci attribue à l'art. Quelle que soit la diversité de leurs opinions à cet égard, il ne résulte pas moins de leur témoignage que la relation de Kolbe, qui leur fait descendre ce prétendu tablier jusqu'à la moitié des cuisses, n'est autre chose qu'une fable (1).

Les Hottentots sont divisés en tribus. Les Dammaras pour la plupart demeurent au nord; leur pays commence au delà des montagnes de cuivre, et s'étend jusqu'au 21.° degré de latitude, ou jusqu'à celui des Makos. Les Grands Namaquas, réunis sous l'autorité patriarcale du Missionnaire Anderson, on remonté les rives du fleuve Orange, en se dirigeant au nord-est. Les petits Namaquas sont au midi du même fleuve, qui est bordé de *mimoses*, sous lesquelles errent en grand nombre des éléphants, des lions et des giraffes. Les Kabobiquas et les Geissiquas semblent être des branches des Namaquas. Les Koranas ou Kora-Hottentots habitent une contrée centrale très-étendue, et riche en pâturages: un vaste désert ou karu protège leur indépendance contre les Européens. Au couchant vers la frontière orientale de la colonie on trouve les Gonaquas ou Channaquas, peuples distingués par la beauté de leurs formes. Les Boschismans, que les Kora-Hottentots désignent encore sous le nom indigène de Saabs, semblent être une branche anciennement détachée de la race Hottentote. Les Gunschemans, qui ont vendu une grande partie de leur territoire aux Hollandais; les Kochoquas, appelés par Dapper Saldanahars; les Sussaquas, qui semblent être ceux dont parle La-Croix sous le nom de Chaixonquas; les Odiquas leurs voisins; les Chirigriquas, fameux par leur nombre, par la force de leur corps et leur adresse à lancer les dards; les Attaquas, les Koopmans, les Sonquas et plusieurs autres tribus citées par les anciens

*Tribus  
des Hottentots.*

(1) Blumenbâch croit également que ce prétendu tablier, qui leur pend du bas ventre, n'est qu'un prolongement des grandes lèvres et des nymphes, que les Hottentotes se procurent par des moyens artificiels; et il se moque de la crédulité des écrivains qui ont ajouté foi à la relation de Kolbe. V. chap. 3 § 68 de la traduction Allemande de son ouvrage par Gruber, intitulé *Des différences naturelles du genre humain*.

Cependant, d'après tout ce qui vient d'être dit au sujet de la circoncision des femmes en Abyssinie, nous sommes disposés à croire qu'une pareille excroissance n'est point artificielle, car elle est commune non seulement aux premières, mais encore aux Egyptiennes, qu'on délivre dès le bas âge par la circoncision ou l'amputation, de cette difformité rebutante.

voyageurs, ont disparu à mesure que la colonie empiétait sur leurs terres. Les descendans de ces tribus éteintes vivaient au milieu des Hollandais, dans une espèce d'esclavage plus ou moins dur selon les caprices de leurs maîtres. Nous parlerons des usages particuliers des principales de ces tribus seulement, après que nous aurons donné à nos lecteurs une idée générale du costume des Hottentots.

*Costume  
général  
des Hottentots.*

*Semi-  
castration.*

Les mœurs primitives des Hottentots, dit Malte-Brun en parlant du Cap, se sont altérées par le voisinage des Européens; et par conséquent nous pouvons croire avec Kolbe, qu'autrefois les Hottentots privaient leurs enfans d'un testicule, quoique cet usage ne paraisse plus subsister aujourd'hui que chez les Coranas et les Boschismans (1). Kolbe regarde cet usage comme une cérémonie religieuse, et assure avoir oui dire aux Hottentots les plus instruits, " que c'est une loi établie chez eux de tems immémorial, qu'aucun homme ne pourra connaître une femme avant qu'on ne lui ait enlevé le testicule gauche „. Le tems de cette opération, ajoute Kolbe, est fixé à l'âge de huit ou neuf ans: il n'y va pas moins de la vie pour quiconque ne l'aurait pas subie; et la femme qui aurait eu le malheur d'avoir affaire à un tel homme courrait risque d'être mise en pièces par les autres, dans la persuasion où elles sont que celui à qui cette amputation n'a point été faite, ne peut engendrer que des jumeaux (2): aussi, les filles ont-elles grand soin de faire visiter par leurs parens ceux qui viennent les demander en mariage. Saar, Vogel, Thachar, Boëving et autres sont

(1) On dit que lorsqu'une femme accouche de deux jumeaux, et qu'elle n'a pas assez de lait ou que les parens manquent de moyens pour les nourrir, on en fait périr un. Le-Vaillant qui cherche toujours à défendre les Hottentots assure que les exemples de cet usage dénaturé sont fort-rares, et qu'il a sa source dans l'amour le plus tendre. La crainte, dit-il, de ne pouvoir allaiter les deux enfans, et de les voir périr l'un et l'autre, est ce qui a déterminé quelque mère à en sacrifier un: du reste les Gonaquèses sont exempts de ce reproche, et je les ai vus s'indigner des questions que je leur faisais à ce sujet . . . C'est donc calomnier ce peuple que de lui attribuer, comme un usage constant chez lui, ce qui n'est qu'une exception barbare, hautement démentie par sa conduite. J'ai rencontré dans plus d'une horde des mères qui nourrissaient deux jumeaux, et elles ne m'en paraissaient nullement embarrassées. Et pourtant il est des voyageurs qui n'ont pas craint d'affirmer l'existence de cette affreuse coutume.

(2) Voy. Truttel dans Barrow, Voyage à la Cochinchine, I., 271, 287, trad. franc.

d'avis, que l'opération dont il s'agit a pour but de donner aux Hottentots cette agilité et cette légèreté à la course, qui les distinguent des autres peuples. Le-Vaillant croit que l'usage de se couper une falange de la main ou du pied, ainsi que celui de la semi-castration n'est pas commun à tous les Hottentots, mais seulement à quelques tribus. Kolbe, dit-il, avait oui raconter ces faits avec beaucoup d'autres, mais sans demander aucun éclaircissement : son erreur à cet égard vient de ce qu'il applique ces usages à tous les Hottentots indistinctement, ce qui est faux comme toutes les autres assertions de cet auteur. Sparmann, continue-t-il, se trompe de même et non moins gravement, lorsqu'il soutient contre le même Kolbe que la semi-castration n'est usitée en aucun endroit. Ces deux opérations se font encore maintenant chez deux peuplades qui sont au nord du Cap; l'une sous le 21.<sup>e</sup> degré de latitude, qui s'appelle les Geissiquèses, et l'autre vers le tropique connue sous le nom de Kooraquèses.

Le docteur Sparmann, dit encore Le-Vaillant, s'est aussi laissé induire en erreur à l'égard des Gonaquas, qu'il croit circoncis. Les colons me l'avaient aussi assuré; mais ce fut précisément ce qui m'en fit douter. J'atteste au contraire, et personne ne peut parler aujourd'hui plus pertinemment que moi d'un fait aussi important, que cette nation et tous les Hottentots, sans exception, ont le prépuce d'une grandeur démesurée: caractère qui les distingue des autres sauvages, et qui certainement n'a pas été assez observé.

*Circoncision.*

Les Hottentots portent pour vêtement une peau de mouton, de gazelle, de lion ou autre animal, qui s'attache au cou et leur couvre le dos: cette espèce de manteau, qu'ils appellent *krosse*, tanné avec de la fiente de vache, et ensuite frotté de graisse est plus ou moins long, ouvert ou fermé par devant, selon la saison et l'usage de la tribu. Dans les grandes chaleurs ils vont la tête nue, mais lorsqu'il pleut ou qu'il fait froid, ils portent en général un bonnet de peau d'agneau. Pour se garantir de l'extrême chaleur, ils s'oignent le corps de graisse mêlée avec une substance de couleur noire ou rouge: cette graisse ne peut s'enlever avec de l'eau, il faut de la fiente de vache pour la détacher. Sparmann avait fait le premier cette remarque: Le-Vaillant a nié le fait, mais il a été confirmé ensuite par Barrow et son traducteur.

*Habillement.*

Les deux couleurs, dit Le-Vaillant, dont les Hottentots font le plus de cas sont le rouge et le noir: la première est composée d'une

terre ocreuse qu'on trouve en plusieurs endroits; ils la mêlent et la font dissoudre avec de la graisse. Cette terre ressemble beaucoup à de la tuile pulvérisée. Le noir n'est que de la suie ou du charbon de bois tendre. Quelques Hottentotes, à la vérité, se contentent de se teindre seulement la pommette des joues avec cet emplâtre fétide et dégoûtant; mais en général elles s'en barbouillent le visage par compartimens, et elles n'emploient pas peu du tems à cette partie de leur toilette. Ces deux couleurs, pour lesquelles elles ont tant de goût, sentent toujours la poudre de bugu: l'odorat d'un Européen n'en est certainement pas flatté; mais le bugu a au moins sur notre rouge et nos pommades l'avantage de ne point gâter la peau ni l'estomach. Les hommes ne se teignent jamais le visage; ils se servent souvent d'une préparation de deux couleurs mêlées ensemble, avec lesquelles il se teignent la lèvre supérieure, et ont ainsi l'agrément d'en respirer sans cesse l'odeur. Les jeunes filles accordent quelquefois à leurs amans la faveur de leur en appliquer sous le nez: et elles ont sur ce point un genre de coquetterie, qui a beaucoup de charmes aux yeux d'un mari Hottentot.

*Ornemens.*

Les hommes ont le corps presque toujours découvert par devant, à l'exception des parties génitales qu'ils couvrent d'un morceau de peau appelé *kut-krosse*. De là jusqu'aux pieds ils sont nus, hors le tems où ils menent leurs bestiaux au pâturage, ou lorsqu'ils ont des rochers ou des sables à traverser: dans le premier cas ils portent des espèces de bottines, et dans le second des sandales de cuir de buffle ou d'éléphant non apprêté. Ils font, dit Le-Vaillant, des tissus en forme de bas dont ils garnissent leurs jambes. Quelques-uns se bornent à les couvrir d'une enveloppe faite avec le jonc dont ils se servent pour faire leurs nattes, ou avec un morceau de peau de bœuf arrondi à coups de maillet: c'est cette chaussure qui a fait dire à tant de voyageurs, sur la foi les uns des autres, que ces peuples se revêtent les bras et les jambes d'entrailles d'animaux fraîchement tués. Autrefois les Hottentots portaient ces anneaux de cuir et de jonc autour de leurs jambes, uniquement pour se préserver de la pique des épines, et de la morsure des serpens qui abondent dans cette partie de l'Afrique; mais le luxe qui change en abus les meilleures inventions, a fait substituer à ces peaux des perles de verre, dont la fragilité répond mal à l'utilité des premières. La richesse et la magnificence dont font pompe les Hottentots consistent dans les ornemens et les broderies, qui sont prodi-

gués sur leurs tabliers : c'est dans leur distribution surtout que brillent l'art et le goût de chacune d'elles : les dessins, les compartimens, l'assortiment des couleurs, rien n'y est négligé. Plus leur habillement est chargé de grains de verre, et plus il est estimé ; elles en mettent jusque sur leur bonnet, qui est, autant que possible, de peau de zèbre, parce que la peau blanche de cet animal à raies brunes ou noires, donne du relief à leur physionomie. Elles mettent en outre leur somptuosité dans le nombre des grains de verre dont elles se couvrent ; les bracelets, les ceintures, les colliers, tout enfin est employé par elles quand elles veulent se parer.

*Alcool,  
boissons.*

Le Hottentot ignore les premiers élémens de l'agriculture ; il ne sème rien, ne plante rien, ne recueille rien. Tout ce qu'a rapporté Kolbe de la culture des terres chez ce peuple, de sa manière de faire les récoltes et le beurre, ne doit s'entendre que des colons, et des indigènes que les premiers ont à leur service. Les sauvages boivent le lait tel que le leur donne la nature ; et s'ils prenaient goût à l'agriculture, ils commenceraient sans doute par le tabac et la vigne : car leur plus grande passion, jeunes, vieux, filles et femmes, est de boire et de fumer. Lorsqu'ils veulent s'en donner la peine, ils font une liqueur enivrante composée de miel et de racines, qu'ils font fermenter dans une certaine quantité d'eau, et forme une espèce d'hydromel ; mais cette liqueur est une boisson dont ils ne se régalernt que de tems à autre. Ils se servent, pour fumer, d'une plante à laquelle ils donnent le nom de *dagha*, qui n'est point indigène et ressemble au chauvre d'Europe. Certains colons la cultivent, et après en avoir fait sécher les feuilles, ils les vendent fort-cher aux Hottentots, qui leur donnent des bœufs en échange. Il est des sauvages qui préfèrent ces feuilles au tabac, mais la plupart aiment à les mêler.

Quoiqu'ils aient d'innombrables troupeaux de bœufs et de moutons, il est rare qu'ils tuent quelques-uns de ces animaux, à moins qu'il ne leur arrive quelqu'accident, ou que la veillesse ne les ait mis hors de service. Leur principale nourriture est donc le lait de vache et de brebis : la chasse leur offre aussi des ressources, et de tems en tems ils tuent un mouton. Pour engraisser cet animal ils font usage d'un moyen, qui, quoiqu'ignoré en Europe, n'en est pas moins efficace, et a l'avantage d'être très-commode. Ils écrasent entre deux pierres plates la partie dont nous le privons, ce qui lui fait acquérir avec le tems un volume considérable, et en fait un mets exquis.

Les Hottentots font rarement bouillir la viande; ils préfèrent la manger rôtie sur le gril ou autrement; ils ne se servent guères de marmite que pour faire fondre la graisse, qu'ils conservent ensuite dans des gourdes, dans des sacs de peau, ou dans des vessies.

Kolbe dit que les Hottentots ont des lois qui leur défendent de manger du cochon et du lièvre, et que l'usage de ces viandes est un privilège dont les femmes jouissent seules. Le-Vaillant ne croit pas néanmoins que la cause de cette abstinence tiende à des motifs de religion; il assure au contraire, que si les Hottentots ne mangent presque jamais de viande de lièvre, ou de gazelle qu'ils appellent *duikers*, c'est parce que le premier de ces animaux leur paraît d'une difformité qui le leur fait prendre en aversion, et parce qu'ils trouvent trop noire la chair du second; que du reste ils ne font aucun cas de ces deux animaux, parce qu'ils sont trop maigres.

Ce peuple se nourrit aussi de certaines racines qu'il ne fait jamais cuire, parce qu'elles sont bonnes à manger crues: celle qu'on connaît sous le nom Hottentot de *kamero* a la figure d'un raifort et la grosseur d'un melon; elle est d'une saveur douce et agréable, et bonne surtout pour apaiser la soif. Deux autres racines, de la grosseur du doigt, mais fort-longues, me procuraient, dit Le-Vaillant, le même rafraichissement; elles étaient douces et tendres; et une légère odeur de fenouil et d'anis me les faisait encore préférer aux premières, lorsque j'avais le bonheur d'en découvrir de cette espèce: on en trouve aussi dans les colonies sous le nom de *anys-wortel* et *vintel-wortel*. Il croît en outre dans les terrains pierreux une espèce de pomme de terre, d'une forme irrégulière, que les sauvages appellent *kaa-nap*; elle contient un suc laiteux extrêmement doux, et l'on suce cette plante bulbeuse, uniquement pour en extraire cette liqueur.

*Habitations.*

Les cabanes des Hottentots sont faites avec des perches et couvertes avec des peaux de bœuf ou de mouton, mais le plus communément avec des nattes de jonc séchées au soleil; elles sont pour la plupart de forme ovale, et ont en général huit ou neuf pieds de diamètre sur cinq ou six de haut. Elle ne reçoivent de jour que par une ouverture en forme d'arc de trois pieds de hauteur, au dessus de laquelle est attachée une peau, qui se lève et se baisse selon le besoin. Un *kraal* ou village, où les cabanes sont toujours disposées en cercle, renferme ordinairement de trois à cinq cents habitans: ce kraal n'a qu'une entrée très-étroite; le centre est une place ronde où l'on tient le bétail. Chaque famille est ordinairement

composée de dix ou douze personnes, qui se couchent dans des trous faits en terre, le long des côtés de la cabane : au milieu est le foyer, qui est un trou d'un pied de profondeur. Un Européen serait suffoqué par la fumée épaisse et la mauvaise odeur, qui s'exhalent de ces tanières; mais l'habitude rend tout supportable à ces sauvages. Il est vrai qu'ils n'y restent guères dans le jour; mais à l'approche de la nuit, chacun se retire dans sa hutte, étend sa natte, la recouvre d'une peau de mouton, et se couche dessus avec autant de plaisir, que le ferait un Européen sur le meilleur lit. Si les nuits sont trop fraîches, une autre peau semblable à celle qui est étendue sur la natte sert de couverture, et dès qu'il est jour, tous ces lits sont roulés et entassés dans un coin de la cabane. Dans les beaux jours, les Hottentots se mettent au soleil, et se battent pour faire tomber la vermine à laquelle l'excessive chaleur du climat les rend très-sujets, et dont ils ne peuvent empêcher la propagation, malgré tous leurs soins. Lorsqu'ils n'ont rien de mieux à faire, ils emploient pour s'en débarrasser, une espèce de peigne qu'ils se passent de l'un à l'autre : ce qui a fait supposer à quelques voyageurs, qu'ils font de ces insectes dégoutans une partie de leur nourriture, tandis qu'il n'y a rien de plus faux : car ils montrent autant de répugnance à cette occupation, qu'en mettent chez nous les femmes du peuple à s'acquitter de ce soin envers leurs enfans. Mais, dit Malte-Brun, si Kolbe peut être taxé d'exagération pour avoir accusé les Hottentots de manger la vermine dont fourmille leur chevelure, il paraît certain au moins qu'ils dévorent avec plaisir un insecte semblable, qui pullule dans la crinière des chevaux, et sur la peau des bœufs (1).

*Si les Hottentots  
mangent  
les insectes.*

S'il fallait en croire Kolbe, Davity et Dapper, nous dirions que la dignité de chef ou de Konco chez les Hottentots est héréditaire; qu'avant d'en être revêtu, ce chef est obligé de promettre solennellement, dans une assemblée générale de la nation, de ne rien changer à l'ancienne forme du gouvernement, ni de rien entreprendre contre les droits du peuple; que ses fonctions sont de veiller à la tranquillité publique, de faire rendre la justice, et en tems de guerre de commander les troupes de ses *kraal*. Mais Le-Vailant, qui a visité ces peuplades à une autre époque, et qui parle peut-être d'autres tribus que celles dont font mention ces écrivains,

*Gouvernement*

V. Mentzel, description du Cap, en Allemand, II, 497.

nous donne une idée différente du gouvernement des Hottentots. Le titre de chef, dit-il, n'est pas héréditaire; ce personnage est toujours nommé par la horde, et son autorité est très-limitée; il peut faire tout le bien qu'il veut, mais jamais de mal; il ne porte aucune marque extérieure de distinction, et ne jouit d'aucun privilège: seulement il n'est point obligé à faire son tour de garde au bétail dans la campagne. Son avis prévaut dans les assemblées s'il est cru bon, autrement il n'est point écouté. Lorsqu'il s'agit d'aller se battre, on ne connaît ni grades, ni divisions, ni capitaines, ni généraux: tout le monde est en même tems soldat et colonel: chacun attaque et se défend à sa manière; les plus hardis vont en avant, et l'on ne fait point à un seul homme l'honneur d'une victoire qui est le fruit du courage de toute la nation, à laquelle seule appartient la gloire du triomphe. Parmi ceux de ces peuples que l'on connaît jusqu'à présent, les Gonaquèses sont le seul, selon Le-Vaillant, qui puisse passer pour libre. Bientôt peut-être il sera obligé aussi de s'éloigner, ou de recevoir les lois du gouvernement. Comme toutes les terres à l'est sont généralement bonnes, les colonies cherchent à s'étendre de ce côté le plus qu'elles peuvent, et il n'est pas douteux que leur avarice y réussira un jour. Malheur alors à ces paisibles et heureuses tribus! L'usurpation et les ravages détruiront jusqu'aux moindres traces de la liberté. C'est ainsi qu'ont été traitées ces hordes dont font mention les anciens écrivains, et qui, après avoir souffert toutes sortes d'humiliations et de revers, sont tombées successivement sous le despotisme des Hollandais. L'existence des Hottentots, leur nom et leur histoire seront alors traités de fables, à moins que quelque voyageur, curieux d'en connaître les restes, n'ait le courage de s'enfoncer dans les déserts qu'habitent les grands Namaquas: maintenant, on ne trouverait pas dans ces montagnes et sur ces rocs arides un seul pied d'arbre capable de tenter l'avidité des Blancs.

*Armes  
des Hottentots.*

Ce peuple ne fait usage dans les combats que de flèches empoisonnées, et de zagaies. A voir ses flèches on ne les croirait point aussi meurtrières, en ce qu'elles n'ont ni la longueur, ni la force de celles des Caraïbes en Amérique; mais c'est leur petitesse même qui les rend dangereuses, parce qu'il est impossible de les apercevoir, et par conséquent de les éviter; la moindre blessure qu'elles font est mortelle: le plus sûr remède qu'on puisse y apporter est l'amputation, s'il s'agit d'un membre; mais lorsque la plaie est au corps, il faut périr.

Ces flèches sont en jonc et bien faites; elles ont dix-huit pouces ou tout au plus deux pieds de long, tandis que celles des Caraïbes en ont six. On arrondit un petit os de la longueur de trois ou quatre pouces, et moins large que le jonc, puis on l'adapte à un des bouts sans l'y fixer. Lorsque la flèche ainsi armée pénètre dans quelque partie du corps, on peut bien en retirer le jonc, mais le petit os reste dans la plaie et peut d'autant moins facilement en être tiré, qu'il a d'un côté un petit crochet, dont la pointe recourbée en arrière résisterait aux efforts qu'on ferait pour l'en arracher, et occasionnerait des déchiremens douloureux. Cet os est ensuite trempé dans un poison qui a la consistance du mastic: souvent il porte à son extrémité un petit fer triangulaire bien trempé, qui rend cette arme encore plus terrible. Chaque peuplade a sa manière pour la composition de ses poisons, qu'elle exprime des plantes laiteuses que la nature a mises à sa portée. Le plus actif de ces poisons est, dit-on, celui qui se tire de certaines espèces de serpens: motif pour lequel les flèches qui en sont trempées, sont les plus recherchées pour la guerre. Les arcs sont proportionnés à ces flèches, et n'ont que deux pieds et demi ou tout au plus trois de hauteur: la corde en est faite de boyau.

*Flèches  
empoisonnées.*

La zagaie est pour l'ordinaire une arme extrêmement faible entre les mains du Hottentot: sa longueur même la rend moins dangereuse, parce qu'on la voit venir et qu'il est facile de l'éviter. D'ailleurs on n'est plus sûr de son coup quand on la lance à quarante pas de distance, quoiqu'elle puisse aller beaucoup plus loin; ce n'est que dans la mêlée qu'elle peut être de quelque utilité. Elle a la forme d'une lance, comme les zagaies de tous les autres peuples; mais comme elle est destinée en Afrique à être lancée contre l'ennemi ou les bêtes féroces, le bois en est plus léger, plus faible, et va toujours en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité opposée à la hampe. Les Hottentots n'en portent jamais plus d'une; et l'embarras dont elle est pour eux, outre le peu de parti qu'ils en tirent, montre assez que ce n'est point là leur arme favorite: d'où l'on peut conclure que l'arc et les flèches ne sont point les armes propres et naturelles de ce peuple.

*Zagaie.*

Kolbe, en parlant de la manière de combattre des Hottentots, dit qu'après avoir lancé toutes leurs flèches contre l'ennemi, ils lui jettent des pierres jusqu'à ce que la victoire se soit déclarée pour eux: ce qui est ordinairement l'affaire d'une seule bataille. On assure qu'une armée de Hottentots mise en déroute ne se rallie

*Manière  
de faire  
la guerre.*

jamais, que les vainqueurs poursuivent les vaincus avec des cris et des hurlemens épouvantables; qu'ils font mourir aussitôt les prisonniers et les déserteurs; que les Schamtuey et les Heykoms ne cessent point de combattre, jusqu'à ce que leur chef fasse entendre le son d'une espèce de sifflet; que certaines tribus se battent tant que vit leur Général; que ce peuple est fidèle à ses traités, et qu'il soutient les intérêts de ses alliés avec autant d'ardeur que les siens propres.

*Religion.*

Les Hottentots, au rapport de Kolbe, reconnaissent un Dieu tout puissant qu'ils appellent Gunja ou Gunja Ticquoa, c'est-à-dire le Dieu des Dieux, qui a tout créé, qui gouverne le monde, qui possède des perfections incompréhensibles, qui habite au dessus de la Lune, et produit le tonnerre et les pluies. Ils adorent la Lune qu'ils regardent comme une divinité inférieure, ou comme l'image visible du grand Dieu; ils lui font des offrandes de lait et de viande, et passent les nuits à danser et à chanter, en la priant de leur accorder d'abondans pâturages pour leur bétail, et du lait en quantité. Ils ont une espèce de manto (1), qu'ils regardent comme un animal sacré, et même comme un Dieu. Ils adorent aussi une certaine divinité malfesante, qu'ils nomment Tonquoa, comme le principe et la cause de tous les maux; et lorsqu'ils se croient menacés de quelque malheur, ils lui sacrifient un bœuf ou un mouton pour se la rendre favorable.

D'autres écrivains prétendent que les Hottentots n'ont aucune idée de religion. Ce serait, dit Le-Vaillant, une chose vraiment bien extraordinaire, que ce peuple avec qui j'ai eu tant de rapports, et au milieu duquel j'ai vécu si long-tems, eût été assez dissimulé ou assez adroit, pour ne pas me laisser apercevoir par ses discours ou sa manière de vivre le moindre signe de religion. Et après avoir dit ailleurs, qu'il est impossible d'avoir des notions exactes sur le costume des peuples sans connaître leur langage, il ajoute: " si, par exemple, les auteurs qui assurent que les Hottentots adorent la Lune, avaient compris le sens des paroles qu'ils chantent à sa clarté, ils se seraient convaincus que ce ne sont ni un hommage, ni des prières, ni des invocations qu'ils font à cet astre; mais ils auraient reconnu que ces chants avaient toujours pour sujet une aventure arrivée à quelqu'un d'entr'eux ou à une horde voisine; qu'ils sont capables, comme les Nègres, de passer une nuit entière à chanter

(1) *Mantis fausta.*

sur le même sujet en répétant mille fois les mêmes mots; et qu'ils préfèrent la nuit au jour, parce qu'elle est plus fraîche, et qu'elle invite à la danse et au plaisir „.

Kolbe rapporte qu'aussitôt qu'un jeune homme qui veut se marier, a obtenu le consentement des parens de la fille qu'il recherche, il court choisir deux bœufs gras, selon les facultés et le rang de sa famille, et les conduit, accompagné de tous ses parens, à la cabane de sa prétendue, où ils sont reçus avec les plus grandes démonstrations d'amitié. Toute la compagnie se frotte le corps avec de la graisse. Les femmes se barbouillent le front, les joues et le menton avec de la terre rouge pour paraître plus belles, et faire plus d'honneur à la fête, ensuite on passe à la cérémonie du mariage. Les hommes se rangent en cercle et s'accroupissent; les femmes en forment un autre à quelque distance de là : l'époux est au milieu du premier cercle, accroupi comme les autres. Le *suri* ou prêtre, qui est toujours celui du village où demeure l'épouse, entre dans le cercle des hommes, s'approche de l'époux, et l'arrose de son urine : celui-ci la reçoit avec avidité, et la mêle avec la graisse dont il s'est frotté. Ce prêtre passe de là dans le cercle des femmes, et fait la même aspersion sur l'épouse, qui ne s'en montre pas moins honorée. Pendant qu'il les arrose ainsi, il leur adresse à l'un et à l'autre les souhaits suivans : « Puissiez-vous vivre long-tems et heureux ensemble ! Puissiez-vous avoir un fils avant la fin de l'année ! Que ce fils fasse toute votre consolation dans votre veillesse ! Qu'il soit un homme de courage et grand chasseur ! „ La cérémonie se termine par un festin.

Le-Vaillant paraît néanmoins enclin à nier la vérité de cette dégoûtante cérémonie. On a imaginé, dit-il, en parlant des Hot-tentots, que des maîtres de cérémonie qu'ils n'ont pas, ou des prêtres qu'ils connaissent encore moins, ont la faculté surnaturelle de pouvoir uriner à volonté sur deux époux, qui, prosternés devant eux reçoivent dévotement leur urine, et s'en frottent le corps avec empressement. Kolbe rapporte cette cérémonie dans tous ses détails, et il en a même exposé le dessin dans une des planches de son ouvrage, comme pour lui donner une espèce d'authenticité. Malte-Brun ne semble cependant pas éloigné d'y croire : car après avoir cité cette étrange particularité, il ajoute que les voyageurs modernes les plus dignes de foi en attestent la réalité (1).

*Mariages.*

*Cérémonies  
de l'aspersion  
d'urine.*

(1) V. Thunberg, II., 171. Sparmann, 319, et la note de Forster.

*Polygamie.*

Les Hottentots ne sont point contraires à la polygamie, mais en général elle n'est point usitée parmi eux; ils prennent autant de femmes qu'il leur plait, c'est-à-dire en proportion de leurs besoins: ce qui en réduit communément le nombre à une seule. S'il survient entre deux époux quelque désagrément, qui rende leur séparation indispensable, elle est aussitôt prononcée: chacun d'eux peut ensuite se remarier, ou mener le genre de vie qu'il lui plait. Dans ce cas, il est du bon ordre que les effets de la communauté soient partagés à l'amiable entr'eux. S'il arrivait que le mari voulût s'emparer de tout, la femme trouverait aussitôt des défenseurs, sa famille, ses amis et quelquefois toute la horde prendraient son parti: alors on en vient aux mains, et les plus forts font la loi. La mère garde avec elle les enfans en bas âge, et surtout les filles: les garçons suivent le père s'il sont grands, et sont presque toujours de son côté. La veuve qui veut se remarier est obligée, selon Mentzel (1), de se faire couper la phalange d'un doigt.

*Adultère.*

Il est faux qu'on voie une femme vivre en même tems avec deux hommes: l'idée de toute prostitution, au rapport de Le-Vailant, est même tellement en horreur chez ce peuple, qu'un mari qui aurait quelque soupçon sur la fidélité de sa femme pourrait la tuer sans courir le moindre risque. Ce voyageur observe néanmoins que cette règle n'est pas sans exception; et il convient que parmi les Hottentots libres près des colonies, la fidélité d'une femme résisterait difficilement aux instances et aux caresses d'un Européen. L'Hottentote qui a été honorée des caresses d'un Blanc, ne voit plus son mari qu'avec une espèce de hauteur, et s'en éloigne avec dédain. Celui-ci en est bientôt consolé, et se laisse apaiser aisément par quelques présens: ce moyen est même aujourd'hui superflu: l'altération des mœurs primitives de ce peuple semble l'avoir rendu peu sujet à la jalousie, et bien éloigné d'en montrer les fureurs.

*Indispositions périodiques.*

Lorsqu'une femme s'aperçoit de ses indispositions périodiques, elle sort aussitôt de la maison conjugale ou paternelle, se retire à quelque distance de la horde, et n'a plus de communication avec les autres femmes; elle se construit une cabane s'il fait froid, et s'y tient renfermée, jusqu'à ce qu'elle se soit purifiée par les bains, et mise en état de reparaitre. La difficulté qu'elle aurait de ca-

(1) Mentzel, description du Cap., tom. II., pag. 506.

cher son état, avec l'habillement qu'elle porte, l'exposerait aux risées de ceux qui s'en apercevraient, et suffirait pour inspirer au mari un dégoût, qui serait suivi d'une prompte séparation. La retraite à laquelle les femmes de ce pays sont obligées en pareil cas n'a donc sa cause que dans un sentiment naturel de honte qui naît de l'idée de leur imperfection et de la crainte d'être méprisées, et non dans la nécessité de satisfaire à un rite de religion, comme on pourrait le supposer.

Dès qu'un Hottentot est expiré, on l'enveloppe dans son plus mauvais kros, et on lui plie les membres de manière à ce que le corps y soit entièrement caché. Il est transporté par ses parens à une certaine distance de la horde, et déposé dans une fosse peu profonde, creusée exprès, qu'on recouvre de terre et de pierres. Le cadavre y est rarement à l'abri de la voracité de la hyène et du chacal, qui ne tardent pas à venir le déterrer et à en faire leur pâture. L'enterrement d'un chef de horde se fait avec plus d'appareil; c'est-à-dire que le tas de pierres et de terre amoncelées sur sa fosse, est plus considérable. Si la perte du défunt occasionne de véritables regrets, le deuil et la désolation de sa famille sont extrêmes; elle passe la nuit à pousser des cris et des hurlemens accompagnés d'imprécations contre la mort. Les amis viennent et mêlent leurs clameurs à celles des parens: les signes de leur douleur, dit Le-Vaillant, ne sont point équivoques pour quiconque a vécu au milieu d'eux, et j'en ai vu qui versaient des larmes amères.

Kolbe parle d'autres cérémonies funèbres, qu'on traite également de fables inventées par ce voyageur. Au lieu de faire sortir, dit-il, le corps du défunt par la porte de la cabane, on ôte une des nattes, qui en forment l'enceinte, et on le fait passer par cette ouverture. Après qu'il a été mis dans la fosse, le cortège se rend de nouveau devant la porte de la hutte; les hommes y forment un cercle et les femmes un autre, et tous ensemble recommencent à crier et à hurler en appelant souvent le mort par son nom; ils font des sauts, des contorsions, et prennent des postures plus grotesques les unes que les autres. Après cette scène tumultueuse, deux vieillards, amis ou parens du défunt entrent, l'un dans le cercle des hommes et l'autre dans celui des femmes, et chacun d'eux arrose la compagnie de son urine; ils entrent ensuite dans la cabane, prennent sur le foyer une poignée de cendres, et sortant par l'ouverture où l'on a fait passer le cadavre, ils les jettent sur les assistans,

*Funérailles.*

qui les reçoivent avec respect. Les parens du mort portent au cou une peau de mouton, qui est la marque de deuil pour les riches: les pauvres se bornent à se raser la tête par sillons, et à la couvrir de cendres.

*Mœurs ,  
usages  
caractère  
des Hottentots.*

Le Hottentot est naturellement timide, et par conséquent peu entreprenant: son flegme, et sa contenance posée lui donnent un air sérieux, même dans ses amusemens, tandis que les peuples bruns et noirs se livrent au contraire à l'attrait du plaisir avec un abandon sans réserve. Une profonde indifférence sur tout lui fait aimer le repos; sans souvenir du passé, sans pensée pour l'avenir, le présent seul l'occupe et l'intéresse. Mais il est bon, obligeant, généreux, et hospitalier plus qu'aucun autre peuple. Il accueille l'étranger dans sa hutte, lui fait partager sa nourriture, et s'il en reçoit quelque chose, ce n'est jamais parce qu'il l'exige. Si le voyageur a une longue route à faire, si l'on présume qu'il ne pourra pas rencontrer de si tôt quelqu'autre tribu, celle qu'il quitte le pourvoit, autant que ses moyens le lui permettent, de tout ce qui peut lui être nécessaire pour la continuation de son voyage. Tel est ce peuple, dit Le-Vaillant, qui ne cesse d'en parler avec éloge, ou au moins tel il m'a paru, dans toute l'innocence des mœurs primitives et de la vie pastorale: c'est là qu'on peut encore se former une idée de l'enfance du genre humain.

*Leurs  
occupations.*

Les Hottentots font leur occupation journalière de la garde des troupeaux, dont l'objet n'est pas seulement d'empêcher qu'ils ne s'égarant dans les campagnes, mais encore de les défendre contre les bêtes féroces, qui rôdent sans cesse alentour. Il faut outre cela les soigner, les traire deux fois par jour, faire des nattes, recueillir le bois pour les feux de la nuit, chercher des racines et préparer la nourriture: ces deux derniers soins regardent particulièrement les femmes. Les hommes vont encore à la chasse, visitent les rets qu'ils ont tendus en divers lieux, font des flèches et tous les ustensiles dont ils ont besoin; ces ustensiles, ainsi que les divers ouvrages qui sortent de leurs mains, ne laissent pas, tout grossiers qu'ils sont, de leur coûter beaucoup de tems et de peine, faute des outils nécessaires pour abrégier leur travail.

*Commerce.*

Avant l'arrivée des Européens au Cap, les Hottentots n'avaient aucune idée de commerce; mais la vue du tabac et des quincailleries leur en firent bientôt naître le goût. Ces objets, qui n'étaient d'abord que des nouveautés de pur agrément, devinrent pour eux

avec le tems des besoins réels. Ils fournissent aux Européens des animaux, des dents d'éléphant, des œufs d'autruche, des peaux de bêtes sauvages, contre du vin, de l'eau de vie, du tabac, des pipes, du verre, des couteaux, des bracelets, de petits miroirs, du fer, de petits morceaux de cuivre poli, et autres quincailleries.

La langue des Hottentots est la même dans toutes leurs tribus, sans en excepter même celle des Boschismans: c'est un fait qui est maintenant démontré par des particularités communes à toutes, et par la conformité d'un grand nombre de mots. Il faut convenir néanmoins, que le dialecte des Boschismans présente des différences tellement frappantes et en si grande quantité, que les deux peuples ne peuvent s'entendre que par signes. La langue des Hottentots, dit Lichtenstein, se fait généralement remarquer par une multitude de sons rapides, âpres, glapissans, qui partent du fond de la poitrine avec de fortes aspirations, et sont modifiés dans la bouche par un battement de langue singulier. Les diphthongues *cou*, *ao* et *ouou* y dominant, et les phrases ont souvent leur terminaison en *ing*, qui se prononce d'une voix chantante. On distingue dans ce battement de langue trois différens degrés de force, produits par la manière dont le dos ou l'extrémité de la langue se détache du palais, des dents incisives, ou des dents molaires de la mâchoire supérieure. Il faut que cette race d'hommes ait une construction d'organes particulière, pour l'articulation de sons aussi difficiles.

*Langue.*

Les Hottentots mesurent l'année par les époques de siccité et de pluies, selon l'usage des peuples qui habitent entre les tropiques; ils la subdivisent en lunes, et ne comptent plus les jours lorsque le nombre en excède celui de leurs doigts. Passé ce nombre, ils désignent le jour ou le tems par quelque époque marquante, telle qu'un orage extraordinaire, un éléphant tué, une épizootie, une émigration etc. Ils indiquent les instans du jour par le cours du soleil, en montrant par exemple l'endroit où cet astre se trouvait au moment de leur départ d'un lieu, et où il était lors de leur arrivée dans un autre.

*Manière  
de mesurer  
le tems.*

Les Hottentots n'ont ordinairement recours dans leurs maladies qu'à certaines plantes médicinales, que l'usage leur a fait connaître: il y a néanmoins parmi eux des gens un peu plus instruits à cet égard, et qui donnent des conseils; mais leur peu d'habileté dans cette science, qui d'ailleurs est encore la moins certaine de tou-

*Médecine.*

tes, fait qu'ils sont très-embarrassés pour le traitement des maladies internes, dont aucun signe extérieur ne leur manifeste la nature. Ils s'entendent un peu mieux à panser les plaies, et à remettre les luxations et les fractures; il est même fort-rare de voir un estropié chez ce peuple. On n'y a aucune idée de la saignée ni de l'usage que nous en faisons, et il est probable qu'on ne trouverait pas un seul Hottentot, qui consentît à se laisser faire une semblable opération. Quant aux Hottentots de la colonie, l'habitude des mœurs Européennes qu'ils ont prises, leur en a fait contracter aussi les infirmités, et adopter les remèdes.

*Danses.*

Le chant et la danse sont devenus deux arts chez les peuples policés; mais au milieu des forêts, ce ne sont que de simples démonstrations de concorde, d'amitié, de tendresse et de plaisir. Chez nous, des maîtres nous enseignent à déployer la voix et à faire des pas en cadence; mais le sauvage ne prend d'autres leçons que de sa passion, de son cœur et de la nature. Il sent, et en nous le sentiment est toujours feint: aussi le sauvage qui chante ou danse est-il toujours heureux. Tels sont les chants et les danses des Hottentots. Lorsqu'ils veulent se livrer à ce dernier exercice, ils se prennent par la main, et forment un cercle plus ou moins grand, selon le nombre des danseurs et des danseuses, qui sont toujours disposés symétriquement. Ce cercle se meut de droite et de gauche, et se rompt de tems à autre pour battre la mesure. Chacun des acteurs frappe des mains par intervalles, sans manquer à la cadence: les voix se mêlent aux instrumens, et chantent sans cesse *hoo! hoo!*, qui est le refrain général. Quelquefois un des danseurs quitte le cercle et se place au centre, où il danse lui seul une espèce d'Anglaise, dont tout le mérite et le charme consistent dans la rapidité de l'exécution, qui doit se faire sans bouger de place. On voit ensuite tous ces danseurs se lâcher les mains, et marcher à la suite les uns des autres d'un air triste, la tête penchée, et les yeux fixés à terre. A cette contenance silencieuse succèdent tout-à-coup les transports de la plus folle allégresse, et ce contraste subit les met en extase lorsqu'il est bien exécuté. Cet amusement n'est enfin qu'une suite de pantomimes grossières, plus ou moins plaisantes les unes que les autres. Ajoutons à cela que les danseurs font entendre continuellement un murmure rauque et monotone, qu'ils n'interrompent qu'au moment où ils se réunissent aux spectateurs pour chanter leur *hoo hoo*, qui semble être l'âme de cette espèce de synagogue,

Tout cela finit ordinairement par une danse générale, c'est-à-dire que le cercle se rompt, et que chacun danse de son côté comme il lui plaît, en s'efforçant de surpasser les autres par des tours de force et d'agilité.

Les instrumens qui figurent par excellence dans ces sortes de danse sont le *gura*, l'*jumjum*, le *roboquin* et le *romelpot*. Le premier a la forme de l'arc d'un Hottentot sauvage, et la même hauteur. On attache une corde de boyau à l'un des bouts, et l'on fixe l'autre bout de cette corde par un nœud dans le tube d'une plume fendue et bien lisse. Cette plume déployée forme un triangle isocèle très-étroit, qui peut avoir environ deux pouces de longueur: le trou qui retient la corde est en bas, et la pointe repliée sur elle-même s'attache au moyen d'une courroie fort-mince à l'autre bout de l'arc. Cette corde se tend plus ou moins, au gré de celui qui joue de cet instrument. Lorsqu'il y en a plusieurs qui jouent ensemble, ils ne sont jamais accordés sur le même ton. Tel est le *gura*, qu'on ne croirait point d'après cela être un instrument à vent. On le tient à peu-près comme le cor de chasse: le bout de l'arc auquel se trouve la plume est tourné vers la bouche du musicien, qui la porte à ses lèvres, et en tire des sons plutôt mélodieux, tant en retirant qu'en poussant son souffle. Mais aucun de ces sauvages n'est capable de jouer un air suivi; toute leur habileté se borne à faire entendre des sons doux et liés entr'eux, assez semblables à ceux que rend sous l'archet le violon ou la basse. Cet instrument ne peut se prêter à aucun accompagnement, attendu que ses sons dépendent du hazard ou de la qualité de la plume: les meilleurs plumes pour cela sont celles qui viennent de l'aile d'une espèce d'outarde.

Le *gura* change de nom lorsque c'est une femme qui le joue, par la seule raison qu'elle s'en sert d'une autre manière; on l'appelle alors *jumjum*. Assise à terre, elle le place droit devant elle, comme on tient la harpe en Europe, et l'arrête par le bas avec un de ses pieds qui passe entre l'arc et la corde, en prenant bien garde de la toucher: de la main gauche elle tient l'arc vers le milieu, et en même tems qu'elle souffle sur les plumes, elle frappe la corde en divers endroits avec une baguette de cinq ou six pouces de long, ce qui en varie un peu les modulations; mais il faut approcher l'oreille de l'instrument, pour pouvoir distinguer la gradation des sons,

*Instrumens  
de musique.*

*Le gura.*

*L'jumjum.*

*Le raboquin.*

*Le raboquin* est une planche triangulaire, sur laquelle il y a trois cordes de boyau que porte un chevalet, et qui se tendent au moyen de chevilles comme dans nos instrumens à archet. Ce n'est qu'une espèce de guitare à trois cordes, dont tout autre qu'un Hottentot pourrait tirer quelque parti, et obtenir des sons agréables; mais celui-ci se contente d'en toucher les cordes avec les doigts, sans y mettre aucun art, et même sans savoir ce qu'il fait.

*Le romelpot.*

*Le romelpot* est le plus bruyant de tous les instrumens qu'aient ces sauvages; il consiste en un tronc d'arbre vidé, de deux ou trois pieds de long, dont un des bouts est recouvert d'une peau de mouton bien préparée et bien tendue, sur laquelle on frappe avec les mains, ou plutôt avec les poings, et quelquefois avec un bâton. On entend cet instrument de fort-loin. Kolb dit qu'il n'y a que les femmes qui en jouent; il comprend dans le nombre de ces divers instrumens le sifflet dont les chefs militaires se servent dans une bataille pour donner leurs ordres.

Après cet aperçu général sur le costume des Hottentots, nous allons faire connaître certaines particularités qui distinguent quelques-unes de leurs tribus principales, à commencer par les Boschismans, que les Korahs désignent sous le nom indigène de Saabs, et qui sont probablement les vrais Hottentots.

*Boschismans.*

Ces Saabs sont sans doute arrivés au dernier terme de dégradation, dont soit susceptible l'espèce humaine: un regard incertain et féroce, des gestes confus et insidieux, un embarras visible dans leur contenance et dans leur conduite envers les autres hommes, annoncent au premier abord la dépravation de leur âme. Leur extrême maigreur rend plus saillans sur leur physionomie les caractères particuliers à la race Hottentote: on ne reconnaît la couleur naturelle et jaunâtre de leur peau, (voy. les figures de la planche 51), qu'au dessous de leurs yeux, où les larmes que leur arrache la fumée du feu autour duquel ils s'accroupissent, enlèvent quelquefois l'épaisse couche de suif et de cendre, dont leur corps est couvert entièrement. Les hommes, dans cette nation, peuvent néanmoins passer pour beaux en comparaison des femmes: des mamelles longues, flasques et pendantes, un dos enfoncé et décharné comme tout le reste du corps, en contraste avec des fesses extrêmement saillantes, où toute la graisse semble s'être concentrée comme dans les moutons d'Afrique, concourent, avec la laideur de leur physionomie et de toute leur personne, à en faire des êtres vraiment af-





freux aux yeux d'un Européen (1). Ces peuples sont d'une petite taille, qui excède rarement quatre pieds et demi de hauteur : les femmes sont même au dessous : plusieurs sont borgnes ou aveugles dès leur enfance, ce qui provient, dit-on, des étincelles qui s'échappent du foyer autour duquel ils sont accroupis. On en trouve encore beaucoup à qui manque la première phalange du petit doigt, qu'on leur a coupée étant enfans : mutilation à laquelle ils attachent l'idée d'un charme contre les disgrâces, ou d'un préservatif contre les maladies. La pique du scorpion qui, dans ce pays, est très-dangereuse, n'est d'aucun effet sur ces sauvages.

Ils sont errans dans les plaines désertes de l'Afrique méridionale, et toujours à la recherche de quelque proie ; ils n'ont point de troupeaux, ne cultivent point la terre, et vivent au jour le jour de ce que le hasard fait tomber entre leurs mains ; ils se nourrissent des animaux qu'ils peuvent enlever aux colons, de lézards, de serpens, d'œufs de fourmi, de miel sauvage, de chenilles, de sauterelles et de racines. La planche 53 représente une troupe de Boschismans occupés à faire cuire des sauterelle dans une fosse où ils ont auparavant allumé du feu ; mais en général ils les mangent après les avoir seulement fait sécher au soleil. La plupart d'entr'eux vont tout-à-fait nus ; il en est pourtant quelques-uns qui s'enveloppent les reins de la peau de quelque bête féroce. Le goût de la parure pour la tête se fait remarquer dans les deux sexes ; les hommes s'attachent à la chevelure des touffes de poil de sprink-bok, se passent des anneaux dans les oreilles, et dans les cartilages du nez des piquans de porc-épic, dont ils entremêlent aussi leurs cheveux : les femmes se font des bonnets de peau de daim. De tous les peuples sauvages, il n'y en a peut-être aucun qui montre plus d'indifférence que celui-ci à se construire des habitations, à se faire des vêtemens, et à se fabriquer quelques ustensiles domestiques. Les huttes de ces sauvages sont composées de quelques pieux plantés en demi-cercle, sur lesquels sont étendues des nattes faites d'herbes : une gourde ou une coque d'œuf d'autruche leur sert de vase pour contenir de l'eau, et ils mettent dans un sac, fait avec la peau de quelqu'antelope, leurs sauterelles sèches, leur miel sauvage et les racines des plantes bulbeuses qu'ils ont recueillies.

*Nourriture,  
habillement,  
habitations.*

(1) V. Lichtenstein, I., pag. 182 et suiv. ; pag. 401, etc.

Les Boschismans font si peu de cas de la propriété, que quand il leur arrive d'enlever aux colons tout un troupeau, ils le tuent en entier, et commencent sur le lieu même un banquet qui dure tant qu'il y en a, ou jusqu'à ce que le reste soit tombé en pourriture. Ils se remettent ensuite en voyage comme on le voit à la planche 54, et vont à la chasse de quelqu'autre proie, emportant avec eux tout ce qu'ils ont, c'est-à-dire un arc avec un carquois plein de flèches, dont ils accrochent quelques-unes autour de leur tête, pour les avoir plus promptement sous la main.

*Barbarie  
de ces tribus.*

Ce peuple, dit Barrow, tantôt mendiant, tantôt voleur, mais toujours fainéant et cruel, sans demeure stable, sans gouvernement, sans formes sociales, et sans aucune espèce d'intérêt commun, a fait échouer jusqu'à présent tous les moyens qu'on a tentés pour adoucir sa férocité : ce qui était la cause de la haine que lui portaient les tribus voisines, long-tems avant l'arrivée des Européens dans ces contrées. Bien loin d'aller à la poursuite des Saabs comme à la chasse des bêtes sauvages, ainsi qu'on l'a gratuitement assuré (1), les colons limitrophes accueillent avec bienveillance ceux qui se présentent sur leurs terres, et leur font même des présens de bétail, de tabac, d'eau de vie, de corail etc. pour les engager à vivre en paix. Il n'y a pas encore long-tems que les habitans des districts du nord firent distribuer à une bande de Saabs trente bœufs et seize cents moutons pour leur subsistance ; mais des hordes lointaines étant accourues, tout fut dévoré en peu de tems. Aussi les Hottentots civilisés, et surtout les Cafres, leur font-ils une guerre sanglante et continuelle, et la vue seule d'un Saabs suffit pour les mettre en fureur.

Ces sauvages font usage de flèches empoisonnées pour attaquer et piller ensuite les voyageurs, qu'ils attendent en embuscade dans leur karru. Souvent, après avoir reçu l'espèce de tribut qu'ils exigent, ils s'en vont de nuit dans les habitations, y volent le bétail, et s'enfuient ensuite précipitamment dans leurs montagnes inaccessibleles : s'ils sont rejoints dans leur fuite, il n'abandonnent leur

(1) Percival dans le voyage qu'il a récemment fait au Cap, attribue encore aux Hollandais la dégradation des Boschismans, auxquels, selon lui, on pourrait inspirer des sentimens pacifiques, si l'on cessait de leur donner la chasse comme à des bêtes féroces, et si l'on établissait avec eux quelques relations de commerce.



A. Bonch-mallzi

P. Bligny del.







P. Padgett del.

D. K. Bonatti. F. A. T.





P. G. G. G. G. G.

proie qu'après avoir tué, ou au moins estropié tout les animaux qu'ils ont enlevés : quelquefois même ils se plaisent à égorger tout ce qu'ils trouvent dans le parc, chevaux, bœufs, moutons, chiens et pasteurs, sans en retirer le moindre profit (1).

Parmi les tribus Hottentotes, les Korahs, qui habitent le long du fleuve Garip ou Orange, sont ceux chez qui la civilisation a fait le plus de progrès, et peut-être les mieux faits de toute cette race d'hommes. Leurs cabanes rondes sont faites avec plus de soin et plus régulières, et les nattes dont elles sont couvertes sont d'un tissu plus serré et plus ingénieux que celles des autres tribus.

*Hottentots  
Korahs.*

On trouve en outre chez les Korahs un grand nombre d'ustensiles domestiques : leurs vases sont en terre cuite au soleil, en bois, et des calabasses. Leur habillement ne diffère guères de celui des autres Hottentots, mais ils sont moins sales : ce qui doit être probablement attribué à la proximité du fleuve Orange, qui leur fournit de l'eau en tout tems, et surtout en été : avantage d'autant plus précieux pour eux, que l'eau est extrêmement rare dans toute cette partie de l'Afrique. Leurs animaux consistent en moutons, en chèvres et en chiens. Ils n'ont aucune espèce de voitures : lorsqu'ils veulent changer de lieu, ils transportent leurs nattes et tous leurs ustensiles sur le dos de leurs bœufs, comme on le voit à la planche 55 ; et ils y placent aussi leurs femmes et leurs enfans.

Le village qu'on voit à la planche 56 est situé sur le Garip, et habité par des Korahs, qui se sont établis sur la rive méridionale de ce fleuve : leurs huttes sont en jonc, et recouvertes de nattes tendues sur des bâtons creux : elles sont semi-circulaires, de la hauteur de six pieds, et en ont huit de diamètre, avec une ouverture qui sert d'entrée. Le fleuve, aux environs de ce village, est bordé d'arbres élevés et touffus, parmi lesquels la mimosa se fait remarquer. Ces peuples ont une manière singulière de passer le fleuve à la nage avec leurs moutons et leurs chèvres : l'homme s'étend sur un tronc d'arbre, ou sur une pièce de bois de six à sept pieds de long, à un des bouts de laquelle est fixé un pieu qu'il tient droit d'une main, tandis qu'il tire de l'autre par la tête l'animal qu'il passe avec lui ; il dirige la pointe de cette espèce de radeau de manière à couper obliquement le fil de l'eau, et parvient, à force de remuer aussi les jambes, à ne point être en-

(1) V. Lichtenstein, pag. 457 et 599.

traîné par le courant. C'est le premier endroit qui ait présenté des vestiges d'habitation humaine après trente jours de voyage, à partir du Cap pour remonter vers la ligne; et ce fut aussi le plus intéressant, à cause de l'heureuse circonstance qui y fit trouver des Missionnaires Chrétiens, déjà occupés des soins de leur ministère.

*Les Gonaquois  
ou Gonaquas.*

Les Gonaquois ou Conaquas diffèrent des autres Hottentots par la couleur de leur peau, qui est d'un brun plus foncé, par leur nez moins aplati, par leur taille plus élevée, et par leurs formes qui ont quelque chose de plus noble et de plus beau. On peut se former une idée de ces variétés, par l'inspection des portraits que nous a donnés Le-Vaillant de plusieurs Gonaquois, et que nous avons copiés à la planche 57.

Lorsque ces peuples abordent quelqu'un, ils lui tendent la main en disant *tabé*, je vous salue: cet acte de civilité, qui leur est commun avec les Cafres, n'est point en usage chez les autres Hottentots. Ces rapports de coutumes et même de conformation, joints au voisinage de la Grande Cafrérie, ont fait croire à Le-Vaillant que les hordes de Gonaquois, qui participent du Cafre et du Hottentot, sont un composé de ces deux nations, entre lesquelles il existait anciennement des alliances.

L'habillement des Gonaquois, quoique fait avec plus de soin et de symétrie, a la même forme que celui des Hottentots; mais comme ces peuples sont d'une taille plus haute, au lieu de peaux de mouton ils se servent de peaux de veau pour s'envelopper les reins, et ont des manteaux auxquels ils donnent également la dénomination de kros. Plusieurs d'entr'eux portent au cou, au lieu de certains ornemens en verre, un morceau d'ivoire, ou même un os de mouton extrêmement blanc: ce qui produit avec leur teint un contraste de couleur d'un effet agréable à la vue. Dans les grandes chaleurs, les hommes quittent la partie de leur habillement qui les incommode, et n'en conservent que ce qu'ils appellent le *chakal*, lequel est un morceau de peau de l'animal ainsi nommé, dont ils se servent pour se couvrir les parties naturelles, et qui est attaché à leur ceinture: le peu de soin qu'ils mettent à placer cette espèce de vêtement, fait qu'il remplit mal son objet. Ils portent en outre au cou, dans la même circonstance, deux morceaux de cuir apprêté, auxquels ils donnent la forme d'un triangle très-allongé, qui leur pendent jusqu'à mi-cuisse, et sont attachés par derrière à la même ceinture. Cette partie de leur habillement est parsemée





de même d'ouvrages en verroterie, de boutons, de plaques de cuivre, de petits os de mouton, et souvent de coquillages blancs, selon le goût et les facultés de ceux qui portent de ces sortes d'ornemens, dont la rareté fait tout le prix. En hiver, ou plutôt durant la saison des pluies, il s'enveloppent d'un large manteau, tout-à-fait semblable pour la forme à celui des autres Hottentots, et ont pour coiffure un bonnet fait de la peau de quelqu'animal, qui préserve leur tête de l'humidité.

Les femmes portent le kros comme les hommes; et le tablier qui couvre leur sexe est généralement plus grand que celui des autres Hottentotes; il est aussi mieux travaillé, et enrichi d'une quantité de globules de verre. Dans les grandes chaleurs, elles ne gardent que ce tablier, avec une peau qui leur descend par derrière depuis la ceinture jusqu'au mollet. Les filles au dessous de neuf ans vont entièrement nues; et lorsqu'elles ont atteint cet âge, elles n'ont pour tout vêtement que le petit tablier.

Les hommes entremêlent leurs cheveux de plumes ou de quelques grains de verre: on en voit cependant qui remplacent cet ornement par de petits morceaux de cuir découpés; d'autres prennent la vessie de quelque petit animal qu'ils ont tué, l'enflent, et se l'attachent sur le front comme un panache. Les deux sexes ont pour chaussure des sandales, qui se lient avec des courroies: les hommes aiment à porter aux bras et aux jambes, quoique cependant avec moins de profusion que les femmes, des bracelets d'ivoire, dont la blancheur a pour eux beaucoup de charmes, mais qu'ils estiment pourtant moins que ceux de laiton, auxquels ils parviennent à donner un éclat brillant à force de les frotter.

Les grands Namaquas ou Namaquois (1) sont d'une taille plus haute que les Hottentots des autres tribus; ils paraissent même plus grands que les Gonaquas, quoiqu'ils ne le soient peut-être pas réellement. Mais leurs os, qui sont plus petits, leur mine chetive, leur corps fluet, leurs jambes minces, tout enfin, jusqu'à leur léger manteau qui descend jusqu'à terre, contribue à produire cette illusion. Ils sont moins laids que les Cafres: leur physionomie a

*Les Namaquas  
ou  
Namaquois.*

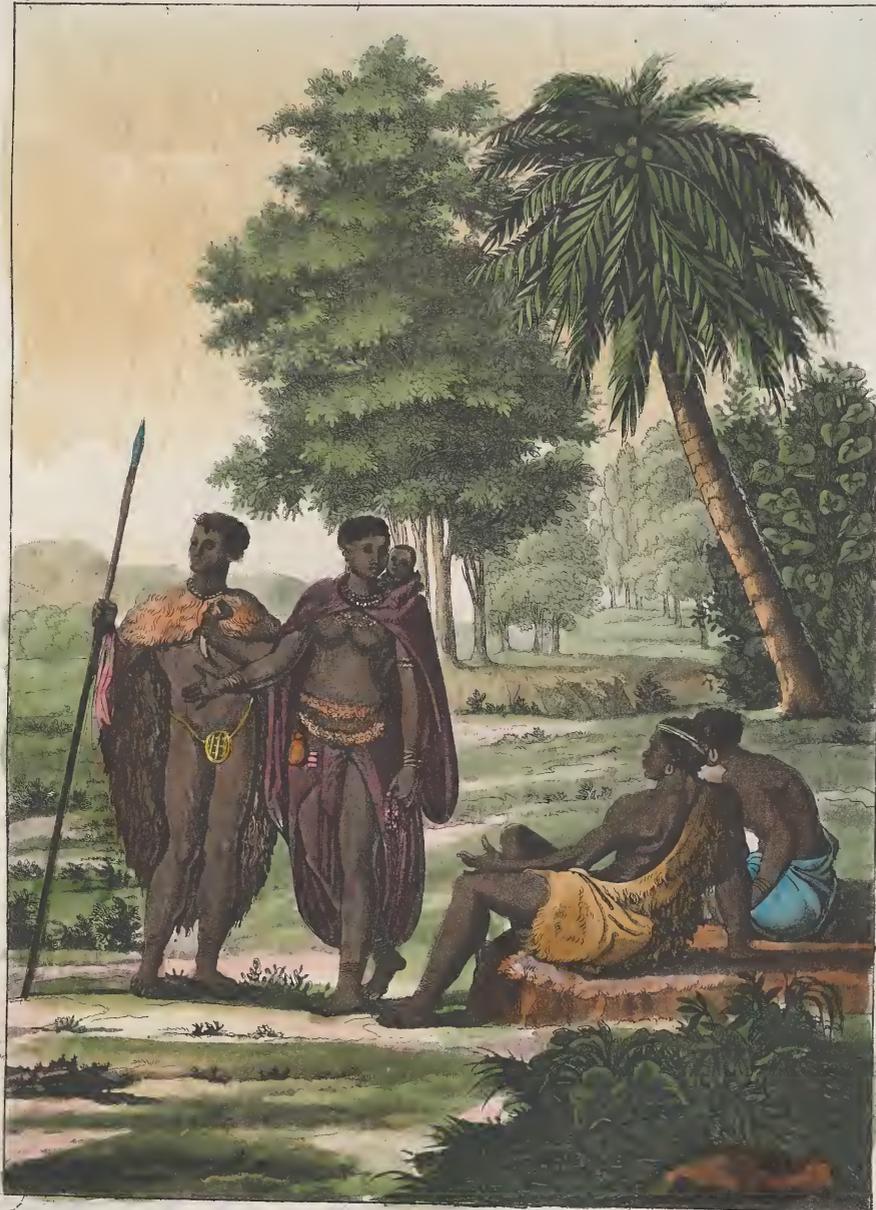
(1) Barrow a visité aussi la peuplade des Namaquas, mais il ne nous en a donné que des notions stériles. Cette peuplade, autrefois très-nombreuse, est réduite aujourd'hui à quatre petites hordes, dont il présage et déplore la destruction comme très-prochaine.

quelque chose de plus gracieux que celle des autres Hottentots, en ce qu'ils ont le nez moins aplati, et les pommettes des joues moins saillantes. Leur visage froid, et presque sans aucune nuance, leur air flegmatique et impassible, leur donnent un caractère particulier, qui les distingue parfaitement. Les femmes ne partagent point cette apparente insensibilité; elles sont vives, enjouées, aiment à rire et semblent être d'une autre espèce. On ne comprend pas comment de pères mélancoliques et de mères extrêmement gaies, peuvent naître des filles si gaies et des garçons aussi mélancoliques. On voit à la planche 58 les figures de deux grands Namaquas, mâle et femelle: la première est celle d'un chef, qui a été dessiné au naturel durant une des visites qu'il allait faire à Le-Vaillant pour fumer; la seconde est celle d'une femme, qui depuis long-tems désirait avoir son portrait: Le-Vaillant le lui fit, et croit devoir en prévenir les lecteurs, pour qu'ils ne jugent pas des Namaquaises par la physionomie de celle-ci, qui était une des plus laides de toute la horde.

Le kros ne diffère en rien, pour la forme, du manteau des Hottentots; il est seulement un peu plus long. Plusieurs le font avec des peaux de hyenne et de chakal, lorsqu'ils ont pu tuer un nombre de ces animaux assez grand pour cela. Ils l'ornent ensuite de verroteries et de plaques de cuivre, qu'ils reçoivent des Hottentots de la colonie. Le-Vaillant a trouvé chez eux une espèce particulière de cette verroterie en petits tubes longs, de diverses couleurs et transparents, qu'on ne connaît point au Cap. Outre ce genre de parure, les grands Namaquas sont encore dans l'usage de s'enduire la chevelure d'une couche de graisse, mêlée avec de la poussière de bois odoriférans. Plusieurs d'entr'eux se tatouent le visage, les bras et même le corps; mais cet usage n'est pas aussi commun chez eux, que chez les autres peuplades qui sont plus au nord.

Quant à la religion, au culte, aux prêtres, aux tems, à l'idée d'une âme immortelle, ce sont, dit Le-Vaillant, autant de choses qui leur sont inconnues; ils ne diffèrent en rien à cet égard de leurs voisins, c'est-à-dire qu'ils n'en ont pas la moindre notion.

Les Namaquas, ainsi que les peuplades qui les entourent, se servent de zagaies et de flèches empoisonnées, qu'ils savent manier également avec beaucoup de dextérité. Ils ont des bœufs de guerre, qui sont redoutables dans le combat, et favorisent l'indolence ou la lâcheté des combattans. Ils ont aussi inventé une arme particulière qui manque à leurs voisins, c'est un grand bouclier qui leur



*Fumagalli. H. T.*



couvrir le corps en entier. Outre leur apathie pour la guerre, la froideur de leur tempérament les rend mous et pusillanimes. Ils tremblent au seul mot d'Huzwana, qui est le nom d'une peuplade voisine et belliqueuse.

Cependant, le Namaquas, malgré tout son flegme, n'est point insensible aux plaisirs; il recherche même avec ardeur ceux qui, sans lui coûter beaucoup de peines, peuvent le remuer et lui procurer des sensations agréables. Les instrumens de musique de ce peuple sont les mêmes que chez les autres Hottentots; mais sa danse est différente, et tient du caractère de la nation. Si la nature a imprimé sur le visage de l'homme des traits capables d'exprimer ses passions, elle a aussi donné à son corps des mouvemens où se peignent ses affections et son caractère. La danse du Namaquas est froide comme son tempérament; il n'y met ni grâces, ni vivacité, et sans la gaieté des femmes, ce serait la danse des morts. Cet exercice est pour lui une fatigue, et il n'aime que les paris, les jeux de combinaison et de hasard, et les occupations sédentaires qui ne demandent que de la réflexion et de la patience. Ceux qui désireraient connaître quelques-uns de ces jeux, pourront consulter le second voyage de Le-Vaillant, où ils en trouveront la description.

La colonie du Cap, sur une étendue presque égale à celle de la Grande Bretagne, renferme actuellement une population de trente mille blancs, et de quarante à cinquante mille esclaves tant métis que Hottentots: les Blancs descendent des Allemands, des Français, mais particulièrement des Hollandais. Le district Tulbagh est le plus éloigné du côté du nord, et le moins connu: le second, qui comprend toute la partie orientale de la colonie, tire son nom du beau village de Stellenbosch: la partie la plus méridionale, qui est baignée par la mer, s'appelle Hollande Hottentote, c'est un beau pays, fertile en blé et en vin: enfin le district le plus éloigné à l'est porte le nom de Graaf-Rynet; ses habitans sont tous pasteurs ou chasseurs, et mènent la vie patriarcale: les hommes sont d'une taille gigantesque, et les femmes ont une belle carnation, et des formes majestueuses. La baie d'Algoa est défendue par une petite forteresse. Le district de Zwellendam s'étend le long de la côte méridionale, et comprend les cantons de Sitzikamma et d'Houtiniqua, avec les baies de Plettenberg et de Mossel.

*Colonie  
du Cap.*

La ville du Cap, capitale de la colonie, est au pied des montagnes de la Table et du Lion, sur les rivages de la baie de la

*Ville du Cap.*

Table; cette baie est profonde, mais la mer y est souvent mauvaise, et l'accès en est dangereux : les vaisseaux n'y abordent que depuis septembre jusqu'à la fin d'avril : durant les autres mois de l'année ils se mettent à l'abri des vents du nord-ouest dans la baie False. Cette dernière baie, qui porte aussi le nom de Simon, devient elle-même dangereuse dans la saison opposée, à cause des vents du sud-est auxquels elle est ouverte, en sorte que cette ville, située entre deux baies et deux océans, n'a pas véritablement un port. Toutes ses rues sont tirées au cordeau ; ses maisons bâties en pierre ou en brique, sont ornées de statues, et presque toutes surmontées d'une terrasse. Les édifices publics y ont peu d'apparence : il y a une bibliothèque publique, qui est toujours fermée. L'église calviniste est garnie à l'extérieur de boucliers en relief et en peinture, attachés à des colonnes. Chaque habitant a son arme ; et à sa mort, on la suspend avec son épée rouillée à l'une de ces colonnes : ce qui ferait prendre cet édifice, pour le temple où sont rassemblés les tombeaux de tous les héros qu'a chantés l'Arioste, car on n'y voit de toutes parts que trophées, jaques de maille, et autres ornemens militaires enfassés les uns sur les autres. La ville est abondamment pourvue d'eau, au moyen d'une rivière qui vient de la montagne de la Table, passe entre la ville et la forteresse, et va se jeter dans la mer.

*Mœurs  
des colons.*

Le gouvernement du Cap et de ses dépendances était entre les mains de huit corps, qui avaient été créés par M.<sup>r</sup> Riebeek et ses successeurs, savoir ; le grand conseil, le collège de justice, la cour de justice inférieure, la cour des mariages, la chambre des orphelins, la chambre ecclésiastique, le conseil de la bourgeoisie, et le conseil de la milice.

L'éducation de la jeunesse est très-négligée au Cap : les hommes y sont peu instruits, mais ils excellent dans les arts d'exercice : cependant, quoique bons écuyers et bons chasseurs, ils passent les trois quarts de leur vie à fumer ; ils s'endorment même la pipe à la bouche, et prennent sans cesse du thé et du café. Les femmes se conservent jusqu'à l'âge de vingt à vingt-cinq ans : leurs yeux bleus, leurs cheveux châtain-clair, leur teint couleur de rose et leur extrême propreté, font oublier le peu d'élégance de leur vêtement. Passé cet âge, elles perdent de leur légèreté, deviennent excessivement grasses et dignes de leurs maris, dont la figure et les manières contrastaient d'abord singulièrement avec leur délicatesse.

En général, on ne voit dans toute la colonie que des possessions isolées : les cultivateurs, appelés *boors* ou paysans en Hollandais, transportent le superflu de leurs récoltes au Cap sur des chars pesans, attelés d'un grand nombre de bœufs. Leur hospitalité envers les étrangers, suite nécessaire du manque d'auberges, est quelquefois intéressée, et souvent exercée avec peu de politesse. Il faut pourtant convenir que certains voyageurs les ont calomniés, en les accusant d'être inhumains envers leurs esclaves. Collin, dont Malte-Brun cite en plusieurs endroits de ses ouvrages la relation, qui est encore inédite, assure que le séjour des Anglais au Cap y a produit de grands changemens dans les mœurs, et que toute cette contrée, actuellement soumise à leur domination, doit perdre peu à peu le caractère d'une colonie Hollandaise. Sous un gouvernement éclairé la population augmentera sans doute, et le commerce ouvrira des débouchés aux productions territoriales, dont la culture sera perfectionnée par l'effet d'intérêts mieux entendus. Des expéditions mieux dirigées mettront le Cap en relation avec les parties centrales de l'Afrique, où probablement des richesses inconnues n'attendent qu'une main plus active pour être mises à profit.

## CÔTE SUD-EST DE L'AFRIQUE.

## LA CAFRÉRIE.

*Ideé générale  
des nations  
Cafres.*

LES relations des derniers voyageurs nous apprennent que les peuples répandus sur la côte sud-est de l'Afrique, depuis la baie d'Algoa jusqu'à Quiloa, et peut-être au delà, ont un caractère commun qui les distingue de la race des Nègres. Leur crâne présente, comme celui des Européens, une voûte élevée; leur nez, au lieu d'être aplati, semble plutôt arqué; mais ils ont les grosses lèvres des Nègres, et les pommettes des joues saillantes comme les Hottentots: leurs cheveux sont moins crépus que ceux des premiers, et ils ont plus de barbe que les seconds: leur teint brun ou gris de fer semble encore les distinguer de la race des Nègres. Les divers idiomes de ces peuples, quoique peu connus, offrent quelques indices de ressemblance les uns avec les autres: par exemple, les esclaves de Mosambique entendent plusieurs mots de la langue des Beschou-vans: ceux-ci donnent à la divinité le même nom que les habitans des environs de Quiloa: on reconnaît dans tous ces dialectes des mots empruntés de l'Arabe. L'usage de la circoncision s'est également établi chez tous ces peuples, qui paraissent tenir leur civilisation de ceux de l'Abyssinie et de l'Arabie. Barrow croit voir, dans la physionomie et les usages des Cafres, des nuances d'une origine commune avec certaines tribus d'Arabes Bédouins, qui se trouvent dans l'Afrique septentrionale à la même latitude que ceux-ci dans la partie méridionale de ce continent. Quoiqu'il en soit, continue Barrow, c'est une chose des plus remarquables, que l'existence d'une aussi belle race d'hommes, entre celle des Nègres d'un côté, et les Hottentots de l'autre.

*D'où viennent  
les noms  
de Cafre  
et de Cafrerie.*

C'est le hasard seul qui a fait donner à tant de peuples une dénomination aussi arbitraire. Après avoir doublé le Cap de Bonne-Espérance, les Portugais trouvèrent que la civilisation des habi-

tans de la côte orientale de l'Afrique allait toujours croissant, à mesure qu'ils s'avançaient vers le nord, où les Arabes avaient porté leurs usages et leur culte. Ces Musulmans donnent le nom des Cafres, qui veut dire idolâtres ou sectateurs d'une autre religion que la leur, à tous les Africains qui n'ont pas embrassé le mahométisme. Les Géographes Arabes comprennent dans la Cafrérie tout l'intérieur de l'Afrique : ensorte qu'elle pouvait s'étendre jusqu'aux confins de la Nigritie, entourer l'Océan Indien depuis Zéila jusqu'à Brava, et rejoindre les rivages de la mer au midi de Sofala. Mais depuis que les Européens ont appris à distinguer les divers états et les différens peuples de ces vastes contrées, les limites de la Cafrérie ont été considérablement restreintes sur les cartes, et le nom même en a insensiblement disparu. Cependant, lorsque par suite de l'agrandissement de leur colonie vers l'est, les Hollandais du Cap purent donner des notions précises sur leurs voisins, qui étaient alors presque oubliés, ils adoptèrent la dénomination Arabe, dont s'étaient déjà servi les écrivains Portugais, pour l'appliquer particulièrement aux tribus avec lesquelles ils étaient en relation immédiate, et dont Koussa est le vrai nom.

Nous ne croyons pas néanmoins qu'on puisse faire usage du nom de Cafres, pour désigner la race dominante, et probablement indigène de l'Afrique orientale, attendu qu'il ne conviendrait point de l'appliquer à une population particulière.

Les nations Cafres occupent une des régions les moins connues du globe. Derrière une côte marécageuse, malsaine, mais fertile, on voit s'élever des chaînes de montagnes, qui n'ont été que peu ou point examinées, et semblent se diriger parallèlement à la côte, c'est-à-dire du sud-ouest au nord-est. On ignore encore si ces chaînes, que traversent plusieurs rivières, dépendent d'une chaîne centrale, et si les fleuves Zambèse, Coava et Quilimanci ont leur source parmi des rochers, ou dans des amas de neiges et de glace, ou bien dans de vastes plaines de sable, comme ceux de l'Afrique centrale. Les vents brûlans qui soufflent de l'intérieur semblent s'opposer à l'existence de cette chaîne centrale, qu'on voit tracée au hasard sur les cartes sous le nom apocryphe de Lupata ou Epine du monde. Dans ce manque de connaissances positives, nous nous abstenons de ces considérations générales et présomptueuses, dans lesquelles certains géographes cherchent à faire pompe de leur sa-

*Montagnes  
et fleuves.*

voir, et nous nous bornerons à donner simplement la description des contrées les plus connues.

*La côte Natal.*

La côte Natal, qui s'étend depuis le grand fleuve du Poisson, frontière de la colonie du Cap, jusqu'à la baie de Lorenzo-Marquez ou de Lagoa, est arrosée de plusieurs rivières, dont aucune n'a un long cours; elle est entrecoupée de bois et de prairies magnifiques; mais ses ports ne sont ni assez profonds ni assez sûrs, pour offrir un asile aux grands vaisseaux. Il y a dans l'intérieur des chaînes de montagnes qui semblent être calcaires, car les indigènes s'y creusent des cavernes où ils habitent avec leurs troupeaux, qui, avec l'*olchus* et le maïs, font toute leur richesse. Ils tirent une espèce de soie d'une plante qui ressemble à l'asclépiade de Syrie. Jacob Frank a vu aux environs de la baie de Lagoa des limoniers, des cotonniers, des cannes à sucre, et une certaine graine appelée pombe, dont on fait une boisson enivrante. Les animaux, qui sont probablement en plus grand nombre que les hommes, errent par troupes immenses: les plus remarquables sont les éléphants, les antelopes, les rhinocéros et l'hippopotame.

On a prétendu dernièrement avoir trouvé ici le licorne ou le monocéros des anciens: découverte qui, si elle était prouvée, donnerait beaucoup d'importance à cette contrée. Il paraît néanmoins, d'après le témoignage des voyageurs cités par Malte-Brun, que l'existence de cet animal n'est pas impossible, comme quelques-uns l'ont assuré, mais qu'elle n'est pas non plus démontrée, ni même bien vraisemblable. Cette race a pu s'éteindre comme tant d'autres; mais en supposant encore qu'elle existe, les dessins d'un animal unicolore dont sont couverts les rochers de l'Afrique méridionale, ne laissent pas d'être des monumens curieux; ils prouvent au moins l'existence d'anciennes relations entre la Cafrérie et l'Asie, en ce que le licorne était, chez les Perses et chez les Juifs, l'emblème du pouvoir monarchique, et c'est dans ce sens qu'on le voit figurer sur les monumens de Persépolis.

*Les Koussas.*

La première tribu qu'on rencontre en allant du midi au nord, est celle des Koussas, sur laquelle les deux voyageurs Lichtenstein et Alberti nous ont donné des notions récentes. Le pays qu'elle habite a pour limites, à l'est la rivière Key, à l'ouest le grand fleuve Poisson, au midi l'océan, et au nord une grande chaîne de montagnes qui court d'occident en orient, et le sépare du territoire des Boschismans. Il est traversé par le fleuve Keykamma et

par le Bufile, qui fournit seul de la bonne eau: le sol en est noir, gras et très-fertile: les bords des rivières et les collines sont couverts de mimoses, d'aloès, d'euphorbes et de buissons impénétrables. On compte parmi les végétaux une espèce de roseau propre à éteindre la soif, quoiqu'il croisse dans des eaux saumâtres. On trouve souvent des rayons de miel dans les fentes des rochers, dans le creux des arbres, et dans les fourmilières abandonnées. Il y a entre le fleuve Poisson et le Keyskamma d'excellens pâturages: les bords de ce dernier sont peuplés de plusieurs espèces d'antelopes, de chèvres, de gazelles, de chevaux sauvages, de sangliers, d'autruches, de paons, d'oies et autres oiseaux aquatiques. Ces paisibles animaux sont la proie des lions, des panthères, des loups, des chakals, et d'une multitude d'oiseaux de rapine. Au contraire, on n'aperçoit sur la rive orientale, jusqu'au fleuve de Lagoa, qu'un petit nombre d'élans et de chevaux; mais les éléphants et les hippopotames semblent s'y plaire plus que partout ailleurs.

*Végétaux,  
animaux.*

L'hiver n'est jamais aussi pluvieux ici qu'au Cap: le thermomètre de Fahrenheit s'élève rarement au dessus de 70 degrés, et ne descend presque jamais au dessous des 50: pendant tout le reste de l'année il ne fait que varier de 70 à 90 degrés. Il arrive néanmoins quelquefois dans le milieu de l'été, que les orages sont précédés de vents brûlans, qui font monter tout-à-coup le thermomètre à 100 et plus de degrés.

*Climat.*

Les Koussas sont généralement grands; ils ont une belle tête, des traits réguliers, les membres déliés et vigoureux, les bras nerveux, une contenance noble, et une démarche ferme et assurée. La couleur de leur peau est d'un gris noirâtre, qui ne déplaît point au premier coup d'œil; ils sont néanmoins dans l'usage de se barbouiller le visage et tout le corps d'une couleur rouge détrempee dans l'eau, à laquelle les femmes mêlent souvent le suc de quelque plante odoriférante. Pour que cette couleur s'attache mieux à la peau, ils la recouvrent, après qu'elle est séchée, d'une couche de graisse qui pénètre dans les chairs et les rend plus souples. Le rouge est en général la couleur favorite des Cafres. Leurs cheveux sont noirs, courts, laineux et rudes: il est bien rare de voir un Cafre avec une barbe épaisse: elle ne croît guères que par petites touffes sur le menton, et il en est de même des autres parties du corps. Les femmes, beaucoup plus petites, acquièrent rarement la taille d'une Européenne de grandeur moyenne, du reste

*Caractère  
physique  
des Koussas.*

elles sont aussi bien faites que les hommes. Une jeune Cafre a toute la rondeur et la grâce des formes que nous admirons dans les anciens : son sein élastique a les plus beaux contours : le contentement et la joie brillent sur sa physionomie, et les deux sexes ont la peau lisse et parfaitement saine. La singularité qu'on a remarquée dans la conformation des Hottentotes, et dont nous avons parlé en son lieu, se rencontrent également dans les femmes Cafres, avec cette différence pourtant, que le prolongement des nymphes est bien moins considérable chez elles que chez les premières.

Il n'y a peut-être pas de peuple au monde, dit Barrow, qui, pris en masse, produise une aussi belle race. Le Cafre a une physionomie agréable, des yeux vifs, des dents blanches comme le plus bel ivoire, et le nez à peu-près comme celui des Européens. On voit à la planche 59 les portraits de quelques individus de cette nation : nous observerons cependant, que celui de la partie supérieure de la même planche, qui a été fait sur les frontières, pourrait bien différer un peu de la description que nous venons de donner, en ce que l'original ne devait pas être sans avoir quelque nuance de Hottentot; mais la femme est vraiment Cafre, et peu de personnes refuseront quelques attraits à cette physionomie.

*Leur  
nourriture.*

Les Cafres ont de nombreux troupeaux de vaches, qui fournissent une quantité de lait dont ils font leur principale nourriture; ils le mangent toujours caillé, et le gardent dans des corbeilles de jonc faites avec beaucoup d'art. Leurs autres alimens sont des viandes rôties, du millet, du maïs et des melons d'eau, qu'ils savent préparer de mille manières différentes. Ils manquent totalement de sel, et ne cherchent point à y suppléer par d'autres assaisonnemens. L'eau est presque leur unique boisson : rarement ils la remplacent par une liqueur enivrante, qu'ils font avec de la farine de millet fermentée : rien ne peut les déterminer à manger du cochon, du lièvre, des oies, des canards ni aucune espèce de poisson. Ils aiment tous passionnément le tabac : cependant on ne voit jamais fumer les Hambounas qui habitent les environs de Lagoa; mais aussi ils prennent beaucoup de tabac en poudre.

*Leur activité*

Les Koussas montrent beaucoup d'activité : il n'est pas rare par exemple de voir une compagnie s'obstiner pendant plusieurs jours de suite à donner la chasse à un éléphant, même au péril de la vie : cependant ils n'en mangent pas la chair, et les dents qui en sont la dépouille la plus précieuse, doivent être portées au



G. Gallina. f.



chef de la horde comme lui appartenant. Ils ont un goût particulier pour les longs voyages, et en font souvent pour aller voir leurs amis, ou pour l'unique plaisir de voyager et de faire quelque chose. Après avoir fait une course de trente ou quarante lieues en fort-peu de tems, ils ne paraissent pas extrêmement fatigués, et pour peu de chose ils se mettent à danser.

Ils apprêtent bien les peaux de mouton, et s'en font des vêtements qui leur descendent jusqu'au mollet: leur principale parure consiste en anneaux d'ivoire, qu'ils portent ordinairement au bras gauche. Les femmes ont toutes le dos, les bras et le milieu de la poitrine bariolés de raies parallèles et à égale distance les unes des autres. Ces raies, qui, selon elles, rendent la beauté plus piquante, se tracent dans la peau avec une espèce d'aiguille. Chaque famille habite une cabane de forme circulaire et très-basse, dont la construction est ordinairement l'ouvrage de la mère et des filles. Le bétail est, pour ainsi dire, l'unique objet des pensées et des affections des Cafres: ce sont les vrais Arcadiens de Théocrite. La culture des terres leur fournit bien aussi une partie de leur subsistance: ce soin est le partage des femmes.

*Habillement,  
habitations etc.*

Chaque horde a pour l'ordinaire son chef héréditaire appelé Inkoossie. Lorsque plusieurs hordes se trouvent réunies dans un même canton, elles ont à leur tête un chef suprême, qui est regardé comme le souverain de ce canton. Les chefs exercent un pouvoir absolu: en cas d'injustice ou d'usurpation, le conseil fait des remontrances au nom du peuple. Le droit du plus fort n'est point connu chez lui: nul ne peut être juge dans sa propre cause, excepté le cas où un mari surprend sa femme en adultère. Malheureusement l'exemple de la corruption Européenne a déjà exercé une funeste influence sur les mœurs de ce peuple pasteur. L'insolence des colons, les fraudes commises dans le commerce, l'abus de la force ont occasionné des guerres désastreuses parmiles Koussas et les colons, guerres qui ont nourri entr'eux une haine funeste et invétérée; et pourtant il n'est rien de plus facile que de traiter avec cette nation, quand on veut s'en rapporter à son équité naturelle.

*Gouvernement*

Les Koussas ne sont nullement belliqueux: amis de la tranquillité et du calme de la vie pastorale, ils ne laissent pas néanmoins de prendre les armes, lorsqu'ils ont à défendre ou à faire valoir certains droits réels ou imaginaires. Leurs armes sont la zagaie, le bouclier et la massue, dont ils se servent avec beaucoup de

*Armes  
et guerres.*

*Manière  
de combattre.*

dextérité. Ils tiennent de la main gauche un paquet de zagaies, qu'ils lancent l'une après l'autre en courant contre leur adversaire. Quelques-uns d'entr'eux ayant voulu donner à Lichtenstein le spectacle d'un de leurs combats, ce voyageur nous en a laissé la description suivante. « Ils se mirent aussitôt en ligne, et commencèrent à faire des mouvemens violens et animés, comme pour lancer le javelot, ou éviter ceux de l'ennemi. Pour cela ils ne restaient jamais en place, et sautaient à droite et à gauche en poussant de grands cris: quelquefois ils se couchaient à terre tout de leur long, puis se relevaient en un clin-d'œil pour lancer un autre javelot. L'agilité de leurs mouvemens, la fréquente variété de leurs attitudes plus belles les unes que les autres, leur taille imposante, l'élégance de leurs formes, et la nouveauté des athlètes, tout contribuait à rendre ce spectacle curieux et amusant ». Avant de commencer les hostilités, l'agresseur envoie à son adversaire des hérauts d'armes précédés de gens portant un queue de lion, qui indique leur caractère et l'objet de leur mission. Lorsque l'armée de celui qui a déclaré la guerre s'est approché du camp de l'ennemi, elle s'arrête, et lui envoie de nouveaux hérauts pour l'avertir de son arrivée. Si ce dernier n'a pas encore rassemblé toutes ses forces, il le fait savoir à son adversaire, lequel alors est obligé d'attendre que l'autre ait complété sa troupe, et soit en état de combattre. Les Koussas sont néanmoins toujours en guerre avec leurs voisins du nord-ouest, et avec les Boschismans qu'ils poursuivent comme de bêtes féroces: lorsqu'ils parviennent à les surprendre dans leurs retraites, ils massacrent impitoyablement tout ce qui leur tombe sous la main, sans distinction d'âge ni de sexe.

*Religion.*

Barrow dit, en parlant de la religion des Cafres, qu'elle se borne à la croyance d'un pouvoir invisible et surnaturel, auquel ils attribuent tout ce qu'ils ne peuvent comprendre; il ne paraît pas, ajoute-t-il, qu'ils aient la moindre idée de l'immortalité de l'âme. La circoncision est généralement usitée chez ce peuple, et se fait lorsque les enfans approchent de l'âge de puberté, sans cependant aucune vue de religion.

*Polygamie,  
éducation.*

La pluralité des femmes y est permise, mais il n'y a que les gens riches qui en prennent deux, et rarement de plus. Les femmes sont en général très-fécondes. Les enfans des deux sexes, lorsqu'ils ont atteint l'âge de douze ans, reçoivent une espèce d'éducation chez le chef de la horde. Les garçons sont employés à la garde

des troupeaux, en même tems que des officiers publics leur enseignent à lancer le javelot et à se servir de la massue. Les filles apprennent sous les yeux de femmes du Cap à faire les habits, la cuisine, et tout ce qui a rapport au ménage.

Les enfans ont beaucoup d'égards pour leurs parens, et leur marquent une soumission respectueuse pendant toute leur vie. Les femmes n'ont régulièrement aucune part aux délibérations, qui ont pour objet l'intérêt général de la horde; mais en tems de guerre, si l'on a quelque sujet de crainte pour la vie des ambassadeurs, on envoie à la horde ennemie une députation de femmes pour lui faire des propositions d'accommodement, et elles sont bien sûres d'y être respectées.

Les Cafres sont unis entr'eux par un sentiment général de bienveillance: chacun prend pour soi le tort fait à l'un d'eux, et en cas de besoin ils s'aident réciproquement. Quoique très-intéressés en apparence, ils ne laissent pas de montrer beaucoup de bonne foi dans le commerce. L'hospitalité est pour eux un devoir qu'ils remplissent avec empressement: l'étranger est reçu avec joie par toute la horde, et on lui procure même une compagne pour la nuit (1).

*Bienveillance  
des Cafres.*

Les hommes vont par troupes nombreuses à la chasse, qu'ils aiment passionnément; les femmes même et les filles les accompagnent quelquefois dans ces courses, qui durent deux ou trois mois. Pour tuer un lion ils commencent par former autour de lui un cercle, qu'ils vont resserrant peu-à-peu: lorsque l'animal est blessé, il se précipite sur quelqu'un des chasseurs, qui se jette aussitôt à terre et se couvre de son bouclier; les autres accourent, tuent le lion à coups de zagaie, et ramènent le vainqueur en triomphe dans sa cabane. La chasse de l'éléphant est d'un succès beaucoup plus incertain, à cause de la difficulté qu'il y a de le blesser mortellement.

*Chasse.*

L'amusement favori des Cafres est une danse uniforme, rapide et bizarre, accompagnée d'un chant fort-désagréable. Le seul ins-

*Danse,  
musique.*

(1) Barrow, qui s'est beaucoup avancé dans le pays des Cafres, et a même conclu un traité avec leur Roi, âgé seulement de vingt ans, fait les plus grands éloges de leur droiture, de leur douceur, et de leur affabilité. En parlant d'une guerre qu'ils eurent avec les Hollandais, il rapporte de ce peuple, prétendu barbare, certains traits de modération et d'humanité, qui feraient un contraste humiliant avec la perfidie et la cruauté de la nation qui se dit civilisée.

trument de musique qu'on ait trouvé chez eux consistait en une baguette, sur laquelle était tendue une corde de boyau : cet instrument est particulier aux Hottentots Gonaquas, anciens habitans du promontoire méridional de l'Afrique, et qui, depuis l'agrandissement de la colonie Européenne, ont cessé de former une population, et se trouvent maintenant disséminés dans toute la Cafrérie.

*Arithmétique,  
chronologie.*

L'arithmétique des Koussas se borne à l'addition, qu'ils font en comptant par leurs doigts; ils manquent de signes pour marquer les dixaines. La plus grande mesure du tems pour eux est le mois lunaire; mais il en résulte bientôt une augmentation, qui outrepassé les limites de leur arithmétique. Ils ne sont pas capables de déterminer pour le passé ni pour l'avenir une étendue de tems un peu considérable; mais ils savent indiquer, avec beaucoup de précision une heure quelconque de la journée, en étendant le bras vers le lieu où le soleil se trouvait alors sur l'horison. C'est à cette ignorance du calcul, et au défaut absolu de chronologie qui en est la suite, qu'on doit attribuer la nullité de leurs connaissances sur leur origine et sur l'histoire de leur nation.

*Les  
Tambouquis.*

Après avoir traversé le fleuve Key on entre dans le pays des Tambouquis, dont le vrai nom est Ma-Thimba. C'est de cette peuplade que les Koussas apprennent leurs chansons, dans lesquelles ils n'articulent que des syllabes dont ils ne comprennent point le sens. Ils ont du fer et du cuivre mêlé d'argent, ou au moins une espèce de métal semblable, avec lequel Sparmann dit qu'ils fabriquent leurs anneaux. Au delà de la Nabagana sont les Hambounas, que Lichtenstein prétend être les mêmes que les Mambouquis, ce qui n'est pas bien certain. Le premier nom est celui que les Gonaquas donnent à une peuplade voisine des Tambouquis: le second est le nom que les habitans de ce pays, au dire du voyageur Van-Reenen, prennent eux mêmes, et que Sparmann a reconnu. Les Koussas, selon Lichtenstein, les appellent Imbo. Parmi toutes ces dénominations obscures et incertaines il est difficile démêler la véritable. Les Abatoanas et les Maduanas sont des peuplades éloignées des rivages de la mer.

*Les Hambounas*

*La baie  
de Lagoa.*

La côte de Natal finit à la baie de Lorenzo-Marquez, à laquelle un lac maritime situé sur sa rive méridionale a fait donner le nom Portugais de baie *Da-Lagoa* ou de la Lagune. On l'a confondue aussi quelquefois avec la baie d'Algoa située à huit degrés plus au midi. Les fertiles plaines de cette grande et belle baie ont

souvent tenté l'ambition des Européens : l'établissement qu'on pourrait y former exporterait une grande quantité d'ivoire. Les fleuves Mafumo et Maquinis ou du Saint Esprit qui les traversent sont encore tracés d'après les anciennes cartes, et n'ont été examinés, selon Malte-Brun, par aucun voyageur.

Mais si le cours de ces fleuves nous est encore peu connu, on ne peut pas en dire autant des habitans de la baie de Da-Lagoa, depuis la publication du journal d'un voyage de Madras à Colombo et à la baie dont nous venons de parler, fait en 1798, sur le vaisseau Anglais le *Lion*, par le capitaine White (1). Les observations qu'il a eu lieu de faire pendant son séjour dans ces contrées nous ont procuré, sur les mœurs et les usages de leurs habitans, des notions suffisantes, que nous allons rapporter succinctement en suivant la relation de ce capitaine.

Les habitans de Da-Lagoa sont Cafres, mais en petit nombre : il n'y en a guères que dix mille dans tous les environs de la baie. Leur peau est d'un beau noir : les hommes sont grands, bien faits, robustes, et paraissent très-sains ; ils ont néanmoins pour la plupart des hydrocèles, et vont presque nus. Les femmes ont pour vêtement un petit tablier avec deux ou plusieurs morceaux de cuir ornés de grains de verre et teints en terre rouge, qui leur tombent par derrière. Les hommes portent en général un sifflet de corne d'antelope attaché à leur cou avec une corde, et s'en servent pour s'appeler lorsqu'ils sont éloignés les uns des autres. Leur parure se compose de boutons de cuivre et de fragmens de porcelaine enfilés dans des plumes d'oie ou des racines, auxquelles ils attribuent des vertus médicinales. L'arrangement de leurs cheveux est si varié, qu'il est difficile de

*Habitans.*

*Caractère  
physique.*

*Habillemēt  
et parure.*

(1) Journal d'un voyage de Madras à Colombo et à la baie de Da-Lagoa, sur la côte orientale d'Afrique, fait en 1798, sur le vaisseau Anglais le *Lion* ; avec une relation des mœurs et coutumes des Naturels de la baie de Da-Lagoa, et un Vocabulaire de leur langage, par Guillaume White etc. V. le 3.<sup>e</sup> vol. de la Relation de l'ambassade Anglaise envoyée en 1795 dans le royaume d'Ava etc. de Michel Symes.

La baie de Da-Lagoa, qui, selon White, est située à peu-près entre le 25° 52' de latitude sud, et le 33° de longitude à l'est du méridien de Gréénwich, est d'une grandeur considérable, car elle n'a pas moins de trente milles du levant au couchant, et de soixante du nord au midi. Elle est cependant peu connue, et White trouve que les cartes qu'il en a vues sont très-inexactes : l'île du Daim n'y est point indiquée.

voir deux individus coiffés de la même manière. Ils les coupent ordinairement presque tous avec une espèce de ciseaux, et n'en laissent sur le sommet de la tête qu'une grosse touffe, qu'ils lient et relèvent avec de petits morceaux de bois, pour lui donner la forme d'un pain de sucre sans pointe: quelques-uns en conservent deux autres touffes de chaque côté de la tête, et les passent dans des morceaux de cuivre percés, de la grandeur d'un bouton ordinaire. Les deux sexes ont les sourcils rasés, à l'exception de quelques poils qu'ils laissent au milieu: les femmes se rasent la tête, et ne conservent sur le sommet qu'une petite partie de leur chevelure en forme de croissant. Les hommes s'arrachent tous les poils de dessus le corps, excepté ceux des aisselles, et se frottent auparavant de cendres pour rendre cette opération plus facile. Les hommes et les femmes de distinction portent pour la plupart des chaînes de cuivre au cou, aux bras, aux mains, avec des anneaux aux doigts et aux orteils. Les femmes se parent en outre de colliers de grains de verre de diverses couleurs, et s'oignent sans cesse le corps avec de l'huile, à laquelle elles mêlent de la terre rouge. Les deux sexes sont dans l'usage de se tatouer; ce genre de parure, qui s'étend depuis le milieu du front jusqu'au bout du menton, est disposé de cette manière , et forme un X sur les tempes: la même opération se fait sur tout le corps, et particulièrement sur l'estomac; et chaque famille a son genre de tatouage qui lui est propre.

*Tatouage.*

*Polygamie.*

La polygamie est permise chez ce peuple: les hommes achètent les femmes au prix d'un certain nombre de bœufs qu'ils donnent au père, selon leurs facultés. Le divorce n'est point usité à Da-Lagoa; et s'il faut en croire White, les hommes y sont tous fidèles, et les femmes vertueuses, quoique nues. Il avoue néanmoins qu'il vient à bord des vaisseaux quelques-unes de ces dernières ainsi que des jeunes filles, qui font tort à la réputation de leurs compatriotes; mais qu'aussi elles sont regardées comme le rebut de leur nation.

*Caractère.*

Les indigènes sont une race d'hommes doux et bons, toujours gais et rians, mais prêts à se venger du moindre outrage; ils ne manquent pas d'assassiner leur ennemi dès qu'ils le peuvent; du reste ils ne font jamais de mal, à moins d'être provoqués. Pendant tout le tems que White est resté dans la baie, il n'y eut pas un seul exemple de vol de la part des habitans, quoiqu'il en eussent souvent l'occasion.





A. R. 1840.

Les femmes font les travaux les plus rudes; elles cultivent les champs, et coupent le bois, tandis que les hommes les gardent les armes à la main. Il n'est pas rare de trouver de ces femmes avec un enfant sur le dos, enveloppé dans une peau de chèvre, et un gros fardeau sur la tête, qui font ainsi plusieurs milles le long du rivage. Lorsqu'on entre dans les villages de Da-Lagoa, on trouve ordinairement les hommes autour du feu, occupés à fumer, à arranger leurs cheveux, à faire des cages ou autres bagatelles, pendant que les femmes broient le maïs, le riz, ou s'emploient d'une autre manière non moins utile. On peut regarder comme une chose des plus singulières, que ces Africains ne connaissent aucune sorte de jeu ni d'amusement.

Occupations.

Les cabanes de ce peuple sont propres et de forme circulaire, voy. la planche 60; elles n'ont qu'une seule porte avec une cour sur le devant entourée d'une paliassade, dont les pieux ont environ huit pieds de haut. Ces cabanes ont ordinairement quinze pieds de diamètre; et au milieu est un foyer rond, de deux ou trois pieds de circonférence: ce foyer est entouré d'une petite fosse dans laquelle on pose les pieds pour s'asseoir.

Cabanes.

Les hommes et les femmes de distinction se servent, pour fumer, de pipes en fer semblables aux nôtres. Les gens ordinaires ne fument que du bangué (1), et d'une manière assez curieuse. Ils prennent un bambou percé, d'environ quatre pieds de long (voy. la même planche); et posant l'un des bouts dans une grande corne de vache, presque pleine d'eau, ils mettent le bangué allumé dans une petite coupe, qui est placée à l'autre extrémité du bambou, prennent ensuite la corne, et en tirent la fumée par un petit trou qui est vers le milieu.

Pipe.

Ces Africains font leur nourriture ordinaire de poisson, de maïs et de riz: néanmoins ils mangent volontiers de tout, excepté du fromage; ils prennent des boyaux de bœuf et de chèvre, les vident sans les laver, et les dévorent avant de les avoir laissé cuire. Ils mangent aussi les vaches marines et les baleines, que la mer jette sur le rivage. Ils ne donnent à leurs prisonniers de guerre que de l'herbe et de l'eau pour toute nourriture; on assure même que dans les tems de disette, ils sont tous réduits à ne manger que de l'herbe.

Nourriture.

(1) Le bangué est une espèce de chanvre connue des botanistes sous le nom de *cannabis indica*.

Mais si ce peuple manque de vivres, il ne le doit qu'à son extrême paresse. Il aime les liqueurs de toute espèce; et plus elles sont fortes, plus elles sont de son goût.

*Gouvernement.*

On trouve sur le bord méridional du Mafumo quatorze chefs, outre plusieurs autres petits Princes, tous tributaires du plus puissant appelé Cappeléh, dont les états s'étendent à deux cent milles dans l'intérieur, et cent le long des côtes, ou pour parler le langage des naturels, ont dix journées de long et cinq de large. C'est le Cappeléh qui confère la propriété des terres. Le plus puissant après lui est Joveh son neveu: néanmoins la succession au trône est dévolue à Uangoveh son fils aîné, par droit d'hérédité. Il n'y a que quatre de ces chefs sur la rive septentrionale: le plus puissant d'entr'eux, du tems des Portugais, était Mafumo, à cause des secours qu'il recevait de ces derniers en tems de guerre; mais depuis leur départ, Uambo lui a ravi le sceptre, et le tient dans une espèce d'esclavage. Les habitans de la côte septentrionale sont d'un naturel guerrier et féroce; ceux du midi sont au contraire doux et beaucoup plus civilisés.

*Religion.*

Je suis certain, dit White, que les habitans de Da-Lagoa ont l'idée d'un Etre Suprême; mais je ne me suis jamais aperçu, ni je n'ai oui dire qu'ils eussent un culte, si ce n'est quelques formules superficielles de Mahométisme; ils n'ont cependant ni mosquées, ni autre lieu destiné aux cérémonies religieuses.

*Circoncision.*

Les indigènes sont tous circoncis, et cette cérémonie se fait à la ronde dans chaque district. En 1798, il y eut un grand nombre d'enfans de circoncis sur la rive septentrionale du Mafumo, et les habitans de la rive méridionale dirent à White, que l'année suivante, la même cérémonie se ferait chez eux, attendu qu'ils avaient aussi un nombre suffisant d'enfans propres à subir cette opération. La cérémonie se fait au bord de la mer ou du fleuve, et les enfans entrent aussitôt après dans l'eau pour arrêter le sang; mais il leur est défendu de s'approcher de leurs cabanes jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement guéris. Pendant ce tems, qui est pour eux une espèce de fête, ils restent sous la direction d'un vieillard, auquel ils doivent néanmoins obéir, et ne font autre chose que chanter, danser et se divertir.

*Habillement  
de guerre.*

Le même voyageur raconte que les habitans de Da-Lagoa se rassembleraient autour de lui dans leur habillement de guerre, qui consiste en un grand bonnet fait de roseaux (voy. la planche 61), qu'ils



*A. B. Smith, sc.*



rabatent sur leur visage pour le combat : ce bonnet a deux trous pour les yeux , et est ordinairement parsemé de grains de verre rouges et blancs. Ils avaient en outre des colliers et des ceintures de jonc , et tenaient en main une petite lance , avec laquelle ils sont sûrs de frapper un but à la distance de quarante pas.

Ils s'accompagnent du chant dans leurs danses , qu'ils exécutent en mesure et avec beaucoup d'agilité. Je les ai observés , dit White , avec beaucoup d'attention ; ils étaient rangés sur deux lignes , et chantaient tour à tour ; ils se formèrent ensuite en colonne , puis en cercle , et continuèrent à danser ainsi pendant quelque tems avec beaucoup de vivacité : s'étant arrêtés tous ensemble , ils se mirent à siffler , et se dispersèrent en criant de toute leur force.

*Danses  
et chant.*

Le meilleur article de commerce pour ce pays est de la grosse toile bleue , contre laquelle on peut y avoir en échange de l'ambre gris , avec des dents d'éléphant et de vache marine. Les vaisseaux qui veulent pénétrer dans le fleuve Mafumo pour y prendre des rafraichissemens doivent porter avec eux , outre ces toiles , de vieux habits , des anneaux de cuivre , des morceaux de fil de laiton , des verres de toutes couleurs , des pipes et du tabac , des couteaux , des chapeaux , des bas et des souliers. On peut y ravitailler à peu de frais un bâtiment de quelque grandeur qu'il soit.

*Commerce.*

En remontant ce fleuve et le Maquinis , on arrive au milieu des nombreuses tribus des Beschouanas ou Buschiouanas , comme les appelle Barrow , qui ont été visitées par les voyageurs partis du Cap , dont nous avons parlé plus haut. Les Hottentots , que le désert inhospitalier des Boschismans sépare de cette nation , lui donnent le nom de Briquouas. Elle prend aussi , dit-on , ceux de Moulischiouanas et de Sischiouanas ; mais pour savoir positivement le véritable , il faudrait connaître l'étymologie des uns et des autres.

*Les  
Beschouanas.*

La contrée qu'habite ce peuple est située entre le vingtième et le vingt-cinquième degré de latitude , et offre un aspect agréable et varié : on y trouve de belles prairies entourées de forêts de mimoses. Les Beschouanas sont partagés en plusieurs tribus. En entrant dans le pays du côté du midi , on rencontre celle des Maschapings sur le fleuve Kouroumana , laquelle est une des plus faibles. A un degré plus au nord sur le fleuve Sétabi , on trouve les Mouroûlongs , dont le nombre est d'environ dix mille individus. Ces deux tribus , autrefois réunies vers la source du Takoûn , formaient la fameuse ville de Litakon , dont Barrow nous a fait le plus brillant tableau.

*Aspect du pays.*

Ce fut un spectacle aussi nouveau qu'inattendu, dans un pays d'un aspect stérile et sauvage, que la vue d'une ville (1) composée d'une multitude de cabanes bâties à côté les unes des autres sur un terrain uni (voy. la planche 62), et d'une réunion d'hommes assez nombreuse pour faire supposer en elle un degré de civilisation bien au dessus de ce qu'il était permis d'attendre dans la partie méridionale de ce continent. Nous traversâmes la ville, dit M.<sup>r</sup> Trüter, et nous remarquâmes, tant dans son enceinte qu'à l'extérieur, des plantations de cette espèce de mimose dont se nourrissent particulièrement les camelopardales. L'étendue de cette ville nous parut égale à celle du Cap en y comprenant les jardins de la Vallée de la Table; mais il nous fut impossible d'évaluer le nombre de ses maisons, à cause de l'irrégularité des rues, et du peu d'élévation de ses habitations, qui sont toutes du même genre, à l'exception de celle du chef qui est beaucoup plus grande. Nous estimâmes que sa population pouvait être d'environ quinze mille personnes. En marquant notre voyage sur la carte de M.<sup>r</sup> Barrow, à partir de la dernière place sur le fleuve Roggeveld, et suivant la même échelle, la position géographique de cette ville nous parut être à 26° 30' de latitude méridionale, et à 27° de longitude orientale de Gréenvich.

Une rivière assez considérable dans la saison des pluies passe au milieu; mais pendant neuf mois il n'y a d'eau, qu'autant qu'il en faut pour les besoins des habitans et du bétail. On n'aperçoit sur ses bords, ainsi que dans la ville et sur les collines d'alentour, que

(1) La ville de Litakou est à 250 lieues du Cap de Bonne-Espérance. La position centrale de cette capitale, dit Barrow, à une égale distance de la ville du Cap, et de la forteresse Portugaise de Schicova dans le Monomotapa; la facilité avec laquelle l'expédition Anglo-Batave y a pénétré; l'abondance relative qui règne chez ces peuples innocens et paisibles; leurs dispositions à recevoir le bienfait de la civilisation; la nécessité où se trouve la puissance qui veut conserver la possession du Cap, d'étendre ses relations dans l'intérieur, pour se procurer un appui dans les tribus indigènes; le voisinage supposé d'autres nations plus civilisées chez lesquelles on trouverait peut-être des métaux précieux et d'autres marchandises de valeur, toutes ces considérations sont autant de motifs qui doivent faire attacher la plus grande importance à la découverte positive du pays des Boschismans, dont Barrow a publié la relation dans son voyage à la Cochinchine.



Sunyangals for



la mimose Giraffe, qui forme une espèce de parasol sous lequel on est à l'abri des rayons brûlans du soleil.

Les Matsarôquois au couchant, sur la rive inférieure du Kouroumana, confinent avec les Hottentots Danimaras. Au nord des Mouroulongs on trouve les Ouanketsis. Les Thammâkhus, autrement appelés Briquouas, population très-nombreuse, habitent plusieurs villages au nord-est des Magiapings, au sud-est des Mouroulongs, et au nord des Khramankeys, tribu de Hottentots-Korahs, avec lesquels ils vivent dans la plus parfaite intelligence, et contractent même des mariages pour resserrer davantage les liens de leur amitié. La peuplade des Khojas au nord-est des précédentes est également très-nombreuse, mais peu connue. A trois grandes journées au nord-est des Ouanketsis, et au nord des Khojas, on trouve les Moukhourouzis, qui sont sous la direction d'un Chef renommé par sa valeur. Enfin, au nord-est de ces derniers, habitent les Maqouinis, qui forment la tribu la plus puissante et la plus riche des Beschouanas. Un Magiaping qui les avait visités, assura Lichstenstein qu'ils étaient innombrables comme les grains de sable. Ce sont eux qui fournissent aux autres tribus des couteaux, des aiguilles, des pendants d'oreille, et des bracelets en cuivre et en fer. Les voyageurs ont été étonnés de trouver de pareils objets chez ces sauvages. Leurs limites paraissent s'étendre dans l'intérieur des terres jusqu'aux derniers postes des Portugais dans le Monomotapa; car c'est d'eux que les autres Beschouanas ont appris qu'il existait des hommes blancs, ce dont ils doutaient pour la plupart, avant d'avoir vu parmi eux des Hollandais.

*Beschouanas  
divisés  
en plusieurs  
tribus.*

Ces diverses peuplades se ressemblent toutes par leur constitution physique, par leur langage, leurs usages et leurs mœurs. Prétendre que les Beschouanas sont d'une même race que les Cafres, ce n'est, dit Barrow, qu'une supposition, qui a néanmoins toute l'apparence d'une vérité incontestable. Quoiqu'ils ne soient pas aussi bien faits que les Cafres (1), et qu'ils n'aient pas leurs qualités, ils ne les

*Costume des  
Beschouanas.*

*Leur  
constitution  
physique.*

(1) Le portrait que Barrow a fait de ce peuple diffère un peu de celui que nous en donne Malte-Brun dans sa Géographie Universelle. « Les Beschouanas, dit celui-ci, moins fluets que les Cafres, et si bien proportionnés, ont aussi une taille plus élégante: la couleur brune de leur peau tient le milieu entre le noir luisant des Nègres, et le jaune terreux des Hottentots: leur taille est absolument la même que celle des Cafres Kousas. On voit néanmoins plus fréquemment parmi eux des nez aquilins et

en ont pas moins surpassés de beaucoup dans les arts d'industrie, et dans tout ce qui annonce une certaine civilisation. Ils ne sont pas tous noirs comme les Cafres orientaux : quelques-uns ont le teint bronzé, et d'autres d'un brun qui approche un peu de celui des Hottentots : leurs cheveux sont plus longs que ceux des Cafres et ont quelque tendance à devenir droits : quelques femmes se les peignent, et tirent ceux de derrière sur leur front. Les figures de l'homme et de la femme qu'on voit à la planche 59 au dessous de celles des Cafres, représentent des Beschouanas. Leurs maisons, qui diffèrent totalement de celles des autres peuplades connues dans la partie méridionale de l'Afrique, et surtout le toit qui a la forme d'une tente, pourraient dénoter en eux une origine Arabe. Leur vie pastorale, leur nourriture, leur hospitalité envers les étrangers, l'usage où ils sont de circoncire leurs enfans mâles, tout en un mot semble assimiler leur costume à celui des Arabes. On ne peut néanmoins, continue Barrow, prononcer à cet égard un jugement définitif, attendu qu'il ne serait étayé que de quelques observations faites sur une seule horde de Beschouanas, dans un continent aussi vaste que celui de l'Afrique. Quelques Hollandais ayant entrepris un voyage sur la côte orientale en 1790, ils rencontrèrent une tribu d'indigènes qui habitait le rivage de la mer, et sous le même parallèle où se trouve une partie de Beschouanas : ces sauvages avaient le teint d'un jaune clair, avec de gros et longs cheveux qu'ils roulaient sur le haut de leur front en forme de turban.

*Langue.*

La langue des Beschouanas est sonore, et a beaucoup de voyelles, d'aspirations et d'accens : une déclamation qui approche du chant, jointe à une extrême douceur, lui donne les agrémens de la langue italienne (1).

L'envie qu'ont les Beschouanas de s'instruire leur fait faire mille questions, et les rend quelquefois importuns aux étrangers. Tout ce qui est nouveau pour eux ils le touchent, afin de mieux l'examiner ;

des lèvres à l'Européenné. Souvent l'expression de leurs yeux, et un certain je ne sais quoi dans le contour de leur bouche, annoncent l'homme dont la sensibilité est déjà active, sans être tout-à-fait raffinée. Leur aspect, leurs gestes, et tous leurs muscles indiquent d'une manière parlante les mouvemens de leur âme ».

(1) V. Lichtenstein *Archives Ethnographiques*, cahier I.

et lorsqu'il voient une chose qui leur convient, ils la demandent avec chaleur : si on la leur refuse ils ne s'en offensent point, et le moindre geste suffit pour les faire désister aussitôt de leurs instances. La nature les a doués d'une excellente mémoire, à en juger par la facilité avec laquelle ils retiennent tous les noms Hollandais, et même des phrases entières, qu'ils prononcent beaucoup mieux que les Hottentots nés dans la colonie. Quoique plus éloignés que les Cafres de l'état de nature, ils n'en connaissent pas moins l'art de la dissimulation, et sont très-intelligens en affaires d'intérêt. Ils sont remuans et toujours en activité, lors même qu'ils n'ont pas une occupation déterminée; ils ne dorment jamais dans le jour, et souvent ils passent la nuit à chanter et à danser. Bornés dans leurs appétits, leur tempérament se fortifie dans les fatigues; ils courent des journées entières, sans manger autre chose que ce qu'ils trouvent sous leurs pas dans les plaines arides et sauvages qu'ils habitent.

Cette peuplade nombreuse rassemblée sur un même point, entourée de toutes parts de déserts où l'on ne rencontre que quelques sauvages errans çà et là, et privée de toute communication avec les nations civilisées, doit avoir nécessairement dans son propre pays des moyens de subsistance proportionnés à ses besoins. Un des plus importans pour les Beschouanas sont leurs troupeaux, dont pourtant ils ne mangent la chair que fort-rarement. Ils font leur nourriture ordinaire de lait caillé, qu'ils mettent dans des sacs de cuir ou dans des vases d'argile. Ils vont à la chasse des gazelles, des bœufs et des quachas, et mangent malgré cela sans répugnance le loup, la hyène, les myrmecophages ou fourmillières, les léopards, le chat-tigre et le camelopardale. La campagne est couverte d'autruches, de grues et de perdrix; mais cette quantité de gibier, toute grande qu'elle est, ne serait qu'une ressource précaire pour une population aussi considérable. C'est donc la nécessité, selon toutes les apparences, qui a contraint les Beschouanas à se livrer à l'agriculture, source inépuisable d'abondance et de richesses. Les plantes qu'ils cultivaient principalement étaient l'holcus sorgum, avec une autre espèce de cet holchus mais plus petite, qu'on a prise, à sa couleur rougeâtre, pour le saccharatus; une espèce de dolichos semblable au cudjan, et un petit phaseolus ou haricot rayé. Il parait qu'ils semaient toutes ces graines pêle-mêle, et les serraient de même après la récolte dans leur greniers, où ils les prenaient confusément pour les manger : quelquefois ils les broyaient, mais la plupart du tems

*Nourriture.*

ils les fesaient bouillir au lait. Ils ont, à ce qu'il semble, plusieurs manières de préparer leurs viandes avec ces diverses sortes de grains; il font tantôt bouillir celle-là et rôtir ceux-ci, tantôt rôtir la viande, et bouillir la farine dans du lait. Ils ne boivent de l'eau que dans les cas d'extrême nécessité, et n'en font pas même usage pour se laver. L'art d'extraire de ces grains une boisson fermentée comme font les Kussas leur est inconnu; mais l'eau de vie et le vin que leur ont apportés les Européens leur ont plu singulièrement. Le tabac semble être une des choses qu'ils aiment le plus: leur plaisir est d'en aspirer la fumée à travers de l'eau qu'ils mettent dans une corne de vache ou d'élan, à laquelle est fixé sur le côté le tuyau de leur pipe; ils font aussi usage pour le nez d'un composé de plantes stimulantes réduites en poudre et mêlées à de la cendre de bois; ils en prennent dans le creux de la main une certaine dose, et à l'aide d'une plume ou d'un petit tuyau de jouc, dont un des bouts touche la poudre et l'autre leurs narines, ils en tirent avec tant de force, que les larmes leur en viennent aux yeux et inondent leurs joues.

*Habillement.*

Les Beschouanas montrent beaucoup de goût pour la parure; ils se font sur la peau toutes sortes de figures avec de l'ocre rouge; ils coupent quelquefois leurs cheveux d'une manière fort singulière, et en forment sur le sommet de la tête une grande touffe, à laquelle ils suspendent une queue ou une vessie gonflée de lièvre, ou la peau de quelqu'autre petit animal; ou bien ils s'attachent de chaque côté de la tête des plumes de grue de Numidie. Ils portent une plaque triangulaire de cuivre pendue à une de leurs oreilles, et autour de leur cou des dents et des griffes de lion et de léopard en forme de collier. Outre ces trophées de leurs chasses, les hommes ont à l'avant-bras des anneaux d'ivoire, et les femmes se ceignent les bras et les jambes de bandelettes de cuir, qui sont quelquefois tout unies, et le plus souvent parsemées de grains de verre et de petites plaques de cuivre. Lichtenstein rapporte que les Beschouanas enveloppent avec beaucoup d'art un nerf de queue de giraffe d'un fil de cuivre extrêmement fin, dont ils font leurs bracelets; il dit en avoir compté jusqu'à soixante-douze sur les bras d'une seule femme. Les hommes portent pendu à leur cou avec une courroie un couteau dans sa gaine, dont la lame, qui a ordinairement six pouces de long sur un de large, est ronde par le bout, et bien affilée des deux côtés. Le manche est tantôt de bois et

tantôt d'ivoire, et dans ce dernier cas il a la forme d'une proboscide. Un couteau est un instrument si utile pour des gens qui vivent souvent de chasse et de racines, qu'ils doivent presque le regarder comme un objet de première nécessité, et par conséquent en faire le plus grand cas : aussi juge-t-on de la richesse ou de la pauvreté d'un Beschouanas, par la quantité de troupeaux, de couteaux et de grain qu'il possède : ce sont là les lettres de change et la monnaie de Litaku.

Ce peuple diffère des autres tribus Cafres par la construction de ses habitations et des enceintes de ses écuries : particularités dont Barrow attribue la cause à l'habitude où il est de mener une vie errante, et qui domine à un aussi haut degré chez tous les naturels de l'Afrique méridionale. Ces habitations sont toujours bâties sur un plateau d'argile élevé de quelques pouces au dessus du sol, pour que l'eau puisse s'écouler facilement de la hutte, et laisser le pavé à sec. Elles sont toujours entourées d'une haie d'osier haute et épaisse, qui forme en dedans une cour spacieuse, laquelle sert d'appartement extérieur, où, dans la belle saison, on prépare les repas après les travaux de la journée. On en choisit ordinairement l'emplacement dans des lieux ombragés d'arbres, dont on se garde bien de couper les branches, malgré la rareté du bois qu'il faut souvent aller chercher à une grande distance. L'arbre le plus propre pour cela est la mimose ombrelliforme. Les huttes sont faites d'argile bien battue, et de pilastres de bois qui en soutiennent les parois ainsi que le toit, lequel est composé de jonc et de chaume attachés ensemble avec des courroies. Une hutte consiste pour l'ordinaire en trois cercles concentriques, dont deux sont en dedans, et un en dehors qui est formé par une file de pilastres en bois. Celui du centre est particulièrement destiné à servir de magasin : on y garde les effets les plus précieux, tels que vêtemens de peaux, ornemens d'ivoire, zagaies, couteaux et autres objets les plus estimés : c'est là aussi que reposent les chefs de famille. Le second cercle est une espèce de galerie fermée qui sert d'abri, quand les pluies ne permettent point de rester dans la cour extérieure. Le troisième est un portique étroit et couvert qui donne sur la cour, et sert en même tems à divers usages et d'embellissement. Il y a toujours dans l'enceinte, qui est à côté de la cabane, un grand vase d'argile élevé sur un trépied de la même matière, qui est comme une espèce de magasin où l'on renferme les grains

*Habitations.*

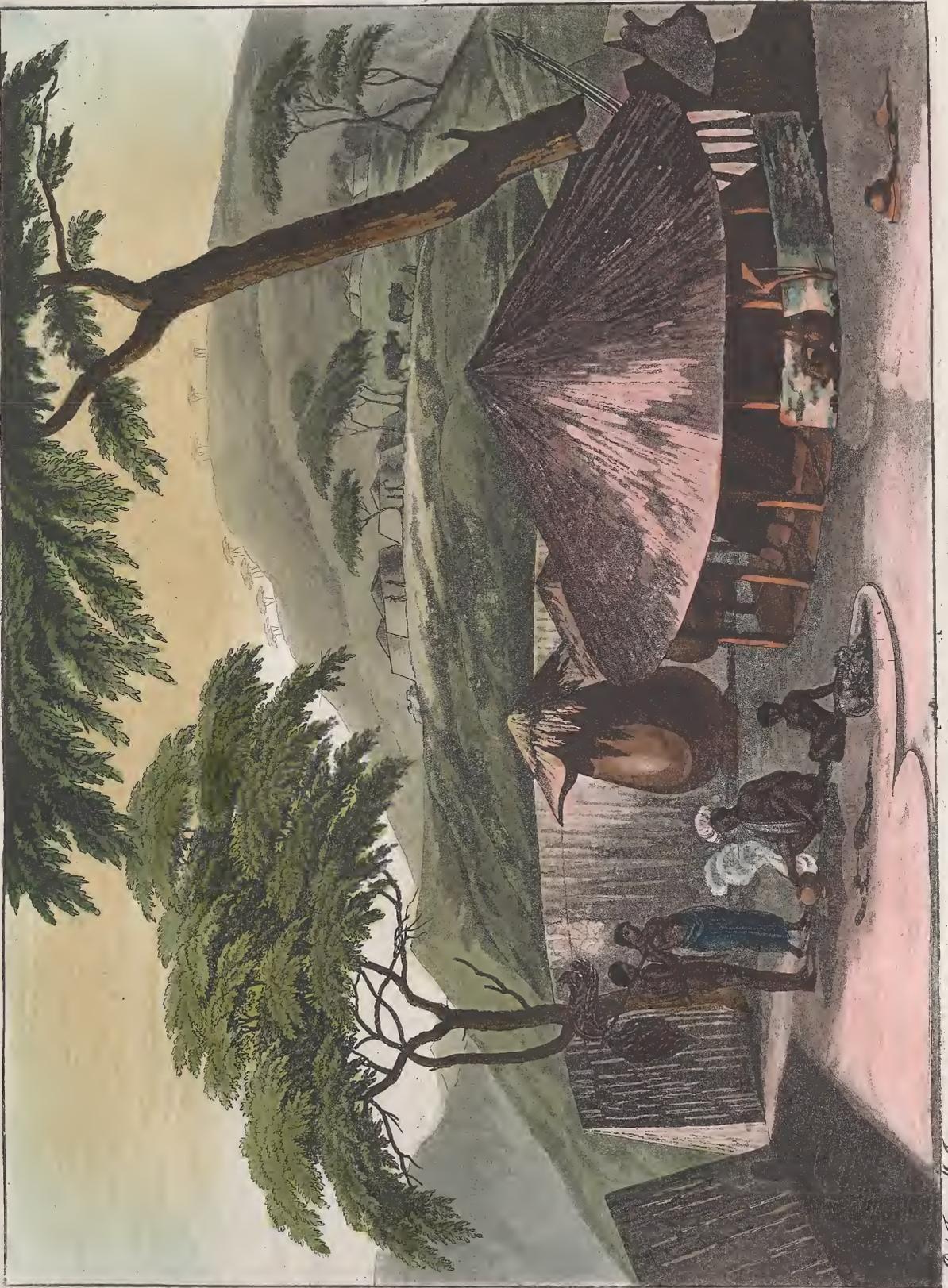
et les légumes. Il a la forme de nos grands vases à huile, et un couvert de chaume et de jonc comme la cabane. A l'inspection de la planche 63, on pourra se former une juste idée de la forme de ces habitations.

*Ustensiles,  
instruments.*

Les progrès qu'à faits ce peuple dans la civilisation n'empêchent pas qu'il n'ait conservé dans ses mœurs le caractère général de la vie sauvage, qui condamne le sexe le plus faible aux travaux les plus pénibles et à l'esclavage. Les hommes vont à la chasse et prennent soin des troupeaux : les femmes font tous les ustensiles nécessaires au ménage. La femme qu'on voit représentée à la planche ci-dessus est après à faire un de ces vases à conserver les grains. L'argile est cuite au soleil, et polie au dehors avec une solution d'ocre rouge, qui lui donne l'air d'avoir été cuite au feu. Ces vases ont six à sept pieds de hauteur, et peuvent contenir environ trois cents gallons (1) : on les tient debout pour que l'humidité du terrain, en se communiquant à l'argile, n'endommage pas le grain qui y est renfermé. Tandis qu'elle est encore molle, on enfonce dans les côtés du vase de petits morceaux de bois en forme d'échelle, pour arriver jusqu'à l'ouverture et y verser ou en extraire le grain. Il est d'autres vases plus petits et de la même matière où l'on met l'eau, le lait, et où l'on fait cuire les alimens.

Les Beschouanas montrent en outre beaucoup d'habileté dans l'art de travailler le fer ; ils ont des tenailles et des marteaux comme les nôtres, mais grossièrement faits : une grosse pierre leur sert d'enclume ; ils savent tremper le fer, et malgré le petit nombre et l'imperfection de leurs outils, ils entreprennent de réparer les voitures et les instrumens en fer qu'avaient les Hollandais qui allèrent les visiter. Ils savaient beaucoup de cas des scies, des limes, des ciseaux, des clous, et en devinaient aussitôt l'usage. L'écorce de certains arbres et les filamens de diverses sortes de jonc leur fournissent une matière, dont ils font des cordes qui sont très-fortes. Les figures qu'ils gravent sur les gaines des couteaux pendus à leur cou, sur leurs zagaies, leurs cuillères et sur beaucoup d'autres ustensiles en bois, annoncent qu'ils ne manquent pas de dispositions pour la sculpture. L'outil en fer, que tient un Beschouanas dans la planche 64 n'est pas seulement propre à cultiver la terre, il sert aussi de hâche. La femme qui a un enfant sur le dos porte du

(1) Mesure Anglaise, qui fait environ quatre pintes de Paris.







P. Palaggi. die

D. K. Bonatti f. ace. litho



lait dans un petit sac de cuir ; et l'instrument grossier que tient la figure du milieu, est une espèce de *hucha* ou pipe en corne pour respirer la fumée du tabac. Outre beaucoup d'autres ustensiles inconnus chez les autres tribus, les Beschouanas ont des parasols faits de plumes d'autruche, et des vases de terre où ils font bouillir leur millet avec du lait.

Le système sur lequel est fondé leur gouvernement semble entièrement patriarcal : le chef est ordinairement l'idole du peuple, et a par conséquent la faculté de se choisir un successeur. Les anciens de la nation qui composent son conseil lui font connaître les vœux de la nation ; et après les avoir consultés, il crée de nouveaux réglemens, ou réforme les anciens, selon qu'il lui paraît le plus convenable. Un jeune homme ne peut, sous aucun prétexte, être admis au conseil royal, qui est composé dans les principes de la simplicité primitive : car les mots de vieillesse et d'autorité ont toujours été synonymes chez presque tous les peuples. Si quelqu'un chez celui-ci se croit offensé, et ne se trouve point satisfait de la décision du conseil sur le motif de sa plainte, il lui est permis de quitter la tribu, et d'emporter avec lui tout ce qui lui appartient.

*Gouvernement.*

Les armes des Beschouanas sont la zagaie, qui diffère de celle des Cafres, en ce qu'elle a la forme d'un crochet ; la massue, et en tems de guerre un bouclier qui est en peau. Cependant, Lichtenstein ne fait aucune mention de ce dernier. Ils se servent aussi depuis quelques années contre les Boschismans, leurs ennemis implacables, de flèches empoisonnées, qu'ils trouvent le moyen de leur enlever, ne sachant point les faire. Leurs guerres fréquentes, loin de nuire à la population l'augmentent dans les tribus victorieuses, en raison du nombre de femmes et d'enfans en bas-âge qu'elles prennent sur l'ennemi.

*Armes.*

Il ne paraît pas que les Beschouanas aient aucune forme particulière de culte religieux, dans le sens que les Européens donnent à ce mot : car, dit Barrow, s'ils font circoncire leurs enfans mâles, s'ils dansent en rond durant toute la nuit de la pleine lune, ce n'est que par un usage qu'ils tiennent de leurs ancêtres. Il est peu de nations tellement sauvages, qui n'aient quelque idée de l'existence d'un pouvoir suprême, duquel dépendent les opérations de la nature : la plupart ont reconnu deux Génies, l'un bon et l'autre mauvais ; et comme la crainte est la compagne inséparable de la superstition, elles ont invoqué le mauvais Génie de préférence au bon. Cet état

*Religion.*

des peuples dans leur enfance semble être précisément celui de la nation dont nous parlons. La foudre de Jupiter a jeté l'épouvante parmi les hommes, avant que sa bonté paternelle leur inspirât quelque confiance. *Primos in orbe deos fecit timor.*

Les Beschouanas, dit Malte-Brun, croient à un maître invisible de la nature, dispensateur absolu des biens et des maux, qu'ils appellent *Murimo* ou *Murinna*, qui signifie Roi ou Seigneur: le sentiment dont ils sont pénétrés pour lui semble tenir plus de la crainte que de l'amour. Le grand prêtre qui préside aux cérémonies religieuses, est le second personnage après le Roi. Ces cérémonies consistent principalement dans la circoncision des enfans mâles (1), et la consécration des troupeaux. Les prêtres sont chargés en outre d'observer le cours des astres, et de dresser le calendrier; ils partagent l'année en treize mois lunaires, et distinguent les planètes des autres étoiles, à quelques-unes des quelles ils donnent des noms particuliers, qui ne sont connus que d'un très-petit nombre de personnes. On doit également rapporter à des idées religieuses la manie qu'ils ont de vouloir prédire l'avenir, au moyen d'espèces de dés pyramidaux faits avec les ongles de l'antelope.

*Missions  
Chrétiennes.*

Les tentatives qu'on a faites pour les convertir au Christianisme ont été jusqu'à présent inutiles; ils tournent en dérision nos dogmes et notre culte; et lorsqu'on leur parle d'un Dieu de paix, ils répondent que, malgré toutes les plaintes de cette divinité, ils ne peuvent s'abstenir de faire la guerre. De cinq Missionnaires qui sont venus chez ce peuple, il n'en est qu'un pour lequel ils aient montré un peu d'égards et d'intérêt, et cela parce qu'il lui a fait connaître la charrue.

*Polygamie.*

La disproportion qui règne généralement dans les pays voisins du Tropique entre le nombre des hommes et celui des femmes, y a fait naître et perpétuer l'usage de la polygamie, ainsi que l'espèce d'esclavage auquel les femmes y sont réduites. Aussitôt qu'un jeune homme peut songer à s'établir, il emploie une partie de sa fortune à se procurer une femme, qui lui coûte ordinairement de dix à douze bœufs. Le premier soin de l'épouse est d'abattre les arbres nécessaires à la construction d'une habitation, et ensuite de la bâtir; sa mère et

(1) Ceci paraît être en contradiction avec ce qu'a rapporté Barrow concernant le culte religieux: quoiqu'il en soit, ces deux écrivains s'accordent dans leurs relations.

ses sœurs l'aident dans ce travail. Elle est en outre obligée de construire une étable avec son enceinte, de cultiver la terre, et de pourvoir aux besoins du ménage.

A mesure que le nombre de ses troupeaux s'accroît, le Beschouanas songe aussi à augmenter celui de sa famille, en prenant une seconde femme, qui doit également se faire une habitation avec une étable et un jardin : ainsi l'on juge de sa fortune par le nombre des femmes qu'il a. Ces femmes sont extrêmement fécondes, et un Beschouanas entouré de sa nombreuse famille, ressemble, dit Lichtenstein, à un de ces patriarches dont il est parlé dans la Bible.

On trouve dans la relation de Barrow quelques détails sur les cérémonies du mariage chez ce peuple. Ayant été invités à la célébration d'un mariage, nos voyageurs, dit-il, eurent tout le loisir de voir les cérémonies usitées en pareil cas. A l'heure fixée, les époux furent conduits dans une grande place circulaire, entourée d'une palissade en bois. Le chef, d'un aspect vénérable, les reçut de la manière la plus affable, au milieu des anciens, à la droite desquels il y avait un groupe de jeunes filles, et à la gauche un nombre presque égal de jeunes garçons, dans un accoutrement des plus bizarres : une foule de peuple se pressait autour de la place, dont le centre était vide. Les hommes désignés pour la célébration des jeux qui ont lieu à cette occasion s'avancèrent dans cet espace, et commencèrent à donner des preuves de leur agilité ; leurs danses offraient un coup d'œil des plus curieux. Les uns avaient une espèce de justaucorps fait de plumes d'autruche noires et blanches disposées alternativement, et qui leur descendait jusqu'aux genoux ; les autres portaient au cou des bandelettes de peau, auxquelles étaient attachées des queues de chacal et de chat-tigre, et qui leur pendaient jusqu'au mollet ; ils avaient le corps barbouillé de terre blanche, rouge et jaune. Les danses étaient accompagnées d'un chant rauque et véhément, qui cessait par intervalles : les femmes, qui ne dansaient pas, répondaient alors par des accens plus doux en forme d'antistrophe, qui ne laissait pas d'avoir une certaine mélodie. Ces femmes applaudissaient fréquemment les danseurs. La danse finie, on porta à la ronde un plat de bœuf bouilli et d'olchus cuit au lait ; après quoi l'époux, qui était un des danseurs, emmena sa femme, et chacun des conviés se retira dans sa hutte, bien satisfait de ce divertissement.

*Cérémonie  
du mariage.*

*Les Barrolous.*

Les Barrolous habitent au nord des Beschouanas, à dix journées de chemin (1), et ont de grandes villes. Ils savent fondre le fer et le cuivre, et sont bons graveurs en bois et en ivoire : leur sol fertile est bien boisé, et arrosé de plusieurs rivières. Voilà tout ce que les Beschouanas ont raconté de ce peuple aux voyageurs Européens, et encore en y ajoutant des circonstances contradictoires. Peut-être que le nom de Barrolous est le même que celui de Bororo, peuplade qui est deux fois plus loin que la précédente, en allant vers le nord.

### LE MONOMOTAPA ET LE MOZAMBIQUE ETC.

*L'Inhambané.*

**R**EPRENANT la description des pays maritimes nous passerons rapidement sur celui d'Inhambané, qui s'étend depuis la baie de Lagoa jusqu'au cap Corrientes, où une forteresse bâtie par les Portugais marque la limite méridionale des prétendues possessions de cette nation. Le cap Delgado n'est pas la frontière septentrionale. Toute cette étendue de côtes porte la dénomination de Gouvernement de Sena ou de Mozambique. La côte d'Inhambané abonde en pâturages, mais est dépourvue d'eau. Chaque village a un chef indépendant. Le pays de Sabia n'a rien de particulier.

*Royaume de Sofala.*

Plus célèbre est le royaume de Sofala, Sefalo ou Zefala et Cefala, dont les mines d'or on fait supposer à plusieurs écrivains que ce pouvait être l'Ophir, d'où Salomon tirait tous les ans une prodigieuse quantité de ce métal (2). Ce royaume a pris son nom de celui de

(1) Barrow, comparé avec Lichtenstein.

(2) On voit dans le voisinage des mines de Sofala quelques tours et les ruines d'édifices magnifiques en pierre vive : il y a sur la porte de l'un d'eux des caractères gravés sur la pierre, que personne n'a pu déchiffrer jusqu'à présent. Les partisans de cette hypothèse croient que ces palais ou forteresses ont été bâtis par Salomon ; mais leur inintelligibilité est une preuve évidente du contraire. On ne trouve d'ailleurs nulle part que ce Monarque ait construit des forteresses, ou fait des conquêtes hors des pays limitrophes de la Judée. Les Portugais rapportent que ces for-

sa capitale que d'Herbelot appelle *Sofala al Dhebed*, qui signifie *lieu bas*. François Gnaia, ou comme d'autres le prétendent, Anaga, amiral Portugais, fut le premier des Européens qui aborda au port de Sofala; il obtint du Roi la permission de bâtir une forteresse, qui ne fut pas d'un avantage médiocre pour les intérêts de sa nation, en ce qu'elle assurait son commerce avec les Cafres de l'intérieur, lequel consiste en or, en ambre et en esclaves, qu'elle prend en échange d'étoffes de soie, de coton, de grains de verre et autres bagatelles.

Les habitans de Sofala sont pour la plupart noirs, grands, et bien faits; ils ont les cheveux courts et crépus: il en est peu de bruns ou d'olivâtres. Leur habillement ordinaire consiste en un tablier de soie ou de coton, qui les couvre depuis les reins jusqu'aux genoux: tout le reste de leur corps est nu. Les principaux d'entr'eux ont pour coiffure une espèce de turban: tous portent au cou, aux bras, aux jointures et aux jambes des anneaux d'or, d'argent, d'ambre ou de verre de différentes couleurs: les plus distingués ont un sabre dont le pommeau est en ivoire. Lorsque les Portugais parurent dans ce pays, les habitans ne connaissaient d'autres armes que la zagaie, l'arc et les flèches. Ils ne savent pas teindre leurs étoffes de coton, et sont obligés d'envoyer ailleurs leur fil, pour le faire teindre comme il leur plait; ou bien ils achètent des toiles peintes qu'ils effilent pour en faire leurs toiles rayées. Les peuples de cette côte ont tous embrassé la religion Mahométane, et la plupart parlent Arabe. Jarric est d'avis que les naturels n'ont aucune religion, et qu'il n'y a de Mahométans que les Arabes établis déjà depuis deux siècles sur ces rivages, avec quelques prosélytes faits parmi les Nègres, à qui la passion du commerce a fait prendre cette religion. Marmol assure que, quoiqu'on ne trouve chez les naturels ni culte extérieur, ni idoles, ni autels, ni sacrifices, ils reconnaissent néanmoins un Etre Suprême, qu'ils appellent *Mozimo* ou *Guingimo*; et qu'ils ont en horreur l'idolâ-

*Usages  
des habitans.*

teresses ressemblent à d'autres, qu'on rencontre dans certaines provinces, de l'Abyssinie: d'où ils concluent qu'elles peuvent être l'ouvrage de quelque Souverain de cet empire, qui était en possession de ces mines. Les Abyssins appellent ce pays *Acachuma*, et prétendent que c'était la résidence de la Reine de Saba. Ptolémée lui donne le nom d'*Achuma*, et dit qu'il était connu de son tems par ses mines d'or. V. Hist. Univers. des Lettr. Angl.

trie et les enchantemens des autres Africains. Les Arabes sont devenus puissans au point d'avoir un Roi de leur nation, tributaire de l'Empereur du Monomotapa, et de subjuguier les naturels, sans cependant les obliger à embrasser leur culte.

*Empire du  
Monomotapa.*

*Ethymologie  
du nom  
Monomotapa.*

L'état du Monomotapa, situé derrière celui de Sofala, est peut-être le plus grand de l'Afrique après celui d'Abyssinie. Quelques-uns l'appellent Benomotapa, d'autres Benemoaxo: on dit que le premier de ces deux noms est celui des Monarques de cet empire. Texeira prétend néanmoins qu'on doit écrire Muné-Motapa, attendu que les Rois qui sont au delà du pays des Cafres s'appellent Muné, au lieu de Mani. Lichtenstein (1) est d'avis que Benomotapa signifie en langue Arabe "peuples de soldats mercenaires, et que ce n'est par conséquent qu'un nom donné à ces divers peuples par les Arabes qui se sont établis sur les côtes. Quoiqu'il en soit, les Portugais donnent à ce monarque le titre d'Empereur de l'or, à cause des riches mines de ce métal, qui se trouvent dans ses États.

*Fleuves.*

Le Monomotapa est arrosé par le Zambezé, l'un des plus grands fleuves de l'Afrique, lequel se jette dans la mer par quatre embouchures ou branches, qui sont, le Quilitané du nord au midi; le Cuama, qui semble être la principale; le Luabo et le Luaboil. Suivant les naturels, ce grand fleuve sort d'un vaste lac, et prend son nom d'un village peu éloigné de sa source. Il est très-rapide, et a une lieue de large en quelques endroits; au mois d'avril il inonde le pays comme le Nil, et abonde en crocodiles.

*Productions,  
animaux.*

Le sol de cette contrée est fertile et produit du riz, du maïs et des fruits: on y trouve aussi de riches pâturages où errent de nombreux troupeaux. Il est cultivé le long des rivières: les lieux qui ne le sont pas sont couverts de forêts peuplées d'éléphants, de rhinocéros, de bœufs sauvages, appelés *merou*, de tigres assez forts pour emporter un veau, de zèbres, d'antelopes, et de singes: les hippopotames et les tortues y deviennent d'une grandeur monstrueuse. Les Portugais y ont élevé quelques bêtes à cornes; mais les chevaux y manquent totalement. Le règne minéral abonde en sable d'or, qui le rend extrêmement précieux: les Portugais ramassent ce sable dans les environs de Telé, et les indigènes dans la province Manica: les anciennes mines d'or de Boro et de Quaticuy sont encore considérables. Le royaume de Butua passe pour le plus riche en

(1) Archives Ethnograph. t. 1, 295.

or. On a trouvé des blocs d'argent natif. Il y a aussi quelques mines de fer, que les indigènes exploitent avec succès

Les habitans sont noirs et ont les cheveux crépus malgré leur éloignement de la ligne, et le froid qui règne dans quelques-unes de leurs provinces. Ils sont bien faits, robustes, sains, intelligens et dociles; ils préfèrent la guerre à la vie paisible du commerce: les gens du bas peuple s'accoutument de bonne heure à plonger dans les rivières, les étangs et les lacs pour en rapporter le sable ou la vase, de laquelle on sépare ensuite l'or qui y est mêlé.

*Habitans.*

Ce peuple fait sa nourriture principale de viande de bœuf et d'éléphant, de poisson sec et salé, et de toutes sortes de fruits. Le pain est composé de riz et de millet, dont on fait des gâteaux très-minces: la boisson est du lait aigri. Les riches ont des liqueurs fortes, faites avec du miel, du riz et des fruits; ils boivent du vin de palmier, qu'ils parfument avec de l'ambre, du musc et autres odeurs piquantes, que les Grands aiment passionnément, et dont ils parfument aussi leurs mets, leurs vêtements et leurs maisons. Ce sont les Princesses et les dames du plus haut rang qui font à manger à l'Empereur, et qui le servent à table. Il en est de même de toutes les autres femmes à l'égard de leurs maris.

*Alimens,  
boissons.*

Les Africains dont nous parlons vont nus jusqu'à la ceinture; ils couvrent leurs parties naturelles avec un tablier d'étoffe de couleur plus ou moins riche selon leurs facultés. Le bas peuple le porte en coton: les gens de qualité s'habillent d'étoffes de soie ou de coton brodées en or, par dessus lesquelles ils mettent une peau de lion ou de quelqu'autre bête sauvage, dont la queue traîne à terre derrière eux.

*Habillement.*

Les provinces et les villes de cet empire ne sont guères mieux connues qu'au seizième siècle (1). *Zimbaoé* est le nom collectif de toute grande ville, comme le mot *fou* à la Chine. La capitale s'appelle *Benomotapa*, et, selon *Le-Blanc* et autres, *Medrogan*. C'est une grande ville à environ vingt lieues au couchant de *Sofala*. Ses maisons sont bien bâties, la plupart sont blanchies au dehors, et décorées dans l'intérieur de belles toiles de coton peintes, qui font la principale partie de leur ameublement. Elles sont tout en bois,

*Provinces  
et villes.*

(1) V. De-Lisle Atl. La Martinière, Diet. au mot *Monomotapa*. Voy. aussi la carte de D'Anville de l'Éthiopie Orient. Selon *Faria de Sousa*, l'empire est divisé en vingt-cinq royaumes.

*Palais  
impérial.*

couvertes en feuilles ou en jonc , et se terminent par le haut en forme de cloche , avec une coupole. Mais ce qui forme le principal ornement de cette ville est le palais impérial , qui est un vaste édifice , quoiqu'en bois , entouré de cours , et ayant quatre portes magnifiques. S'il faut en croire Le-Blanc et Davity , les appartemens en sont tapissés de riches étoffes de coton fabriquées dans le pays , dont les vives couleurs effacent l'éclat de l'or qui compose leurs broderies : les poutres , les sièges et les tables sont d'un beau travail et couverts d'or ; et l'on y voit des candélabres en ivoire incrustés d'or , et suspendus au plafond par des chaînes du même métal.

*Fortresses  
Portugaises.*

Telé et Sena sont deux forteresses Portugaises , dont la première , appelée aussi Sant-Jago , est à cent-vingt lieues dans l'intérieur. Les Portugais possèdent en outre Schicova et Massapa dans le voisinage des mines d'or du mont Fuva : les dernières relations (1) nous apprennent que le poste de Zumbo , où il y a des Baniens qui font de la vaisselle d'or , leur a été enlevé par les indigènes. Les grands édifices de Butua , qui sont couverts d'inscriptions dans une langue tout-à-fait inconnue , semblent être des témoins muets d'une civilisation qui se sera éteinte dans les guerres civiles , ou qui aura disparu avec les conquérans qui ont élevé ces monumens.

*Monumens.*

*Gouvernement.*

Le Souverain , auquel les Portugais donnent le titre d'Empereur , étendait autrefois sa domination sur un grand nombre de Rois : c'est encore , dit-on , un des plus puissans Princes de l'Afrique. Selon les relations de Marmol , Sanut et Dapper , auxquels nous ignorons le degré de foi qu'on peut prêter , ces Monarques sont très-attentifs à contenir leurs vassaux dans l'obéissance qu'ils leur doivent , et à se conserver l'attachement des peuples par des actes de bienveillance. Les enfans des Princes leurs tributaires sont élevés à la cour , où on leur inspire la fidélité pour le Souverain , en même tems qu'ils y servent d'otages de celle de leurs pères. L'Empereur envoie tous les ans des commissaires dans ses états pour y porter le feu nouveau : à son arrivée à la cour d'un Prince , on éteint le feu dans tout le pays , et ce serait un acte de rébellion que de s'y refuser : chacun rallume ensuite son feu à la torche que porte ce commissaire. Les peuples ne payent point de tribut , et ne sont obligés envers le Monarque qu'à quelques corvées , et à lui faire de petits

(1) Relation des Missionnaires Dominicains , citée dans le *Diario* de Rome , février 1816.

présens quand ils ont quelque grâce à demander : ce qui est regardé plutôt comme une marque de respect de la part des inférieurs envers leurs supérieures. Les officiers, tant civils que militaires, ainsi que les soldats qui vivent de leur paye, sont tenus de lui consacrer chaque mois sept jours, pendant lesquels ils sont employés à l'agriculture, ou à tout autre ouvrage qui est jugé le plus à propos.

Lorsque ce Souverain se montre en public, il est porté par quatre personnes du premier rang sur un siège surmonté d'un dais magnifique, enrichi de perles et de pierres précieuses; ou bien il est monté sur un éléphant, suivi d'une garde nombreuse et d'une troupe de musiciens. Dans ces sortes d'occasions, il porte suspendue à son côté, comme marque de sa dignité, une petite bêche avec un manche d'ivoire, et une flèche dans chaque main. Par la bêche qui est l'emblème de l'agriculture, il annonce aux peuples l'obligation où ils sont de cultiver les terres: une des flèches indique qu'il est leur défenseur, et l'autre qu'il a le pouvoir de punir les coupables. Il est ordinairement vêtu d'une espèce de robe qui lui descend jusqu'aux genoux, et qui se repliant entre ses jambes se rattache à sa ceinture; il a aussi un manteau de brocart et des brodequins brodés en or et en perles, avec un superbe collier composé de diamans, de rubis et d'émeraudes qui lui fait plusieurs tours autour du cou, et lui descend sur la poitrine: le cordon qui entoure son turban n'est pas moins riche. Il n'exige pas, comme les Rois de l'orient, que ceux qui approchent de lui se prosternent à terre: il veut au contraire qu'ils s'asseyent (1): il n'y a que les Arabes, les Portugais et quelques-uns de ses favoris, qui aient le privilège de rester debout en sa présence: ce qui est considéré comme un témoignage de la plus grande faveur.

*Cortège  
habillement etc.  
de l'Empereur.*

Les Empereurs du Monomotapa ont, dit-on, assigné une province à un corps de femmes guerrières semblables aux anciennes Amazones, et qui ont les mêmes mœurs. Quelques-uns ajoutent que, dans leurs guerres, ces Empereurs les préfèrent à leurs troupes réglées. On raconte des choses merveilleuses sur les usages de ces Amazones, sur leur manière de combattre, de blesser ou de tuer leurs ennemis en feignant de prendre la fuite: nous n'osons pas cependant

*Amazones.*

(1) Peut-être parce que cette position est la moins dangereuse pour sa personne: car celui qui est assis est moins en état d'attaquer et de se défendre.

nous rendre garans de la vérité de ces récits, ni de tant d'autres, pas plus que nous entendons démentir le témoignage de Pigafetta, Linschoten, Le-Blanc et Dapper sur l'existence de ces vaillantes héroïnes.

*Elles  
font partie  
de l'armée.*

*Armes.*

Lorsque l'Empereur marche contre quelqu'ennemi, ces femmes font partie de son armée et même de sa garde; elles sont vêtues et armées comme les hommes: leurs armes sont l'arc, les flèches, le sabre et le poignard: quelques-unes portent de plus une hâche légère et très-tranchante, qu'elles manient avec beaucoup de dextérité. Outre ces Amazones, l'Empereur a toujours deux cents gros chiens, comme sa garde la plus fidèle, et la moins susceptible d'être corrompue. Nous n'avons aucune notion sur la marche de ses troupes, sur leurs campemens, ni sur leur manière de combattre.

*Religion.*

Les habitans de ce vaste empire sont généralement Payens, mais sans idolâtrie et sans superstitions inhumaines. Ils reconnaissent un être Suprême, qu'ils appellent Mazira et Attuno, mots qui signifient Créateur et Gouverneur du monde. On dit encore qu'ils ont beaucoup de vénération pour une Vierge appelée Al-Firoo, et qu'ils ont des temples et des couvens bâtis en son honneur, dans lesquels ils condamnent leurs filles au célibat. Ils prient pour les morts et les invoquent; ils rendent une espèce de culte aux ossemens de leurs parens, et célèbrent avec pompe l'anniversaire de leur mort: on voit en général que leurs usages ont beaucoup de rapports avec ceux des Abyssins, auxquels ils étaient autrefois soumis. Pigafetta dit, qu'ils sont superstitieux à l'excès, et qu'ils croient à la magie et aux enchantemens.

*On veut en vain  
y introduire le  
Christianisme.*

En 1560, Silveyra, Jésuite Portugais, parvint à convertir l'Empereur au Christianisme; et plus de trois cents seigneurs de sa cour, avec un grand nombre de Grands de l'empire suivirent son exemple; mais s'étant laissé prévenir peu de tems après contre cette religion par quelques-uns de ses favoris, qui étaient Mahométans, il fit tuer le Jésuite et plus de cinquante prosélytes. Les Dominicains qui succédèrent aux Jésuites, et entreprirent également la conversion de ce peuple, n'eurent pas un plus heureux succès. Le-Blanc, qui se trouvait dans ce pays, vers l'an 1570, nous apprend que l'Empereur qui y régnait alors depuis quarante-sept ans, Prince d'une grande pénétration, vaillant, juste et adoré de ses sujets, professait encore la religion du Monomotapa. Les Portugais ont été plus heureux dans leurs entreprises pour l'accroissement de leurs conquêtes, de leurs richesses et de leur puissance dans ces contrées.

Les hommes y épousent autant de femmes qu'ils peuvent en entretenir; mais la première est toujours considérée comme la maîtresse de la maison, et ses enfans sont les uniques héritiers du père: les autres sont regardés comme esclaves. On dit que l'Empereur a plus de mille femmes, toutes filles des Princes ses vassaux, mais qu'il n'y a que la première qui jouisse du titre et des honneurs de Reine. Qui sait cependant si ce fameux Monarque est encore indépendant?

*Polygamie.*

Une question d'une bien plus haute importance serait de voir s'il est possible à un voyageur Européen de traverser les pays inconnus, qui se trouvent entre le Monomotapa et le Congo. Les marchands d'esclaves, Portugais et Africains, ont déjà conduit plusieurs fois des Nègres d'Angola à Sena, et de Sena à Angola. Les postes de Pedras-Negras dans l'intérieur du Congo, et de Schicova dans l'intérieur du Monomotapa, sont les deux points de départ: la route est de trois cent vingt-cinq lieues, et il faut toute une saison pour la faire: on y rencontre des hordes errantes, et l'on traverse des hauteurs où l'on ramasse de la poudre d'or. Les rapports des exilés Portugais qui ont séjourné à Sena, et que nous ont transmis Correa de Serra et Constancio (1), deux savans de cette nation, ne laissent aucun doute à cet égard. L'objection fondée sur la déclaration du Gouverneur de Mozambique, de n'avoir eu aucune connaissance de ces voyages, perd toute sa force, lorsqu'on vient à réfléchir que ce n'était pas à Mozambique, mais à Schicova, ou au moins à Sena qu'il fallait s'informer de la vérité de ce fait. Or le Gouverneur à qui s'adressa Salt, n'avait à ce qu'il paraît, qu'une très-faible idée des points généralement connus de la géographie du Monomotapa. Forcés de nous éloigner de l'intérieur de l'Afrique, par le défaut de plus amples connaissances, nous continuerons à parcourir rapidement le reste des côtes occidentales sou- mises à la domination des Portugais.

*Voyage  
dans l'Afrique  
Australe.*

Le Mozambique porte le nom de sa capitale, qui est située dans une île sous le seizième degré de latitude australe: c'est la principale des trois îles qui composent ce royaume. Les Portugais ont donné aux deux autres les noms de Saint Georges et Saint Jacques, et elles sont toutes trois à l'embouchure du fleuve Magincata ou Megincata, entre les royaumes de Quiloa et de Sofala. Vasco de Gama

*Le  
Mozambique.*

*Quand a été  
découvert.*

(1) *Observador Português*, recueil périodique, 4.<sup>e</sup> cahier.

est le premier Européen connu qui ait fait la découverte de cette île, où il aborda en 1497 après avoir doublé le Cap de Bonne-Espérance. Il n'échappa qu'avec beaucoup de peine aux embûches des Arabes répandus sur ces côtes. Les navigateurs qui y vinrent après lui furent plus heureux : car ayant obtenu adroitement d'un des chefs Arabes la permission d'y bâtir un fort pour la sûreté commune, ils ne tardèrent pas à se rendre maîtres de l'île, s'emparèrent de tout le commerce, et firent dans le port des magasins pour leurs flottes qui vont aux Indes.

*Ports et villes.*

Ce port, quoique d'un accès difficile, est très-bon, et peut contenir un bon nombre de vaisseaux à l'abri de tout danger. Il était pour les Portugais la clef de l'Inde, et leur servait à tenir en respect le long de la côte et dans les îles voisines une foule d'états qui étaient leurs alliés et leurs tributaires, en même tems qu'il leur assurait la liberté d'un commerce presque exclusif avec Sofala et le Monomotapa, d'où ils tiraient une grande quantité d'or et autres objets précieux. Il n'est donc pas étonnant que les Hollandais aient si souvent tenté de leur enlever cette place importante.

La ville de Mozambique, dit Salt, située vis-à-vis du rivage, s'élève au milieu de l'île du même nom, et fait face à l'entrée d'une profonde baie. Cette île, d'environ deux milles et demi de long sur un quart de mille de large, a la forme d'un croissant dont les pointes se recourbent vers la mer.

Le lieu où l'on débarque est à une portée de fusil du rivage, et quelques gradins pratiqués des deux côtés d'un môle élevé sur plusieurs arcs, et qui s'avancait autrefois au loin dans la mer, le rendent extrêmement commode. Ce môle a été considérablement endommagé par le tems; mais on travaille à le réparer.

Nous fûmes conduits, continue Salt, au palais du Gouverneur qui est un bel édifice, ( voy. la planche 65 ); et l'on nous fit entrer dans une vaste salle, où étaient rassemblés presque tous les officiers civils et militaires de la place. Nous fûmes reçus de la manière la plus affable par le gouverneur Don Antonio Manoel de Mello Castro et Mendosa, qui se montra disposé à faire tout ce qui dépendrait de lui pour faciliter nos opérations, et nous rendre agréable le séjour de Mozambique etc.

L'insalubrité de l'air qu'on respire à Mozambique, ville située dans un beau pays, mais entouré de marais, a déterminé les habitans à bâtir dans la baie le grand et joli bourg de Mesuril, qui,



J. Dunlop del.







d'après la relation de Salt (1), est aujourd'hui plus peuplé que la ville. Le palais du Gouverneur s'élève majestueusement au dessus d'un bois de cocotiers et de mangoustiers. Il est précédé, dit Salt, d'un petit jardin à plusieurs étages, d'où une double rampe conduit à un bosquet d'orangers et de citronniers qui étaient alors chargés de fruits. Du côté du levant et derrière la maison s'élève une forêt de cocotiers et autres grands arbres : au couchant il y a un escalier par où l'on va du palais au bord de la mer. Voy. la planche 66.

Commerce.

Autrefois les Portugais y achetaient entr'autres choses beaucoup d'esclaves, qu'ils transportaient aux Indes : mais le Roi Joseph II, sous le ministère de Pombal, a défendu ce commerce, et la Reine actuelle a confirmé cette prohibition. Les principaux objets d'exportation sont l'or et l'ivoire : cette dernière marchandise s'y trouve en abondance, et se conserve dans de vastes magasins (2), où l'on en fait tous les ans au mois d'août des chargemens qui partent pour Coa. Il se fait encore un commerce très-actif entre cette côte et l'île de Madagascar ; mais il paraît que celui de toutes ces contrées est entre les mains du Gouverneur, et se fait pour son compte.

Habitans,

La principale nation de cette côte est celle des Macuas : les Mongiou et les Muzimbes habitent dans l'intérieur. Le nom de la première de ces nations paraît mériter toute l'attention des géographes : il nous semble, dit Malte-Brun, y apercevoir l'explication d'un ancien énigme de géographie : la terre de Vakvak ou d'Uakuak s'étend, selon les Arabes, depuis le Zinguebar jusqu'à Sofala : cette position est précisément celle du pays des Macuas : ces deux noms ne seraient-ils pas identiques ? Un léger changement d'orthographe a peut-être confondu ces noms dans la langue Arabe (3).

Leurs usages.

Les relations des anciens voyageurs nous apprennent qu'à mesure qu'on avance dans l'intérieur, on trouve des peuples toujours plus grossiers et plus sauvages. Ils vont tous nus, et n'ont d'autre vêtement qu'un morceau de toile de coton, ou de grandes feuilles autour de leurs reins. Les pères vendent leurs enfans pour un couteau, pour quelques grains de verre et autres semblables bagatelles. Ils sont voleurs et traitres, mais robustes et propres au travail :

(1) *Salt*, second voyage.

(2) *Colin*, notice sur Mosambique, dans les *Annales des Voyages*, tom. IX. pag. 313.

(3) Uakuak, Makuak.

la nature semble les avoir destinés à l'esclavage, qu'ils craignent moins que les habitans des côtes occidentales. Ils aiment beaucoup les objets de parure, tels que colliers et bracelets, qu'ils se mettent aux bras et aux jambes : ces objets sont toujours en or, en argent, en ivoire ou en verre de couleur selon leur condition. Il regardent comme un agrément d'avoir de grosses levres ; et pour en acquérir au moins l'apparence, ils appliquent dessus des lames d'or, d'ambre ou d'os. Ils se barbouillent le corps avec une espèce de terre rouge, surtout les jours de fête, et pour aller à leurs assemblées, croyant se donner ainsi un air plus mâle et plus imposant. Leurs armes sont l'arc, les flèches, la zagaie et le poignard. Linschoten, qui n'avait pas voyagé dans l'intérieur du pays, assure que quelques-uns des habitans sont idolâtres, et les autres Mahométans. Pyrard rapporte qu'ils ont quelques usages superstitieux, qui ne méritent pas le nom de religion, et que ce n'est que sur les côtes qu'ils ont été engagés par les Arabes, avec lesquels ils trafiquent, à embrasser le Mahométisme.

*Côte  
de Querimba.*

La partie septentrionale du gouvernement de Mozambique prend le nom de Querimba, de celui d'une petite île, où les Portugais ont un fort, et où ils permettent aux Français de faire le commerce. Oïbo est un autre port. Les îles de cette côte obéissent à un Scheik Arabe, vassal du Portugal, dont les possessions se terminent au cap Delgado.

## COTES ORIENTALES DE L'AFRIQUE.

## LE ZANGUEBAR ET L'AJAN.

CETTE côte, que quelques-uns prennent pour l'Agèsimba de Ptolémée, est appelée par les Arabes Zanguebar, dont Marc Polo a fait Zangobar, du mot Arabe Zangue, Zanguai ou Zahangi, qui veut dire Nègre, de manière que le nom Zanguebar signifie proprement la côte des Nègres, parce que tous ses habitans sont de cette couleur. Les Arabes sont les seuls, dont les relations embrassent tout le continent du Zanguebar. Celles d'Ibnal-Uardi, de Massudi, d'Edrisi et de Bakui ne nous apprennent autre chose de la géographie physique de cette contrée, sinon qu'on y trouve un grand fleuve rempli de crocodiles, des déserts de sable, un climat brûlant, de grands léopards, des girafes et des zèbres ou ânes sauvages, des mines de fer, d'où les habitans tirent leurs plus beaux ornemens, le dovra et la banane les seules plantes dont ils fassent leur nourriture, et pour bêtes de somme le bœuf, dont ils se servent aussi à la guerre. Le pays de Zanguai s'étend, selon les Arabes, depuis l'Abyssinie jusqu'au territoire d'Uakuak, c'est-à-dire jusqu'au pays des Macuas ou côte de Mozambique. Il a sept cent farsanges de longueur, qui sont probablement des milles Arabes, car il y en a précisément sept cent du cap Delgado à Madagoxo, ou bien il faut comprendre toute la côte depuis le détroit de Babel-Mandel jusqu'à Sofala. Sa capitale est Kabila, nom dans lequel on pourrait reconnaître celui de Quiloa. Ce peuple vit sans culte et sans lois : chacun adore l'objet qui lui plait le plus, tel qu'une plante, un animal, un morceau de fer : il croit néanmoins à l'existence d'un Etre Suprême qu'il appelle Maklandju. Le Roi, qui prend, dit-on, le titre de Wakkliman, ou fils du seigneur suprême (1),

*La côte  
de Zanguebar.*

*Le Zanguebar  
selon  
les relations  
des Arabes.*

(1) Ce mot *Wakkliman*, qu'on trouve dans Massaudi, et qui est cité par Etienne Quatremère, paraît être Arabe : *Wakil*, Gouverneur ou vicaire, *Iman*, nom des Souverains Arabes d'Yémen, de Mascate et d'Adel. Le prétendu Roi des Zanguis n'est peut-être qu'un vassal ancien ou actuel de l'Iman d'Adel ou de celui de Mascate.

est à la tête de trois cent mille guerriers tous montés sur des bœufs. Les Zanguis, dans le troisième siècle de l'Égypte, ont fait la conquête d'une partie de l'Arabie orientale et de l'Irac.

*Relations  
Européennes.*

*Quiloa.*

*Végétaux,  
animaux.*

Les Européens n'ont visité que les îles et quelques places maritimes du Zanguebar : suivons leurs pas en remontant du midi au nord. L'île de Quiloa, avec la ville du même nom, est située en face d'une presqu'île formée par deux grands fleuves, dont le plus considérable s'appelle Coavo. Les Portugais en firent la découverte en 1498. Sa position lui donne l'avantage de trois ports sûrs, grands et indépendans les uns des autres. Les rives des fleuves sont parsemées d'arbres et de villages soumis à la puissance du Roi de Quiloa. Cette île, où l'on peut aborder en tous tems, est l'entrepôt du commerce des esclaves de toute la côte du Zanguebar. On trouve sur le continent une espèce de tek, non moins incorruptible que celui de Surate, de la plus grande beauté et propre à la construction des vaisseaux. La canne à sucre, le cotonnier et l'indigo y croissent naturellement : on y voit aussi le baobab, le tamarin, le cèdre, l'arbre qui porte le copal et le cafiar de Madagascar. Le gibier, le bétail, les bœufs sauvages et le poisson d'eau douce et de mer y abondent. On rencontre souvent sur les bords des rivières des éléphans, des rhinocéros, des panthères, des lions, des léopards et des zèbres, qui viennent pour s'y désaltérer. Il y a peu de fruits et de légumes. Le millet forme la principale nourriture des naturels.

*Habitans.*

Quelques-uns des habitans sont noirs, d'autres olivâtres ; ils parlent tous Arabe. Leur habillement ressemble à celui des Arabes et des Turcs. Les femmes ont un air galant, et portent au cou, aux bras, au coude et à la cheville du pied des ornemens de diverses sortes. On dit qu'à la mort de leurs maris ou de la personne qu'elles aiment, elles brisent leurs beaux bracelets d'ivoire en signe de deuil ; et que pour la même cause, les hommes se font raser la tête et gardent l'abstinence (1).

*La ville  
de Quiloa.*

La capitale est grande et riche. Ses maisons sont bâties à l'Espagnole, et bien meublées. Les rues en sont tellement étroites, qu'on peut les traverser aisément sur le haut des maisons en passant d'un toit à l'autre : ce qui est presque général dans toutes les villes de cette côte. On voit à l'un des côtés de la ville le château où réside le Prince ; il est flanqué de tours, fortifié et entouré

(1) V. Ramusio, Le-Blanc, Marmol, Osor. ec.

d'un fossé. Il y a dans la ville de riches marchands qui font avec les îles et les états voisins le commerce d'or, d'ambre, de perles, de musc etc. : ce qui en fait une des villes les plus agréables et les plus opulentes de ces contrées. On parle d'une autre Quiloa en terre ferme, à laquelle on a donné le nom de ville vieille, et que quelques-uns croient être la *Ratta* de Ptolémée. Elle a été bâtie il y a environ sept cens ans par Ali fils de Hosheim Roi de Schiras, qui en fit depuis le lieu de sa résidence. Elle est séparée de celle de l'île par un petit bras de mer, au midi duquel elle est située. La fondation de cette vieille ville, ainsi que de l'ancien royaume de Quiloa par le Prince Persan que nous venons de nommer, est l'évènement le plus remarquable des premiers tems. Il rendit sa nouvelle ville si forte et son port si commode, qu'il se vit bientôt en état d'entreprendre la conquête de Momfia et de quelques autres îles voisines, et de s'arroger ensuite le titre de Roi de Quiloa. Mais quelqu'ait été l'état de cette ville sous lui et sous ses successeurs, elle est tombée depuis en décadence, et n'a plus aujourd'hui que fort-peu d'importance.

*Ville vieille  
bâtie par Ali.*

Selon les dernières relations, le Roi de Quiloa est nègre; il est très-révéré, mais il se trouve sous la tutèle d'un Visir More appelé Malindon, qui gouverne en Souverain au nom de ce Monarque simplement titulaire : ce Visir peut même le déposer, et donner sa dignité à qui bon lui semble (1) : on le prendrait pour un Gouverneur envoyé par le puissant Scheik de l'île de Zanzibar. " Les habitans de cette ville, dit Blancard (2), voyaient avec peine que Quiloa fit seul tout le commerce de la côte, ils l'envahirent en 1787. Le Roi de Quiloa céda à celui de Zanzibar la moitié de tous les droits qu'il percevait annuellement sur le commerce des esclaves. Le Souverain de cette dernière île a mis un représentant à Quiloa pour s'assurer de l'exécution du traité. Il y venait tous les ans des bâtimens Français „. Les femmes y cultivent le millet et les patates par habitude et par nécessité : les hommes vont à la pêche, chantent et dorment; les femmes font en outre des nattes et quelques étoffes grossières pour leur usage (3).

*Roi de Quiloa.*

(1) *Cossigny*, Moyen d'améliorer les Colonies, tom. III. pag. 247 etc.

(2) Commerce des Indes Orientales, pag. 21.

(3) *Cossigny*, *ibid*, III., 266.

*Iles de Momfia,  
de Pemba  
et de Zanzibar.*

L'île de Momfia, qui, du tems de Ramusis, était gouvernée par un Scheik, n'est plus peuplée aujourd'hui que de bœufs sauvages. L'île de Pemba est vis-à-vis la baie de Saint Raphael, dans le royaume de Méliude. Elle est fertile en grains et en fruits : ses habitans, peuple timide, s'habillent d'étoffes de soie et de coton qui viennent de l'Inde ; ils vont, dans leurs barques fragiles, jusqu'à Mélinde et à Madagascar. L'île de Zanzibar est en face de la même baie, entre les îles de Pemba et de Momfia, à environ huit à neuf lieues de la côte : c'est la plus grande et la plus importante de toutes ces îles ; elle a vingt-cinq lieues de long, cinq de large et un port excellent. Elle produit quantité de riz, de millet, de cannes à sucre, de cocotiers et de bananiers : il y a des bois entiers d'orangers et de citronniers d'une grosseur prodigieuse, d'où s'exhalent des parfums dont l'air est embaumé. Les habitans, comme ceux des îles voisines, professent la religion Mahométane, et vivent sous un gouvernement bien ordonné. Les villes ont des mosquées. Le nombre des habitans monte, dit-on, à 60,000, dont 300 sont Arabes, et le reste de race mélangées. Le Scheik est en relation avec les Princes de l'Arabie, et l'on prétend qu'il a témoigné un vif désir de se mettre sous la protection de l'Angleterre (1). Les objets d'exportation sont de la gomme, de l'ivoire, de l'antimoine, du bleu de vitriol et des esclaves.

*Mombazo.*

Ici finissent entièrement les relations des modernes : celles de Lobo, de Barros et de Conto datent déjà de trois siècles. La ville de Mombazo est située dans une île formée par deux bras d'une rivière : on lui donne environ douze lieues de circonférence. Le sol en est très-fertile, le climat tempéré, et l'air sain : les habitans de cette contrée vivent long-tems et dans l'aisance, surtout dans la capitale, où règne l'abondance de toutes choses. Leur pain, en forme de gâteau, est fait de ris et de millet, avec lesquels ils mettent du sucre et des herbes : leur boisson est une espèce de bière qu'ils font avec du riz, du miel et des fruits : la bonté des pâturages donne à leurs animaux un accroissement et une qualité rares. Leurs maisons sont bâties à l'Italienne, c'est-à-dire en pierre et en ciment, et surmontées de terrasses par où l'on peut aller d'un bout de la ville à l'autre, tant les rues en sont étroites. Lorsque les Portugais y entrèrent, les habitans leur firent beaucoup de

(1) *Salt*, second voyage en Abyssinie etc.

mal de dessus ces terrasses. La mer forme devant cette ville une baie commode, où les plus gros vaisseaux peuvent entrer à pleines voiles : l'entrée de cette baie est défendue par une bonne forteresse, que les gens du pays construisirent peu de tems après l'arrivée de Vasco de Gama en 1497. Quelques-uns de ses habitans sont noirs, d'autres blancs et olivâtres. La plupart s'habillent à l'Arabe : les riches portent de belles étoffes de soie brochées en or et en argent. Leurs meubles ne sont pas moins magnifiques, et consistent particulièrement en peintures et en riches tapis, qui leur viennent de Camboge et de la Perse. La population de toute cette côte passe pour être la plus civile et la plus affable envers les étrangers. On y trouve des Mahométans, des idôlâtres et des Chrétiens. Autrefois ils étaient tous Payens et adonnés aux plus viles superstitions des Bédouins. Les Portugais y firent quelques prosélites lors de leur arrivée ; mais la plupart retournèrent à leur ancienne idolâtrie, et se firent Mahométans à l'exemple d'un de leurs Rois, qui, en 1631, ayant épousé une Chrétienne, dans la religion de laquelle il avait été lui-même élevé, et s'étant ensuite brouillé avec le Gouverneur Portugais à l'occasion de quelques vexations commises par ce dernier, le chassa de la citadelle, massacra les Portugais, et se fit Mahométan pour s'assurer de la protection des Turcs. Mais, dit Malte-Brun, cette ville de Mombazo fortifiée par la nature et par l'art, est-elle encore au pouvoir des Arabes de Mascate qui en chassèrent les Portugais ? Les dix-sept églises qu'elle renfermait sont-elles encore des mosquées ? Avec qui font maintenant le commerce les habitans de ces agréables et fertiles contrées ?

La ville de Mélinde, capitale du royaume du même nom, ainsi que celles de Lamo et de Paté, paraissent être situées au milieu du *delta* d'un grand fleuve appelé Quilimancy, lequel est peut-être le même que le Zébée, qui descend des montagnes de l'Abyssinie. Il règne si peu d'exactitude dans les descriptions de ce royaume, et même dans celles des Portugais qui y font le commerce depuis 1500, que nous croyons absolument inutile d'en indiquer les limites. Les voyageurs s'accordent à dire seulement, qu'aux environs de Mélinde surtout, les côtes sont très-dangereuses, à cause des bancs de sable et des écueils dont elles sont semées, et qu'en certaines saisons la mer y est orageuse.

Ce royaume est généralement très-fertile : néanmoins on y tire l'avoine et le ris de Camboge et autres lieux : il produit une grande

*Royaume  
de Mélinde.*

*Productions.*

*Villes.* quantité d'arbres à fruit et surtout d'orangers et de citronniers, dont les fleurs et les fruits embaument l'air presque toute l'année: on y trouve aussi beaucoup de gibier. La ville de Mélinde est bâtie dans une plaine agréable, et entourée de beaux jardins (1): ses maisons sont en pierre, et appartiennent pour la plupart à de riches marchands qui les décorent avec magnificence: il y va beaucoup d'étrangers pour y porter de l'or, du cuivre, du mercure, de l'ivoire, de la cire et des drogues, qu'ils échangent contre des étoffes de soie et de coton, du riz et des grains.

*Population.* Sa population est composée de noirs, de blancs et d'olivâtres. Les femmes, qui sont en grande partie blanches ou olivâtres, portent ordinairement des vêtemens de soie, qui se serrent sur les reins avec une belle ceinture d'or ou d'argent: leurs colliers et leurs bracelets sont du même métal, et elles ont le visage voilé. L'habillement des hommes, qui a beaucoup de ressemblance avec celui des autres Africains, consiste en une pièce de coton roulée en ceinture autour de leurs reins, et qui leur descend un peu au dessous du genou: tout le reste de leur corps est nu, excepté la tête qui est couverte d'une espèce de turban.

*Gouvernement.* Le gouvernement est monarchique. Le Roi y est tellement révééré, que quand il sort de son palais, il est porté par quatre des principaux seigneurs de sa cour: les dames marchent devant lui en chantant ses louanges, qu'elles accompagnent du son de divers instrumens de musique, dont elles jouent avec beaucoup de délicatesse, et en brûlant des parfums qui répandent les odeurs les plus suaves. Lorsqu'il va à quelqu'expédition civile ou militaire, il monte un beau cheval richement harnaché, ayant à sa suite un nombreux cortège et une foule de ses sujets, qui font retentir l'air de leurs acclamations. Ses *Labis* ou prêtres se présentent à lui au moment où il paraît, tenant un daim fraîchement tué et encore fumant; ils le mettent à terre, et après que le Roi est passé par dessus à cheval, et à trois reprises différentes, ils en examinent les entrailles, et se vantent de pouvoir prédire par leur inspection le succès de l'expédition.

*Armes.* Les armes de ce peuple sont l'arc, les flèches, le bouclier, le cimetière et le javelot, qu'il manie avec beaucoup de dextérité:

(1) Il en est qui croient que cette ville est celle de *Mondel*, dont parle Avicène, comme du lieu d'où venait l'aloés. V. Scaliger, ad P. IV. Manlii, Davity, etc.

ses troupes passent pour être les meilleures de toute la côte. On assure cependant que les soldats de Mombazo montrent plus d'intrépidité dans le combat, et qu'ils auraient battu ceux de Mélinde s'ils n'avaient pas été soutenus par les Portugais.

Les écrivains parlent de différentes manières de la religion des habitans de Mélinde : les uns disent qu'ils sont idolâtres, les autres Mahométans : la vérité est, comme l'observe Linschöten, qu'il y en a des uns et des autres. Les Bédouins sont des idolâtres ignorans et superstitieux, et les Nègres sont pour la plupart Mahométans. On ne dit pas que les Chrétiens établis dans ces contrées depuis l'arrivée des Portugais y aient fait des prosélites comme dans les autres parties de l'Afrique ; ils se bornent à l'exercice de leur religion, et sont en grand nombre à Mélinde.

*Religion.*

Nous n'avons pu prendre pour guide, dans cet aperçu rapide sur le costume de ce peuple, que les anciennes relations d'Osorio (1), Ramusio, Davity, Dapper etc., aucun des voyageurs modernes n'en ayant encore donné sur ces contrées : ce qui a réduit Malte-Brun, en parlant de ce royaume, à se faire les questions suivantes. La grande et belle ville de Mélinde est-elle encore l'orgueil de ses rivages ? Voit-elle encore naître dans ses milliers de jardins les oranges les plus exquises ? Les Arabes qui l'occupent sont-ils encore vêtus de soie et de pourpre ? Le Roi est-il toujours porté sur les épaules de ses courtisans, et reçu par un chœur de prêtres et de jeunes filles qui lui offrent de l'encens et des fleurs ? Qui est-ce qui règne maintenant à Lamo, pays renommé par la grandeur de ses ânes ? à Paté, d'où les Arabes de Mascate ont banni en 1692 le commerce Européen ? à Jabo et sur ses côtes infestées de serpens ? à Brava ou Berua, petite république aristocratique, dont les habitans adoraient des pierres frottées d'huile de poisson ?

Toutes ces questions auraient été résolues par le savant et intrépide Séezen, si une main ennemie n'avait point coupé la trame

(1) L'histoire que nous a laissée l'Evêque Osorio de ce royaume commence à l'arrivée des Portugais sous la conduite de l'Amiral Vasco de Gama, et comprend tout ce qui s'est passé durant leur établissement en ce pays. Il est vrai que le zèle de ce prélat pour l'honneur de sa nation, l'a porté à pallier les usurpations et les massacres horribles qu'elle a commis tant sur ce point que sur les autres côtes de l'Afrique, mais du reste sa relation est la plus exacte de toutes.

d'une vie aussi précieuse : car au moment où ce voyageur fut empoisonné par ordre de l'Iman d'Yémen, il se disposait à aller à Mélinde, et à recueillir des Arabes de cette ville les traditions et les manuscrits concernant leurs connaissances sur l'Afrique.

*Les  
Mosegueyos.*

Derrière ces états maritimes et civilisés sont les tribus barbares des Mosegueyos, riches en bétail, et qui dès l'enfance se couvrent la tête d'une couche d'argile en forme de bonnet. Le nom de cette nation semble être Arabe, et signifie nation armée de javelots.

*Les Maracatas.*

Plus au nord on trouve les Maracatas, peuple moins grossier et d'un extérieur avantageux ; il pratique la circoncision, et les filles y conservent le trésor de l'innocence au moyen d'une couture, que l'époux a seul le droit de défaire (1).

*Royaume  
de Madagoxo.*

Nous avons des relations plus récentes sur le royaume de Madagoxo ou Makadschou. Les principales notions que nous allons en donner (2) nous viennent d'un Lascar ou marin appelé Isouf, qui y a séjourné seize ans. Un grand fleuve arrose cette contrée, qui abonde en grains, en riz, en fruits, en troupeaux, en moutons à poil roux, en chevaux et en chameaux. Il y a de vastes forêts peuplées d'ours, de lions, de panthères, de léopards et d'autruches. Le *poyon* est un oiseau qui a dix pieds de haut. La description d'un amphibie appelé *bozer* nous rappelle *l'ornithorincus* de la Nouvelle-Hollande. La population est un composé d'hommes blancs, olivâtres et noirs, qui parlent presque généralement l'idiome des Arabes leurs maîtres. Le Roi et les Grands sont vêtus depuis la poitrine jusqu'aux pieds ; le peuple va presque nu : la Reine porte pour marque distinctive une robe de soie verte, et des plumes de diverses couleurs à la tête. Le Roi, assisté de quelques conseillers, administre la justice en public. Les coupables sont abandonnés aux bêtes féroces pour en être dévorés, ou sont assommés à coups de massue. Le Roi n'a de cortège qu'en voyage : du reste il n'a ni cour, ni gardes, et n'est salué de personne. La religion Mahométane, qui est la dominante, semble avoir fait alliance avec le Paganisme : car on voit des idoles dans les maisons et dans les temples. Les violences commises autrefois par les Portugais sur cette côte y ont fait prendre leur nom en horreur ; et les Européens n'y sont plus reçus qu'avec beaucoup de circonspection et de défiance.

(1) Lobo, Voyage, tom. I. 282.

(2) Relation de Lascar Isouf, dans Ehrmann, Bibliothèque des Voyages et Mémoires géographiques, III. 75 et suiv. (En Allemand).

La capitale, qui porte le nom du pays, est une grande et belle ville bâtie à peu de distance du rivage de la mer. On y remarque le palais du Roi, plusieurs mosquées, et des maisons en pierre peintes à fresque, et avec des toits en forme de terrasse. On voit à peu de distance de la ville les tombeaux de la famille royale, qui sont en marbre blanc et noir, et ornés d'une coupole surmontée d'une magnifique pyramide. Les urnes où sont renfermées les cendres des Rois et des Reines sont en or massif, et entourées de lampes du même métal. Il y a tout lieu de croire que les Maschidas, dont parlent les historiens de l'Abyssinie, sont les mêmes que les Makadschou.

*Ville  
de Magadoxo.*

Cette vaste contrée s'étend vers le nord le long de la côte méridionale du golfe de Babelmandel, presque jusqu'à l'extrémité de l'Afrique de ce côté, ou jusqu'au cap Guardafui; et à l'orient, depuis ce cap sous le douzième degré de latitude septentrionale, jusqu'à l'équateur, qui sépare cette côte de celle de Zanguebar. Elle confinait autrefois avec l'empire d'Abyssinie, dont peut-être même elle faisait partie; mais il y a long-tems qu'elle en a été démembrée, et qu'elle est partagée en petits Etats; elle est aussi séparée des Gallas, des Gaffates et autres peuplades barbares qui se sont établies au centre. Les Arabes appellent encore ces côtes Abek ou Habex, qui signifie Abyssinie; d'autres leur donnent le nom d'Ajan, ou, selon l'orthographe Portugaise, Axan. Or ce dernier nom désigne moins un royaume particulier, qu'une étendue de pays maritime qui renferme plusieurs petits Etats, dont le principal est le royaume d'Adel.

*Côte d'Ajan.*

La côte d'Ajan offre un sol stérile et sablonneux, qui ne produit ni grains ni fruits, et où l'on ne voit errer de loin en loin que quelques autruches: c'est pourquoi on l'appelle communément côte déserte; mais en se tournant vers le cap Guardafui, le pays prend un aspect moins aride. Le port de Félis, l'île de Barbara, la ville marchande de Zeïla dans un terrain qui produit des grains et des fruits, sont les lieux les plus fréquentés par les Européens. Le royaume d'Adel a pour capitale Auca-Curel, et le Souverain comme celui d'Yémen, prend le titre d'Iman. Les habitans de cette côte, appelés Berbères par les géographes Arabes, sont de couleur olivâtre; ils ont les cheveux longs et différent totalement des Cafres. Les vaches ont de larges cornes comme les cerfs: les moutons présentent aussi quelques particularités; ils sont blancs au rap-

*Royaume  
d'Adel.*

*Variété  
dans l'espèce  
des moutons.*

port d'Hamilton (1); mais ils ont la tête d'un noir luisant, de petites oreilles, le corps gros, la chair succulente, la queue fort-large et de six à huit pouces de long, avec un prolongement de la longueur d'environ six pouces, et qui ressemble à une queue de cochon. L'assertion d'Hamilton est en quelque manière confirmée par Barthema (2), qui dit avoir vu des moutons, dont la queue pesait jusqu'à vingt-six livres; ils avaient la tête et le cou noir: d'autres, qui étaient entièrement blancs, avaient la queue d'une aune de long etc. Les moutons d'Adel ont, au lieu de laine, un poil rude comme les soies du cochon. Le climat produit ici le même effet qu'en Guinée et en Barbarie (3). Les Anciens connaissaient très-bien ces moutons d'Ethiopie, comme ils les appellent. La race d'Europe, transportée dans l'Amérique méridionale, y a changé sa laine en poil (4). Ces faits semblent atténuer considérablement l'importance qu'on attache aux petites variations de forme, dans une espèce aussi sujette à l'influence du climat.

*Végétaux  
aromatiques.*

Parmi les objets d'exportation du pays d'Adel, certains auteurs Grecs et Romains du premier et deuxième siècles, citent la myrrhe, l'encens, la casse et la cannelle (5). Les témoignages des anciens à cet égard, répétés par Barthema, ont été également copiés par Bruce. Il est assez probable en effet, qu'on doit trouver dans les forêts, qui revêtent le sommet des montagnes intérieures des pays d'Adel et d'Ajan, des gommés salutaires, des résines odoriférantes et des écorces aromatiques. Nous avons vu dans la description de la Guinée, qu'il croît aussi des végétaux sur les côtes occidentales de l'Afrique. Il faut convenir cependant que l'assertion de Bruce n'offre pas une garantie suffisante, pour admettre la cannelle, la casse et même le café au nombre des végétaux de la partie centrale de ces deux pays. La myrrhe est le seul article qu'on exporte aujourd'hui des ports de l'Abyssinie à Moka (6).

Il nous reste maintenant à dire quelque chose sur l'intérieur de ce continent; mais malheureusement peu de lignes suffiront pour

(1) *Hamilton*, Relation des Indes orient.

(2) *Ramusio*, I. 121, 123.

(3) *Shaw*, Travels, 41; *Adanson*, Hist. natur. du Sénégal, 57.

(4) *Catesby*, Natur. Hist. of Carolina, prefazion; *Brown*, Nat. Hist. of Jamaica, 488, etc.

(5) *Galien*, *Dioscor*, *Plin*, cités par *Bochart*, Phaleg., I. II. p. 23.

(6) *Blancard*, Commerce des Indes orient., 83.

rapporter les traditions vagues qui en sont parvenues à la connaissance des Européens.

Les Jagas parcourent d'immenses solitudes au levant du Congo. On prétend, qu'après s'être réunis aux Mu-zimbis, ces Tartares de la zone torride ont paru en conquérans sur la côte de Quiloa. D'un autre côté, le nom de Mu-Jaco, que Battel et Dapper étendent très-loin au nord-est du Congo, semble y annoncer un établissement temporaire des Jagas. Les Zimbis ou Mu-zimbis sont peut-être les mêmes que les Cimbebas, peuple errant au couchant des Beschouanas. Enfin les Mon-Gallos ou Mu-Gallas sur la côte de Quiloa paraissent être une émigration des Gallas voisins de l'Abyssinie. D'après ces lumières vagues, nous nous représentons l'intérieur de l'Afrique méridionale comme un vaste plateau, où des hordes nomades vivent errantes, sans frein, sans lois et sans institutions. Les deux témoignages que nous allons rapporter semblent venir à l'appui de cette hypothèse.

*Aperçu  
général  
sur l'intérieur.*

Les relations du marchand d'Esclaves de Mozambique, recueillies par Salt, nous apprennent que les deux nations appelées Eevi et Maravi, se trouvent à neuf milles au moins de la côte orientale, et par conséquent au milieu du continent: ces nations composées d'hommes blancs (on veut dire sans doute olivâtres) font la traite des esclaves sur la côte occidentale. Il faut sept mois pour aller de Mozambique dans leur pays, où il y a un grand lac d'eau douce. Cette assertion mérite d'autant plus d'attention, qu'en la rapportant, le voyageur Anglais cherche à la mettre en doute (1).

*Caravanes  
qui y vont.*

Selon M.<sup>r</sup> Morice de l'île de France, qui, en 1776, conclut en son propre nom un traité d'alliance et de commerce avec les Mores de Quiloa, il part tous les ans de cette ville pour l'intérieur des terres une caravane d'Africains, qui va à la côte occidentale de ce continent, et revient par le même chemin; elle se nourrit de végétaux et de fruits qu'elle rencontre sur son passage. A quelques jours de Quiloa on trouve un grand lac, appelé mer d'eau douce: c'est sans doute le Maravi, qu'on traverse sur des pièces de bois, pour aller dans une île qui est au milieu. Le voyage de cette caravane finit à un lac d'eau salée. Elle y trouve des vaisseaux semblables aux nôtres, et des Européens auxquels elle vend ses esclaves. Ce récit est confirmé par M.<sup>r</sup> Morice dans tous les

(1) *Salt*, second voyage.

voyages qu'il a faits à Quiloa, ainsi que par plusieurs habitans qui assurent avoir fait ce voyage; et la conformité de leurs relations ne permet pas d'avoir le moindre doute sur la vérité de ce fait.

*Les Jagas  
les Bororos.*

On peut conjecturer d'après cela qu'il n'existe point de nations nombreuses, ni même à demi civilisées dans l'intérieur de l'Afrique méridionale. Le peu de notions qu'on a sur les mœurs de quelques tribus confirme cette opinion. Nous avons traité du costume des Jagas, d'après la relation de Battel surtout, en parlant du royaume de Benguela, et des incursions qu'y fait ce peuple sauvage. Les Bororos, au nord du Monomotapa, passent pour être moins barbares. Les habitans des bords du Maravi, et qui ont des villes considérables, sont sujets de l'empire des Bororos. Parmi les noms de ces tribus on remarque ceux de Massi et de Ruenga, dont le premier rappelle le nom des anciens Massyliens ou Massasyliens, et le second semble être le même que le Dar-Runga, qui est au midi du Darfour: or ce dernier peuple parle précisément un idiome tout-à-fait différent de celui de ses voisins, et semble par conséquent être une colonie venue de pays plus éloignés.

*Le Mono-  
Emugi.*

Le nom de Mono-Emugi, ou, selon un orthographe plus authentique, le Mou-Nimigi, dénote un empire, ou pour mieux dire un oasis au nord du lac Maravi. On le dit peuplé, rempli de montagnes, et riche en mines d'or (1). Ces mines se trouvent dans la province de Gorag, et nous tenons de Seetzen que, dans le Dar-Bergon, on connaît un dialecte appelé le gurangon: ce qui, selon toute apparence, indique une province du même nom. Le Souverain du Mou-Nimigi prend le titre d'*aceq*, qui rappelle le mot berbère *amazeagh*, dont la signification est seigneur. Partout on aperçoit quelques rayons épars, qui annoncent une relation entre les nations australes et celles de la Nigritie. On dit que les habitans du Mou-Nimigi sont blancs, sans doute comparativement aux Nègres.

*Le Gingyre.*

Un seul coin de ce grand espace a été visité par les Européens, c'est le petit état de Gingyre, dont on ne connaît que quelques particularités rapportées par le Jésuite Anton Fernandez, qui, en 1613, avait tenté de passer de l'Abyssinie à Mélinde avec une ambassade destinée pour Philippe II Roi d'Espagne (2). Ce pays

(1) *Jean dos Santos*, La Haute-Éthiopie, Liv. III. ch. 1.

(2) *V. Tellez*, Historia general de Ethiopia a alta Coimbra, 1660, in f.º pag. 312 a 329.





G. Catlin fecit.

est situé sur les bords du Zébée, qui a sa source dans le Boscham, district du royaume de Narea (1), et sort avec fracas des montagnes qui séparent les deux pays.

Après avoir tourné presque entièrement l'état de Gingyre, qui forme par conséquent une espèce de péninsule, ce fleuve, beaucoup plus gros que le Nil, poursuit son cours jusqu'à la côte de Mélinde où il se jette dans la mer. Pour le traverser, les habitans de Gingyre tuent une vache; ils enveloppent leurs effets dans la peau qu'ils enflent en soufflant dedans de toute leur force; puis ils y attachent, comme à une litière, deux perches auxquelles ils s'accrochent deux à deux de chaque côté pour tenir la machine en équilibre, tandis qu'un bon nageur la tire par devant avec une corde, et que deux autres la poussent par derrière. Voy. la planche 67. Les Gingyriens ont le teint moins foncé que les Nègres, et la physionomie aussi régulière que les Abyssins et les Européens: toute la nation est esclave, et le Roi est le maître absolu de tout ce que possèdent ses sujets. Lorsqu'il veut acheter des marchands étrangers quel qu'objet précieux, il leur donne en échange le nombre d'esclaves qu'ils demandent, et charge aussitôt ses agens de les choisir à leur gré parmi les fils et les filles des habitans. Ce droit est une prérogative du trône consacrée par le tems, et celui qui serait soupçonné de désapprouver ces actes de barbarie, encourrait une mort certaines. Le Roi, en donnant au Père Anton Fernandez son audience de congé, lui offrit pour esclave la fille d'une des premières maisons du royaume, et sur son refus il lui fit présent d'un esclave et d'un mulet. La couronne est héréditaire dans la même famille, mais non par ordre de primogéniture. Le successeur est saisi de vive force et au péril de sa vie par les électeurs, qui passent pour de grands magiciens, et semblent former une caste de prêtres. Après l'inauguration, le nouveau Roi fait venir devant lui tous les favoris de son prédécesseur, et ordonne de les envoyer tous à l'autre monde pour continuer à y servir fidèlement leur maître. La maison du Souverain décédé est brûlée avec tout ce qu'elle renferme: on en fait autant à la mort d'un particulier: on met également le feu aux arbres et à tous les végétaux qui se trouvent aux environs,

*Le fleuve  
Zébée.*

*Lois et usages  
extraordinaires  
des Gingyriens.*

(2) « Le Zébée donc est probablement le *Wadi Borscia*, qui, selon Makrisi, forme la frontière de l'Abyssinie ». *Vater*, Ethnographisch. Archiv., tom. I., 242.

pour que le mort qui était accoutumé à fréquenter ce lieu ne soit plus tenté d'y reparaître. Avant de couper l'arbre destiné à former le pilastre qui doit soutenir le trône de la nouvelle maison du Roi, on tranche la tête au premier homme qu'on rencontre d'une certaine famille du royaume, auquel un grand nombre d'autres envient cet honneur. Lorsque le Roi va pour prendre possession de son nouveau palais, on tue encore autant d'hommes de cette famille qu'il a de portes, pour en teindre le seuil et les pilastres avec leur sang. Le premier usage qu'il fait de son autorité, au moment où il prend les rênes du gouvernement, est d'ordonner qu'il soit fait dans tout le royaume une perquisition exacte des hommes et des femmes affectés de la teigne, pour empêcher la propagation de cette maladie; il les envoie ensuite au de là du Zébée, où on leur tranche la tête pour les guérir plus promptement.

*Bizarre  
cérémonial.*

Ce monarque, vêtu d'une robe en soie blanche et de fabrique Indienne, est assis sur un trône en forme de ballon et semblable à une cage, qui est au haut de la maison. Le P. Anton Fernandez dit que le mot *gingiro* veut dire singe, et trouve qu'en effet la position et les gestes du Roi dans sa cage lui donnent beaucoup de ressemblance avec cet animal; il ajoute qu'à l'exemple des singes, lorsque ce Roi est blessé à la guerre, il est aussitôt tué par ceux qui l'entourent, ou, à leur défaut, par ses parens, pour qu'il ne périsse point par une main ennemie. Il est considéré comme un être divin, rival du soleil et de sa force dévorante, et il ne sort jamais qu'au lever de l'aurore: si le soleil se montre avant lui, il reste tout le jour dans son habitation, ne va point dans sa cage et ne s'occupe d'aucune affaire, par ce qu'au dire des Gingyriens deux soleils ne peuvent briller dans le même tems, et que si le soleil réel va devant, le Roi ne pourrait s'abaisser à le suivre sans blesser sa dignité.

*Funérailles  
du Roi.*

Lorsque le Roi est mort on le revêt de riches étoffes; il est ensuite enveloppé dans une peau de vache, traîné sur l'emplacement où sont les tombeaux des Souverains, et mis dans une fosse qu'on laisse ouverte, la terre n'étant pas jugée digne de couvrir la cendre du rival du soleil, qui ne doit avoir pour mausolée que le pavillon du ciel. On a soin néanmoins d'arroser son corps du sang d'un grand nombre de vaches qu'on immole sur sa fosse, on en tue même une tous les jours jusqu'à la mort du Roi actuellement ré-

gnant : le sang coule dans la fosse, et les prêtres mangent la viande de la victime.

Une des cérémonies les plus bizarres qui accompagnent l'inauguration du Roi est celle de lui faire écraser entre les dents un ver qu'on lui présente, et qui passe pour être un de ceux sortis du nez de son prédécesseur.

Tels sont les usages extravagans et barbares des peuples de l'Afrique centrale, dont l'existence nous est connue jusqu'à présent.

## LE COSTUME

## DES ASHANTÉES.

LORSQUE nous avons traité du costume des habitans de la côte d'Or, nous n'avons dit qu'un mot des Ashantées, peuple de l'intérieur de l'Afrique, dont on ne connaissait encore que le nom. On vient de publier à Londres la relation d'un nouveau voyage fait dans l'intérieur de l'Afrique, lequel semble ouvrir une communication sûre et suivie avec les parties centrales de ce vaste continent, qui avait été fermé jusqu'à présent à l'avidité et à la docte curiosité des Européens. C'est à la Mission envoyée du fort de Cap-Coast dans le pays des Ashantées, sous la conduite de T. Edouard Bowdich, que nous sommes redevables d'une description statistique de ce royaume, et d'un grand nombre de notions géographiques sur l'intérieur de l'Afrique (1). Nous avons la satisfaction d'être les premiers à faire connaître à l'Italie ce nouveau royaume, dont la découverte, sans nous arrêter aux raisons politiques qui l'ont fait entreprendre, ne peut qu'exciter dans nos lecteurs le désir d'appréhender les usages de ces peuples inconnus.

*Tentatives  
faites à diverses  
reprises  
par les Anglais  
pour pénétrer  
dans l'intérieur  
de l'Afrique.*

Nous avons déjà vu dans le cours de cet ouvrage les tentatives que les Anglais ont faites à diverses reprises, pour s'ouvrir des relations politiques et commerciales avec le vaste continent de l'Afrique. Tandis que leur gouvernement profitait de l'abandon où la guerre avait laissé les établissemens des autres puissances Européennes (2), et fesait tous ses efforts pour consolider et étendre les

(1) Mission from Cape-Coast-Castle to Ashantee, with a statistical account of that kingdom, and geographical notices of other parts of the interior of Africa, by T. Edward Bowdich. *London, Murray, 1819, in 4.º fig.º*

(2) V. Journal des Savans. *Avût, 1819, et N.º suiv., et Annales des Voyages etc. par Malte-Brun.*

siens sur les côtes occidentales, une société de gens riches et éclairés entreprit la découverte de l'intérieur de l'Afrique, en y envoyant de divers points de savans et intrépides voyageurs, chargés d'examiner la nature du pays, et de recueillir des renseignemens sur les mœurs, l'industrie et le commerce de ses habitans. Dès 1788, Sparrmann, Paterson et Le-Vaillant avaient visité la Cafrérie : l'Égypte, la Nubie et l'Abyssinie, dont l'accès était ouvert dès la plus haute antiquité, avaient été décrites au long par Norden, Bruce et Volney; mais on ne connaissait parfaitement de tout le reste de l'Afrique que les côtes, et la petite étendue de territoire qui formait l'arrondissement de chacun des établissemens militaires Européens. Le premier voyageur qu'ait expédié la société d'Afrique a été Ledyard, Américain, homme d'un esprit entreprenant; il parcourut avec succès en 1788 la Basse-Egypte, acquit des notions précises sur le commerce de l'intérieur, sur la nature du pays et la route des caravanes, et mourut en allant à Sennaar. Cette société fit partir en même tems d'un autre côté le voyageur Lucas, qui avait fait un long séjour à la cour de Maroc, où il avait acquis une parfaite connaissance des usages et de la langue Arabes. Ce dernier devait se rendre de Tripoli dans le Fezzan, en passant par le désert, et revenir par la Gambie ou par la côte de Guinée; mais il ne put arriver que jusqu'à Mesurate. Deux ans après, en 1790, le major Houghton fut envoyé pour pénétrer sur la Gambie, et traverser le pays du levant au couchant. Houghton remonta en effet ce fleuve jusqu'à une grande distance de son embouchure; mais après avoir souffert mille traitemens barbares de la part de ces peuples sauvages, il mourut misérablement. La fin déplorable de ce voyageur ne put effrayer le courage du célèbre Mungo-Park: plus heureux que son prédécesseur il parvint à surmonter tous les dangers, les désastres et les calamités de tout genre qu'il eut à essuyer dans son pénible voyage, et fut le premier qui rapporta en Europe des notions authentiques sur l'intérieur du continent de l'Afrique. Dans un espace de quatre cents lieues, Mungo-Park avait déjà découvert sur les bords du Niger un grand nombre de villes puissantes; mais la jalousie ombrageuse des Mores ne lui permit point de s'avancer jusqu'à Tombouctou, qui est la plus considérable de toutes ces villes. Forcé de revenir sur ses pas, il arriva inopinément dans les établissemens de sa nation. Néanmoins, l'ardeur de son courage, et son zèle infatigable pour les progrès des

*Sparrmann ,  
Paterson ,  
Le-Vaillant  
etc.*

*Ledyard;*

*Lucas.*

*Houghton.*

*Mungo-Park.*

connaissances géographiques, lui firent tenter une autre fois ce voyage périlleux ; il partit, et n'est plus revenu. La relation de Bowdich ne permet plus de douter aujourd'hui de la perte de cet intrépide voyageur ; il s'est noyé dans le Niger aux environs de Bussa.

*W. Brown.*

Tandis que Mungo-Park s'exposait si courageusement pour connaître la partie occidentale de l'Afrique, un simple particulier, W. Browne, uniquement pour satisfaire sa curiosité, entreprit seul, et avec ses propres moyens, de traverser ce continent du levant au couchant. Il partit d'Alexandrie en 1792, s'avança jusqu'à Siwah, chercha envain à passer de la Nubie en Abyssinie, tenta de pénétrer dans l'intérieur par la voie du Darfour en se joignant à la caravane du Soudan, et parvint en effet jusqu'à la ville de Darfour ; mais il ne put aller plus loin, et ne dut qu'à son courage et à son adresse de pouvoir revenir en Egypte.

*Hornemann.*

Il eut pour successeur dans cette entreprise difficile Hornemann, jeune homme Allemand, qui fut envoyé par la société Africaine. Parti de Londres en 1797, il se trouvait à Alexandrie lors de la prise de cette ville par les Français ; il obtint du Général en chef la permission de poursuivre son voyage, et reçut même de lui tous les secours nécessaires pour le continuer avec succès. Il partit du Caire le 5 septembre 1799 avec la caravane de Fezzan, traversa le désert de Lybie, arriva à Siwah, et après soixante-quatorze jours d'une marche désastreuse, entra à Murzuk capitale du Fezzan. Le 26 avril 1800, il écrivit à la société d'Afrique qu'il allait partir de cette ville avec la grande caravane de Bournou ; mais depuis lors on n'a plus eu aucunes nouvelles de ce voyageur, qui a fait peut-être la même fin que ses prédécesseurs. Affligée de tant de pertes sans en être découragée, la société renonça à l'espoir de pénétrer en Afrique par la partie septentrionale, et tourna ses vues vers les côtes occidentales. On tenta la route du Calabar sur la côte de Guinée ; mais ce nouveau projet ne servit qu'à augmenter, par la perte de Nichols, le nombre des voyageurs déjà victimes de leur courageux dévouement.

*Nichols.*

Si l'on considère en général les obstacles physiques qui s'opposent à la marche d'un voyageur Européen pour pénétrer en Afrique, et les obstacles moraux encore plus grands que lui suscitent à chaque pas la barbarie des habitans, leur avidité cruelle, leur jalousie inquiète et leur défiance superstitieuse, on ne sera point étonné que tant de tentatives aient été constamment suivies de

mauvais succès, qui ne permettent guères d'en espérer de meilleurs pour l'avenir. On ne peut plus douter malheureusement de la perte du major Peddie, du capitaine Campbell, et du médecin Cowdry, qui tous ont été chargés par le gouvernement Anglais de s'avancer dans l'intérieur de l'Afrique par la voie du Sénégal; et l'expédition du capitaine Tuckey par l'embouchure du Congo, quoiqu'entreprise sur un plan beaucoup plus vaste, et pourvue des moyens les plus propres à son objet, n'a eu d'autre résultat que la mort de ce capitaine, et celle des officiers mis sous ses ordres, ainsi que de tous les naturalistes qui l'ont suivi volontairement, sans nous apprendre rien de nouveau sur la géographie de l'intérieur de ce vaste continent, ni sur les moyens d'y pénétrer.

*Peddie,  
Campbell,  
Cowdry,  
Tuckey.*

En comparant ces résultats toujours funestes avec le succès de l'entreprise hardie de Bowdich, faite sans préparatifs et presque sans frais, sans autre escorte que deux officiers de sa nation et deux soldats indigènes de Cap-Coast à la solde de la Compagnie Anglaise, on n'aura pas de peine à se persuader que le plan de ce voyageur avait des avantages qui lui étaient propres, et qu'il était fondé sur des principes bien différens de ceux des autres voyageurs qui l'ont précédé. C'est ce qu'il est aisé de voir en effet par la relation de ce jeune et heureux voyageur.

Un motif politique fut la cause du voyage de Bowdich. Le principal établissement des Anglais sur la côte d'Or, appelé Cap-Coast-Castle, avait sous sa protection une nation voisine appelée les Fantées, qui habitait le long des rivages de la mer. Un Roi puissant de l'intérieur, le Souverain des Ashantes, se trouvant offensé par cette nation, ou peut-être même suscité secrètement par quelque puissance Européenne, rivale de l'Angleterre sur ces côtes, déclara la guerre aux Fantées, envahit leur territoire, brûla leurs villages, et réduisit aux dernières extrémités ceux qui échappèrent à ces ravages. L'établissement Anglais fut aussi bloqué, et courut le plus grand risque; mais les menées de cette puissance étrangère, qui avait probablement excité cet orage, ayant été découvertes (1), le Roi des Ashantées cessa les hostilités, et consentit à en-

*Voyage  
de Bowdich.*

(1) On trouve le passage suivant dans le *Monthly Magaz.*, qui a rapporté l'année dernière les extraits de deux lettres arrivées de Cumassi capitale des Ashantées en Angleterre. « Les mesures sages de défense prises par le Gouverneur, et la neutralité soutenue de l'établis-

trer en correspondance avec les Anglais, qui profitèrent de cette circonstance pour lui envoyer une ambassade, à la tête de laquelle était un membre du conseil de la Compagnie, M.<sup>r</sup> James, Gouverneur d'Acra. Bowdich, qu'un désir ardent de se distinguer avait conduit en Afrique, fut destiné à faire partie de cette expédition, pour ce qui concernait les observations scientifiques.

L'Ambassade partit de Cap-Coast-Castle le 22 avril 1817; mais tandis que le commandant Anglais se montrait déjà effrayé des difficultés inséparables d'un pareil voyage, Bowdich se roidissait avec une fermeté inébranlable contre tous les obstacles physiques et moraux qui se présentaient à lui; et après huit jours d'une marche pénible, il arriva avec la caravane à Cumassi capitale des Ashantées. A son entrée, il se vit tout-à-coup entouré d'une foule de cinq mille hommes et plus, la plupart soldats, qui l'accueillirent avec un empressement tumultueux et bruyant, accompagné de cris sauvages, auxquels se mêlaient le son terrible d'instrumens belliqueux, et des décharges de mousqueterie faites de si près, que la fumée enveloppait les voyageurs: tout cela se faisait avec des gestes et des danses guerrières, dont la vivacité allait jusqu'à la frénésie. Après avoir été retenus une demi-heure par cette multitude, les voyageurs eurent enfin la liberté d'avancer, toujours entourés de soldats, dont le nombre, joint à la foule du peuple, rendait leur marche extrêmement lente. Chemin faisant, un spectacle inhumain, que cette multitude d'hommes regardait avec une attention stupide, fixa pour un moment leurs

sement, ont imprimé aux parties belligérantes un profond sentiment de respect pour la supériorité de discipline, et autres avantages inhérens à l'état de civilisation dont ils ont été témoins; et à la fin de la guerre, les Ashantées victorieux manifestèrent, au nom de leur Prince, le vif désir de voir établir des relations directes entre ses états et Cap-Coast: relations auxquelles les préjugés des indigènes, maintenant réduits à l'obéissance, avaient opposé jusqu'alors le plus puissant obstacle. Ce fut pour profiter de cette heureuse conjoncture qu'on envoya l'ambassade dont il vient d'être parlé, et qui n'avait pas seulement pour objet des intérêts de commerce, mais encore la connaissance géographique d'un pays à peine connu jusqu'alors. Cette ambassade arriva heureusement à Cumassi, capitale des Ashantées, à 190 milles environ du Cap-Coast, après un pénible voyage de plusieurs jours ». Voy. aussi le *Spectateur étranger* etc. Milan, 1808, n.º 15, pag. 194.









A. B. S. 1902





regards: c'était un malheureux en proie à des traitemens cruels avant d'être sacrifié. Il avait les mains liées derrière le dos ( voy. la planche 69 ), et les deux joues traversées par un couteau: une de ses oreilles était portée devant lui comme en triomphe, l'autre pendante de sa tête ne tenait plus que par un filament: son dos était déchiré de blessures, et un couteau était enfoncé dans chacune de ses épaules: deux bourreaux, coiffés de grands bonnets noirs à longs poils, le tiraient par une corde, qui était passée à travers ses narines. Les voyageurs ayant promptement détourné les yeux de cet affreux spectacle, obtinrent enfin la liberté de s'approcher du lieu où se trouvait le Roi. Quoique tout ce qu'ils eussent vu jusqu'alors surpassât leur attente, ils n'en furent pas moins surpris du tableau qui s'offrit tout-à-coup à leurs yeux: c'était une espace d'environ un mille de circonférence, couvert d'une foule de personnes aussi remarquables par la bizarrerie que par la richesse de leur habillement. Le Roi, ses tributaires et ses capitaines paraissaient dans le lointain au milieu d'un cortège nombreux et varié, et dont les Anglais se trouvaient encore séparés par une grosse troupe de guerriers, qui semblait leur ôter tout espoir de s'avancer davantage. Les rayons du soleil, réfléchis par la quantité des ornemens en or qui brillaient de toutes parts, éblouissaient la vue d'un éclat presque aussi insupportable que la chaleur dont on était suffoqué. A l'apparition de l'ambassade, plus de cent troupes de musiciens se mirent à jouer toutes ensemble de leurs instrumens: le bruit des tambours, le son d'une infinité de cors et d'instrumens en métal ne cessait par intervalles, que pour laisser entendre les sons doux et harmonieux de longues flûtes. Les tambours posés sur les têtes de petits enfans, et frappés par deux personnes à la fois, étaient décorés de cranes et de mâchoires d'ennemis vaincus. Voy. la planche 69. On voyait de tous côtés des parasols en soie de toutes couleurs, surmontés de demi-lunes, de figures de pélicans, d'éléphants, d'armes et autres ornemens dorés, et chacun d'eux pouvait couvrir plus de trente personnes. Voy. les planches 68, 69 et 70. A l'ombre de ces parasols étaient portés les palankins des chefs, garnis de coussins moelleux, et couverts en taffetas de couleur écarlate, avec de riches draperies qui pendaient tout autour. L'habillement des principaux d'entre ces chefs et celui de leur suite était d'une extrême magnificence, et devait être d'un prix exorbitant, à cause de la variété des soies étrangères dont il était composé, et qu'il avait fallu

*De quelle  
manière  
l'ambassade  
Anglaise fut  
reçue du Roi.*

sans doute tirer par fils d'autant d'étoffes différentes pour en former le tissu (1) : cet habillement paraissait très-pesant, et était rejeté sur l'épaule comme la toge Romaine ; ils portaient au cou des colliers en or massif qui leur tombaient sur la poitrine, et auxquels étaient suspendus des amulettes moresques, achetées sans doute fort-cher, et renfermés dans de riches cadres en or. D'autres ornemens du même métal brillaient sur toutes les parties de leur vêtement : leurs sandales étaient en peau blanche et d'un travail très-délicat : de leur main gauche pendaient des bracelets en or, avec des masses brutes d'or natif si pesantes, que des enfans les soutenaient sur leur tête. On voyait reluire de toutes parts des pipes en or et en argent : on portait autour de chaque chef un grand nombre d'épées avec la garde en or, à laquelle étaient suspendues des têtes de loup ou de mouton du même métal et de grandeur naturelle : le fourreau était de peau de léopard, ou couvert avec une espèce de coquille chagrinée : la lame en était plate, large au bout en forme de raquette, et tachée de sang rouillé. Les grands dignitaires étaient assis sur des sièges d'un bois noir incrusté d'or et d'ivoire ; ils avaient derrière eux des jeunes gens armés de fusils avec des queues de cheval au bras, auxquelles étaient attachées des coquilles, et un grand nombre de petits couteaux avec le manche en agathe et une gaine en or. A leurs côtés étaient debout des jeunes filles tenant un bassin d'argent à la main, et devant eux des enfans rangés en cercle richement vêtus et ornés de queues d'éléphant. Les soldats assis à terre, avaient sur le visage et les bras des raies de diverses couleurs, et sur la tête un bonnet de peau de léopard, dont la queue leur retombait par derrière. Des gourdes garnies de coquilles rouges et de sonnettes de cuivre leur servaient de giberne. Les plus braves avaient pour marque distinctive une chaîne de fer, en guise de collier, qu'ils estimaient beaucoup plus que si elle eût été d'or. La richesse et la variété des instrumens militaires répondaient à cette magnificence. Les Anglais furent surpris de voir au milieu de cette cour de Nègres un certain nombre de Mores, non moins remarquables par leur bonne

(1) Nous avons déjà vu, à la pag. 417, que les habitans du Monomotapa etc. ne savent pas teindre leurs étoffes, et qu'ils sont obligés d'envoyer ailleurs leur fil pour le faire teindre, ou d'acheter des toiles peintes qu'ils effilent, pour en faire leurs toiles rayées.

*mine* que par leur vêtement : c'étaient dix-sept chefs vêtus de longues robes de rás blanc richement brodées, avec des pantalons et des chemises de soie, et de grands turbans de mousseline blanche parsemés de pierreries (voy. la planche 68). Les personnes de leur suite avaient le turban rouge et de longues chemises blanches ; celles d'un rang inférieur avaient le turban bleu. Il tournèrent lentement leurs regards vers les Anglais, et les suivirent de la vue avec un air de dépit.

Mais ce qui fixa particulièrement l'attention de Bowdich ce fut l'accoutrement bizarre des capitaines, dont il donne une description très-détaillée. Ils avaient pour coiffure un bonnet, orné sur le devant de cornes de bélier dorées, ayant de chaque côté de longues plumes d'aigle, et qui était attaché sous le menton avec deux courroies. Leur habillement était d'un drap rouge, couvert de *safis* et de *fétiches* (1) d'or et d'argent. A leur moindre mouvement on entendait le bruit des étuis ou gaines brodées en diverses couleurs, qui s'entrechoquaient sur leur corps et étaient entre-mêlées de sonnettes de cuivre, de couteaux, de coquilles, de cornes et de queues d'animaux. Ils portaient sur leur dos un arc garni de fétiches, et de leurs reins pendaient de longues queues de léopard. Ils avaient des pantalons de coton et de larges bottes de cuir rougeâtre, qui leur arrivaient à mi-cuisse, et s'attachaient à leur ceinture ou porte-cartouches, lequel était de même garni de sonnettes, de queues de cheval, d'amulettes et d'une infinité de petits creusets. A leur bras droit était suspendu un carquois rempli de flèches empoisonnées ; ils tenaient entre leurs dents une chaîne de fer, au bout de laquelle était attaché un safi, et avaient dans la main gauche une petite lance ornée de houpes et de découpures d'écarlate. Le noir

(1) Les safis sont des talismans composés de mots ou sentences en langue Moresque. Nous avons parlé ailleurs des fétiches : néanmoins nous croyons à propos de rappeler ici, que ce que les Africains appellent *Fétiche* est une Divinité inférieure, ou un Génie d'où dérivent, selon eux, le bien et le mal. Chacun s'en choisit un à sa fantaisie : un morceau de bois rouge ou jaune, une dent ou un os de chien, de tigre ou autre animal, les rubans ou bandelettes faites d'écorce d'arbre, et autres choses semblables sont pour eux autant de Divinités. Ils placent ces fétiches sur des autels, dont ils ne s'approchent qu'avec le plus grand respect ; ils leur font des sacrifices, s'imposent de rigoureuses abstinences en leur honneur ; et remplissent religieusement les engagements qu'ils ont jurés par leur fétiche.

luisant de leur peau augmentait l'effet de cet étrange habillement; et il ne fallait pas peu d'attention pour reconnaître dans ces figures horribles des créatures humaines. Voy. la planche 71.

Le bruit toujours croissant des instrumens, et le resserrement des lignes militaires annoncèrent aux voyageurs qu'ils approchaient du lieu où était le Roi; ils passèrent devant les grands officiers de la maison royale, le chambellan, le grand chasseur, le capitaine des messagers, celui des exécutions royales, le chef du marché public, le gouverneur des sépulcres royaux et le directeur des troupes de musique, lesquels étaient assis au milieu d'un cortège qui annonçait leur dignité et l'importance de leurs charges. Derrière le maître de maison, ou, en propres termes, le cuisinier, on portait un grand nombre de petites pièces de service de table, recouvertes de peaux de léopard, et l'on voyait étalée devant lui une quantité d'ustensiles en argent massif tels que brocs, chaudrons, cafetières, parmi lesquels on remarquait un grand vase en argent à plusieurs manches pesans, qui semblait destiné à brûler des parfums: tous ces ustensiles avaient l'air d'être de fabrique Portugaise. L'exécuteur de la haute justice, homme d'une taille prodigieuse, et qui est un personnage essentiel dans toutes les fêtes et cérémonies royales, avait sur la poitrine une petite hâche en or massif: on portait devant lui le billot qui était tout souillé de sang, et couvert en partie d'une couche de graisse humaine. Les quatre interprètes du Roi, non moins richement vêtus que les autres chefs, avaient pour marque distinctive de leur emploi des faisceaux de verges d'or, qu'on portait autour deux. Le gardien du trésor royal réunissait à sa magnificence particulière celle que lui donnaient les richesses de son maître: les boîtes, les poids et les mesures étaient en or massif. Enfin les Anglais furent admis en la présence du Roi, et eurent l'honneur insigne de lui toucher la main. Ce Monarque avait une certaine majesté, à laquelle sa jeunesse et son affabilité donnaient quelque chose d'aimable. Il serait trop-long de décrire l'éclat et la magnificence dont il était environné, ainsi que les ornemens en or dont il était couvert. On fit asseoir les voyageurs sous un arbre, pour voir passer en revue toutes les personnes composant la famille royale et toutes les troupes. Le Roi lui-même passa devant eux suivi de sa famille et d'un grand nombre de personnages distingués, et ne s'arrêta que pour leur demander leurs noms. Ils jugèrent que le nombre des troupes et tous les individus présens à cette cérémonie pouvait se monter à trente mille.



Paolo Turagalli inc.



On voit assez par cette description, de quelle importance devait être pour les Anglais une alliance avec le Roi des Ashantées; mais la politique étrangère qui avait, peu de tems auparavant, armé ce Roi contre eux les attendait à sa cour; et elle y trouvait un puissant appui dans la jalousie ombrageuse des Mores, qui prévoyaient bien qu'une alliance directe entre ce Souverain et les Anglais, leur ferait perdre l'influence politique et religieuse qu'ils avaient exercée jusqu'alors dans cet état. Aussi, tous les moyens que l'astuce la plus raffinée peut suggérer auprès d'un despote, tous les artifices que peut imaginer l'esprit de séduction et d'intrigue furent-ils employés, pour faire échouer les desseins des commissaires Anglais. Le Roi enflammé de colère les chassa de sa présence: tout était perdu pour eux, et leur vie même courait les plus grands dangers, lorsque Bowdich se chargea de raccomoder une affaire aussi désespérée. Son courage, sa noble franchise et ses belles qualités lui concilièrent l'estime et l'amitié du Roi, désarmèrent la jalousie des Mores; et il parvint à obtenir la conclusion d'un traité de commerce, conçu dans les termes les plus avantageux pour les Anglais, et qui se trouvent rapportés dans l'ouvrage.

Admis dans la confiance d'un Roi Africain qui peut mettre deux cent mille hommes sous les armes; considéré comme le second personnage du royaume; aimé du chef le plus distingué d'entre les Mores, et respecté de tous, Bowdich se trouva dans la situation heureuse de pouvoir recueillir, sur l'intérieur de l'Afrique, des notions qu'aucun voyageur n'avait encore pu se procurer avant lui, sans en excepter Bruce lui-même, quoiqu'il eût été reçu à la cour d'Abysinie, où, par sa position et ses relations, il était trop éloigné des lieux et des objets, que la curiosité Européenne cherche aujourd'hui à découvrir dans l'intérieur de ce continent. Les résultats obtenus par Bowdich à cet égard nous offrent assez de matériaux, pour faire connaître à nos lecteurs ce qu'il y a de plus remarquable sur l'histoire, le gouvernement et les usages des Ashantées.

L'étendue du territoire occupé par les Ashantées; les relations multipliées que leurs richesses et leur puissance leur donnent avec les peuples voisins; la résidence chez eux d'un certain nombre de Mores habitués au manèment des affaires, et dont les emplois demandent nécessairement des lumières; le concours continu de marchands d'esclaves qui viennent de l'intérieur; et enfin la bienveillance et l'amitié des principaux personnages du pays, jointes à la connaissance de la langue, ont été pour Bowdich la source d'une

infinité de moyens pour se procurer bien des notions sur la géographie de cette contrée de l'Afrique située au midi du Niger, et sur laquelle nous étions dans une parfaite ignorance. Il est vrai que des indices obtenus sur des relations verbales, ne doivent point être comparés, pour la certitude, avec les notions positives que pourrait donner un voyageur éclairé, qui serait allé sur les lieux; mais à défaut de ces dernières, la réunion de témoignages unanimes nous en peut fournir de très-probables, et qui n'en sont pas moins bien précieuses pour nous. Nous allons rapporter succinctement les résultats des observations faites par Bowdich, d'après tous les renseignemens qu'il a pu recueillir.

*Cours du Niger*

La première et la plus importante de ces observations concerne le cours du Niger (1). Tout le monde sait les conjectures qui ont été faites sur le cours de ce grand fleuve, sur les bords duquel on rencontre beaucoup de villes très-peuplées, et dont les eaux semblent porter la vie et la fécondité dans tout l'intérieur du continent de l'Afrique. Les uns ont fait couler ce fleuve du levant au couchant; d'autres lui ont donné une direction tout-à-fait contraire: tantôt on a prétendu qu'il allait se perdre dans une mer intérieure; tantôt, prolongeant son cours jusqu'aux côtes orientales ou occidentales, on a placé son embouchure dans l'Atlantique ou dans l'Océan Indien. Enfin, lorsque Mungo-Park arriva à ce fleuve aux environs de Sego, et s'assura de ses propres yeux qu'il coulait de l'est à l'ouest, on supposa, et ce fut aussi l'opinion de ce célèbre voyageur, qu'à une certaine distance de là il se repliat sur lui-même, et que retournant vers les côtes occidentales, il formait un de ces grands fleuves, tels que le Volta ou le Congo, qui se jettent dans l'Atlantique. Les renseignemens acquis par Bowdich s'opposent à toutes ces conjectures. D'abord, et conformément au témoignage de Mungo-Park, ils nous représentent le Niger comme allant de l'est au nord-ouest, depuis Sego jusqu'au lac Dibber; ensuite, au sortir de ce lac, comme le rapporte le même voyageur, mais seule-

(1) V. Malte-Brun, recherches sur le cours du Niger, liv. 88, où, à défaut de connaissances sur la géographie de cette partie centrale de l'Afrique, dont les voyageurs Européens n'avaient fait jusqu'alors que reconnaître les extrémités, il se borne à discuter les traditions vagues et les rapports contradictoires de Ptolémée et des Arabes, les hypothèses de Roichard, et les conséquences qu'on en peut déduire avec quelque probabilité.

ment sur la foi d'autrui, il se divise en deux branches, dont l'une, selon Bowdich, venant du nord-ouest, passe près de Tombouctou, et l'autre, plus considérable, coulant vers le sud-ouest, forme la continuation du vrai Niger, qui prend alors le nom de Quolla. Après avoir remonté au nord-ouest, un peu au delà de Tombouctou, la première branche se partage encore en deux autres; celle qui se dirige au nord, est appelée par les Mores *Joliba* ou *Gioliba*, c'est-à-dire grande eau, et *Zha-mer* par les Nègres; l'autre, qui court à l'ouest, se nomme *Gambarou*. Celle-ci, en suivant toujours la même direction, va enfin se perdre dans un lac intérieur, qui paraît être volcanique d'après ce qu'en disent les naturels, et qu'ils regardent comme le réservoir des eaux du déluge. Quant au bras le plus considérable appelé *Quolla*, qui coule d'abord au sud-ouest, après s'être écarté insensiblement de cette direction, il prend son cours vers le couchant, et donne naissance, sur sa rive droite, à un grand nombre de rivières, qui, du sud-ouest vont se jeter dans la mer: épuisé enfin, et presque réduit à sec après toutes ces pertes, il communique au sud-ouest de Sennaar avec le Nil par une faible branche, qui n'est navigable que dans la saison des pluies. Ce dernier fait était si remarquable et si nouveau, que Bowdich n'a rien négligé pour en accroître la probabilité. A cet effet, il a non seulement consulté les Mores, qui avaient fait plusieurs fois le voyage d'Égypte, mais encore il s'est procuré des cartes de cette route tracées par eux. Il avoue néanmoins n'avoir pu se procurer aucun renseignement précis sur la source du Nil. Près des bords du *Gambarou* on rencontre *Huassa*, ville populeuse, qui est le centre de tout le commerce de l'intérieur de l'Afrique, et ne le cède qu'à *Bournou* en étendue, en puissance et en richesses. *Huassa* est aujourd'hui ce qu'était autrefois *Tombouctou*, qui est maintenant dans sa dépendance, et dont la grandeur était déjà sur son déclin du tems de *Léon l'Africain*.

Bowdich a encore été le premier à nous faire connaître le cours du grand fleuve *Volta*, depuis son embouchure jusqu'aux montagnes de *Kong*, appelées par les géographes *montagnes de la Lune*. Le *Lagos*, autre grand fleuve, qui, comme on l'a cru jusqu'à présent, se dirigeait au nord-ouest, a son cours au nord jusqu'à une distance que nous ignorons. Les esclaves qui viennent de l'intérieur assurent avoir marché pendant plus d'un mois le long de ses bords. On croyait autrefois que les monts de la *Lune* formaient une

*Les fleuves  
Volta, Lagos  
etc*

chaîne continue, d'où sortaient, tant au nord qu'au midi, divers fleuves; mais Bowdich a reconnu que ces monts sont isolés, et séparés par des intervalles suffisans pour laisser le passage libre à des fleuves considérables. Il a examiné le cours du *Gabun*, autre fleuve remarquable par sa largeur, mais qui n'a pas un long cours, et a vu qu'il se partage en deux branches à peu de distance de la côte. Après avoir traversé une péninsule déserte comprise entre ces deux branches, on trouve dans l'intérieur, à trois journées de chemin, un autre grand fleuve appelé *Oguasvai*, qu'on dit aussi être une portion de la branche du Niger appelée *Quolla*, et qui, après un long cours, se divise aussi en deux bras, dont l'un se joint au Congo.

Royaume  
de Dagwumba.

Outre ces résultats de géographie générale, on trouve dans l'ouvrage de Bowdich beaucoup d'autres notions importantes sur différens pays : on voit par exemple, que le riche royaume de Dagwumba, dont le nom est parvenu jusqu'aux côtes de la Méditerranée, est tributaire des Ashantées. On y garde, dit-on, une quantité de manuscrits, que peut-être l'Europe pourra posséder un jour. Le même voyageur a encore découvert plusieurs autres royaumes, dont l'existence et les noms nous étaient inconnus auparavant; il est même parvenu, à force de recherches, à nous indiquer leurs positions respectives. En un mot, il a rempli de noms ce grand espace qui restait vide dans la géographie de l'Afrique, depuis la côte de Guinée jusqu'au Niger, et sur lequel on n'avait aucun indice, pour pouvoir dire s'il était désert ou habité. Nous ne pourrions donner une idée plus exacte de l'importance des découvertes de cet illustre voyageur, qu'en rapportant le témoignage honorable que lui rend le patriarche de la géographie. " L'ouvrage de Bowdich, dit le major Rennel, contient beaucoup de notions géographiques nouvelles sur cette partie du globe, qui nous est encore la moins connue; on y trouve des résultats que personne n'aurait même imaginés. La découverte du Gambarou mérite toute notre attention. Les renseignemens que nous a transmis ce jeune voyageur portent tous un caractère frappant de vérité, et décèlent dans leur auteur beaucoup de talent et de jugement „

Végétaux.

Bowdich n'a pas laissé non plus de se procurer tous les renseignemens qu'il a pu avoir sur les végétaux et les animaux de ces contrées; mais pourtant il regrette de n'avoir pu présenter une classification exacte des plantes, n'ayant eu que rarement la liberté de sortir de sa demeure durant les premiers tems de son séjour à Cu-

massi, et jamais hors de la ville; et lorsqu'il en eut obtenu la permission, les pluies l'empêchèrent de faire les observations propres à donner une idée précise de ces plantes, à cause du mauvais état où elles se trouvaient. Nous lui devons néanmoins la nomenclature de certains végétaux, dont les Ashantées font usage dans leur médecine.

Quant aux animaux, il s'est un peu étendu dans la description des reptiles, et entr'autres du *monitor* (1), et du caméléon (2) dont l'espèce peut être à juste titre distinguée de toutes celles qu'on connaissait jusqu'alors, par les deux grandes écailles qu'il a de chaque côté de la tête. Bowdich a trouvé trois nouvelles espèces de serpens (3), ainsi que le fameux serpent que Fabricius (4) appelle superstitieux, parce qu'il est un objet de vénération pour les naturels du nord-ouest de l'Afrique, de la Syrie et de l'Inde.

S'il faut ajouter foi à une tradition, trop générale et trop récente pour être mise en doute, le royaume actuel des Ashantées semble avoir été fondé vers le commencement du XVIII.<sup>e</sup> siècle, par un parti de guerriers venus du levant. Le chef de ces guerriers, appelé Saï Toutou, devint Roi du pays conquis, et ses premiers capitaines formèrent l'origine d'une aristocratie militaire, dont le principal privilège, qui est d'un prix inestimable dans leurs mœurs barbares, était d'être exempts de la peine capitale. Mais un successeur de ce Prince, nommé Saï Cudjo, craignant la trop grande influence des familles de ces premiers fondateurs, dépouilla la plupart d'entr'elles de leur grade, pour le donner à d'autres familles indigènes consacrées à son service, et assura ainsi sa puissance, en conservant cette roue essentielle dans le gouvernement. Ces familles sacrées, qui sont aujourd'hui au nombre de quatre, forment le second degré de l'autorité: le troisième se compose de la réunion des chefs militaires: les autres habitans sont tous soldats, esclaves, ou vassaux des Grands, et constituent en grande partie la classe du peuple subjugué dès le commencement; mais le gouvernement s'occupe sans cesse de faire disparaître cette différence, et d'effacer jusqu'à la trace de son origine étrangère: ce qui lui est d'autant

*Animaux:*

*Royaume  
des Ashantées,  
par qui fondé.*

(1) V. *Cuvier*, Sp. I. Pulcher, *Leach*.

(2) Sp. I. Dilepiis, *Leach*.

(3) Coluber, *Cuvier*, Sp. I. Bicolor, *Leach*, Sp. II. Irroratus, *Leach*, Sp. III. Irregularis, *Leach*.

(4) Gen. Mantis, Sp. I. Superstitiosa. Fabr. Cabinet de Bancsian.

plus facile, que l'écriture n'étant pas connue chez ce peuple, ni même des conseillers Mores qui sont à la cour, il n'existe aucun monument historique qui puisse la rappeler. Bowdich porte la force militaire des Ashantées à deux cent-quatre mille hommes, et conclut de là que la population totale peut se monter à environ un million d'individus. Cette conjecture pourrait paraître d'abord peu vraisemblable; mais il est bon d'observer que, dans un pays ainsi gouverné, la force militaire doit comprendre tous les individus mâles capables de porter les armes; or, en les prenant de l'âge de dix-huit à quarante-cinq ans, on trouve en effet que leur nombre doit être d'environ deux cent mille sur une population d'un million, qui est à peu près celle de l'Ecosse; mais Bowdich observe que les Ashantées sont répandus sur une étendue de pays deux fois plus grande.

*Gouvernement  
despotique.*

Quoique leur gouvernement, considéré partiellement, porte un caractère de despotisme qui va jusqu'à la barbarie, il ne laisse pas de présenter dans les grandes affaires la balance de plusieurs pouvoirs. Le Roi tient seul les rênes de l'administration intérieure: les familles ne peuvent exercer d'influence que par leur crédit; mais elle prennent part de droit aux décisions qui regardent la politique extérieure de l'état, et peuvent même s'opposer, par un *veto* formel, à la volonté du Roi. Les déclarations de guerre exigent seules le concours des trois pouvoirs qui sont, le Roi, les familles sacrées et l'assemblée des chefs militaires.

Nous venons de dire que le gouvernement intérieur est despotique; et il l'est en effet de la manière la plus absolue, et avec un raffinement incroyable de politique. Par exemple, pour s'assurer de la fidélité des chefs auxquels il lui plaît de conférer quelque charge importante, le Roi prend un de leurs enfans, qu'il fait élever sous ses yeux, et leur donne à élever de même les siens ou ceux de ses frères. Lorsqu'il a quelque sujet de mécontentement contre un gouverneur d'une province éloignée, il le dissimule pendant long-tems, et s'il le faut des années entières: pendant ce tems on recueille les preuves à sa charge: on fait venir dans la capitale les témoins qui peuvent déposer contre lui, ils y restent cachés, et on les fait disparaître pour lui donner plus de sécurité; enfin, lorsqu'on est parvenu à lui inspirer assez de confiance pour l'engager à se rendre à la cour, il y est arrêté et mis en présence de témoins qu'il croyait morts, et qui semblent sortir de

la tombe pour le confondre. Son étonnement et sa honte offrent bientôt la preuve complète de son crime, et il est aussitôt mis à mort, à moins qu'il ne rachete sa vie au prix de tous ses biens. Avec de l'or on efface presque tous les délits, et le Roi hérite de celui de tous ses sujets. L'état a également le droit de propriété sur toutes les pièces d'or qu'on laisse tomber dans la place du marché; et personne, sans excepter même le propriétaire, ne peut les ramasser sous peine de mort. Lorsque cette place vient à être lavée par quelqu'averse, tout l'or qui s'y trouve amené par les eaux est soigneusement enfoui au même endroit, et y reste comme un dépôt sacré. On a retiré cet or à deux fois durant le règne du Monarque actuel, et à chaque fois il s'en est trouvé pour environ soixante mille francs. Ce produit, ainsi que l'or qu'on enterre avec les membres de la famille royale, est regardé comme une chose sacrée, et ne peut être employé que pour la défense de l'état, et encore dans des cas extraordinaires.

Par une fiction singulière, qui annonce un orgueil extrêmement raffiné, le Roi passe pour ne point payer les services des grands officiers de sa cour; ils ne reçoivent de lui que la quantité d'or jugée nécessaire à l'entretien de sa maison; mais cet or est pesé au poids du Souverain, qui excède d'un tiers le poids ordinaire, et cet excédent forme le traitement affecté à leur emploi. Lorsque le Roi veut avancer en grade quelqu'un de ses capitaines en récompense de ses services, il lui donne à titre de prêt gratuit, pour deux ou trois ans, une certaine quantité d'or à faire valoir à intérêt, pour le mettre en état de soutenir le rang auquel il vient d'être élevé: s'il ne parvient point à s'enrichir à l'aide de ce secours, on le regarde comme un homme inepte. La chose en effet n'est nullement difficile, le taux de l'intérêt légal étant de trente-trois et un tiers par cent pour quarante jours, ce qui fait plus du cent pour cent pour quatre mois. Dans l'un et l'autre cas, une usure aussi horrible est la suite nécessaire du despotisme, qui concentre les capitaux dans les mains du plus fort, et ne laisse de sûreté à la propriété que pour ceux qui peuvent se défendre.

Il y a néanmoins chez ce peuple des moyens de se soustraire à l'oppression lorsqu'elle est poussée à l'excès. Si quelqu'un jure par la tête du Roi qu'un autre le tuera, cet autre est en effet obligé de le tuer, parce qu'on croit que c'est demander la mort du Roi par ce serment, s'il n'est suivi d'un prompt accomplisse-

ment ; mais alors la famille du mort acquiert le droit de faire un procès au meurtrier , qui est obligé de payer une somme considérable , en réparation du mal qu'il a fait. Un esclave maltraité par son maître peut se soustraire à sa puissance et se donner à un autre , qui est obligé de le prendre sur la demande qu'il lui fait d'être mis à mort en cas de refus ; et d'après cette demande , le premier propriétaire ne peut plus le réclamer. De cette manière , le dernier des esclaves peut compromettre gravement la vie du chef le plus puissant et même les premiers personnages de l'état , en jurant que le Roi fera mourir ce chef ou ces personnages , car alors ils ne peuvent se défendre de l'accomplissement de ce vœu , qu'en payant une grosse somme. Ces usages sont de terribles garans contre l'excès du pouvoir arbitraire : il est pourtant vrai de dire qu'il en coûte quelquefois la vie à celui qui y a recours ; mais le Nègre habitué dès l'enfance à envisager d'un œil indifférent les supplices et la mort , n'hésite point à faire ce sacrifice , lorsqu'il a résolu de se venger. Il en est qui , pour se délivrer des maux de l'oppression , consacrent leur vie au Roi , qui pourvoit ensuite à leur entretien , et les prend sous sa protection ; ils sont par conséquent à l'abri de toute persécution , et passent leurs jours dans le repos ; mais aussi le dernier soupir du Roi est le signal de leur mort : tous sont immolés sur son tombeau.

*Caractère  
du Roi actuel  
des Ashantées.*

Bowdich dépeint le Roi actuel des Ashantées , appelé *Say Tatou Quamina* comme un Prince ambitieux , mais plein de talent , juste , affable , curieux , attentif et généreux (1). Il a étendu les li-

(1) L'anecdote suivante offre une preuve évidente de la générosité de ce Monarque. Il avait pour épouse la fille d'un des principaux capitaines de son armée , appelé Apokou. Quoiqu'elle ne fût pas plus jeune que lui , cette femme ne laissait pas d'être encore une des plus belles de Cumassi. Le chef des eunuques ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle avait une intrigue amoureuse avec un officier du palais. Le Roi , en apprenant qu'une de ses femmes lui était infidèle , s'écria transporté de fureur : *qu'elle meure sur le champ !* Mais l'eunuque ayant ajouté tout bas que c'était la fille d'Apokou , le Roi se lève sans rien dire , s'en va au harem , appelle la coupable , tire lui-même le rideau qui les sépare , et tournant la tête d'un autre côté , il lui dit : allez , vous êtes libre : votre père était le mien , et de plus il est mon ami , je vous pardonne à cause de lui. Lorsque vous aurez trouvé un homme qui vous convienne , faites le moi savoir , et je lui donnerai de l'or ». Apokou n'a jamais permis que sa fille se remariât.

mites de ses états, et augmenté sa puissance ainsi que ses revenus. Il s'est montré susceptible d'humanité, en diminuant le nombre des victimes humaines aux funérailles de sa mère, malgré l'opposition des quatre grandes familles, qui forment l'aristocratie du royaume. Un certain air de dignité est répandu dans toute sa personne, et il a grand soin de ne point compromettre cet avantage aux yeux de ceux qui l'approchent.

Voici la description que nous a donnée Bowdich de l'habillement qu'il vit au Quamina dans un jour d'appareil. C'était un habit de cour à l'ancienne mode, de velours brun, richement brodé en argent, et orné de deux épaulettes. Les pans de cet habit, qui appartenait autrefois au Général Hollandais Daendels, étaient très-rapprochés de ceux de la veste, qui était aussi brodée, et lui descendait jusqu'aux genoux. Il portait un chapeau galonné en or comme nos cochers, des souliers blancs, une longue canne avec une pomme d'argent surmontée d'une couronne, dont les Anglais lui avaient fait présent, et un petit poignard à la ceinture.

*Son  
habillement.*

Les Ashantées croient que leurs Rois et leurs chefs doivent jouir éternellement après leur mort d'une grande abondance de biens (1); c'est pourquoi on immole à leurs funérailles un grand nombre de victimes des deux sexes, pour être les ministres de leurs plaisirs dans l'autre monde. A la mort du dernier Roi, il y eut deux cents esclaves de sacrifiés.

*Usages divers  
relatifs au Roi  
des Ashantées.*

Lorsque le Roi crache, de jeunes esclaves s'empressent de couvrir de sable son crachat, ou de l'essuyer avec des queues d'éléphant. En buvant du vin de palmier il en laisse tomber beaucoup sur sa barbe, dont la longueur flatte son orgueil, et il passe ses doigts à travers pour recevoir dessus le vin qui en dégoutte. Quand il éternue, les assistans portent les premiers doigts de chaque main au front et sur leur poitrine. Les messagers qu'il envoie à quelque grand personnage sont fournis, aux frais du trésor royal, de tout ce qui leur est nécessaire; mais à leur retour, ils sont obligés de restituer ce qu'ils ont reçu, à l'exception des femmes qui leur ont été données en supplément durant le tems de leur ambassade. Les crieurs publics, qui sont toujours mutilés ou déformés pour être mieux connus, portent un bonnet de peau de

(1) Les Mores qui vivent parmi les Ashantées croient que chacun, après sa mort, doit être traité selon le rang qu'il avait sur la terre.

singe, derrière lequel pend la queue de l'animal, avec une plaque en or sur le devant.

*Milice.*

Nous allons ajouter ici à ce que nous avons dit des capitaines et des soldats Ashantées, en parlant de la réception que fit le Roi à l'ambassade Anglaise, diverses circonstances particulières à leur milice, d'après lesquelles on pourra s'en former une idée plus exacte. Chacun des principaux chefs de l'armée a une espèce de devise gravée sur les cors ou les trompettes de sa troupe. Celle du Roi est : *je suis au dessus de tous les Rois du monde*; celle de son beau père Apokou : *Ashantées, maintenant vous trouvez-vous bien ? Deux autres capitaines ont celles-ci ; l'un, qui oserait m'attaquer ? L'autre, tant que je vivrai il n'arrivera aucune disgrâce.* A minuit, la musique du Roi exécute un air particulier, dont les paroles sont : *le Roi remercie aujourd'hui ses capitaines et tous ses sujets.*

Les fétiches et les devins qui suivent toujours l'armée ont soin, après le combat, de recueillir les cœurs des ennemis et des prisonniers qui ont été tués, et les coupent en petits morceaux, qu'ils mêlent avec du sang et des herbes sacrées, en prononçant certains mots magiques accompagnés de cérémonies. Les guerriers qui n'ont encore tué aucun ennemi mangent de cet horrible ragoût, pour éviter que l'esprit des morts, irrité contre eux, ne mine en secret leur vigueur et leur courage. Le cœur d'un capitaine ennemi, qui s'est rendu redoutable, est partagé entre le Roi et tous les grands dignitaires; ils se parent avec ostentation des os, des dents et des morceaux de membres des Rois qui sont tombés sous leurs coups.

Lorsqu'un Général revient d'une campagne glorieuse, il s'arrête deux jours à une petite distance de la capitale pour recevoir les complimens du Roi, et donner le tems de faire les préparatifs nécessaires, pour que son entrée se fasse avec une pompe qui flatte le courage des troupes et l'orgueil national. Les Généraux les plus marquans prennent des noms de guerre plus horribles qu'honorables, par lesquels ils indiquent leur manière de tuer leurs prisonniers. Apokou joint à son nom celui d'*Aboawassa*, parcequ'il leur coupe les bras; un autre capitaine s'appelle *Sheabou*, parce qu'il leur fend la tête à coups de pierre; un troisième *Abiniowa*, parce qu'il leur coupe les jambes.

*Religion.*

On doit juger, d'après tout ce que nous venons de dire, que la religion de ce peuple ne peut être que superstitieuse et féroce, et c'est là en effet son caractère. Les Ashantées croient à l'existence

d'un Dieu et à une autre vie ; mais comme ils n'ont aucun dogme positif , ils observent les pratiques superstitieuses des Nègres et des Mores ; ils achètent surtout au poids de l'or certains amulettes semblables à de petits morceaux de poterie de diverses couleurs , auxquels ils attachent l'idée d'un pouvoir absolu sur leur destinée. Ils prétendent qu'on les trouve cachés en terre , et le cas qu'ils en font prouve en effet qu'ils ne peuvent pas s'en procurer beaucoup. On serait par conséquent fondé à croire, non sans quelque probabilité, que ces objets , ainsi que les petites figures qu'on trouve dans les catacombes d'Egypte sont d'une fabrique très-ancienne , dont le secret est maintenant perdu , et que ceux qu'on achète ont été autrefois enfermés dans les tombeaux.

L'Ashantée , toutes les fois qu'il boit , laisse tomber quelques gouttes de sa boisson , comme une libation qu'il fait en l'honneur de son fétiche : l'esclave a soin de se placer toujours près de son maître , afin de se mettre à sa place dès qu'il se leve , pour empêcher qu'un génie malfaisant ne vienne l'occuper. Le jugement par épreuve est usité pour le vol : on pose un fétiche dans l'eau : l'accusateur , tandis qu'il en boit , met son pied contre l'accusé , et conjure le fétiche de le faire tomber mort à l'instant si son accusation est fautive. Les Ashantées prêtent à Dieu leur couleur , et font blanc leur démon.

Mais , malheureusement pour ces peuples , toutes leurs superstitions ne sont pas aussi indifférentes : on fait couler , pour les causes les plus frivoles et les plus bizarres , le sang des victimes humaines , et avec une telle prodigalité , que la barbarie de ces exécutions n'excite plus dans l'âme des spectateurs aucune surprise , ni le moindre mouvement de compassion. Dans toutes les fêtes et cérémonies de quelque importance il se fait des sacrifices humains ; et le peuple lui-même , qui pourrait envisager souvent dans ce spectacle le sort qui l'attend , ne s'en montre ému que pour se réjouir , et insulter le malheureux qui va être immolé. « C'est une vérité bien terrible et pourtant incontestable , dit Bowdich , que l'abolition de la traite a considérablement augmenté le nombre des sacrifices humains dans ces malheureuses contrées , et pour que les maux occasionnés par ce commerce abominable soient portés à leur comble , ils iront sans doute toujours croissant , à mesure que l'abolition de la traite deviendra plus générale : car lorsque les Européens ne voudront tout-à-fait plus d'esclaves , les habitans qui font cet horrible trafic ne manqueront pas de les tuer pour s'en débarrasser ».

*Commerce  
des deux sexes.*

Les Ashantées ont des lois très-sévères concernant le commerce entre les deux sexes : il est défendu de louer la beauté de la femme d'autrui, un pareil éloge étant regardé comme la preuve du désir de commettre un adultère. Les sœurs du Roi, par un privilège qui leur est particulier, peuvent se marier ou entretenir des liaisons d'amour avec qui bon leur semble, pourvu qu'elles soient d'une forte complexion et d'une figure avenante.

Le Roi peut avoir le nombre mystique de trois mille trois cent trente-trois femmes ; mais, par amour de la paix domestique, il se contente de six, et complète quelquefois ce nombre en épousant des petites filles encore au berceau.

*Cérémonies  
funèbres.*

Les cérémonies funèbres, dit Bowdich, sont vraiment diaboliques. La députation Anglaise fut présente à celles de la mère d'un chef appelé Quatschi Quofi. « Vers le midi nous nous rendîmes sur la place du marché, les vautours voltigeaient autour de deux cadavres sans tête et à peine froids. Des groupes composés chacun de cinquante à cent femmes, exécutaient une danse où elles avaient l'air de patiner sur la glace ; elles pleuraient la mort et chantaient en même tems les louanges de la défunte. Leurs voix, dont l'ensemble extrêmement triste et lugubre sans la moindre discordance, pouvaient être entendues à une grande distance. D'autres femmes portaient sur leurs têtes les riches vêtemens de la défunte dans des vases de cuivre très-brillans, et faits en forme de croix, de cônes, de globes etc. Ces femmes, qui semblaient de vraies furies, avaient le visage, le sein et les bras barbouillés, les uues de sang humain, et les autres de terre rouge, à l'imitation des premières dont elles enviaient le privilège. La foule était immense. Le bruit des tambours, des cors, des armes à feu, les gémissemens, les cris et les hurlemens, augmentaient l'horreur de l'impression que cet affreux spectacle faisait sur nous. De tems en tems il passait rapidement devant nous une victime traînée par des hommes, dont l'habillement grossier, et la figure hideuse qui annonçait une joie encore plus horrible, offraient l'image réelle qu'on peut se former des esprits infernaux. Les victimes montraient dans leurs regards et dans leur maintien plus d'apathie que de douleur et de désespoir. Les chefs et les capitaines arrivaient de toutes parts, précédés de leurs troupes qui faisaient de fréquentes décharges de mousqueterie, et au son des instrumens militaires. Un vieux *odumat*, ou prêtre, qui était porté dans son *hamac*, nous recommanda de bien l'observer

quand il repasserait près de nous. Au même instant, on annonça que le Roi arrivait sur la place du marché : nous vîmes en effet les soldats, frappant et taillant de droite et de gauche sans aucune distinction, s'ouvrir un passage à travers la foule qui se précipitait au devant du cortège royal „.

« Quatschi-Quofi, chancelant comme une bacchante, et enivré des bruyantes adulations de ceux qui le soutenaient, passa rapidement près de nous. Les victimes le regardaient avec indifférence ; mais pour lui, il les observait avec des yeux où brillaient la joie cruelle que lui fesaient éprouver leurs tourmens, et la complaisance avec laquelle il écoutait les louanges qu'on lui prodiguait. Un moment de surprise suspendit tout-à-coup la peine que nous causait cet affreux spectacle. Les chefs, que nous venions de voir passer devant nous sous un habillement militaire lugubre et épouvantable, reparurent à la suite de Quatschi-Quofi dans toute la pompe de leur habit de parade. La variété et la vivacité de leurs mouvemens, contrastaient d'une manière éloquente pour nous, avec l'objet de la cérémonie. L'habillement des vieux odumats était couvert de fétiches enfermés dans des cadres d'or et d'argent, d'une quantité d'emblèmes et d'ornemens resplendissans „.

« Le Roi et les chefs, qui ne tenaient point à Quatschi-Quofi par les liens du sang ou autrement, étaient assis sous de grands baldaquins avec leur suite et leurs enseignes, et formaient un demi-cercle d'un quart de lieue de circonférence, qui était fermé par la soldatesque. À la gauche du Roi était un groupe de treize victimes entourées de leurs bourreaux, qui, avec leur habillement noir et leurs bonnets à longs poils de la même couleur, ressemblaient moins à des hommes qu'à des ours. Les femmes, dont nous venons de parler, passèrent en dehors du cercle en chantant, ou plutôt en hurlant des hymnes funèbres. On faisait d'abondantes distributions de rum et de vin de palmier, tandis que le son des cors et le bruit des tambours retentissaient avec encore plus de force. On commença à côté du Roi une décharge de mousqueterie, qui se prolongea sur toute la ligne pendant plus d'une heure. Les soldats restaient à leur rang ; mais les capitaines, dès qu'ils avaient fait feu, s'en allaient en sautant autour de la place, et faisant mille contorsions comme des forcenés. Les gens de leur suite, comme eux hors d'haleine, couraient les envelopper dans leurs étendards, en faisant retentir leurs noms, et prênaient leur mousquet aussitôt qu'ils avaient tiré „.

« Une vieille magicienne, qui était, nous dit-on, la principale fétiche de la famille, se précipitait au milieu du feu, en poussant des cris et des hurlemens, semblables à ceux qui accompagnent les douleurs d'une pénible agonie. Les chefs ont le droit d'augmenter la charge de leur mousquet, en proportion de l'élévation de leur grade : plusieurs se faisaient soutenir en tirant par des personnes de leur suite, et la violence du coup leur causait un étourdissement, dont ils ne revenaient qu'au bout de quelques minutes. La vieille figure de l'odumat en fut frappée au point de paraître morte. Les armes crevent souvent dans leurs mains avec un bruit épouvantable. Lorsque le feu eut cessé, les chefs se mirent à boire du vin de palmier en quantité, et en versaient religieusement quelques gouttes à terre, avant d'approcher le vase de leurs lèvres ».

« Les bourreaux se disputaient entr'eux à qui exercerait le premier son cruel ministère. Nous ne pouvions revenir de notre étonnement, en voyant l'impassibilité avec laquelle la première victime se laissait passer le couteau à travers les joues. Le bourreau qui en était le plus-près ayant saisi le sabre d'un autre, lui coupa la main droite, et lui scia en quelque sorte le cou, pour prolonger le tourment davantage. On amena ensuite les douze autres victimes, qui furent immolées l'une après l'autre. D'autres sacrifices, et particulièrement de femmes, furent faits sur le lieu même de la sépulture. Mais il est tems de détourner nos regards de cet horrible spectacle. Ces cruelles cérémonies furent suivies d'une espèce de carnaval, qui dura plusieurs jours, et pendant lequel on ne cessa pas de boire, de chanter, de danser, et de faire des décharges de mousqueterie sur la place du marché. Les chefs y venaient tous les soirs, ou envoyaient un de leurs officiers à Quatschi avec un peu de vin de palmier ».

*Usages  
et mœurs.*

A considérer, dit Biot dans son second extrait de l'ouvrage de Bowdich (1), la complication des formes du gouvernement chez un peuple, qui, par sa physionomie, son intelligence et ses mœurs diffère essentiellement de la race des Nègres; à voir le degré de perfection où il avait déjà porté plusieurs arts, tels que la tissanderie, la broderie, la fabrication de la vaisselle, la tannerie, la métallurgie, l'orfèvrerie et l'architecture; à envisager enfin la multiplicité de ses pratiques extravagantes et superstitieuses, ainsi que de ses usages bizarres, inconnus non seulement aux Nègres mais

(1) Journal des Savans, septembre 1819.

même aux peuplades voisines, Bowdich dut être naturellement conduit à imaginer, que les Ashantées sortaient originairement de quelque contrée de l'Afrique plus civilisée, que ne l'est celle qu'ils habitent maintenant. Un profond examen de cette idée l'a porté à penser, que c'étaient des descendans de ces anciens Ethiopiens, qui, au rapport d'Hérodote, furent chassés de leur pays, environ six cent-trente ans avant sa naissance, par une colonie Egyptienne; et qui, repoussés sans cesse par le mouvement de la population du levant au couchant, se sont avancés de plus en plus dans l'intérieur, en laissant au midi les Ethiopiens sauvages, dont parlent le même historien et Diodore de Sicile: sauvages qu'on rencontre encore aujourd'hui avec les traits, le caractère distinctif d'anthropophages, et dans la même région où ces deux historiens placent leur séjour. Nous allons rapporter succinctement quelques-unes des analogies sur lesquelles Bowdich appuie ses conjectures, et qui, sans nous écarter de notre objet, auront l'avantage de nous donner des notions plus étendues sur le gouvernement, le caractère, les usages et les mœurs des Ashantées.

Nous remarquerons d'abord qu'il y a une singulière ressemblance entre le prénom *Saï* ou *Zaï* qu'on donne au Roi des Ashantées, et celui de *Za* que prenaient les premiers Rois d'Abyssinie: or, d'après les observations de Salt, il paraîtrait que les Abyssins descendaient aussi d'une nation Ethiopienne, à laquelle se mêlèrent dans la suite des colonies venues de l'Égypte (1). Une opinion commune à ces deux peuples, c'est de croire que leurs Rois ne doivent jamais parler en public que par la bouche de leurs ministres ou d'interprètes, qui répètent jusqu'à leurs moindres observations. Ces Souverains ne mangent non plus jamais en public, et vivent retirés au fond de leurs palais, entourés des officiers de leur cour et de leurs esclaves: on renverse leur siège lorsqu'ils se lèvent, et ce serait un délit capital que de s'y asseoir après eux. En Abyssinie tout vice de conformation exclut du trône: chez les Ashantées l'usage approuve tout ce qui peut contribuer à la beauté de la race régnante, même le commerce des femmes de la famille royale avec les hommes de la plus basse condition, pourvu qu'ils soient beaux et bien faits. Une conséquence naturelle de cet usage, c'est de ne considérer comme

*Usages des Rois  
des Ashantées.*

*Ressemblance  
entre les usages  
des Ashantées  
et ceux  
des Abyssins.*

(1) L'existence des usages attribués par Bowdich aux Ashantées a été aussi confirmée par Bruce et Salt.

légitimes que les enfans des femmes ; ensorte que les successeurs du Roi sont d'abord ses frères comme issus de la même mère , puis les frères de ses sœurs. A l'exemple du Monarque d'Abysinie , le Roi des Ashantées tient aussi à sa cour un grand nombre d'enfans des premières familles , qui font le service de pages , et sont instruits comme les enfans de Sparte à dérober adroitement. Les Ashantées ainsi que les Abyssins ne combattent jamais de nuit , ni après le coucher du soleil , quelqu'avantage qui pût leur en résulter. Chez ces deux peuples le mariage n'est qu'un marché , qu'on peut rompre en restituant ce qu'on a reçu : la circoncision n'y est pas d'un usage universel ni d'obligation.

*Usages  
des Ashantées  
semblables  
à ceux  
des Egyptiens.*

Ces analogies , ainsi que beaucoup d'autres rapportées par Bowdich , semblent trop caractéristiques pour être l'effet du hasard ; mais ce qui leur donne encore plus de poids , c'est qu'on trouve chez les Ashantées plusieurs usages tout-à-fait semblables à ceux de l'ancienne Egypte. On lit dans Hérodote que les Egyptiens prenaient leurs repas dans les rues , et que pour satisfaire aux autres besoins de la nature ils se retiraient dans le lieu le plus écarté de leurs maisons. La même coutume se retrouve chez le peuple dont nous parlons ; et ce qu'il a de particulier à cet égard , et qu'on ne voit chez aucune autre nation Nègre , c'est qu'à chaque étage des maisons , il y a des latrines qui sont tenues avec la plus grande propreté. Les Ashantées laissent croître comme les anciens Egyptiens leurs cheveux et leur barbe en signe de deuil ; et s'ils n'embaument point leurs morts , ils les font sécher à la fumée pour les conserver. Le blanc est pour eux , comme pour les Egyptiens , une couleur sacrée : leurs prêtres sont habillés de blanc , et ils se barbouillent le corps avec de la chaux pour lui donner la même couleur : la même cérémonie se pratique à l'égard des accusés lorsqu'ils sont absous. Le Roi et tous les Grands portent des habits blancs dans les jours de représentation. On entretient aussi chez ce peuple , comme en Egypte , des crocodiles sacrés , que les prêtres sont chargés de nourrir de volaille à plumage blanc. Chaque famille y observe aussi l'usage rapporté par Hérodote , de ne pas manger d'une certaine espèce de viande , telle que de mouton , de chevreau ou de bœuf , ce qui forme entr'elles des castes distinctes , et qui ont chacune leur nom propre. Cependant les Ashantées n'ont rien dans leur architecture qui ressemble à celle des monumens de Thèbes , et leurs palais de cannes n'offrent assurément rien qui rappelle les pyramides ; mais ils faut avouer aussi que ces énor-

mes masses n'ont aucun rapport avec les humbles demeures des anciens Egyptiens. Les frêles habitations des Ashantées ne sont pourtant pas tout-à-fait dénuées d'un certain caractère historique: car parmi les ornemens nombreux et recherchés qu'elles présentent, on trouve la figure bien distincte de l'ancien ibis.

Quelle que soit du reste l'importance des analogies, dans lesquelles Bowdich a cherché à découvrir l'origine des Ashantées, elles n'en ont pas moins pour nous l'avantage de nous faire connaître les divers usages qui leur sont propres. Nous croyons à propos néanmoins de nous arrêter un peu sur quelques objets particuliers, qui peuvent nous donner une idée encore plus exacte de l'état dans lequel se trouvent les arts et les sciences chez ce peuple.

A commencer par l'architecture, dans laquelle les Ashantées montrent beaucoup de talent et de goût, nous dirons d'abord (1), « que leur capitale est bien bâtie; que les rues en sont larges et propres; qu'elle est située dans un lieu bas, et entourée de bosquets de cotonniers, dont la vue est extrêmement agréable; que les environs de la place du marché sont très-beaux; que le palais du Roi offre une suite immense de cours, de places, de salles ouvertes et de galeries pour les esclaves; qu'il est entouré de murs bien bâtis; et que le tout est blanchi proprement, et plus digne du rang d'un Prince Africain, que ne l'est le palais de Saint-James d'un Monarque Anglais ».

*Architecture.*

Pour construire leurs murs, les Ashantées commencent par planter deux rangées de baguettes, à une distance l'une de l'autre égale à l'épaisseur qu'il veulent donner au mur, et en remplissent l'intervalle d'une espèce de mortier, dont ils enduisent les deux façades extérieures, ce qui leur donne l'apparence d'un mur épais et solide. Toutes les maisons ont une gouttière qui se compose de trois pieux, dont le plus long forme la partie la plus élevée du toit, et les deux autres, placés horizontalement et à côté du premier, font la base d'un triangle, qui soutient un plancher de bambou recouvert de paille et de feuilles de palmier attachées à des lattes qui passent à travers de chaque gouttière, à laquelle on donne ensuite une couleur noire, et qu'on a soin d'entretenir proprement. La planche 75 offre la vue d'une rue d'Adum.

*Manière  
de bâtir.*

(1) V. Monthly. Magaz. Lettre écrite de Cumassi le 21 juin 1817.

Les piliers qui soutiennent le toit de quelques maisons et en forment la façade, sont de gros pieux qu'on rend carrés en les enduisant d'une couche de glaise; mais il n'y a que les capitaines auxquels ce genre d'embellissement soit permis dans la construction de leurs habitations. L'escalier et le pavé sont en pierre ou en glaise, recouverte d'un lit de terre rouge ou d'ocre, provenant sans doute des abondantes mines de fer qui se trouvent non loin de là. Cet escalier ainsi que le pavé sont lavés chaque jour, et teints de nouveau de la même couleur.

*Façade  
des maisons.*

On construit les façades des maisons tandis que les murs sont encore mous; et le modèle des ornemens dont on veut les décorer se fait avec des baguettes minces jointes ensemble, qu'on recouvre ensuite d'un enduit très-fin: les piliers sont quelquefois aussi recouverts d'un ouvrage fait avec des baguettes fendues, entrelacées les unes dans les autres et enduites avec beaucoup de soin. Bowdich a vu de ces piliers, qui avaient l'air d'être cannelés.

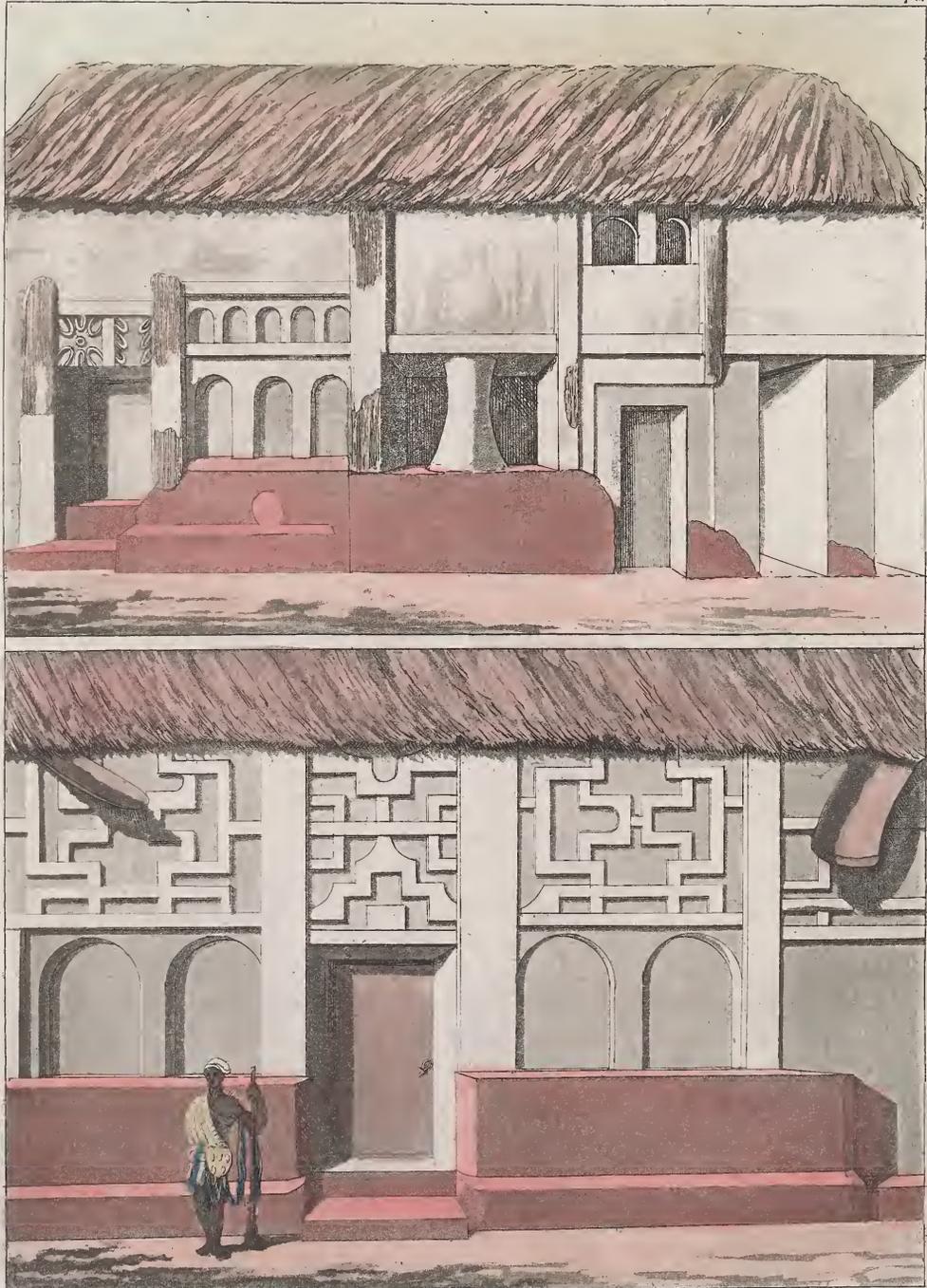
*Arçes, portes.*

Les Ashantées savent aussi construire des cintres avec de gros bambous qu'ils plient en demi-cercle, et dont ils fixent les extrémités dans la couche de glaise qui forme le pavé de leurs maisons tandis qu'elle est encore molle; ils recouvrent ensuite ces cintres et le plancher d'une espèce de claie enduite de la même matière. Leurs maisons offrent souvent une quantité de constructions de ce genre et de portiques, et elles sont ordinairement blanchies. Quoique l'enduit dont ils se servent s'écaille facilement, et laisse voir à découvert dans les endroits saillans les fils de bambou sur lequel il est appliqué, il n'en produit pas moins un certain effet, qui donne du relief à l'ornement. Leurs portes sont en bois de cotonnier, qu'on ne peut scier qu'avec beaucoup de peine; elles sont divisées en compartimens et bien peintes: leurs serrures sont d'une forme singulière et tout-à-fait originale.

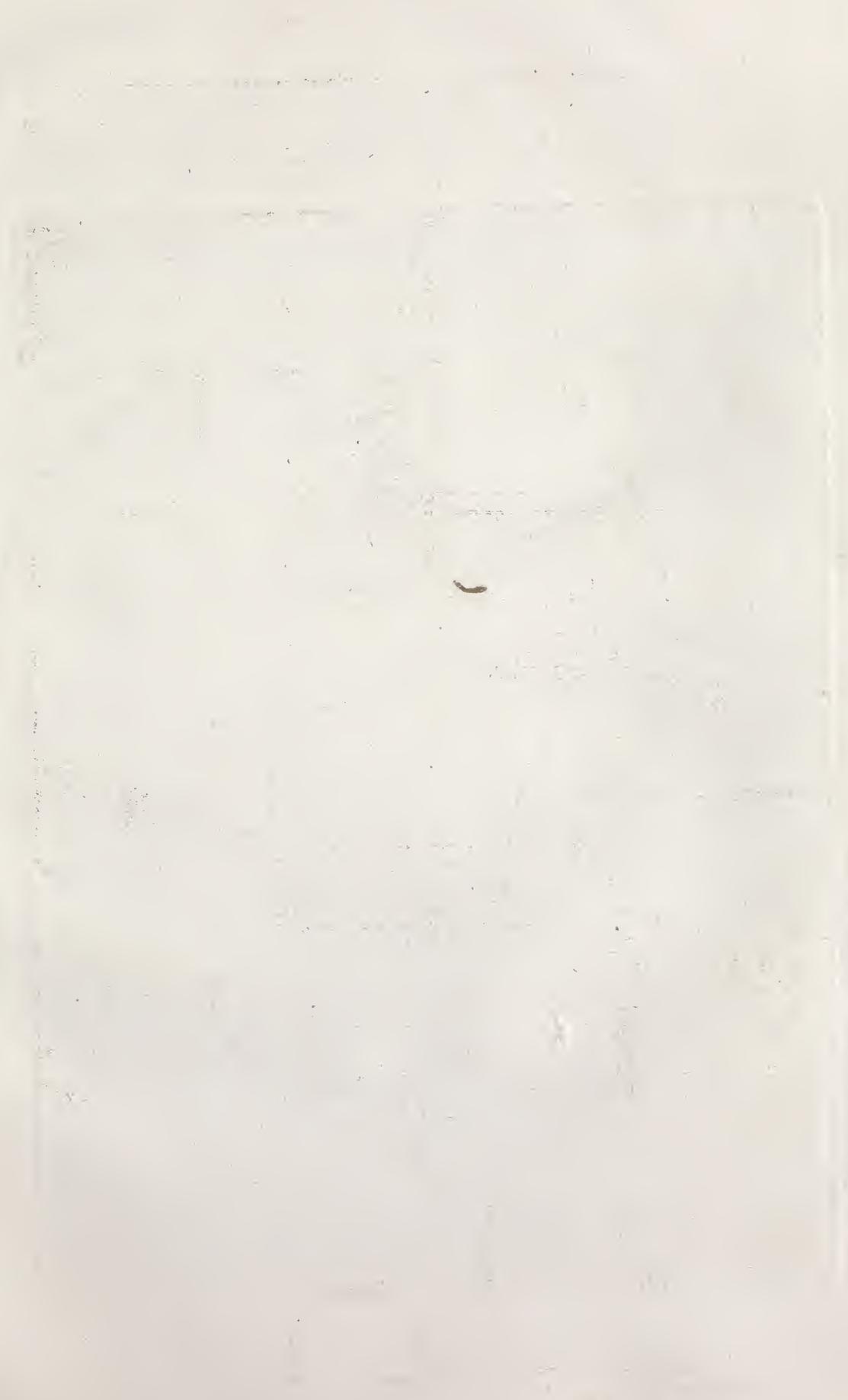
*Pavé, fentes.*

Lorsqu'il s'agit de faire à un édifice un second étage, on commence par diviser le premier en deux, au moyen d'un mur sur lequel on pose les solives qui doivent supporter le plancher du second: ce plancher est ordinairement fait en claies d'osier, et recouvert d'un enduit épais. On n'a guères d'idée chez ce peuple des planchers en bois, et Bowdich n'en a vu qu'un seul en planches de cotonnier, qui ressemblait au pont d'un bâtiment. Les fermetures des fenêtres sont embellies d'ouvrages de sculpture, qui représentent des figures d'enfans et des arabesques; et les châssis en





L. de Rossi





sont souvent garnis d'une lame d'or de l'épaisseur d'une feuille de papier.

Ce qui surprit Bowdich, et qui prouve, comme nous l'avons observé plus haut, la supériorité des Ashantées sur la race des Nègres en général, ce fut de voir que chaque maison avait sa latrine, outre les communes pour le peuple, qui sont hors de la ville. Ces lieux d'aisance sont pour la plupart sous une petite voûte, et dans l'endroit le plus retiré de la maison : on les trouve aussi quelquefois sur l'escalier dans une chambre à part, qui ressemble à un petit cabinet. Les conduits en sont étroits et profonds, et l'on y verse chaque jour de l'eau bouillante pour ôter toute mauvaise odeur. Les chiffons et toutes les ordures de la maison sont brûlés sur le derrière des rues. Enfin il ne règne pas moins de propreté dans les habitations que sur les personnes.

*Propreté.*

Le n.º 1 de la planche 72, représente une des plus anciennes maisons de Cumassi, qui se trouvait dans le quartier où étaient logés les envoyés Anglais : le n.º 2 de la même planche forme une autre partie, mais plus moderne du même quartier, dont une portion avait été assignée au chef de l'ambassade. Le personnage qu'on y voit est un des gardes du corps du Roi. Nous continuerons à mettre sous les yeux de nos lecteurs les diverses parties dont se composent les maisons des Ashantées, telles que Bowdich nous les a représentées ; et nous en donnerons l'exacte description, d'après celle qu'il en fait lui-même dans sa relation.

Le n.º 1 de la planche 73 représente l'extérieur d'une chambre à coucher ; elle est oblongue, et située dans un lieu retiré de la maison. Le rideau qui est tendu à la porte n'empêche pas de distinguer dans l'intérieur les sièges qui sont de couleur de sang : la petite galerie en face n'est grande qu'autant qu'il le faut pour y tenir une personne : la petite chambre ou réduit à côté sert aux esclaves de confiance : la chambre de lit n'a que huit pieds carrés, et présente dans tout son contour des ornemens en or et en argent : les lits ont en général cinq pieds de haut, et sont composés entièrement de coussins de soie et de coton entassés les uns sur les autres. On dit que le Roi de Gaman a des gradins en or massif pour monter sur son lit.

Le n.º 2 de la même planche offre la vue en perspective de l'entrée de la maison d'Apokou : le quatrième côté est semblable à ceux de droite et de gauche : c'est une antichambre pour les do-

mestiques et les personnes qui attendent d'être reçues du maître de la maison. L'appartement vis-à-vis est une chambre de lit. La personne qu'on y voit joue au *buntwa*, dont nous parlerons ensuite.

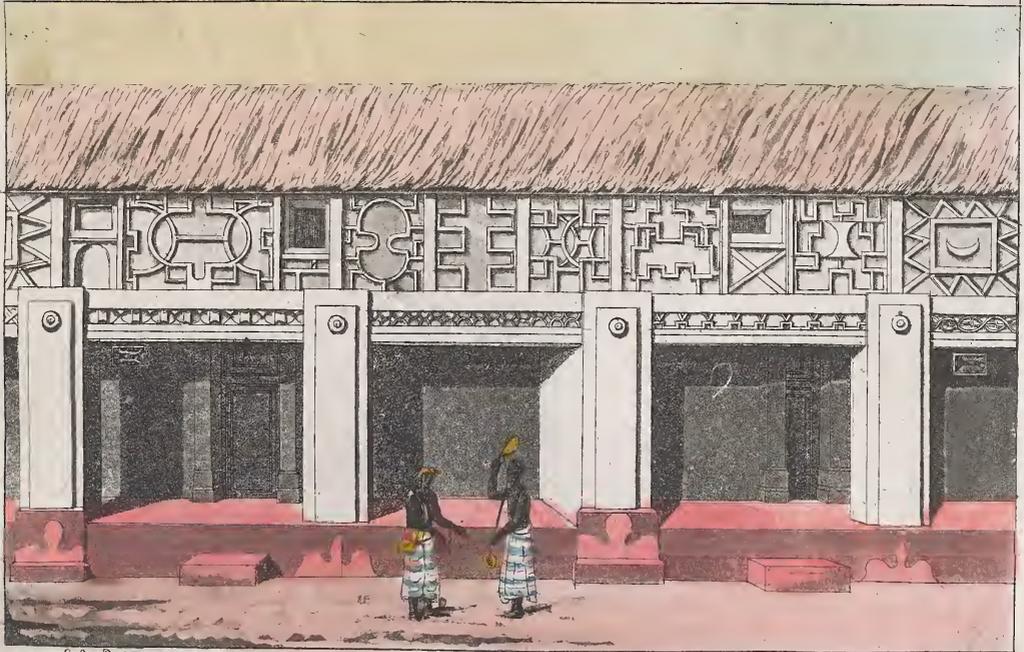
Le n.º 1 de la planche 74 représente une partie du portique parallèle au mur intérieur, qui sépare le palais d'avec la rue. Ce portique, qui a deux cents *yard* de longueur, est habité par les capitaines et les gens de service du Roi; il règne tout autour une petite galerie: les cranes humains qui décorent les piliers et les tambours sont des choses qui se voient fréquemment dans ces sortes de lieux. La figure représente un simple soldat des Ashantées; son baudrier, d'où pendent des couteaux, est parsemé de coquilles rouges.

Le n.º 2 de la même planche est l'extrémité du même portique, mais elle est plus ornée que le reste, en ce que les capitaines d'un grade supérieur y ont leurs chambres, qui sont indiquées par les portes étroites qu'on aperçoit sous ce portique. On voit une femme qui danse, tandis qu'un homme joue de la flûte et agite un grélot.

La planche 75 représente la vue d'une rue d'Adum: les façades ouvertes indiquent la demeure d'un capitaine, et servent à la réception des étrangers, à la conversation et aux amusemens. On y entre par la porte étroite qui est sur le côté; et après avoir traversé une petite cour, on vient dans un vaste lieu semblable au n.º 2 de la planche 73, d'où, par des allées tortueuses, on arrive à une autre endroit moins grand et plus retiré, tel qu'on le voit aux n.ºs 2 de la planche 72, et 1 de la planche 73. Une femme fétiche sort de sa demeure; elle est habillée de blanc, et sa ceinture est garnie de bandelettes de soie qui pendent autour d'elle; elle a le sein couvert d'une écharpe, la tête ceinte d'un morceau de toile entrelacé, et agite sans cesse deux queues de cheval qu'elle tient dans ses mains, en poussant des cris et des hurlemens, jusqu'à ce qu'elle tombe sans connaissance. On voit à la droite un tisserand avec son métier, et une femme du marché sous sa tente.

La planche 76 offre la partie extérieure de la chambre à coucher du Roi; elle a environ trente pieds carrés. L'arbre à coton et soie et le mancenillier (1) sont des fétiches, comme le sont les

(1) Le mancenillier est un arbre d'un bel aspect, mais extrêmement dangereux, qu'on trouve dans la plupart des Antilles. Il s'élève à la hauteur d'un noyer moyen d'Europe, et ses feuilles ressemblent beaucoup à







丁巳 吳昌碩







chiffons rouges et blancs suspendus au haut du pieu, ainsi que les petites coupes de cuivre posées sur des bâtons fourchus. Les petits sacs de couleur attachés aux portes dont la forme est élliptique, et les panneaux faits en relief, contiennent des enchantemens Moresques. Les ornemens de la fenêtre à gauche sont en argent, et ceux de l'autre à droite en or. Les deux hommes qu'on voit jouent au *worra*.

Nous avons aussi extrait de la relation de Bowdich quelques notions concernant les arts, mais qui, à dire la vérité, ne sont pas très-précises. Le métier à faire la toile est construit sur les mêmes principes que les nôtres : cependant la toile n'a jamais plus de quatre doigts de largeur. On voit à la planche 75<sup>e</sup> un tisserand avec son métier. Parmi les objets destinés pour le Musée Britannique, il y a un petit métier avec tous les ustensiles qui lui appartiennent.

*Art de tisser ;  
filer etc.*

Les Ashantées se servent pour filer, au lieu de quenouille, d'un fuseau qu'ils tiennent d'une main, et de l'autre tordent le fil qui a un poids à son extrémité. Leurs étoffes sont d'une variété, d'une finesse et d'un lustre admirables : celle qui était destinée pour le même Musée aura sans doute réuni ces qualités, outre qu'elle était parfaitement égale des deux côtés. Les plus belles étoffes sont d'une soie, dont les fils sont de la plus grande finesse : les blanches qui se font particulièrement à Jata et Dagwumba sont peintes avec un mélange de sang et de bois *dye* : les dessins en sont variés, et ne manquent pas d'élégance ; ils sont peints avec une plume d'oiseau, et avec tant de régularité, qu'à une certaine distance on les prendrait pour une gravure grossière. « J'ai vu, dit Bowdich, un homme exécuter de ces dessins avec autant de rapidité que je pouvais en mettre à écrire ». Il en a envoyé un au Musée Britannique, qu'il a payé un *acki*, ou à peu près cinq francs.

celles du poirier sauvage : son fruit, appelé *mancenillo*, ressemble à la pomme d'api ; il est tacheté de rouge, beau à voir, et d'une odeur qui exciterait à le manger, si l'on ne savait pas qu'il est mortel. Cet arbre croît sur les bords de la mer et des fleuves, et ceux de ses fruits qui tombent dans l'eau causent une mort prompte aux poissons qui les avalent. L'écorce de son tronc est unie et grise, et son bois est aussi compact que celui du noyer dont il a la couleur. Ses fruits, ses feuilles et son écorce jettent un suc blanchâtre partout où on les coupe, et ce suc est un poison mortel.

*Idiome.*

Bowdich a voulu en outre insérer dans son ouvrage un vocabulaire et les noms d'environ trente idiomes, qui étaient inconnus avant lui : de plus, c'est qu'après avoir mis tous ses soins à étudier la philosophie et la construction de deux de ces idiomes, il est parvenu à découvrir des ressemblances singulières entre leurs modes et leur syntaxe, et ceux de l'Hébreu et du Grec.

*Musique.*

Il nous a transmis aussi plusieurs morceaux de musique des Ashantées et autres nations de l'intérieur, sans en altérer en aucune manière la simplicité ; il a remarqué que le mode mineur s'y rencontre plus fréquemment que le majeur, et que le passage de l'un à l'autre se répète facilement dans le même air. La musique de ces peuples, toute grossière qu'elle est, ne laisse pas d'avoir plus de force et de douceur, que celle de toutes les autres nations barbares de ces contrées. Ceux de leurs instrumens qui méritent le plus d'attention sont, premièrement la flûte, qui leur sert aussi, disent-ils, pour se communiquer leurs pensées ; secondement, le sanko sur lequel ils exécutent dans toute leur étendue leurs compositions musicales : ( voy. le n.º 1 de la planche 73 ) ; troisièmement, les cors qui sont faits avec des dents d'éléphant, et dont le son produit un effet vraiment martial ; quatrièmement, le bentwa, dont on voit la figure au n.º 2 de la même planche ; cinquièmement enfin, une espèce de violon qui n'est usité que chez les peuples de Mosis, les Malowas et autres peuplades plus avancées dans l'intérieur : cet instrument est fait avec des pièces de courge ; la table de dessus, où il y a deux grands trous, est couverte d'une peau de cerf : les cordes en sont faites avec des poils de vache, et on le joue avec un archet qui diffère peu des nôtres. Les musiciens Ashantées font des grimaces semblables à celles des charlatans qu'on voit en Italie ; presque tous s'accompagnent de la voix, et avec un son nasal qui rend leur musique extrêmement bizarre. Les autres instrumens de musique méritent à peine ce nom.

Le chant des Ashantées approche beaucoup du récitatif : c'est le genre de musique qu'étudient particulièrement les femmes pour chanter en chœur ; mais leurs chants, surtout dans les funérailles, sont accompagnés de hurlemens et de cris, qui ne permettent pas d'en entendre une seule syllabe. Les habitans de Canoé ont des chansons qui leur sont propres, et qui ressemblent beaucoup au chant de nos églises. Lorsque les Ashantées veulent chanter ils forment deux chœurs, dont l'un est composé des hommes avec

leurs instrumens, et l'autre des femmes. Quelques-uns des musiciens se levent tour-à-tour de chaque côté, et s'avancent en chantant (1).

Les Ashantées ne pesent que l'or : tout le rete se vend à la mesure. Le poudre se vend en gros au baril, et en détail à la charge ; le tabac se vend à paquets ou à poids, le fer à barres, et le plomb à morceaux d'un doigt de longueur. Leurs poids pour l'or sont les suivans : 8 toku font un acki, qui équivaut à environ cinq francs : 16 acki font un new niéen, 36 un benda, et 40 un périguin.

*Poids,  
mesures.*

Leur année commence au premier octobre, et se divise, selon les fêtes religieuses, en parties de trois et de six semaines, qui se

*Année,  
semaines.*

(1) Voici la traduction littérale d'une de leurs chansons.

## PREMIÈRE FEMME.

Mon mari m'aime passionément,  
Il a beaucoup de bonté pour moi ;  
Mais, moi, je ne puis l'aimer :  
Il me faut donc écouter mon amant.

## PREMIER HOMME.

Ma femme ne me plait plus,  
Je suis dégoûté d'elle ;  
Je veux en chercher une autre  
Qui sera plus belle.

## SECONDE FEMME.

L'amant me tente par de doux propos ;  
Mais l'époux me fait du bien :  
Je dois donc l'aimer tendrement,  
Et lui rester fidèle.

## SECOND HOMME.

Jeune fille, tu surpasses ma femme en beauté ;  
Mais je ne puis te donner le nom d'épouse.  
L'épouse ne veut plaire qu'à son époux :  
Si je te quitte, tu chercheras un autre amant.

succèdent alternativement. Leurs semaines ont sept jours, comme chez tous les autres peuples ; mais chaque famille a la sienne, qu'elle commence à un jour différent, et durant lequel elle s'abstient du travail.

*Projet  
de commerce  
entre  
les Européens  
et l'intérieur  
de l'Afrique.*

Un des chapitres les plus intéressans de l'ouvrage de Bowdich, est celui où il enseigne la meilleure manière d'établir des relations de commerce avec l'intérieur de l'Afrique, à la faveur des comptoirs de la côte de Guinée, et surtout par l'entremise des Ashantées. Les moyens qu'il indique, et qu'il regarde comme certains pour y parvenir sont, de tenir avec ces peuples une conduite noble, juste, et capable enfin de leur inspirer du respect pour le caractère Européen ; de leur insinuer, par la persuasion et l'exemple seulement, des sentimens d'équité, d'humanité et l'amour du travail ; de leur donner des notions véritables d'agriculture et de commerce, dont les avantages contribuent si puissamment à la civilisation des peuples ; et de les détacher ainsi naturellement et sans violence de leurs cruelles superstitions, pour les conduire à une religion qui commande et inspire l'amour des vertus sociales, et en faire des êtres bons et heureux. Puisse ce plan être adopté par ses compatriotes, et par les autres nations Européennes qui ont des établissemens sur les côtes orientales de l'Afrique ! C'est alors que la civilisation et le bonheur pourront enfin consoler cette vaste partie du monde, depuis si long-tems en proie à l'ignorance, à la barbarie, à l'esclavage et aux plus affreux désastres. L'Europe lui est redevable de ce bienfait, en réparation des maux que la traite des Nègres répand depuis trois siècles sur cette terre désolée.

## LE COSTUME

DES HABITANS

## DES ILES DE L'AFRIQUE ORIENTALE (1).

EN partant de la pointe orientale de l'Afrique, la première île qui se présente est celle de Socotra ou Zocotra, dont Ferdinand Pereira Portugais fit la découverte il y a près de trois siècles, et qui a été prise par quelques modernes pour la Dioscoride de Ptolémée

*Ile de Socotra.*

(1) Voici la note des principaux voyageurs et auteurs, qui ont traité de choses concernant les îles de l'Afrique orientale.

Hieronymi Megiseri historische und chorographische beschreibung der Inseln Madagascar sonst St. Laurentii genannt. *Altenbourg*, 1609 ; *Leipsic*, 1623, in 8.°

Histoire du grand et admirable royaume d'Atouzil ( en l'île de Madagascar ), incogneu jusqu'à présent à tous historiens et cosmographes etc. ; par J. D. M. G. T. *Saumur*, 1616 ; *ibid.* 1624, 1 vol. in 8.°

Discovery and description of Madagascar etc. by Richard Bootby and Franc. Loyd. *London*, 1647, in 4.°

Relations véritables et curieuses de l'isle de Madagascar etc. ( de François Couche ). *Paris*, 1651 in 4.°

Histoire de la grande île de Madagascar, composée par le sieur de Flacourt etc., avec fig. *Paris*, 1658 ; *ibid.* 1661, in 4.°

— La même avec une relation de ce qui s'est passé es années 1655, 56 et 57, non encore vue, par la première impression. *Paris*, 1661, in 4.° fig.°

Relation des premiers voyages de la compagnie des Indes faits en l'île de Madagascar ou Dauphine, par Soucha de Rennefort. *Paris*, 1668, in 16.°

Les voyages faits par le sieur Dubois aux îles Dauphine ou Madagascar, et Bourbon ou Mascareigne etc. *Paris*, 1674, in 12.°

Voyage à l'île de France. *Paris*, 1712, in 12.°

Voyage de Madagascar ou île de Saint-Laurent, par Carpeau du Saussai. *Paris*, 1722, in 12.° fig.°

Elle a pour  
capitale  
Tamarinida.

et de Pline. On est étonné qu'une île si voisine de l'Égypte, et aussi fréquemment visitée par les marchands Européens, ait été décrite de tant de manières différentes, qui souvent sont contradictoires entr'elles. Les uns prétendent qu'elle ne renferme qu'une ville appelée Tamart, Tamary ou Tamaride; les autres qu'on n'y trouve ni villes ni villages, et que les habitans se retirent dans des cavernes pour se garantir des ardeurs du soleil. Mandelslo dit que Tamary est une ville considérable par son étendue, ses édifices et sa population, et qu'elle a un fort muni de canons qui défendent le port, avec un beau palais pour le vice-Roi. La plupart des écrivains donnent à cette île vingt-cinq lieues de longueur sur dix-neuf de largeur, une bonne rade, des baies commodes où l'on peut relâcher, surtout celles de Benin et Cora qui sont très-belles, et où les vaisseaux sont à l'abri de tous les vents. Tous les voyageurs s'accordent à dire que l'île est peuplée et fertile, et qu'elle est gouvernée par un Scheik tributaire des Schérifs Arabes, et probablement aujourd'hui de la Porte. Malte-Brun assure au contraire

- Voyage à Madagascar, par Ambroise Pare, *Amsterdam*, 1722, in 12.<sup>o</sup>  
 Madagascar, or Robert Drury's journal during fifteen years captivity on that island etc. *London*, 1729, in 8.<sup>o</sup>  
 Adrian von Brocke's neueste Nachricht von Madagascar etc. . . . und dem leben des itzigen Beherrschers dieser insel. *Leipsic*, 1748, in 8.<sup>o</sup>  
 Lettre concernant l'état actuel des mœurs, usages et commerce des habitans de Madagascar, par de Barry. *Paris*, 1764, in 12.<sup>o</sup>  
 Voyage à l'île de France, à l'île de Bourbon etc. par (Bernardin de Saint-Pierre). *Paris*, 1773, in 8.<sup>o</sup> fig.<sup>o</sup>  
 Beschreibung der Insel Madagascar aus verschiedenen und aeltern neuern reise-beschreibungen (inséré dans la *Connoissance de la Littérature des pays*, 1790, XII.<sup>o</sup> cah. ).  
 Voyage à l'île de Madagascar et aux Indes Orientales, par l'abbé Rochon. *Paris*, 1791, in 8.<sup>o</sup>  
 The history of Mauritius, or the isle of France, and the neighbouring islands etc. by Grant *London*, 1801, in 4.<sup>o</sup>  
 Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique, fait par ordre du Gouvernement, pendant les années 1801 et 1802, avec l'histoire de la traversée du capitaine Baudin jusqu'au port Louis de l'île Maurice; par J. P. C. M. Borry de Saint-Vincent etc. *Paris*, 1804, 3. vol. in 8.<sup>o</sup> avec atlas in 4.<sup>o</sup> Traduit en Allemand. *Leipsic*, 1805, fig.<sup>o</sup>  
 Voyage dans les îles australes d'Afrique (les îles de France, de la Réunion et de Madagascar) par Aubert du Petit-Thouars,

que le sol en est pierreux et stérile; qu'elle est presque entièrement dépourvue d'eau et de végétaux; que les vents transportent les sables du rivage jusque sur le sommet de la chaîne centrale des montagnes; mais que cependant les vallées qui en sont garanties produisent le meilleur aloès connu (1), et des dattes en quantité. Elle abonde en chèvres et en volaille, mais on y trouve peu de bœufs: outre le mosunbrun ou gomme qu'on tire de l'aloès, on en exporte du cinabre et du sang de dragon (2). Georges Anderson, voyageur peu instruit, assure y avoir vu des casuar: la mer y fournit de l'ambre; et le corail y est si commun, qu'on l'emploie dans la construction des maisons de Tamaride.

La population de cette île pourrait donner matière à de longues discussions. Philostorge Edrisi et Hamboullah font mention d'une colonie qui y fut envoyée par Alexandre (3). Du tems de

*Habitans.*

(1) L'aloès de Socotra est l'aloès *perfoliata succotrina* de Linée, appelé aussi aloès *succotrina angustifolia spinosa flore purpureo* par Breynius, et Gaspard Commelin qui en a donné le dessin et la description dans le 1.<sup>er</sup> tom. de ses plantes du jardin d'Amsterdam, pag. 91, et fig. 48: cette plante y a été transportée des Indes Orientales par M.<sup>r</sup> de Beaumont secrétaire des Etats de Hollande.

L'aloès appelé socotrin, du nom de l'île de Socotra, d'où l'on en transportait autrefois une grande quantité en Europe, est le suc condensé de diverses plantes du même nom. Cette espèce d'aloès est plus pur que les autres; il est luisant, clair et en quelque sorte transparent à sa superficie. Lorsqu'il est en masse, sa couleur est d'un jaune qui tire sur le rouge: réduit en poudre il prend une couleur d'or brillante. Il est dur et friable en hiver, et un peu mou en été. En le maniant long-tems entre les doigts, il s'amollit et change de forme comme la cire. Il a un goût amer et aromatique, une odeur peu agréable qui approche de celle de la myrrhe, sans en avoir néanmoins le parfum. Ceux qui voudraient avoir des notions plus étendues sur cette plante pourront consulter l'ouvrage de M.<sup>r</sup> Le Comte Castiglioni, Président de l'Académie des Arts et des Sciences à Milan.

(2) Voyage à Socotra, *Annal. des Voyages*, tom. X. pag. 143.

(3) On trouve dans l'intéressant discours d'Abu Zeid Al Assan, rapporté par Purchas, la relation suivante. Lorsqu'Alexandre subjuga les Perses, Aristote son précepteur, avec lequel il entretenait un commerce de lettres, l'engagea à chercher l'île de Socotra qui produit l'aloès, drogue précieuse, sans laquelle on ne pouvait composer l'*hiera*. Il lui conseilla d'en transporter ailleurs les habitans, et de les remplacer par une colonie Grecque, qui fournirait d'aloès la Grèce, la Syrie et l'Egypte. Ce

Philostorge les habitans parlaient la langue Syriaque. Marc Polo donna un Archevêque aux Chrétiens de Socotra. Les Portugais y trouvèrent des Chrétiens Monophysites, dont les prières leur parurent écrites en Chaldéen. En 1593 il y avait encore un Evêque Jacobite (1) : on y trouvait aussi des Néstorien qui y avaient le leur (2). De tous les voyageurs modernes, Thomas Roé est celui qui nous a donné le plus de détails sur les habitans de Socotra ; il les distingue en quatre classes, savoir ; les Arabes, que le Roi de Canem y a envoyés pour tenir le pays en sujétion ; leurs sujets ou esclaves Musulmans, dont l'occupation est de préparer l'aloès, de le presser et de le mettre dans des vessies ; les Bédiognes qui sont les anciens habitans, et vivent retirés dans les montagnes, jusqu'à ce qu'ils soient disposés à subir le joug et à élever leurs enfans dans le Mahométisme ; enfin les sauvages qui portent de longs cheveux, vont nus dans les bois où ils font leur demeure, et qui ne veulent avoir de relations avec personne : ces derniers sont peut-être les devins ou magiciens dont parle Marc Polo dans ses voyages (3).

*Leurs usages.*

C'est de Dapper, de La-Croix et de Mandelslo que nous tenons le plus de renseignemens, quoiqu'un peu différens entr'eux, sur les usages de ce peuple, qui peuvent se réduire à ce qui suit. Les habitans de Socotra sont lâches et vils, et se laissent dominer par une poignée d'Arabes ; ils emploient leur tems à élever des troupeaux et à la pêche : les femmes sont presque seules chargées du soin du bétail ; ils se nourrissent de lait, de beurre, de riz, de dattes et de viande. Leur habillement n'est pas le même dans toutes les parties de l'île. Certains voyageurs rapportent que les Bédiognes n'ont pour tout vêtement qu'un morceau d'étoffe en forme de tablier, qui leur couvre le sexe ; d'autres prétendent qu'ils se renferment dans une espèce de sac : il en est qui leur donnent de longues robes avec des bonnets de poil de chèvre ; les femmes vont

conquérant y envoya en effet une colonie, et chargea les Gouverneurs des provinces conquises de la protéger ; elle demeura dans le Paganisme jusqu'à la venue du Christ. Lorsque l'Évangile se répandit en Grèce, les habitans de Socotra l'embrassèrent à l'exemple de leurs compatriotes, et ils ont conservé la foi jusqu'à présent, comme les habitans des autres îles.

(1) *Assemanni*, Biblioth. orient. II. 456.

(2) *Croze*, Histoire du Christianisme des Indes, pag. 39 ; *Asseman*, III., 602-780.

(3) Marc Polo, ap. Harris, tom. I. pag. 150. La-Croix, tom. IV. etc.

nu-pieds , et n'ont qu'une espèce de chemise faite du même poil. Les habitans des côtes sont mieux vêtus , et tirent parti des avantages de leur position et de leur commerce. Outre le Sultan ils ont des Cacis ou Hodams , qui jugent toutes les affaires civiles et criminelles : ces magistrats ne restent qu'un an en charge ; mais le peu de durée de leurs fonctions est compensé par l'autorité extraordinaire et le respect dont ils jouissent pendant ce tems : leurs jugemens sont sans appel : le simple attouchement de la baguette qui est la marque distinctive de leur autorité est puni de la perte du bras. Ces peuples ont pour armes de larges sabres sans garde , des poignards qu'ils portent à leur ceinture , et dont la lame est fort-large vers le manche , et de petits boucliers dont ils se servent dans les combats ; ils ont appris aussi à manier les armes à feu. Quoique Musulmans et Chrétiens , ils adorent le soleil et la lune : leur religion est un mélange bizarre de vérités et d'erreurs ; mais les processions qu'ils font en l'honneur de ces deux astres , donnent à présumer que l'idolâtrie est leur religion dominante. Ils pratiquent la circoncision , et portent si loin la superstition à cet égard , qu'ils coupent les doigts à ceux dont les pères ont négligé de leur faire subir cette opération , on qui s'y sont refusés. Le nombre de leurs femmes est proportionné à leurs moyens et à leurs goûts , et ils les répudient pour toujours ou pour un tems déterminé , selon qu'il leur plait davantage. On assure qu'ils ensevelissent leurs morts avant d'avoir rendu le dernier soupir , persuadés que c'est un devoir pour eux de laisser souffrir un mourant le moins qu'il est possible.

Cette île , qui servait anciennement d'entrepôt au commerce , pourrait encore devenir aujourd'hui un point important pour la nation qui voudrait entrer en relations avec l'Arabie et l'Afrique orientale ; néanmoins , elle est négligée des Européens depuis le seizième siècle.

A trois cents lieues marines de Socotra on trouve une suite de petits archipels , qui ont été découverts par les Portugais , et dont nous n'avons pas eu jusqu'à présent une exacte description. Sur les cartes antérieures au *Neptune Oriental* de d'Après de Mannevillette , la dénomination générale d'îles Amirantes comprend toutes les petites îles situées entre les 4 et 6 degrés de latitude sud , et les 50 et 54 degrés de longitude est de Paris. Depuis quarante ans les navigateurs Français les ont visitées de nouveau et en ont changé la nomenclature , en donnant le nom d'Amirantes au groupe le plus

*Îles Amirantes*

*Îles Seychelles.*  
*Îles Mahé.*

occidental, qui est composé de treize petites îles peu élevées, abondantes en eau douce, en cocotiers et en tourterelles qu'on peut prendre à la main; et en appelant îles Seychelles le groupe le plus oriental. La plus grande de toutes ces îles est celle de Mahé, qui acquit de la célébrité par l'établissement que les Français y avaient formé, et où ils cultivaient avec succès le muscadier et le giroffier. Cette île a un port excellent qui la rend importante pour la navigation: ce qui a engagé les Anglais à se la faire céder. C'est là que Napoléon, alors Premier Consul, relégua quelques amis turbulens de la liberté, qui étaient faussement accusés de complicité avec les auteurs de la machine infernale. Ces malheureux en furent ensuite chassés à la suite de dissensions qui s'élevèrent entr'eux et les colons, sans doute pour cause d'opinions politiques; les uns se réfugièrent dans les îles Comores où ils périrent en peu de tems; d'autres se jetèrent sur le continent d'Afrique, où ils auront trouvé sans doute une mort plus lente et plus cruelle. Le destin a conduit de même, il y a peu de tems, dans une île d'Afrique celui, par les ordres de qui ces tristes victimes ont été transportées au milieu des Seychelles.

*Île des Palmes.*

*Noix maldive*  
*ou coco de mer.*

L'île des Palmes se fait remarquer dans cet archipel par une production toute particulière: c'est l'espèce de palmier qui porte le fruit qu'on appelle *noix maldive* ou *coco de mer*. Ce fruit n'a de particularité que dans sa forme, qui présente la figure de deux cuisses: son noyau, semblable à celui du coco, est d'un goût amer et astringent (1). Cet arbre se plaît au bord de la mer, et ceux de ses fruits qui tombent dans l'eau sont entraînés par les courans jusques aux Maldives, d'où on les porte dans l'Inde. On leur attribuit les vertus médicinales les plus extraordinaires: ce qui en rendait le prix extrêmement cher: l'Empereur Rodolphe II ne put en avoir un pour 4000 florins. Les savans formaient des hypothèses sur l'origine de ce fruit, et Rumphius alla jusqu'à le regarder comme la production d'un arbre *sous-marin*. On n'a trouvé que dans cette île l'espèce de palmier qui le produit; mais comme la mer en transporte jusqu'à Java et Sumatra d'un côté (2), et de l'autre jusqu'au Zanguebar (3), il est probable qu'il en croît aussi dans

(1) V. *Sonnerat*, Voyage à la Nouvelle-Guinée, pag. 4.

(2) *Marsden*, Sumatra, pag. 17, première édition; *Rumph.*; Herbar. Amboinense.

(3) *Lobo*, Voyage d'Abyssinie, I pag. 53.

d'autres îles de l'Océan Indien. Les Français et les Anglais ayant répandu tout-à-coup une quantité de ces noix dans l'Inde, elles y ont perdu leur célébrité mystérieuse : on a cependant cru à propos d'en introduire la culture à l'île de France (1).

(1) Voici en abrégé la description et l'histoire que nous donne de ce fruit M.<sup>r</sup> le Comte Castiglioni à la pag. 13 du II. tome de son ouvrage. « Un fruit rare, dit-il, appelé *tavarcaré*, ou coco des Maldives, coco de mer, et même coco de Salomon, était porté par les vagues sur les rivages des Maldives, et quelquefois jusques sur les côtes des Indes Orientales, sans qu'on eût jamais pu déterminer le lieu de son origine ». La découverte qu'on fit en 1743 ou 1744 de l'île de Praslin, appelée aussi île des Palmes, dans l'Archipel connu autrefois sous le nom des trois frères, ou de *Mahé*, et à présent des Seychelles, a enfin dévoilé tout le mystère, et nous avons à présent une description détaillée de l'espèce de palmier qui porte ce fruit, dans un mémoire de M.<sup>r</sup> Sonnerat, (*Voyage à la Nouvelle Guinée*, chap. I.), lu à l'Académie des sciences de Paris le 15 décembre 1773, duquel il résulte que l'île de Praslin est l'unique patrie qu'on connût jusqu'alors du *tavarcaré*. « Cet arbre, dit Sonnerat, a été reconnu pour une espèce de *latanier* ou *lontaro*. (*Borassus L.*); il croît à la hauteur d'environ 42 pieds, et forme une couronne composée de dix ou douze feuilles, *stbelliformes*, de vingt-deux pieds de long sur quinze de large etc. Le pistil, en mûrissant, forme un fruit sphérique d'un pied et demi de diamètre, qui a l'enveloppe épaisse et fibreuse, comme celle du coco, et renferme trois noix, dont une le plus souvent ne vient point à maturité etc. L'intérieur de ces noix ne contient d'abord qu'une eau blanche, amère, et d'une saveur très-désagréable, qui, à mesure que le fruit mûrit, se change, comme dans le coco ordinaire, en une substance solide, blanche et huileuse etc. Le tronc de l'arbre, semblable pour la forme à celui du cocotier, est généralement plus gros, plus dur, et d'une couleur plus foncée etc. ».

Le coco des Maldives n'en passe pas moins encore à présent aux Indes et dans toute l'Asie, pour une des choses les plus rares qu'il y ait au monde. Autrefois, lorsque les Maldivais voyaient arriver quelqu'un de ces fruits sur leurs rivages, ils couraient s'en saisir, en criant pleins de joie, *tavarcaré*, qui, dans leur langue, signifie trésor. Mais dans la suite il leur fut défendu de l'acheter sous peine de mort, attendu, dit Garcias, que tout ce que la mer jette sur ses bords appartient au Roi, qui envoie ces fruits en présent à divers Souverains de l'Asie, ou qui les fait vendre au poids de l'or. On attribue à son amande toutes les propriétés que nous donnons trop libéralement au thériaque : ce qui l'a fait nommer *nux medica* par excellence : Clusius en a donné de son tems une légère description sous ce dernier nom, et assure que son

*Petites îles.*

On rencontre au levant des Seychelles un grand nombre d'îles peu connues, dont les plus remarquables sont les *Sept Frères*, *Diego Garcia*, *Adou* et *Candou*, qui s'étendent jusqu'aux Maldives et même au de là du méridien de Ceylan, dans la direction de Sumatra; elles sont toutes inhabitées. On voit de même au sud-ouest des Seychelles une quantité de petites îles, qui lient cet archipel avec Madagascar et l'Afrique: ensorte que cette partie de l'Océan Indien, qui s'étend depuis la côte du Zanguebar jusqu'à celle du Malabar, et depuis l'Arabie jusqu'aux Seychelles et aux Maldives, forme une espèce de mer séparée, où, si l'on veut abuser de ce terme, une méditerranée.

*Îles Comores.*

L'entrée ordinaire de cette mer est le canal de Mozambique, entre Madagascar et l'Afrique. Au nord de ce canal, qui est semé de bancs et d'écueils, on voit l'archipel des îles Comores. Linschoten ne parle que d'une seule île: Peyrard et Vincent Le-Blanc en comptent cinq, Sanuto trois, et le chevalier Thomas Roé jusqu'à huit, quoiqu'il n'en indique que quatre avec leurs noms, savoir; Joanna ou Anjuan, proprement appelé Hinzuan (1), Angazija, Machilly ou Malalé, et Mayotte. La première a l'avantage sur toutes les autres d'avoir des rades commodes et de l'eau douce. L'aspect en est pittoresque: de grandes montagnes ombragées de distance en distance de bouquets d'arbres toujours verts, et entrecoupées de profondes vallées, s'élèvent majestueusement les unes au dessus des autres jusqu'à une hauteur de cinq à six cents toises, et se terminent par un pic beaucoup plus élevé, et qui est couvert d'une végétation éternelle. Toute l'île semble avoir été soumise à l'action d'un volcan considérable: car on y rencontre à chaque pas des traces d'un feu violent. Sa population peut être à présent de six à sept mille habitans: la baie de Machadu, où abordent ordinairement les vaisseaux Européens est située sur la côte septentrionale: la ville qui

*Joanna  
ou Anjuan.*

amande se vendait fort cher à Lisbonne, comme un des contrepoisons les plus puissans. On attribue la même vertu à son enveloppe, dont on fait des coupes garnies en or et en diamans pour les grands seigneurs de l'Indostan, qui ne boivent que dans ces vases, persuadés que le poison qu'on aurait pu mêler à leur boisson y perdrait aussitôt toute sa malignité.

(1) *Bruns*, dans son *Afrique*, conjecture que le mot *Carmuah*, dont se sert *Edrisi*, veut dire Comore, et qu'au lieu de *Raneh* il faut lire *Zaneh* c'est-à-dire *Zuaneh*, qui est un des noms donnés à l'île Hinzuan.

se trouve à environ un demi-lieue du rivage, est entourée de murs de quinze pieds de hauteur, et flanquée de petites tours carrées (1). La ville de Joanna, située sur une belle baie dans la partie orientale de l'île, a été détruite par les Madagasses en 1790.

Angazija, ou la grande Comore, à vingt-cinq lieues au nord-ouest d'Anjuan, est un amas de montagnes, dont les divers groupes ont leur base tout près de la mer, et se réunissent tous en un seul sommet, qui peut avoir environ treize cents toises de hauteur: on trouve néanmoins dans cette île plusieurs villages, mais point de rade. Muhilly, à cinq lieues à l'ouest-sud-ouest d'Anjuan, est environnée d'une chaîne d'écueils, et a deux bourgs. L'île de Mayotte, la plus petite des quatre, à sept lieues au sud-sud-ouest d'Inzuan, n'offre qu'une mauvaise plage: sa population est réduite à environ quinze cents personnes.

Les îles Comores sont situées sous un beau ciel, et jouissent d'un climat très-sain: les campagnes y montrent partout une végétation florissante. A Inzuan chaque gorge de montagne est un jardin délicieux arrosé de ruisseaux limpides: les montagnes sont couvertes d'arbres à leur sommet, et leur base est ombragée de bosquets de cocotiers, de bananiers, d'orangers et de citronniers entrecoupés de champs de patates et d'ignames: le pin d'Inde, le goyavier, le tamarin, l'indigotier sauvage et la canne à sucre y abondent.

Les principaux animaux domestiques sont la chèvre et le zèbre: on trouve dans les campagnes des poules de pharaon, une grande quantité de cailles, et plusieurs espèces de tourterelles, dont une est remarquable par sa beauté; elle a le plumage d'une couleur gris cendré, rayé de bleu, de vert et le blanc: son cou et ses jambes sont d'une extrême longueur, son bec est jaune et très-pointu. Le makis brun paraît être le seul habitant des forêts. De nombreuses troupes d'éperviers planent sur la mer. Cet oiseau, semblable à l'épervier de France par sa taille et son plumage, a cela de particulier de ne vivre que sur le rivage, et de ne se nourrir que de poisson, sans avoir aucun des caractères qui distinguent les oiseaux aquatiques; et pourtant le poisson n'abonde pas dans les eaux de

*Angazija,  
Muhilly etc.*

*Climat,  
productions.*

*Animaux.*

(1) Annales des Voyages, tom. XIII. pag. 136. (Essai sur les Comores, par Capmartin et Epidar Colin). Notice sur Inzouan, par William Jones, dans les Recherches Asiatiques, tom. II.

cet archipel (1). On ne trouve dans les îles Comores aucun de ces insectes qui désolent les contrées de l'Inde, la côte d'Afrique et l'île de Madagascar; mais les campagnes fourmillent de souris.

*Habitans  
et leur origine.*

La population est composée de Nègres mêlés d'Arabes, qui, à l'époque de leurs nombreuses émigrations vers le douzième siècle, allèrent s'établir dans ces îles sur les côtes de l'Afrique et à Madagascar. De grosses lèvres et des pommettes saillantes y rapprochent les individus de la dernière classe avec les Nègres de Mozambique: le Sultan et les nobles ont conservé la belle et spirituelle physionomie des anciens Arabes; de grands yeux, un nez aquilin, une bouche bien dessinée sont des traits communs presque à tous, et l'on voit parmi eux des têtes d'un caractère imposant. La langue vulgaire est un mélange d'Arabe avec celle du Zanguebar (2).

*Caractère  
et usages.*

Les habitans des Comores sont généralement doux, honnêtes, hospitaliers, affables, et montrent un degré de civilisation qu'on ne trouve point parmi les habitans de la partie continentale, et de la grande île dont ils sont voisins. Ils ont beaucoup de politesse dans les manières, un bon sens rare, l'esprit cultivé, et quelque chose de poétique, qui donne à leur conversation une grâce orientale. Cependant, quoique beaucoup d'entr'eux sachent lire et écrire, ils ne tiennent aucune note des événemens publics ou particuliers; et en cas de contestation sur la vérité et la date des faits qui les intéressent, ils s'en rapportent à la décision des plus anciens d'entr'eux. Ils ont toujours accueilli et traité avec humanité les Européens, que les naufrages ont jeté sur leurs côtes. Quelques Arabes s'appliquent à l'agriculture, et il en est qui ont de grandes possessions dans l'intérieur de l'île; d'autres travaillent dans les arts mécaniques, et surtout en orfèvrerie: plusieurs s'adonnent à la navigation, et entreprennent des voyages jusqu'à Bombay et à Srarate. Les naturels sont généralement mauvais soldats: aussi les habitans de Madagascar font-ils chez eux de fréquentes incursions; ils leur volent leurs troupeaux, et les emmènent avec leurs femmes et leurs enfans en esclavage.

*Habitations.*

Leurs habitations sont simples et même misérables: l'appartement des femmes est séparé de la partie principale de la maison par une petite cour intérieure et inaccessible aux étrangers. La

(1) *Annales des Voyages*, tom. XIII. pag. 141.

(2) *Grosse*, voyage aux Indes, 43. ( En Allemand ).

seule apparence de luxe qu'on remarque chez ce peuple est l'usage immodéré du musc, dont l'odeur infecte toutes les maisons. On y est aussi dans l'usage, comme dans tout l'orient, de se teindre les ongles d'une couleur d'orange, qui se tire du *henna*, plante si célèbre chez les poètes orientaux, et dont nous avons parlé plusieurs fois, surtout dans le traité du costume des Egyptiens. Il n'y a rien de bien digne de remarque dans l'habillement des hommes: celui d'une femme d'un haut rang, que vit Collin sur la terrasse d'une maison, ressemble beaucoup à l'habillement des Indiens de la côte du Malabar; elle avait une quantité de colliers et de bracelets de corail, des pendans d'oreilles, et un anneau d'or dans le cartilage du nez: sa coiffure était enrichie de pierreries; elle paraissait jolie, mais son teint était très-brun.

*Habillement ;  
ornement.*

Le Mahométisme est la religion du pays: le peuple a concilié le culte des fétiches avec la multitude des mosquées.

*Religion.*

L'empire du Sultan d'Anjuan, qui s'étendait autrefois jusques sur les îles Comores n'a pas entièrement cessé d'exister, quoique réduit à l'état le plus déplorable par les guerres qu'y ont faites les Madagasses à l'époque de Beniowski. Les nobles ont part au gouvernement: le commerce principal est entre leurs mains, et ce sont eux qui fournissent au ravitaillement des vaisseaux Européens: du reste on ne sait que très-peu de choses sur la constitution et les lois de ce pays. Le vol est puni de la perte d'une main, et la récidive entraîne celle de l'autre (1).

*Etat politique.*

(1) V. *Annales des Voyages*, tom. XIII. pag. 163.

## ILE DE MADAGASCAR.

*Introduction.* **U**NE des principales îles de l'Afrique orientale par son importance, et même du globe par son étendue, c'est celle de Madagascar, que les naturels (1) appellent Madecasse.

*Voyageurs qui l'ont décrite.* Marc Polo (2) est le premier voyageur qui ait fait une mention expresse de cette île; cependant les Arabes la connurent probablement plusieurs siècles avant lui, et lui donnèrent quelquefois le nom de *Phanbalou* (3). Dans les éditions latines de Marc Polo elle est désignée sous celui de *Madaïascar*, et dans les italiennes de Magastar. En 1503, les Portugais abordèrent à cette île (4), qu'ils appelèrent S.<sup>t</sup> Laurent, peut-être en l'honneur de Laurent d'Almeida leur chef, ou parce qu'ils en firent la découverte le jour de la fête de ce Saint. Barros prétend (5) que ce fut Tristau d'Acunha, qui y débarqua le premier en 1506, dans l'espoir frivole d'y trouver des épiceries. Les Portugais ne nous ont transmis qu'un très-petit nombre de notions sur leurs relations avec les habitans de Madagascar.

(1) Les habitans, selon Thévenot, l'appellent *Albargra*, les Persans et les Arabes *Serandib*. Plusieurs ont cru que cette île a été connue des anciens, et qu'elle était la *Cerné* de Pline, et la *Monuthias* de Ptolémée; mais ce qu'il y a de certain, c'est que les anciens ne connaissaient point de pays au sud au delà de Sierra Leona. Les premières notions positives que nous en avons nous ont été données par Marc Polo.

(2) Ramusius II., 57. b. 58., a lib. III., cap. 35.

(3) V. *Annales des Voyages* tom. XI. On dit pourtant généralement que les Portugais y abordèrent en 1566. V. *Hist. Univers.*, Rochon, Fresange dans les mêmes *Annales* tom. II, et la *Géographie Universelle* de Malte-Brun.

(4) Cette dernière opinion paraît la plus probable: car les Portugais et les Espagnols sont assez dans l'usage de donner à leurs découvertes le nom du Saint du jour où elles ont été faites.

(5) *Decadas*, tom. II., pag. 2.

Megister (1) a donné en 1799 une description très-superficielle de cette grande île qui n'était connue, pour ainsi dire, que de nom. Sept ans après, on a vu paraître à Saumur l'histoire du grand royaume d'Atuzil dans l'île de Madagascar, ouvrage Français dont on ne connaît que le titre, et qui est cité par Boucher de-la-Richarderie dans sa Bibliothèque des voyages.

*Megister.*

Mandelslo séjourna à Madagascar depuis le 2 juillet jusqu'au 21 août 1639, et recueillit quelques notions utiles sur la partie de l'île qu'il visita, et principalement sur la baie de S.<sup>t</sup> Augustin.

*Mandelslo.*

En 1647, Boothy et Loyd publièrent en Anglais une histoire des découvertes faites à Madagascar: le but de cet ouvrage était d'engager l'Angleterre à y envoyer une colonie.

*Boothy  
et Loyd.*

Parmi les premiers voyageurs qui nous ont donné des descriptions de cette île, nous citerons particulièrement M.<sup>r</sup> De-Flacourt, qui y est resté depuis 1642 jusqu'en 1658. Il était directeur général de la compagnie Française d'orient, à laquelle on avait donné le commandement de quelques établissemens formés sur les côtes de Madagascar, pompeusement appelée alors île *Dauphine*, comme si elle eût appartenu toute entière à la France. Les relations que Flacourt dut nécessairement avoir avec les indigènes dans l'exercice de sa charge, le mirent en état de recueillir beaucoup de notions sur une grande partie de l'île. Il s'est particulièrement occupé d'en décrire les différentes espèces d'animaux et de végétaux, et nous devons avouer que ses études à cet égard ont considérablement enrichi l'histoire naturelle. Il faut pourtant se garder d'ajouter trop de foi à ce qu'il dit du caractère des Madagasses, car il a l'habitude d'exagérer leurs défauts: ce qui vient peut-être de l'extrême répugnance que ce peuple a toujours montrée à se soumettre au joug des Européens.

*De-Flacourt.*

Les relations de Ronnefort en 1668, de Dubois en 1674, de Saussay et de Paré en 1721, n'ajoutent que des notions stériles à la masse de nos connaissances. Bucquoy, qui visita Madagascar en 1722, est un voyageur de la même classe.

*Ronnefort.**Bucquoy.*

La relation de Robert Drury, que plusieurs ont regardée comme tout-à-fait imaginaire, a été vérifiée ensuite par un homme, dont l'autorité ne peut-être suspecte: c'est le capitaine Macket, qui durant le long séjour qu'il fit à Madagascar, où il eut le bonheur d'arracher

*Drury.**Macket.*

(1) Voy. la note suivante des principaux voyageurs qui l'ont décrite.

Drury à l'esclavage dans lequel il gémissait depuis quinze ans, put reconnaître la vérité de plusieurs faits énoncés dans cette relation. D'ailleurs, les événemens qui y sont racontés, quoiqu'un peu extraordinaires, ne sont pas pour la plupart sans vraisemblance. Mais ce qui importe davantage, c'est que les voyageurs qui ont visité depuis cette île, confirment la partie historique de la relation concernant ses divers Souverains et les petits Princes leurs vassaux, et sont d'accord avec l'auteur sur la partie géographique et l'histoire naturelle de ce pays.

*Le-Gentil.*

Nous passerons sous silence divers autres petits traités sur Madagascar, pour parler de la relation importante de Le-Gentil contenue dans ses voyages aux Indes orientales. Ce voyageur est regardé par Forster, père, comme un des plus véridiques et des plus exacts qui aient écrit sur Madagascar. Ses observations ont eu pour objet principal l'histoire naturelle des environs du fort Dauphin et de la baie d'Anton-Gil, qu'il visita en 1762. Il expose dans son ouvrage l'utilité d'un grand établissement colonial dans cette riche contrée, et y donne une idée favorable des naturels de cette île. La tradition rapportée par Flacourt sur l'existence d'un peuple de nains dans l'intérieur de l'île, et renouvelée ensuite, mais seulement en passant, par le naturaliste Commerson, est réfutée par Le-Gentil d'une manière incontestable, et qui s'accorde parfaitement avec toutes les relations modernes (1).

*Rochon.*

L'abbé Rochon nous a laissé des notions plus étendues sur cette île dans son voyage à Madagascar et aux Indes orientales entre 1768 et 1771. Cet ouvrage, malgré tout son mérite, n'a pu faire oublier celui de Flacourt: Rochon exagère l'érudition des habitans en rapportant qu'ils connaissent l'astrologie judiciaire, l'algèbre, la manière de faire le papier avec le papyrus, qui ne se trouve même pas à Madagascar, et qu'ils ont des écoles publiques; mais ces exagérations sont dignes d'excuse: car, comme il l'avoue lui-même, les principales notions contenues dans son ouvrage sont extraites de mémoires étrangers; et le peu de tems qu'il a séjourné dans cette île, joint à son extrême jeunesse, ne lui a pas permis de faire les observations nécessaires pour en donner une histoire plus exacte.

*Beniowski.*

Deux ans après le départ de Rochon, c'est-à-dire en 1773, le fameux Beniowsky, Polonais au service de France, arriva dans

(1) V. *Fressange, Annales des Voyages*, II., 25.

la baie d'Anton-Gil. Son établissement, comme on le sait, n'eut pas un heureux succès; mais c'est à lui que nous devons la connaissance des *Séclaves*, nation qui occupe toute la partie nord-ouest de l'île, et dont il a parfaitement décrit le caractère. L'abbé Rochon a mis beaucoup de partialité dans le récit qu'il a fait des événemens de cet homme extraordinaire.

Mackintosh (1), voyageur Anglais, visita en 1780 la baie de S.<sup>t</sup> Augustin, et nous a donné quelques notions sur la couleur des habitans, sur leurs maladies et les moyens qu'ils emploient pour les guérir; il confirme ce que Mandelslo avait déjà dit de la végétation magnifique de ce pays. En 1793, le vaisseau Anglais le *Winterton* fit naufrage sur les côtes voisines de la baie de S.<sup>t</sup> Augustin: l'équipage y reçut des indigènes l'accueil le plus hospitalier, et fut traité par le Souverain comme il aurait pu l'être par un Prince Européen (2).

*Mackintosh etc.*

Malgré toutes ces relations, une moitié de l'île, c'est-à-dire la plus grande partie de l'intérieur et les côtes occidentales étaient encore inconnues; mais le voyage de J. B. Fressange en 1802 et 1803 nous a donné une idée plus exacte et plus complète de Madagascar. On en trouve dans le second tome des Annales des voyages une relation succincte, qui a été communiquée à Malte-Brun par M.<sup>r</sup> Péron correspondant de l'Institut de France, et ne laisse rien à désirer sur ce qui a rapport aux côtes orientales. Les mémoires de Du-Maine sur les côtes occidentales (3), et ceux de Capmartin sur la baie de S.<sup>t</sup> Augustin (4), récemment publiés dans le onzième tome des Annales des voyages, complètent presque la géographie des côtes, ainsi que la statistique des nations qui les

*Fressange.*

(1) Voyages en Europe, Afrique et Asie, tom. II., lettre 70. Traduction Allem. *Leipzig*, 1785.

(2) Gentleman's magazine, 1794, avril, pag. 377.

(3) Idée de la côte occidentale de Madagascar, depuis Ancouala au nord jusqu'à Mouroundava désigné par les Noirs sous le nom de *Ménabé*; par M. Du-Maine.

Ce manuscrit de feu M.<sup>r</sup> Du-Maine a été communiqué par ses héritiers à la *Société d'Emulation* de l'île de France. V. *Annales des Voyages*, tom. XI. pag. 20 etc.

(4) Notes sur la baie de S.<sup>t</sup> Augustin, située sur la côte occidentale de Madagascar, par M. Capmartin, membre de la Société d'Emulation de l'île-de-France. V. *Annales des Voyages*, tom. XI.

habitent. Si, au voyage fait par Du-Maine dans le pays d'Ancaïa ou d'Ancova, qui remplit une grande lacune dans la connaissance de l'intérieur, on ajoute les observations faites par le même voyageur à son retour des côtes occidentales, avec celles de Lislet Goeffroy dans son voyage à la vallée d'Amboula (1), on pourra compter Madagascar au nombre des contrées les mieux connues de l'Afrique, quoique les montagnes et les vallées de l'intérieur offrent encore à la curiosité des voyageurs un vaste territoire qui n'a pas encore été visité.

## D E S C R I P T I O N .

*Étendue, climat.* **L'**île de Madagascar surpasse en étendue l'ancienne France; elle a plus de trois cent-quarante lieues de longueur, et en quelques endroits cent-vingt de largeur: sa surface peut être de vingt-huit mille lieues carrées (2). Elle est presque toute entière dans la zone torride: néanmoins, grâce à l'élévation de son sol, elle offre une agréable variété de saisons, et jouit en partie de tous les avantages des climats tempérés. Une double chaîne de montagnes de douze à dix-huit cents toises d'élévation la divisent du nord au midi: les plus hautes se trouvent dans la province des Ancovi, et les autres dans celle des Bétanimènes. Elles renferment, selon toutes les probabilités, une espèce de plateau central, qui sépare deux parties maritimes presque égales, et donne naissance à un grand nombre de rivières abondantes en poisson, et sujettes à des excroissances périodiques. Les plus considérables sont le Mouroundava sur la côte occidentale, le Mananzari et le Manangara sur la côte orientale. L'Andevourante est navigable pour les pirogues l'espace de trente-cinq lieues. Le Mangourou, qui est une des plus belles, et peut avoir environ cent-soixante lieues de cours, sort du lac d'Antsianaxe, qui a près de vingt-cinq lieues de circonférence. Quatre autres lacs, *Lacs.* le Rassoï-Bé qui a onze lieues de tour, le Nossi-Bé qui en a neuf,

(1) V. les mêmes Annales, tom. II. pag. 42.

(2) Voy. la carte de Madagascar dans le XI.<sup>e</sup> tome des Annales des Voyages, composée par M.<sup>r</sup> Lapie, d'après les mémoires qui y sont insérés.

le Rassoï-Massaïe et l'Orange, tous situés le long de la côte du levant, communiquent entr'eux et sont infestés de caïmans : le Rassoï-Bé est le seul, qui par un étrange phénomène, en soit exempt. Ces amas d'eau stagnante rendent l'air malsain.

Les rades et les baies, qui se trouvent en grand nombre sur la même côte, ont souvent attiré l'attention du gouvernement Français depuis Henri IV, et ce Monarque fut le premier qui conçut le projet d'occuper la partie du sud-est, en construisant dans la baie Dauphine le fort Dauphin, dont il ne reste plus maintenant que des ruines. Dans le siècle dernier Cossigni, et après lui Beniowski, avaient tenté de fonder des établissemens au nord-est de l'île dans la superbe baie d'Anton-Gil où se trouve le port Choiseul. La baie Sainte-Luce, au nord de la baie Dauphine, fut encore examinée en 1787 par Lislet Geoffroy (1). Les places de Fulpoint et de Tamatave, situées vers le milieu de la côte, ont toujours été fréquentées par les Français, qui en tiraient des articles de première nécessité pour leurs colonies des îles de France et de Bourbon. Les vaisseaux Anglais viennent ordinairement relâcher dans la baie de S.<sup>c</sup> Augustin sur la côte occidentale. Le port Luquès, entre la baie d'Anton-Gil et le cap Ambra, est abandonné, quoiqu'on le dise excellent et capable de contenir de nombreuses flottes.

*Baies et rades.*

La situation de Madagascar à l'entrée de l'Océan Indien, est en face de la côte sud-est de l'Afrique; la fertilité, l'élévation progressive et l'exposition variée de son sol, les diverses modifications de sa température, qui, dans une étendue de quatorze degrés du nord au midi, y favorisent la culture de tous les végétaux particuliers aux zones chaudes et tempérées, tout en un mot concourt à faire de cette grande île un des points les plus importans du globe pour la puissance Européenne qui voudrait y établir des colonies et des relations de commerce. Madagascar abonde en bois de construction et en comestibles de tout genre, et offre de toutes parts des rades commodes.

*Importance de cette île.*

La richesse des productions de cette belle île exigerait un tems considérable pour les faire connaître toutes. Elle est semée de cristaux de roche, et l'on en rencontre des masses de toute beauté, qui ont jusqu'à vingt pieds de circonférence : les sables, qui ne sont que des fragmens de ces cristaux, donneraient un verre de la plus grande blancheur : on y trouve des grénats, de belles agathes

*Minéraux.*

(1) V. *Annales des Voyages*, tom. II. pag. 42.

noires, et plusieurs autres pierres précieuses d'une moyenne qualité. Les montagnes renferment de l'étain, du plomb et surtout du fer, dont les habitans exploitaient autrefois des mines. Il parait y en avoir aussi de cuivre, d'or pâle et autres métaux (1). On trouve des bancs de sel gemme dans la partie occidentale.

Le règne végétal déploie ses richesses sur tout le littoral. La *ravinale* croît dans les marais et le long des ruisseaux; elle ressemble au palmier par son tronc, et au bananier par ses feuilles, dont les habitans se font des nappes, des serviettes, des cuillères, et des assiettes: en y faisant un trou dès leur naissance, il en sort une eau excellente: on se sert du bois de cet arbre pour la construction des maisons. Les campagnes et les forêts offrent une quantité d'arbres et d'arbustes, dont les productions sont d'une grande utilité aux arts et à la vie de l'homme: tels sont le *hazame*, qui a la forme du peuplier, et dont le fruit donne la résine *tacamahaca*; le *tanoma*, d'où l'on extrait une autre résine; le *sagoutier*, qui produit cette substance nourrissante et stomachique connue sous le nom de *sagou*, et avec les feuilles duquel on fait des étoffes très-estimées; le *badamier*, l'aromatique *baschi-baschy*; le *malao-manghit*, qui produit une noix muscade; le *rharhorac*; deux espèces de *cafiers*; la *ravine-sara*, ou cannelle-giroflée, arbre précieux dont les noix et les feuilles donnent un parfum exquis, et qui fournit en outre une essence et une huile plus précieuse que celle du girofle; le *voaé* ou *voaène*, arbuste sarmenteux, d'où l'on tire la gomme élastique; plusieurs espèces de *cotonniers*, et surtout la plus grande; l'*indigotier-madagasse*, qui se plaît dans les sables; les *mimoses*, et entr'autres la *mimosa-lebbek*, appelée *bois noir*, d'où distille une sorte de copal, qui se perd en grande partie sous l'arbre. On distingue particulièrement le gingembre, le poivrier, le cucruma ou safran des Indes, le tabac qui est très-estimé, le riz, plusieurs espèces d'ignames, et le *sanga-fanga*, qui a beaucoup d'analogie avec le papyrus des anciens. Cette île fournit encore une quantité de bois précieux, tels que le sandal et l'ébénier noir, blanc, vert et blanc piqué. La vigne y prospère, et la canne à sucre y croît naturellement. M.<sup>r</sup> Cossigny (2) nous a laissé la nomenclature d'une centaine de végétaux, qui pourraient être trans-

*Bois précieux.*

(1) V. *Annales des Voyages*, II., 38. XI., 12. etc.

(2) *Cossigny*, *Moyens d'améliorer les Colonies*, III., 123.

plantés dans les autres colonies Françaises; et M.<sup>r</sup> Milbert en cite cent soixante-sept, que Rochon avait déjà transportés à l'île de France en 1768.

Le règne animal, comme dans toutes les îles, présente moins de variété. L'éléphant et le lion sont des animaux inconnus à Madagascar; *l'antamba* paraît être une espèce semblable au léopard. Le *farassa* ressemble au chacal. Les bœufs y sont tous des zébu ou bœufs avec une espèce de bosse entre les épaules, qui est toute de graisse; il en est qui pesent jusqu'à huit cents livres. Quelques-uns ont la tête ronde sans cornes, et s'appellent *bury*; d'autres ont des cornes qui ne tiennent qu'à la peau, et sont mobiles et pendantes. Cette dernière espèce, dont un scepticisme aveugle révoquait en doute l'existence, a été observée par Flacourt (1) et Bucquoy (2), et se trouve, selon d'autres témoignages, dans le royaume de Siam et au Paraguay. Il en est parlé si clairement dans tant d'écrivains Grecs et Romains, qu'il faut que cette espèce de bœufs ait existé autrefois dans les pays connus des anciens, ou qu'elle y ait été transportée de Siam ou de Madagascar (3). Les autres animaux remarquables sont des ânes sauvages, qui ont d'énormes oreilles; des sangliers armés, dit-on, de cornes; des chèvres d'une étonnante fécondité; des moutons à grosse queue; le *sandrec*, espèce de hérisson bon à manger; la grosse chauve-souris, dont la chair est très-délicate; le *makis* et l'*ai*, animal qui ne se trouve que dans cette île: Flacourt y ajoute le *bréh* ou la chèvre à une seule corne. La volaille, les poules de pharaon, les faisans, les oies, les canards et les perroquets abondent dans les forêts. Flacourt fait l'énumération de plus de soixante oiseaux peu connus. L'air est quelquefois obscurci de nuées de sauterelles, dont les naturels sont très-friands. On trouve dans l'île quatre espèces de vers à soie, qui font leurs cocons sur les arbres. La mer d'alentour fourmille de poisson, et ses rivages sont couverts de testacés et de coquillages. Les baleines qui fréquentent ces parages, surtout dans la saison des pluies,

*Animaux.*

(1) *Flacourt*, Histoire de Madagascar, pag. 151. « Des bœufs qui ont des cornes pendantes et attachées à la peau de la tête seulement ».

(2) *Bucquoy*, pag. 104.

(3) *Aristot.*, Histor. animal. tom. III. 9. pag. 324, édit. Scalig.  
« En Phrygie et autres lieux on trouve des bœufs, qui font mouvoir leur cornes comme leurs oreilles. *Oppian.* Cyneget, II., 90-98. *Plin.*, Hist. mundi, VIII., 21. *Elien*, *Solin* etc.

sont d'une espèce particulière : on pourrait y faire des pêches importantes : celle du requin entr'autres y serait lucrative.

*Chorographie.*

Nous allons donner maintenant une courte description des diverses provinces ou contrées qui forment les divisions de cette île, d'après les relations de Fressange publiées dans les Annales des Voyages de Malte-Brun : nous commencerons par la côte orientale, et passant de là aux districts du centre, nous terminerons cet examen à la côte occidentale.

*Les Antavartes.*

Le pays des Antavartes, ou peuples du tonnerre, parce que les orages viennent ordinairement de ce côté, s'étend depuis le cap d'Ambra jusqu'à environ huit lieues au nord de Fulpoint, et renferme les grandes baies de Vohehar et d'Anton-Gil. L'île Sainte-Marie, appelée par les indigènes *Nossi-Ibrahim* en est dépendante. Elle est bien cultivée et fertile surtout en riz, dont on pourrait faire chaque année de grandes exportations, si l'air n'y était pas aussi malsain. Les habitans fabriquent de beaux tabliers, qui sont très-récherchés dans le commerce. Depuis que Beniowshi leur a enseigné la route des îles Comores ils y font de fréquentes incursions pour en emmener des esclaves. Ils connaissent l'usage des armes à feu, et sont des ennemis redoutables. Fressange fait mention d'une guerre sanglante qu'ils ont eue avec les habitans de la province d'Antaxima. Quelques-uns ont cru qu'ils étaient des descendants des Juifs : ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils conservent quelques traditions de Noé, d'Abraham, de Moïse et de David ; qu'ils pratiquent la circoncision ; qu'ils célèbrent le sabbat, et sacrifient des animaux.

*Les Bestimessaras.*

La plus fréquentée de toutes ces provinces par les Européens, qui y font des achats considérables de riz et de bétail, est celle des Bestimessaras ou Betsimicarac, qui signifie peuples unis, et formés par la réunion des Zaphi-Dzabai, des Zaphi-Dieunisé, des Autantsicains et autres. Cette province a deux excellentes rades ; l'une est celle de Fulpoint, où les Français avaient un établissement appelé *la Palissade*, que les insulaires ont brûlé, depuis que les Anglais s'en sont emparés ; l'autre est Tamatav, qui offre peut-être plus d'avantages. Les Bestimessaras sont gouvernés par deux *Malat* ou chefs, de race blanche, dont ils sont tyrannisés : ce sont les plus beaux hommes de Madagascar ; mais ils sont dissimulés, ivrognes, lâches et accoutumés à la rapine. M.<sup>r</sup> Chapelier (1) qui en fait ce

(1) V. *Annales des Voyages*, XIV., tom. II., 59.

portrait, ajoute néanmoins qu'ils sont industrieux et susceptibles de civilisation.

Plus loin on trouve les Bétanimènes, ou peuples de la terre-rouge, autrefois Sicua, qui ont au couchant les Bézonsons, et au midi les Antaximes; ils sont gouvernés par les indigènes, et jouissent de la plus grande tranquillité. Cette province est la plus belle, la plus fertile et la mieux peuplée de toutes celles qui se trouvent aux bords de la mer, et ses habitans sont les hommes les plus doux et les plus sociables de toute l'île. Les voyageurs qui veulent pénétrer dans l'intérieur la traversent ordinairement, parce qu'il s'y trouve moins de forêts que dans les autres, et qu'ils y sont partout accueillis avec beaucoup de cordialité. Ce pays, qui finit aux montagnes majestueuses des lacs Nossivé et de Besour, est extrêmement agréable par la variété de ses vues pittoresques, et la fraîcheur qui y règne continuellement; il doit en partie sa fertilité à la rivière d'Andevourant, nom qu'elle tient du capitaine des Bétanimènes, qui est aussi celui du plus grand village de toute l'île: on dit que ce village peut fournir dix mille soldats.

*Les  
Bétanimènes.*

Les Antaximes ou peuples du midi sont pauvres, grossiers et voleurs, sans industrie et sans commerce. Ils ne songent nullement à cultiver leur pays, qui est arrosé par le Mangourou et le Mananzari, les deux plus belles rivières de Madagascar. L'air y est beaucoup plus sain que dans la partie du nord; mais on n'y trouve pas une bonne rade, et les Européens fuient cette côte inhospitalière. Les habitans de cette contrée sont extrêmement noirs et ont les cheveux crépus; ils se servent du bouclier, qui n'est usité que d'eux seuls dans toute l'île.

*Les Antaximes.*

Le pays des Antambas s'étend à l'extrémité sud-est de l'île, depuis la baie de Sainte-Luce jusqu'au bout de la vallée d'Amboula; il a environ vingt-cinq lieues dans cette direction, et autant du nord au midi. Siangourih en est la capitale. Les hommes y sont grands, robustes, toujours gais, doux et généreux, mais lâches à l'excès et non moins misérables. Les femmes en général n'y parviennent point à la hauteur que la nature semble avoir assignée à leur sexe, et elles sont pour la plupart fort-laides et dissolues. La baie Dauphine appartient à ce pays. On trouve dans la vallée d'Amboula des sources d'eau thermales ferrugineuses, d'excellens pâturages et de belles risières, mais peu de bois: les montagnes qui l'entourent sont horribles jusqu'à un tiers de leur hauteur: on peut en tirer tous les ans environ huit cents bœufs, et quinze mille sacs de riz.

*Les Antambas.*

*Les Antanos.*

Les Antanos au midi, et les Tessambes au couchant, qui ne formaient autrefois qu'une seule nation avec les Antambas, sont encore à présent gouvernés par des chefs de la famille Arabe, qui possédait alors toute la partie méridionale de Madagascar.

*Tribus  
de l'intérieur.  
Les Antambanivoules.*

Parmi les tribus de l'intérieur les premières qui se présentent sont celles des Antambanivoules ou Ambanivoules, c'est-à-dire les habitants du pays des bambous. Moins corrompus que les peuples des côtes, ils en sont regardés comme des hommes grossiers; mais aussi ils emploient leur tems à élever du bétail, et à l'agriculture; ils n'ont point de vices; leur vie est frugale, et ils sont laborieux et hospitaliers: leurs voisins, et surtout les Betsimicaracs, qui sont d'une extrême paresse, souffriraient la faim plus des trois quarts de l'année, si les Ambanivoules n'avaient à leur vendre du riz, du miel et de la volaille.

*Les Antsianaks.*

Les Antsianaks occupent le pays qui s'étend depuis les sources du Manangoura jusqu'aux frontières de celui des Antavartes. On les a dépeints comme des brigands, parce qu'ils opposaient de la résistance aux invasions des blancs sur leur territoire; mais des voyageurs sans passion, qui ont parcouru leurs villages dans ces derniers tems, y ont trouvé des hommes civilisés, des maisons bien bâties et des rizières soigneusement cultivées. La salubrité du climat ferait prospérer dans cette contrée une colonie Européenne, qui y trouverait en outre des positions d'une défense aisée. Les marchands Indiens y pénètrent par le pays des Séclaves, qui est au nord-ouest.

*Les Bézonzons.*

La province des Bézonzons ou Besombsons renferme quatorze villages situés dans une vallée entourée de hautes montagnes, qui les séparent des Bétanimènes au levant, et des Antacayens au couchant. En traversant ces montagnes, le voyageur est surpris d'y voir des plaines bien cultivées et arrosées d'une quantité de ruisseaux, et une réunion d'hommes tout-à-fait isolés qui vivent en paix, jouissent des douceurs de la vie sans en craindre les vicissitudes, et qui sont toujours prêts à les partager avec lui.

Nous n'avons rencontré jusqu'ici que des hommes noirs et bien conformés: maintenant nous allons apercevoir des traits, dont l'altération annonce un mélange de diverses races, et présente certains signes caractéristiques, qui les distinguent entr'elles.

*Les Antacayens*

Cette variété se fait particulièrement remarquer chez les Antacayens, qui ressemblent entièrement aux Malais par leur physionomie, la couleur brune de leur teint, leurs cheveux rudes et longs,

leur petite taille, leur habillement, leur langage et leurs mœurs. Ainsi que les Malais ils se noircissent les dents par coquetterie, s'arrachent la barbe, s'allongent les oreilles en y faisant de grands trous, et se frottent le corps avec de la graisse de bœuf, ce qui les rend extrêmement sales. Ils sont faux et perfides comme eux : leurs chefs sont despotiques, cruels et ont le droit de vie et de mort sur leurs sujets : usage tout-à-fait inconnu dans le reste de l'île, où l'homme qui s'est rendu coupable d'un délit est jugé dans une assemblée générale.

La province d'Antacaï offre une plaine de quatre-vingts lieues de long sur quinze de large, qui est bornée au levant par les montagnes de Befour, et au couchant par la province de Mangourou. Cette plaine immense est convertie d'une quantité de troupeaux. On y recueille une espèce de riz rouge qui est très-nourrissant. Les villages bâtis sur les crêtes des montagnes sont bien fortifiés et presque inexpugnables.

La province d'Ancova confine au levant avec le Mangourou, et au couchant avec le pays de la Reine de Bombétoc et la province de la baie S.<sup>t</sup> Augustin. Elle est divisée en deux parties, l'une septentrionale et l'autre méridionale, l'une et l'autre gouvernée par des chefs particuliers, qui, quoique parens, se font toujours la guerre. Ce pays jouit d'un climat sain, mais froid ; il manque de bois, et les habitans sont obligés de brûler du chaume, de la fiente de bœuf, et une certaine terre rouge durcie au soleil pour faire cuire leurs alimens et se chauffer. La population est très-nombreuse ; les montagnes et les plaines sont couvertes de villages. Tanana-Arrivou, qui est la capitale du plus puissant de ces deux chefs, renferme environ vingt-cinq mille habitans ; elle est située sur une haute montagne, et offre l'aspect d'une espèce de labyrinthe entouré de fossés (1).

Les habitans d'Ancova appelés Hovas ou Ambolans, sont extrêmement malheureux sous leurs tyrans. Ils ont peu de bœufs, mais beaucoup de moutons à grosse queue : le riz, le manioc, les patates, les pistaches, les ignames, les haricots et la vigne sont les principaux végétaux qu'ils cultivent pour leur subsistance. Ils ressemblent assez aux Antacayes ; mais ils sont plus blancs, de haute taille et bien faits, quoiqu'un peu minces de corps ; ils ont les cheveux longs et lisses, le nez aquilin et les lèvres petites comme les Indiens.

*Province  
d'Ancova.*

*Les Hovas  
ou Ambolans.*

(1) Chapelier, *Annales des Voyages* de Malte-Brun, tom. XIV. pag. 61 et suiv.

*Leurs progrès  
dans les arts.*

De tous les peuples dispersés sur la surface de Madagascar, les Hovas sont les seuls qui se rapprochent de nous par leurs connaissances dans les arts. Ils tirent des entrailles de la terre plusieurs espèces de fer et de plomb, et font avec ce dernier métal le vernis qu'ils donnent à leur vaisselle, dont chaque pièce a toujours la forme d'un bocal plus ou moins grand, posé sur un piédestal; ils travaillent les métaux aussi bien que les Européens, et contrefont avec une étonnante facilité la plupart des objets des fabriques étrangères qui leur tombent entre les mains. J'ai vu, dit Chapelier, des conteaux et des balances qui m'étonnaient par leur poli, et par le soin que ces insulaires avaient pris de les rendre absolument semblables à leurs modèles. Ils imitent les piastres avec tant de vérité, que plusieurs marchands y ont été trompés. Il savent également fabriquer de belles étoffes d'une longue durée; et ce sont eux qui fournissent ces toiles de calin si estimées, qui se vendent un esclave la pièce à Madagascar. Cette espèce d'étoffe a le fond bleu, et sur les côtés des morceaux d'étain travaillés avec beaucoup de goût, qui ne forment qu'un seul corps avec la trame, laquelle est toujours de soie et coton. Le milieu de ce tissu présente de belles fleurs esquissées en étain, qui produisent le plus brillant effet. Leurs étoffes sont pour la plupart d'un tissu serré et fortes; avantage que n'ont point celles qu'on leur apporte de l'Europe, et qui pour cette raison sont peu recherchées. Du reste les habitans de ce pays sont fourbes, traîtres, rusés, et se vendent les uns les autres (1).

*Les  
Andrantsayes.*

Les Hovas font aussi esclaves les Andrantsayes, peuple pasteur, brut et lâche, qui est leur voisin du côté du midi, et qui achète la paix de ses ennemis en leur payant un tribut en bétail. Tout concourt à faire croire que cette nation est celle des *Qui-mos*, dont parlent Commerson, Rochon et Raynal. M. Fressange ayant eu occasion de voir un esclave nain de cette province, prit les plus exactes informations pour vérifier le fait. Le vendeur l'assura que ces êtres disgraciés n'étaient pas rares chez les Andrantsayes; mais les marchands d'esclaves qui connaissent parfaitement Madagascar l'assurèrent tous, que dans aucune partie de l'île il n'existait de peuple de nains. S'étant ensuite adressé à l'esclave, pour savoir au moins si son père et sa mère étaient petits comme lui, ce malheureux lui répondit que non, et qu'il avait été vendu à

(1) V. Fressange, *Annales des Voyages*, tom. II, pag. 25

cause de la petitesse de sa stature. Ce voyageur n'a pas même entendu prononcer le nom de Quimos dans toute l'île; et il ajoute que les nains qui s'y trouvent sont appelés *zaza coute coute*, ou homme enfant.

Nous allons maintenant faire le tour des côtes méridionales et occidentales. Après le pays des Antanosses, ou province Carc-Anossi, qui confine avec la rivière de Mandréri, on trouve sur la côte les trois pays d'Ampatris, des Mahasalles et des Caremboulles, tous trois peu cultivés, mais bien fournis de bois et de paturages. Les cochons et les bœufs sauvages semblent dominer dans cette contrée. L'arbre Andzahu y croît à une hauteur prodigieuse. Les Machicores habitent dans l'intérieur des terres.

*Côtes  
méridionales  
et occidentales.*

Le pays désigné par les voyageurs sous le nom de baie S.<sup>t</sup> Augustin, n'est pas nullement connu. La côte qui est basse et sablonneuse paraît porter celui de Sivéh. Les habitans s'appellent Buques, et leur Roi réside à Tulcar. Les Européens qui ont fait naufrage sur ce rivage y ont été accueillis avec la plus grande humanité: les naturels ont non seulement respecté leurs propriétés, mais encore ils les ont aidés à se faire des cabanes, et leur ont porté des vivres en abondance (1). Cette dernière circonstance dément les assertions de quelques autres voyageurs, qui ont rapporté que ce pays était stérile, et qu'on n'y trouvait que des tamarins et quelques racines, dont les naturels se nourrissaient en y joignant le lait de leurs troupeaux (2). Le Yong-gelah, rivière qui se jette dans la baie de S.<sup>t</sup> Augustin, a sa source dans des montagnes où l'on trouve, dit-on, de l'or, des topazes, des rubis et autres pierres précieuses.

*Le pays  
de Buques.*

La baie de Mouroundava reçoit une grande rivière du même nom, appelée aussi Ménabé, et dans les anciennes relations Mensiatre. Cette rivière en reçoit plusieurs autres considérables du nord et du midi: les vallées qu'elles arrosent sont habitées par divers peuples qui sont connus, et parmi lesquels les Erindranous se distinguent par leur puissance. Les Vohits-Anghombe, qu'on place aux sources du Ménabé, nous semblent être les mêmes que les habitans d'Ancova.

*Nations  
diverses.*

A partir du Mouroundava au midi jusqu'à Ancouala au nord, toute la côte appartient maintenant au royaume des Séclaves, qui,

*Les Séclaves.*

(1) Naufrage du *Winterton*, dans le *Gentleman's Magazine*, pag. 577, avril 1794.

(2) *Mac'kintosh*, Voyages etc. Lettre 70.

en plusieurs endroits, s'avance dans l'intérieur jusqu'à la chaîne des montagnes centrales. Ce pays, composé de plaines et de prairies, nourrit une grande quantité de bétail. Les terres, dont la qualité en général est médiocre, surtout le long des côtes, sont coupées par des routes régulières, où des détachemens de troupes veillent à la sûreté des voyageurs. Les rivières manquent de poisson; mais le gibier abonde dans les forêts, et toute la côte est semée de bancs d'huîtres à perles. En 1791, la puissance souveraine était entre les mains d'une Reine qui résidait à Bombétoc ou Ampampetoca, ville d'une population considérable, quoiqu'ayant l'air d'un village. Mouzangaye est une ville bien gouvernée, et qui n'a pas moins de trente mille habitans, parmi lesquels on compte six mille Arabes et Indiens, qui semblent y être sous la protection de la Reine. Son port était autrefois fréquenté par les vaisseaux de Surate, qui y portaient des toiles et prenaient en échange de la poudre d'or (1). On y trouve des mosquées, des maisons d'éducation, et des ouvriers en tout genre. Les Séclaves, accablés sous le poids du despotisme, sont moins belliqueux que les habitans de la partie orientale de l'île, et professent néanmoins leurs maximes de morale et de religion.

A l'extrémité septentrionale de Madagascar on trouve des volcans en éruption; mais ces cantons n'ont pas encore été bien examinés.

*Les  
Madagasses.*

*Colonies  
Arabes.*

La population de cette île est, selon les moindres évaluations, d'un million et demi d'habitans, et, selon les plus fortes, de quatre millions. Elle est composée de diverses races: quelques tribus, ou pour mieux dire, quelques castes peu nombreuses sont évidemment d'origine Arabe. Les Zaffé-Ramini prétendent descendre d'Imina mère de Mahomet. Zaffé-Ramini était le chef de la famille de ce nom, et souverain de la plus grande partie de l'île; mais la ligne droite de ces Princes s'est éteinte. Les Rohandriens sont leurs descendans les plus proches, et leur race est sans mélange. Les Anacandriens et les Ondzassis proviennent d'un mélange avec les naturels. La couleur olivâtre de ces descendans des Arabes leur fait donner le titre de blancs ou mulâtres. Les Zaffé-Ibraim sont issus des Hébreux ou des Arabes, qui ont quitté leur patrie avant la naissance de Mahomet. Une troisième caste moins belliqueuse, mais lettrée et d'un beau sang, est allée s'établir dans le district de Matatana à une époque plus récente; elle s'appelle Kassi-Mambou, et les in-

(1) *Du-Maine* dans les *Annales des Voyages*, tom XI. 26.

digènes lui donnent le nom d'Anta-Mahouri, qui, selon Colin, signifie habitans du pays des Mores. Leur teint, qui tire sur le noir, et leurs cheveux courts un peu laineux, montrent leur souche dans les colonies Arabes du Zanguebar. Mais les tribus considérables, qui forment la presque totalité de la nation, ont toutes le teint brun avec les cheveux lisses des Indiens, ou le teint noir avec les cheveux crépus des Cafres. Cette île voisine de l'Afrique par sa position, mais qu'une chaîne d'îles et des vents périodiques rattachent à l'Asie, semble devoir sa population à des émigrations sorties de la Cafrérie et du Malabar à des époques très-reculées. Le nom de Madagasses que se donnent les anciens habitans, ainsi que ceux de Mal-Dives, de Male-Bar et autres, indiquent cette filiation, qui est encore parfaitement démontrée par des rapports de langage avec la langue générale de Madagascar, sans qu'il soit besoin d'en rechercher l'origine dans des émigrations sorties de l'Asie.

On connaît bien dans cette langue certains mots Arabes et autres, qui approchent du Cafre; mais ses principales racines se trouvent dans le Malais ou dans les dialectes qui en dérivent, et qu'on parle à Java, à Timor, aux Philippines, aux îles Mariannes, et dans tous les archipels de la Polynésie boréale et australe. Les objets naturels les plus marquans, les nombres, au moins en grande partie, et les jours de la semaine, ont les mêmes noms dans les deux langues. C'est ce que démontre clairement Malte-Brun par la longue nomenclature qu'il en donne dans sa Géographie Universelle, où il fait remarquer la ressemblance qu'il y a entre les uns et les autres.

*Langue  
des  
Madagasses.*

La forme du gouvernement n'est pas la même dans toutes les provinces. Le pouvoir est généralement héréditaire; mais, comme il arrive partout, l'ambition triomphe de la loi: le joug du despotisme pèse sur trois provinces, qui sont celles d'Ancaïa, d'Ancova et de la Reine de Bombétoc (1). Les chefs de ces provinces ont le droit de vie et de mort sur leurs sujets, tandis que dans les autres, un coupable ne peut être condamné que selon les lois en vigueur dans le pays où il a commis le délit. Chaque village est gouverné par un

*Forme du  
gouvernement.*

(1) Nous suivons ici la relation de Fressange. Malte-Brun dit que ceux de ces peuples qui gémissent sous le joug d'un gouvernement tyrannique sont les Séclaves, les Antacayes, et les Hovas; et que dans tout le reste de l'île, on ne reconnaît d'autre autorité que les *cabar* ou assemblées publiques, où l'on traite des affaires générales, et où se jugent les procès.

chef, ce qui n'a pas lieu pour les provinces, à l'exception de celles d'Ancovi et de la Reine de Bombétoc. Le pouvoir d'un chef est toujours proportionné à ses richesses, à son courage, et à la considération qu'il s'est acquise : souvent même il y a trois chefs dans le même village.

Semblables aux anciens Rois pasteurs, les chefs cultivent eux-mêmes leurs champs avec leurs esclaves ; ils n'ont pas le droit d'imposer des tributs sur leurs sujets, les frais de la guerre se faisant en commun.

Le peuple est partagé en deux classes, savoir ; en hommes libres, et en esclaves : la première comprend les marchands, les cultivateurs et les employés : la seconde se subdivise en esclaves proprement dits, ou appartenans à des hommes libres, et en esclaves des esclaves qui n'appartiennent pas au premier maître. L'esclavage est doux chez ce peuple : l'esclave mange avec son maître, qui ne le frappe jamais, et souvent ne peut le vendre. Le maître qui a un champ à ensemer, ne peut se prévaloir de l'esclave qui est à ensemer le sien.

Lorsque la guerre est déclarée, tout individu en état de porter les armes est soldat, et le commandement général appartient au chef le plus puissant. La guerre se fait sans répandre beaucoup de sang ; elle a ordinairement pour but d'enlever des troupeaux ou de faire des esclaves.

*Lois.*

Les lois de ce peuple sont fort-simples. L'assassin est puni de mort : on l'attache à un pieu, et il y est tué à coups de zagaie : le métier de bourreau n'ayant rien de déshonorant, chacun cherche à se distinguer par son adresse à atteindre de son arme le coupable, qui peut néanmoins se racheter en donnant beaucoup d'esclaves. L'empoisonneur meurt par le poison ou par le feu : le voleur est condamné à la restitution de la chose volée, et à payer en outre le double de sa valeur au propriétaire. On n'exerce point de poursuites contre celui qui, ayant été volé, tue le voleur dans le voisinage de sa demeure, et alors il est obligé seulement de payer quatre piastres au chef du village ; mais s'il l'a tué hors de son voisinage, il est considéré comme assassin et puni comme tel. L'adultère est condamné à une forte amende envers le mari. Tout délit doit être jugé dans un *cabar*.

*Le cabar.*

Le *cabar* est une assemblée générale du canton, à laquelle président les chefs et les anciens ; on y traite de la guerre et de

la paix : on y fait les lois, et c'est là aussi que se jugent les procès. Dès que cette assemblée est réunie, le plus ancien jure en frappant la terre de sa zagaie, que la décision du *cabar*, quelle qu'elle puisse être, sera exécutée dans toute sa rigueur : ensuite on met le *din* sur les chefs. Ce *din* consiste en une formule d'imprécation, et en un serment qu'on prononce sur un ou plusieurs chefs. Voici la formule de ce serment bizarre : « Je jure de n'être point coupable de ce dont je suis accusé : que si ce que je dis est faux, puisse tel chef être frappé de la foudre par la puissance de l'Être Suprême, ou changé en tel ou tel autre animal ». Si celui qui a ainsi juré a fait un faux serment, il est condamné à l'esclavage par le chef sur lequel il a juré.

*Le din.*

La guerre et la paix se décident dans le *cabar* à l'unanimité des suffrages. S'il s'agit d'un procès, les parties vont trouver les anciens les plus versés dans la connaissance des lois : chacune d'elles expose ses raisons, produit ses preuves et tâche de détruire celles de son adversaire. A chaque preuve dont la vérité leur paraît évidente, les anciens mettent dans un bonnet un petit morceau de bois. Les débats finis, on compte les preuves pour et contre, les anciens émettent leur opinion, et en réfèrent à l'assemblée qui prononce le jugement définitif. Lorsque le fait est douteux, et qu'une des parties nie ce dont l'autre l'accuse, on a recours à l'épreuve du *tanguin*.

*Epreuve  
du tanguin.*

Cette épreuve se fait par le moyen d'un poison des plus violens qu'on connaisse. L'arbre qui le produit est très-commun à Madagascar ; ses feuilles ressemblent à celles du manguier de l'Inde, et son fruit à celui du mancenillier d'Amérique : ce fruit est beau en apparence et a la couleur de notre pomme d'api ; il renferme deux noix d'une moyenne grosseur, qui, prises en une certaine quantité, causent la mort en moins d'une heure, si on ne cherche point à y remédier promptement par une forte évacuation ; mais malgré cela, celui qui a avalé de ce poison en ressent ordinairement des douleurs cruelles pendant toute sa vie. On prétend que les oiseaux s'éloignent de cet arbre funeste, que les reptiles craignent son ombre, et que le seul animal qui s'en approche est une espèce de crabe (1). Lorsque

(1) Voici la description qu'on en trouve dans une note manuscrite de M.<sup>r</sup> Chapelier » Le *tanguin* ( pentandrie monogynie ) fleurs terminales et paniculées, corolles infundibuli-formes, à cinq divisions obliques

quelqu'un est accusé de vol ou de quelque autre délit, il est obligé de se soumettre à l'épreuve du tanguin pour se justifier, et souvent même il y est condamné par le cabar. S'il a le bonheur de pouvoir résister à la violence du poison, il est absous, et l'accusateur devient son esclave; s'il y succombe, ses biens sont confisqués. Cet usage cruel ne diffère guères des épreuves de l'eau, du feu et des armes, qui étaient autrefois en usage parmi nous, et qui prouvent l'état d'ignorance et de barbarie dans lequel nous étions plongés. L'accusé condamné à prendre le tanguin est attaché à un arbre: *l'empananguin*, ou celui qui doit l'administrer, prend la noix, la frotte sur une pierre raboteuse, et en détrempe une petite partie dans de l'eau: ensuite il demande à l'accusé s'il veut confesser le délit dont on l'accuse, ou s'il veut s'en justifier en avalant le poison. Si la crainte de succomber lui fait avouer le délit, il est renvoyé au jugement du cabar; et s'il persiste à se déclarer innocent, *l'empananguin* lui fait avaler le poison, en priant les puissances infernales de révéler la vérité et le délit. L'activité de ce poison redoutable se manifeste au bout de dix ou douze minutes: ses exhalaisons corrosives montent à la tête du patient, et altèrent aussitôt sa raison: il tombe dans un délire frénétique, et s'accuse de choses invraisemblables; ses traits se décomposent, ses muscles se tendent avec force, et il meurt presque toujours dans les plus cruels tourmens.

Les habitans des côtes commencent à revenir de cette superstition; ils préfèrent aujourd'hui faire leurs épreuves sur des chiens, ou des poules, et souvent encore l'innocence est victime de la fourberie. On a su depuis peu, que, si *l'empananguin* est gagné par l'une des parties, pour faire condamner l'autre, il tourne la noix du côté du germe, parce qu'en la prenant dans ce sens, son poison a beaucoup plus de force.

et roses; gorge fermée par cinq écailles, garnies d'un duvet blanchâtre; tube très-long, cannelé et velu intérieurement; étamines sessiles; anthères portées sur des espèces de filets qui font corps avec le tube de la corolle, et ayant à leur sommet une saillie en forme de crochet, sur laquelle le stigmatte est soutenu; style grêle et de la longueur de la corolle; stigmatte en tête, et velu à son sommet; calice à cinq divisions blanchâtres, pointues, dont trois extérieures grandes, et deux intérieures plus petites; pédoncule long et verdâtre; chaque bifurcation de la particule enveloppée à sa base d'une bractée concave et blanchâtre. Feuilles épaisses, pétiolées, oblongues, entières et bordées d'un cartilage ».









Il est un autre usage plus honorable pour la nature humaine, c'est le *serment du sang*, par lequel deux personnes s'engagent à se rendre réciproquement tous les services dont elles sont capables, et acquièrent ainsi l'une à l'égard de l'autre tous les droits que donne le sang. Cette cérémonie se fait en présence des principaux personnages du lieu : les deux amis se font chacun une légère entaille dans le creux de la poitrine ; ils imbibent du sang qui en sort deux morceaux de gingembre, et chacun mange celui qui est imbibé du sang de l'autre. Celui qui a proposé la cérémonie met dans un vase de l'eau douce, de l'eau salée, du riz, de l'argent et de la poudre : c'est là ce qu'on appelle le témoin du serment ; il trempe deux zagaies dans ce mélange, puis les frappant avec l'instrument dont il s'est servi pour se faire la blessure, il prononce quelques imprécations, dont la formule est ordinairement conçue en ces termes. « Grand Dieu ! maître des hommes et de la terre, nous te prenons à témoin du serment que nous faisons : que celui de nous qui le violera le premier soit écrasé par la foudre, et que la mère qui l'a porté dans ses flancs soit la proie des chiens », : ensuite, comme s'ils chassaient les génies malfesans qu'ils croient toujours prêts à s'opposer aux bonnes intentions, ils lancent leurs zagaies vers les quatre points cardinaux, jurent par la terre, le soleil et la lune de vouloir être fidèles à leur engagement, et boivent un peu du breuvage dont nous venons de parler, en priant toutes les puissances de le changer en un poison mortel pour celui des deux qui ne serait pas de bonne foi.

*Alliance  
du sang.*

Les armes des Madagasses sont les mêmes dans toutes les provinces. Quelques-uns font usage de zagaies armées d'une pointe de fer : voy. le n.º 11 de la planche 77, qui représente une zagaie à laquelle est suspendue une giberne ; ils ont en outre douze ou quinze dards qu'ils lancent, comme on le voit à la figure de la planche 78. Les habitans de Manghafia et autres contrées de cette côte jusqu'à Maghabei ont un grand bouclier de cuir, ( voy. le n. 16 de la planche 77 ), et une longue et large lame, qu'ils appellent *cubahi*. Ils ne font la guerre que par embuscades et par surprise. Lorsqu'ils veulent faire quelque expédition, ils se réunissent en silence, marchent toute la nuit, et font ensorte de tomber à l'improviste sur l'ennemi à la pointe du jour. Ils cernent le village contre lequel leur entreprise est dirigée, l'attaquent de tous les côtés en poussant des cris horribles, et tuent ou font esclave tout ceux qui

*Armes  
et manière  
de combattre.*

tombent entre leurs mains. Ils combattent sans ordre : chacun cherche à terrasser son ennemi , et accompagne ses efforts de mille contorsions , d'injures et de menaces pour lui inspirer plus de terreur. Lorsqu'un des deux partis se trouve trop faible ou fatigué de la guerre , il envoie à l'autre quelques-uns des siens avec des présens pour demander la paix : chacun tue un taureau de son côté , et ils s'envoient réciproquement un morceau de foie , en accompagnant cette cérémonie d'imprécations et du serment solennel de ne plus vouloir faire la guerre. Toutes ces démonstrations cependant ne tendent souvent qu'à gagner du tems et à se tromper mutuellement : aussi ne cesse-t-on pas pour cela de se tenir toujours sur ses gardes. Pendant le tems que les hommes sont à la guerre , les femmes passent le jour et la nuit à danser , et ne mangent ni ne couchent chez elles : néanmoins , malgré le penchant qu'elles ont au libertinage , elles se gardent bien d'avoir commerce avec aucun autre homme , persuadées que dans le cas contraire , leurs maris seraient tués ou blessés ; elles croient aussi qu'en dansant continuellement , elles augmentent la vigueur et le courage des guerriers.

*Religion.*

Toute la religion des Madagasses se réduit à de malheureuses superstitions et à l'usage de la circoncision : on ne voit de temples nulle part , et on ne parle d'aucune cérémonie qui puisse être considérée comme faisant partie d'un culte public. Ces insulaires croient qu'un Dieu a créé en sept jours le ciel , la terre , tous les êtres , et une multitude d'anges (1) ; mais ils ne l'adorent point et ne lui rendent aucun hommage ; ils vivent sans le craindre , et n'obéissent qu'à la loi de la nature. Il redoutent néanmoins un esprit maléfisant , qui a beaucoup de compaguons , et qu'ils appellent *Taiwaddey*. Ils le regardent comme l'auteur de tous les maux ; c'est pourquoi ils l'adorent , et lui font des offrandes. Ils invoquent aussi une troisième puissance qu'ils appellent *Dian Manang* , c'est-à-dire le *Seigneur* ou le *Dieu des richesses* , et ce Dieu est l'or : lorsqu'ils en voient ou qu'ils en ont entre leurs mains , ils le levent au dessus de leur tête et le baisent avec respect. Ils croient en outre que le

(1) V. De-Flacourt , Dapper etc. L'exposé que font ces auteurs de la religion de ces insulaires est bien extraordinaire , et il en est qui ont de la peine à se persuader que les Madagasses croient tout ce qu'on leur attribue. On présume néanmoins , que tout ce qui a rapport à l'histoire de l'ancien Testament leur vient des Arabes Mahométans.

nombre des esprits et des ministres de Dieu est infini, et que ce sont eux qui donnent le mouvement aux cieus, aux étoiles et aux planètes, qui règlent la température, la pluie et la terre, et qui veillent sur la vie des hommes.

Ils comptent sept ordres de bons et de mauvais esprits. Dans ce nombre il en est qui font toujours du bien; d'autres, invisibles aux hommes, quoique corporels, habitent les lieux solitaires, et ne se font voir qu'à ceux qu'ils veulent honorer de cette faveur: quelques-uns ressemblent à ceux que nous appelons spectres et larves: ceux qu'ils nomment *Sacara* sont des démons qui attaquent les hommes, les femmes et les enfans, et s'en emparent pour les tourmenter: on les apaise en leur faisant des sacrifices de bœufs, de moutons et de coqs; enfin les *Bilis*, dont le nombre est infini, sont les auteurs de tous les maux.

*Esprits bons  
ou malins.*

Après avoir créé l'univers Dieu fit le premier homme, et le mit dans un séjour délicieux où coulaient des ruisseaux de lait, de vin, de miel et d'huile, et où il y avait des fruits en abondance; mais il lui défendit de manger et de boire, parce qu'il n'avait pas de besoins. L'esprit malin lui dit que Dieu lui permettait de manger, et il mangea; mais ayant dû ensuite évacuer dans ce lieu de délices, Dieu l'en chassa, et l'envoya dans un pays où il lui vint une tumeur au mollet. Au bout de six mois cette tumeur s'ouvrit, et il en sortit une petite fille, qu'il éleva, et dont il fit ensuite son épouse. Il eut une nombreuse postérité, que Dieu submergea dans un déluge universel, pour avoir refusé de lui rendre les honneurs divins. Un nouveau Noé s'échappa des eaux, alla s'établir à Jérusalem et se rendit ensuite à la Mecque, où il reçut de Dieu quatre écrits qui contenaient la loi: le premier, appelé *Alifurcan*, était pour Noé; le second, *Soratsi*, pour Moïse; le troisième, *Azombura*, pour David, et le quatrième, *Alindzi*, pour le Christ, auquel les Madagasses donnent le nom de Rahissa.

*Création  
de l'homme.*

*Déluge.*

La circoncision, appelée *valachira*, est en usage dans toute l'île, et se fait ordinairement dans le mois de mai avec beaucoup de solennité. Les pères des enfans qui doivent être circoncis se rendent tous au village où la cérémonie doit se célébrer, et donnent chacun un bœuf ou un taureau: les pauvres donnent moins. Les hommes font l'exercice avec leurs zagaies, et les femmes dansent en cercle autour d'eux. Après cet exercice, le seigneur du village, par qui doit être faite l'opération, donne un festin, où l'honneur

*Circoncision.*

est à celui qui boira le plus. Il est défendu aux femmes d'approcher les hommes dans la nuit qui précède la cérémonie, l'opinion étant, que si cela arrivait, on ne pourrait point étancher le sang après la circoncision, et que l'enfant en mourrait. Le jour suivant tout le monde reste coi : on va au *lapa* ou maison, que les pères et les oncles des enfans à circoncire ont eu soin de construire un mois auparavant : les mères accompagnent les enfans, qui sont ornés de colliers et de pierreries, et préparent tout à jeun pour la cérémonie, qui doit se faire avant les dix heures du matin : le moment arrivé on bat les tambours : l'opérateur se revêt d'un bel habit blanc, et prend un paquet de fil de coton blanc sous son bras gauche pour essuyer le couteau. Les pères, tenant leurs enfans par dessous les bras, entrent dans le lapa par la porte du couchant, et en sortent par la porte du levant : ensuite ils font deux tours autour des animaux qui doivent être immolés, et sont étendus à terre les jambes liées ; ils font toucher aux enfans avec la main gauche la corne droite du bœuf, et les asseyent un moment sur son dos. Après cela, l'opérateur coupe le prépuce de l'enfant qui lui est présenté, et le donne à l'oncle qui le met dans un œuf : en même tems le *Roandrien* ou *Anacandrien*, qui est là pour immoler les bœufs, tue un coq à chaque enfant circoncis, et en fait couler le sang sur la plaie, puis un autre répand dessus le suc d'une plante appelée *hora*, qui est astringent. Si l'enfant est un esclave qui n'ait pas d'oncle, son prépuce est jeté à terre. D'autres rapportent qu'on charge des fusils, dans chacun desquels on met un prépuce au lieu de balle, et qu'on les tire ensuite tous ensemble (1).

Prêtres appelés  
*Ombias.*

Il y a deux ordres de prêtres appelés *Ombias*, qui sont, les *Ombias Ompanorats*, et les *Ombias Omptisiquiles*. Les *Ompanorats* enseignent à lire et à écrire en Arabe ; ils exercent aussi la médecine, et font les *Hiridzi* ou *Massasserabes*, qui sont de petits billets en caractères Arabes, dont nous avons déjà parlé. Ils sont craints du peuple, qui les regarde comme des magiciens, gagnent beaucoup et vivent dans l'aisance. Les *Omptisiquiles* sont pour la plupart des Nègres *Anacandriens* qui s'occupent de géomancie, et qui, quoique leurs prédictions ne se réalisent que bien rarement ou par hasard, n'en

(1) La description de cette cérémonie diffère en divers points de celle qu'en ont donnée d'autres écrivains. Voy. Rennefort chap. 30, et l'Histoire Générale des voyages tome XI pag. 321.

sont pas moins très-estimés. On trouve encore parmi les Nègres une autre espèce d'Ombias qui font aussi les médecins, et qui pourtant ne savent lire ni écrire; toute leur science consiste à faire des figures de géomancie avec des cristaux, des topazes et autres pierres appelées vulgairement *tulaha*, en donnant à croire au peuple que c'est Dieu qui leur a envoyé ces pierres par le moyen du tonnerre.

La polygamie est d'un usage général dans l'île: l'homme y prend autant de femmes qu'il peut en entretenir. Les femmes n'y sont pas moins dissolues que les hommes, car elles ont toujours, outre le mari, un ou deux amans, et jamais elles ne laissent échapper l'occasion de satisfaire le penchant qui les domine; si le mari en a quelque soupçon et les maltraite, elles l'abandonnent sans plus de cérémonie, et vont se divertir avec qui bon leur semble. L'adultère n'a rien de déshonorant pour l'homme; il n'est considéré que comme un vol ou un tort qu'on se fait réciproquement, et qui se rachète avec de l'argent.

*Polygamie.*

Les jeunes filles ne sont pas plus réservées, et elles se donnent au premier venu qui veut les payer. Si l'amant refuse ensuite de les satisfaire, elles l'attaquent, et le dépouillent de ses vêtemens sans qu'il ose se défendre, dans la crainte d'être diffamé. Les jeunes gens prennent aussi des libertés avec les filles sous les yeux même de leurs parens qui s'en glorifient, et les excitent même aux plaisirs de l'amour.

La cérémonie du mariage s'appelle *Mirachebai*: les Blancs ou *Zafféramins* la célèbrent le jour de leurs noces avec leur première femme; mais les Nègres n'en font aucune. De-Flacourt ni Dapper ne nous disent pas en quoi consiste cette cérémonie.

Les plus proches parens du mort lavent soigneusement son cadavre, l'ornent de bracelets, d'anneaux, de chaînes d'or et autres objets de parure en corail, lui mettent deux ou trois robes fines et l'enveloppent dans une natte. Les parens, ses amis et ses esclaves viennent pleurer autour de lui, et à ses pieds est un cierge allumé qui brûle jour et nuit. Tandis que les hommes font l'exercice avec leurs armes, les femmes et les filles dansent gravement au bruit des tambours, puis elles entrent tour-à-tour dans la maison pour y pleurer la mort du défunt; elles chantent en même tems ses louanges, et lui demandent pourquoi il s'est laissé mourir, et s'il n'avait pas assez d'or, de fer, d'animaux et d'esclaves. Après avoir ainsi passé tout le jour, la compagnie se réunit le soir pour un

*Funérailles.*

festin. Le lendemain matin, on enferme le corps dans un cercueil, qui est composé de deux troncs d'arbre qu'on a vidés, et qu'on adapte l'un sur l'autre; on le porte ensuite au lieu de la sépulture, et là il est déposé dans une fosse de six pieds de profondeur, qui est sous une espèce de hangard, où l'on met du riz, du tabac, un plat de bois, une petite cassolette pour brûler des parfums, une robe et une ceinture: après cela on ferme la fosse avec une grosse pierre, on fait un sacrifice d'animaux, et on laisse une partie des viandes pour le mort, pour l'esprit malfesant et pour Dieu. Au bout de quinze jours, les parens envoient, par le moyen de leurs esclaves, des provisions au défunt; elles sont placées autour du monument, et les têtes des animaux qui ont été immolés sont exposées sur des piques. De tems en tems les enfans vont y faire l'offrande d'un bœuf, et demander des conseils au défunt en lui criant, Toi qui es à présent avec Dieu, conseille-nous sur telle ou telle affaire.

*Arts  
et métiers.*

Les Madagasses s'occupent principalement à bâtir des maisons, à faire des ouvrages en fer et en or, à filer, à fabriquer des étoffes et des vases de terre, à pêcher, à chasser et surtout à cultiver la terre.

*Ustensiles.*

Nous avons représenté à la planche 77, d'après Fressange, quelques-uns de leurs ustensiles. Le n.º 1 est un métier pour faire des tabliers, le n.º 2 est la navette, le n.º 3 une corbeille de jonc pour mettre le fil, le n.º 4 un baguelette plate pour battre le tablier, le n.º 5 un couteau pour couper le fil, le n.º 6 un peigne pour partager les feuilles du rufia dont on fait le fil, le n.º 7 une forge, le n.º 8 un collier comme le portent les femmes de l'intérieur, le n.º 9 un croc pour prendre le poisson, le n.º 10 une corne pour tenir la poudre et le plomb, le n.º 13 une hache faite dans l'intérieur avec du fer du pays, le n.º 14 un couteau d'Ancoïa, le n.º 17 un collier des habitans des côtes, qui ne peut être porté que par les hommes libres, le n.º 18 un instrument à une seule corde, le n.º 19 un instrument de bambou, le n.º 20 une espèce de valise faite en jonc, le n.º 21 un siège fait de même matière, et rempli de feuilles odoriférantes, le n.º 22 un natte pour coucher, le n.º 23 un coussin aussi plein de feuilles odoriférantes, le n.º 24 un siège d'un seul morceau de bois, le n.º 25 un plat, le n.º 26 un harpon pour la pêche de la baleine, et le n.º 27 un vase pour faire cuire le riz.





*Sto. Isidro*

L'architecture des Madagases suffit à peine à leurs besoins. Leurs maisons, ou, pour mieux dire, leurs huttes sont de la plus grande simplicité. Ils plantent des pieux en terre, appliquent dessus des planches et de la ravinale qui forment comme les murs, et les recouvrent d'un toit fait avec les feuilles de la même plante : voy. la planche 79. Le foyer est composé de trois pierres sur lesquelles on met la marmite; il n'a point de cheminée, et la fumée ne permet point d'y rester. Les huttes où l'on renferme les grains sont séparées des habitations, et élevées sur une espèce de plateforme, pour les préserver des souris.

*Maisons.*

Les villages sont presque tous bâtis sur des éminences, et entourés de deux rangées de fortes palissades, entre lesquelles il y a un parapet en terre d'environ quatre pieds de hauteur, et quelquefois un fossé de dix pieds de largeur et de six de profondeur. On voit à la planche 79 un de ces villages fortifiés, qu'on rencontre fréquemment dans les provinces de l'intérieur. La même planche offre aussi le dessin d'une pirogue faite de plusieurs pièces. Les pirogues ordinaires consistent en un tronc d'arbre vidé; mais les pirogues de guerre diffèrent considérablement des premières. On coupe des arbres dont on fait des planches avec la hâche, l'usage de la scie n'étant pas connu dans cette île: on fait prendre à ces planches une courbure, puis on les joint fortement ensemble avec des cordes de distance en distance: on y applique ensuite d'autres pièces de bois pour servir de renfort, et on introduit dans les jointures des feuilles de ravinale en guise d'étoupe. Ces pirogues vont à voiles et à rames, et on s'en sert pour aller à la pêche de la baleine.

Les meubles des Madagases consistent principalement en nattes rouges et jaunes d'un beau travail et très-fortes. Ils couvrent avec ces nattes les planches sur lesquelles ils se couchent, à défaut de lits qu'ils ne connaissent point, et ont pour oreiller un morceau de bois. Ils tiennent dans des corbeilles leurs vêtements, leurs ornemens et leurs marchandises, et dans de petits vases de terre l'huile dont ils se frottent les cheveux et le corps. Leurs ustensiles de cuisine se composent de vaisselle de terre, qui est fort-belle: Drury dit qu'on voit chez eux des pots, des plats et autres vases vernissés en dedans et en dehors, qui sont très-bien faits; ils ont des courges pour puiser de l'eau, des couteaux, des fourchettes, des grils, un mortier pour piler le riz, et des feuilles d'arbre d'environ douze

*Meubles.*

pieds de long sur quatre de large, qui leur servent de nappe et de serviettes.

*Nourriture.*

Ils font leur nourriture ordinaire de riz, de fèves, de choux-fleurs et de fruits de diverses sortes; ils mangent aussi du bœuf, du mouton, du chévreau, de la volaille, des canards sauvages et du porc-épic. La mer et les rivières leur fournissent plusieurs espèces de poisson, et ils assaisonnent leurs mets avec de l'huile de sésame, du gingembre, de l'ail et du poivre blanc. Leur boisson est le plus souvent de l'eau tiède ou du bouillon, dans lequel ils mêlent quelquefois de l'hydromel et du vin de canne à sucre; mais cela n'arrive que dans leurs *Missavatsi* ou cérémonies religieuses.

*Habillement.*

A l'exception des Nègres qui n'ont pour tout vêtement qu'un morceau de toile pour se couvrir les parties naturelles, les hommes ont une espèce de robe appelée *lamba* dont ils s'enveloppent, et des caleçons qu'ils nomment *saravorits*. Les femmes portent en général une longue robe sans manches appelée *accanza*, qui leur descend jusqu'à la cheville du pied, avec une espèce de tablier consu des deux côtés, qui leur couvre le sexe. Les femmes de la province de Magabei ont des robes à manches. Les hommes et les femmes vont la tête et les pieds nus, excepté dans la province de Magabei, où les hommes portent un bonnet carré, et les femmes un capuchon pointu, qui leur arrive à la moitié du front, et leur retombe sur les épaules. Voy. la planche 80.

Les vêtemens de ces insulaires sont de diverses couleurs, et ont divers noms; les uns, appelés *soatsmifili*, sont tout en soie rouge; les autres, qui se nomment *varo*, sont en coton. Il y en a aussi de soie et coton à raies blanches et rouges ou autres couleurs, et d'autres qui sont d'écorce d'arbre. Les habits de coton faits par les Blancs ou Zafferamius de la province d'Anossi sont les meilleurs et les plus beaux; c'est pourquoi ils sont très-recherchés des habitans de Vohitsbang et autres, qui en achètent en quantité. Les plus estimés sont ceux de coton, qui ont en bas une bordure en soie d'un pied de largeur, le fond blanc avec des raies noires, et des passemens de coton teint en noir et de soie rouge; mais ce genre d'ornement n'est permis qu'aux Roandriains et aux chefs dans les jours de grande cérémonie, et surtout dans les funérailles des Grands, auxquels on le fait servir de vêtement.

Les ornemens dont ces insulaires composent particulièrement leur parure sont des chaînes qu'ils se mettent autour du cou, des





bras et des jambes, des pendans d'oreille, des bracelets des anneaux et autres objets de ce genre, qui portent dans leur langue le nom de *firoach*, et forment leur principale richesse. Les *saro* sont des colliers faits de corail, de perles fines, de petits tubes d'or, de cristaux de roche, d'agates, de cornalines etc., qui font trois ou quatre tours autour de leur cou; ils en ont d'autres appelés *salandant*, qui sont composés de grains ou de petits morceaux de corail, d'agate, et de cristal de roche; on leur en voit encore d'une troisième sorte à laquelle ils donnent le nom d'*endach*; ce sont des files de petits grains de verre ronds et de diverses couleurs, qui leur font jusqu'à dix tours autour du cou. Les Blancs ou Zafferamins de la province de Matatana surtout portent des pendans d'oreille en or, et ont les oreilles percées d'un trou de la largeur d'un pouce; quelques-uns, et surtout les habitans de la province d'Eringdrana l'ont d'une grandeur telle, qu'il pourrait y passer un œuf de poule; mais ces derniers ne portent que des pendans d'oreille en bois ou en corne. Ces ornemens sont de deux sortes, les uns sont en or pur, et les autres ne sont que des morceaux de coquilles dorés. Il en est encore d'autres, tels que bracelets et anneaux en or, en argent et en cuivre, qui se portent aux bras, aux cuisses, aux jambes et aux doigts. Les Zafferamins, qui sont les principaux de l'île, et plus estimés que les Anacandriens, peuvent porter des bijoux en or; mais ce luxe n'est point permis aux Nègres, excepté chez les Voadzirs et les Lohavohit, où les individus des deux sexes ont la liberté de porter de petits pendans d'oreille et quelques grains ou parcelles d'or; mais ils ne peuvent avoir que des bracelets en cuivre et en argent.

Ces insulaires sont tous passionnés pour le chant et la danse: les femmes surtout aiment les chansons, et elles sont toujours prêtes à en inventer: ce ne sont pour l'ordinaire que des sarcasmes contre l'autre sexe, ou des louanges qu'elles adressent à leurs ancêtres. Le chant et la danse ne vont jamais l'un sans l'autre. Leurs instrumens de musique sont de trois sortes, savoir; le *valihan*, qui a plusieurs cordes; le *voule*, qui est de bambou; et l'*herraovech*, qui est une espèce de violon. V. les n.<sup>os</sup> 18 et 19 de la planche 77.

Les habitans de Madagascar n'ont pas des notions très-étendues en commerce; elles se bornent à des échanges des productions de l'agriculture et de leur industrie, qu'ils font entr'eux: n'ayant point de monnoie en cours, ils fondent les pièces d'or et d'argent que

Chant et danse

Commerce.

leur laissent les Européens, et en font des bracelets, des pendants d'oreille et autres objets de parure. Ceux qui ont besoin de coton et d'étoffes s'en procurent par échange avec du riz et des animaux ( voy. la planche 78 ), et *vice-versa* : quelquefois on donne de l'or et de l'argent pour du fer et du cuivre. Les coraux de toutes sortes de couleurs et de grosseur, pourvu qu'ils soient troués, sont une des marchandises les plus recherchées, et servent à faire des colliers. Les Européens trouvent chez ces insulaires un débit avantageux du fil de laiton et autres quincailleries, et en reçoivent en échange des saphirs, des émeraudes et autres pierres précieuses du pays. De-Flacourt regarde cette île comme très-importante pour le commerce d'Ethiopie, de la mer Rouge, du golfe Persique etc., tant à cause des bois de construction qu'elle peut fournir à la marine, que pour le fer, l'acier, le riz, les pierreries et les teintures qu'elle produit.

## ILES MASCARÈGNES.

**E**N naviguant à l'est l'espace de cent quatre-vingts lieues, on rencontre les îles *Mascarègnes* : on appelle ainsi collectivement, du nom de celui qui en fit la découverte, l'île Bourbon, ou la Mascaregna proprement dite; l'île de France, appelée Cerné par les Portugais, et Mauritius par les Hollandais; l'île Rodrigue, et l'île Cargados qui est la dernière de cet archipel.

*Île Bourbon.  
Époque de sa  
découverte.*

*Occupée  
par diverses  
Puissances  
Européennes.*

L'île Bourbon fut découverte en 1545 par les Portugais, qui en prirent possession et l'appelèrent Mascaregna, du nom de Don Mascarenhas leur commandant. Cette nation n'y ayant formé aucun établissement, M.<sup>r</sup> De-Pronis agent de la Compagnie Française des Indes à Madagascar, exerça sur l'île Mascaregna en 1642 au nom du Roi de France, une prise de possession semblable à celle des Portugais, et l'appela île Bourbon. En 1646, il y envoya en exil quelques misérables qui y arrivèrent en mauvaise santé, et durent à la salubrité du climat leur prompte guérison; ils y vécurent d'abord de fruits de palmier et de gibier; ensuite ils y trouvèrent une quantité de tortues de terre et de mer, de chèvres et de cochons d'une excellente qualité. La difficulté de pénétrer dans

l'intérieur de l'île, à cause des bois, des roches, des scories, dont elle est couverte, et des torrens qui la sillonnent en tous sens, la leur firent paraître beaucoup plus grande qu'elle ne l'est réellement. On en fit, d'après leur relation, une espèce de carte géographique, qui se trouve dans l'histoire de Madagascar de De-Flacourt, et a depuis été copiée par Leguat.

En 1690, les Hollandais formèrent le projet d'établir dans l'île Mascaregna une colonie de Français réfugiés. Leguat nous a donné l'histoire de cette malheureuse expédition. La Compagnie Française des Indes ayant cédé cette île au Roi, elle prit le nom d'île Bourbon, auquel on substitua durant la révolution celui d'île de la Réunion. On fit ensuite d'autres cartes, mais toutes aussi défectueuses que la première. M.<sup>r</sup> de Chauny donna un dessin exact de ses côtes, que l'irrégularité du sol rendit encore bien imparfait. M.<sup>r</sup> Bory de Saint Vincent composa sa carte, qui est peut-être le plus bel ouvrage qu'on ait en fait de topographie; mais malgré tous les soins qu'il prit pour le perfectionnement de son travail, il avoue lui-même de n'avoir pu le rendre tel qu'il l'aurait désiré, à cause de la difficulté qu'il y a de décrire un pays aussi montueux, de l'impossibilité où il a été souvent de vérifier plusieurs points, et du manque de moyens nécessaires à des opérations de ce genre (1).

Cette île a, dans son plus grand diamètre, environ quatorze lieues de deux mille huit cent cinquante-trois toises, et seulement neuf dans son plus petit : sa circonférence, en suivant les sinuosités de la côte, va jusqu'à trente-huit lieues. Une bande de terre, d'environ une lieue et demie de largeur, parallèle à la côte et qui est coupée par ce qu'on appelle le pays brûlé, est la seule partie de l'île qu'on ait encore défrichée. La population est divisée en onze quartiers, dont le principal est S. Denis, qui est le chef-lieu du pays.

L'île paraît être composée de deux montagnes volcaniques, dont l'origine, selon l'opinion de M.<sup>r</sup> de Saint-Vincent, date certainement de deux époques bien éloignées l'une de l'autre (2). La partie méridionale est la plus petite de l'île, et les feux souterrains

*Étendue.*

*Montagnes volcaniques.*

(1) V. l'extrait que M.<sup>r</sup> de-la-Richarderie a fait du voyage de Bory de Saint-Vincent, dans sa Bibliothèque Universelle des voyages, tom. IV. pag. 296.

(2) V. *Bory de Saint-Vincent*, Voyage aux îles d'Afrique, tom. I. pag. 264, etc.

y causent encore de grands désastres : celle du nord est beaucoup plus grande , et n'est plus sujette aux éruptions volcaniques qui l'ont autrefois bouleversée. Les bassins ou vallées étroites qu'on y trouve , les torrens qui roulent avec fracas à travers des masses de roc perpendiculaires , des monts renversés dans ces vallées , des prismes basaltiques , qui ont souvent , comme dans l'île de Staffa , la forme de colonnes régulières , des lits de lave d'une variété infinie , de profondes crevasses , tout enfin y offre l'image d'un bouleversement général , et des terribles révolutions anciennement occasionnées par des volcans. Le rivage , toujours très-resserré lorsqu'il y en a , est composé comme à Ténériffe d'un gravier basaltique , ou d'autres laves qui y ont été roulées. Les pluies qui tombent à torrens entraînent ce gravier dans la mer : nulle part il n'y a vraiment de sable : ce qu'on appelle improprement ainsi , n'est qu'un composé de fragmens calcaires et de corps marins jetés par les flots sur le rivage , où présente en petit un assemblage de toutes les laves de l'île , réduites par le roulement des vagues en petits morceaux arrondis de couleur bleuâtre ou d'ardoise.

*Aspect de l'île.*

La partie la plus riante de l'île est celle à laquelle on a donné le nom *du Vent* , et qui se présente la première quand on va de la mer vers S.<sup>t</sup> Denis : celle appelée *sous le Vent* passe pour la plus riche , mais elle est un peu aride , et n'a que quelques sources d'eau. La première , plus égale que celle-ci , offre un plan qui s'élève insensiblement depuis le bord de la mer jusqu'à la plus grande hauteur de l'île : la chaleur du climat y est tempérée par des brises régulières ; et en la voyant de loin sans pouvoir distinguer la nature de la végétation , on croit apercevoir quelque contrée Européenne. Des bosquets de girofliers qui paraissent avoir été plantés pour servir d'agrément , d'immenses plantations de cafiers , de vastes campagnes couvertes de moissons que le soufle des vents courbe et relève sans cesse , font l'ornement de cette île , en même tems qu'ils sont pour elle une source de richesses.

Le seul endroit par où l'on puisse aborder dans cette île est S.<sup>t</sup> Denis , et le débarquement y est bien plus difficile qu'à Ténériffe. La rade de S.<sup>t</sup> Denis est plus ouverte que celle de S.<sup>te</sup> Croix ; et le môle qu'y a fait construire M.<sup>r</sup> De-la-Bourdonnaie a été emporté par les vagues , qui sont très-fortes dans les marées.

*Saint Denis.*

S.<sup>t</sup> Denis est le principal établissement qu'il y ait dans cette île : ce n'est pas à proprement parler une ville , mais un bourg appelé le

Quartier : les rues , bordées de chaque côté de palissades ou de murs ressemblent aux chemins d'un village ; elles ne sont point pavées , et les aspérités dont elles sont semées les rendent presque impraticables. Les maisons sont toutes en bois , et généralement agréables et bien disposées. M.<sup>r</sup> Poivre , auteur du voyage d'un philosophe , et Gouverneur de cette île en 1776 , y a introduit avec succès la culture du girofle : c'est encore à lui qu'on doit en partie celles de l'arbre à pain , de la muscade et de la cannelle. Le sol y est en général assez bon ; mais comme il ne forme , pour ainsi dire , qu'une grande montagne , les pluies en entraînent en bas la partie la plus légère , qui se compose des dissolutions animales et végétales , en sorte que le sommet ne présente qu'un roc nu et désolé , sur la pente duquel le terrain devient toujours meilleur à mesure qu'on avance vers le rivage. Les cantons qui se trouvent sous le vent jouissent d'une température extrêmement favorable à la culture du café ; mais malheureusement la cause qui produit cet avantage contribue en même tems à la multiplication des insectes qui détruisent l'arbre. On croit que cette production peut monter à soixante-treize mille deux cents ballots , chacun du poids d'environ un quintal.

En parcourant le rivage du côté du levant , on trouve les rivières de S.<sup>t</sup> Jean , Sainte Susanne , du Mast , des Roches et du Marouin , où commence le pays brûlé. En tournant tout-à-fait au levant , on rencontre la rivière de l'est , la montagne Rouge , le cap de Fremkel , avec les rivières Noire et du Rempart. Au midi on trouve la pointe des Grands , les rivières d'Abord et de S.<sup>t</sup> Etienne , les étangs du Golfe et Saumâtre , et enfin le cap des Aiguilles. La côte du couchant comprend trois grands bassins et le cap De-la-Haie. Sur la côte septentrionale , en revenant à la baie S.<sup>t</sup> Denis , on trouve la rivière S.<sup>t</sup> Gilles , la rade S.<sup>t</sup> Paul où sont la ville , ou pour mieux dire , le bourg et le petit port de S.<sup>t</sup> Paul , qui suffit à de petits embarquemens , la rivière du Galet , la baie de la Possession , et le cap S.<sup>t</sup> Bernard.

En parlant de la rivière S.<sup>t</sup> Denis , qui peut avoir tout au plus deux lieues et demie de cours , M.<sup>r</sup> de S.<sup>t</sup> Vincent observe que les rivières de cette île ne sont pas , comme dans la plupart des autres pays , des nappes d'eau , qui dans leur pente presque uniforme arrosent et fertilisent les campagnes , mais des torrens tantôt faibles et tantôt impétueux , qui du sommet de monts escarpés roulent jusqu'à la mer à travers des précipices qu'ils ont creusés ou agrandis , et

*Rivière  
Saint Denis etc.*

forment quelquefois des autres profonds sur leur passage. On y voit souvent des roches éboulées et de larges crevasses, qui sont l'effet de l'irruption subite des feux souterrains, ou de la violence avec laquelle les eaux pluviales sillonnent cette terre de désolation.

*La plaine  
des Chicots.*

Le site qu'on appelle la plaine des *Chicots* et que le même voyageur a parcouru, n'est pas positivement une plaine, mais le sommet d'une montagne qui forme un vaste plateau, d'où l'on a une perspective magnifique. Du haut de cette montagne roulent quatre rivières ou torrens, dont trois, au sortir de leur source, circulent dans de grands bassins ou vallées encombrées de rocs énormes, qui y sont tombés pêle-mêle, et que le courant des eaux ronge sans cesse. La plaine des *Chicots* est fermée par un roc à pic, entr'ouvert de tous côtés, et au pied duquel on voit un profond abyme. M.<sup>r</sup> de S.<sup>t</sup> Vincent donne à ce roc escarpé environ onze cents toises de hauteur.

*Quartier de  
Saint Benoît.*

A son retour, ce voyageur entreprit le tour de l'île. Le premier pays qu'il rencontra est arrosé par la rivière *Mâty*; il y trouva plusieurs plantations de café et de girofle; et après avoir fait diverses observations géologiques et botaniques, il s'avança vers le quartier de S.<sup>t</sup> Benoît, dont le chef-lieu n'est pas même un bourg, mais un village agréable situé au bord de la mer, et dont l'église est bâtie sur une éminence. Là, il vit l'habitation du *Bras-Mussard*, qui appartient à M.<sup>r</sup> Hubert, homme respectable, et que ses connaissances en histoire naturelle et son zèle pour l'agriculture ont rendu cher à tous les insulaires.

*Rivière  
des Roches  
et sa cascade.*

Une des choses les plus remarquables que présente le quartier de S.<sup>t</sup> Benoît est la cascade de la rivière des *Roches*. M.<sup>r</sup> de S.<sup>t</sup> Vincent nous a donné dans la relation de son voyage quelques vues pittoresque de cette rivière, qu'il a copiées sur les dessins de M.<sup>r</sup> Patu De-Rosemond, habile peintre de paysages. La planche 81 présente son cours, avec quelques Nègresses qui lavent sur ses bords. On voit à la planche 82 son pont et sa cascade. « Au dessous du pont, dit M.<sup>r</sup> de Saint-Vincent, une chute d'eau de peu de pieds alimente un grand bassin, auprès duquel nous étions: les eaux en étaient très-claires, mais leur profondeur et les reflets des roches latérales couronnées d'une épaisse verdure, leur donnaient une teinte obscure. Deux grottes ténébreuses, dont la plus grande est à droite et l'autre à gauche, augmentaient par leur profondeur l'étendue du bassin, qui peut avoir vingt-cinq pas de diamètre lorsque la rivière ne sort pas de



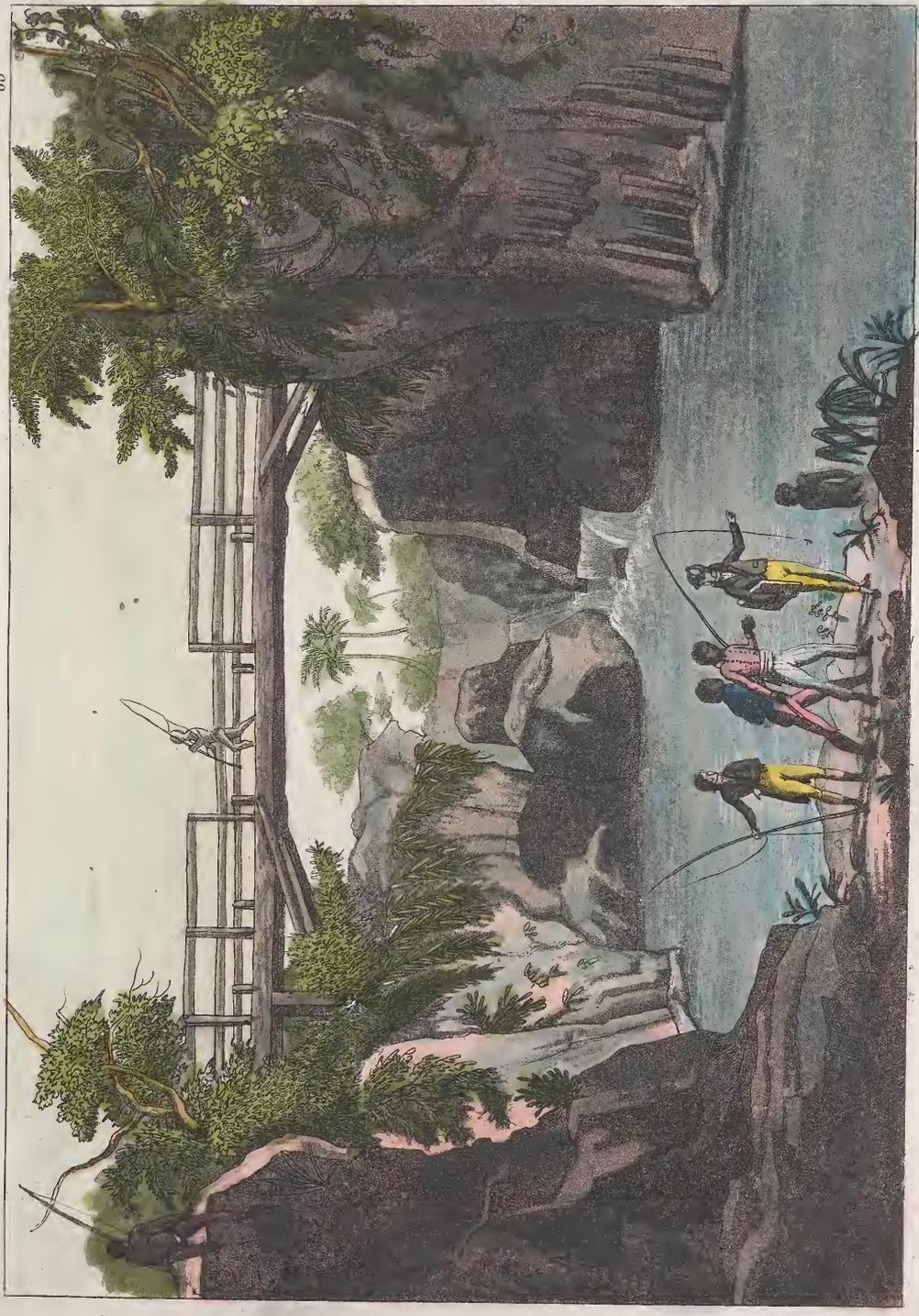
G. Gullina fecit.





*G. Callero fecit*







son lit, car alors elle couvre tout cet espace de ses flots écumans. Les roches d'alentour sont composées d'une lave basaltique, entrecoupées dans le sens de leur hauteur de longues crevasses, qui ne forment point des prismes parfaits, mais des ébauches plus ou moins semblables à leur figure accoutumée. La beauté de ce site n'a cependant rien de comparable au spectacle imposant de la cascade, qui a au moins soixante pieds de hauteur, et de six à dix de largeur; elle est reçue dans un grand bassin, dont les flancs caverneux forment des voûtes souterraines: les rocs devant lesquels elle se précipite sont aussi des prismes basaltiques. „ Voyez la planche 83.

Le quartier de Sainte-Rose où est l'habitation de M.<sup>r</sup> Renaudie, qui a trouvé la manière de faire l'huile de *bancoul* avec une espèce de noix, n'est habité que depuis peu de tems. Les premiers colons qui s'y sont établis étaient séparés du reste de l'île par un torrent, qui le plus souvent est impraticable; ils sont restés errans pendant long-tems dans les bois, avant d'y entreprendre des défrichemens; depuis lors ils ont étendu leurs cultures jusques sur la pente d'un volcan, dont le nom seul répand au loin l'épouvante. Toutes ces circonstances réunies, comme il est aisé de se l'imaginer, doivent donner aux habitans un caractère particulier analogue à l'isolement et à l'incertitude de leur situation. Leurs mœurs conservent même encore un peu de férocité, qui commence cependant à s'effacer, depuis qu'on a pratiqué dans ce canton une route, qui leur a ouvert une communication avec le reste du pays. Quelques Européens, qui se sont établis ensuite à Sainte-Rose, ont contribué à adoucir les inclinations sauvages des créoles de ce quartier.

A mesure qu'on s'éloigne de Sainte-Rose, les traces de volcans éteints deviennent toujours plus sensibles. On trouve d'abord le grand *pays brûlé*, qui offre l'image des ruines de la nature: la couleur, noire du sol, la majesté de sa pente, le sommet du volcan qui le borne à la droite, et l'Océan qui est à gauche, étalent aux yeux du voyageur un spectacle imposant et majestueux. M.<sup>r</sup> de Saint-Vincent est monté sur le *Piton-Rouge*, qui était autrefois une montagne ignifère, mais dont le tems a détruit ou comblé le cratère; il vit de près pour la première fois le fameux volcan de l'île Bourbon, et forma le hardi projet d'y monter du côté de la mer, ce qu'il ne tarda pas d'exécuter. Il parvint jusqu'au bord de son cratère: la description qu'il en a faite, et les différentes vues qu'il en a tracées donnent une idée aussi juste qu'effrayante de ce fameux

Quartier  
de Sainte-Rose.

Pays brûlé.

Volcan  
de l'île  
Bourbon.

volcan. On trouve, dit-il, au sommet de la montagne une ouverture ronde de quarante toises de diamètre, et d'environ quatre-vingts pieds de profondeur. Au fond d'un gouffre immense et d'une forme elliptique, bouillonnent deux amas contigus de matières ignées, dont les flots tumultueux lancés à environ vingt toises de hauteur, s'entrechoquent et brillent d'une lumière rougeâtre. L'un de ces amas est perpendiculaire; et l'autre, qui est oblique, semble se dilater et se resserrer à des intervalles égaux. Des roches non encore liquéfiées sont vomies avec un horrible fracas, et vont retomber au loin en décrivant une longue parabole. Un bruit continu et semblable à celui d'une énorme cascade, accompagne cette scène majestueuse, qui remplit l'âme d'admiration et d'épouvante. Tel est le tableau que M.<sup>r</sup> de Saint-Vincent nous présente de ce volcan, et qui était encore embelli pour lui des ombres de la nuit. Son cratère est le plus grand de tous ceux qu'on connaît: le volcan dont il est l'ouverture est le seul qu'il y ait dans l'île, et ce sont ses éruptions qui ont donné l'existence au *pays brûlé*.

*Cultures  
diverses.*

La culture du girofle est la première qui, par son étendue, vient après celle du café; mais l'avantage de sa récolte n'est jamais certain: car si elle est abondante dans une année, elle est quelquefois tout-à-fait nulle dans une autre. On croit que dans l'état actuel de cette culture, son produit peut être évalué à un million et demi de livres pesant (1). Celle du coton n'y est pas aussi suivie aujourd'hui que par le passé, surtout depuis qu'une maladie a fait périr les plantations. Cette maladie, dont la nature est encore inconnue, n'est d'aucun préjudice pour l'existence de l'arbre; elle empêche seulement le développement de la semence, et en réduit presque à rien la récolte. Cet inconvénient, joint à la longue interruption du commerce, a déterminé les cultivateurs du coton à substituer à cette culture celle du froment et du café. La récolte du froment donne environ quatorze millions de livres pesant, et forme la principale ressource de l'île de France, car l'île Bourbon n'en consomme guères plus de deux millions de livres par an: on y cultive aussi le maïs et la pomme de terre. Le revenu total de l'île est évalué à 7,100,000 francs.

*Défaut d'ad-  
ministration.*

A l'île Bourbon, les terres à défricher sont mal réparties: au lieu d'en déterminer l'étendue d'après une mesure fixe, on ne fait que

(1) Conquest of the island of Bourbon, in 8.<sup>o</sup> *London*, 1811.

spécifier vaguement, que les terres situées entre telles rivières et tels ravins, et celles qui s'étendent depuis le bord de la mer jusqu'au pied de la montagne, sont la propriété d'un tel. Mais ces rivières ou plutôt ces torrens, qui sont sujets à changer de lit dans la saison des pluies, ruinent souvent dans leurs débordemens une grande partie de ces terres, et occasionnent une diminution considérable dans le prix des baux. Pour juger de l'utilité dont serait une juste fixation de bornes, il faut savoir que les terres dont l'étendue a été mesurée, et qui ont des limites déterminées, se payent toujours le double, le triple et même le quadruple de ce qu'elles valaient avant cette opération.

Les revenus du gouvernement se composent de la capitation que payent les Nègres; d'un impôt mis sur les voitures, les palankins, et les chevaux; des droits de timbre et d'enregistrement, et des permissions qu'on accorde pour la vente de l'arak. Le droit sur l'importation et l'exportation des marchandises ne rend que fort-peu de chose. La totalité des revenus publics peut se monter à environ 1,150,000 francs. Les domaines royaux sont très-étendus, mais occupés en grande partie par des Nègres esclaves fugitifs ou rebelles.

Revenus.

La population était en 1811 d'environ quatre-vingt mille trois cent cinquante habitans, dont seize mille quatre cents blancs Européens ou créoles, trois mille quatre cent quatre-vingt seize Nègres libres, et soixante mille quatre cent cinquante-quatre esclaves. La force armée se composait de plus de quatre mille hommes, savoir; de cinq cent soixante-treize soldats de ligne, de quatre cent dix-sept chasseurs créoles, de neuf cent gardes nationales, de deux mille trois cent militaires créoles, et de cent quarante-cinq pièces d'artillerie.

Population:

L'île de France, située au 20.<sup>e</sup> degré de latitude, a quarante-cinq lieues de circonférence. Elle a été découverte par les Portugais, qui l'appelèrent *Cirné*; les Hollandais en ayant fait la conquête sur les premiers la nommèrent *Maurice*, et les Français qui s'y établirent en 1721 lui ont donné le nom qu'elle porte à présent. Mais ce ne fut qu'en 1734, lorsque M.<sup>r</sup> De-la-Bourdonnaye en était gouverneur, que l'établissement Français commença à y prendre quelque consistance.

*Ile de France.*  
Situation,  
découverte etc.

Cette île, moins fertile que celle de Bourbon, doit à ses ports et à ses rades l'avantage qu'elle a sur elle pour le commerce et la marine: c'était le centre de la navigation Française dans les Indes

orientales, et le point d'où partaient ces corsaires infatigables, qui faisaient la terreur du commerce de l'Angleterre dans ces mers. Obligée enfin de céder à des forces considérables, elle se trouve aujourd'hui au pouvoir de cette nation, qui saura sans doute apprécier l'esprit public et l'industrie de ses riches et belliqueux habitans, dignes d'un meilleur sort.

*Montagnes.*

La forme de cette île, dit Bory de Saint-Vincent, est une ovale irrégulier; elle a un peu plus de onze lieues dans sa plus grande longueur, qui est du nord-est au sud-ouest, et un peu plus de huit dans sa plus grande largeur, qui est de l'est à l'ouest. Des écueils en rendent l'abord dangereux. Le sol, à partir de la côte, s'élève progressivement. Le milieu de l'île est une colline couverte de bois, d'environ deux cent cinquante toises de hauteur : au centre de cet espace s'élève une montagne conique, dont le sommet est très-aigu, que sa position a fait appeler le *Piton du milieu de l'île*, et qui a trois cent-deux toises de hauteur. Parmi les autres montagnes de l'île on remarque, celle de la rivière Noire qui a quatre cent quatre-vingt toises d'élévation, et celle de *Pieter-Both*, dont le sommet en forme de cône est surmonté d'une masse qui ressemble à un bonnet, et semble prêt à tomber.

De la cime du mont, appelé le Pouce, on distingue vers le nord quelques îles volcaniques, qui semblent appartenir à un cratère sous marin. Entre ces rocs et la montagne s'étend une plaine basse, où l'on ne voit que des fragmens de lave, qui faisaient autrefois partie d'anciens courans : tout le reste est calcaire, ou ne présente que des madrépores et des coquillages anciennement formés au fond de la mer (1).

*Ouragans.*

Les ouragans auxquels cette île est sujette semblent la menacer d'une destruction totale : rien ne peut résister à leur impétuosité; ils déracinent les plus gros arbres, brisent en mer les ancres et les cables les plus forts, et jettent les vaisseaux sur la côte où ils sont mis en pièces. Mas ce fléau ne s'étend pas au loin; à peu de distance des lieux de son ravage on voit souvent des bâtimens dans le plus grand calme.

*Fertilité.*

Le sol de cette île est très-fertile en plusieurs endroits : chaque année on y fait deux récoltes de froment, de riz et de blé d'Inde. Le manioc y est la principale nourriture des Nègres. Les montagnes y produisent la meilleure ébène qu'il y ait au monde, ainsi que d'autres bois rouges et jaunes. Les fruits y abondent, et

(1) V. *Bory de Saint-Vincent*, tom. I. pag. 211, etc.

l'on y cultive avec succès le tabac et l'indigo. En 1789, on exporta trente mille livres pesant de cette dernière denrée : on en tire aussi un peu de sucre, de coton et de café. On trouve dans les lieux où il y a des courans d'eau, des prairies agréables et d'excellens pâturages pour de nombreux troupeaux.

La culture du froment y a été fortement encouragée : les productions végétales des quatre parties du monde y prospèrent : le girofle et la muscade y sont devenus une branche importante de commerce, depuis que M.<sup>r</sup> Poivre y a fait faire des plantations de ces arbres précieux qu'on a transportés des Moluques. Commerson, savant naturaliste, nous a fait connaître toutes les productions de cette île.

Une prodigieuse quantité de singes d'une petite espèce, qui ne se trouve point ailleurs, y cause des dégâts considérables aux plantations. De tous les oiseaux qui peuplent ses bois, le plus remarquable est le *cardinal* dont le plumage, à l'exception des ailes, est couleur de feu, et qui n'est pas encore bien connu parmi les oiseaux de cette espèce qu'on conserve dans nos cabinets. Cet oiseau charmant, et d'une extrême vivacité, est l'ennemi le plus dangereux des moissons, et surtout du riz dont il est très-avide. Le *martin* au contraire y est d'une grande utilité, à cause de la guerre qu'il fait aux insectes, et dont il a presque entièrement purgé le pays. Il s'y trouve encore néanmoins des araignées de diverses espèces, et des scolopendres dont la piqure est plus douloureuse que celle du scorpion, qui y est très-petit, mais très-réandu. Le *kakerlat*, les cousins, les fourmis jaunes, le *karia*, fourmi plus petite que la *termite* si bien décrite par Sparmann, et les mouches jaunes sont autant d'espèces d'insectes qui infestent cette île.

Animaux.  
Singes,  
oiseaux.

Le port nord-ouest, ou Port-Louis, qui est le nom de la ville où l'on débarque, a presque une lieue de circonférence, et une population d'environ quatre mille Blancs ou Noirs libres et huit mille esclaves; cette ville est bâtie régulièrement, les maisons y sont presque toutes en bois, mais d'une forme élégante et à plus d'un étage. Les édifices publics sont d'une bonne architecture. Les principales rues sont bordées d'arbres de bois-noir, et d'autres beaux arbres de l'espèce des mimoses, dont les fleurs blanches, jaunes et rouges forment au printemps un contraste agréable avec la verdure nouvelle; mais cet arbre perd bientôt ses feuilles et se charge de gousses desséchées (1).

(1) *Milbert*, Voyage à l'île-de-France, tom. I., pag. 129.

*Scènes  
pittoresques.*

En traversant l'intérieur pour aller au Port-Bourbon, qui est la seconde ville de l'île, on passe d'abord au milieu de riantes plantations, où les habitations des colons sont autant de temples consacrés à la joie et à l'hospitalité : on rencontre ensuite d'humides forêts tapissées de mousse, après lesquelles on franchit d'une roche à l'autre, un torrent rapide, dont les bords parsemés de fleurs embaumées, et les bruyantes cascades, invitent au repos le voyageur fatigué. C'est là qu'est le théâtre de ces scènes touchantes que M.<sup>r</sup> Bernardin de S.<sup>t</sup> Pierre a décrites avec tant d'éloquence, et dont M.<sup>r</sup> Milbert nous a donné de si jolis dessins. En tirant vers le nord, le quartier romantique des Pamplemousses, offre aux amateurs de la botanique le fameux *Jardin de l'État*, où se trouvent réunies les richesses végétales de tout l'Orient.

*Carte de l'île*

La carte de l'île de M.<sup>r</sup> Hubert Brué (1) est la seule sur l'exactitude de laquelle on puisse compter, quand on veut être bien instruit des tous les voyages qui ont été faits dans cette île, dont la France doit aujourd'hui regretter la perte.

*Population.*

Sa population se composait en 1806, de treize mille neuf cent cinquante-deux personnes libres, et de soixante mille six cent quarante-six esclaves : on croit qu'à l'époque de sa conquête elle ne montait pas à plus de neuf mille habitans. Ses revenus étaient évalués en 1810, à environ un million sept cent mille francs, et provenaient particulièrement des douanes. Ils étaient absorbés par des dépenses, dont la principale était l'achat des grains et des farines qui manquaient à sa consommation.

*Île Diego  
Rodriguez.*

A cent vingt-cinq lieues à l'est de l'île de France on trouve la petite île Diego Rodriguez, qui a environ dix lieues de long du levant au couchant, et deux lieues et demie dans sa plus grande largeur du nord au midi. Le Père Pingré l'a placée au 19.<sup>o</sup> degré 40 minutes de latitude, et au 60.<sup>o</sup> degré 52 minutes de longitude. Ce savant astronome y observa, en 1761, le passage de Vénus sur le disque solaire. Cette île faisait partie du département de l'île de France, qui y entretenait un petit poste, et en tirait plusieurs milliers de tortues de mer.

*Île de Juan  
de Lisboa.*

En cinglant au sud-est de cette île vers celles de S.<sup>t</sup> Paul et d'Amsterdam, on approcherait peut-être de l'île fameuse de Juan de Lisboa, dont l'existence a été jusqu'à présent un sujet de doutes

(1) V. l'Atlas des voyages de M.<sup>r</sup> Milbert.

pour les voyageurs et les géographes, sans que leurs recherches aient encore eu aucun résultat satisfaisant. Après avoir rapporté toutes celles que Buache a faites à cet égard, Malte-Brun finit par dire que cette île, qu'il croit être la même que celle de dos Romeiros dos Castelhanos, peut néanmoins exister, malgré tous ces doutes, mais qu'il faut la chercher sous les méridiens à l'est des îles de S.<sup>t</sup> Paul et d'Amsterdam, îles qui paraissent indiquer avec la terre de Kerguelen une chaîne sous-marine, qui a sa direction vers le cap Comorin ou vers le cap Leuwin.

Les îles S.<sup>t</sup> Paul, ainsi que celle de S.<sup>t</sup> Pierre appelée ensuite Amsterdam, ont été le sujet d'une étrange confusion. D'après la relation du navigateur qui a été le premier à les observer avec attention, l'île d'Amsterdam ou de S.<sup>t</sup> Pierre est la plus au nord, et forme une montagne conique, dont le sommet ne diffère guères de l'ouverture d'un cratère qui s'est éteint. La lave est recouverte d'un lit de tourbe de trois pieds d'épaisseur : des bois touffus rendent difficile l'accès de l'intérieur; les arbres n'y prennent que très-peu d'accroissement, parce qu'ils ne peuvent y jeter de profondes racines, et l'on a cru y apercevoir des lézards et des traces de renard. L'île de S.<sup>t</sup> Paul, qui est la plus méridionale, se présente sous la forme d'une montagne circulaire, creusée au milieu en forme de cratère; la mer, après l'éroulement d'une des parois, a pénétré dans ce bassin qui fourmille de poisson, surtout d'excellentes perches. Des eaux thermales et ferrugineuses coulent à travers les laves, qui offrent de distance en distance quelques tapis de verdure. Cette description, digne de l'habile observateur (1) auquel nous la devons, a été détruite par l'effet d'une présomption capricieuse de quelques voyageurs modernes. Induit en erreur par l'auteur des cartes du voyage de Cook, M.<sup>r</sup> Barrow a décrit très-longuement l'île de S. Paul sous le nom d'Amsterdam, et se montre surpris des prétendus changemens qu'il a cru y remarquer, et qu'il attribue à des révolutions physiques (2). M.<sup>r</sup> Beautems-Beaupré est encore allé plus loin dans l'atlas de d'Entrecasteaux, où il donne six vues de la prétendue île d'Amsterdam, qui n'est autre chose que celle de S.<sup>t</sup> Paul, comme il est aisé de s'en convaincre,

*Île Saint Paul  
et d'Amsterdam*

(1) *Van Vlaming*, in *Valentyn*, Ostindien, III.<sup>e</sup> partie ou tom. IV, sect. N. p. 68-70.

(2) Voyage à la Cochinchine etc.

en comparant ces vues avec celles qu'on trouve dans l'ouvrage de Valentyn. Lorsque les Français y passèrent, le volcan vomissait de la fumée et des flammes; mais ils eurent tout le loisir de reconnaître la forme de l'île, et même le roc isolé, qui, selon Barrow, est de basalte. M.<sup>r</sup> Rossel qui a rédigé la relation de ce voyage, a examiné avec le plus grand soin la position géographique de l'île, sans s'apercevoir de la confusion des noms, dont il devait pourtant voir la preuve dans la latitude même qu'il lui donne (1).

*Terre  
de Kerguelen.*

A dix degrés au delà vers le midi, la terre de Kerguelen, à laquelle le capitaine Cook a donné le nom d'île de la Désolation, élève ses roches nues et stériles, entourées de bancs de glace, et qui ne sont habitées que par des phoques. L'absence presque totale de végétation dans cette île considérable ne vient pas seulement de la rigidité de son climat, mais encore du manque de terre. Un grand nombre de ports excellens en font un lieu de relâche extrêmement utile et commode pour les marins qui vont à la pêche de la baleine.

*Iles Marion  
et du Prince  
Oâouard.*

En avançant à l'ouest, les îles Marion et du Prince Oâouard présentent également l'affreuse nudité du roc, sans la moindre trace de végétation.

*Discussion  
sur l'existence  
des îles Dina  
et Marseveen.*

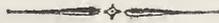
Nous terminerons ici la description des îles de l'Afrique orientale: celles qu'on trouve indiquées dans plusieurs cartes sous le nom de Dina et Marseveen n'ont jamais existé. On n'a aucune relation sur ces îles: l'époque de leur découverte ainsi que le nom du navigateur qui l'a faite sont inconnus, et il n'y a personne qui les ait vues. Elles ont encore échappé dans ces derniers tems aux recherches des capitaines Marion et Cook. On prétend que le Hollandais du cap en ont connaissance, et qu'ils vont même y prendre du bois; et cependant ni Valentyn ni Mentzel n'en disent pas un mot dans les relations prolixes qu'ils nous ont données sur le cap. Quelle raison auraient en effet les Hollandais de cacher à l'Europe la situation de deux îles, qui ne sont d'aucune importance, tandis qu'ils ont donné la plus grande publicité à toutes leurs autres découvertes, qui auraient pu exciter l'envie des puissances jalouses de leur commerce? Il semble bien plus raisonnable de croire avec M.<sup>r</sup> Buache, que ces îles sont des contrées intruses dans nos cartes comme tant d'autres, qui y ont occupé et y occupent encore en partie une place que la saine critique leur dispute.

(1) *D'Entrecasteaux*, Voyage, tom. I. pag. 44.

# INDICATION DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE II.<sup>e</sup> VOLUME SUR L'AFRIQUE.



## LE COSTUME

DES ANCIENS

ETHIOPIENS, DES NUBIENS, ET DES ABYSSINS

DÉCRIT

PAR LE DOCTEUR JULES FERRARIO.

**I**NTRODUCTION, pag. 7.

### ETHIOPIE AU DESSUS DE L'ÉGYPTE.

Ethiopie occidentale et orientale, pag. 7. Etendue de l'Ethiopie, pag. 8. Montagnes, fleuves etc. de l'Ethiopie, comment appelés des anciens, pag. 9, Villes, *idem*, Axume, *idem*, Pselchis et Premnis, *idem*. Duncala, pag. 10, Iles appartenantes à l'Ethiopie, *idem*, Moroé, *idem*. Différentes tribus de l'Ethiopie, pag. 11, Blemmes, Nobates Troglodytes etc. *idem*. Antiquité des Ethiopiens. pag. 12. Gouvernement, pag. 14, Lois, *idem*. Religion, pag. 15. Langage des Ethiopiens, pag. 16. Usages, pag. 17. Cérémonies funèbres, pag. 18, Armes, *idem*. Arts et sciences des Ethiopiens, pag. 19. Caractère des Ethiopiens, pag. 20.

### DESCRIPTION DE LA NUBIE ET DE L'ABYSSINIE

ANCIENNEMENT CONNUE SOUS LE NOM D'ETHIOPIE.

Introduction, pag. 21. Note raisonnée des principaux écrivains modernes sur l'histoire d'Abyssinie, pag. 22, Alvarez, *idem*, Bermudes, *idem*, Paez, *idem*. Almeyda, pag. 23, Uretta, *idem*. Lobo, pag. 24,

Tellez, *idem*. Poncet, *pag.* 25. Ludolphé, *pag.* 26, Petit-la-Croix, *idem*, Norden, *idem*. Bruce, *pag.* 27, Lord Valentia et Henri Salt, *idem*.

## DESCRIPTION DE LA NUBIE.

Confins, *pag.* 29, Climat, déserts, *idem*, Désert au levant du Nil, dit de Nubie, *idem*, Désert occidental, dit de Bahiudé, *idem*, Parties méridionales de la Nubie, *idem*. Végétaux, *pag.* 30, Animaux, *idem*, Mines, *idem*, Divisions, *idem*, Nubie Turque, *idem*, Deux tribus Nomades, *idem*, Les Barabras, *idem*. Les Ababdes, *pag.* 31, Etat de Dongola, *idem*. Royaume de Sennaar, *pag.* 32, Habitans de la Nubie, *idem*. Les Schiluks fondateurs de Sennaar, *pag.* 33, Gouvernement, *idem*. Palais du Malek etc. *pag.* 34, Faste du Scheik-Adelan premier ministre du Roi, *idem*, Harem, *idem*. Forme des maisons de Sennaar, *pag.* 35. Famille royale, *pag.* 36, Climat et mœurs, *idem*. Habillement des Nubiens, *pag.* 37 Superstitions des Nubiens, *idem*. Manière de guérir les maladies siphilitiques, *pag.* 38, Enchantemens contre les vipères, *idem*, Provinces au midi de Sennaar, *idem*.

## DESCRIPTION DE L'ABYSSINIE.

Situation et étendue de l'Abyssinie, *pag.* 39. Noms divers, *pag.* 40 Fleuves, *pag.* 41, Lacs, *idem*, Climat, *idem*. Saisons, *pag.* 42, Minéraux, *idem*, Végétaux, *idem*. Animaux, *pag.* 43, Bœuf Galla ou Sangha, *idem*. Buffle, *pag.* 44, Eléphants, *idem*, Rhinocéros, *idem*. Lions, panthères etc. *pag.* 45, Oiseaux, *idem*, Aigle d'or, autruche, ibis etc. *idem*. Abeilles sauvages, *pag.* 46, Sauterelles, *idem*. Habitans, Traits des Abyssins, *pag.* 47, Ils sont, selon Salt, d'une race originaire d'Afrique, *idem*. Topographie de l'Abyssinie, *pag.* 49, Description du royaume de Tigré, *idem*. Antiquités d'Axum, *pag.* 50, Obélisque, *idem*. Siège où les Rois étaient couronnés, *pag.* 52, Histoire des ruines d'Axum, *idem*. Adow *pag.* 53, Fremona, *idem*. Provinces de Vogara, Siré etc. *pag.* 54, Province de Dembea, *idem*. Royaume de Goyam, *pag.* 55, Province de Begemder, *idem*, Povince d'Amara, *idem*. Province de Shoa et d'Efat, *pag.* 56.

Gouvernement d'Abyssinie, *pag.* 57, Abrégé de l'histoire de l'Abyssinie, *idem*. Tentatives pour la conversion des Abyssins au catholicisme, *pag.* 58, Gouvernement de l'Abyssinie, *pag.* 60. La couronne n'est point héréditaire mais élective, *pag.* 61, Cérémonie du couronnement, *idem*. Proclamation de l'Impératrice, *pag.* 63. Les Empereurs prennent les ordres sacrés, *pag.* 64. Pouvoir illimité de l'Empereur, *pag.* 65. Administration générale de la justice, *pag.* 68. Gouvernement actuel de l'Abyssinie, *pag.* 69, Division de l'Abyssinie en trois états indépendans les uns des autres, *idem*, Première division, *idem*. Le Tigré

- gouverné par un vice-Roi, *pag.* 70, Gouvernement de la seconde division ou de l'Amhara, *idem.* Gouvernement de la troisième division composée des provinces de Shoa et d'Efât, *pag.* 71.
- Milice*, *pag.* 71. Armes, *pag.* 72, Discipline, *idem.* Revue passée par le Ras Uelletta Selassé, *pag.* 73.
- Religion*, *pag.* 75, Religion Judaïque en Abyssinie, *idem.* Introduction de la religion Chrétienne, *idem.* L'église d'Abyssinie dépend de celle d'Alexandrie, *idem.* L'évêque appelé *Abuna*, *idem.* Les Depferas ou chantres, *pag.* 76, Les Komos prêtres, diacres, *idem.* Les ecclésiastiques se marient, *idem.* Leur habillement, *pag.* 77. Eglises anciennes taillées dans le roc, *pag.* 78. Anciennes églises, *pag.* 79, Eglise moderne d'Axum, *idem.* Respect des Abyssins pour leurs églises, *idem.* Moines, *pag.* 80, Leur habillement, *idem.* Quelle est la croyance de l'église d'Abyssinie, *pag.* 81. Bible *pag.* 83, Livres des Pères, *idem.* Cérémonies funébres, *pag.* 84. Obsèques d'un Empereur, *pag.* 85. Mariages, *pag.* 86. Sciences et arts, *pag.* 88. Langue, *pag.* 89 Arts, *idem.*
- Usages et mœurs*, *pag.* 90, Caractère des Abyssins, *idem.* Alimens, boissons etc. *pag.* 91. Festin d'appareil, *pag.* 92. Habillement des deux sexes, *pag.* 94. Edifices, *pag.* 95. Meubles, *pag.* 97, Devoir officieux, *idem.* Les Abyssins sont bons cavaliers, *pag.* 98. Jeux, *pag.* 99.

## NATIONS SAUVAGES EN ABYSSINIE.

- Les Gallas, *pag.* 100, Leur origine, *idem.* Quand ils ont envahi l'Abyssinie, *idem.* Les Gallas sont divisés en plusieurs tribus, *pag.* 101, Leur gouvernement, *idem.* Petitesse et misère de la cour des Lubo, *idem.* Pauvreté et politique des Gallas, *pag.* 102, Leur manière de combattre, *idem.* Cavalerie, armes, *pag.* 103, Religion, *idem.* Usages et mœurs, *idem.* Notions communiquées par Salt sur les Gallas, *pag.* 104. Edgiu-Gallas, *pag.* 105.

## AUTRES NATIONS SAUVAGES.

- Les Sangallas, *pag.* 106. Les Agoves, *pag.* 107, Religion, *idem.* Sacrifice aux sources du Nil, *idem.* Usages divers, *pag.* 108, Habillement, habitations etc. *idem.* Les Gafats ou Gurguas, *pag.* 109, Autres habitans de l'Abyssinie, *idem.* Les Juifs appelés Falashas, *idem.* Mahométans, *idem.* Trogloditique ou côte d'Habesch, *pag.* 110, Minéraux, *idem.* Végétaux, animaux, *idem.* Usages et mœurs des Troglodites, *idem.* Topographie. Mines d'émeraudes, *pag.* 111, Ile des topazes, *idem.* Pays des Bodjahs, *pag.* 112, Leurs usages, *idem.* Ports d'Aidab, de Sua quem etc., *idem.* Ile Dahalac, *pag.* 113, Ile de Massouah, *idem.* Ville d'Arkiko, *pag.* 114. Mœurs des habitans, *idem.* Côte de Samhar. *idem.* Les Hazortas, *idem.* Leur gouvernement, *pag.* 115. Territoire, du Bahar-Nagash, *pag.* 116, Dankali, *idem.* Adeil, *idem.*

## LE COSTUME

DES HABITANS

DE LA SÉNÉGAMBIE, DE LA GUINÉE, DU CONGO,  
DU CAP DE LA CAFRÉRIE ETC.  
ET DES ILES DE L'AFRIQUE

DÉCRIT

PAR LE DOCTEUR JULES FERRARIO.

## DESCRIPTION DE LA SÉNÉGAMBIE ET DE LA GUINÉE.

*Notions des principales relations*, pag. 119, Voyages des Portugais dans l'Afrique occidentale, *idem*, Voyage de Cadamosto Vénitien, *idem*, Voyage de Jannequin, *idem*. Relation du P. Labat, pag. 120, Relation d'Adanson, *idem*, Histoire d'Afrique de Dumanet, *idem*. Relation de Mathews, de Saugnier et La-Barthe, *idem*. Relation de Golberty, *idem*. Relation de Durand, pag. 122, Voyages en Guinée. Recueil de Haklutz, *idem*, Relations de Jobson, Barbot etc. *idem*. Relations de Bosmann, Loyer, Snélagrave etc., pag. 123.

*Catalogue des principaux voyageurs et auteurs qui ont écrit sur le costume des habitans de la Sénégambie*, pag. 124.

*Voyages en Guinée*, pag. 125.

## DESCRIPTION DE LA SÉNÉGAMBIE.

Cours du grand fleuve Sénégal, pag. 128, Le Sénégal et le Niger sont deux fleuves différens, *idem*. Leur source, *idem*, Navigation du Sénégal, pag. 129, Fleuve Gambie, *idem*, Source *idem*. Fleuves de Guinée. Sierra-Leona, Scherbro etc. pag. 130, Climat dans la Sénégambie, *idem*. Température de la Guinée, pag. 131, Vents, *idem*, Ouragans, *idem*, L'harman, *idem*. Montagnes, pag. 132, Minéraux etc., *idem*, Végétaux, arbres, *idem*. Plantes aromatiques, 133, Plantes qui servent d'aliment, *idem*. Fleurs, pag. 134, Herbe de Guinée, *idem*, Animaux, *idem*. Oiseaux etc. pag. 135, Insectes, reptiles etc. *idem*.

*Description particulière des diverses parties de la Sénégambie*, pag. 136, Etablissements des Européens au Sénégal, *idem*, Ile Saint Louis, *idem*. Caractère et traits des habitans, pag. 137. Gouvernement, pag. 138, Religion, *idem*. Usages, pag. 139, Habillement, *idem*. Musique, danse etc., pag. 140, Nourriture, *idem*, Commerce, *idem*. Ile de Gorée, pag. 141, Etablissements des Anglais sur la Gambie, *idem*. Peuples qui habitent les rives du Sénégal, pag. 142, Royaume d'O-

wal, *idem*. Le Roi Brak comment était vêtu etc.; *pag.* 143, Royaume de Fuli ou Puli, *idem*, Situation, étendue etc. *idem*. Physionomie des habitans, *pag.* 144, Fulahs répandus dans l'Afrique, *idem*, Gouvernement, *idem*, Usages et mœurs, *idem*. Le royaume de Galam, *pag.* 145, Gouvernement, *idem*. Habitans, *pag.* 146, Royaume de Kasson, *idem*, Les Mandings, *idem*. Leur forme de gouvernement, *pag.* 147. Religion, *pag.* 148, *Mombo-Jombo*, *idem*. Usages et mœurs, *pag.* 149, Habillement, *idem*. Habitations, *pag.* 150, Mandings esclaves, *idem*. Royaume de Bambouk, *pag.* 151, Gouvernement, *idem*, Usages, *idem*. Royaume de Jallonkadou, *pag.* 152, Royaume de Boudou, *idem*, Habitans, *idem*. Gouvernement, *pag.* 153; Entretien de Mungo-Park avec le Roi de Boudou, *idem*. Observation sur la relation de Mungo-Park et de Rubault, *pag.* 155, Royaume des Jolois, *idem*, Caractère des habitans, *idem*. Gouvernement, *pag.* 156, Milice, *idem*. Usages, *pag.* 157, Royaume de Salum, *idem*, Description du palais de Cahuna, *idem*. Les Serrères, *pag.* 158. Divers petits Etats, *pag.* 159, Royaume de Wulli, *idem*. Médine capitale, *pag.* 160, Habitans, *idem*, Gouvernement, *idem*, Visite de Mungo-Park au Roi de Wulli, *idem*. Les Feloups, *pag.* 161, Leur caractère et leurs mœurs, *idem*. Commerce, *pag.* 162, Sousou, *idem*, Lois et usages des Sousou, *idem*. Ile de Bisao, *pag.* 163, Habitans, *idem*. Leurs usages, *pag.* 164, Habillement, *idem*, Religion, *idem*, Gouvernement, *idem*. Ile de Bussy, *pag.* 165, Iles des Bisagots, *idem*. Usages et Mœurs, *pag.* 166. Rio-Grande, *pag.* 167, Les Biafares, *idem*, Noloé, *idem*. Puissant contre-poison trouvé aux environs du fleuve Nunius, *pag.* 168, Sierra-Leona, *idem*, Etablissement philanthropique, *idem*. Description du pays de Sierra-Leona, *pag.* 169, Fleuves. Le Sherbro etc., *idem*, Capo-Monte, *idem*. Usages et mœurs des habitans, *pag.* 170, Manière de vivre, *idem*. Habitations, *pag.* 171, Religion, *idem*, Commerce, *idem*. Capo-Mesurado, *pag.* 172, Mœurs et usages des habitans, *idem*, Religion, *idem*, Fleuves de Sierra-Leona, *idem*. Climat, *pag.* 173, Végétaux, *idem*, Animaux, *idem*. Habitans, *pag.* 174, Royaume de Burri et de Bolm, *idem*, Gouvernement, *idem*. Religion, *pag.* 175. Circoncision des deux sexes, *pag.* 176. Mariages, *pag.* 177. Cérémonies funèbres, *pag.* 178. Caractère des habitans, *idem*. Nourriture, *pag.* 179, Habillemens, *idem*. Habitations, *pag.* 180. Danse, *idem*. Sons, *pag.* 181.

## DIVISION DE LA GUINÉE PAR CÔTES.

Côte du poivre ou de Malaguette, *pag.* 182, Gouvernement, religion, usages, *idem*. Environs du fleuve Sestro, *pag.* 183, Gouvernement, mœurs, usages, *idem*. L'épouse favorite est immolée, *pag.* 184. Empire de Monu et royaumes de Quôya et d'Honda, *pag.* 185, Mœurs,

*idem.* Usages particuliers des Nègres de Quoya, *pag.* 186, Gouvernement, *idem.* Religion, *pag.* 187. Assemblées secretes, *pag.* 188.

## CÔTE DE L'IVOIR.

Description de la côte, *pag.* 189, Divisée en deux parties selon le caractère des habitans, *idem.* Mauvais peuple, *idem.* Bon peuple, *pag.* 190, Productions de la côte, *idem.* Habitans, *pag.* 191. Religion, *pag.* 192. Commerce, *pag.* 193.

## CÔTE D'OR.

Nom et étendue de la côte, *pag.* 194, Etablissemens Européens, *idem.* Climat, saisons, *pag.* 195, Attention des Nègres à éviter la pluie, *idem.* Les *Tornados*, *idem.* *Terreno* ou vent de terre, *idem.* Sol, *pag.* 196, Végétaux, *idem.* Minéraux, *idem.* Animaux, *pag.* 197. Traits des Nègres et leur caractère, *pag.* 198, Topographie de la côte, *idem.* Description d'Axim, *pag.* 199, Cap de Trois Ponts, *idem.* Le pays d'Anta, *idem.* Royaume de Commendo, *pag.* 200, Royaume de Fetu, *idem.* Château d'Elmina, *pag.* 201, Le Cap Corse, *idem.* Royaume de Saboa ou Sabu, *pag.* 202, Royaume de Fantin, *idem.* Royaumes d'Acron, d'Agonna et d'Aquambo, *pag.* 203. Gouvernement des Nègres, *pag.* 205, Rois ou capitaines, *idem.* Les Cabocéros, *idem.* Noblesse, *idem.* Sage politique du gouvernement de Guinée, *pag.* 206, Usages particuliers aux Rois, *idem.* Leur cour, *pag.* 207, Tribunaux de justice, *idem.* Milice, *pag.* 208, Manière de combattre, *idem.* Aspect effrayant des guerriers, *idem.* Armes, *pag.* 209, Religion des Nègres, *idem.* Idées des Nègres sur Dieu, *idem.* Leur croyance sur la vie future, *pag.* 210, Leurs Fétiches ou idoles, *idem.* Idoles domestiques, *pag.* 211. Idoles nationales, *pag.* 212, Serment, *idem.* Apparitions des esprits, *pag.* 213, Mariage, *idem.* Polygamie, *idem.* Commerce infâme dans le mariage, *pag.* 214, Peines de l'adultère, *idem.* Filles libertines préférées à celles qui sont vierges, *pag.* 215, Ordre de succession, *idem.* Cérémonies funèbres des Nègres, *pag.* 216. Funérailles, *pag.* 217. Mœurs et usages des Nègres, *pag.* 219, Caractère des Nègres de la côte d'Or, *idem.* Nourriture, boisson, *idem.* Habillement, *pag.* 220. Vanité des femmes, *pag.* 221, Propreté, *idem.* Maisons et villages, *pag.* 222, Arts et métiers, *idem.* Agriculture, *idem.* Marchés, *pag.* 223, Danse et autres divertissemens, *idem.* Instrumens de musique *pag.* 224.

## CÔTE DES ESCLAVES.

Division. Royaume de Coto, *pag.* 225, Royaume de Popo, *idem.* Royaume d'Uidah, *pag.* 226, Beauté et fertilité du pays, *idem.* Division,

pag. 227, Gouvernement, *idem*, Succession et couronnement du Roi, *idem*, Loi extravagante pour l'éducation du Prince héréditaire, *idem*. Lois, pag. 229, Peine de l'adultère, *idem*. Châtiment pour les femmes des Grands, pag. 230, Jugement exécutés par des femmes, *idem*, Manière de faire payer les débiteurs, *idem*. Autres châtimens, pag. 231, Religion, *idem*, Culte du serpent, *idem*, Description, de ce reptile, *idem*. Origine de ce culte, pag. 232. Offrandes faites au serpent, pag. 233, Fêtes solennelles en l'honneur du serpent, *idem*, Ordre d'une procession, *idem*. Superstition extravagante des Nègres, pag. 234. Prêtres, pag. 236, Prêtresses, *idem*, Leur élection, *idem*. Sort des jeunes filles qui ont été choisies, pag. 237. Commerce infâme des vieilles prêtresses, pag. 238, Polygamie, *idem*, Mariages, *idem*. Liberté réciproque pour le divorce, pag. 239, Séparation légale des femmes, *idem*, Enfans, *idem*. Circoncision, respect des enfans envers leur père etc., pag. 240, Cérémonies funèbres, *idem*, Mœurs et usages, *idem*, Caractère des habitans, *idem*. Occupations, pag. 241, Ressemblance de ces Nègres avec les Chinois, *idem*. Habillement, pag. 242. Nourriture, pag. 243. Inclination de ce peuple au vol, pag. 244, Inclination au jeu, *idem*, Musique, *idem*. Royaume d'Ardra, pag. 245, Description de ce royaume, *idem*, Villes principales, *idem*, Gouvernement, *idem*. Succession, pag. 246, Revenus, *idem*, Loix, *idem*. Milice, pag. 247, Religion *idem*. Polygamie, pag. 248, Funérailles, *idem*. Mœurs et usages, pag. 249, Manière de se communiquer les idées, *idem*, Nourriture, *idem*, Habillement, *idem*. Maisons de danse, pag. 250, Commerce, *idem*, Royaume de Dahomey, *idem*. Accueil fait à Snelgrave par le Roi de Dahomey, pag. 251, Férocity du Roi de Dahomey, *idem*. Les Eyéo pag. 252.

## ROYAUME DE BENIN.

Position, étendue, pag. 253, Par qui découvert, *idem*, Villes et villages, *idem*. Gouvernement. Trois classes de personnes, pag. 254, Ordre de chevalerie, *idem*. Succession au trône, pag. 255. Roi de Bénin, pag. 256, Lois, succession, *idem*, Lois criminelles, *idem*. Puniton de l'adultère, pag. 257, Milice *idem*. Religion, pag. 258, Quantité des idoles, *idem*, Prêtres, *idem*, Diverses autres superstitions, *idem*. Mariages, pag. 259, Circoncision des deux sexes et autres usages relatifs aux enfans, *idem*. Ce qui arrive à la naissance de deux jumeaux, pag. 260, Funérailles, *idem*. Mœurs et usages. Caractère des habitans, pag. 261, Nourriture, *idem*, Habillement et parure, *idem*. Maisons. pag. 262.

ROYAUMES D'UARI, CALABAR etc., pag. 263.

## NOTIONS SUR LA NIGRITIE OU RÉGION CENTRALE DE L'AFRIQUE.

Voyage de Mungo-Park , pag. 265 , Pays de Bambarra , *idem*. Pays de Ludamar , pag. 266 , Villes de Jinné et de Tombouctou , *idem*, Peuples blancs sur les bords de la mer du Soudan , *idem*. Particularités sur Tombouctou , pag. 267 , Maison , *idem*. Gouvernement , pag. 268 , Influence du climat , *idem*. Animaux et végétaux , pag. 269 , Mines d'or , *idem* , Pays de Tocour et Gana , *idem* , Etats de Haussa et Kaschna , *idem*. Nigritie orientale. Le Darfour , pag. 270 , Climat , *idem* , Végétaux , *idem* , Animaux , *idem* , Habitans , *idem* , Usages , *idem*. Pays des Schilluks , pag. 271 Villes , pag. 272 , Le Dar-Kulla , *idem*. Le Mobba , *idem*. Les Baghirmahs , pag. 273 , Uangara , *idem* , Empire de Bournou , *idem* , Nature du sol. Fleuves , minéraux , végétaux , *idem*. Animaux , pag. 274 , Villes , *idem*. Gouvernement , pag. 275 , Religion , *idem*. Commerce , pag. 276.

## DESCRIPTION

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE

## DU CONGO OU DE LA GUINÉE MÉRIDIIONALE

ET DE QUELQUES AUTRES PAYS LIMITROPHES.

*Introduction* , pag. 277 , Lopez et Pigafetta , *idem*. Relation de Battel , pag. 278 , Relation de Fragio et Palixer etc. *idem* , Relation du P. Cavazzi , *idem* , Relation de Labat , *idem*. Relation de Merolla , pag. 279 , Relation de l'abbé Proyard *idem*. Relation de De-Grandpré pag. 280.

*Catalogue des principaux voyageurs et auteurs qui ont traité d'objets concernant le costume des habitans du royaume du Congo* , pag. 281.

*Description du royaume de Congo* , pag. 282.

*Introduction* , pag. 282. Limites du Congo , proprement dit , pag. 283 , Climat , *idem*. Saisons , pag. 284 , Montagnes et fleuves , *idem* , Le Coanza , *idem* , Le Zaïre , *idem*. Productions , minéraux , pag. 285 , Végétaux , *idem*. Plantes qui servent d'aliment etc. pag. 286 , Plantes aromatiques et arbres à fruit , *idem* , Arbres indigènes , *idem*. Bois précieux , pag. 287. Palmiers , *idem*. Animaux , pag. 288 , Poissons , *idem* , Reptiles , *idem* , Diverses espèces de serpens *idem*. Insectes , pag. 289 , Oiseaux , *idem*. Quadrupèdes , pag. 290 , Description chorographique *idem*. Le pays de Mayomba , pag. 291 , Pays de Loango , *idem* , Juifs Noirs. *idem*. Royaume de Cacongo , pag. 292 , Royaume de N'Goyo ou An-Goy , *idem*. Tribus diverses , pag. 293. Royau-

me de Congo, *pag.* 294, Productions, *idem*, Etat politique, *idem*. Marquisat de Pemba, *pag.* 295, Ville de San Salvador capitale de tout le royaume, *idem*. Province de Sogno, *pag.* 296, Province de Bamba, *idem*, Province de Batta, *idem*. Province de Panga, *pag.* 297, Province de Sandi, *idem*, Autres provinces inférieures, *idem*. Royaume d'Angola ou de Dongo, *pag.* 298, Etat physique, *idem*. Division d'Angola en 17 provinces, *pag.* 299, Ville de Loanda, San Paulo, *idem*. Royaume de Benguela, *pag.* 300, Provinces de Lubolo, Rimba, Scholla etc. *idem*. Royaume de Matamba, *pag.* 301, Gouvernement despotique, *idem*, Le Roi est propriétaire de toutes les terres. *idem*, Succession à la couronne, *pag.* 302, Cour des Rois avant l'arrivée des Portugais, *idem*. Changement depuis l'arrivée des Portugais *pag.* 303. Audience donnée aux Hollandais en 1642, *pag.* 304. Cortège du Roi lorsqu'il sort du palais, *pag.* 305. Cour nombreuse, palais du Roi etc. *pag.* 306, Reines, concubines etc., *idem*. Revenus, *pag.* 307. Lois civiles et criminelles, *idem*. Milice, *pag.* 308. Religion, *pag.* 310, Fonctions des Gangas, *idem*. Dignité du Chalmbé, *pag.* 311, Fêtes, *idem*. Etat du Christianisme au Congo, *pag.* 312. Mariages, *pag.* 314, Cérémonies du mariage, *idem*. Funérailles *pag.* 315. Deuil, *pag.* 316, Caractère général des habitans du Congo, *idem*. Nourriture et usages, *pag.* 318, Habillement, *idem*. Maisons, *pag.* 321. Meubles, *pag.* 322, Sciences, *idem*. Langue du Congo, *pag.* 323, Arts, *idem*. Manières de voyager, *pag.* 324. Musique, *pag.* 325, Instrumens, *idem*. Danses lascives, *pag.* 326. Richesses et commerce des Moncongues, *pag.* 327.

USAGES PARTICULIERS DES HABITANS DE LOANGO, CACONGO,  
ANGOLA, BENGUELA, ANZICO etc.

Loango, *pag.* 329, Gouvernement, *idem*, Succession à la couronne, *idem*. Religion, *pag.* 330. Cérémonies du mariage, *pag.* 331. Nègres blancs appelés Albinos, *pag.* 332, Cérémonies funèbres, *idem*. Mœurs et usages, *pag.* 333, Royaumes de Cacongo et d'Angoy, *idem*. Gouvernement ancien et moderne, *pag.* 334. Milices, *pag.* 335, Religion, *idem*, Royaume de Benguela, *idem*. Habitans, *pag.* 336. Invasion des Jagas dans le Benguela, *pag.* 337. Battel estimé des Jagas, *idem*, Il s'informe de leurs usages, *idem*. Jamba Calandola chef des Jagas, *pag.* 338, Manière de consulter les Mokis, *idem*, Habillement et ornemens du Calandola, *idem*. Camp des Jagas, *pag.* 339. Tribus voisines du Congo, *pag.* 340, Les *Bake-Bake*, *idem*, Pays d'Anzico *idem*, Antropophagie, *idem*, Antropophagie niée par De-Grandpré *idem*. Prouvée par d'autres, *pag.* 341. Situation du pays d'Anzico, *pag.* 342, Gouvernement, *idem*, Armes, *idem*, Religion, *idem*, Usages, *idem*. Les Mokko, *pag.* 343.

LE CAP DE BONNE ESPÉRANCE  
ET LES HOTTENTOTS.

*Introduction*, pag. 344, Découverte du Cap faite par le Portugais Diaz, *idem*, Vasco de Gama, *idem*, François d'Almeida *idem*. Les Hollandais au Cap, pag. 345, Van Riebeck y forme un établissement, *idem*. Bax Gouverneur du Cap, pag. 346, Vander Stel *idem*. Le Cap occupé par les Anglais, pag. 347, Principales relations sur le Cap et le pays des Hottentots, *idem*, Pierre Kolb, *idem*. La-Caille pag. 348, Thunberg, *idem*, Hopp, *idem*. Sparmann, pag. 349, Le-Vaillant, *idem*, Barrow, *idem*. Percival, pag. 350. Daniel, pag. 351.

*Catalogue des principaux voyageurs et auteurs qui ont traité d'objets concernant le costume des habitans du Cap de Bonne-Espérance, du pays des Hottentots et de la Cafrérie.*

DESCRIPTION DU CAP ET DU PAYS DES HOTTENTOTS.

Côte des Cimbebas, pag. 355, Habitans, *idem*. Mœurs des Makos, pag. 356, Région physique du Cap, *idem*, Fleuves, *idem*, Description des Karru, *idem*. Montagnes, pag. 357. Minéraux, pag. 358, Climat, *idem*, Végétaux, *idem*. Bosquets et forêts, pag. 359, Chênes, *idem*, Culture de la vigne, *idem*, Arbres à fruit, *idem*. Animaux, pag. 360, Gnu, *idem*. Buffle pag. 361. Oiseaux, pag. 362, Les Hottentots, *idem*, Difformité des femmes, connue sous les nom de *tablier*, pag. 363, Ce qu'en dit Kolbe, *idem*. Le-Vaillant, pag. 364, Barrow, *idem*. Tribus des Hottentots, pag. 365. Costume général des Hottentots, pag. 366, Semi-castration, *idem*. Circoncision, pag. 367, Habillement, *idem*. Ornemens, pag. 368. Alimens, boissons, pag. 369. Habitations, pag. 370. Si les Hottentots mangent les insectes, pag. 371, Gouvernement, *idem*. Armes des Hottentots, pag. 372. Flèches empoisonnées, pag. 373, Zagaie, *idem*, Manière de faire la guerre, *idem*. Religion, pag. 374. Mariages, pag. 375, Cérémonies de l'aspersion d'urine, *idem*. Polygamie, pag. 376, Divorce, *idem*, Adultère, *idem*, Indispositions périodiques, *idem*. Funérailles, pag. 377. Mœurs, usages, caractère des Hottentots, pag. 378, Leurs occupations, *idem*, Commerce, *idem*. Langue, pag. 379, Manière de mesurer le tems, *idem*, Médecine, *idem*. Danses, pag. 380. Instrumens de musique, pag. 381, Le *gura*, *idem*, L'*jumjum*, *idem*. Le *raboquin*, pag. 382, Le *romelpot*, *idem*, Boschismans, *idem*. Nourriture, habillement, habitations, pag. 383. Barbarie de ces tribus, pag. 384. Hottentots, Korahs, pag. 385. Les Gonaquois ou Gonaquais, pag. 386. Les Namaquas ou Namaquois, pag. 387. Colonie du Cap, pag. 389, Ville du Cap, *idem*. Mœurs des colons, pag. 390.

## CÔTE SUD-EST DE L'AFRIQUE.

## LA CAFRÉRIE.

Idée générale des nations Cafres , pag. 392 , D'où viennent les noms de Cafres et de Cafrérie , *idem*. Montagnes et fleuves , pag. 393. La côte Natal , pag. 394 , Les Kussas , *idem*. Végétaux , animaux , pag. 395 , Climat *idem*, Caractère physique des Koussas , *idem*. Leur nourriture , pag. 396 , Leur activité , *idem*. Habillement , habitations etc. pag. 397 , Gouvernement , *idem* , Armes et guerres , *idem*. Manière de combattre , pag. 398 , Religion , *idem* , Polygamie , éducation , *idem*. Bienveillance des Cafres , pag. 399 , Chasse , *idem* , Danse , musique , *idem*. Arithmétique , chronologie , pag. 400 , Les Tombouquis , *idem*, Les Hambounes , *idem* , La baie de Lagoa , *idem*. Habitans , pag. 401 , Caractère physique , *idem* , Habillement et parure , *idem*. Tatouage , pag. 402 , Polygamie , *idem*, Caractère , *idem*. Occupations , pag. 403 , Cabanes , *idem* , Pipe , *idem* , Nourriture , *idem*. Gouvernement , pag. 404 , Religion , *idem* , Circoncision , *idem* , Habillement de guerre , *idem*. Danse et chant , pag. 405 , Commerce , *idem* , Les Beschouanas , *idem* , Aspect du pays , *idem*. Beschouanas divisés en plusieurs tribus , pag. 407 , Costume des Beschouanas , *idem*, Leur constitution , physique , *idem*. Langue , pag. 408. Nourriture , pag. 409. Habillement , pag. 410. Habitations , pag. 411. Ustensiles , instrumens , pag. 412. Gouvernement , pag. 413 , Armes , *idem* , Religion , *idem*. Missions Chrétiennes , pag. 414 , Polygamie , *idem*. Cérémonies du mariage , pag. 415. Les Barrolous. pag. 416.

## LE MONOMOTAPA ET LE MOZAMBIQUE etc.

L'Inhambané , pag. 416 , Royaume de Sofala , *idem*. Usages des habitans pag. 417. Empire du Monomotapa , pag. 418 , Etymologie du nom *Monomotapa* , *idem* , Fleuves , *idem* , Productions , animaux , *idem*. Habitans , pag. 419 , Alimens , boissons , *idem* , Habillement , *idem* , Provinces et villes , *idem*. Palais impérial , pag. 420 , Forteresses Portugaises , *idem* , Monumens , *idem* , Gouvernement , *idem*. Cortège , habillement etc. de l'Empereur , pag. 421 , Amazones , *idem*. Elles font partie de l'armée , pag. 422 , Armes , *idem* , Religion , *idem* , On veut envain y introduire le Christianisme , *idem*. Polygamie , pag. 423 , Voyage dans l'Afrique Australe , *idem* , Le Mozambique , *idem* , Quand a été découverte , *idem*. Ports et villes , pag. 424. Commerce , pag. 425 , Habitans , *idem* , Leurs usages , *idem*. Côte de Querimba , pag. 426.

## CÔTES ORIENTALES DE L'AFRIQUE.

## LE ZANGUEBAR ET L'AJAN.

La côte de Zanguebar , pag. 427 , Le Zanguebar selon les relations des Arabes , *idem*. Relations Européennes , pag. 428 , Quiloa , *idem* , Végétaux , animaux , *idem* , Habitans , *idem* , La ville de Quiloa , *idem*. Ville vieille bâtie par Ali , pag. 429 , Roi de Quiloa , *idem*. Ile de Momfia , de Pemba et de Zanzibar , pag. 430 , Mombazo , *idem*. Royaume de Mélinde , pag. 431 , Productions , *idem*. Villes , pag. 432 , Population , *idem* , Gouvernement , *idem* , Armes , *idem*. Religion , pag. 433. Les Mosegueyos , pag. 434 , Les Maracatas , *idem* , Royaume de Madagoxo , *idem*. Ville de Magadoxo , pag. 435 , Côte d'Ajan , *idem* , Royaume d'Adel , *idem*. Variété dans l'espèce des moutons , pag. 436 , Végétaux aromatiques , *idem*. Aperçu général sur l'intérieur , pag. 437 , Caravanes qui y vont , *idem*. Les Jagas des Bororos , pag. 438 , Le Mono-Emugi , *idem* , Le Gingyre , *idem*. Le fleuve Zébée , pag. 439 , Lois et usages extraordinaires des Ginyriens , *idem*. Bizarre cérémonial , pag. 440 , Funérailles du Roi *idem*.

## LE COSTUME DES ASHANTÉES.

Tentatives faites à diverses reprises par les Anglais pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique , pag. 442. Sparmann , Paterson , Le-Vaillant etc. pag. 443 , Ledyard , *idem* , Lucas , *idem* , Houghton , *idem* , Mungo-Park , *idem*. W. Brown , pag. 444 , Hornemann , *idem* , Nichols , *idem*. Paddie , Campbell , Cowdey , Tuche , pag. 445 , Voyage de Bowdich , *idem*. De quelle manière l'ambassade Anglaise fut reçue du Roi , pag. 447. Géographie , pag. 451. Cours du Niger , pag. 452. Les fleuves Volta , Lagos etc. pag. 453. Royaume de Dagwumba , pag. 454 , Végétaux , *idem*. Animaux , pag. 455 , Royaume des Ashantées , par qui fondé , *idem*. Force militaire , pag. 456 , Gouvernement despotique , *idem*. Caractère du Roi actuel des Ashantées , pag. 458. Son habillement , pag. 459 , Usages divers relatifs au Roi des Ashantées , *idem*. Milice , pag. 460 , Religion , *idem*. Commerce des deux sexes , pag. 462 , Cérémonies funèbres , *idem*. Usages et mœurs , pag. 464. Usages des Rois des Ashantées , pag. 465 , Ressemblance entre les usages des Ashantées et ceux des Abyssins , *idem*. Usages des Ashantées semblables à ceux des Egyptiens , pag. 466. Architecture pag. 467 , Manière de bâtir , *idem*. Façade des maisons , pag. 468 , Arcs , portes , *idem* , Pavé , fenêtres , *idem*. Propreté , pag. 469. Art de tisser , filer etc. pag. 471. Idiome , pag. 472 , Musique , *idem*. Poids , mesures , pag. 473 , Année , semaines , *idem*. Projet de commerce entre les Européens et l'intérieur de l'Afrique , pag. 474.

## LE COSTUME

## DES HABITANS

## DES ILES DE L'AFRIQUE ORIENTALE.

Ile de Socotra *pag.* 475. Elle a pour capitale Tamarinde, *pag.* 476. Habitans, *pag.* 477. Leurs usages, *pag.* 478. Iles Amirantes, *pag.* 479. Iles Seychelles. Iles Mahé, *pag.* 480, Iles des Palmes, *idem*, *Noix maldives ou coco de mer*, *idem*. Petites îles, *pag.* 482, Iles Comores, *idem*, Joanna ou Anjuan, *idem*. Angazaija, Muhilly etc. *pag.* 483, Climat, productions, *idem*, Animaux, *idem*. Habitans et leur origine, *pag.* 484, Caractère et usages, *idem*, Habitations, *idem*. Habillement, ornement, *pag.* 485, Religion, *idem*, Etat politique, *idem*.

## ILE DE MADAGASCAR.

Introduction, *pag.* 486, Voyageurs qui l'ont décrite, *idem*. Marc Polo, *idem*. Megister, *pag.* 487, Mandelslo, *idem*, Boothy et Loyd, *idem*, De-Flacourt, *idem*, Ronnefort, *idem*, Bucquoy, *idem*, Drury, *idem*, Macket, *idem*. Le-Gentil, *pag.* 488, Rochon, *idem*, Beniowsky, *idem*. Mackintosh etc. *pag.* 489, Fressange, *idem*.

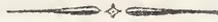
*Description*, *pag.* 490, Etendue, climat, *idem*, Montagnes, *idem*, Rivières, *idem*, Lacs, *idem*. Baies et rades, *pag.* 491, Importance de cette île, *idem*, Minéraux, *idem*. Bois précieux, *pag.* 492. Animaux, *pag.* 493. Chorographie, *pag.* 494, Les Antavartes, *idem*, Les Bestimessaras, *idem*. Les Bétanimènes, *pag.* 495, Les Antaximes, *idem*, Les Antabas, *idem*. Les Antanos, *pag.* 496, Tribus de l'intérieur. Les Antambanivoules, *idem*, Les Antsianaks, *idem*, Les Bézonsons, *idem*, Les Antacayens, *idem*. Province d'Ancova, *pag.* 497, Les Hovas ou Ambolans, *idem*. Leurs progrès dans les arts, *pag.* 498, Les Andrantsayes, *idem*. Côtes méridionales et occidentales, *pag.* 499, Le pays des Buquis, *idem*. Nations diverses, *idem*, Les Séclaves, *idem*. Les Madagasses, *pag.* 500, Colonies Arabes, *idem*. Langue des Madegasses, *pag.* 501, Forme du gouvernement, *idem*. Lois, *pag.* 502, Le *cabar*, *idem*. Le *din*, *pag.* 503, Epreuve du *tanguin*, *idem*. Alliance du sang, *pag.* 505, Armes et manière de combattre, *idem*. Religion, *pag.* 506. Esprits bons ou malins, *pag.* 507, Création de l'homme, *idem*, Déluge, *idem*, Circoncision, *idem*. Prêtres appelés Ombias, *pag.* 508. Polygamie, *pag.* 509, Funérailles, *idem*. Arts et métiers, *pag.* 510, Ustensiles, *idem*. Maisons, *pag.* 511, Meubles, *idem*. Nourriture, *pag.* 512, Habillement, *idem*. Chant et danse, *pag.* 513, Commerce, *idem*.

## ILES MASCARÈNES.

Ile Bourbon. Epoque de sa découverte, *pag.* 514, Occupée par diverses Puissances Européennes, *idem.* Etendue, *pag.* 515, Montagnes volcaniques, *idem.* Aspect de l'île, *pag.* 516, S.<sup>t</sup> Denis, *idem.* Rivière S.<sup>t</sup> Denis etc. *pag.* 517. La plaine des *Chicots*, *pag.* 518, Quartier de S.<sup>t</sup> Benoît, *idem.* Rivière des Roches et sa cascade, *idem.* Quartier de Sainte-Rose, *pag.* 519, Pays brûlé, *idem.* Volcan de l'île Bourbon, *idem.* Cultures diverses *pag.* 520, Défaut d'administration, *idem.* Revenus, *pag.* 521, Population, *idem.* Ile de France. Situation, découverte etc. *idem.* Montagnes, *pag.* 522, Ouragans, *idem.* Fertilité, *idem.* Animaux. Singes, oiseaux, *pag.* 523. Beauté pittoresques, *pag.* 524, Carte de l'île, *idem.* Population, *idem.* Ile Diego Rodriguez, *idem.* Ile de Juan de Lisboa, *idem.* Ile de S.<sup>t</sup> Paul et d'Amsterdam, *pag.* 525. Terre de Kerguelen, *pag.* 526, Iles Marion et du Prince Oudouard, *idem.* Discussion sur l'existence des îles Dina et Marsevén, *idem.*

## P L A N C H E S

CONTENUES

DANS LE II<sup>e</sup> VOLUME SUR L'AFRIQUE.

I.	<b>H</b> ABITS et armes des Ethiopiens . . . . .	pag. 19	
II.	Maisons des Nubiens . . . . .	35	
III.	Chasse de l'hippopotame . . . . .	45	
IV.	Obélisque d'Axum . . . . .	51	
V.	Siège où les Rois étaient couronnés . . . . .	52	
VI.	Le Pretre-Jean et les personnes de sa cour . . . . .	66	
VII.	Milice des Abyssins . . . . .	73	
VIII.	Les Prêtres . . . . .	78	
IX.	Eglises anciennes . . . . .	78	
X.	Eglise moderne d'Axum . . . . .	79	
XI.	Festin d'appareil . . . . .	92	
XII.	Abyssins en repos. . . . .	} 95	
XIII.	L'Ozoro Tishai . . . . .		
XIV.	Ville d'Adowa . . . . .	} 97	
XV.	La maison du Ras Uelletta Selassé . . . . .		
XVI.	Les Gallas . . . . .	105	
XVII.	Une famille d'Hazortas . . . . .	115	
XVIII.	Végétaux : le baobab , l'arbre schea etc. . . . .	} 133	
XIX.	Nègres qui grimpent sur les arbres . . . . .		
XX.	} Animaux {	Le lion , la panthère , le léopard.	} 134
XXI.			

XXII.	<i>Cérémonies dans les mariages des habitans de l'île</i>	
	<i>Saint-Louis</i> . . . . .	pag. 139
XXIII.	<i>Habillement.</i> . . . . .	140
XXIV.	<i>Mombo-Jombo</i> . . . . .	149
XXV.	<i>Les Mandings</i> . . . . .	149
XXVI.	<i>Nègres du Sénégal</i> . . . . .	159
XXVII.	<i>Femmes de Cazegut</i> . . . . .	167
XXVIII.	<i>Le Cullungé des Nègres</i> . . . . .	180
XXIX.	<i>Nègres de la côte de l'Ivoire.</i> . . . . .	192
XXX.	<i>Forts des Anglais et des Hollandais à Commendo.</i> . . . . .	200
XXXI.	<i>Fort de Cap Corse</i> . . . . .	202
XXXII.	<i>Armes etc. des Nègres de la Côte d'Or</i> . . . . .	209
XXXIII.	<i>Tombeau des Rois de Guinée</i> . . . . .	218
XXXIV.	<i>Comment est puni l'adultère.</i> . . . . .	229
XXXV.	<i>Fête en l'honneur du Dieu Serpent.</i> . . . . .	233
XXXVI.	<i>Habillement des Grands</i> . . . . .	243
XXXVII.	<i>Nègres du royaume d'Ardra.</i> . . . . .	249
XXXVIII.	<i>Marche pompeuse du Roi de Bénin</i> . . . . .	256
XXXIX.	<i>Abitations des Nègres de Bénin</i> . . . . .	262
XL.	<i>Animaux.</i> . . . . .	289
XLI.	<i>Habillement du Roi et des Grands.</i> . . . . .	303
XLII.	<i>Audience donnée aux Hollandais etc.</i> . . . . .	305
XLIII.	<i>Milice etc.</i> . . . . .	308
XLIV.	<i>Habillement des femmes</i> . . . . .	318
XLV.	} <i>Manière de voyager</i> . . . . .	} 324
XLVI.		
XLVII.	<i>Instrumens de musique :</i> . . . . .	326
XLVIII.	<i>Les Jagas</i> . . . . .	339
XLIX.	} <i>Animaux</i> { <i>Antelopes</i> . . . . .	} 360
L.		
L.	<i>Hottentots Boschismans.</i> . . . . .	363
LII.	<i>Hottentote avec le prétendu tablier.</i> . . . . .	364
LIII.	<i>Troupe de Boschismans occupés à faire cuire des sauterelles</i> . . . . .	383
LIV.	<i>Boschismans en voyage etc.</i> . . . . .	384
LV.	<i>Hottentots-Korahs.</i> . . . . .	385
LVI.	<i>Villages des Hottentots-Korahs.</i> . . . . .	885
LVII.	<i>Hottentots Gonaquas</i> . . . . .	386
LVIII.	<i>Grands Namaquas</i> . . . . .	388
LIX.	<i>Portraits des Cafres.</i> . . . . .	396
LX.	<i>Habitans de la rive Méridionale du fleuve Mafumo</i> . . . . .	403
LXI.	<i>Naturels de la rive septentrionale du Mafumo</i> . . . . .	404
LXII.	<i>Ville de Litakou</i> . . . . .	406
LXIII.	<i>Habitations des Beschouanas</i> . . . . .	412

LXIV.	<i>Costume des Beschouanas . . . . .</i>	412	
LXV.	<i>Palais du Gouverneur de Mozambique . . . . .</i>	424	
LXVI.	<i>Palais du même à Mesuril . . . . .</i>	425	
LXVII.	<i>Les Gingyriens qui traversent le fleuve Zébée . . . . .</i>	439	
LXVIII.	} <i>De quelle manière l'ambassade Anglaise fut</i>	} 447	
LXIX.			} <i>reçue du Roi . . . . .</i>
LXX.			
LXXI.	<i>Capitaine des Ashantées . . . . .</i>	450	
LXXII.	<i>Ancienne maison de Cumassi . . . . .</i>	469	
LXXIII.	<i>Extérieur d'une chambre à coucher . . . . .</i>	469	
LXXIV.	<i>Portique . . . . .</i>	470	
LXXV.	<i>Vue d'une rue d'Adum. . . . .</i>	470	
LXXVI.	<i>Partie extérieure de la chambre à coucher du Roi. . . . .</i>	470	
LXXVII.	<i>Ustensiles des Madagasses . . . . .</i>	505	
LXXVIII.	<i>Armes des Madagasses. . . . .</i>	505	
LXXIX.	<i>Leurs maisons . . . . .</i>	511	
LXXX.	<i>Habillement. . . . .</i>	512	
LXXXI.	<i>Rivière des Roches . . . . .</i>	518	
LXXXII.	} <i>Pont et cascade de cette rivière. . . . .</i>	} 518	
LXXXIII.			









3 9088 01670 7283